



MINISTÈRE

DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

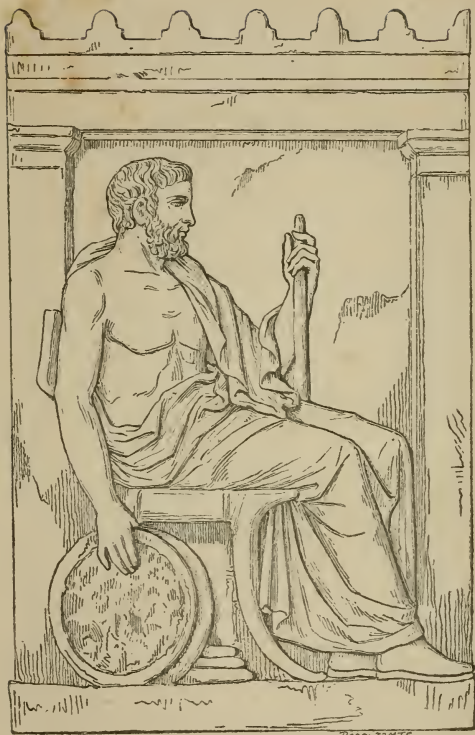
---

MUSÉE IMPÉRIAL

DU LOUVRE.







Sosinos de Gortyne

Fondeur de bronze.

LES

INSCRIPTIONS GRECQUES

INTERPRÉTÉES

PAR

W. FROEHNER

PARIS

TYPOGRAPHIE DE CHARLES DE MOURGUES FRÈRES

**Imprimeurs des Musées impériaux**

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, 8

1865



# LETTRE

A MONSIEUR LE COMTE DE NIEUWERKERKE

SÉNATEUR

SURINTENDANT DES BEAUX-ARTS

GRAND-OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

L'histoire des marbres qui composent aujourd'hui la collection épigraphique du Louvre remonte au règne de Louis XIV. Les antiquaires se rappelleront toujours avec gratitude le nom de celui qui le premier dota la France de ces précieuses épaves du passé : *Charles-François Olier, marquis de Nointel*.

Nommé ambassadeur à Constantinople, ce diplomate, autrefois simple Conseiller au Parlement de Paris, passa neuf ans à la cour de Mahomet IV. Lors d'un voyage à Jérusalem, il parcourut, par ordre de son souverain, les échelles du Levant et s'arrêta dans la

plupart des îles de la mer Égée. Mélos <sup>(1)</sup>, Paros <sup>(2)</sup>, Délos <sup>(3)</sup> furent visitées durant l'hiver de 1673, et chacune d'elles laissa son tribut d'inscriptions entre les mains du précoce admirateur de l'art grec. Le marquis célébra les trois fêtes de Noël dans la fameuse grotte d'*Antiparos*; l'année suivante, de retour de son pèlerinage en Terre-Sainte, il se rendit à Athènes, où il fit dessiner les sculptures du Parthénon et dire la messe par son chapelain dans le temple de Triptolème. Ce fut pendant ce séjour de deux mois dans l'ancienne capitale des beaux-arts (novembre et décembre 1674) qu'un savant de sa suite, l'orientaliste *Antoine Galland*, découvrit dans le dallage de l'église du Crucifié les deux listes de guerriers <sup>(4)</sup>, connues aujourd'hui encore sous le nom de *marbres de Nointel*. Rappelé vers la fin de 1679 <sup>(5)</sup>, à cause du désordre croissant de sa fortune — il était déjà ruiné avant son départ pour Constantinople — M. de Nointel ne se releva plus de sa disgrâce et fut forcé, pour remplir ses engagements, de vendre jusqu'à son marquisat. On suppose avec raison <sup>(6)</sup> que le même motif l'obligea à céder ses collections. Il mourut bientôt après dans son château de Bercy, le 31 mars 1685.

(1) C'est de là peut-être qu'il rapporta notre n. 195. — (2) Voir n. 106. 130. « A Paros, il choisit parmi les objets d'art ce qu'il y avait de mieux et de plus transportable. » *L. de Laborde*, Athènes I, 156. — (3) Notre n. 68. — (4) N. 112, 113. Les autres marbres rapportés d'Athènes à cette occasion sont nos n. 182. 227. 242. 258. *Spon*, qui copia toutes ces inscriptions dans le palais de M. de Nointel à Péra, dit (*Voyage I*, 263, édition 1<sup>re</sup>): « Nous y vîmes environ trente marbres ou inscriptions antiques qu'il a rapportées d'Athènes ou de l'Archipel. » — (5) Voici les deux principales dates de son ambassade : Il fit son entrée solennelle à Constantinople au mois d'octobre 1670 (la cour du sultan se trouvait alors à Andrinople) et partit pour les échelles en septembre 1673. — (6) *L. de Laborde*, Athènes aux xv<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, t. I, 89. 144. 160.



L'heureux acquéreur <sup>(1)</sup> des marbres de Nointel fut le Bibliothécaire du Roi <sup>(2)</sup> *Melchisédech Thévenot*, une des plus grandes illustrations de l'époque. Nous ignorons dans quelle mesure cet érudit apprécia les trésors qui lui étaient échus; nous apprenons seulement qu'il les conserva dans une salle du rez-de-chaussée de sa maison de campagne, à Issy. Après sa mort, le 29 octobre 1692, la collection devint pour la première fois propriété d'un antiquaire de métier, *Charles-César Baudelot de Dairval* (1648-1722), auteur d'un livre estimé sur « l'Utilité des Voyages, » bien que lui-même n'eût jamais fait d'autre voyage que celui de Paris à Dijon. L'histoire de cette acquisition est trop naïvement racontée par *M. de Boze* <sup>(3)</sup> pour que je ne sois pas tenté de la transcrire littéralement :

*Après la mort de Thévenot, M. Baudelot y alla, et trouva heureusement ses héritiers de mauvaise humeur contre ces masses de pierre qui leur remplissoient toute une salle basse. Il leur en proposa le marché, les acquit enfin et ne les perdit plus de vue. Sa joye lui presta ce jour-là des forces d'athlète pour les charger presque seul sur la première voiture qu'on trouva, et les conduire pas à pas jusqu'au fauxbourg Saint-Marceau, où il demouroit. — Il donna la même attention à cette partie de son déménagement, quand il vint loger au fauxbourg Saint-Germain, mais il en eut bien plus d'inquiétude.*

*En attendant qu'il pût les placer dans son appartement, il les avoit fait ranger de son mieux dans la cour.*

---

(1) Il est vrai que *Caylus* (Recueil 6, 197), en 1764, parle d'un legs fait par le marquis de Nointel à Baudelot; mais *M. de Boze* détruit cette assertion. — (2) Nommé en 1684 seulement. — (3) Dans l'éloge de Baudelot (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, 5, 410).

*Cette décoration déplut à une jeune dame qui occupoit le premier étage et le rez-de-chaussée de la même maison. Pour engager M. Baudelot à l'en délivrer, elle affecta un jour de faire arrester des boueux qui passoient et de leur demander combien ils vouloient pour emporter tous ces décombres. On ne manqua pas de le dire le soir même à M. Baudelot quand il rentra chez luy ; il frémit au récit d'une si noire conspiration, et quelque tard qu'il fût, il ne se donna point de repos que ces restes infortunés de la Grèce ne fussent en sûreté sous son propre toit.*

Ces déménagements d'Issy au faubourg Saint-Marceau et de là au faubourg Saint-Germain sont les seuls faits constatant l'intérêt scientifique de Baudelot pour ses marbres. Son projet d'éditer et de commenter les deux listes de guerriers athéniens n'a pas été mis à exécution. Cinquante-trois ans seulement après leur arrivée en France, un Italien, le comte *Scipion Maffei*, les publia.

Par une disposition testamentaire, le musée Baudelot échut en 1722 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce corps savant siégeait alors au Louvre même, dans la petite salle dite aujourd'hui *de Coyzevox*, où s'élève le tombeau du cardinal Mazarin. L'ancienne chapelle d'Anne d'Autriche (devenue depuis *Salle de Houdon*) servait de magasin aux antiques de l'Académie, et c'est là que les inscriptions de Nointel furent conservées jusqu'à la révolution.

L'Académie royale ayant été dissoute le 21 thermidor an I (8 août 1793), les marbres restèrent encore environ deux ans au Louvre <sup>(1)</sup>. Nous les retrouvons, en ther-

---

(1) M. *Letronne* (*Revue archéologique*, III, 465) a publié un inventaire des « objets d'antiquité provenant du mobilier de la ci-devant Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, déposés dans un cabinet

midor 1795, dans le *Dépôt provisoire du Musée des Monuments français*, rue des Petits-Augustins. Le conservateur de cette mémorable collection, *Alexandre Lenoir*, avait pensé que les tombeaux du moyen âge et de la renaissance qu'il venait de préserver de la destruction ne pouvaient être suffisamment appréciés sans l'étude comparative des inscriptions classiques. Il s'appropriâ donc (on ignore à quelle occasion) les dépouilles de l'Académie et sut les garder pendant huit ans malgré toutes les réclamations, soit du ministre *Chaptal*, soit des Conservateurs de la Bibliothèque, *Millin* et *Capperonnier*. Les choses en étaient là, quand, le 6 floréal an XI (26 avril 1803), par une décision du Premier Consul, *M. Denon* fut nommé *Directeur Général du Musée central des Arts*. Le nouveau Directeur rédigea une demande plus catégorique : « *Je vous préviens, citoyen Conservateur*, écrivit-il à Lenoir <sup>(1)</sup>, *que les places destinées dans le Musée des Antiques aux deux inscriptions grecques où sont mentionnés les noms des braves morts dans la guerre du Péloponnèse (sic), sont prêtes à les recevoir. Ces deux monuments précieux ont été marqués par l'ancienne administration pour le Musée et n'ont été laissés en dépôt dans votre établissement que parce qu'ils ne pouvaient être exposés aussitôt.*

*Je vous invite à les remettre aux charpentiers du*

au rez-de-chaussée, derrière la salle de la ci-devant Académie française [*Salle des Coustou*]. » Signé *Le Blond*, 18 nivôse an II (7 janvier 1794). — On y voit figurer nos n. 63. 112. 113. 182, ensuite n. 231, que je suppose être un cadeau de Fauvel, un bas-relief avec inscription grecque (probablement n. 195), et un certain nombre d'objets qu'on n'a pas détaillés *faute de place!* La collection était encore au Louvre en thermidor (août) 1794; la translation au dépôt s'est opérée entre le 15 prairial et le 22 thermidor an III (1795). *Letronne*, p. 466. 468.

(1) Lettre du 24 messidor an XI (13 juill. 1803). *Letronne*, p. 474.

*Musée qui se présenteront le 26 messidor pour les enlever.*

Le 26 messidor se passa encore sans que Lenoir se résignât à livrer les inscriptions, mais sa force de résistance était épuisée, et il les remit au Louvre définitivement le 17 thermidor 1803. Le Musée central des Arts avait, dans l'intervalle, reçu le glorieux titre de *Musée Napoléon*.

Sous le premier empire, l'intérêt général se concentra presque entièrement sur les chefs-d'œuvre de l'art grec, de sorte que le fonds des textes ne s'accrut pas beaucoup. L'acquisition des marbres *Camille Borghèse*, ordonnée par l'Empereur en 1807, l'enrichit cependant de quelques signatures d'artiste <sup>(1)</sup> et des *poésies triopéennes* <sup>(2)</sup>, dont la renommée avait déjà deux siècles de date.

Mais l'achat le plus considérable par le nombre des pièces et l'importance des documents épigraphiques, fut négocié sous la Restauration. *Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier*, avait été nommé, en 1784, ambassadeur du Roi à la Porte Ottomane. Cet habile connaisseur du sol et de l'art classiques déploya à son départ pour l'Orient un appareil scientifique pareil à celui du marquis de Nointel. Occupé depuis longtemps de son ouvrage illustré : *Voyage en Grèce*, il emmena avec lui de nombreux dessinateurs et même un poète épique : son Homère était l'abbé Delille ; parmi les artistes se trouvait un jeune Bourguignon destiné à rendre de grands services à la science, *Fauvel*. Les fouilles entreprises à Alexandrie-en-Troade, à la Nouvelle-Ilium et dans tout le voisinage de cette partie de l'Asie Mineure, enfin l'exploration

---

(1) N. 124, 127, 128. — (2) N. 7, 8, traduits depuis en vers italiens par le comte *Leopardi*. Ensuite le n. 103.

de l'Attique et des îles, contribuèrent largement à la formation d'une collection épigraphique grecque telle, qu'aucun musée public ni particulier n'en avait possédé jusqu'alors. Le grand compte-rendu des trésoriers de Minerve de l'année 410, sagement expliqué par l'abbé Barthélemy, le décret des Amphictyons de Delphes, le bas-relief d'Agamemnon, le calendrier de Proserpine, les textes relatifs aux prêtresses d'Éleusis, les listes des magistrats de Ténos, les vases de Marathon font partie des marbres recueillis à cette époque par M. de Choiseul lui-même, ou par Fauvel, et furent successivement expédiés en France.

Pendant la révolution, les richesses de cette nouvelle collection partagèrent le sort de tous les objets d'art saisis chez les émigrés. Après avoir stationné assez longtemps dans les dépôts provisoires, elles furent distribuées entre le Louvre, la Bibliothèque nationale et le Musée de Marseille (1). M. de Choiseul, forcé par une émeute des marins français de quitter Constantinople, s'était réfugié à Saint-Pétersbourg, où il devint bientôt un des hauts fonctionnaires de l'empire russe. Ce fut seulement après son retour à Paris, vers 1802, qu'une décision du Ministre de l'Intérieur, comte *Chaptal*, annula la confiscation et lui rendit, à peu d'exceptions près (2), tout ce qu'il avait perdu. Trois autres collections de marbres grecs, appartenant à M. de Choiseul, ne sont pas arrivées en France : la première, formée dans les îles de l'Archipel, fut détruite par l'incendie de Smyrne, en 1797 ; la seconde, recueillie dans l'Attique et embarquée sur la corvette *l'Arabe* en 1802, fut capturée par l'amiral Nelson et conduite à Malte, où lord Elgin se l'appropriâ pour la vendre ensuite au Musée Britannique. Quant à une troisième

---

(1) Voir n. 252. — (2) La belle frise du Parthénon resta au Louvre.

collection, composée en Troade et transportée à Odessa, il n'existe pas le moindre renseignement qui nous apprenne ce qu'elle est devenue.

M. de *Choiseul-Gouffier*, nommé Ministre d'État de la Restauration, mourut le 20 juin 1817 à Aix-la-Chapelle. A la vente de ses marbres, qui eut lieu l'année suivante dans son hôtel des Champs-Élysées <sup>(1)</sup>, le Musée du Louvre acquit la presque totalité des inscriptions grecques, au nombre de quatre-vingt-dix-sept.

Vers la même époque, le comte de *Forbin*, Directeur du Musée, rapporta quatre superbes stèles sépulcrales <sup>(2)</sup> qu'il avait trouvées à Athènes dans la maison de *Fauvel*. Ajoutons que ce dernier, devenu Vice-Consul de France, s'était, dans l'intervalle, acquis une renommée extraordinaire, grâce aux éloges que firent de lui Châteaubriand dans son *Itinéraire*, et lord Byron dans *Childe Harold's Pilgrimage*. Quand plus tard éclata l'insurrection grecque, il sauva l'Acropole d'une destruction totale projetée par les Turcs. Appelé aux fonctions de Consul Général de France, à Smyrne, il y mourut à l'âge de 85 ans, le 13 mars 1838 <sup>(3)</sup>.

Je me borne à mentionner ici le Musée *Anastasi*, dont l'acquisition, négociée à Livourne en 1826, enrichit le département des antiquités égyptiennes d'un certain nombre d'inscriptions grecques rapportées du Nil. — En 1833 <sup>(4)</sup>, M. *Despréaux de Saint-Sauveur* offrit au Roi cinq épitaphes recueillies pendant son consulat à Salonique <sup>(5)</sup>. Mais un accroissement bien plus important est dû à l'illustre épigraphiste *Philippe Le Bas*. Sa

(1) A partir du 20 juillet. Plusieurs des inscriptions *Choiseul* avaient été découvertes par Dubois lors de son voyage en Orient, 1816. Ce sont nos n. 1. 10. 38. 39. 101. 122. 158. 232. 249. —

(2) Nos n. 131. 168. 206. 214, payés 7,000 francs, le 11 juillet 1818. —

(3) Il était né en 1753. — (4) Le 20 mai. Le Roi accepta par décision du 13 juin suivant. — (5) N. 146. 169. 179. 216. 221.



mission en Grèce et en Asie Mineure, exécutée pendant les années 1843 et 1844, le mit à même d'acquérir une vingtaine de textes inédits, provenant d'Athènes et de l'ancienne satrapie de Carie (1). Il rapporta ainsi le bas-relief de Thésée, la lettre de l'empereur Auguste aux incendiés de Mylasa, une série de contrats de vente passés entre les divinités d'Olymos et les propriétaires du pays, enfin le décret relatif aux trois crimes de lèse-majesté commis contre le roi Mausole, inscription inestimable et qui figurera toujours au premier rang de nos monuments épigraphiques. — D'autres marbres, qui entrèrent au Louvre vers la même époque, nous furent légués par la munificence du vice-amiral *Auguste-Samuel Massieu de Clerval* (2).

J'arrive, Monsieur le Surintendant, aux heureux développements que la collection des textes grecs a pris sous votre administration. Par suite des achats que vous avez ordonnés, des dons que vous avez reçus, des résultats de différentes missions scientifiques qui sont venus se joindre à l'ancien fonds, vous l'avez en peu d'années augmentée de plus d'un tiers. En 1852 déjà, quelques inscriptions de la Cyrénaïque, entre autres le grand rescrit de l'empereur Anastase, avaient fait partie de l'acquisition *Vattier de Bourville* (3). Un peu plus tard, M. *Victor Langlois*, chargé d'explorer la Cilicie, vous a rapporté, outre ses admirables terres cuites, quatre marbres (4) d'un intérêt peu commun. Tout récemment encore, vous avez accepté les bas-reliefs de Cyzique (5) offerts au Louvre par M. Waddington (1854), et les textes intéressants recueillis par *Mariette-*

---

(1) *Le Bas*, Itinéraire p. 9. Ce sont nos n. 23. 40. 41. 45. 49-54. 56. 72. 96. 98. 103. 133. 196. — (2) Mort à Paris le 17 mars 1847, à l'âge de 62 ans. Ses héritiers donnèrent en 1850 au Louvre les n. 143. 228. — (3) N. 4. 159. 289. — (4) N. 17. 76. 87. 151. — (5) N. 11. 170. 183. 262. 263.

*Bey* lors de ses fouilles dans le Sérapéum de Memphis (1). D'autres monuments attendent une salle et leur place définitive; je citerai parmi elles les inscriptions *Campana* (2), les marbres rapportés par M. *Léon Heuzey* (3) de sa mission en Macédoine et en Thessalie (1862), enfin près de soixante textes appartenant à la riche récolte que M. *Ernest Renan*, membre de l'Institut, a faite dans le pays des anciens Phéniciens. Chaque page de ce catalogue, les tables surtout, vous prouveront, Monsieur le Surintendant, combien votre collection a gagné par ces affluents considérables, dus au savant intérêt d'un Empereur Archéologue, et constituant aujourd'hui dans leur ensemble le *Musée Napoléon III*.

Il ne me reste qu'à expliquer en peu de mots les principes (si ce n'est pas abuser du terme) qui m'ont guidé dans ce travail. Chaque numéro du livret se compose de sept parties distinctes : titre, texte grec, traduction, commentaire, histoire du monument, bibliographie et mesures. Nos catalogues étant principalement destinés à ceux qui viennent faire leurs études au Louvre même, je n'ai pas jugé à propos de reproduire les caractères de l'original; j'ai préféré les transcrire en minuscules, séparer les mots, établir les accents, la ponctuation, indiquer même le nombre des lignes. Quatre planches typographiées et plusieurs autres insérées dans le texte reproduisent, avec la plus scrupuleuse fidélité, nos inscriptions archaïques. Malgré les inconvénients qui résultent de la nécessité de concilier l'ancienne orthographe grecque avec notre accentuation moderne, je crois avoir rendu ces documents parfaitement intelligibles; et si mon procédé

---

(1) N. 21. 129. 169. — (2) 70. 120. 177. 189. 190. 192. 234-241.  
— (3) N. 16. 144. 187. 211. 215. 230?



n'est pas sans reproche, il a du moins le mérite de présenter de plus grands avantages qu'aucun autre. Le public ne recherche pas la difficulté, il aime la difficulté vaincue.

Quant à la lecture des textes, je me suis fait un devoir de ne rien négliger pour arriver aux dernières limites de l'exactitude. La plupart des marbres ont été lus et relus à différentes reprises, examinés à la loupe, dégagés du plâtre qui en couvrait les marges, et confrontés avec toutes les transcriptions qui en avaient été faites auparavant. Le travail fastidieux auquel j'ai dû me livrer pour déchiffrer les passages illisibles et pour compléter les fragments ne saurait manquer d'être apprécié par les hommes de science.

Ma traduction suit l'original d'aussi près que possible, le commentaire se borne à des remarques strictement nécessaires au public visitant nos galeries et n'ayant pas d'autres livres à sa disposition. La bibliographie répond ensuite, je l'espère, à toutes les exigences des épigraphistes; elle mentionne avec gratitude les travaux importants auxquels je suis redevable de quelque bonne indication, et réfute silencieusement, sans polémique aucune, les erreurs que ma transcription ou mon interprétation du monument a rectifiées. Je n'ai pas voulu signaler en toutes lettres les nombreux endroits où mes prédécesseurs se sont trompés ou m'ont paru se tromper; acceptons de chacun ce qu'il nous apprend de bon, et laissons à d'autres le soin de relever ce que nous avons nous-même de défectueux.

Les tables qui figurent à la fin du livret ont le double but de faciliter les recherches et de montrer quelle multitude de renseignements de toute nature, notions de mythologie, d'histoire, de géographie, d'archéologie, de grammaire sont conservés dans nos inscrip-

tions grecques. Deux listes, énumérant l'une les textes datés, l'autre les provenances, ont été dressées afin de répondre d'avance aux désirs de ceux qui auraient préféré à mon classement un ordre chronologique ou géographique. Elles suffiraient d'ailleurs à elles seules, je pense, à démontrer au visiteur le moins initié la valeur de ces documents, en même temps qu'elles indiquent à l'administration les séries à compléter ou les lacunes à remplir.

Tel est, Monsieur le Surintendant, l'exposé rapide du travail dont vous avez daigné me charger. Je me suis efforcé de le rendre digne du bienveillant intérêt que vous n'avez cessé de lui témoigner dans toutes les phases de ses progrès successifs. Aujourd'hui il ne lui manque plus pour être offert au public que votre suprême approbation.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et de mon inaltérable dévouement.

Paris, le 13 novembre 1864.

W. FROEHNER.

Approuvé :

LE SÉNATEUR, SURINTENDANT DES BEAUX-ARTS,

**COMTE DE NIEUWERKERKE.**

# TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

ANNÉES avant et après J.-c.	INSCRIPTIONS DATÉES.	Nos du cata- logue.
457	Liste des guerriers athéniens de la tribu Èrechthéide tués en Chypre, en Égypte, à Halies, à Mégare, etc. ( <i>Marbre de Nointel</i> )	112
432-430	Liste de guerriers athéniens des dix tribus tués à l'ennemi ( <i>Marbre de Nointel</i> )	113
418	Décrets athéniens relatifs aux dettes contractées pendant la guerre du Péloponnèse	47a
417		47b
410-408	Compte-rendu des trésoriers de Minerve Poliade ( <i>Marbre de Choiseul</i> )	46
Vers 400	Décret des Plothéens concernant les sacrifices	36
380	Décret des Amphictions de Delphes	32
367	Décret des Haléens relatif à la comptabilité	95
367-366	Décrets des Mylasiens ordonnant la confiscation des biens de plusieurs criminels de lèse-majesté	96a
361-360		96b
355-354		96c
323	Décrets en l'honneur de deux convocateurs du peuple athénien	99
323-317	Inscription de l'aqueduc de Mylasa	133
285-246	Dédicace à la déesse-reine Arsinoé	5
251	Table à libation consacrée à Hermès-Ptensénès	20
Vers 170	Décret en l'honneur de Craton	67
Vers 74	Décret des Mylasiens en l'honneur d'Iatroclès	103
59	Inscription de M. Æmilius Scaurus, lieutenant de Pompée	91
46	Stèle votive de Sotéridès, prêtre de Cybèle	10
31	Lettre de l'empereur Auguste aux Mylasiens	72
Auguste 31 av.—14 après J.-C.	Inscription sépulcrale d'un esclave du roi thrace Rhœmétalcas	257
16	Dédicace du centurion Longinus	118
Caligula 37-41	Inscription en l'honneur de Germanicus	74
Néron 54-68	Inscription en l'honneur d'un prêtre de Bacchus	55
—	Épitaphe de Ti. Claudius Medon.	107
Flaviens 69-96	T. Flavius Julianus, grand-prêtre d'Ephèse	57

ANNÉES APRÈS J.-C.	INSCRIPTIONS DATÉES.	Nos du cata- logue.
98, le 2 juin	Dédicace d'un puits à la déesse Plotine	3
111	Construction de l'enceinte d'un temple	28
102-116	Toiture d'un portique théréen	132
Trajan 98-117	Inscription de l'archontat de Philopappus	42
—	Catalogue agonistique athénien	139
118	Statue d'Antiochus élevée par les Aradiens	89
119	Statue de Damis élevée par les Aradiens	88
Adrien 117-138	Hiérophantide d'Éleusis	63
—	Décret des Panellènes	66
Antonin le Pieux 138-161	Statue du César Marc-Aurèle	77
—	Base d'une statue élevée par les Mopséates	76
Vers 161	Les deux inscriptions triopéennes ( <i>Marbres Borghèse</i> )	7.8
Marc-Aurèle 161-180	Initiée aux mystères d'Éleusis	64
—	Deux catalogues agonistiques	137.138
—	Liste de personnes appartenant à la famille Aurélienne	92
—	Épitaphe de M. Aurélius Dionysius	173
—	Stèle sépulcrale de Cæcina Eutychnus	204
Commode 180-192	Base d'une statue du dieu Commode	78
203	Dédicace d'un monument religieux égyptien	30
211	Liste des vainqueurs dans les Philadelphies, etc.	43
211-212	Dédicace de quelques autels dans le Kesrouan	29
Vers 260	Statue de l'historien Dexippus	119
† 313	Inscription sépulcrale chrétienne	281
501	Rescrit d'Anastase 1 <sup>er</sup>	289
518	Épitaphe d'Eugnomonius (garde-du-corps)	280
652-653	Mosaïque de Saint-Christophe	269
707-708	Épitaphe de Maria	283
1301	Inscription de Manuel Ducas Comnène	290

# TABLEAU GÉOGRAPHIQUE

(PROVENANCES).

## I GRECE 143. 196. 282

ATTIQUE 18. 23. 32. 36. 131. 185. 206. 207. 213. 248

Athènes 15. 26. 34. 42. 43. 46-48. 61. 66. 75. 80. 81.  
92. 99. 100. 105. 112. 113. 119. 137-140. 152.  
182. 184. 193. 201. 212. 214. 227. 228. 242. 245.  
251. 258. 259. 264-266

Académie 231

Acropole 62

Temple de Minerve Poliade 12. 13

*Marousi* près *Pilica* 168 (Papiers de Fauvel. Bibliothèque impériale, Suppl. grec n. 560, fol. 31)

Hales *Exonides* ("Αλιζες) 95

*Sunium* 114

*Eleusis* 63. 64

*Marathon* 155-157. 260

## ILES DE L'ARCHIPEL 130

*Samothrace* 69

*Ténos* 82-86. 102

*Délos* 67. 68

*Paros* (*Parechia*) 106? 174. 195?

*Théra* : Mont *St-Étienne* 14. 55. 57. 74. 107. 111. 132

*Crète* : *Gortyne* 93

## GRECE SEPTENTRIONALE

### *Thessalie*

*Plères* (*Valestino*) 144

*Larissa* 16

### *Macédoine*

*Salonique* 166. 187. 194. 204. 216. 243

*Amphipolis* 230. 257

## II THRACE : *Tomes* (*Kustendje*) 77. 150

## III ASIE MINEURE 9. 33. 108. 110. 141. 146. 221. 290

### BITHYNIE

*Héraclée du Pont* 249

*Cius* 1

### MYSIE

*Cyzique* 10. 11. 97. 170. 183. 252? 262. 263

*Ilium novum* 38. 39. 44? 73. 101

*Alexandrie en Troade* 104. 122. 147. 171

## LYDIE

Smyrne 173

## CARIE

Magnésie du Méandre 65. 163? 254

Mylasa 56. 72. 96. 98. 103. 133

Olymos 40. 41. 49-54

Caryandes 45

## CILICIE

Antioche (*Mallus*) 87Mopsueste (*Missis*) 17. 76. 151

## IV SYRIE : Antioche 218

*Phénicie* 79. 135. 136. 162. 176. 197. 198. 200. 209. 210.

219. 220. 226. 233. 246. 247. 256. 261. 275. 285

Aradus (*Ruad*) 6. 31. 59. 78. 88. 89. 109. 115-117

Le Kesrouan 28. 29

Byblos (*Gébeil*) 24. 267. 268. 276. 278

Colline d'Assouba 19

Sarba (près Djouni) 25

Oum-el-Awamid 145

Saïda (*Sidon*) 160. 217. 281Sour (*Tyr*) 91. 172. 269-274

## V ÉGYPTE 5. 30. 118. 149. 165. 255. 283

Gizeh (*Grand Sphinx*) 22

Memphis : Sérapéum 21. 129. 169

Lycopolis (*Siuï*) 60. 123. 161. 164

Antéopolis 134

Tentyra 3

Apollinopolis magna (*Edfou*) 20

## VI NUBIE 277. 284

## VII CYRÉNAÏQUE 4. 159

Ptolémaïs 289

## VIII MAURÉTANIE : Guidjel 286. 287

## IX ITALIE : Rome 120. 177. 203

Voie Appienne 7. 8

Porta Capena 58. 234-241

Mont Esquilin 121

Tibur (*Tivoli*) 71

Tusculum 128

Antium (*Capo d'Anzio*) 124

# I.

## INSCRIPTIONS RELIGIEUSES.

I. PRIÈRES. — INVOCATIONS. — PROSCYNÈMES.  
OFFRANDES PIEUSES. — INSCRIPTIONS VOTIVES.  
DÉDICACES DE MONUMENTS RELIGIEUX.

---

II. LOI DES AMPHICTIONS DE DELPHES. — CULTTE  
ET CALENDRIER. — FÊTES ET JEUX.  
TRÉSOR DU PARTHÉNON. — DONS, ACQUISITIONS  
ET LOCATIONS DE TERRES SACRÉES.  
PRÊTRES ET CONFRÉRIES.





## INSCRIPTIONS RELIGIEUSES.

---

### 1. INVOCATION AUX DIVINITÉS ÉGYPTIENNES ANUBIS, OSIRIS ET ISIS.

Ἄγαθῆ Τύχῃ.

Οὐρανίων πάντων βασιλεῦ, χαῖρ' <sup>(1)</sup>, ἄφθιτ' Ἄνουβι·  
σός τε πατήρ χρυσοστέφανος πολύσεμνος Ὀσειρις,  
αὐτὸς Ζεὺς Κρονίδης, αὐτὸς μέγας ἔθριμος Ἄμμων,  
4 κοίρανος ἀθανάτων, προτετίμηται δὲ <sup>(2)</sup> Σάραπισ·  
σή τε μάκαιρα θεὰ μήτηρ πολυώνυμος Ἴσις,  
ἦν τέκεν Οὐρανὸς Εὐφρονίδης ἐπὶ κύμασι πόντου  
μαρμαρέοις, θρέψεν δ' ἔρεβος φῶς πᾶσι βροτοῖσι,  
8 πρεσβίστην μακάρων ἐν Ὀλύμπῳ σκῆπτρον ἔχουσαν,  
καὶ γαίης πάσης καὶ πόντου δῖαν ἄνασσαν,  
πανθερκῆ. μεγάλων [ἀγα]θῶν [σκ]άπτειρα βροτοῖσι <sup>(3)</sup>

.....

*A la fortune propice.*

*Salut à toi, roi de tous les (dieux) célestes, impéris-  
sable Anoubis; et à ton père, le très-vénérable Osiris,*

---

(1) Le marbre porte Χαῖρε. — (2) σε. — (3) πανθερκῆ. Le haut des lettres que j'ai laissées entre parenthèse est encore assez visible sur le marbre.

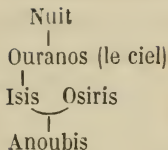
*qui porte une couronne d'or, qui est Jupiter, fils de Kronos, qui est le grand (et) puissant Ammon, souverain des immortels, et qui est honoré surtout (sous le nom de) Sarapis; et (salut) à ta mère, la bienheureuse déesse Isis, connue sous bien des noms, qu'Ouranos, fils de la Nuit, enfanta sur les flots brillants de la mer, et que l'Érèbe a nourrie, afin qu'elle devînt une lumière pour tous les mortels, (elle) la plus ancienne des bienheureuses (divinités) qui porte le sceptre dans l'Olympe, reine sublime de toute la terre et de l'océan, (et) qui voit tout. Elle déterre de grands biens pour les mortels*

.....

Alexandre le Grand et les Ptolémées, qui avaient des raisons politiques pour reconnaître la religion égyptienne, ont hardiment prétendu qu'elle ne différait de la mythologie grecque que par la forme. On a donc cherché pour chaque dieu égyptien un dieu grec correspondant. Déjà Hérodote (II, 144) s'était aperçu qu'il existait certaines analogies entre Isis et Cérès, entre Osiris et Dionysos, entre Horus et Apollon. Mais à mesure qu'on se familiarisait avec les croyances des Égyptiens, leurs divinités furent différemment interprétées : dans Diodore de Sicile (I, 11. 22), Osiris et Isis sont comparés au soleil et à la lune<sup>(1)</sup>; et, dans une inscription du temps de Ptolémée II Evergète (*Franz*, corpus 4893), les six *grands dieux* adorés dans l'île des Cataractes portent chacun les deux noms suivants : Χνούβει τῷ καὶ Ἄμμωνι, Σάτει τῇ καὶ Ἥρα, Ἄνούκει τῇ καὶ Ἑστία, Πετεμπά-μέντει τῷ καὶ Διονύσῳ, Πετενσίγει τῷ καὶ Κρόνῳ, Πετενσίγει τῷ καὶ Ἑρμεί. En effet, les attributs des dieux anciens sont si variés, leur nature est souvent si analogue, que, pour bien déterminer le pouvoir d'un dieu égyptien, il fallait le comparer à plusieurs dieux grecs à la fois. Notre inscription poétique adopte la généalogie que voici :

---

(1) Voir *Tacite*, *Histoires* 4, 84. - *Ausone*, *Épigrammes* 29, 30.



simple répétition d'une légende grecque, qui cherchait également dans les ténèbres l'origine de la lumière. *Isis* est appelée πολυώνυμος, comme ailleurs μυριώνυμος (1), et elle est la reine de l'univers, tout comme dans les inscriptions latines qui lui donnent le titre de *sancta regina* ou de *una quæ est omnia*. Son mari Osiris est identifié avec Zeus, Ammon et Sarapis. De même une stèle du Louvre (trouvée à Syène) est dédiée à I(ovi) O(ptimo) M(aximo) HAMMONI. CHNVB!DI. ET. IVNONI. REGINAE, et il n'y a rien de plus fréquent dans l'époque romaine que des monuments consacrés simultanément à Isis et à Sarapis. La substitution de ce dernier nom (*Asar-Hapi*, Osiris-Apis) à celui d'Osiris date du règne de Ptolémée Philométor; les inscriptions étrangères à l'Égypte, comme la nôtre, et celles d'une époque plus récente, sont les seules qui fassent encore mention du vieil Osiris (2). Notre poète donne à cette divinité une couronne d'or, qui représente le nimbe du soleil. — Anoubis passe ordinairement pour le fils d'Osiris et de Nephthys.

Trouvée à Ghemblick, sur l'emplacement de l'ancienne *Cius*, en Bithynie, près Cyzique. — Collection Choiseul.

*Pococke*, Inscriptiones antiquæ p. 30, n. 18. — *Muratori* I, p. 75 (misit Joseph Bimardus). — *Jacobs*, Anthologia græca III, pars II, p. 298; Paralipomena, t. XIII, p. 798. — *Dubois*, Catalogue Choiseul, n° 189. — *Bæckh*, Corpus 3724 (où les reproductions secon-

(1) Εἰσιδι μυριωνύμῳ, inscription de l'époque d'Adrien (*Letronne*, Recueil, I, p. 433). — MYRIONYMAE | ET.SERAPI | EXSPECTA[tus] | METIS.AVG(usti) D[isp(ensator)] | V.S.L.[m], autel à la bibliothèque de Soissons. — ISIDI MYRIONYMAE | SACRVM, | etc., Gruter p. 83, 11. — (2) *Letronne*, Recueil I, 155.

daires sont toutes indiquées). — *Clarac*, Catalogue, n. 670; Musée de sculpture, n. 425, et Inscriptions, pl. 51.

Hauteur 0,36. — Largeur 0,60.

## 2. PRIERE AU DIEU ANOUBIS.

..... | Ἄνουβιδι | εὐχὴν |

(Un tel adresse) *une prière à Anoubis.*

Petite colonne funéraire, rapportée de l'Orient par M. le comte de Vogüé, en 1863.

Hauteur 0,36.

## 3. DÉDICACE D'UN Puits A LA DÉESSE APHRODITE (ATHOR). PROSCYNÈME. (Musée égyptien).

A. Ὑπὲρ αὐτοκράτορος | καίσαρος Τραϊανοῦ σε | βασιτοῦ  
 Νεωτέρᾳ | θεᾷ μεγίστῃ Ἡσιδῶ | ρα Μεγίστου  
 ἀπὸ Τεντύ | ρων κατεσκεύασεν ἐκ | τοῦ ἰδίου τὸ  
 φρέορ (sic) καὶ τὸ | περίθωλον (sic), ὑπὲρ αὐτῆς <sup>(1)</sup>  
 καὶ | ὑπὲρ Ἀρτιβῶτος ἀνήρ (sic) καὶ | τῶν τέκνων.

B. Τὸ προσκύ | νημα Ἀπολλωνίου ἀ | δελφός (sic) αὐτῆς. |  
 Λά' αὐτοκράτορις | Νέρουα καίσαρος <sup>(2)</sup> | Τραϊανοῦ  
 σεβαστοῦ | [μηνός] Παῦνι ή' . |

C. Καὶ πολλὰ θάπανήσας (sic) ἰς τὸ | ἱερὸν τῆς Νεω-  
 τέρας ἡ Ἡσιδῶρα | εὐσεβίας χάριν, διὰ Ὄρου  
 Λάβυ | τος φροντιστοῦ ἱεροῦ Ἀφροδί | τος θεᾶς  
 νεωτέρας, ἐφρόντισε | τοῦ ἱεροῦ καὶ τοῦ φρητὸς καὶ  
 τῶν | λυπῶν (sic) ἔργων, εὐσεβίας χάριν. |

(1) La pierre porte ATHC. — (2) A cet endroit, on voit encore les traces de trois lettres TA||, qu'il faut attribuer à une erreur du graveur.

AC. *Pour* (le salut de) *l'empereur César Trajan Auguste, Isidora* (fille) *de Mégistos, de Tentyra, a construit à ses frais* (et dédié) *à la Nouvelle Déesse très-grande, ce puits et cette margelle, pour son propre salut et pour* (celui de) *son mari Aribôs et* (de) *ses enfants.* — *Et après avoir pieusement fait de fortes dépenses pour le Temple de la Nouvelle (déesse), Isidora, par* (l'entremise d') *Horus* (fils) *de Labys, gardien du temple d'Aphrodite, nouvelle déesse, a eu pieusement soin du temple et du puits et des autres travaux.*

Ces deux inscriptions sont coupées par une troisième :

B. (Voici) *le proscynème* [acte d'adoration] *de son frère Apollonios, (accompli) l'an premier de l'empereur César Nerva Trajan Auguste, le 8 du mois de Payni.*

La stèle date du 2 juin de l'an 98 de notre ère, et, par conséquent, a été gravée quatre mois après l'avènement de Trajan. La *nouvelle Vénus* est l'impératrice Plotine, qui dut ce titre à la flatterie des provinciaux; de même Cléopâtre avait été appelée *νέα Ἴσις*, et Sabine *νέα Δημήτηρ*. Le temple de Vénus (*Athor*) à Dendérah (τὰ Τέντυρα ou ἡ Τεντυρίς) était un des plus célèbres de l'Égypte, et le nom hiéroglyphique de la ville ne signifie même autre chose que « demeure d'Athor. » — Le *φροντιστής* du sanctuaire est l'administrateur des revenus (*ἐπιστάτης τῶν προσόδων τοῦ ἱεροῦ*). — Les nombreuses fautes de grammaire (*ἀνὴρ, ἀδελφός* pour *ἀνδρὸς, ἀδελφοῦ*) et autres (*φρέορ* pour *φρέαρ*; τὸ περίβωλον pour ὁ περίβολος, etc.) prouvent que l'auteur de ces lignes était Égyptien de naissance. Au bas du texte grec il y a une inscription démotique devenue indéchiffrable.

Stèle de pierre calcaire, trouvée à Tentyra, dans l'enceinte des anciens temples et achetée à Livourne, 1826 (Collection *Anastasi*). Les lignes sont tracées à la pointe.

*Letronne*, dans le Bulletin philologique de Férussac, t. V, 388 (avec *Champollion-Figeac*); dans *Nestor L'Hôte*, lettres écrites d'Égypte, p. 162; et dans son Recueil 4, 98, pl. 13, 7. — *Clarac*, Cat. 864;

Musée, 478a et (double emploi) 500b; Inscript. pl. 61.— Franz, Corpus, 4716c.

Hauteur 0,93. — Largeur, 0,41.

#### 4. OFFRANDE AU TEMPLE D'APOLLON CYRÉNÉEN.

Πραξικρότης | Ἐπαμείνονο[ς] | Ἀπόλλωνι | δ[ε]κάταν.

*Praxicratès ( fils ) d'Épameinon ( offre ) la dime à Apollon.*

Une inscription semblable est publiée dans le *Corpus*, n. 5133.

Trouvée en Cyrénaïque. — Acquisition Vattier de Bourville, 1852.

Hauteur 0,10. — Largeur 0,20.

#### 5. DÉDICACE A LA DÉESSE-REINE ARSINOÉ.

Ἀρσινόης θεᾶς | φιλαδέλφου.

*(Autel) d'Arsinoé, déesse qui aime son frère.*

Arsinoé III, veuve du roi Lysimaque, était sœur et seconde épouse (d'après la coutume égyptienne) de Ptolémée II Philadelphe (283-246). Elle succéda à sa propre fille Arsinoé II, et, de son vivant encore, fut déifiée sous les noms de *Nouvelle Isis*, *Vénus Zephyritis* (1) ou Ἰσπερία. Une épigramme de Posidippe (*Athénée* VII, p. 318 d) l'invoque en effet comme déesse marine :

Τοῦτο καὶ ἐν ποταμῶ καὶ ἐπὶ χθονὶ τῆς φιλαδέλφου  
 Κύπριδος ἰλάσκεσθ' ἱερὸν Ἀρσινόης,  
 ἣν ἀνακοιρανέουσιν ἐπὶ Ζεφυρηίδος ἀκτῆς  
 πρῶτος ὁ ναύαρχος θήκατο Καλλικράτης.  
 Ἴδὲ εὐπλοίην δώσει καὶ χεῖματι μέσσω  
 τὸ πλατὺ λισσομένοις ἐκλιπνεῖ πέλαγος.

(1) Zéphyrion était le nom d'un promontoire d'Égypte, où Arsinoé avait un temple. Aussi son nom fut-il inscrit sur le phare d'Alexandrie, bâti sous son règne.



Son mari est le fondateur (273) de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie.

Cette inscription date du temps même de la reine et vient probablement d'Égypte, bien qu'un fragment semblable ait été trouvé dans l'île de Lesbos (Corpus, 2168 c).

Clarac, Cat. 850; Musée n. 431 a, et Inscript. pl. 58. — Franz, Corpus, 4059.

Hauteur 0,21. — Largeur 0,21.

**6.** DÉDICACE D'UNE STÈLE A ESCULAPE.

Ζεὺς | ὦν θε | ῶ Ἄσκ | ληπί | ὦ ἀνέ | θερε. |

*Zeuxon a dédié (ce monument) au dieu Asclépios.*

Stèle ornée d'une tête d'enfant et rapportée de Ruad (*Arados*) par M. Renan en 1862 (Cat. n. 65).

Hauteur 0,27. — Largeur 0,08.

**7, 8.** INVOCATION A PALLAS-ATHÉNÉ ET A NÉMÉSIS ;  
— CONSÉCRATION DE LA STATUE DE L'HÉROÏNE  
RÉGILLA, ÉPOUSE DÉFUNTE D'HÉRODE ATTI-  
CUS. (Inscriptions triopéennes.)

**A.**

Πότνι' Ἀθηνάων ἐπιήρανε, Τριτογένεια,  
ἢ τ' ἐπὶ ἔργα βροτῶν ὀράας, Ῥαμνουσιάς Οὐπι,  
γείτονες ἀρχίθυροι Ῥώμης ἑκατοντοπύλοι,  
4 πείονα <sup>(1)</sup> δὴ καὶ τόνδε, θεα[ι] <sup>(2)</sup>, τειμήσατε χῶρον,  
δῆμον Δηώσιο φιλόξεινον Τριόπιο,  
τόφρα κε καὶ Τριόπειαι ἐν ἀθανάτοις ἀλέγησθον.  
Ὡς ὅτε καὶ Ῥαμνουῦντα καὶ εὐρυχόρους ἐς Ἀθήνας

(1) Pour πείονα, comme, dans la même ligne, τειμήσατε pour τιμήσατε. — (2) Le marbre n'a que θεά.

- 8 ἦλθετε, δώματα πατρὸς ἐριγδούποιο λιποῦσαι,  
ὡς τήνδε ῥώεσθε πολυστάφυλον κατ' ἀλωήν,  
λήϊά τε σταχύων καὶ δένδρεα βοτρυόεντα,  
λειμώνων τε κόμας ἀπαλοτρεφένων ἐφέπουσαι.
- 12 Τρῦμι γὰρ Ἡρώδης ἱερὴν ἀνά γαῖαν ἔηκε,  
τὴν ὄσσην περὶ τεῖχος εὐτροχὸν ἐστεφάνωται,  
ἀνδράσιν ὀψιγόνοισιν ἀκινήτην καὶ ἄστυλον  
ἔμμεναι. Ἡ δ' ἐπὶ <sup>(1)</sup> οἱ ἐξ ἀθανάτοιο καρήνου
- 16 σμερδαλέον σείσασα <sup>(2)</sup> λόφῳ, κατένευσεν Ἀθήνη,  
μὴ τῷ νήποινον βῶλον μίαν ἢ ἕνα λαῶν  
ὀχλίσσαι, ἐπεὶ οὐ Μοιρέων ἀτρεῖες <sup>(3)</sup> ἀνάγκαι,  
ὣς κε θεῶν ἐδέεσσιν ἀλιτροσύνην ἀναθήη <sup>(4)</sup>.
- 20 Κλυτε περικτίονες καὶ γείτονες ἀγροῖῳται ·  
Ἱερὸς οὗτος ὁ χῶρος, ἀκίνητοι δὲ θέαιναι  
καὶ πολυτίμητοι καὶ ὑποσχεῖν οὔσας ἑτοῖμαι ·  
Μηδέ τις ἡμερίδων ὄρχους ἢ ἐπ' <sup>(5)</sup> ἄλσεα δένδρεων,
- 24 ἢ ποίην χιλῶ εὐαλθέϊ χλωραθέουσαν,  
δμῶν κυανέου Αἴδος πήξειε <sup>(6)</sup> μακέλλαν,  
σῆμα νέον τεύχων, ἢ ἐ πρότερον κεραΐζων.  
Οὐ θέμις ἀμφὶ νέκυσσι βαλεῖν ἱρόχθονα βῶλ[ον],
- 28 πλὴν ὃ κεν αἵματος ἦσι καὶ ἔκγονος <sup>(7)</sup> ἐσσαμένο[ιο] <sup>(8)</sup>,  
(κείνοις δ' οὐκ ἀθέμιστον) [ἐπε]ῖ τιμάορος εἴστωρ <sup>(9)</sup>.  
Καὶ γὰρ Ἀθηναίη τε Ἐριχθόνιον βασιλῆα  
νηῶ ἐ[νκ]ατέθη[κε], [συ]νέστιον ἔμμεναι ἱρῶν.

(1) ἐπὶ appartient à σείσασα. — (2) Pour σείσασα. — (3) Pour ἀτρεῖες. — (4) Pour ἀναθήη. — (5) Le marbre dit *την*, Franz a corrigé. — (6) πήξειε. J'ai adopté la conjecture de Casaubon. — (7) La forme ordinaire est ἔκγονος. — (8) Pour εἴσαμένοιο. La même variante se trouve dans Thucydide III, 58. — (9) L'inscription dit εἴστωρ.



32 Εἰ δέ τῳ [ἄκ]λ[υ]τα ταῦτα, καὶ [οὐκ] ἐπιπέσεται  
αὐτοῖς,

ἀλλ' ἀποτιμήσει <sup>(1)</sup>, μὴ οἱ νήπιτα γένηται ·

ἀλλ[ά μιν ἀ]πρόφατος [Νέμεσις καὶ ῥό]μοσος ἀλάστω[ρ]  
τίσονται, στυγερ[ήν δὲ κυλιν]θήσει κακότητα.

36 Οὐδὲ γὰρ ἴφθιμον Τριόπεω μένος Αἰολίδαο  
ᾧναθ', ὅτε νειό[ν] <sup>(2)</sup> [Δη]μήτερος ἐξαλάπαξεν.

Τῷ ἦτοι ποιήνῃ καὶ ἐπωνυμίην ἀλέασθαι <sup>(3)</sup>  
χώρου, μὴ τοι ἐπηται ἔπι Τριόπειος <sup>(4)</sup> Ἐρινύς.

## B.

40 Μαρκέλλου.

Δεῦρ' ἴτε, Θυβριάδες, νηὸν προτὶ τόνδε, γυναῖκες,

Ῥηγίλλης ἔδος ἀμφὶ θυσοκῶα ἱρὰ φέρουσαι.

Ἡ δὲ πολυκτεάνων μὲν ἔην ἐξ Αἰνεαδάων,

44 Ἀγχίσεω κλυτὸν αἶμα καὶ Ἰθαίης Ἀφροδίτης. 4

Γήματο δ' ἐς Μαραθῶνα, θεαὶ δὲ μιν Οὐραניῶνα[ι]

τίουσιν, Δηῶ τε νέη, Δηῶ τε παλαιή,

τῆσί περ ἱερὸν εἶδος εὐζῶνοιο γυναικὸς

48 ἄγκειται, αὐτὴ δὲ μεθ' ἡρώνησι νένασται 8

ἐν μακάρων νήσοισιν, ἵνα Κρόνος ἐνδρασιλεύει.

Τοῦτο γὰρ ἀντ' ἀγαθοῖο νόου εἴληχεν ἄποινον.

Ὡς οἱ Ζεὺς ᾧκτειρεν ὄδυρόμενον παρακοίτην

52 γήρα ἐν ἀζαλέῳ χήρῃ περικείμενον εὐνή, 12

οὐνεκά σὶ παῖδας μὲν ἀμύμονος ἐκ μεγάρου

ἄρπυιαι Κλωθῶες ἀνηρείψαντο μέλαινα

(1) Ἀποτιμήσοι. — (2) Pour νηόν. — (3) Le marbre porte  
αλσασθαι. — (4) Τροπείος.

- ἡμίσεας πλεόνων· δριῶ δ' ἔτι παῖθε λιπέσθην  
 56 νηπιάχω, ἀγνώτε κακῶν, ἔτι πάμπαν ἀπύστω, 16  
 εἴην σφιν <sup>(1)</sup> νηλής κατὰ μητέρα πότμος ἔμαρψε,  
 πρὶν περ γηραΐητι <sup>(2)</sup> μιγήμεναι ἠλακάτησι.  
 Τῷ δὲ Ζεὺς ἐρίηρον <sup>(3)</sup> ὄδυρομένῳ ἀκόρητο[ν],  
 60 καὶ βασιλεὺς Διὶ πατρὶ φυτὴν καὶ μῆτιν εὐοικῶς, 20  
 Ζεὺς μὲν ἐς Ὠκεανὸν θαλερὴν ἔστειλε γυναῖκα]  
 κῦρητι Ζεφύροιο κομιζέμεν Ἥλυσιήσιν·  
 αὐτὰρ ὁ ἀστερόεντα περὶ σφυρὰ παιδὶ πέδιλα  
 61 δῶκεν ἔχειν, τὰ λέγουσι καὶ Ἐρμάωνα φερῆναι, 24  
 ἦμος ὅτ' Αἰνειῶν πολέμου ἐξῆγεν Ἀχαιῶν,  
 νύκτα διὰ δνοφερῆν· ὁ δὲ οἱ περὶ ποσσὶ σαωτῆ[ρ]  
 πανφανῶν ἐνέκειτο σελη[ναίη]ς κύκλος [αὐγῆς].  
 68 τὸν δὲ καὶ Αἰνεάδαι ποτ' ἐνερράψαντο πεδίλ[ω] 28  
 [ἔμμεναι ὀψιγόνοισιν εὐ]ηγενέεσσι γέρα.  
 Οὗ [μιν ὄ]σσηται, καὶ Κεκροπίδην περ εὐόντα,  
 Τυρση[νῶν ἀρχ]αῖον ἐπισφύριον γέρας <sup>(4)</sup> ἀνδρῶν,  
 72 Ἔρσης ἐκγεγαῶτα καὶ Ἐρμέω, εἰ ἐτεὸν δῆ 32  
 Κήρυξ <sup>(5)</sup> Ἡρώδεω πρόγονος Θησηϊάδαο.  
 Τοῦνεκα τιμήεις <sup>(6)</sup> καὶ ἐπώνυμος, ἧ μὲν ἄνασσα[ν]  
 ἐς βουλὴν ἀγέρεσθαι, ἵνα πρωτόθρονες ἔδραι·  
 76 Ἑλλάδι δ' οὔτε γένος βασιλεύτερος, οὔτε τι φωνή[ν] 36  
 Ἡρώδεω· γλῶσσαν δέ τέ μιν καλέουσιν Ἀθηνέων.  
 Ἡ δὲ καὶ αὐτὴ περ καλλίσφυρος Αἰνειῶνη  
 καὶ Γανυμηδείη καὶ Δαρδάνειον γένος ἦην  
 80 Τρωὸς Ἐριχθονίδαο. Σὺ δ', εἰ <sup>(7)</sup> φίλον, ἱερά ρέξαι 40

(1) σφιν. — (2) Γηραΐησινεπιμιγήμεναι. — (3) Le marbre porte ἐπίηρον. — (4) Τέρας. — (5) Κήρυχ. — (6) Pour τιμήεις. — (7) i.

- καὶ θῦσαι (θυέων ἀτάρ οὐκ ἀέκοντος ἀνάγκη) ·  
 εἰκέ τοι <sup>(1)</sup> εὐσεβέεσσι καὶ ἡρώων ἀλεγίζειν.  
 Οὐ μὲν γάρ θνητῆ, ἀτάρ οὐδὲ θέαινα τέτυκται ·
- 84 Τοῦνεκεν οὔτε νεῶν ἱερὸν λάχεν, οὔτε τι τύμβος[ν], 44  
 οὐδὲ γέρα θνητοῖς, ἀτάρ οὐδὲ θεοῖσιν ὁμοῖα.  
 Σῆμα μὲν οἱ, νηῶ ἴκελον, δῆμῳ ἐν Ἀθήνῃς <sup>(2)</sup>,  
 ψυχῇ δὲ σκῆπτρον Ῥαδαμάνθυος ἀμφιπολεύει.
- 83 Τοῦτο δὲ Φαυστεινῆ κεχαρισμένον ἦσται ἄγαλμ[α] 48  
 δῆμῳ ἐν Τριόπεω, ἵνα οἱ πάρος εὐρέες ἀγροί,  
 καὶ χοροὶς ἡμερίδων καὶ ἐλαιήεντες ἄρουραι.  
 Οὐ μιν <sup>(3)</sup> ἀτιμήσειε θεῆ βασιλεία γυναικῶν
- 92 ἀμφίπολον γεράων ἔμεναι καὶ ὀπάονα νύμφην. 52  
 Οὐδὲ γάρ Ἰφιγένειαν εὐθρονος Ἰοχέαιρα,  
 οὐδ' Ἐρσθην γοργῶπις ἀπητίμησεν Ἀθήνη,  
 οὐδέ μιν ἠρώνησι παλαιῆσιν μεδέουσα
- 96 Καίσαρος ἰφθίμιο παρόψεται ὄμπνια μήτηρ 56  
 ἐς χορὸν ἐρχομένην προτεράων ἡμιθεάων,  
 ἢ λάχεν Ἠλυσίησι χοροστασίησιν ἀνάσσειν,  
 αὐτῆ <sup>(4)</sup> τ', Ἀλκμήνῃ <sup>(5)</sup> τε, μάκαιρά τε Καδμειῶνῃ.

## Α.

## INVOCATION A PALLAS ET A NÉMÉSIS.

« Vénérable maîtresse d'Athènes, fille de l'onde, et toi qui examines les œuvres des mortels, Oupis de Rhamnunte, voisines les plus proches de Rome aux cent portes : ô déesses, honorez donc aussi ce lieu fertile, le pays hospitalier de Triopas, ami de Déo, afin que, chez les immortels, on vous compte également parmi les déesses

(1) Le marbre porte εἰδετοί. Orelli a corrigé. — (2) Αθηνῆς. — (3) Μην. — (4) Αυτή. — (5) Αλκμνη (sic).

triopéennes ! (7) De même que vous allez à Rhamnunte ou à Athènes, aux vastes plaines, après avoir quitté le palais de votre père, maître du tonnerre retentissant : de même venez vite dans cette vigne abondante en raisins, parcourez les semences d'épis et les arbres pleins de grappes, et l'herbe tendre des prairies. (12) Car c'est à vous qu'Hérode a consacré cette sainte terre, aussi loin que le mur circulaire l'entourne, pour qu'elle reste immuable et inviolable à la postérité. » (15) Mais elle, Athéné, agitant du haut de sa tête immortelle le terrible cimier, a fait un signe d'assentiment à Hérode (pour lui promettre) que ce ne sera pas impunément qu'on en arrachera une seule glèbe ou une pierre ; car quiconque commet un crime contre les statues des dieux doit craindre les lois des Parques.

(20) « Écoutez, ô voisins, et vous, agriculteurs limitrophes : Cette terre est sacrée, ses déesses sont immuables et très-honorées et disposées à prêter l'oreille. Les rangées de vignes ou les massifs d'arbres, ou l'herbe qui verdoie pour devenir une pâture bien nourrissante, que personne n'y mette le hoyau, ministre du sombre Hadès, soit pour y élever un nouveau tombeau, soit pour détruire l'ancien. (27) Il n'est permis à qui que ce soit d'enterrer un mort sous cette glèbe consacrée, à moins d'être du sang et de la famille de celui qui a érigé (le tombeau), — alors on en aurait le droit, — car il s'y trouve un témoin qui exerce la vengeance ! (30) Athéné a enterré le roi Erichthonios dans son propre temple, pour qu'il partage son autel. — Mais si quelqu'un n'écoutait pas ces paroles, s'il n'obéissait point (aux déesses) et qu'il leur manquât de respect, il ne demeurerait pas impuni. Némésis, dont on ne prononce pas le nom, et la toupie magique, vengeresse des crimes, le puniront, et il deviendra la victime d'un affreux malheur. Car son courage, si grand qu'il fût, ne servit

*en rien à Triopas, petit-fils d'Éole, lorsqu'il eut détruit le temple de Déméter. (38) Fuyez donc le châtement (prédit) et le nom de cet endroit, afin que l'Érinys triopéenne ne vous poursuive pas! »*

## B.

### CONSÉCRATION DE LA STATUE DE RÉGILLA.

(Vers) de Marcellus.

*Accourez vers ce temple, matrones du Tibre, et portez l'encens sacré autour de la statue de Régilla. Elle descend des riches fils d'Énée, illustre sang d'Anchise et d'Aphrodite du mont Ida. Elle s'est mariée à Marathon; les déesses célestes, la nouvelle et l'ancienne Déo, l'honorent : c'est à elles que la sainte statue de cette femme à la belle taille est consacrée. (48) Mais elle-même demeure parmi les héroïnes, dans les îles des Fortunés, là où règne Kronos, car tel est le prix qu'elle a reçu en récompense de ses bons sentiments. C'est ainsi que Zeus eut compassion de l'époux qui se lamentait, couché dans sa triste vieillesse sur un lit solitaire; parce que les Parques noires et rapaces avaient enlevé de son magnifique palais la moitié de ses enfants. (55) Deux enfants (lui) restaient encore, tout jeunes, ignorant leur malheur, ne sachant quelle (bonne) mère le destin impitoyable leur a ravie, avant qu'elle eût touché aux fuseaux de la vieillesse. A lui (Hérode), qui pleurait sans cesse la fidèle (épouse), Zeus et l'empereur, ressemblant au père Zeus par sa figure et par sa sagesse (ont donné une consolation); (61) Zeus envoya la jeune femme à l'Océan, où il la fit enlever par les souffles élyséens de Zéphyr; mais l'empereur accorda au fils (de Régilla), de porter aux chevilles des sandales brodées d'étoiles, telles qu'Hermès en portait, à ce que l'on dit, lorsqu'il déroba, par une nuit sombre, Énée à la guerre*



des Achéens; autour de ses pieds était posé le cercle sauveur, brillant comme les rayons de lune [le croissant]. (68) Les descendants d'Énée le cousaient autrefois à leurs sandales, pour qu'il servît d'ornement honorifique à leur noble postérité.

Bien qu'il soit Athénien [le fils d'Hérode], il ne se montrera pas indigne de cette chaussure, ancienne décoration des Étrusques, car il descend d'Hersé et d'Hermès, si en vérité Céryx est l'aïeul d'Hérode le Théséide. (74) C'est à ce titre qu'Hérode obtint de hautes dignités, devint consul et fut admis dans ce sénat certes princier, à l'endroit où sont les premiers sièges. La Grèce ne possède personne qui soit plus royal de famille ou d'éloquence qu'Hérode : on l'appelle « la langue d'Athènes. »

— (78) Mais elle aussi, la femme aux belles chevilles, descendant d'Énée et de Ganymède, était de la race de Dardanos et de Tros, fils d'Erichthonios.

Toi, si tu veux, offre (lui) des sacrifices et immole des victimes, — ceux qui n'en ont pas envie ne sont pas forcés de sacrifier, — mais il sied aux hommes pieux d'avoir soin des héros. (83) Car Régilla n'est plus mortelle, et cependant elle n'est pas déesse; elle n'a donc ni temple sacré, ni tombeau, ni ces hommages dus aux mortels, ni les honneurs que l'on doit aux Dieux. Elle a un monument semblable à un temple chez le peuple d'Athènes, mais son âme voltige autour du sceptre de Rhadamanthe. — (88) Cette statue a été érigée, à la satisfaction de Faustine, dans le pays de Triopas, là où jadis elle possédait de vastes campagnes, une rangée de vignes et des champs d'oliviers. L'impératrice, déesse (protectrice) des femmes, ne dédaignera pas d'être la prêtresse de son culte, sa nymphe et sa compagne. (93) Car la déesse qui aime les flèches [Diane], assise sur son beau trône, n'a pas dédaigné Iphigénie; et

*Athéné, au regard terrible, n'a pas repoussé Hersé. La mère bienveillante du puissant César [Domitia Lucilla], reine des anciennes héroïnes, ne la négligera pas non plus, quand elle entrera dans le chœur des anciennes demi-déeses; elle qui, avec Alcmène et la fille bienheureuse de Kadmos, fut chargée de présider à l'arrangement des danses élyséennes.*

Depuis le beau travail d'Ennio Quirino Visconti, ces deux inscriptions sont appelées *triopéennes*, parce qu'elles figuraient anciennement dans le *Triopium* (Τριόπειον), maison de campagne d'Hérode Atticus.

*Tibérius Claudius Hérode Atticus*, célèbre sophiste grec, a vécu sous les empereurs Adrien, Antonin le Pieux et Marc-Aurèle. Né à Marathon, au commencement du 11<sup>e</sup> siècle, et distingué autant par son talent que par sa richesse prodigieuse, il gagna, pendant le séjour d'Adrien à Athènes (en 125), la confiance de ce prince, qui le nomma préfet des villes libres de l'Asie. Plus tard, en 140, il devint, à Rome, professeur d'éloquence de *Lucius Vérus* et de *Marc-Aurèle*, fils adoptifs d'Antonin le Pieux; l'année 143 le vit consul. C'est vers cette époque qu'il épousa sa seconde femme (1), dont la mémoire est célébrée dans les inscriptions triopéennes. *Appia Annia Régilla* appartenait à l'une des plus nobles et des plus riches familles de Rome; son frère était *Appius Annius Atilius Bradua* (consul en 160); le *Triopium* faisait partie de sa dot. Quatre enfants naquirent de ce mariage avec Hérode, quand Régilla, dans le huitième mois de sa grossesse, mourut subitement vers 161, à la suite d'une fausse couche. Le bruit se répandit que son mari l'avait fait fouetter par son affranchi Alcimédon, et le frère de la défunte, le consulaire Bradua, déposa contre Hérode une accusation de meurtre. Le jury ayant acquitté le prévenu, Hérode s'abandonna à une ostentation de douleur sans pareille dans

---

(1) La première était *Vibullia Alcia*, connue par deux inscriptions athéniennes : Corpus, 993, Ἐπιγραφαὶ ἀνεκδότοι (Athènes 1860), n. 46.

l'histoire. Toute sa maison (à Marathon) fut voilée en signe de deuil ou vêtue de marbre noir (1). Il ensevelit Régilla sous une chapelle sépulcrale, éternisant la mémoire de la défunte par la construction du fastueux théâtre de l'Odéon à Athènes. Ce fut dans le même épanchement de son chagrin qu'Hérode plaça la statue de l'héroïne Régilla dans le sanctuaire du Triopium, à côté de Cérès, de Kora, de Némésis, de Faustine l'Ancienne, et des divinités souterraines (2) auxquelles ce temple était dédié. Il nous est difficile de juger la véritable valeur de cette affliction d'un mari philosophe ; les contemporains la regardaient comme fausse (πλάσμα) ; mais toute la vie d'Hérode est trop pleine d'excentricités pour que nous puissions entrevoir, à cette distance, s'il était innocent de la mort de sa femme, ou si tout cet appareil de douleur ne servait qu'à étouffer la voix de sa conscience.

En 171, Hérode entreprit encore un grand voyage à Sirmium, où se trouvait alors Marc-Aurèle avec son état-major. Il mourut peu d'années après, vers 177, à l'âge de 76 ans, et fut enterré à Athènes, dans le grand stade qu'il avait fait construire.

Il ne me reste plus qu'à expliquer quelques détails de ces deux... dois-je dire *poésies*?... éminemment savantes.

1. La « *maîtresse d'Athènes* » est naturellement Pallas-Athéné, appelée ici *filles de l'onde* (τριτογένεια), parce que toutes les divinités grecques sont, dans leur origine, des divinités aquatiques. — Οὐπις (Ἔπις, voyant au loin), est un des noms d'Artémis-Némésis, déesse de la lune, qui devint plus tard exclusivement déesse de la vengeance (3). Son temple principal était à *Rhamnunte*, ville située sur la côte de l'Attique, et sa statue avait été sculptée par Agorakritos, dans l'atelier même de Phidias. Ce n'est point par hasard que Pallas et Némésis habitent, avec les déesses éleusiniennes Déméter et Kora, la même chapelle (σύναχοι) du Triopium ; Hérode les

(1) Un de ses amis lui reprocha ironiquement de manger des radis blancs dans un palais en deuil : ἀδικεῖ Ῥήγιλλαν Ἡρώδης λευκὰς ῥαφανίδας σιτούμενος ἐν μελαίνῃ οἰκίᾳ. — (2) Inscription en orthographe archaïque (*Corpus*, 26) : Καὶ ἠορ κίονες Δέμετρος καὶ Κόρες ἀνάθεμα καὶ γθονίον θεῶν. — (3) Voir v. 34.



avait sans doute choisies parce que, dans sa patrie, l'Attique, ces quatre déesses étaient les plus adorées.

3. Ces déesses sont appelées *voisines de Rome*, le Triopium ne se trouvant qu'à une distance de 3 milles de cette ville (ἐπὶ τῷ τρίτῳ ἐν τῇ ἰσοδῶϊ τῇ Ἀππίαί, *Corpus* n. 26). Dans les mots à *cent portes* il y a exagération, mais Rome avait en effet une circonférence qui, du temps de la domination gothique, s'élevait encore à 21 milles.

5. Δῆλῳ est un nom relativement moderne de Déméter (Δῆλῳ-μήτις). — *Triopas*, roi de Dotion, en Thessalie, s'opposa à l'introduction du culte de cette déesse et détruisit, de concert avec son fils Erysichthon, le temple (v. 37) et le bois sacré de Cérès. Puni de ce forfait par une faim perpétuelle, il émigra en Asie Mineure et bâtit, pour apaiser le courroux de la divinité, un temple sur le promontoire (Τριόπιον) de Cnide. Désormais il fut appelé « *ami de Cérès*. » La légende de Triopas est une des plus contradictoires, car le nom de son fils Ἐρυσίχθων (de ἐρύειν-χθών, *remuer la terre*), ainsi que cette faim insatiable et la translation du roi défunt aux astres, lui donnent plutôt le caractère d'un roi-laboureur, qui devait être le favori de Cérès. Mais il faut se rappeler que les grandes divinités grecques ne sont devenues grandes qu'en se mettant à la place d'une multitude de divinités locales, et que l'introduction de leur culte rencontrait souvent de sérieux obstacles à cause du culte déjà existant d'une divinité analogue.

9-11. La description de cette campagne rappelle celle des jardins d'Alcinoüs dans l'Odyssée (VII, 412 s.). Les δένδρεα βοτρυόεντα sont les ormes, qui, en Italie, servent d'appui aux vignes.

17. Après νήποινον, il faut suppléer ἔσεσθαι.

24. J'ai réuni les deux mots χλωρὰ θέουσαν dans un seul verbe χλωραθέω *viresco*. De même il faut lire dans Théocrite (Idylle 25, 158), ἐν ὕλη χλωραθεούσῃ, et dans Hésiode (Scutum Herc. 146) δδόντων λευκαθεόντων (*albescentium*).

25. La hache est appelée δμωή Ἀΐδος (*Plutonis ministra*), parce qu'elle sert à élever des tombeaux. Sur notre inscription sépulcrale d'*Aurélius Onésimus*, on voit une hache

enfouée dans un billot. Les rapports qu'elle peut avoir avec la formule *sub ascia dedicare* ne sont pas clairs.

30. Le roi d'Athènes Erichthonios était enterré dans le temple même de Pallas (ἐν τῷ τεμένει τῆς Ἀθηνᾶς. Apollodore, III, 14, 7. — Homère, Iliade 2, 547).

31. Hérode avait l'habitude de ne jamais omettre les malédictions sur les monuments qu'il élevait. Ainsi on lisait sur les colonnes placées à l'entrée du Triopium : καὶ ὁδεὶν θεμιτὸν μετακινῆσαι ἐκ τοῦ Τριοπίου . . . . . ὁ γὰρ λόγιον τοῖσι κινῆσαντι. μάρτυς δαίμων ἐνηοδία (*Hécate*), et son biographe dit expressément, à l'endroit où il parle de la manie qu'avait Hérode d'élever des statues à ses esclaves : οὐκ ἀφανῶς, ἀλλὰ σὺν ἀραῖς τοῦ περικόποντος ἢ κινήσαντος (*Philostrate* X, p. 558).

Le ῥόμβος ἀλάστωρ « la toupie vengeresse » n'est autre chose que la roue magique qu'on tournait en prononçant des formules d'exécration contre celui qui devait être ensorcelé (*Théocrite*, Idylle II, 30, avec le scoliaste de II, 17. — *Horace*, Épode 17, 7).

37. D'après une autre version de cette légende, c'est le temple qui fut détruit (*Hygin*, *Astron.* XIV, p. 452 Stav.).

39. Μή τοι = μή σοι.

40. Μαρκέλλου. Le seul poète de ce nom, dans l'époque des Antonins, est Marcellus de Sida, en Pamphylie, auteur d'un poème sur la médecine (ιατρικά) en quarante-deux livres. Mais le petit fragment que nous en possédons (περὶ ἰχθύων) ne nous permet pas de prononcer sur l'identité de son auteur avec le nôtre. Quant aux deux inscriptions triopéennes, on a eu tort d'en attribuer la première à Hérode lui-même : elles sont apparemment dues au même poète.

41. Le nom grec du Tibre est plus ordinairement Θύβρις ou Τίβρις.

42. Le mot ἔδος (siège) a ici la signification de statue (ἄγαλμα, v. 47, 48).

43, 44. *Annia Régilla* semblérait avoir été parente de la famille Julienne, puisqu'elle tirait son origine de Julus, fils d'Énée. La prédilection des anciennes familles romaines pour les grandes généalogies est connue, et la noblesse

grecque ne manquait pas de les imiter. Hérode lui-même prétendait descendre d'un des fils d'Éaque.

46. Verbalement : elle s'est mariée *pour aller* à Marathon, avec Hérode qui y était né.

46. Δηὸ πλαιή est Cérés; Δηὸ νέη est l'impératrice Faustine l'Ancienne (voir v. 88), épouse d'Antonin le Pieux, morte en 894 (141 de J.-C.). Les médailles la représentent souvent en Cérés.

49. L'idée et la forme de ce vers (τοῖσιν Κρόνος ἐμβασιλεύει) sont empruntées à Hésiode (ἔργα κ. γ. 169). Les îles fortunées de la mythologie grecque se trouvaient dans l'Océan, au delà des colonnes d'Hercule; d'après une autre légende, ce serait plutôt l'île de Sardaigne.

53. Régilla avait eu quatre enfants; *Panathénaïde* et un enfant dont nous ne connaissons pas le sexe moururent avant elle; *Elpinice* et *Atticus* lui ont survécu.

54. Autrefois les trois Parques s'appelaient κλωθῶες (fileuses) ou κατακλώθεις; plus tard on ne donna ce nom qu'à l'une d'entre elles. Ἄρπυιαι a ici le sens d'un simple adjectif.

57. Le marbre porte σφι, comme v. 37 ετῆ.

58. Les fuseaux (ἑλακῆται) sont ceux des Parques.

60. Antonin le Pieux.

61. Voir v. 49.

62. Αὔραι ἡλύσαι, parce qu'elles conduisent à l'île des Fortunés, qui, dans Homère, s'appelle Ἡλύσιον πεδῖον (*plaine à venir*; ἡλυσις = ἔλευσις).

63. *Atticus* le fils, consul en 185, montra dans sa jeunesse des talents très-médiocres, et fut déshérité par son père. Antonin le Pieux lui conféra la dignité patricienne, comme nous l'indique une inscription : τὸν ἐκ ταύτης | παῖδα εἰς τοὺς εὐπα|τριδᾶς ἐν Ῥώμῃ ἐνέγρα | ψεν Ἀντωνῖνος αὐτο|κράτωρ, Εὐσεβῆς ὁ | πὸ τῆς πατρίδος καὶ | πάντων κληθεῖς, | ἀνενεγκῶν εἰς τὴν | βουλήν συνκλήτου | δόγματι (Corpus 6185). — Les πέδιλα ἀστερόεντα et v. 67 le κύκλος ἀργῆς σεληνάτης signifient l'emblème des patriciens, le petit croissant d'ivoire (*lunula*, σεληνίς) qui était attaché à leur chaussure et qui emboîtait probablement le talon,

69. Je n'ai pas touché à la forme γέρᾱα, qui est aussi sûre que κέρᾱα dans *Orphée*, περὶ λίθων, 238. Buttman, je le vois, la défend également : Grammaire I, 200.

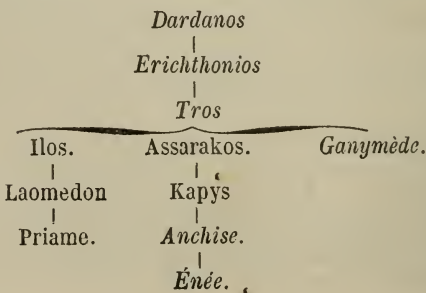
70. Mot à mot : l'antique ornement des Étrusques ne le repoussera pas (*Servius Aen.* 8, 458, appelle ces chaussures *tusca calceamenta*), bien qu'Hérode soit Athénien (Cécropide et Théséide), et par conséquent d'origine moins ancienne que les Étrusques; car son aïeul *Céryx*, fondateur d'une famille sacerdotale, était fils d'Hermès et d'Hersé, fille de Cécrops (ou, d'après d'autres traditions, de l'une de ses sœurs Aglauros et Pandrosos).

74. Hérode était sénateur (τιμῆεις) et consul (ἐπώνυμος) de l'année 143, avec C. Bellicius Torquatus. Depuis le commencement du II<sup>e</sup> siècle, la noblesse grecque et même les riches orientaux pouvaient entrer au sénat.

\*Ανασσα βουλή, comme en latin *dominus senatus*. Dans les séances du sénat, les consuls et les consulaires étaient assis aux premiers rangs des banquettes.

77. L'éloquence d'Hérode, le βασιλεὺς λόγων, est constatée par plusieurs témoins. Aulu-Gelle dit : *Herodes Atticus, vir et græca facundia et consulari honore præditus* (I, 2, 1). — *Herodem Atticum. . . . Athenis disserentem audivi græca oratione* (contra ἀπάθειαν Stoicorum) *in qua fere omnes memoriæ nostræ universos gravitate atque copia et elegantia vocum longe præstitit* (XIX, 12, 1).

79. Voici la généalogie de ces princes troyens, prétendus ancêtres de Régilla :



82. Εἶχε = ἔοικε.

83. Μὲν γὰρ = μὲν γάρ.

84, 86. Ναὸς (ou νεώς) est le temple d'une divinité, une *cella* entourée d'un péristyle, ou ayant au moins deux colonnes à sa façade principale. Le monument de Régilla était seulement νεῶς ἱκελον, il ressemblait à un temple, par conséquent c'était une chapelle (ἱερεῖον), telle qu'on les consacrait aux héros et héroïnes. Le culte de ces défunts n'était pas obligatoire (v. 81), mais on le recommande ici comme preuve de piété. A l'époque romaine, les mots ἥρωις et ἡρώϊνη se disaient de toutes les personnes défuntes et ne signifient guère plus que μακαρίτης et μακαρῖτις (*bienheureuse*); sur les inscriptions de Théra, le verbe ἀφηρωίζειν est synonyme de θάπτειν, *enterrer*.

86. Voir l'inscription du *Corpus* 6145 : Ἡρώδης μνημεῖον καὶ | τοῦτο εἶναι τῆς αὐτοῦ | συμφορᾶς καὶ τῆς ἀρε | τῆς τῆς γυναικός. | Ἔστιν δὲ οὐ τάφος · τὸ γὰρ σῶμα ἐν τῇ Ἑλλάδι | καὶ νῦν παρὰ τῷ ἀνδρὶ | ἔστιν.

87. Rhadamanthe, fils de Zeus et frère de Minos, est roi des Iles fortunées.

88. Sur *Faustine*, voir v. 46.

89. Le Triopium était propriété de Régilla. Ἀννία Ῥήγιλλα, | Ἡρώδου γυνή, τὸ φῶς | τῆς οἰκίας · [ῆς]τινος ταῦ | τα τὰ χωρία γέγονεν. | *Annia Regilla*, | *Herodis uxor*, | *lumen domus*, | *cuius hæc* | *prædia* | *fuerunt*. | *Corpus*, n. 6184, et *Stephani*, *Reise durch Nordgriechenland*, pl. 2, 1.

90. Ἐλαιήεντες pour ἐλαιήεσσαί.

93. Iphigénie était enterrée dans le temple même d'Artémis, à *Brauron*. Du temps de Pausanias, on montrait aussi son tombeau à Mégares. Quant à *Hersé*, l'une des filles de Cécrops (voir v. 70), on ne dit pas ailleurs qu'elle était prêtresse de Pallas.

96. Le *César* est Marc-Aurèle; sa mère, *Domitia Lucilla*, morte entre 909 et 911.

99. Alcèmène, mère d'Hercule, épousa, dans les îles fortunées, le roi Rhadamanthe. La fille de Cadmos est Sémélé.



Deux dalles de marbre pentélique, trouvées sous le pontificat de Paul V, l'une (A) vers 1606, l'autre (B) vers 1617, sur la voie Appienne, à 3 milles de Rome. Villa Borghèse Pinciana (1).

## A.

*Federicus Morellius*, epigrammata in imagines ducum, regum, imperatorum; accessit vetus inscriptio græca, nuper ad Urbem in via Appia effossa, quæ dedicationem fundi continet ab Herode facta. Lutetiæ, 1607, 4<sup>o</sup> (il n'y a que la traduction en vers latins). — *Casaubonus*, de satyrica poesi, seconde édition, 1609 (Roma nuper accepit senator Jacobus Gillotus, missu Christophori Puteani, Claudii filii, Parisiensis. Fuerat autem, ut scribebat idem Puteanus, ante paucos dies ad Urbem in via Appia inventum ac præsentem se terra erutum). Reproduite dans *Thomas Crenius*, museum philologicum (Lugduni Bat. 1699), p. 335.

## AB.

*Salmasius*, duarum inscriptionum veterum Herodis Attici explicatio, scripta Divione X Kal. Apriles 1618 (Jacobus Syrmundus hanc ἐπιγραφὴν Roma attulit ad ipsum marmor a se descriptum) — *Polenus*, Thesauri supplementum II, 608-633. — *Jacomo Manilli* (Guardarobba), villa Borghese, Roma 1650 (p. 129-137). — *Spon*, Miscellanea (1685), p. 322-327 (vidi et perlegi Romæ in V. Borghesia, post *Arcudium*), avec un essai de commentaire par Arcudius. — *Domenico Montelatici*, Descrizione della villa Borghese. Roma 1700, p. 47-60. — *E. Q. Visconti*, Iscrizioni greche triopee ora Borghesiane, Roma 1794, avec 2 planches (Opere varie, I. 237-362). — *Jacobs*, Anthologia græca II, 300 (tome III, pl. 14-17), et Anth. Palatina appendix n. 50, 51. — *Clarac*, Cat. n. 211; Musée n. 501, et Inscript. pl. 7-9. — *Franz*, Corpus 6280.

A. Hauteur 0,67. — Largeur 0,36.

B. Hauteur 1,17. — Largeur 0,52.

---

(1) Le fondateur de la Villa Pinciana, cardinal Scipion Borghèse, était neveu du pape Paul V. Dans son jardin, nos inscriptions étaient placées devant un temple imitant l'entrée du Triopium, et encadrées dans deux autels dont les faces latérales présentaient la traduction latine de Saumaise et une version italienne. A la quatrième face on lisait : *Herodis . Attici | et . Annix . Regillæ | monumenta . græca | a . duobus . inde . sæculis | Appia . via . e . Triopio . eruta | et . præstantium . ingeniorum | lucubrationibus . industria | denuo . tribus . linguis . loquentia | ex . abditis . locis | in . celebriorem . translata . sunt | A(nno) 1783*. Voir la vignette du livre de Visconti.

## 9. PRIÈRE A CYBÈLE D'ANDIRES.

Ἀνδερηνῆ | Γλύκιννα Μηνοφῶντος θεῶ | ἀγνῆ εὐχίην.

*Glycinna* (fille) de *Ménophon* (adresse) une prière à la chaste déesse d'Andires.

Dans un naos (temple) sépuleral avec frontispice décoré d'une rosace, le buste archaïque de Cybèle vu de face est représenté. La déesse est coiffée de la couronne murale crénelée; ses cheveux retombent en longues tresses sur les épaules; dans sa main droite on voit un balsamarium (flacon à essences); sa main gauche tient une pomme.

La déesse Cybèle avait un temple très-célèbre à Andires (τὰ Ἀνδειρα), en Mysie. Elle paraît ici dans le costume et avec les attributs de Vénus Cyprïote, ces deux cultes s'étant complètement amalgamés en Asie Mineure. Les Lydiens et les Phrygiens appelaient les deux déesses d'un seul nom : Κυβίθη, et l'hymne homérique sur Vénus s'adresse à une μήτηρ ὄρεία, telle que l'était Cybèle sur le mont Ida.

Dubois, Cat. Choiseul, 143. — Clarac, Cat. 637; Musée n. 23, pl. 150, et Inscript. pl. 46. — Franz, Corpus 6836.

Hauteur 0,34, — Largeur 0,24.

## 10. INSCRIPTION VOTIVE DE SOTÉRIDÈS, PRÊTRE DE CYBÈLE.

A. [Ι]ππαρχοῦτος Βουλευίδου τοῦ Μητροδώρο[υ] |  
 B. Σωτηρίδης Γάλλος εὐξάμενος Μητρι Κρι[σίανω] |  
 [ύ]πὲρ τοῦ ἰδίου συμβίου Μάρκῳ Στλακκίῳ  
 Μάρ[κου υἱ] | [οὔ] τοῦ στρατευσαμένου ἐν τῇ  
 ἑξαποσ[τολείσῃ] | [συ]νμαχίᾳ εἰς Λιδύην, ἐπὶ  
 Θεογνήτου τοῦ. . . . . | . . . . . που ἱππαρχέω<sup>(1)</sup>,  
 τῷ αὐτοκράτορι Γαίῳ [Ἰουλίῳ Γαῖ] | ου υἱεῖ<sup>(2)</sup>

(1) Le marbre porte ἱππαρχέωι. — (2) Pour υἱῶ.

Καίταρι, ἐν νηὶ τετρήρει, σωθ[ῆναι<sup>(1)</sup> αἰχμα] | [λ]ω-  
 τισθέντα ἐκ Λιβύης καὶ ἀπαχθέν[τα εἰς δουλεί- |  
 [α]ν, καὶ τῆς θεᾶς εἰπάσης μοι κατ' ἄναρ  
 ἐπιφανείσης], | [ὅ]τι ἤχμαλώτισται Μάρκος, ἀλ[λ'  
 ὅ]τι ἤδη σέσωσται τοῦς] | [πολεμίους καθ]ηδύων  
 ἐπικα[ιρίως, Μητρι Μεγάλῃ τήν] | [στήλην  
 εὐχαριστῶν ἀνέθηκα].

*Sous l'hipparque Bouleidès, (fils) de Métrodoros.*

(Moi) Sotéridès, prêtre de Cybèle, j'ai prié la Mère-Reine pour mon ami Marcus Stlaccius, fils de Marcus, qui, sous l'hipparque Théognétos, fils de . . . . . pos, avait pris part, sur un vaisseau à quatre bords, à la campagne libyenne, avec l'armée auxiliaire envoyée à l'empereur Gaius Julius César, fils de Gaius; (j'ai récité des prières) pour qu'il fût sauvé, (lui) qui avait été fait prisonnier en Libye et emmené de là dans l'esclavage. Et lorsque la déesse me parut dans un rêve et me dit qu'en effet Marcus avait été fait prisonnier, mais que déjà il s'était sauvé, en apaisant ses ennemis à propos, j'ai élevé cette stèle à la Grande Mère en témoignage de ma reconnaissance.

Le bas-relief représente un *criobole* (sacrifice d'un bélier). Une prêtresse, suivie d'un jeune musicien jouant de la double flûte, et précédée de l'esclave qui conduit la victime, s'approche d'un chêne, arbre sacré où une paire de cymbales est suspendue. Plus loin on voit un petit autel, derrière lequel se tient une femme portant sur la tête un plat chargé d'offrandes. — Au-dessus de l'inscription A se trouve le fragment d'un second relief, qui représentait probablement Cybèle et ses lions.

L'expédition de Jules César contre l'armée de Scipion et du roi Juba remonte à l'année 708 (46 avant J.-C.), et ce fut en 707 que Théognétos, hipparque (c'est-à-dire *archonte épo-*

(1) Le marbre porte seulement σωτ, mais je ne trouve pas d'autre mot pour remplir la lacune; il ne faut pas songer au nom Σωτηρίδης.



*nyme*) de Cyzique, lui envoya des vaisseaux de guerre ; notre marbre votif daterait donc de l'année même de la bataille de Thapsus. Les *Galles* (Γάλλος est un mot phrygien) étaient les prêtres-eunuques de la Mère des Dieux ; le sacrifice de bélier s'adressait spécialement à Attis, favori de la déesse ; les cymbales et la double flûte étaient les instruments ordinaires de son culte bruyant.

Rapportée de Cyzique, d'après la conjecture très-probable de M. Bœckh (approuvée par Marquardt, de Cyzico, p. 91).

*Dubois*, Cat. Choiseul, 160. — *Osann*, p. 371, 37. — *Bouillon* III, Cippes et inscript. pl. 1, 7. — *Clarac*, Cat. 551 ; Musée n. 256 pl. 214, et Inscript. pl. 23. — *Welcker*, Annali romani V, 161. *Bœckh*, Corpus 3668.

Hauteur 0,66. — Largeur 0,50.

#### 11. STÈLE DÉDIÉE A CYBÈLE (Salle de l'Asie Mineure).

Ἀπολλώνιος Δειαπιανὸς | κατὰ ἐπιταγή[ν].

*Apollonios Diaptianos* <sup>(1)</sup>, par ordre (de la divinité).

Partie inférieure d'une stèle votive : un homme fait une libation sur un autel, près duquel sont placés un bélier et deux jeunes filles. La divinité à laquelle on sacrifie est donc très-probablement Cybèle.

Rapportée de Cyzique et donnée, en 1854, par M. Waddington.

*A. de Longpérier*, Bulletin arch. de l'Athenæum français, 1855, p. 60.

Hauteur 0,47. — Largeur 0,47.

#### 12, 13. INSCRIPTIONS VOTIVES DÉDIÉES A DÉMÉTER ET A PROSERPINE PAR FABIVS, DADOUQUE D'ÉLEUSIS.

a. Δήμητρι καὶ Κόρη[ι] | Φάβιος | δαδοῦχος.

b. [Δήμη]τρι καὶ Κ[όρη] | Φάβιος | δαδο[ῦ]χο[ς].

(1) Ce mot doit signifier *Διαπτός*, jeté par Jupiter, d'origine divine.

La fonction de porte-flambeau (δαδοῦχος et δαδουχήσασα) du temple d'Éleusis appartenait, encore du temps de Pausanias, à la famille des Lycomides, et il est probable que les Fabiens faisaient partie de cette famille pontificale.

Nos inscriptions, aux caractères presque cursifs, datent du III<sup>e</sup> siècle.

Trouvées à Athènes, dans le temple de Minerve Poliade (et non à Éleusis, comme le dit par erreur le Catalogue Choiseul). La deuxième inscription formait autrefois le revers de la première.

Stuart, Antiquités attiques II, 22. — Dubois, Cat. Choiseul n. 211. Bœckh, Corpus 486. — Clurac, Cat. 635, 635 bis; Musée de sculpture n. 467, 468; Inscript. pl. 46. 47.

Hauteur 0,41. — Largeur 0,26.

#### 14. STATUE DÉDIÉE A DIONYSOS.

Καρτίνικος | Ἀνθῆς | Θεάνορος | τὸν ἀνδριάντα |  
 Διονύτῳ. | Σίμος Θεμιστοκράτους | Σαλαμίνιος  
 ἐπ[ο]ίησε.

*Kartinikos* (et) *Anthès*, (fils) de *Théanor*, (consacrent) cette statue à *Dionysos*. *Simos* (fils) de *Thémistocratès*, de *Salamine*, l'a exécutée.

L'inscription remonte tout au plus au dernier siècle avant J.-C. Le statuaire *Simos*, de *Salamine* (dans l'île de Chypre), se trouve aussi nommé sur une inscription que Ross a copiée dans un des faubourgs de la ville de Rhodes : Ἰππόμαχον Στρατίππου | ἀγωνοθεήσαντα | καὶ χοραγῆσαντα, | Σμίκυθος Ἀθηναῖος | θεοῖς. | Σίμος Θεμιστοκράτους Σαλαμί[νιος] | ἐποίησε (Inscript. inéd. III, 279) Pline l'Ancien (35, 143), parle d'un artiste peintre, *Simos*, dont les principaux tableaux étaient une *Némésis*, un *Jeune homme au repos*, et un *Atelier de foulons pendant la fête de Minerve*. Mais l'identité de ces deux personnages n'est nullement prouvée.

Base d'une statue de bronze trouvée dans l'île de Théra, près du mont Saint-Etienne, et envoyée par Fauvel.

Papiers de Villoison (*Osann*, p. 365, 26). — *Dubois*, Cat. Choiseul n. 226. — *Clarac*, Cat. 676; Musée n. 445, et Inscriptions pl. 52. — *Bæckh*, Corpus 2465. — *Brunn*, Künstlergeschichte I, 467.

Hauteur 0,31. — Longueur 0,52.

### 15. BASE D'UN AUTEL DES DIOSCURES.

Ἀγαθῆ τύχη.

Σωτήριον ἀνάκτου τε Διοσκούριον ὄδε βωμός.

*A la fortune propice.*

*Ceci (est) l'autel des Dioscures, princes et sauveurs.*

Inscription métrique trouvée à Athènes, où les Dioscures avaient un temple fort ancien, τ'Ἀνάκειον. Cependant les Ἄντιχες athéniens étaient, dans l'origine, différents des Dioscures-Tyndarides de Sparte. Le titre de *sauveur* se rapporte à la protection qu'ils accordaient aux naufragés.

Copiée par Fourmont et Dodwell.

*Dubois*, Cat. Choiseul n. 70. — *Fæckh*, Corpus n. 489. — *Clarac*, Cat. 599; Musée n. 459, et Inscript. pl. 39.

Hauteur 0,34. — Largeur 0,43.

### 16. BAS-RELIEF DÉDIÉ AUX DIOSCURES.

Θεοῖς Μεγάλοις Δανάα Τροονειτεία[ς].

*Aux grands Dieux : Danaë (et son mari) Tonitias.*

Le bas-relief représente un homme et une femme (les deux donateurs) sacrifiant aux Dioscures qui passent à cheval. Un *lectisternium* (repas) est préparé pour les dieux sauveurs, et une Victoire plane dans les airs. Dans le fronton on voit le Soleil sur son quadrigé. — Τροονειτείας est un nom barbare.

Stèle trouvée à Larissa, en Thessalie, et rapportée par M. Heuzey (Cat. 36; Revue archéologique 1862, II, 321).

Hauteur 0,50. — Longueur 0,24.

**17.** INSCRIPTION DÉDIÉE A HÉLIOS ET AU PEUPLE  
DE MOPSUESTE.

Φιλοκλήης Φιλοκλέου[ς τοῦ] | Ἰσχολάου ἀρχιτέκτων[ν] |  
Ἡλίῳ καὶ τῷ Δῷ[μῳ].

*Philoclès, (fils) de Philoclès, (petit-fils) d'Ischolaos, architecte, (dédie ce monument) au Soleil et au Peuple.*

Trouvée à Missis (*Mopsueste*), en Cilicie, et rapportée par M. V. Langlois.

*Barth*, Musée rhénan VII, 247 (sur une pierre encastrée, à fleur de terre, dans une maison, du côté ouest du Pyramus). — *Franz*, Corpus 4443 b, t. III, 1171. — *Victor Langlois*, Archives des missions scientifiques V, 85; Recueil des inscriptions n. 10; Revue arch. XII, 410, et Voyage dans la Cilicie, p. 447.

Hauteur 0,26. — Largeur 0,54.

**18.** INSCRIPTION VOTIVE DÉDIÉE A HYGIÉE, DÉESSE  
DE LA SANTÉ.

.....τεὺς ὑπέ[ρ] | [τοῦ ἑα]υτοῦ υἱοῦ | Ὑγίειᾱ. |  
.....εος. |

[Un tel a élevé ce monument] à *Hygiée*, pour (le salut de) *son fils*.

Les lettres ....τεὺς sont la terminaison de *Μελιτεύς*, *Ἀμαξαντεύς* ou d'un mot semblable signifiant une tribu attique.

Trouvée probablement dans l'Attique.

*Dubois*, Cat. Choiseul 235 (?). — *Clarac*, Cat. 651; Musée n. 474, et Inscript. pl. 48. — *Bæckh*, Corpus 460.

Hauteur 0,24. — Longueur 0,14.

**19.** AUTEL CONSACRÉ A NÉSÉPTEITIS.

Θεᾷ | Νεσεπτεϊτίς.

*La déesse Nésépteitis.*

Je ne doute pas que ce nom ne soit égyptien. On pourrait penser à *Ns-Ptah* (attachée à Ptah), ou à une métathèse des deux premières syllabes : *Se-nepteitis* (fille de Nephthys) ; cependant ces surnoms ne sont appliqués à aucune déesse égyptienne connue, et il faudrait peut-être lire θεῶ Νεσεπταιτίς (*N. dédie ce monument à la déesse*).

Petit autel rapporté de la colline d'Assouba, près Gébeil (*Byblos*), par M. Renan en 1862 (Cat. n. 15).

Renan, Revue archéol. 1861, I, 172. — Frœhner, Philologus XIX, 136.

Hauteur 0,74. — Largeur 0,34.

20. TABLE A LIBATION DÉDIÉE A L'HERMÈS ÉGYPTIEN PTENSÉNÈS. (Musée égyptien, escalier.)

Λ ε ' Ἐπίφ, | Πτευσήνης, θεῶ μεγίστῳ, | Πτολεμαῖος  
 ὁ γραμματεὺς τῶν | ἐν τῷ περὶ Ἐλεφαντίνην |  
 δυναμέων. |

L'an 35 (du roi) au mois d'Épiphî; à Ptensénès, dieu très-grand, Ptolémée, le greffier des troupes des environs d'Éléphantine, (a dédié ce monument).

Table à libation : bassin quadrangulaire en basalte noir, avec deux cavités qui ont la forme du cartouche royal. L'inscription court tout autour jusqu'au conduit qui servait à l'écoulement des liquides. Au milieu on voit gravé un autel chargé d'offrandes, tels que fruits, pains, une oie plumée, un veau et un bouquet de lotus. Des deux côtés sont placés deux grands vases à libation, d'où s'échappe l'eau coulant sur l'autel; deux seaux, deux gerbes de lotus et deux grappes de raisin.

L'inscription date du temps des Ptolémées, très-probablement de l'époque de *Philadelphie*, et par conséquent de l'année 251. — Πτευσήνης ou Πετευσήνης est, sur la stèle de l'île des Cataractes (voir p. 4), identifié avec l'Hermès grec.

Trouvée à *Edfou* (Apollonopolis magna) et donnée par M. Girard.

Girard, Description de l'Égypte, Antiquités t. V, pl. 55, 18 (voir 47, 2). — Letronne, Recherches p. 345, et Recueil t. I, 407, pl. 13, 2.

— *Clarac*, Cat. 852; Musée 493, et *Inscript.* pl. 57. — *Franz*, Corpus n. 4836.

Longueur 0,40. — Largeur 0,33.

**21.** OFFRANDE D'UN ALLUMOIR DE LAMPES A SARAPIS (Magasin du Musée égyptien).

.....λλος τὸ λυχνάπτιον ἀνέ[θηκα Σαράπιδι,  
 ὑγια] | [σθεῖς] ὑπὸ τοῦ θεοῦ. Κακῶς διακεί[μενος  
 γὰρ τῇ νότῳ πά] | [σαις τε λα]τρείαις χρώμενος,  
 τοῖς πρ[εσβυτάτοις προσελθὼν] | [ιεροῖς, ο]ὐκ  
 ἠδυνάμην ὑγείας [τυχεῖν παρ' οὐδενὸς ἄλλ] | [λ.υ  
 θεο]ῦ.

(Moi) ..... llos, guéri par Sarapis, j'ai dédié cet allumoir de lampes à ce dieu. Car étant gravement malade j'ai suivi tous les cultes et je me suis adressé aux plus anciens sanctuaires, mais je n'ai pu recouvrer la santé par (l'aide d') aucun autre dieu.

Inscription du règne des Ptolémées : plaque de pierre calcaire provenant des débris d'une petite chapelle qui s'élevait près le Sérapéum de Memphis. Rapportée par Mariette-Bey. Les lignes sont tracées à la pointe.

*E. Egger*, Revue archéologique, 1860, t. I, p. 111 (avec un essai de restitution par *M. Lebas*) et Mémoires d'histoire ancienne, p. 400.

Hauteur 0,38. — Largeur 0,50.

**22.** VERS D'ARRIEN ADRESSÉS AU GRAND SPHINX DE GIZEH (Magasin du Musée égyptien).

[Σ]ὸν δέμας εὖ[σκε]υον τεῦξαν θεοὶ αἰ[ὲν ἔοντες],  
 φεισόμενοι χώρης πυρίδα μαζομ[ένης],  
 ἐς μέτρον εὐθύναυτες ἀρκυραίο[ιο τραπέξης],  
 4 νήσου π[ετ]ραίνης ψάμμον ἀπωσάμενοι.  
 Γείτον[α] πυραμίδων τρίην θέσαν εἰσεγράσθαι,



οὐ τὴν Οἰδιπόδαο βροτοκτόνου, ὡς ἐπὶ Θήβαις,  
 [τῆ δὲ θεᾶ] Λητεῖ πρόσπολον ἀγνοτά[την],  
 8 [τὴν ἐπιτηρ]οῦσαν πεποθημένον ἐσθλὸν Οσειριν,  
 [γαίης Αἰγύ]πτιοιο σεβάσμιον ἡγητῆρα,  
 οὐράνιο[ν, μέγαν] . . . . .  
 εἴκελον Ἡ[φαίστῳ] . . . . .  
 12 εἰσότ' ἄνω κ. . . . .  
 [ἐ]ς γαῖαν φ. . . . .  
 [Ἀρριανός.]

*Les dieux éternels ont formé ton corps bien armé pour protéger le pays qui pétrit le froment (1). Ils t'ont élevée au milieu de ton piédestal, placé dans les champs, en repoussant le sable de l'île rocailleuse.— Cette voisine qu'ils ont posée en vue des pyramides, n'est pas, comme à Thèbes, le sphinx homicide d'Œdipe : c'est la très-chaste suivante de la déesse Latone, et elle garde le sublime et désiré Osiris, chef vénéré de la terre d'Égypte, céleste, grand . . . . . semblable à Vulcain. . . . .*

*Arrien.*

1. Εὔσκευον, *bien armé* (c'est ainsi que je crois devoir lire au lieu d'ἔκπαγλον), se rapporte aux griffes du sphinx, sur l'une desquelles notre inscription était gravée.

2. La fertilité de l'Égypte est connue; d'autres poètes l'appellent πυροφόρος ou πολύπυρος.

3. Toute cette contrée est extrêmement sablonneuse. *Hérodote II, 8. Diodore de Sicile I, 63* : τοῦ περιέχοντος τόπου παντός ἀμμώδους ὄντος . . . . . ὥστε δοκεῖν συλλήβδην ὡσπερ ὑπὸ θεοῦ τινος τὸ κατασκευάσµα τεθῆναι πᾶν εἰς τὴν περιέχουσαν ἄμμον.

7. C'est la ville de *Letopolis* (Λητοῦς πόλις), dans la Memphitide.

(1) Je prends μάζω pour μάσσω. On avait pensé à un mot ἀμάζεσθαι = ἀμασθαι. Πυρὶς semble avoir la même signification que πυρός; mais il faut observer que l'inscription porte ΠΥΡΙΔΥΙΑΜΑΖΟΜ. . . . .

Inscription gravée sur la phalange d'un des doigts des pieds de devant de l'Androsphinx colossal, que l'on voit encore près des pyramides de Gizeh. Sur douze morceaux lus par *Caviglia* il n'en reste aujourd'hui que huit.

*Caviglia* et *Young*, Quarterly Review, vol. XIX (janvier 1819, p. 411, avec planche p. 14). — *Letronne*, Journal des savants, 1830, p. 505. — *Welcker*, Sylloge n. 170. — *Clarac*, Catalogue, n. 866, Musée de sculpt. n. 496 a, et Inscriptions pl. 57. — *Franz*, Corpus 4700.

Hauteur (de chaque morceau) 0,11 — Longueur 0,42.

**23.** INVOCATION A THÉSÉE, HÉROS PROTECTEUR D'ATHÈNES (Salle de la sculpture grecque primitive).

Θησεύς |

Σώσιππος : Ναυαρχίδο <sup>(1)</sup> | ἀνέθηκεν.

*Thésée.*

*Sosippos*, (fils) de *Navarchidès*, a consacré (ce monument).

Le bas-relief représente un homme barbu et son fils qui viennent implorer le secours de Thésée. Le héros, plus grand que nature et presque nu, porte sa main droite à son *pileus*; de la main gauche il tient un petit objet qu'on ne saurait distinguer. Son corps s'incline un peu en avant, de sorte qu'il manque d'aplomb. Devant lui est une petite élévation qu'on a prise pour une pierre, mais qui pourrait bien indiquer l'entrée d'un souterrain.

Thésée possédait une petite chapelle (ἱερόν) au milieu de la ville d'Athènes, depuis que ses cendres avaient été ramenées de Scyrus par le général Cimon (olymp. 77, 4). Ce sanctuaire servait d'asyle aux esclaves fugitifs et à tous ceux qui se trouvaient avoir besoin de secours. Φιλόχορος δὲ οὐ μόνον τοὺς οἰκέτας τὸ παλαιὸν φησι καταφεύγειν εἰς τὸ Θησεῖον, ἀλλὰ καὶ τοὺς ὀπωσοῦν ἰκετεύοντας (Etymol. magnum, s. v. Θησεῖον). Ἔστι δὲ φύζιον οἰκέταις καὶ πᾶσι τοῖς ταπεινοτέροις καὶ δεδιόσι

(1) Ναυαρχίδο, archaïsme pour — δου.





Invocation à Thésée.



κρείττονας, ὡς καὶ τοῦ Θησέως προστατικοῦ τινος καὶ βοηθητικοῦ γενομένου, καὶ προσδεχομένου φιλανθρωπίως τὰς τῶν ταπεινοτέρων δεήσεις (*Plutarque*, Thésée, c. 36). L'intérieur de la chapelle était décoré de quelques fresques de Polygnote et de Micon (*Pausanias* I, 17, 3), représentant des combats d'Amazones et de Centaures, et un troisième sujet qui nous intéresse spécialement. Le roi Minos, voulant perdre Thésée, jette sa bague dans la mer, et ordonne au jeune héros athénien de la lui rapporter sans délai. Thésée se plonge dans les flots, et reparait aussitôt avec la bague et une couronne d'or qu'*Amphitrite* lui avait donnée. Il se pourrait bien que notre bas-relief fût en partie copié sur cette fresque; la nudité du héros, son bonnet de marin, son corps penché en avant, le petit objet qu'il tient de la main gauche, le geste du bras droit, levé sur le *pilcus* comme pour y mettre une couronne, tout semble confirmer cette interprétation risquée. Les médailles d'Athènes représentent quelquefois Thésée tenant une couronne à la main (*Beulé*, p. 349). D'ailleurs, notre souterrain me rappelle une légende attique, d'après laquelle le héros protecteur serait sorti des entrailles de la terre pour secourir ses compatriotes à la bataille de Marathon (fresque de *Panænos*, dans la Pœcile).

Trouvé dans l'Attique en 1840, acheté à M. *Skene* par Ph. Lebas, et donné, en 1845, par le Ministre de l'Instruction publique.

*Pittakys*, Éphémérides d'Athènes, n. 570. — *Rhangabé*, Antiquités helléniques I. p. 318. — *Stephani*, Bulletin de l'Institut romain, 1845, p. 3. — *Curtius et Gerhard*, Denkmäler und Forschungen III, (1845), pl. 33, 2, p. 130. — *Lebas*, Annali t. XVII, 243; Voyage archéologique, inscript. I, 128; monuments figurés, pl. 50. — *Clarac*, Musée de sculpture II, p. 1244, et pl. 224 a.

Hauteur 0,59. — Largeur 0,57.

#### 24. AUTEL SÉPULCRAL CONSACRÉ A VÉNUS-URANIE.

Θε-ᾶς | Οὐ-ρα | νεί-ας. |

Φιλ-ά-τη Εὐ[η] | μ[ε]νή ἀμέθητον [Feuille de lierre].

(Autel) de la déesse céleste.

Chère Evémène, ne (nous) quitte pas!

Au-dessus de l'inscription sépulcrale on voit deux lions gardant une colonne. Οὐρανία est la Vénus asiatique Astarté (Virgo cœlestis, *vectura leonis cœlo commeans*, Apulée, met. 6, p. 388), qui est souvent représentée assise sur un lion. — La lecture du nom propre Εὐρυμένη n'est pas sûre.

Petit autel trouvé à Gêbeil (*Byblos*) et rapporté, en 1862, par M. Renan (Cat. n. 50).

Hauteur 0,53 — Largeur 0,27.

## 25. AUTEL DÉDIÉ A ZEUS CÉLESTE.

Ζεὺς | ἐπευρ | άνιος.

*Zeus céleste.*

Petit autel rapporté de Sarba (près Djouni), en Phénicie, par M. Renan (Cat. 93). Le cartel de l'inscription a deux queues d'aronde.

Hauteur 0,46. — Largeur 0,44.

## 26. INSCRIPTION VOTIVE CONSACRÉE A JUPITER MEILICHIOS.

Ἄσκληπιάδης | Ἀσκληπιόδωρου | Διὶ Μελιχίῳ (sic).

Il est probable qu'*Asclépiade*, fils d'*Asclépiodore*, donateur de cette pierre votive, descendait d'une famille de médecins, le serpent qu'on voit sculpté en bas de l'inscription rappelant l'emblème d'Esculape (1). — Jupiter *Μελίχιος* (l'*adouci*, de *μελίσσω*) avait son autel à Athènes, et ses grandes fêtes, les *Διάσια*, étaient célébrées au mois d'Anthestérion (mars), lorsque, au retour du printemps, le courroux du dieu des orages semblait apaisé. Tous les dèmes de l'Attique lui apportaient alors des offrandes propitiatoires, *μελιχίγια ἱερά*.

Trouvée, comme je suppose, à Athènes.

*Dubois*, Coll. Choiseul, n. 104, — *Osann*, p. 365, 28. — *Clarac*, Cat. 571; Musée n. 432, et *Inscript.* pl. 29.

Hauteur 0,34. — Largeur 0,16.

(1) Nous connaissons un grand nombre de médecins qui s'appelaient *Asclépiade*, en souvenir du dieu. Voir *Friedländer*, *Sittengeschichte Roms* II, 392.

27. DISQUE VOTIF D'ALEXIMACHOS, GÉNÉRAL RHODIEN (Salle asiatique).

Ἀλεξίμαχος | Ἀριστανέτου | στραταγίτας | ἐκ  
πάντων, | καὶ τιμαθείς | ὑπὸ Καμιρέων, | θεοῖς.

*Aleximachos*, (fils) d'*Aristénète*, ayant été stratège (élu) par (le suffrage de) tous, et ayant reçu des honneurs de la part des habitants de *Camirus*, (dédie ce bouclier) aux dieux.

*Camirus* est une ville célèbre de l'île de Rhodes, colonie dorienne, ce qui explique les dorismes de notre inscription (στραταγίτας et τιμαθείς). Sur une médaille unique publiée par *Sestini* (Lett. num. VII, pl. 2, 26), on lit KAMIPΕΩΝ, tandis que les textes anciens préfèrent la forme Καμειρέυς (1). — Ἐκ πάντων (pour χειροτονηθείς ὑπὸ πάντων, élu à l'unanimité) est une ellipse toute grecque, telle que φεύγειν ἔξ Ἀρείου πάγου (être envoyé en exil par le jugement de l'Aréopage).

Bouclier votif de marbre blanc, donné en 1855 par M. le vicomte Hippolyte de Janzé.

*A. de Longpérier*, Bulletin arch. de l'Athénæum français, 1855, p. 76.

Diamètre 0,20.

28. CONSTRUCTION DE L'ENCEINTE D'UN TEMPLE.

Λ ιθ' Νέρουα Τραϊανου̅ | καίσαρος σεβαστιου̅ | Γερμα-  
νικου̅, υἱου̅ | Σεβαστου̅, Διογένους | Ἀσπατίου  
του̅ Διογένους | ἐποίησεν τὸ περίβολον | τοῦ ἱεροῦ  
καὶ τὸ μολιθεῶν | τοῦ δώματος, εὐσεβίας | χάριν.

*La quatorzième année de Nerva Trajan, César*

(1) La même incertitude d'orthographe existe dans les noms Κάβηροι et Κάθειροι (Etymologicum Gudianum, p. 289, Sturz).

*Auguste, Germanique, fils de l'Auguste : Diogène (fils) d'Aspasios, (petit-fils) de Diogène, a fait faire l'enceinte du temple et les dalles de plomb de la maison; par piété.*

La quatorzième année de Trajan est l'an de Rome 864 (141 après J.-C.) — Τὸ μολιθοῦν (pour τὸ μολυβδοῦν, comme ὁ μολιθος pour ὁ μολυβδος) signifie sans doute les μολυβδῶματτα, dalles de plomb pour couvrir le toit.

Trouvée dans le Kesrouan et rapportée par M. Renan en 1862. (Cat. n. 78). L'inscription se trouve dans un cartel à queues d'aronde.

Hauteur 0,48. — Longueur 0,64.

## 29. DÉDICACE DES AUTELS DU VESTIBULE D'UN TEMPLE.

[Ἐτους ἀ' καισάρων σεβαστῶν Μ.] Ἀντωνεῖνου καὶ  
Γέτα τῶν κυρίων | [. . . . . τοὺς βωμοὺς τοῦ  
ἱεροῦ] τοὺς προθυρέους ὑπὲρ Ἡραΐδος | [θυγατρὸς  
καὶ . . . . .] παντὸς οἴκου ἀνέθηκα.

*La première année des Césars Augustes Seigneurs, Marcus Antonin (Caracalla) et Géta, (moi) . . . . . j'ai dédié (aux dieux), pour (le salut de ma fille) Héraïde, les autels du vestibule du temple et les . . . . . de tout le bâtiment.*

L'inscription date de l'an de Rome 964-65 (211-12 de l'ère vulgaire). Προθυρέους est une forme de basse grécité pour προθυραίους. Le nom de Géta a été gratté dans l'antiquité même, ce que j'ai indiqué par des points mis au-dessous des lettres effacées.

Fragment trouvé dans le Kesrouan et rapporté, en 1862, par M. Renan (Cat. n. 104).

Hauteur 0,11. — Longueur 0,48.

**30.** DEDICACE D'UN MONUMENT RELIGIEUX  
(Musée d'Afrique).

Θάμινης Ἀπολλωνίου, μητρὸς Τβη. . . . ., | ἀνέθηκεν  
ὑπὲρ εὐσεδίας χάριν ἐπ' ἀγ[αθῶ]. | Λιαΐ αὐτοκρα-  
τόρων καισάρων Λουκίου | Σεπ-τιμί-ου Σεουήρου,  
[εὐσεβοῦς], Περτίνακος, | σεβαστοῦ, Ἀραβικῶ,  
Ἀδιαθηνικῶ, Παρθικῶ | μεγίστου, καὶ Μάρκου  
Αὐρηλίου Ἀντωνίνου, εὐσεβῶν | σεβαστῶν. Μεχειρ  
β. |

*Thaminis (fille) d'Apollonios (et) de sa mère Tbé....., a pieusement fait élever (ce monument) pour qu'il (lui) porte bonheur; la onzième année des empereurs Césars Lucius Septimius Severus, Pieux, Pertinax, Auguste, Arabe, Adiabénique, très-grand Parthique, et Marcus Aurélius Antoninus, (princes) pieux, Augustes; le 2 Mechir.*

L'année indiquée est 203 de l'ère chrétienne (956 de Rome). M. Aurélius Antoninus est plus connu sous le nom de Caracalla.

*Taminis* signifie : celle du dieu Min.

Trouvée en Egypte.

Clarac, Cat. n. 816; Musée n. 497 a, et Inscript. pl. 60. — Franz, Corpus 4965.

Hauteur 0,56. — Largeur 0,78.

**31.** DÉDICACE D'UN AUTEL.

Ἐποίησ[α] | Εὐχρηστος | τῆ. . . . γ[η]

(Moi) *Euchrestos*, j'ai élevé (cet autel) à (la déesse). . .

Petite base (*arula*), peut-être de destination funéraire, rapportée de Ruad (*Aradus*) par M. Renan, en 1862. (Cat. n. 97.)

Hauteur 0,20.



## 32. DÉCRET DES AMPHICTIONS DE DELPHES.

[Ἐ]π[ι Π]υθίο ἄρχοντες, ἐπὶ τῆς Ἰπ[π]οθ[ω]ντιδος  
 τρίτης [πρυτανείας, ἱερέος.....]  
 [...ἄρ]χο. (espace vide)  
 Δικα[ξέω τ]ὰς δίκας ὡς κα δίκαιο[τ]άταν γνώμαν <sup>(1)</sup>  
 τὰ μέγ γε... Ἀμ[φικτιόνων].....  
 4 γρα[ψέω κ]ατὰ γνώμαν τὰν αὐτῷ. καὶ [τὰ] ἱερά  
 ἄνω τὰν δ[ίκ]αν οὐ[.....μηδέ-]  
 ποκα, [κα]ὶ τὰ καταδικασθέντα ἐκπραξέω ἐν δύνασιν  
 καὶ τὰ ἐν.....  
 τῷ ἐνόμῳ. οὐδέ τῶν χρημάτων τῶν Ἀμφικτιονικῶν  
 ὑποδ[αλεόμαι οὐδέν].....  
 ἐμίγνα οὐδ' ἄλλω δώσω τῶγ κοινῶν χρημάτων  
 τῶν....ετ[.....ὀμνύω κατ-]  
 8 τῷ Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου καὶ τᾶς Λατὸς καὶ τᾶς  
 Ἀρτάμι[τος, καὶ εὐορκέοντι μέμ μοι περὶ ταῦτα  
 γίνοιτο αἰεὶ πάντα τὰ κα-]  
 λά καὶ τὰγαθά, αἰ δ' ἐφορκέοιμι <sup>(2)</sup>, τὰ κακὰ ἀντὶ τῶν  
 ἀγαθῶν. [... τῶν γ-]  
 εγραμμένων μὴ ἀπογραφέν, ἀλλ' ὧν κατὰ τρεῖ  
 ἱερομναμόνες κε[λευσέοντι.....]  
 κατὰν (sic) ἀξίαν, μηδὲ δῶρα δεξείσθαι <sup>(3)</sup> μηδέποκα  
 οὕτως ὑπισχόμε[ι, καὶ ὀμνύω καττῷ Ἀπόλλωνος  
 τῷ Πυθίῳ καὶ τᾶς Λα-]  
 12 τὸς <sup>(4)</sup> καὶ τᾶς Ἀρτάμιτος, καὶ εὐορκέοντι μέμ <sup>(5)</sup> μοι

(1) Le marbre porte : γνωμαι. — (2) ἐφορκέοιμι. — (3) δεξιασθωι.  
 — (4) του. — (5) νεμ.



πολλά καὶ ἀγαθὰ [γίνετο, αἱ δ' ἐφορκεύοιμι, τὰ  
κακὰ ἀντὶ τῶν ἀγαθῶν. τὸς δὲ]

ιερομναμόνας ὀρκιζέω καὶ τὸς καρύκας τὸν αὐτὸν  
ἔρκον [τόμπερ καὶ αὐτὸς ὤμισα. . . . .]

τὸν φόρον καὶ τὰ ἱερῆια ἀθρόα συναγόντων, τὸς ὄνος,  
τὸν δοκιμα[σθέντα βοῦν. . . . . τὰν ἐκ-]

ατόμειαν ὀ[ρ]κον ὀμώσας, ἄπερ <sup>(1)</sup> τοὶ ἱερομναμόνες,  
δοκιμαζέτω : π[έροδος τὰς ἱερᾶς γᾶς ἂν τίς κα  
τὰν γᾶν ἐπιερ-]

16 γαζήται, ἀν <sup>(2)</sup> Ἀμφικτιόνες ἰαρώσαν, ἐπεὶ καὶ ἀπέροδος  
γυήται, ἀποτ[ινέτω τοῖς ἱερομναμόνεσσι τοῖς  
Ἀμφικτιόνων. . . . .]

στατήρας Ἀλιγναίος κατ[ὸ] πέλεθρον ἕκαστον. τοὶ δὲ  
ιερομναμό[νες ἐγγραφόντων τὸν ἐπιεργαζόμενον καὶ  
τὰν ζαμίαν αὐτοῦ,]

καὶ π[ρασ]τόντων τὸν ἐπιεργαζόμενον <sup>(3)</sup>. αἱ δὲ μὴ  
περιείεν ἢ μὴ πρ[ασ]σείεν, ἀποτινόντων αὐτοὶ  
οὓς μὴ ἐνεγράψαν]

μηδὲ [ε]πράξαν <sup>(4)</sup> τριάκοντα στατήρας. αἱ δὲ κα  
μὴ ἀποτίνη ὀ [ἱερομνάμων ὀ ὀφείλων, ἀ πόλις, ἐξ  
ἄς κ' εἶ ὀ ἱερομνάμων,]

20 εἰλέσθω τοῦ ἱαροῦ, καὶ στρατευόντων ἐπ' αὐτὸς  
Ἀμφικτιόνες (sic) τ. . . . .

λων τ[ὸ ἐπι] τὰς ἱερᾶς γᾶς κόπρον μὴ ἄγεν μηδεμίαν.  
οἰκήσις ἐπι [ . . . . . εἶμ-]

εν εἰδία[ς] ἐπὶ θαλάσση. τὰς δὲ πασ-άδας κοινὰς  
εἶμεν πάντεσσι [ . . . . . μι-]

(1) Le marbre porte ειπερ. — (2) γαζαι τααν. — (3) ἐπιεργασόμενον.  
— (4) [ε]πρασσαν.

σθόν μηδένα φέρειν μηδενί, μηδ' ἐνοικῆν τόν αὐτόν  
πλέεν τριακ[οντα ἀμερᾶν, πέρα δὲ μηδένα]

24 ἐνοικέ[ν]. μηδεμίαν μηδὲ μύλαν ἐνεῖμεν μηδὲ ὄλμον.  
αἱ δὲ τις [παρβαῖνοι τὸς νόμος τὸς ἐνταῦθα  
γεγραμμένος, τοῖ ἰ-]

αρομναμόνες ζαμιόντων ὄτινι κα δικαίω σφιν δοκῆ  
εἶμεν ἐπ[ιζαμίω, τὸ δ' ἤμισυ τοῦ ἐπιζαμίου ἔστω τῶν]  
καταγ[γε]λλόντων ποττὸς <sup>(1)</sup> ἰαρομναμόνας : Δῶτις. ἀ  
δῶτις <sup>(2)</sup> τᾶς Ἀμφ[ικτιόνος εἰκόνος ἄδε ἔστω ἡ τὸ  
σώματος . . . . . στατήρες]

Αἰγιναῖοι, τὸ δ' ἀμπεχόνου <sup>(3)</sup> πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν  
στατή[ρες Αἰγιναῖοι, τῶν δὲ ἐπὶ τὸ ἀμπέχονου  
χρυσῶν πορπάμα-]

28 τῶν ἑκατὸν στατήρες Αἰγιναῖοι, τᾶς στεφάνας ἑκατὸν  
στατή[ρες Αἰγιναῖοι, τοῦ δὲ θώρακος καὶ τῶν  
κναμίδων . . . . . καὶ]

δέκα στατήρες Αἰγιναῖοι, τᾶς ἀσπίδος διακατῖοι  
στατήρες Αἰγι[ναῖοι, τᾶς δὲ περικεφαλαίας καὶ τῶν  
παραγναθίδων . . . . . στα-]

τήρες Αἰγιναῖοι, λόφου πεντεκαίδεκα στατήρες  
Αἰγιναῖοι, δόρατ[ες . . . . . στατήρες Αἰγιναῖοι,  
μαχαίρας . . . . . στατήρες-]

ς Αἰγιναῖοι. καὶ τὰ πορπάματα <sup>(4)</sup> καὶ ἀ στεφάνα  
χρύσεια ἐόντων. π . . . . .

32 εν. ἔστω [τ]οῦ βιός τιμὰ τοῦ ἤρωος ἑκατὸν στατήρες  
Αἰγιναῖοι. τᾶς[δὲ . . . . . αἱ τίς κα μὴ παρέχη,  
. . . . . στατήρας Αἰγιναιός]

(1) Le marbre porte ποττος. — (2) λωτις α λωτις. — (3) αμπεχονον.

(4) πορναματα.

- ἔφειλέτω. χρηστήριον αἶ τις κα μὴ παρέχη, ἑκατὸν  
 στατήρας ἔφε[ιλέτω. . . . . εἰ-]  
 ς ἔφοδον, θύεν ἐν Ἄνεμαίαις τρικτεύαν κηῦαν τῷ. . . . ,  
 τρικτεύαν κηῦα[ν. . . . . ]  
 36 ἰος. τὸν ναόν τοῦ Ἀπόλλωνος τῷ Πυθίῳ καὶ τὸν αὐτὸν  
 καὶ τὸν τᾶς Ἀ[ρτάμιτος ναόν. . . . . καὶ τὸν]  
 36 ἄρομον καὶ τὸν κρᾶναν τὸν ἐμ πεδίῳ τοὶ ἱερομναμόνες  
 τοὶ Ἀμφικτιόνων. . . . . κατὰ Πυθιάδα ἑκά-]  
 σταν ἐφακείσθων πρὸ Πυθίων, ὅτινός κα θεώνται. αἶ-  
 κα μὴ τοὶ ἱερομ[ναμόνες τοὶ Ἀμφικτιόνων τοὺς  
 ναοὺς καὶ. . . . . ]  
 ἐν τῷ (1) Πυθιάδι τῷ (2) ἱερῷ ἐπικισμήσωντι ὅτινός  
 κα θεώνται, ἀπο[τεισάτω ὁ ἱερομνάμων ὁ μὴ  
 ἐπικισμήσας. . . . . ]  
 στατήρας Αἰγιναίος. αἶκα μὴ ἀποτίνῃ τοῖς ἱερομνα-  
 μόνεσσι το[ῖς Ἀμφικτιόνων ὁ ἱερομνάμων ὁ ἔφειλων,  
 εἰλέσθω τοῦ ἰ-]  
 40 αροῦ ἃ πόλις ἐξ ᾧς κ' εἰ ὁ ἱερομνάμων, ἔντε κα  
 ἀποτείσῃ: Ὅθων τὰ κ[ακώμενα. . . . . καὶ τ-]  
 ἄς γεφύρας ἐφακείσθαι Ἀμφικτιόνας, καττὸν αὐτῷ  
 ἑκαστον χ[ώραν, . . . . . ]  
 μὴ σιγήται. καὶ τοῦ ἄρομου τοὺς ἱερομναμόνας τοὺς  
 Ἀμφικτι[όνων ἐπιμελέσθαι. . . . . ]  
 εἴται καὶ ζαμιούντων τοὶ ἱερομναμόνες, κῆπι τοῖς  
 ποταμοῖς [. . . . . ἱερομηνία]  
 44 ἃ Πυθιάς. ἐνιαυτία ἃ ἱερομηνία ἃ Πυθιάς ἴσα  
 πάντεσσι ἐκ τᾶς ν. . . . .

(1) Le marbre porte ταίκασι — (2) τα.

Πύθια δ' ἀγόντων τοῦ Βουκατίου μηνός τοῦ ἐν  
 Δελφοῖς · τὶς δὲ π[..... Δ-]  
 ελφοὶ τοῦ Βυσίου μηνός. αἱ δὲ κα μὴ πέ[μ]πωντι,  
 ἀποτεισάντων[ν..... στατήρας Διγυναίο  
 .....]

ποττὸν θεόν, καὶ τὰ πά[ντ]α διδόντων τοῖς Δελφῶσι.  
 αἱ δὲ κα [μὴ διδῶντι, ἀποτεισάντων.....  
 στατήρας. αἵ τινές]

48 [κα μὴ ἐ]χόνται τὰν ἐκεχηρίαν, ειλέσθων τοῦ ἱερῶ  
 π[όλεις ἐξ ὧν κ' ὦσιν, .....]  
 [... τὰν ἐ]κεχηρίαν ἱερῶ[ναμόνες] .....ν [ιε]ρὸν  
 .....

*Sous l'archonte Pythéas, la tribu Hippothontide  
 formant la troisième prytanie,.....*

(3) « Je jugerai les causes d'après l'opinion la plus  
 « juste..... (5) J'userai de tout mon pouvoir pour faire  
 « exécuter les sentences..... Je ne soustrairai aucune  
 « part des biens amphictioniques..... et je donnerai  
 « à un autre aucune propriété commune.....

(7) « Je jure par Apollon Pythien et par Latone et  
 « par Artémis, et si je tiens ce serment, toutes les  
 « bonnes et belles choses vont toujours m'échoir; mais  
 « si je devenais parjure, (qu'il m'advienne) de mau-  
 « vaises choses au lieu de bonnes..... Quant aux  
 « registres, je n'inscrirai que sur l'ordre des Am-  
 « phictions.....

(11) « (Je taxerai tel et tel objet) d'après sa juste  
 « valeur, et je promets de ne jamais accepter de cadeau;  
 « et je le jure par Apollon Pythien et par Latone et par  
 « Artémis, et si je tiens mon serment, beaucoup de bien  
 « va m'échoir; mais si je devenais parjure, qu'il m'ad-  
 « vienne de mauvaises choses au lieu de bonnes. Je ferai

« prêter aux greffiers du sanctuaire et aux hérauts le serment que j'ai prêté moi-même. »

(14) (Tels magistrats) iront recueillir la dîme et toutes les victimes (des sacrifices apolliniens), les ânes, le taureau jugé sans défaut. . . . . (Un autre magistrat) examinera l'hécatombe, après avoir prêté le même serment que les greffiers.

Inspection de la terre sainte. — Si quelqu'un cultive le territoire que les Amphictions ont déclaré sacré, il payera, lorsque l'inspection aura lieu, aux greffiers des Amphictions [30] statères éginétiques par arpent. Les greffiers devront inscrire le nom du cultivateur et son amende, et exiger que le cultivateur paye. (18) Mais s'ils négligent l'inspection ou qu'ils ne réclament pas le paiement, ils verseront eux-mêmes les 30 statères qu'ils n'auront ni inscrits ni réclamés. Dans le cas où le greffier débiteur ne payerait pas l'amende, la ville natale du greffier sera exclue du sanctuaire (de Delphes), et les Amphictions feront la guerre contre ses citoyens. . . . .

(21) (Il est défendu) de décharger du fumier sur la terre sainte.

Quant aux habitations. . . . . celles qui sont situées au bord de la mer pourront être propriété privée, mais les portiques seront communs à tous. . . . . et ne rapporteront aucun loyer à qui que ce soit. La même personne ne pourra les habiter que pendant trente jours et pas au delà, et ni moulin ni mortier ne devra s'y trouver. Mais si quelqu'un contrevient aux présentes lois, les greffiers lui imposeront la punition qui leur semblera juste. La moitié de l'amende appartiendra à ceux qui feront le rapport aux greffiers.

(26) Prix. — Le prix de la statue d'Amphiction sera : pour le corps. . . statères éginétiques ; pour le manteau, 150 statères éginétiques ; pour les fibules d'or du

manteau, 100 statères éginétiques; pour la couronne, 100 statères éginétiques; pour la cuirasse et les jambières . . . . . et 10 statères éginétiques; pour le bouclier, 200 statères éginétiques; pour le casque et les paragnathides, . . . . . statères éginétiques; pour l'aigrette, 15 statères éginétiques; pour la lance, . . . . . statères éginétiques; pour le glaive, . . . . . statères éginétiques. Et les fibules et la couronne devront être en or. . . . . Le prix du bœuf du héros sera de 100 statères éginétiques.

(32) Si quelqu'un refuse de livrer. . . . ., il devra . . . . . statères éginétiques; celui qui ne livrera pas la victime, devra 100 statères. . . . . Offrir, aux Anémées, un triple sacrifice lustral à [Apollon], un triple sacrifice lustral à. . . . . Le temple d'Apollon Pythien et la cour du sanctuaire et le temple d'Artémis. . . . . et l'hippodrome et la fontaine dans la plaine seront, s'il leur manque quelque chose, réparés chaque Pythiade par les greffiers des Amphictions avant les jeux Pythiens. (37) Si les greffiers des Amphictions ne faisaient pas tous les embellissements nécessaires aux temples (etc.), dans la Pythiade sacrée, le greffier négligent devra payer . . . . . statères éginétiques. Si le greffier débiteur ne payait pas l'amende aux greffiers des Amphictions, la ville natale du greffier sera exclue, jusqu'à ce qu'il ait payé.

(40) Quant aux routes abîmées. . . . . les Amphictions doivent, chacun dans son pays, réparer les ponts [et veiller à ce que rien] ne les endommage. Les greffiers des Amphictions auront soin de l'hippodrome. . . . . et les greffiers puniront [les contrevenants]; et sur les fleuves. . . . .

(43) Fête pythique. — Tout le monde pourra assister à la fête annuelle pythique. . . . . On célébrera les jeux Pythiens au mois delphique de Bôucatios; [les Amphic-



tions devront aussi envoyer leurs ambassadeurs] au mois delphique de Bysios; mais s'ils ne les envoient pas, ils payeront une amende de . . . . statères éginétiques. . . . au dieu, et ils donneront tout aux Delphiens. Mais s'ils ne leur donnent rien, ils payeront . . . . statères.

(48) Si quelques-uns ne tiennent pas la trêve de Dieu, leurs villes natales seront exclues du sanctuaire (d'Apollon) . . . . .

Cette inscription, unique dans son genre, date de la première année de la 100<sup>e</sup> olympiade (380 avant J.-C.), c'est-à-dire de l'archontat de Pythéas. La loi des Amphictions, promulguée sans doute dans tous les pays de leur confédération, était écrite dans le dialecte delphique, idiome approchant du dorien; notre exemplaire, gravé et exposé dans l'Attique, est malheureusement très-fautif et plein d'inconséquences grammaticales (1).

(1) On y remarque d'abord deux dorismes : ο pour ου surtout dans les génitifs et les accusatifs de la seconde déclinaison : τῷ Ηυθίῳ (35), Ηυθίῳ (1), αὐτῷ (41), τῷ ἀμπεχόνῳ (27), τὸς ὄνος (14), et dans les mots Λατὸς et ζαμιόντων (mais à côté de τοῦ Ηυθίῳ, τοῦ Βυσίου, etc.); ensuite ε pour ει dans les infinitifs : ἄγεν, φέρειν, θύειν, ἀπογραψέειν, ἐνοικέειν, ἐφακέσθαι, et pour η dans εἶ (ἦ, l. 40). L'η des Ioniens est quelquefois remplacé par α : ἁ στεφάνα, τὰν κράνα, τὰς ἐερᾶς γᾶς, πορπάματα (31), ζαμιόντων (25), ἐερωνάμων. La conjonction εἰ est constamment orthographiée αἰ; et au lieu de ἐερὸς, on trouve souvent la forme dorienne ἰαρὸς, ἰαρῶσαν (16), ἰαρωνάμων (25, 36, 40). — Σ est remplacé par τ dans ἐνιαυτία (43), διακαταίσι [διακόσιαι (29)]. Les déclinaisons n'offrent qu'un seul dorisme : πάντεσσι (22, 43) au lieu de πᾶσι, etc. Dans les conjugaisons, nous rencontrons les futurs : δικαξέω, ἐκπραξέω, ὄρχιξέω (mais δῶσω); les subjonctifs πέμπωντι, ἐπιχωσμήσωντι (pour — ωσι), l'optatif περιείειν (pour — ίοιεν), et l'infinitif εἶυειν (pour εἶναι). L'article du pluriel est τοί; la particule μηδέποκα remplace μηδέποτε (4. 11); κα est mis pour ἄν, et par conséquent ἐπέικα (16) pour ἐπάν. La préposition se joint à l'article : καττὰν, καττῷ (κατὰ τοῦ), ποττὸν (πρὸς τόν), ποττὸς (πρὸς τοῦς), mais devant le verbe elle conserve quelquefois sa forme tout entière [ἐφιερχέοιμι (9), à côté de ἐφακέσθων (37)], ce qui s'explique par le digamma (ἐπιεργάζομαι, l. 18). Ἐν est mis pour ἐς, ἐντε pour ἐστε



*L'Amphictionie de Delphes* (ἀμφικτιόνες est l'orthographe presque constante de cette loi) était une confédération religieuse de douze peuples (notamment des Phocéens, Béotiens, Ioniens, Locriens, Thessaliens, Achéens, Doriens) alliés pour la célébration du culte d'Apollon Pythien et de Cérès des Thermopyles. Les jeux Pythiens se célébraient au mois de *Boucatios*, chaque troisième année d'une olympiade; les Amphictions tenaient en outre deux assemblées par an, l'une au printemps, à Delphes (ἐαρινὴ πύλαϊα), l'autre durant l'automne (ὀπωρινὴ πύλαϊα), aux Thermopyles. Les ambassadeurs des différents états confédérés s'appelaient *Pylagores* et *Hiéromnémons*, les uns représentant le culte de Cérès, les autres plus spécialement celui d'Apollon. J'ai traduit le mot *hiéromnémon* (ἱερο-μνήμων, *connaisseur des rites sacrés, prêtre*) par « greffier, » à cause de la nature de leurs fonctions et parce que les anciens grammairiens les appellent souvent γραμματεῖς.

Le décret se compose de plusieurs parties distinctes :

- I. *Serment des greffiers et des hérauts des Amphictions* (l. 3-13).
- II. *Fonctions des greffiers relatives aux sacrifices et à l'inspection de la terre sainte* (l. 14-26).
- III. *Dépenses de l'Amphictionie pour une statue colossale de son héros éponyme* (l. 26-32).
- IV. *Règlement des sacrifices et des préparatifs pour les jeux Pythiens* (l. 32-43).
- V. *Fixation de l'époque des deux assemblées annuelles et ordonnance de la trêve de Dieu* (l. 43-48).

Quelques observations suffiront pour expliquer les détails :

(8. 11) L'hiéromnémon jure par la trinité delphique, Latone

\* Ἄρταμις, δῶτις, ὦν (pour οῶν) sont des dorismes, comme ἐμίγνα (pour ἐμοίγε, *Ahrens*, De dialecto dorica, p. 251). Les mots γᾶ et γᾶτα s'emploient indistinctement; πέλεθρον est dit pour πλέθρον; πέροδος (16) pour περίοδος; τρικτεύα κηῦα (34) pour τριττύα κεία; ἐκεχηρία pour ἐκεχειρία; εἴλω (εἴλλω, ἴλλω) pour εἶργω. Les formes μέγ et τῶγ devant γ ou κ surprendront aussi peu que μέμ μοι. — Les accents sont partout mis d'après la grammaire doriennne.

et ses deux enfants, souvent représentés ensemble sur des vases de style archaïque (*Gerhard*, *Vasenbilder* I, pl. 23-30). Artémis avait aussi son temple à Delphes (voir *l.* 35).

(15) Du temps de Solon (591 avant J.-C.) les habitants de Crissa s'emparèrent des trésors du temple de Delphes. Pour punir ce sacrilège, la ville fut détruite, le port et le territoire de Crissa devinrent propriété du dieu. Une malédiction formelle condamna le sol à rester éternellement inculte et désert. Longtemps après, Pausanias le trouva encore dans un complet état d'abandon; X, 37, 15: τὸ δὲ πεδῖον τὸ ἀπὸ τῆς Κίρρας ψιλὸν ἔστιν ἅπαν, καὶ φυτεύειν δένδρα οὐκ ἐθέλουσιν.

(17) Le statère éginétique valait 2 fr. 75 c. — 30 statères font donc 82 fr. 50 c. — Le πλέθρον représente 0,095 hectares.

(22) *Habitations situées sur le bord de la mer*, parce que la terre sainte allait jusqu'au port de Crissa.

(26) Le marbre porte deux fois λῶτις, leçon que M. Bœckh a changé en δῶτις = δῶς, φερνή (*la dot*, Hésychius), mais cette conjecture est loin d'être sûre. Il est question d'une statue colossale, peut-être de celle d'*Amphiction* lui-même, fils ou petit-fils de Deucalion, et fondateur de la confédération. Les chiffres conservés donnent le résultat que voici :

Manteau. . . . .	150 statères éginétiques.
Fibules d'or. . . . .	100
Couronne d'or. . . . .	100
Bouclier. . . . .	200
Aigrette. . . . .	15
Bœuf. . . . .	100

---

665

Le groupe revenait donc, en tenant compte des lacunes, à peu près à 1,000 statères, c'est-à-dire à 2,750 francs.

(32) D'après cette phrase, le héros *Amphiction* aurait été représenté en hoplite sacrifiant un taureau. Je ne pense pas qu'il s'agisse du *grand bœuf* des hécatombes (*Bœckh*, *Économie politique*, I, 105-106).

(34) L'ἔφοδος est probablement un inspecteur, ἐφορευτής.

Les Ἀνεμαῖαι me paraissent une fête plutôt qu'une localité.

La τριπτύς ou τριπτύα (τριπτεύα en dialecte dorien) est un

sacrifice expiatoire composé de trois animaux : sanglier, bélier et taureau ou bouc (*suovetaurilia*). Κηῖα, signifie καθαρηρία (lustrale), comme τὰ κεία (κήϊα) signifient καθάρματα (*lustrations*). M. Ahrens y voit la forme dorienne du génitif κηῖων. L'étymologie du mot nous rappelle l'aoriste ἔκηα = ἔκαυσα brûler).

(36) Le δρόμος est l'hippodrome construit sur le territoire de Crissa. Pausanias dit (X, 37, 4) : καταβάντι ἐς τὸ πεδίον ἵπποδρόμος τέ ἐστι καὶ ἀγῶνα Πύθια ἄγουσιν ἐνταῦθα τὸν ἵππικόν.

(43) La fête annuelle est l'assemblée annuelle des Amphictions.

(44) Voici le calendrier de Delphes et des états voisins, tel que nous le connaissons par les inscriptions :

DELPHIENS.	PHOCÉENS.	LOCRIÉENS.	ÉTOLIENS.
1. Ἀπελλαῖος.	10.	12. Ἀπελλαῖος.	
2. Βουκάτιος.	11.	1. Ἀγρεστυών.	Πάναμος.
3. Βοαθός.	12.	2.	Προκύκλιος.
4. Ἡραῖος.	1.	3.	Ἀθαναῖος.
5. Δαδαφόριος.	2. Ἀμάλιος.	4. Ἀράτυος.	Βουκάτιος.
6. Ποιτρόπιος ὁ πρῶτος.	3. Γιγάντιος.	5. Παναγύριος.	Δῖος.
7. Ἀμάλιος.	4. Διονύσιος.	6. Γιγάντιος.	Εὐθουαῖος.
8. Βύσιος.	5.	7.	Ὅμολῶος.
9. Θεοξένιος.	6. Λάφριος.	8. Ποιτρόπιος.	Ἐρμαῖος.
10. Ποιτρόπιος ὁ δεύτερος.	7.	9. Πόκιος.	Διονύσιος.
11. Ἡράκλειος.	8.	10. Ὑγαῖος.	Ἀγυεῖος.
12. Δαῖος.	9. Ἀράμιος.	11. Ἀμῶν.	Ἴπποδρόμιος.

Marbre très-fruste envoyé de l'île d'Égine par Fauvel. M. Bæckh croit qu'il provient de l'Attique, parce qu'il porte le nom de l'archonte d'Athènes. — Collection Choiseul-Gouffier.

Catalogue Choiseul, n. 184. — Osann, p. 349, 10. — O. Müller, Dorier, II, 532. — Clarac, Cat. 628; Musée n. 453; Inscript. pl. 44, 45, et additions pl. LXVI. — Bæckh, Corpus 1688. — Ahrens, De dialecto dorica p. 484-492.

Hauteur 0,59. — Largeur 0,34.

### 33. FRAGMENT DU CALENDRIER DE PERSÉPHONE.

..... | μηνὸς Δείου δ'. Ἡ ἀνάστασις τῆς θεοῦ  
τῆ ζ'. | Ἡ ὑδροποσία μηνὸς Ἰουλαίου νευμηνία. |

Ἡ πομπή ἐκ πρυτανείου ἰ'. | Τὰ νεώματα μηνὸς  
 Ἀπολλωνίου ἰε'. | Ἡ δύσις τῆς θεοῦ μηνὸς  
 Ἡφαιστίου δ'. | Ἡ κατάκλητις μηνὸς Ποσιδείου  
 ἰε'. | — Κατὰ κέλευσιν τῆς θεοῦ Ἀριστιππος  
 Ἀριστίππου | ἐπέγραψα.

..... le 4 du mois de Dios. L'ascension de la déesse, le 7. (La fête de) l'hydroposie, à la nouvelle lune du mois de Julée. La procession partant du prytanée, le 10. Le nouveau labourage des jachères, le 15 du mois d'Apollonios. La descente de la déesse, le 4 du mois d'Héphaestios. La convocation, le 15 du mois de Posidios. — Par ordre de la déesse, moi, Aristippe, (fils) d'Aristippe, j'ai inscrit (ce calendrier).

Cette déesse doit être Perséphone, divinité agricole dont la descente (δύσις, κάθοδος) dans les enfers et le retour (ἀνάβασις, ἄνοδος) au printemps étaient célébrés, surtout en Asie Mineure, avec beaucoup de solennité. La fête du nouveau labourage me prouve également qu'il ne s'agit que du culte de Kora; mais les autres détails du calendrier sont trop vagues pour qu'on puisse en tirer des conclusions. L'hydroposie, fête spéciale où l'on buvait l'eau de quelque source sacrée et qui se célébrait à la nouvelle lune (1), rappelle l'usage qu'avaient les Athéniennes de se baigner le premier jour du mois.

Quant aux noms des mois, Δεῖος ou Δῖος appartient aux calendriers étolien et macédonien, où il commence le 24 septembre; Ἰουλαῖος doit être comparé au Ἰούλιος cypriote; Ἀπολλώνιος est connu en Elide et à Tauroménium, en Sicile; Ποσιδεῖος rappelle le mois attique *Posidéon*, qui commençait le 25 décembre; le mois Ἡφαιστῖος seul n'est pas connu ail-

(1) Elle est peut-être le symbole de la pluie qui féconde les blés, bien que la tradition attique représente les *hydrophories* comme un souvenir du déluge. Je rappelle les Προηρόσια (ἱερά), sacrifices offerts avant le labourage; la Χλοία, fête de la jeune verdure; les Ἄλωα, célébrés à l'occasion du battage des grains; et les Μεγαλόρτια, fête des grands pains.

leurs. L'arrangement intérieur de ces fastes présente de graves difficultés, et je ne crois pas que les cinq mois mentionnés aient formé une série non interrompue.

Rapportée, sans doute de l'Asie Mineure, par Choiseul-Gouffier. On lisait autrefois sur le revers notre inscription en l'honneur de la nourrice *Mélitée*.

*Dubois*, Cat. Choiseul, 204. — *Clarac*, Cat. 632; Musée n. 282, pl. 153; n. 427 *b*, et Inscript. pl. 45. — *K. F. Hermann*, Griechische Monatskunde (Göttingen, 1844), p. 14, 64. — *Franz*, Corpus 6850.

Hauteur 0,27. — Largeur 0,79.

### 34. FRAGMENT RELATIF AU CULTE DE ZEUS-SAUVEUR.

.....  
 τοῦ κήρυκος [καὶ.....]  
 ἱερέως τῆς υμ[.....καὶ Διὸς]  
 4 τοῦ Ἐλευθερίου[.....]  
 ἐκδικήσαντο[ς.....τὸ]  
 κεφάλαιον τ[ῶν ζημιῶν κατεῆάλη εἰς τὸ]  
 συνέδριον [ἐπὶ.....]  
 8 Τιτιανῶ Τί[του υἱοῦ.....]  
 ..... λησα.....  
 .....

Le héraut-prêtre (κήρυξ καὶ ἱερεύς, *v.* 2 et 3) ainsi que le conseil (συνέδριον, *v.* 7) se rapportent peut-être au temple d'Éleusis. Il s'agit du payement des amendes d'argent que le prêtre avait imposées, et qu'on versait dans la caisse du conseil, sous la présidence de *Titianus* (*v.* 8). Zeus-Sauveur (σωτήρ καὶ ἔλευθέριος) avait son culte à Athènes, de même que Déméter Ompnia dont M. Bœckh a conseillé de rétablir le nom, *l.* 3 [τῆς ὀμπνίας Δήμητρος]. L'inscription date du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Rapportée d'Athènes par Fauvel (comme les nos 12. 13).

*Dubois*, Cat. Choiseul, 224. — *Clarac*, Cat. 545; Musée n. 500, et Inscript. pl. 22. — *Bœckh*, Corpus 524.

Hauteur 0,28. — Largeur 0,23.

**35. DÉCRET DU SÉNAT DE LA NOUVELLE ILIUM  
CONCERNANT LA LOI DES SACRIFICES.**

- A. . . . . τοὺς πλο . . . . .  
 . . . . . εἰσάγεσθαι τὸν . . . . .  
 . . . . . τας ὄταν καὶ τὰς α . . . . .  
 4 [ . . . . . ἄπ]οικρι τοῦ Σκαμάνδρου . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 8 . . . . . λογισταῖς . . . . .  
 . . . . . τα . . . τὸ μὲν . . . . .  
 . . . . . τοὺς πρυτάνεις τοὺς τὸν . . . . .  
 [ . . . τ]ὸ δὲ δαπάνημα δραχμᾶς τριμυρια[ίας . . . . .]  
 12 . . . . ορων ἀφ' ὧν καὶ τᾶλλα ἐψήφισται αὐτ . . . . .  
 . . . . εἰ δὲ μὴ ἐκκομίσωνται ὑπὸ τῆς συ[νόδου . . . . .]  
 . . . . τοὺς τραπεζίτας \* τοὺς δὲ παραλα[βόντας . . . . .]  
 B. . . . εἶπεν \* τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ ἡ βουλή \* τω . . . . .  
 16 . . . . δοκιμαστὰς ἐὰν νεώτεροι ἢ πρεσβύτεροι . . . . .  
 . . πρυτανεύοντας καὶ τοὺς στρατηγούς ἐπέθρ . . . . .  
 [τὸ εἰς] τὴν θυσίαν δαπάνημα δώσουσιν ἀπὸ δοτῶν . . .  
 . . ἱερέας ἐπιτελέσαι τὴν θυσίαν, εἶναι δὲ τὴν τοῦ . . . . .  
 20 [τῆς] στηλώσεως τοῦ ψηφίσματος Ἐπελλῆς Ἀντι-  
 φάν[ους]

L'état fruste de cette inscription me défend d'en essayer la traduction. M. Böeckh a déjà reconnu qu'elle se compose de deux décrets (A l. 1-14 et B l. 15-20), du *pséphisma* (l. 12.20) du sénat (βουλή l. 15), et de la proposition d'un citoyen qui débute par la formule ordinaire : τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ ἡ βουλή. Il s'agit du règlement des sacrifices qui



doivent être surveillés par les contrôleurs des finances (λογισταί l. 8) et les experts publics (δοκιμασταί l. 16), appelés à juger si les victimes ont l'âge légal (l. 16). Les trésoriers de la ville (τραπεζίται l. 14) reçoivent l'ordre de prélever les frais des cérémonies sur le prix des offrandes (l. 18), et probablement en *tridrachmes* (δραχμαὶ τριμοιριαῖαι l. 14), monnaie courante dans l'Asie Mineure. En outre il est quelquefois question des prytanes (l. 10. 17) et des prêtres (l. 19); *Apellès*, fils d'*Antiphane*, greffier du sénat, fut chargé de rédiger cette inscription et de l'exposer publiquement. — Comparez mes nos 38 et 39.

Trouvée sans doute à *Ilium novum* (voir l. 4: οἱ ἀποικοὶ τοῦ Σκαμάνδρου). Collection Choiseul.

*Clarac*, Cat. n. 544; Musée n. 495, et *Inscript.* pl. 21. — *Bæckh*, Corpus 3600.

Hauteur 0,45 — Largeur 0,32.

**36. COMPTE-RENDU DES DÉPENSES FAITES PAR LE DÈME DE PLOTHÉE (dans l'Attique). — DÉCRET SUR LE PRÊT DES REVENUS PUBLICS DU DÈME ET L'EMPLOI DES INTÉRÊTS.**

**A.**

[Π α | ρ] α λ α ἰ α ·  
 [δ η] μ ά ρ χ ω ι | X  
 [τ α] μ ἰ α ἰ ν | ἐ σ | τ ά | δ ἰ ' | ἔ τ ο ς | ἰ ε ρ ά | ϩ  
 [ἐ]ς | τ ό | Η ρ α κ λ ε ἰ ο ν | ϩ X X  
 [ἐ]ς | Α φ ρ ο δ ἰ σ ι α | X H H  
 [ἐ]ς | Α ν ά κ ι α | X X H  
 [ἐ]ς | τ ἠ ν | ά τ έ λ ε ἰ α ν | ϩ  
 [ἐ]ς | Α π ο λ λ ώ ν ι α | X H  
 [ἐ]ς | Η ά ν δ ι α | ϩ H  
 [μ]ι σ θ ύ σ ε ω ν | H Δ Δ Δ ϩ ϩ ϩ ϩ I I C



*Les Paralies.*

<i>Au démarque</i> : 1,000 drachmes.	1,000 drachmes.
<i>Aux deux trésoriers</i> :	
<i>Pour les sacrifices de l'année courante</i> (ἐτ' ἔτους) : 5,000. . . .	5,000
<i>Pour le temple d'Hercule</i> :	
7,000. . . . .	7,000
<i>Pour la fête d'Aphrodite</i> : 1,200	1,200
<i>Pour la fête des Dioscures</i> : 1,200	1,200
<i>Pour l'atélie</i> (exemption des collectes pour l'église) :	
5,000. . . . .	5,000
<i>Pour la fête d'Apollon</i> : 1,100.	1,100
<i>Pour les Pandies</i> : 600. . . . .	600
Total. . . . .	3talents 4,100 drachmes

*Fermages* : 134 drachmes, 2 oboles 1/2.

Ligne 1, j'avais proposé d'abord τὰ παλαιὰ (ἀναλώματα), *les anciennes dépenses*; mais je me rends à la conjecture de M. Sauppe, bien que le mot *Paralies* ne soit suivi d'aucun signe numérique. C'était probablement une fête, dont les frais s'élevaient à un chiffre qu'on ne connaissait pas encore.

La *fête des Dioscures* s'appelait à Athènes τὰ Ἀνάκεια ou Ἀνάκεια, leur temple τὸ Ἀνάκειον (voir p. 29), parce qu'ils portaient le titre d'Ἀνακες (*princes*, ἀνακτες).

Les *Pandies*, célébrés le 14 élaphébolion (mars), faisaient partie de la grande fête de Bacchus. Ils étaient peut-être consacrés à *Pandie*, déesse de la lune, mais nos sources ne nous permettent pas de nous prononcer définitivement sur cette question. (Voir A. Mommsen, *Heortologie*, p. 60.)

Quant à la somme provenant des fermages, il semble évident que ce n'est plus une dépense, mais une recette; voir l. 23-24 du décret suivant.



*Les Plothéens ont décrété, sur la proposition d'Aristotimos : Quant à l'argent dont chaque magistrature dispose, on devra élire des administrateurs sûrs, et ceux-là conserveront aux Plothéens les sommes dans leur intégrité. (15) Quant au prêt dont un plébiscite a arrêté les conditions, ou dont l'intérêt est fixé, ils doivent prêter et réclamer d'après le plébiscite. Toute somme avancée pendant l'année doit être prêtée de manière à ce qu'elle rapporte le plus d'intérêts possible, et à celui qui inspirera de la confiance aux magistrats prêteurs par un gage ou par des garants.*

*(22) Avec ces intérêts et l'argent que rapporteront les fermages paraléens, on fera les sacrifices religieux, ceux (que nous célébrons avec d'autres bourgs) en commun à Plothée, et ceux (qu'on célèbre) chez les Athéniens pour la commune de Plothée. Et quant aux sacrifices de chaque cinquième année et aux autres fêtes, dont tous les Plothéens doivent fournir les frais sur leur caisse commune, (c'est-à-dire) aux sacrifices (célébrés) soit à Plothée, soit à Épacia, soit à Athènes : les magistrats administrant l'argent destiné à l'atèlie [exemption des frais du culte], payeront pour les citoyens du bourg. (33) Et à l'occasion des sacrifices communs, pour lesquels les Plothéens fournissent les repas, (les magistrats seront tenus) de donner du vin doux à frais communs à chacun des Plothéens présents; de même dans les autres fêtes jusqu'à la fin; et (ils donneront) au directeur du chœur une belle couronne; au prêtre qui brûle (les offrandes), un beau bandeau frontal, et aux artisans (tant de) drachmes.*

Le deme de Πλωθεία (1), appartenant à la tribu Ægéide, était situé près d'*Hales Araphénides* (l. 24, aujourd'hui le

(1) L'habitant de Plothée s'appelle ordinairement Πλωθεύς, mais la forme Πλωθεϊεύς n'est pas rare non plus. Notre inscription emploie

village de Ῥαφήνα) et d'*Epacria* (l. 30), l'une des douze plus anciennes villes de l'Attique. Ἐπακρία (ou Ἐπακρίς) est probablement la même localité que Διακρία ou Ἵπερακρία, c'est-à-dire la côte orientale allant de la montagne de Parnés jusqu'à Brauron. — Les Παραλαΐα (voir l. 1) sont ici une localité située près des deux Ἐλαί (*Salines*). La perception des impôts de cette propriété était donnée à ferme (ὠνεῖσθαι). — Les Πεντετηρίδες (l. 27) sont les grandes Panathénées. — Nous apprenons par les l. 28-33 que les citoyens plothéens étaient exemptés des frais du culte, et que la caisse communale se chargeait de cette dépense. Plus haut (l. 7), nous avons vu une somme de 5,000 drachmes affectée à cette ἀτέλεια ἱερῶν.

La façon dont les lettres sont alignées dans cette inscription s'appelle στοιχηδόν; les caractères se rapprochent de très-près de l'archontat d'*Euclide* (Olympiade 94, 2 = 403 avant l'ère chrétienne). Les voyelles longues η et ω y sont déjà introduites; mais on y trouve encore un petit nombre d'archaïsmes, qui tous se réduisent à une seule règle, l'emploi des voyelles simples ε et ο pour exprimer les diphthongues ει et ου; et encore cette règle n'existe-t-elle que pour certaines formes : ε dans l'infinitif du présent (θύεν, κυαμεύεν, παρέχεν, τελεῖν), et dans la préposition ἐς; ο dans le génitif du singulier (τῷ ἀργυρίῳ, δανεισμῷ, τῷ τόκῳ, τῷ κοινῷ, ὄσο, ὄτο, ἔτος), et l'accusatif du pluriel (τός, τούτος, Ἀθηναίος) de ce qu'on appelle la seconde déclinaison; ensuite dans les mots παρῶσι et δημιουργοῖς. La forme τῶμ μισθώσεων (l. 23) n'est pas insolite non plus.

Rapportée de l'Attique. Collection Choiseul (Cat. 213).

*Clarac*, Cat. 638; Musée n. 494, et Inscript. pl. 46. — *Bæckh*, Corpus 82, et I p. 176, 897. — *H. Sauppe*, Musée rhénan, IV 289-293.

Hauteur 0,58. — Longueur 0,26.

### 37. DÉCRET DES ILIENS RELATIF A L'EMPLOI D'UN DON DE 15.000 DRACHMES POUR LA FÊTE DES PANATHÉNÉES.

[Ἐπ]ειδή ὁ ἱερεὺς τῶν πάντων θεῶν Ἐρμίας Ἐρμίου

les deux ormes alternativement : Πλωθειεῦσι (11), Πλωθῆς (35), Πλωθέων (26), Πλωθεῦσι (15. 37), Πλωθέας (28, 30).

[ἀείκ]ατακολουθῶν τ[ῆ] | [τῷ]ν πα[ν]α[ξ]ιωτάτων  
 εὐεργετῶν προγόνων εἰς τὸν δ[ῆμο]ν προθυμία καὶ  
 [δ] | [ι]αφερούση εὐδοξία, πρὸς τε τοὺς θεοὺς  
 4 ὁσίως καὶ εὐτ[ε]βῶς προσφέρεται [κ] | [αί] πρὸς  
 τὸν δῆμον φιλαγάθως καὶ μεγαλάρμπως, προ-  
 [αιρ]ούμενός τε καὶ ἀτρ[ό]πως πρὸς τοὺς θεοὺς  
 εὐσεβέσθαι καὶ τὸν δῆμον εὐσεβῶς [διαθέ]σθαι,  
 ἐπιδέδωκεν | [έ]κ τοῦ ἱεροῦ ἀργυρίου δραχμᾶς  
 Ἀλεξανδρείας τὰς μυρίας καὶ πεντακισχιλίας, |  
 [συνο]κεῖ δὲ τῷ δήμῳ ἀποδεξαμένῳ αὐτοῦ τὴν  
 8 ε[ὔ]νοιάν τε καὶ σπουδὴν | [καθ]ᾶ καὶ περὶ τῶν  
 ἐπιθεδωμένων χρημάτων προσῆκόν ἐστιν, ἵνα αἱ  
 τῶ[ν] | [Ἰλια]κῶν τιμαὶ ἀπὸ τῶν χρημάτων καὶ αἱ  
 εἰς τοὺς πολίτας φιλανθρωπίαι δια | [μένω]σιν εἰς  
 τὸν ἅπαντα χρόνον, ἀγαθῇ τύχῃ, ἐπὶ ὑγείᾳ καὶ  
 σωτηρίᾳ καὶ τει[ς] | [ἄλλοις] ἀγαθοῖς πᾶσι, δεδόχθαι  
 τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ, τὰ μὲν χρήματα εἶνα[ι] |  
 12 [τὰ ἐπιδοθέ]ντα ὑπὸ Ἑρμίου ἱερά τῆς Ἀθηνᾶς·  
 τοὺς δὲ τραπε[ζ]ίτας, ἐπεὶ διαγεγραμμέ | [να ἦ] τὰ  
 δι[ά]φορα, ἔχειν ἔνθεμα [διδόντας] τόκον αὐτῶν  
 δέκατον, καὶ παραδοῦναι τ[ο] | [ἰς τραπεζίταις]  
 τοῖς μεθ' ἑαυτοὺς τοὺς πρυτανέας τόκο[ν] διμήνου  
 δέκατον, τοὺς δὲ | [τραπεζίτας] ἔχειν ἔνθεμα τὰς  
 μυρίας καὶ πεντακισχ[ι]λίας Ἀλεξανδρείας καὶ |  
 16 [τὸν διμήνου τό]κον, ἀπὸ δὲ τῆς προσόδου  
 γίνεσθαι ἀν[ά] πᾶθ' ἔτος ἐν τῷ Παναθη[ν] | [αίῳ ἐν  
 τῇ ἐορ]τῇ τῶν Ἰλιακῶν πομπὴν καὶ θυσίαν [τ]ῆ  
 Ἀθηνᾶ· τοὺς δὲ τραπε | [ζίτας] δίδοναι ἐκάστου  
 ἔτους ἀπὸ τῆς ἑπιπροσόδου τῇ ἐνδε[κ]άτῃ ἐν τῷ

Παναθηναίω [τοῖς ἀφ' ἐκάστῃ] | ης φυλῆς αἰρεθησο-  
 μένοις φυλάρχαις [κ]ατὰ φυλὴν δραχμὰς ἑκα- |  
 20 [τὸν καὶ πεντήκον]τα, τριώβολον ἀνατριάκοσιο-  
 λόγιστο[ν] <sup>(1)</sup> καὶ τὸ ἡμισυ ἀργύριον. [ἀπ] | [ὁ  
 τούτων δὲ τὴν φυλὴν ἱερ]εῦσαι βοῖ θηλεία καὶ  
 προδάτω ἄρρενι [καὶ] τὰ πέμματα προφέρεσθαι  
 εἰ | [ς] τὴν θυσίαν, τὰ δὲ]περὶ τὴν πομπὴν ἐπιτελέσαι  
 καθὸ πάτριόν ἐστιν. ἀκολουθεῖν δὲ | [καὶ ἔχοντας  
 ἐ]κάστους τῶν φυλαρχῶν τὴν <sup>(2)</sup> ὑφ' ἑαυτῶ [φυλ]ήν,  
 24 τῇ βοῖ ἐπιγράψαντας | [τὸ ὄνομα τῆς φυλῆς]  
 καὶ προθύεσθαι τῷ Διὶ τῷ Πολιεῖ τὰ π[έμμ]ατα.  
 ἐπιτελέσαι δὲ καὶ δεῖπ | [νον τοὺς φυλέτας] καὶ λόγον  
 θέσθαι τῆς δαπάνης. τ[ῆ]ς δὲ πομπῆς ἐπιμελητάς |  
 [εἶναι τὸν τε ἱερέα] τῶν πάντων θεῶν καὶ τὸν  
 ἀγω[νο]θέτην καὶ τὸν ἐγλογιστήν, | [ἐπιμελείσθων  
 δ' ὅπ]ως κατὰ κάλλος πομπεύωσιν ὡς [καὶ  
 28 ἐπ]άξια <sup>(3)</sup> πομπῆς, καθιστάνα[ι] | [δὲ καὶ ἄνδρας  
 τ]οὺς τῆς εὐταξίας ἐπιμελησομέ[νους], καὶ τοὺς  
 κατασταθέντας ἔχε[ιν] | [ἐξουσίαν τοὺς ἀτα-]  
 κτοῦντας τῇ ράβδῳ κολάζειν· ἄγε[ιν] δὲ τὴν πομπὴν  
 ἐκ τῶν βασιλ[εῖ] | [ων, ἦτινι ἂν ἐδῶ] διατάξωσιν  
 αἷς ἐπιτέτακται τῇ..... τοὺς Ἰλιέας δὲ πά[ντας]  
 . . | . . . . . δι' αὐτούς. . . . .  
 . . . . .

*Considérant que le prêtre de tous les dieux, Hermias (fils) d'Hermias, imite les plus dignes de nos ancêtres et bienfaiteurs par sa bonté envers le peuple et*

(1) Le marbre porte ατριάκοσιολόγιστο[ν]. — (2) ἦν en ligature.  
 — (3) ἐπ ἀξιαί.



par son excellente renommée; qu'il agit envers les dieux d'une manière sainte et pieuse et qu'il traite le peuple avec affection et générosité; qu'il s'est proposé d'être d'une piété invariable envers les dieux et de disposer le peuple aux sentiments religieux en donnant, sur les fonds sacrés, 15,000 drachmes alexandrines: le peuple est d'avis d'applaudir à cette bienveillance et à ce zèle, comme il convient quand il s'agit d'un cadeau d'argent. (8) Afin que les embellissements des jeux Iliens résultant de ce don et les preuves d'affection pour les citoyens ne soient jamais oubliés,

Le sénat et le peuple ont décrété :

A la fortune propice, à la santé, au salut et à tous les autres biens !

(11) L'argent donné par Hermias sera consacré à Athéné.

Les dépenses faites, les trapézites déposeront l'argent à leur banque et en donneront 10 p. 100. Les prytanes (de l'année courante) donneront aux trapézites de l'année suivante deux mois d'intérêts à 10 p. 100, et ces trapézites déposeront à leur banque les 15,000 drachmes alexandrines et les intérêts de deux mois.

(16) Avec les intérêts (de cette somme) on fera chaque année, dans le Panathénæum (et) à l'occasion de la fête Ilienne, une procession et un sacrifice en l'honneur d'Athéné.

Les trapézites de chaque année donneront, sur les intérêts, le onzième (jour de la fête) dans le Panathénæum, 150 drachmes par tribu aux phylarques élus par chaque tribu, (c'est-à-dire) 3 oboles comptées trois cents fois, la moitié en argent. Avec cet argent, la tribu sacrifiera une vache et un bélier, et apportera <sup>(1)</sup> des gâteaux au sacrifice et célébrera une procession d'après

---

(1) Il faut entendre προσφερῆσθαι.



*l'usage de nos pères. Chaque phylarque y assistera avec sa tribu, après avoir inscrit sur la vache le nom de la tribu, et sacrifiera avant tout les gâteaux à Zeus Gardien-de-la-Ville.*

(24) *Les membres de la tribu célébreront aussi un festin et rendront compte de la dépense. Le prêtre de tous les dieux, l'agonothète et le contrôleur seront inspecteurs de la procession et auront soin que la pompe soit aussi belle qu'il convient à une procession. Ils prendront des hommes qui maintiendront l'ordre, et ceux qui seront appelés à cette fonction auront le droit de frapper de la baguette les perturbateurs.*

(29) *La procession partira du palais royal et suivra le chemin prescrit par les ordonnateurs. . . . . tous les habitants d'Ilium . . . . .*

1. Hermias est prêtre de tous les dieux (οἱ πάντες θεοί); il y avait donc à la Nouvelle Ilium un Panthéon (Πάνθειον), comme à Olympie et, plus tard, à Rome.

6. 15,000 drachmes alexandrines équivalent à peu près à 12,000 francs.

9. Τὰ Ἰλιακὰ ou τὰ Ἰλίσια sont les jeux annuels institués à la Nouvelle Ilium en l'honneur de Minerve, et qui duraient au moins onze jours (l. 18). On y célébrait aussi des Panathénées, νέα et μικρά, et le jardin du temple de Minerve était appelé τὸ Παναθήναιον (l. 16.18).

12. Ces trapézites ne sont pas des usuriers, mais des magistrats annuels, trésoriers de la banque communale. Voir n. 35 et plus loin nos listes des fonctionnaires de l'île de Ténos.

19. Il y avait probablement dix tribus à Ilium; chaque tribu recevant 150 drachmes, il s'ensuit que tous les intérêts des 15,000 drachmes d'Hermias (à 10 pour 100) furent employés pour la fête. La tribu se composait alors de 300 hommes, dont chacun fut taxé (ἀνατριακοσιολογισθείς) à 3 oboles.

24. Ζεὺς Πολιεὺς ou Πολιοῦχος figure souvent dans les traditions de la mythologie ancienne. Il avait un culte spécial à

Athènes, à Lindos (Ross, Inscript. fasc. III, 271), à Paphos (Corpus 2640), et en beaucoup d'autres endroits.

29 Τὰ βασιλεία signifie le palais des Attalides.

Dalle de marbre ornée d'une moulure et brisée en deux morceaux, dont l'un a été trouvé dans le cimetière du village d'*Halileli*, l'autre au village de *Tchiblak*, site de la nouvelle Ilium. Collection Choiseul.

*J. B. Lechevalier*, Voyage de la Troade fait dans les années 1785 et 1786, t. III, 305 (II, 137. 246). — Cat. Choiseul, n. 214. — *Bæckh*, Corpus, 3599. — *Clarac*, Cat. n. 575; Musée n. 417, et Inscript. pl. 30, 31.

Hauteur 0,78. — Largeur 0,65.

**38. 39. TRAITÉ RELIGIEUX CONCLU ENTRE LES HABITANTS DE LA NOUVELLE ILIUM ET LES SCAMANDRIENS.**

**A.**

Ὁμολογία Ἰλιέων [καὶ Σκαμανδρέων.] |  
 [Ἐ]πί ἱερέως Ἀριστονόμου τοῦ Ἀριστονόμου  
 [μηνὸς . . . . . ἀ|πι]όντος, ὡς δὲ Σκα-  
 4 μανδρεῖς ἀ[ριθμεῖν εἰώθασιν, ἐπὶ μηνὸς | . . . . .]  
 αἰοῦ τετράδι ἀπιόντος. . . . . | . . . . .  
 οἱ κατοικοῦντες Σ[καμανδρέων. . . . . | . . . . .]  
 τῶν πο]λιτῶν ἐν Σκα[μάνδροις εἰκούντων. . . |  
 . . . . . ἐν Σκαμ]άνδροις ἀνε. . . . . |  
 8 [. . . . . συ]μπενφ[θέντων. . . . . | . . . . .]  
 ἐ]φηβε[ύσαντες. . . . . | . . . . .]  
 . . . . .

**B.**

. . . . . [ἐκάστης] ἡμέρας ἐβολοὺς δύο καὶ πυρῶν  
 χροίνικ[α καὶ κρέ|ατος ὅσον δέχεται] ὀβέλιον. τὸν  
 δὲ ὑπηρέτην λειτουργεῖ[ν πᾶσαν | ἀγωγὴν τούτων

τῶν χρη]μάτων εἰς τὴν πόλιν. αἰρεῖσθαι δὲ καὶ  
 4 ἀ[γορανόμον | ἐκ τῶν οἰκούντων ἐν Σκαμά]νδροις.  
 τὸν δὲ αὐτὸν [καὶ] συνεικονομεῖν | [καὶ φυλάττειν  
 πᾶσαν ὄνη]σιν καὶ πράσιν, καθότι προεψήφισται  
 αἰρεῖσθαι[ι] | [δὲ καὶ ταμίαν ἐξ αὐτῶν, τῷ δὲ αἰ-  
 ρεθέντι δίδο[σθ]αι εἰς τὴν ἐψη[φισμένην] | [ὄνησιν  
 δραχμᾶς . . . . ., αἰρεῖσθαι] δὲ καὶ ἱερονόμον τῶν  
 8 οἰκούντων [ἐν Σκαμ.]άνδροις, . . . . . καὶ  
 δίδο[σθ]αι πάντα αὐτοῖς ἐξ ἀρχῆς, δίδ[οσθ]αι δὲ |  
 . . . . .] δραχμᾶς ἑκατὸν καὶ πεντή-  
 [κοντα εἰς ἑκάστην | ἡμέραν . . . . .,] κατ'  
 ἐνιαυτὸν ἕως δραχ[μῶν . . . . . | . . . . .]  
 τῆς Ἰλιέων χώρας.

A. *Convention des Iliens et des Scamandriens (arrêtée) pendant la prêtrise d'Aristonomos (fils) d'Aristonomos, le . . .<sup>me</sup> (jour) du mois de . . . . . finissant, ou, selon l'usage de compter chez les Scamandriens, le 4<sup>me</sup> (jour) avant la fin du mois de . . . . . aeos, . . . . .*

B. [On donnera à chaque Scamandrien qui viendra à Ilium pour assister aux jeux et aux sacrifices] 2 oboles par jour, et un choenix de blé et autant de viande qu'il en peut tenir sur une brochette. L'huissier (d'Ilium) se chargera de faire amener dans la ville toutes ces provisions. L'inspecteur du marché sera choisi parmi les habitants de Scamandres; il prendra aussi part à l'administration et surveillera tout achat et toute vente d'après les termes du plébiscite ci-dessus écrit. Le trésorier sera également choisi parmi eux, et l'on donnera à celui qui sera nommé . . . . . drachmes pour l'achat prévu par le plébiscite. Le prêtre sera aussi choisi parmi les habitants de Scamandres . . . . . Et

on leur donnera tout dès le commencement, .....  
 150 drachmes par jour....., annuellement jusqu'à  
 ..... drachmes.....

Dans cette convention, il s'agit des fêtes religieuses célébrées à Ilium par les habitants de la ville et de la banlieue (voir mon n. 33). Le document est écrit en forme de plébiscite, car c'est le peuple qui s'engage.

B. I. 4. La χοϊνιξ contenait la 48<sup>e</sup> partie du μέδιμνος, c'est-à-dire autant de blé qu'un homme en peut manger par jour. C'est pour cette raison qu'on l'appelait ἡμεροτροφίς. Hérodote 7, 187 dit : χοϊνικα πυρῶν ἕκαστος τῆς ἡμέρης ἐλάμβανε καὶ μηδὲν πλέον.

(2) J'ai pris ὀβελίον dans le sens d'un diminutif d'ὄβελός. M. Bœckh pense qu'il s'agit d'une sorte de gâteau qu'on appelait ὀβελίας ou ἄρτος ὀβελίτης.

Inscription ornée d'une moulure, trouvée sur l'emplacement d'Ilium, près du village de Tchiblak, et rapportée en France par M. Dubois, en 1816. Collection Choiseul. — B formait autrefois le revers de l'inscription A. (Cat. Choiseul, 187.)

A. Choiseul-Gouffier, Voyage pittoresque, t. II, pl. 38, p. 433. — Osann, p. 361, 22. — Clarac, Cat. 607; Musée n. 477, et Inscriptions pl. 40. — Bœckh, Corpus 3597 a.

Hauteur 0,22 — Longueur 0,27.

B. Choiseul-Gouffier, l. c. — Osann, p. 363, 32. — Clarac, Cat. 546; Musée n° 476, et Inscript. pl. 22. — Bœckh, Corpus 3597 b.

Hauteur 0,24 — Longueur 0,28.

#### 40. DÉCRET DES OLYMÉENS CONCERNANT LA PARTICIPATION D'UN ÉTAT VOISIN AUX SACRIFICES D'APOLLON ET D'ARTÉMIS DE KYBIMES.

[Ἐπὶ στεφαν]ηφόρου Ἰατροκλ[είου]ς τοῦ Λέοντος  
 τοῦ Μέλανος, μηνὸς Ἀρτεμισίου εἰκάδι, ἔδοξε  
 τῷ Ὀλυμέων δή[μῳ, τὴν γνώμην ἀποφηναμένου  
 Δημητρί]ου τοῦ Ἑρμίου τοῦ Ἀντιπάτρου, καθ'  
 υἰοθεσίαν δὲ Αἰνέδου Παρεμβωρδέως· ἐπειδὴ καθή-



καὶ ἐκ τῆς τῶν μηθὲν προσηκόντων ἀναιδοῦς  
 ἀμφισβητήσεως . . . . . |  
 [. . . τῶν θε]ῶν καὶ κατὰ τῆς προστασίας τῶν  
 θεῶν κατασκευάζεσθαι. Ἴνα εὖν εἰς δύναμιν πᾶσα  
 μοχθηρὰ παρεύρεσις π. . . . . |  
 . . . . . Δεδόχθαι τῷ Ὀλυμέων δῆμ[ω ἀνα-]  
 γράψαι τοὺς διεστῶτας ταμίας ἐν τῷ [γαῶ]. . . .  
 . . . . .

*Sous l'archonte couronné Iatroclès, (fils) de Léon, (petit-fils) de Mélas, le 20 du mois d'Artémisios, le peuple des Olyméens a décrété, sur la proposition de Démétrios, (fils) d'Hermias, (petit-fils) d'Antipatros et par adoption d'Aenés, de Parembordes : Considérant qu'il est convenable que [le peuple des. . . . .] prenne part, avec le peuple des Olyméens, aux sacrifices communs suivant la progéniture mâle; [il est ordonné] aux descendants de ceux qui ont été reçus [dans nos tribus] par tirage au sort, à cause de la communauté (de sacrifices) déjà existante, . . . . . ensuite aux [citoyens] honorés (par l'état) ou à ceux qui ont acheté la communauté, ainsi qu'aux fils adoptifs. . . . ., en outre à ceux que le peuple a élus (pour une magistrature) et à ceux qui par adoption ont reçu ou reçoivent le droit de participer aux sacrifices communs . . . . . d'acquérir, [sans s'y refuser] en aucune façon, le droit d'assister aux sacrifices offerts à Apollon et à Artémis, une fois qu'ils auront été autorisés à prendre part aux sacrifices mentionnés plus haut. (7) Non-seulement le peuple consacre des revenus à ces divinités, et (leur offre) des sacrifices et leur paye des secours, mais il fait encore, selon l'usage de ses ancêtres, tout ce qui contribue à leur honneur et à leur gloire.*

(8) De plus, considérant qu'il existe d'anciennes tribus



*du peuple des Olyméens, aujourd'hui appelées familles, (à savoir) celles des Mosséens et des Kybiméens et des Kandébéens, et que chacune d'elles a ses sacrifices et chacune ses . . . . . et ses revenus particuliers, et que quelques personnes acquièrent la communauté dans ces familles au moyen d'une permission . . . . . (11) Ils ont osé favoriser les synodes contre les arrêtés du peuple des Olyméens, les uns contre . . . . . [les autres attaquant l'autorité] de la prêtrise et de la prophétie, et à la suite de la querelle impudente de ceux que cela ne regardait pas . . . . . pour susciter des menées contre l'autorité des dieux. Donc afin que toute mauvaise excuse [soit désormais impossible] . . . . . le peuple des Olyméens a décrété, que les trésoriers des deux partis (?) inscriront [le présent décret dans le temple . . . ]*

Je ne sais pas si j'ai bien compris le sens de cet important fragment. Il paraît que des gens malveillants avaient essayé de renverser l'autorité du sanctuaire d'*Apollon et d'Artémis de Kybimes*, en faisant naître des doutes sur la valeur de ses prêtres et l'authenticité de ses oracles. Le temple de *Kybimes*, autrefois propriété exclusive de la tribu *Kybiméenne*, était très-riche, attendu qu'il possédait une grande partie du territoire de la ville d'*Olymos*, et qu'on employait même les revenus publics à son entretien. Notre décret arrête que tous les citoyens mâles d'*Olymos* (et de *Labrandes*?) qui ont déjà le droit d'assister à une cérémonie religieuse, appelée « sacrifice commun » (τὰ κοινὰ ἱερά), seront aussi tenus de figurer aux fêtes de *Kybimes*. Quant aux noms des trois familles (*gentes*) mentionnées ligne 9, j'en ai parlé à l'occasion de mon n. 54. Aussi ne sera-t-il pas sans utilité de consulter l'inscription suivante pour arriver à mieux comprendre celle-ci.

Trouvée à *Olymos* (en *Carie*), et rapportée par Ph. Lebas.

Ph. Lebas, Voyage archéologique, partie V, n. 339.

Hauteur 0,25. — Largeur 0,91.



41. FRAGMENT D'UN TRAITÉ RELIGIEUX CONCLU  
ENTRE LES OLYMÉENS ET LES CITOYENS DE  
LABRANDES.

A . . . . .

[Ἐπιστάτης ἔργων] τῶν ἱερῶν καὶ δημοσίων, παίδων  
Θαργηλίου καὶ α. . . . . |

. . . α καθ' ὃν δὴ ποτε οὖν τρόπον συγχώρησιν,  
μετὰ δ[ε]. . . . . |

. . . . τοῦ δήμου τοῦ Ὀλυμέων καὶ τοῖς προγε-  
γραμμέν[οις θεοῖς]. . . . . |

4 . . . . [τοῦ] δήμου Ὀλυμέων δραχμὰς χιλίας,  
τὸ δὲ ἐσόμεν[ον]. . . . .

B [Ἐπὶ στεφανηφόρου. . . . .] ὄρου, γραμματεύ-  
οντος βουλή Ἰάσονος τοῦ Ἰά[σονος, γνώμην  
ἀποφνηαμένου] | . . . . . [ἰερέως] τοῦ Διὸς τοῦ  
Ὀσογῶ. Ἐπειδὴ Ὀλυμεῖς καὶ Λαδραν[δεῖς]. .  
. . . . | . . . . ε ἐπὶ τὰς φυλάς καὶ συγγενείας  
4 καὶ πάτρας, καὶ εἶνα[ι]. . . . . | . . . . ν  
αὐτοὺς ἐπὶ τὰς φυλάς, αἱ δὲ φυλαὶ ἐπικληρω-  
σάτω[σαν]. . . . . | . . . . [τοῖς] μὴ ἔτι κεκληρω-  
μένοις, τοὺς δὲ ἐπικεκληρωμέν[ους] . . . . . |  
. . . . . [τοῖς ἐπι]κληρωθεῖσιν ἐν τοῖς ἔ[ν]υπροσθεν  
χρόνοις ἐπὶ τὰς φυλά[ς]. . . . . | . . . . οἱ πολῖται  
μετέχουσ[ιν]. Κατὰ τὰ αὐτὰ δὲ καὶ εἴ τινες λω  
8 . . . . . | . . . . . ανη διὰ τοὺς χρόνους, ἢ  
εἰσῆλθον εἰς συγγένειαν ἢ. . . . . | . . . . .  
[π]ατρῶν ἐπὶ ταύταις α. . . . . συγγενεῖς παρὰ  
. . . . . | . . . . . [ἐπι]κεκληρωμένους καὶ

κληρῶσαι καὶ μετέχειν π. . . . | . . . . . ἔσθωσαν  
 εἰς τε τὰς συγγενείας καὶ πάτρας ἐξω. . . . |  
 12 . . . . . [γ]ράφονται τοῖς ἄρχουσιν τῶν πρό-  
 τερον πεπολιτ[ευμένων] . . . . . | . . . . . [τ]ὰς  
 συγγενείας καὶ πάτρας, περι δὲ τούτων ὧν ε. . . |  
 . . . . . πα εὐθύνην παρευρέσει μηδεμίᾳ μῆτε  
 τοὺς α. . . . . | . . . . . [αὐ]τοῦ, καὶ πάντα  
 τὰ χεῖριστα αὐτῷ καὶ ἐγγόνοις (sic) γίνε[σθαι]  
 16 . . . . | . . . . παραδέξεται ἢ εἰσαγάγη ἢ  
 δικαστῆς δικάσῃ ἢ δ. . . . . |  
 C . . . . . ς Ἱερωνύμου, Μέλας Οὐλιάδου καὶ υἱὸς  
 αὐτοῦ]. . . . | . . . . [Θαργ]ήλιος Ἱατροκλείους,  
 Μαρσύας Οὐλιάδου. . . . | . . . . [Μ]ενίππου,  
 4 Πρωτέας Ὑποβολιμαίου, Μαια. . . . | . . .  
 . . . . [Δ]ιονύσιος Μενίππου καὶ υἱὸς αὐτοῦ  
 Μένιππ[ος]. . . . | . . . . [καὶ υἱ]ὸς αὐτοῦ. . .  
 . . . ων, Μεγακλῆς. . . . . |

Le fragment A me paraît être la fin d'un contrat de vente, passé entre le temple d'Apollon et d'Artémis de Kybimes et un citoyen d'Olymos qui cède, moyennant 1,000 drachmes, sa propriété aux dieux. Cependant cette supposition n'est pas sûre.

B, comparé à l'inscription précédente (n. 40), est probablement une convention entre les habitants d'Olymos et ceux de Labrandes relative à leurs sacrifices communs, qui étaient basés sur le principe de la parenté (*cognatio*). Notre texte cite à plusieurs reprises les tribus (φυλαί), *gentes* (συγγένεια) et familles (πάτραι) de ces villes, se recrutant par le tirage au sort. Ligne 14, il est question du contrôle (εὐθύνειν) des comptes publics, et on termine par des malédictions contre les trésoriers infidèles. J'ai parlé ailleurs du

temple de *Labrandes* et du sanctuaire de Jupiter Osogos à Mylasa (voir p. 111. 117).

Le fragment *C* ne contient que des noms propres.

Trouvée à *Olymos* (en Carie) et rapportée par Ph. Lebas.

*Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 333-335.

Hauteur 0,55. — Largeur 0,48.

**42. LISTE DES PRYTANES ATHÉNIENS DE LA TRIBU ERECHTHÉIDE QUI VENAIENT ASSISTER A UN CONCOURS SOUS L'ARCHONTE PHILOPAPPOS. (Règne de Trajan.)**

[Ἀγαθῆ τύχη· Ἄγω | [υθείου Κ]λαυδίου | [Ἀντ-]  
 ιόχου, | [ἐπί] Φιλοπάπ[| [που το]ῦ καὶ Λ(ουκίου)  
 Αἰλι|[α]νοῦ, εἶδε ἦλθον | [τ]ῆς Ἐρεχθείδος |  
 πρυτάνεις. |

[Κ]ηφεισιεῖς.

[Θ]εργένης Θεργένους | ταμίας. | [Δ]ιόδωρος  
 πρ(εσβύτερος). | [Δ]ιόδωρος Διδώρου. | [Ἀ-]  
 πολλώνιος. | [Π]ατρόφιλος. | [Ἀ]φροδείσις. |  
 [Ἀ]φροδείσις Ἀφροδείσιου. | [Φ]ιλόδημος Φιλο-  
 δήμου. | [Ἀ]σκληπιάδης. | [Δ]ιονυσόδωρος. |  
 [Δ]ημόστρατος. | [Ἀ]πολλώνιος. | [Σ]αβίνος. |

Λαμπρεῖς.

Γάιος | Φιλαθήναιος[ς]. | Ἀντίγονος νε(ώτερος) |  
 νεικήσας <sup>(1)</sup> ἔπος. | Διονυσκλήης. | Ἀν-  
 τίγονος πρ(εσβύτερος). | Ἀντίοχος. | Διονύσιος. |  
 Ἡρακλίδης. |

Εὐωνυμῆς <sup>(2)</sup>.

(1) Pour νικήσας. — (2) Pour Εὐωνυμῆς (— μεῖς).

Δημέας Δημέου. | Φιλεῖνος. |

Ἀναγυρά (σιρι).

Ἀλέξανδρος.

[Σ]τρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὄπλα. | [Καλ]λίμαχος

Καλλιμάχου Λαμπτρεύς. |

[Α]ὐλητής· Φίλητος | [Παρμ]ενίσκου Κολωνῆθεν. |

Περὶ τὸ βῆμα· | [Β]ούλων Μοιραγένους |

[Φ]υλάσιος. |

[Σ]τρατηγὸς· Πύθης Πύθew | Προσπάλιος. |

[Λει]τουργὸς ἐπὶ τὴν σκιά[δα]· | Ἀσκλη-

πᾶς.

*Lucius Aelianus Philorappus*, fils d'Epiphane, était un des descendants des anciens rois de la Commagène et portait le titre de βασιλεύς. En sa qualité de citoyen attique, il figurait sur les registres du dème de Bésa. L'inscription de son tombeau date de l'an 114 de l'ère chrétienne (*Bæckh*, Corpus 362); la nôtre remonte donc, avec l'archontat de Philorappus, au règne de Trajan.

Les dignités mentionnées dans cette liste sont : *ἄγωνοθῆτε*, président des concours; le *ταμίας*, trésorier; le *στράτεγε*; le *στράτεγε* ἐπὶ τὰ ὄπλα, c'est-à-dire ἐπὶ τοὺς ὀπλίτας, le général et édile municipal; le flûtiste (*αὐλητής*); le greffier *περὶ τὸ βῆμα*, qui surveillait l'estrade du chœur (1); enfin le *λειτουργὸς ἐπὶ τὴν Σκιάδα* (ὁ ἐν τῇ Σκιάδι καθεσταμένος), le gardien de la galerie ombragée du stade.

Le prix du poème épique (ἔπος) fut remporté par le prytane Antigonos le jeune, de Lampra.

Quatre dèmes seulement de la tribu Erechthéide étaient représentés dans ces jeux : *Κάρηisia*, *Lampra*, *Evonymia*, *Anagyrous*. Les trois autres appartenaient : *Colonos* à l'Antiochide, *Phylé* à l'Ænéide, *Prospalta* à l'Acamantide.

(1) Le même Βούλων Μοιραγένους Φυλάσιος figure aussi dans l'inscription du Corpus n. 305.

Dalle de marbre gris, trouvée au village d'Ampelaki, dans l'île de Salamine, et rapportée probablement par Fauvel.

Villoison, Acad. des Inscriptions, t. XLVII, 342. — *Bæckh*, Corpus, 200. — *Clarac*, Cat. 604; Musée n. 424, et Inscript. pl. 40.

Hauteur 0,94. — Longueur 0,26.

### 43. CATALOGUE DES VAINQUEURS DANS LES PHILADELPHIES ET LES ATHÉNÉES, FÊTES CÉLÉBRÉES A ATHÈNES SOUS LE RÈGNE DE CARACALLA.

#### PREMIÈRE COLONNE.

##### *Fête I.*

[Manquent les noms des agonothètes, du héraut, de l'ἔγκωμιογράφος, du poète épique, du δολιχοδρόμος et du διαλυοδρόμος.]

[ $\bar{\alpha}$  στάδιον . . . . .] ἴδης.

[ $\bar{\beta}$  στάδιον . . . . .] ἴδεις.

[ $\bar{\gamma}$  στάδιον Ἡρ]ακλέων.

$\bar{\alpha}$  πάλην Μαρ]εῖνος.

[ $\bar{\beta}$  πάλην Μάρ]κελλος.

[ $\bar{\gamma}$  πάλην Εὐπ]ρέπης.

[ $\bar{\alpha}$  πανκρά(τιον) Εὐ]οδος καὶ Ἀγάθων.

[ $\bar{\beta}$  πανκρά(τιον) . . . . .] ς.

[ $\bar{\gamma}$  πανκρά(τιον) Διενύ]σιος καὶ Ἡρακλέ|ων.

[ὄπλον . . . . .] ς.

##### *Fête II.*

[. . . . . ἀγων]οθετούντων | . . . . . [κα]ι

Γλύκωνος . . . . .

[Les noms des vainqueurs manquent, et il reste une assez grande partie du marbre pour donner à croire qu'ils n'y ont jamais été inscrits.]

#### DEUXIÈME COLONNE.

##### *Fête III.*

[Manquent les noms des agonothètes, du héraut, des deux poètes épiques, du δολιχοδρόμος et du διαλυοδρόμος.]

[ᾱ στάδι]ον Μάρκελλος.  
 β στάδιον Νείκαιος.  
 γ στάδιον Ἡρακλέων.  
 ᾱ πάλην Νείκων.  
 β πάλην Μάσκος.  
 γ πάλην Κυντιανός καὶ Μάξι | μος.  
 ᾱ πανκρά(τιον) Μελπομενός.  
 β πανκ(ρ)ά(τιον) Ζώσιμος.  
 γ πανκ(ρ)ά(τιον) Θάλλος.  
 ὄπλον Ἀγάθων.

## Fête IV.

Φιλαδελφείων ἀγῶνος | θετούντων Μάρκου | καὶ Κηφει-  
 σιδῶρου (ἐ)νείκω(ν).  
 κήρυ(ξ) Ὀνήσιμος.  
 ἐγκω(μιογράφος) Μάρκελλος.  
 ποιη(τῆς) Λυκόφρων.  
 δόλιχ(ον) Διονύσιος.  
 δίαυλ(ον) Διονύσιος.  
 ᾱ στάδι(ον) Ἀντίοχος.  
 [β στάδιον] Νείκαιος.  
 [γ στάδιον. . . . . καὶ. . . . .] βόης.

[Manquent les sept noms des vainqueurs πάλην, πανκράτιον et ὄπλον.]

## TROISIÈME COLONNE.

## Fête. V.

[Manquent tous les noms, comme au début de la première et de la deuxième colonne.]

[ᾱ στάδιον]. . . . .  
 β στάδι(ον) Νείκαιος.

- $\bar{\gamma}$  στάδι(ον) Νείκων.  
 $\bar{\alpha}$  πάλην Ἀσκληπιάδ[ης].  
 $\bar{\beta}$  πάλην Μάρκελλος κ[αί] . . . . .  
 $\bar{\gamma}$  πάλην Μάξιμος.  
 $\bar{\alpha}$  πανκρά(τιον) Ἀθηνόδωρος.  
 $\bar{\beta}$  πανκρά(τιον) Νείκων.  
 $\bar{\gamma}$  πανκρά(τιον) Διονύσιος καὶ Μύρων.  
ὄπλον Πειθόξενος.

## Fête VI.

- <sup>᾽</sup>Αθήναια ἀγωναθετοῦντ[ος] . . . . . | τοῦ  
 κοσμητοῦ ἐνείκω[ν].  
 κήρυ(ξ) Ὀνήσιμος.  
 ἐγκω(μισογράφος) Πτολεμαῖος.  
 ποιη(τῆς) Ἀντίοχος.  
 δόλι(χον) Διονύσιος.  
 διάυλ(ον) Θάλλος.  
 $\bar{\alpha}$  στάδι(ον) Μάρκελλος.  
 $\bar{\beta}$  στάδι(ον) Σεκοῦνδος.  
 $\bar{\gamma}$  στάδι(ον) Ἡρακλέων.  
 $\bar{\alpha}$  πάλην Πτολεμαῖος.  
 $\bar{\beta}$  πάλην Μάρκος κα[ί] Μάρκελλο[ς].  
 $\bar{\gamma}$  [πάλ]ην Σεκοῦνδος καὶ Μάξι[μος].  
 $\bar{\alpha}$  [πανκ]ρά(τιον) Νεικύλας.  
 $\bar{\beta}$  [πανκρά(τιον)] Ἡρα[κλέων].

[Les deux autres lignes manquent.]

Les noms de deux fêtes nous sont seuls parvenus sur les six dont ce catalogue cite les vainqueurs : les Philadelphies et les Athénées. Les Φιλαδέλφεια, institués sous Septime-Sévère en l'honneur de la concorde qui régnait alors entre



ses deux fils Caracalla et Géta, furent supprimés après l'assassinat de ce dernier (212), ce qui donne une date certaine à notre inscription, écrite en lettres presque cursives. Les Ἀθήναια sont probablement les Panathénées. Ils ne sont présidés que par un seul agonothète (*juge de concours*), qui, ici du moins, remplit en même temps les fonctions de cosmète (directeur du gymnase). Les neuf genres d'exercice pour lesquels on décerne des couronnes sont les concours :

(1) Des hérauts. La victoire restait à la voix la plus retentissante.

(2) Des poètes lyriques (ἐγκωμιογράφοι), qui composaient les hymnes en l'honneur des vainqueurs (ἐπινίκια).

(3) Des poètes épiques, ποιηταὶ ἐπῶν.

(4) Des coureurs à la longue course (δολιχοδρόμοι), dont le parcours était de 2¼ stades (3000 pieds).

(5) Des coureurs à la double course (διαυλοδρόμοι), qui ne franchissaient que deux stades (course et retour).

(6) Des coureurs au stade (125 pieds).

(7) Des lutteurs.

(8) Des pancratiastes. Le παγκράτιον se composait de la lutte et du pugilat.

(9) Des escrimeurs (δπλομάχοι).

Les lettres  $\bar{A}$ ,  $\bar{B}$ ,  $\bar{\Gamma}$  (1. 2. 3.), qu'on lit devant les noms des coureurs au stade, des lutteurs et des pancratiastes, indiquent les trois âges, enfants, jeunes gens et hommes faits. Plusieurs noms propres sont romains : *Marinus*, *Quintianus*, *Maximus*, *Secundus*, *Marcus*, *Marcellus*.

Trouvée à Athènes par Fauvel. Sur le revers on lisait autrefois l'inscription gymnastique : *Clarac*, 659.

*Dubois*, Cat. Choiseul, 218.—*Osann*, p. 319, 70.—*Bæckh*, Corpus, n. 245.—*Clarac*, Cat. n. 558 ; Musée 415, et Inscript. pl. 24.

Hauteur 0,35 — Longueur 0,53.

#### 44. FRAGMENT D'UNE INSCRIPTION RELATIVE AUX JEUX.

..... | ..... ἐπ[ι] Ἄντ[ι]λόχου, φυλῆς |  
 [K]λυμενίδος, | ἄρχων Παγ[κ]ληῆς Παγ-

[κ]λέους Ἀ [κ]τιονείκης, | [α]πὸ συνόδου [τ]ῆς  
 ἱερᾶς, ὁ [κ]αὶ περιοδο | [νε]ίκης, ἄρχει. | τὸ δεύτε-  
 ρον ἐπίτευ | γμα Μενε | κράτους.

(Dans les jeux célèbrés) sous Antioche, de la tribu Klyménide, l'archonte Panclès (fils) de Panclès, vainqueur aux jeux d'Actium, membre du saint synode et vainqueur périodonique, a été premier. Ménécratès a obtenu le second succès.

La provenance de ce marbre est incertaine, mais je le crois originaire d'*Ilium novum*, ville dont nous ne connaissons encore que trois tribus, bien qu'elle en comptât probablement dix : l'Alexandride, l'Attalide et la Panthoïde (*Corpus* 3615-17). Une quatrième serait alors ma *Klyménide*, qui empruntait sans doute son nom à Κλυμένη, mère d'Homère. Panclès, qui a gagné le premier prix d'après notre inscription, porte plusieurs titres. Il est ἄρχων. . . . ἀπὸ συνόδου τῆς ἱερᾶς, président d'une corporation religieuse, peut-être du synode bachique des acteurs; Ἀκτιονείκης — les jeux d'Actium, institués par Octavien, durèrent jusqu'au delà du règne de l'empereur Julien; — Περιοδονείκης ou ὁ τὸν περίοδον νενικηκῶς désigne celui qui avait remporté des prix dans les quatre grands jeux, à Olympie, à Delphes, à Némée et sur l'Isthme.

Collection Choiseul (Cat. 215).

Osann, p. 349, 9. — Clurac, Cat. 574; Musée n. 490, et Inscript. pl. 29. — Franz, Corpus n. 6820.

Hauteur 0,46. — Largeur 0,14.

#### 45. DÉCRET DES HABITANTS DE CARYANDES EN L'HONNEUR D'UN LITURGE.

.....  
 [ἔ] | λαιον οὗ πρὸς τὸ δοθὲν ἀν[τῶ] . . . . .  
 ἀργυρίῳ μέγα πλῆθος] | ἀναλίσκων, χάριν τῆς τῶν  
 πολλῶν εὐφημίας ἧ αἵρεθεις δὲ καὶ συλ[λειτουργὸς

τῆς θυσίας τῆς ἐνιαυσίας, ἐν τῇ λει] | τουργία ἐκτενῆ  
 καὶ φιλότιμον ἑαυτὸν παρέσχετο· συλλύσ[εις δὲ  
 4 καὶ ἐποιήσατο πολλάκις ἐκ τῶν ἰδίων δαπα] | νῶν  
 καὶ ὑπαρχόντων ἐν ἀντιδικία, καὶ εἰς εἰρήνην καὶ  
 τὴν ἔ[χθρας καταλλαγὴν προήγαγε τοὺς ἀντι-  
 δίκους.] | Μετὰ δὲ τούτα γενόμενος ἀπὸ τῆς φυλῆς  
 ταυραφέτης, οὐ μόνον πάντα τὰ τοῦ κυνηγίου  
 δαπανήματα με|[γαλομερῶς καὶ φιλαγαθῶς  
 συνετέλεσεν, ἀλλὰ καὶ πρὸς τοῖς ὀ[λίγοις ταύροις  
 νόμιμῃ καὶ ἔθει ταχθεῖ]σιν ἀφῆκεν ὑπ' αὐτοῦ,  
 καὶ ἄλλους ἐκ τῆς ἰδίας οὐσίας ἀφῆκεν τ[αύρους.]  
 8 . . . . . | Πρὸς δὲ τούτοις παντελῶς  
 βουλόμενος φιλαγαθεῖν ἀφῆκεν . . . . . | [ἄλλο  
 τι] | κυνήγιον, τὰ τε κρέατα ἀπὸ τοῦ ἐρεθιζομένου  
 ταύρου διένειμεν τ[οῖς ἱεροῖς, μέρος τι διδοὺς  
 τῶν νεμομέ]νων γερῶν τῷ ἀπὸ τῆς φυλῆς  
 ἱερεῖ· δίκην τε φυγῶν ὑπὲρ τῆς [τῶν κρεῶν διανο-  
 μῆς, μισθὸν ἀπέτισε μαρτύρων τῶν κεκλημέ] | νων  
 εἰς τὴν ἀντιδικίαν ἐκ τῶν ἰδίων ὑπαρχόντων, καὶ  
 12 ἐξήγ[εῖτο τὰ νόμιμα ἐν τῷ δικαστηρίῳ· καὶ] | ἐν  
 τούτοις πάντας ὠφέλησεν, ἐν ἑτέροις τε πράγμασιν  
 ἐ[δίδαξε τὸν τοῦ νό] | μου ἔγδικον πάλιν, καὶ ἐν  
 ἐκῆνοῖς (sic) τοῖς ἀγῶσιν πᾶσιν εἰσήνεγ[κεν τοῖς  
 κατασκευάσασιν αὐτῷ τοὺς] | ἀγῶνας· καὶ τὸ βου-  
 ληθὲν ὑπὸ τοῦ δήμου συγκατεσκεύασεν [καλῶς ἐν  
 πᾶσι καιροῖς, καὶ ἐπὶ τούτοις] | ἐπενήθη <sup>(1)</sup> οὐκ  
 ὀλίγα· χειροτονηθεὶς δὲ ὑπὸ τοῦ δήμου καὶ χ[ο-

(1) Pour ἐπηνήθη.

ρηγὸς περὶ τοῦ στρατιώτου καὶ στρατηγὸς  
 16 ἐξεστρατεύσατο] | καὶ ὡς ἀνεστράφη οὔτε ἐκ-  
 χθρὸν (sic) βλάπτων, οὔτε φίλῳ παρά τῳ.....

*Un tel a dépensé beaucoup d'argent pour se faire une bonne réputation auprès du peuple. Désigné pour prendre part à la liturgie du sacrifice annuel, il a montré dans cette fonction du zèle et de l'ambition. Souvent, devant le tribunal, il a amené des accommodements à ses frais et de ses propres deniers, et a conduit les adversaires à la paix et à la cessation des inimitiés. Ensuite, nommé par la tribu à la présidence des chasses au taureau, non seulement il a généreusement et bienveillamment supporté tous les frais de la chasse, mais encore, sans se contenter de fournir le petit nombre de taureaux prescrit par la loi et l'usage, il a donné à chasser d'autres taureaux (achetés) de ses propres deniers. (8) De plus, voulant montrer une bienveillance extraordinaire, il a organisé une seconde chasse au taureau et distribué aux temples la viande de l'animal chassé, donnant au prêtre de la tribu une portion des cadeaux à répartir. Accusé à cause de cette distribution de viande, il paya de ses deniers les témoins cités en justice, et il expliqua la loi au tribunal. En cela il devint utile à tout le monde, et donna aussi en d'autres causes une leçon au procureur, et après tous ces procès il porta plainte contre ceux qui l'avaient accusé. (14) En chaque occasion, il remplit bien les intentions du peuple, et on s'en loua beaucoup. Lorsque le peuple l'élut stratège et recruteur de soldats, il partit pour la guerre, et, quand il revint sans avoir fait du tort ni à l'ennemi ni .....*

Les dépenses nécessitées par les fêtes publiques étaient,

à tour de rôle, supportées par un des plus riches citoyens désigné par le peuple. Cette espèce de contribution forcée, qui devenait parfois très-onéreuse, s'appelait une *liturgie*. Les liturges d'Athènes étaient tenus de subvenir aux frais des représentations théâtrales, des concours gymnastiques, des repas publics et des ambassades sacrées.

1. Ἐλαιον τὸ δοθέν. Il s'agit de l'huile qu'il avait achetée comme gymnasiarque pour l'usage des jeunes lutteurs. Comparez, par exemple, *Rhangabé*, Antiquités helléniques n. 675, 8 : Προσεδαπάνησε δὲ καὶ πρὸς τὸ μερισθὲν αὐτῷ εἰς τὸ ἔλαιον ἐκ τῶν ἰδίων.

5. Ταυραφέτης signifie mot à mot celui « qui lâche les taureaux » : comme ailleurs ταυρελάτης celui « qui les chasse. » La patrie des combats de taureaux est la Thessalie; du temps de l'empire romain, ils étaient en vogue surtout dans les villes de l'Asie Mineure. On les appelait ταύρων θῆραι, ταυροκαθάψια, ou simplement βοηγίαι.

En beaucoup d'endroits, mes restitutions me laissent quelques doutes, mais au moins j'ai tâché de rendre ce document intelligible.

Trouvée à *Caryandes*, ville natale du géographe Scylax; rapportée en France par Ph. Lebas (Itinéraire p. 9).

*Lebas*, Voyage archéologique, 5<sup>e</sup> partie, p. 158 (n. 499).

Hauteur 0,35. — Largeur 0,56.

#### 46. COMPTE-RENDU DES SOMMES DÉPENSÉES PAR LES TRÉSORIERIERS DU PARTHÉNON, DANS L'OLYMPIADE 92,3 ET 4 (Marbre de Choiseul).

##### A.

- 1 Ἀθηναῖοι ἀνέλοσαν ἐπὶ Γλαυκίππο ἄρχοντος κα[ί]  
ἐπὶ τῆς βολῆς, εἰ Κλεγένες Χαλαιοῦς πρῶ[τος]  
2 ἐγραμμάτευε· ταμίαι ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναί[ας]  
Καλλ[ί]στρατος Μαραθόνιος καὶ χσυνάρχ[ον]-  
3 τες, παρέδωσαν ἐκ τῶν ἐπετείων, φρεφισαμένο τῶ

δέμο. Ἐπί [τῆς Αἰ]αντίδος πρότες πρυτανευό-  
σες ηε[λλ]

4 [εν]οταμίαις παρεδόθε, Καλλιμάχοι Ηαγνοσίει, Φρα-  
σιτελίθει Ἰκαριεῖ ; ἵπποις σῖτος ἐδόθε ; Ἀθυναίας  
Πο[λιὰ]-

5 [δ]ος ; ΤΤΤ[Χ]ΧΧΗΗΔΔΔΓΓΓ-Γ-Γ : Νίκες ;  
Ρ : ΔΔΔΓΓΗΙΩΣ.

Ἐπί τῆς Αἰγῆ[τ]δος δευτέρας πρυτανευόσες ; Ἀθλοθέ-  
ταις παρεδ[ό]-

6 θε ἐς Παναθῆναια τὰ μεγάλα ; Φίλωνι Κυθαθηναιεῖ καὶ  
συνάρχου[εν], Ἀθυναίας Πολιάδος ; ΡΧ ; ἱερο-  
ποιοῖς κατ' [ἐ-]

7 νιαυτὸν ; Διύλλοι Ηερχειῖ καὶ συνάρχου[εν] ἐς τὴν  
ἐκατόμβην ΡΗΔΓΓΓΓΓ ;

Ἐπί τῆς Οἰνεῖδος τρίτες πρυταν[ε]-

8 [υ]όσες ; ἡελλενοταμίαις παρεδόθε ; Περικλεῖ Χο-  
λαργεῖ καὶ συνάρχου[εν] ; ἵπποις σῖτος ἐδόθε ;  
ΤΤΡΗΗΗΗΔ[ΔΔ].

9 ἕτερον τοῖς αὐτοῖς ἡελλενοταμίαις, ἵπποις σῖτος ἐδόθε ;  
ΤΤΡΗΗΗΗΗ ; ἕτερον τοῖς αὐτοῖς ἡελλενοταμίαι[ς],

10 Ηέρμονι ἐδόθε ἄρχοντι ἐς Πύλον ; ΡΤ ; ἕτερον τοῖς  
αὐτοῖς ἡελλενοταμίαις ἐς τὴν διοβελίαν ; ΤΤ ;

Ἐπί τῆς Ἀκ-

11 αμαντίδος τετάρτες πρυτανευόσες ; ἡελλενοταμίαις  
παρεδόθε ; Περικλεῖ, Χολαργεῖ καὶ συνάρχου[εν] ; σῖ-

12 τος ἵπποις ἐδόθε ; ΤΤΤ ; ἕτερον τοῖς αὐτοῖς ἡελλε-  
νοταμίαις ἐς τὴν διοβελίαν ἐδόθε ; ΡΤΤΤΧΗΗΗΡΓ ;

Ἐπί τ[ῆ]-

13 ε Κεχροπίδος πέμπτες πρυτανευόσες ; ἡελλενοταμίαις







ΤΧΗΗΔΔΔΓΓΓΠΠΙΩ : τῆι αὐτῆι ἐμέραι *ἡλλενοτα-*  
*μίαις Φαλάνθοι* [᾿Α]-

24 *λοπεκῆθεν καὶ συνάρχουσι, σῆτον ἡίπποις* : ΤΤΤΤ :  
*ἡέκτει καὶ δεκάτει τῆς πρυτανείας ἡλλενοταμίαις,*  
*Προ[χσέ]-*

25 *νοι ᾿Αφιδναίοι καὶ συνάρχουσι* : ΧΓΔΔΔΓΓΓΓΠΠΙ :  
*τετάρτει καὶ εἰκοστῆι τῆς πρυτανείας ἡλλενοτα-*  
*μίαις, Εὐπόλι[δι ᾿Α]-*

26 *φιδναίοι καὶ συνάρχουσι* : ΓΗΗΗΗ. : Ἐβδόμει καὶ  
*εἰκοστῆι τῆς πρυτανείας ἡλλενοταμίαις, Καλλία*  
*Εὐονυμ[εῖ κ]-*

27 *αῖ συνάρχουσι* : ΤΧΧΓΓΓΔΓΠΠΙC :

*Ἐπὶ τῆς Ἡιπποθουτίδος ὀγδόες πρυτανευόσες, ὀδο-*  
*κάτει τῆς πρυτανείας* : *ἡε[λλενο]-*

28 *ταμίαις παρεδόθε Προχσένοι ᾿Αφιδναίοι καὶ συνάρ-*  
*χουσι* : ΤΤΤΓΓΗΔΔΔΓΓΓΓΠΠΙ : *τετάρτει καὶ*  
*εἰκοστῆι τῆς π[ρυτα]-*

29 *νείας ἡλλενοταμίαις ἐδόθε, Διονυσίοι Κυθαθεναιεῖ*  
*καὶ συνάρχουσι* : ΤΤΤΧΧΧΗΗΗΗΔΔΓΓΓΓΠΠΙC :  
*ἡέκτει καὶ τριακο[στῆι]*

30 *τῆς πρυτανείας ἡλλενοταμίαις ἐδόθε Θράσονι Βου-*  
*τάδει καὶ συνάρχουσι* : ΤΧΧΧΗΗΗΗΔΔΔΓΓΓΓΠΠΙ :  
*Ἐπὶ τῆς Ἐρεχθεῖ[δος]*

31 *[ἐ]νάτες πρυτανευόσες, δωδεκάτει τῆς πρυτανείας* :  
*ἡλλενοταμίαις ἐδόθε, Προχσένοι ᾿Αφιδναίοι καὶ*  
*συνάρχουσι*[ν : ΤΤ]

32 [ΧΧΗ]ΠΔΔΔΔΓΓΓΓΠΠΙ : *Τρίτει καὶ εἰκοστῆι τῆς πρυ-*  
*τανείας* : *ἡλλενοταμίαις ἐδόθε, Διονυσίοι Κυθα-*  
*θεναιεῖ καὶ συνάρχου[σιν]*

- 33 [Τ]ΤΤΤΓΗΗΓΔΔΔΔΓΓ-ΠΙΙ ; ἕκτει καὶ τριακοστῆι  
τῆς πρυτανείας ; ἡλλενοταμίαις ἐδόθε, Θράσωνι  
Βουτάδει καὶ [συν]-
- 34 [ἀρχοσ]ιν ΤΤΧΧΧΓΗΗΗΓΙΙΙ ; ἕκτει καὶ τριακοστῆι  
τῆς πρυτανείας τὰ ἐχ Σάμο ἀνομολογέσα[το].....  
άμα[χος]
- 35 [Φλυεὺς] στρατεγοῖς ; ἐς Σάμοι Δεχσικράτει Αἰγι-  
λιεῖ ; ΔΔΤΧ ; Πασιφῶντι Φρεαρρίοι ; ΓΤ ; Ἀρι-  
στοκρά[τει].....Γ, Ε...
- 36 ...[Εὐ]ονυμεῖ ; ΓΧΧΧΓΗΗΗΓΔΔΔΔΓΓ- ; Νικεράτοι  
Κυθαντίδει τριεράρχοι ; ΧΧΧ ; Ἀριστοφάνει Ἀνα-  
[καιῖ τριε]ράρχ[οι]
- 37 ..... [Ἐπὶ τῆς] Πανδιονίδος δεκάτες πρυτανευόσες ;  
ἐνδεκάτει τῆς πρυτανείας ἔλλενο[ταμίαις ἐδόθε]  
Π[ροχσ]ένοι
- 38 [Ἀφιδναῖοι καὶ] συνάρχουσιν ΓΗΗΗΗΔΔΔΔΓΓ-  
ΠΠΠ ; τρίτει καὶ εἰκοστῆι τῆς πρυτανείας ; ἡλλε-  
[νοταμίαις ἐ]δόθε..]
- 39 [. . . . . καὶ συνάρχουσι]ν ; ΤΤΓΓΔΔΔΔΠΠ ;  
ἕκτει καὶ τριακοστῆι τῆς πρυτανείας ἡελ[λενοτα-  
μίαις ἐδόθε . . . . .]
- 40 . . . . . [καὶ συνάρχ]ουσιν  
ΓΧΧΧΧΓΗΓΓ-ΠΠΠ ;  
Κεφάλαιον ἀργυρίο σύμπαν ὃ κ. . . . .  
..... |

(Voici ce que) les Athéniens ont dépensé sous l'archonte Glaukippos et sous le sénat, dont Kleigénès de Hales a été le premier greffier. Les administrateurs du trésor sacré d'Athéné, Kallistratos de Marathon et ses

collègues, ont donné (les sommes ci-dessous mentionnées), sur les revenus annuels (et) conformément aux décrets du peuple.

Sous l'Acantide, prytanie première, il a été donné aux Hellénotamies Kallimachos d'Hagnous et Phrasitidès d'Icaria, pour le fourrage des chevaux : 3 talents, 3237 drachmes,  $\frac{1}{4}$  d'obole (sur les fonds) d'Athéné Poliade, (et) 85 drachmes 3 oboles  $\frac{3}{4}$  (sur les fonds) de Victoire.

Sous l'Aegéide, deuxième prytanie, il a été donné, pour les grandes Panathénées, aux présidents des jeux, Philon de Cydathénée et ses collègues : 5 talents, 1,000 drachmes (sur les fonds) d'Athéné Poliade ; aux sacrificateurs annuels, Diyllos d'Herchia et ses collègues, pour l'hécatombe : 5,114 drachmes.

Sous l'Oenéide, troisième prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, Périclès de Cholargos et ses collègues, pour le fourrage des chevaux : 2 talents, 5,430 drachmes. Une autre fois il a été donné aux mêmes Hellénotamies pour le fourrage des chevaux : 2 talents, 5,400 drachmes. Une autre fois il a été donné aux mêmes Hellénotamies pour Hermon, général (envoyé) à Pylos : 6 talents. Une autre fois aux mêmes Hellénotamies, pour l'entrée au théâtre : 2 talents.

Sous l'Acamantide, quatrième prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, Périclès de Cholargos et ses collègues, pour le fourrage des chevaux : 3 talents. Une autre fois il a été donné aux mêmes Hellénotamies pour l'entrée au théâtre : 8 talents, 1,355 drachmes.

Sous la Cécropide, cinquième prytanie, il a été donné aux Hellénotamies Périclès de Cholargos et ses collègues, pour l'entrée au théâtre : 4 talents, 2,200 drachmes.

Sous la Léontide, sixième prytanie, le troisième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, Dio-

*nysios de Cydathénée et ses collègues : 1,284 drachmes.*

*Le neuvième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Thrason de Bouteia et ses collègues : 3 talents, 1,083 drachmes, 2 oboles.*

*Le onzième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, Proxénos d'Aphidna et ses collègues, pour le général Euclide, à Éréttrie, d'après la convention : 3,740 drachmes, 1 obole  $\frac{1}{2}$ .*

*Le treizième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Périclès de Cholargos et ses collègues : 4,906 drachmes.*

*Le vingt-huitième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Spoudis de Phlya et ses collègues : 2 talents, 3,100 drachmes.*

*Le trentième jour de la prytanie, les sommes (déposées) à Samos, furent données par assignation à l'Hellénotamie Anaïtios de Sphettos et au parèdre Polyaratos de Cholargos : 57 talents, 1,000 drachmes.*

*Sous l'Antiochide, septième prytanie, le cinquième jour de la prytanie, il a été donné à Dionysios, de Cydathénée et à ses collègues, pour l'entrée au théâtre : 1 talent. Le septième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Thrason de Bouteia et ses collègues, pour l'entrée au théâtre : 1 talent, 1,232 drachmes, 3 oboles  $\frac{1}{2}$ . Le même jour aux Hellénotamies, Phalanthos d'Alopéké et ses collègues, (pour) le fourrage des chevaux : 4 talents. Le seizième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Proxénos d'Aphidna et ses collègues : 1,534 drachmes, 3 oboles. Le vingt-quatrième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Eupolis d'Aphidna et ses collègues : 5,400 drachmes.*

*Le vingt-septième jour de la prytanie, aux Hellénotamies, Kallias d'Eronymia et ses collègues : 1 talent, 2,565 drachmes, 4 oboles  $\frac{1}{4}$ .*

*Sous l'Hippothontide, huitième prytanie, le douzième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies,*

*Proxénos d'Aphidna et ses collègues* : 3 talents, 634 drachmes, 4 oboles. Le vingt-quatrième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, *Dionysios de Cydathénée et ses collègues* : 3 talents, 4,318 drachmes, 1 obole  $\frac{1}{4}$ . Le trente-sixième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, *Thrason de Bouteia et ses collègues* : un talent, 3,329 drachmes, 3 oboles.

Sous l'Erechthéide, neuvième prytanie, le douzième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, *Proxénos d'Aphidna et ses collègues* : 2 talents (?), 2,188 drachmes, une obole.

Le vingt-troisième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, *Dionysios de Cydathénée et ses collègues* : 4 talents (?), 793 drachmes, 3 oboles. Le vingt-sixième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, *Thrason de Bouteia et ses collègues* : 2 talents, 3,850 drachmes, 2 oboles  $\frac{1}{4}$ . Le trente-sixième jour de la prytanie . . . . . *amachos de Phlya* a donné par assignation les sommes (déposées) à Samos aux généraux (stationnés) à Samos, (savoir) à *Dexicrate d'Ægilia* 21 talents 1,000 drachmes; à *Pasiphon Phréarrien* 6 talents; à *Aristocrate de* . . . . . 5 talents; à *E.* . . . . . *d'Eronymia* 5 talents 3,896 drachmes; à *Nicératos de Kydantides, triéarque*, 3,000 drachmes; à *Aristophane d'Anacée, triéarque*, . . . . .

Sous la Pandionide, dixième prytanie, le onzième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, *Proxénos d'Aphidna et ses collègues* : 5 talents, 442 drachmes, 5 oboles. Le vingt-troisième jour de la prytanie, il a été donné aux Hellénotamies, . . . . . et ses collègues : 2 talents, 5,090 drachmes, 3 oboles. Le trente-sixième jour de la prytanie il a été donné aux Hellénotamies, . . . . . et ses collègues : 5 talents, 4,656 drachmes, 4 oboles.

Le total de la somme que. . . . .

LES DIX PRYTANIES.	DURÉE DE LA PRÉSIDENTE DES PRYTANIES.		FÊTES.
1 <i>Æantide</i> .	1 Hécatombæon 5 Métagéitnion —	13 juillet 410 — 16 août.	Grandes Panathénées.
2 <i>Ægécide</i> .	6 Métagéitnion — 11 Boëdromion.	17 août — 20 septembre.	Boëdromies. Eleuthériques. Fête de Marathon.
3 <i>OËnéide</i> .	12 Boëdromion — 16 Pyanepsion.	21 septembre — 25 octobre.	Fêtes d'Eleusis. Oschophories. Thesmophories.
4 <i>Acamantide</i> .	17 Pyanepsion — 22 Mæmactérion.	26 octobre — 29 novembre.	Apaturies (trois jours).
5 <i>Cécropide</i> .	23 Mæmactérion — 27 Poseidéon.	30 novembre — 3 janvier 409.	Haloa. Posidenia. Dionysies des Champs.
6 <i>Léontide</i> .	28 Poseidéon — 3 Anthestérion.	4 janvier — 7 février.	Lénæa (le 8-11 Gaméli- on). Gamélies.
7 <i>Antiochide</i> .	4 Anthestérion — 10 Elaphébolion.	8 février — 14 mars.	Anthestéries. Petits Mystères. Diasies.
8 <i>Hippothontide</i> .	11 Elaphébolion — 16 Munychion.	15 mars — 19 avril.	Dionysies de la Ville. Pandies.
9 <i>Erechthéide</i> .	17 Munychion — 23 Thargéliou.	20 avril — 25 mai.	
10 <i>Pandionide</i> .	24 Thargéliou — 29 Skirophorion.	26 mai — 30 juin.	



## DÉPENSES.

ENTRÉES au théâtre.	FÊTES.	GUERRES.	CAVALERIE.	SOMMES d'emploi incertain.	TOTAL.
			3,3237, 1/4 85,3 3/4		3,3322,4
	5,1000, 5114,				6, 114,
2,		6, (Pylos)	2,5430, 2,5400,		13,4830,
8,1355			3,		11,1355,
4,2200,					4,2200,
		3740,1 1/2 (Erétria)		1284, 3,1083,2 4006, 2,3100,	7,2113,3 1/2
1, 1,1232,3 1/2		57,1000.	4,	1534,3 5400, 1,2565,4 1/4	65,5732,4 3/4
				3, 634,4 3,4318,11/4 1,3329,3	8,2282,2 1/4
		21,1000, 6, 5, 5,3896 3000, .....		2,2188,1 ? 4, 793,3 ? 2,3850,2 1/4	47,2728, 1/4
				5, 442,5 2,5090,3 5,4656,4	13,4190,

Total..... 181,4868,2 3/4



Le bas-relief sculpté au-dessus de cette inscription représente un arbre mort, le vieil olivier sacré de Minerve, que l'on conservait dans la galerie des Caryatides de l'Érechthéum. La déesse, caractérisée (1) par la lance qu'elle tient de la main gauche, vient elle-même confier son arbre favori au roi Érechthée, vieillard appuyé sur un bâton et qui saisit une des branches sèches de l'olivier. On sait que cet arbre sacré perdit ses feuilles lors de l'incendie du temple par les Perses, et que de nouvelles branches poussèrent quelques jours après. En 409, il paraît avoir eu la forme représentée dans ce bas-relief.

Quelques lignes suffiront pour éclaircir certains détails de l'inscription.

1. L'archontat de Glaukippos indique la troisième année de la 92<sup>me</sup> olympiade (410 avant J.-C.). Le trésor sacré d'*Athéné-Poliade* était déposé à l'acropole, dans l'arrière-corps du Parthénon (voir n. 47, B). Les trésoriers de la déesse étaient au nombre de dix, un pour chaque tribu; les *hellénotamies* qui administraient les contributions des alliés, formaient une corporation du même nombre, secondée dans la répartition de l'argent par leurs adjoints (*πάρεδροι*).

*Kleigénès* (la forme vulgaire est Kléogénès) était le greffier de la 1<sup>re</sup> prytanie, c'est-à-dire de la tribu Aeantide, bien que nos sources insuffisantes ne démontrent pas que Ἀλαϊ Αἰξωνίδες ou Ἀλαϊ Ἀραφηνίδες aient jamais appartenu à cette tribu. Le même personnage figure dans un écrit de l'orateur Andocides (de mysteriis, p. 47) : Αἰαντὶς ἐπρυτάνευε, Κλεογένης ἐγραμμάτευε, . . . . . et ὅτε Κλεογένης πρῶτος ἐγραμμάτευε..

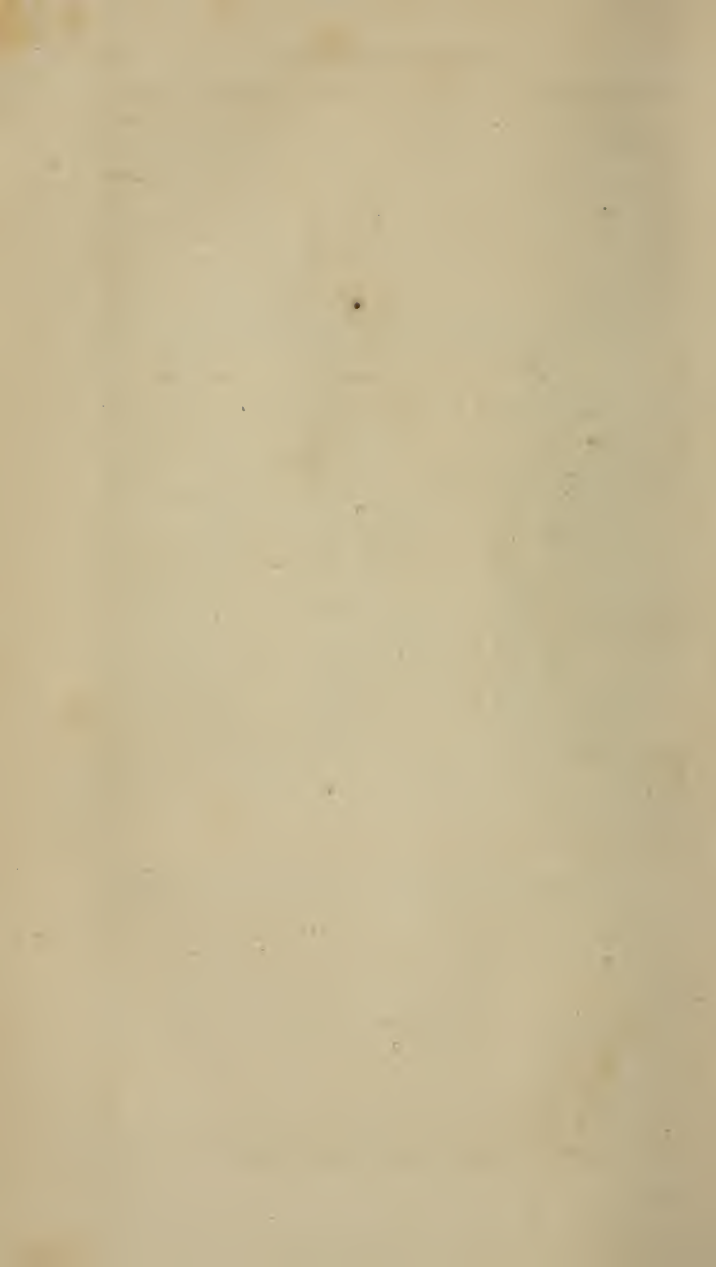
4. Quant au style de chancellerie employé dans cette inscription, il faut remarquer les doubles phrases Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν et ταμίαι παρέδοσαν, Ἑλληνοταμίαις παρεδόθη et ἵπποις σῆτος ἐδόθη, l'une générale et préparatoire, l'autre ayant un sens plus restreint et déterminé.

La cavalerie athénienne se composait de mille hommes,

(1) Je ne puis accepter l'explication de M. Hirt, qui y a reconnu une prêtresse de Pallas et le prêtre de Neptune.



Minerve confie l'olivier sacré au roi Erechthée.



placés sous le commandement de deux hipparques. Pendant la paix, elle figurait dans les grandes processions religieuses.

5. Νίκη est Ἀθηνᾶ Νίκη, adorée dans la célèbre petite chapelle qui se trouve à droite des Propylées.

6. Les six *athlothètes*, présidents des fêtes, restaient en fonction pendant quatre ans consécutifs. — Nous apprenons par ce passage que les grandes Panathénées se célébraient dans la troisième année de l'Olympiade, ce qui est d'une importance capitale pour la chronologie d'Athènes. Mais comme la fête de l'Olymp. 92, 3 avait déjà eu lieu le 28 hécatombaion, c'est-à-dire sous la première prytanie, et que les dépenses n'en furent couvertes que sous la prytanie suivante, il est évident que quelqu'un les avait déboursées d'avance.

7. κατ' ἐνιαυτὸν, parce qu'il existait aussi des sacrificateurs mensuels (ἐπιμήνιοι).

τὴν ἑκατόμην, celle des Panathénées. Le prix d'un bœuf de choix était donc, dans l'année 410 et pendant la guerre du Péloponnèse, de 51 drachmes (50 francs). Voir *Bæckh*, Staatshaushaltung I, 105.

8. Périclès de Cholargos est le fils illégitime du grand Périclès.

10. Le même *Hermon* s'était, ol. 92, 1, déclaré en faveur de Théràmènes, pour la dissolution des Quatre-Cents. Dans l'automne 92, 3, il fut envoyé à Pylos pour défendre cette citadelle, conquise par Cléon, mais qui, l'année suivante, tomba entre les mains des Lacédémoniens.

La *diobélie* (διωβελία, distribution de deux oboles) ou le *théoricon* (θεωρός spectateur) était l'argent que l'État, depuis l'époque de Périclès, payait aux citoyens pour qu'ils pussent assister aux spectacles. Le théâtre était loué à un entrepreneur (θεατρώνης) qui se chargeait des réparations du bâtiment et percevait deux oboles par place.

14. A partir de la sixième prytanie, le style de notre document change; on précise désormais les jours du paiement, mais on ne dit plus que par exception à quoi les sommes ont été employées. Cette dernière partie de l'inscription est donc apparemment due à un autre rédacteur.

— La liste des dates nous apprend que tous les paiements, décrétés par plébiscite, se faisaient le jour même ou peu de temps après l'assemblée du peuple, qui avait lieu chaque onzième jour d'une prytanie :

VI <sup>me</sup> pryt.	3	9	11	13	28	30
VII	5	7		16	24	27
VIII			12		24	36
IX			12		23	26
X			11		23	36

17. Sous l'archonte Glaukippos la plupart des villes de l'île d'Eubée s'étaient séparées de l'alliance athénienne.— *Ἐνομολόγημα* (*convention*) signifie probablement que le montant de cette somme avait été débattu d'avance entre les Hellénotamies et le général.

19. La forme *Σποῦδις* n'a rien de surprenant, il n'est pas nécessaire de la corriger en lisant *Σπουδίας*.

21. Démosthène parle de Polyaratos de Cholargos en termes très-honorables. (*Contre Bæotos*, p. 1009, 25; 1015, 26.)

24. *σῖτον* pour *ἐς σῖτον*.

29. L'année commune 410-409 n'ayant eu que 354 jours, les six premières prytanies présidaient le sénat chacune pendant trente-cinq jours, les quatre dernières pendant trente-six jours.

34. . . . . amachos de Phlya est un des dix trésoriers de la citadelle.

35. L'île de Samos n'était pas tributaire à cette époque; il y avait là sans doute une succursale de la trésorerie d'Athènes, destinée à percevoir les contributions des états assujettis.

L'ensemble des sommes dépensées est indiqué dans le tableau inséré p. 88, 89; le total ne dépassait probablement pas 200 talents ou 1,165,000 francs.

L'inscription *A*, étant antérieure de plusieurs années à l'archontat d'Euclide, ne présente ni doubles consonnes, ni voyelles longues;

ξ et ψ sont remplacés par χσ et φσ (χσυνάρχοντες, Πρόχσενος; φσεφισαμένο); ε: une fois par ε (Κλεγένης = Κλειγένης); ου régulièrement par ο (τῷ δέμο), à l'exception du nom propre Βουτάδης. L'esprit rude est exprimé par la lettre Η, mais déjà avec beaucoup d'inconstance. Les formes *hierōg chremátōn* (l. 2), *ēs Sámōi* (l. 35) et *ēχ Sámō* (l. 20, 34) tiennent lieu de *ierōw chremátōw, en Sámōw, ēχ (ēχs, ēξ) Sámōu*, d'après des règles bien connues. Quant aux caractères, il n'y a que γ et λ qui aient conservé leurs formes antiques Λ et Λ.

Pour rendre ces observations plus intelligibles je transcris le commencement du texte avec l'orthographe usuelle : Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν ἐπὶ Γλαυκίππου ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς, ἧ Κλειγένης Ἀλαιεὺς πρῶτος ἐγραμμάτευε · Ταμίαι ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, Καλλίστρατος Μαραθῶνιος καὶ ξυνάρχοντες, παρέδωσαν ἐκ τῶν ἐπετειῶν, ψηφισαμένου τοῦ δήμου. — Ἐπὶ τῆς Αἰαντίδος πρώτης πρυτανευούσης Ἑλληνοταμίαις παρεδόθη, Καλλιμάχῳ Ἀγνουσίῳ, Φρασιτελίδῃ Ἰκαριεῖ, ἵπποις σῖτος ἐδόθη, Ἀθηναίας Πολιάδος..... Νίκης..... Ἐπὶ τῆς Αἰγιῆδος δευτέρας πρυτανευούσης Ἀθλοθέταις παρεδόθη εἰς Παναθήναια τὰ μεγάλα Φίλωνι Κυδαθηναεῖ καὶ συνάρχουσιν, Ἀθηναίας Πολιάδος....., ἱεροποιοῖς κατ' ἐνιαυτόν, Διύλλῳ Ἐρχιεῖ καὶ συνάρχουσιν εἰς τὴν ἑκατόμβην.....

Les nombres et les monnaies sont exprimés par les chiffres suivants :

I	1	Ɱ	(5 × 1,000)	5,000
II	2	Ϛ	1/4 d'obole (tetartémorion (1))	
III	3	ϛ	1/2 obole (hémiobolion)	
III	4	Ϝ	3/4 d'obole (tritémorion (1))	
Γ (πέντε)	5	I	une obole	
Δ (δέκα)	10	Ɱ	une drachme (6 oboles)	
Ɱ (5×10)	50	T	un talent (6,000 drachmes)	
H (ἑκατόν)	100	Ɱ	5 talents	
Ɱ (5 × 100)	500	Δ	10 talents	
X (χίλιοι)	1,000	Ɱ	50 talents.	

(1) Par conjecture; voir A 5; B 17, 23. — Voici la valeur actuelle de ces monnaies : le *talent* attique : 5,821 fr. 38 c. — la *mine* : 97 fr. — la drachme : 97 c. — l'obole : 16 c.



## B.

(Voir le texte grec, planche I.)

Sous l'Érechthéide, deuxième prytanie, (il a été payé) aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 13<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 10<sup>me</sup> du mois de Métageitnion finissant <sup>(1)</sup>, pour l'entrée au théâtre : . . . (drachmes sur le trésor) d'Athéné.

(3) Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Thrasylochos de Thorikos et ses collègues, le 17<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 6<sup>me</sup> du mois de Métageitnion finissant, pour l'entrée au théâtre : 113 drachmes.

(5) Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 17<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 6<sup>me</sup> du mois de Métageitnion finissant, pour l'entrée au théâtre : 2 talents, 987 drachmes, venant d'Égine.

(7) Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Protarchos de Probalinthos et ses collègues, le 18<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 5<sup>me</sup> du mois de Métageitnion finissant, pour l'entrée au théâtre : . . . drachmes.

(9) Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Protarchos de Probalinthos et ses collègues, le 19<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 4<sup>me</sup> du mois de Métageitnion finissant, pour l'entrée au théâtre : 250 drachmes.

(1) Le mois attique se composait de trois décades. Le premier jour du mois s'appelait *νοσημία* (nouvelle lune), les jours suivants, jusqu'au dixième, 2—10 *μηνός ἱσταμένου* (du mois commençant), ensuite [11—20] 1—10 *ἐπὶ δέκα* (avec les dix premiers), et [21—29] 10—2 *μηνός φθίνοντος, ἀπιόντος* (du mois finissant). Le dernier jour du mois, celui qui précédait la nouvelle lune, s'appelait *ἐνη καὶ νέα* (l'ancien et le nouveau), parce qu'il était placé entre deux mois qui se touchaient.

ι ς| κ α ð|  
ε κ ά τ ε  
ι ς| κ α ð|  
η έ κ τ ε  
υ σ ι θ έ  
I ε τ α γ ε  
ρ ο ι ς| Η  
θ ί ν ο ν τ  
χ ο ι| Η ρ  
α γ ε ι τ  
ì| σ υ ν ά  
ο β ε λ\_ί  
κ α ð| ε ð  
ί α ι ς| κ  
ε ί α ς| ð  
ι| Θ υ μ α  
μ ι ð ν ο  
υ ν ά ρ χ  
ν α ί α ς|  
ο σ τ ð ι  
ι ς| κ α ð|  
ð ς| π ρ υ  
α ð| π α ρ  
τ ρ ά ð ι  
.....

Ἐπιτῆσι Ἐρεχθεῖδος δευτέρῃσι πρυτανείασι Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτα-  
 δεῖσι καὶ συνάρχουσι τριτέσι καὶ δεκάτεσι τῆσι πρυτανείασι δεκάτεσι φθίνοντοσι Μεταγειτνισνοσι  
 5 ἐσι τῆνδίοβελίαν Ἰθηνάφιας . . . . . Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Ἐρασυλόχοισι Ἐορικ-  
 6 οῖσι καὶ συνάρχουσι ἐβδόμοι καὶ δεκάτεσι τῆσι πρυτανείασι Ἰέκτεσι φθίνοντοσι Μεταγειτνισνοσι  
 7 ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΗΔΤΤ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτάδεσι καὶ συνάρχουσι  
 8 ἐβδόμοι καὶ δεκάτεσι τῆσι πρυτανείασι Ἰέκτεσι φθίνοντοσι Μεταγειτνισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν ἐκ  
 9 τῆσι λιγίνεσι **ΤΤΡΗΗΗΗΡ ΔΔΔΓΤΤ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Προτάρχοισι Προβαλισίοισι καὶ σ- (sic)  
 10 συνάρχουσι ὀγδόεσι καὶ δεκάτεσι τῆσι πρυτανείασι πίμπτεσι φθίνοντοσι Μεταγειτνισνοσι ἐσι τῆ- (sic)  
 11 νδίοβελίαν . . . **ΤΤ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Προτάρχοισι Προβαλισίοισι καὶ συνάρχουσι ἐνά-  
 12 τεσι καὶ δεκάτεσι τῆσι πρυτανείασι τετράδισι φθίνοντοσι Μεταγειτνισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΗΗΡ** .  
 13 Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτάδεσι καὶ συνάρχουσι δευτέρῃσι καὶ εἰκοστῆσι  
 14 τῆσι πρυτανείασι ἔνεσι καὶ νείασι Μεταγειτνισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΗΓΤΤΤ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ  
 15 παρῆδροισι Ἐρασυλόχοισι Ἐορικόισι καὶ συνάρχουσι τριτέσι καὶ εἰκοστῆσι τῆσι πρυτανείασι νουμ-  
 16 εῖσι Βοεδρομισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΗΡΔΤΠ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαί-  
 17 τῆδεσι καὶ συνάρχουσι τετάρτεσι καὶ εἰκοστῆσι τῆσι πρυτανείασι δευτέρῃσι Βοεδρομισνοσι ἐσι τῆν-  
 18 δίοβελίαν **ΓΤ ΠΣ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτάδεσι καὶ συνάρχουσι ἐβδόμοι (sic)  
 19 καὶ εἰκοστῆσι τῆσι πρυτανείασι τετράδισι Ἰσταμένοι Βοεδρομισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΡΔΔΔΓΠΤ** Ἐλ-  
 20 λενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτάδεσι καὶ συνάρχουσι τριακοστῆσι τῆσι πρυτανεί-  
 21 ασι ὀγδόεσι Ἰσταμένοι Βοεδρομισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν Ἰθηνάφιασι **ΤΤΧΗΗΡΓΤΠ** Ἐλλενοταμίαισι κα-  
 22 ῖσι παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτάδεσι καὶ συνάρχουσι τριακοστῆσι τῆσι πρυτανείασι ὀγδόεσι σταμέ- (sic)  
 23 νοι Βοεδρομισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΡΔΔΔΤΤ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Προτάρχοισι Προτάρ- (sic)  
 24 χουσι Προβαλισίοισι καὶ συνάρχουσι Ἰέκτεσι καὶ τριακοστῆσι τῆσι πρυτανείασι τετράδισι ἐπιδέξαι Βοε-  
 25 δρομισνοσι ἐσι τῆνδίοβελίαν **ΔΔΓΤΤΤ** Ἐλλενοταμίαισι καὶ παρῆδροισι Λυσιθέοισι Θυμαίτάδεσι  
 26 καὶ συνάρχουσι Ἰέκτεσι καὶ τριακοστῆσι τῆσι πρυτανείασι τετράδισι ἐπιδέξαι Βοεδρομισνοσι ἐσι τῆν-  
 27 δίοβελίαν . . . . . ]

(11) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 22<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le dernier Métageitnion, pour l'entrée au théâtre : 109 drachmes.*

(12) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Thrasylochos de Thorikos et ses collègues, le 23<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 1<sup>er</sup> Boédromion, pour l'entrée au théâtre : 162 drachmes, 2 oboles.*

(14) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 24<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 2 Boédromion, pour l'entrée au théâtre : 6 drachmes, 3 oboles  $\frac{1}{4}$ .*

(16) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 26<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le quatrième du mois de Boédromion commençant, pour l'entrée au théâtre : 85 drachmes 2 oboles  $\frac{3}{4}$ .*

(17) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 30<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 8<sup>me</sup> du mois de Boédromion commençant, pour l'entrée au théâtre : 2 talents, 1256 drachmes, 1 obole, (sur la caisse) d'Athéné.*

(19) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 30<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 8<sup>me</sup> du mois de Boédromion commençant, pour l'entrée au théâtre : 82 drachmes.*

(21) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Protarchos de Probalinthos et ses collègues, le 36<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 14 Boédromion, pour l'entrée au théâtre : 28 drachmes 1 obole  $\frac{3}{4}$ .*

(23) *Aux Hellénotamies et à leurs adjoints, Lysithéos de Thymaitades et ses collègues, le 36<sup>me</sup> (jour) de la prytanie, le 14 Boédromion, pour l'entrée au théâtre. . . . drachmes.*

Cette inscription, gravée en rangées (στοιχηδόν, voir p. 58), et constatant les dépenses faites par les trésoriers de Minerve, n'est pas de la même année que l'inscription A, mais de l'olympiade 92,4 (408 avant l'ère vulgaire). L'argent est employé à compléter les sommes nécessaires pour les entrées au théâtre (διωβελίαι); on a donc payé :

Le 21 Métageitnion	.. talents....	drachm.	.. oboles
Le 25 —	—	113	—
Le 25 —	2	987	—
Le 26 —	—	...	..
Le 27 —	—	250	—
Le 30 —	—	109	—
Le 1 Boédromion	—	162	2
Le 2 —	—	6	3 1/4
Le 4 —	—	85	2 3/4
Le 8 —	2	1256	1
Le 8 —	—	82	—
Le 14 —	—	28	1 3/4
Le 14 —	..	...	..
Total.....	4	3079	4 3/4

c'est-à-dire environ 26,300 francs, plus les trois sommes effacées. L'île d'Égine, qui contribuait la forte somme payée le 25 Métageitnion (l. 7) était alors sous la domination athénienne; elle ne fut rendue à la liberté qu'après la bataille d'Aegos Potamoi, quelques mois avant la prise d'Athènes par Lysandre.

L'orthographe est à peu près la même que celle de l'inscription A; la diphthongue *ou* ne paraît que dans le mot *ουμηνία* (l. 13), mais la lettre *h* comme esprit rude est déjà supprimée partout (1). Les caractères effacés ou illisibles sont si faciles à rétablir que je me suis abstenu d'indiquer les lacunes par des parenthèses. Le commencement et la fin de l'inscription se trouvaient sur d'autres dalles de marbres qui ont péri.

(1) L. 4, dans *λέκται*, elle est mise par conjecture.

## C.

Je n'entreprendrai pas de transcrire la troisième inscription de vingt-sept lignes gravées au-dessus de B. La plus grande partie des lettres est tellement endommagée que loin de rien ajouter aux copies d'*Otfrid Müller* (Corpus n. 149), et du comte de *Clarac* (inscript. pl. 37. 38), je serais plutôt disposé à en retrancher la moitié. Autant que je peux en juger, elle énumérait les sommes dépensées pendant deux années pour les entrées au théâtre. Ces *théorica* furent touchés par les Hellénotamies et leurs adjoints, peut-être en présence des contrôleurs publics (λογιστάί), dont notre document fait mention deux fois (l. 1. 11). La dernière ligne commence par les mots ἐ|πὶ τῆς Ἐρεχθίδος πρότερος πρυτανείας; dans le courant du texte on rencontre les mois attiques de *Skirophorion* (l. 16. 20) et d'*Hecatombaeon* (l. 25, 26).

Il est évident que cette inscription, qui admet déjà une longue voyelle H, et la forme Γ à côté de Λ, est la moins ancienne d'entre les trois; mais elle doit être antérieure à l'anarchie (olymp. 94, 1), qui abolit l'institution des Hellénotamies. Le commencement, qui était gravé sur une autre pierre, nous manque aujourd'hui.

Trouvée à Athènes en 1788. Collection Choiseul (Cat. 180) (1).

*Bas-relief*: Bouillon III pl. 1,5. — *Clarac*, Musée n. 265, pl. 152.

A. Abbé *Barthélemy*, Mémoires de l'Académie des inscriptions t. XLVIII, 337-407 (Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens, 1791, avec planche). — *Boeckh*, Corpus 147 (Addenda I, p. 903) et Staatshaushaltung der Athener (2<sup>te</sup> Ausgabe) II, 2-26. — *Clarac*, Cat. 597; Musée n. 447, et Inscript. pl. 36-37. — *Franz*, Elementa p. 140-144.

B. *Bœckh*, Corpus n. 148. — *Clarac*, Inscript. pl. 38-39. — *Franz*, Elementa p. 144-148.

---

(1) Le fragment 181 du Cat. Choiseul, faisant partie de la même trouvaille, avait été acquis par Raoul-Rochette. Il est publié dans le Bulletin arch. de l'Athénæum français 1855, p. 52.



C. *Bæckh*, Corpus 149 (Addenda I, p. 90f). — *Clarac*, Inscript. pl. 37-38.

Hauteur 0,53 (et avec le bas-relief 1,16). — Largeur 0,77 (du bas-relief 0,62).

#### 47. DÉCRET SUR LA RESTITUTION DES SOMMES EMPRUNTÉES AUX TEMPLES D'ATHÈNES PENDANT LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE (Olymp. 90, 2 et 3).

##### A.

(Voir le texte grec, planche II.)

*Le sénat et le peuple ont décrété, pendant la prytanie de la (tribu) Cécropide, Mnésithéos étant greffier, Eupeithès étant président (des prytanes), sur la proposition de Kallias :*

*De rendre aux dieux, en monnaie du pays, les sommes dues, puisque l'on a rapporté à Athéné sur l'Acropole les 3,000 talents votés.*

*De les rendre sur les fonds votés pour la restitution (des sommes dues) aux dieux, (c'est-à-dire) sur ceux qui sont actuellement entre les mains des Hellénotamies et sur tout ce qui fait partie de ces sommes, y compris la dîme quand elle sera affermée.*

(7) *Les 30 logistes qui fonctionnent à l'heure qu'il est, feront le compte de ce qui est dû aux dieux.*

*Le sénat aura plein pouvoir jusqu'à la réunion des logistes.*

*Les prytanes, de concert avec le sénat, rendront les sommes et les effaceront (du livre de la dette publique) quand le paiement aura été effectué, après avoir cherché les quittances et les livres de compte et tout ce qui existe d'écrit (sur cette dette). Les prêtres et les sacrificateurs et tous ceux qui en ont connaissance, devront exhiber ces écrits.*

(13) *On désignera par tirage au sort les trésoriers*

π ρ υ τ ά ν ε υ ε | Μ ν ε σ ί θ ε ο ς | ἐ-  
 π ε | ἄ π ο δ ὄ ν α ι | τ ο ῖ ς | θ ε ο ῖ ς |  
 α ι | τ ἄ | τ ρ ι σ χ ί λ ι α | τ ά λ α ν τ-  
 σ μ α τ ο ς | ἡ ε μ ε δ α π ὄ | ἄ π ο δ ι-  
 ι ν | τ ο ῖ ς | θ ε ο ῖ ς | ἐ φ σ ε φ ι σ μ-  
 κ α ἰ | τ ἄ λ λ α | ἄ | ἐ σ τ ι | τ ο ú τ ο ν |  
 π ρ α θ ῆ ι | λ ο γ ι σ ά σ τ ο ν | δ ἐ | ἡ- (sic)  
 ε λ ό μ ε ν α | τ ο ῖ ς | θ ε ο ῖ ς | ἄ κ ρ- (sic)  
 κ ρ ά τ ο ρ | ἔ σ τ ο | ἄ π ο δ ό ν τ ο ν |  
 α ἰ | ἐ χ σ α λ ε ι φ ό ν τ ο ν | ἐ π ε ι-  
 τ ἄ | γ ρ α μ μ α τ ε ῖ α | κ α ἰ | ἐ ά μ π-  
 γ ε γ ρ α μ μ έ ν α | ἡ ο ἰ | τ ε | ἡ ι ε ρ-  
 ν | τ α μ ί α ς | δ ἐ | ἄ π ο κ υ α μ ε ú ε-  
 ρ χ ά ς | κ α θ ά π ε ρ | τ ὸ ς | τ ὄ ν | ἡ ι-  
 ρ ν | ἐ μ | π ό λ ε ι | ἐ ν | τ ὄ ι | ὀ π ι σ θ-  
 ἰ | ὄ σ ι ο ν | κ α ἰ | σ υ ν α ν ο ι γ ό ν-  
 ό μ ο | κ α ἰ | σ υ σ σ ε μ α ι ν ό σ θ ο- (sic)  
 ν ὄ ν | τ α μ ι ὄ ν | κ α ἰ | τ ὄ ν | ἐ π ι σ-  
 ς | ἡ ο ἰ | ν ὄ ν | δ ι α χ ε ρ ί ζ ο σ [ι]-  
 α τ α | ἐ ν α ν τ ί ο ν | τ ῆ ς | β ο λ [ῆ]-  
 λ α χ ό ν τ ε ς | π α ρ ἄ | τ ὄ ν | ν ὄ ν |  
 ἄ π α ν τ α | κ α θ | ἔ κ α σ τ ό ν | τ ε | (sic) (1  
 28 ἰ | σ υ μ π ά ν τ ο ν | κ ε φ ά λ α ι ο-  
 λ ο ι π ὸ ν | ἄ ν α γ ρ α φ ό ν τ ο ν | ἡ-  
 τ ὄ ν | τ ε | ὄ ν τ ο ν | χ ρ ε μ ά τ ο ν |  
 ι ν α λ ί σ κ ε τ α ι | κ α τ ἄ | τ ὸ ν | ἐ-  
 28 ν τ ο ν | κ α ἰ | ἐ κ | Π α ν α θ ε ν α ί-  
 ρ | ἡ ο ἰ | τ ἄ | ῆ ς | Ἄ θ ε ν α ί α ς | τ-  
 ο σ ι | τ ἄ | χ ρ έ μ α τ α | τ ἄ | ἡ ι ε ρ-  
 ε ὀ ο μ έ ν α | ῆ ι | τ ο ῖ ς | θ ε ο ῖ ς |  
 32 ρ ι ὄ σ ι | χ ρ ῆ σ θ α ι | χ ρ έ μ α σ-  
 . . . . .



*de ces sommes, en même temps que les autres fonctionnaires, (et) de la même manière que les trésoriers des sommes sacrées d'Athéné. Ils administreront l'argent des dieux sur l'Acropole dans l'arrière-corps (du temple), aussi bien qu'il (leur) sera possible et d'après leur conscience; et ils ouvriront et fermeront et scelleront les portes de l'arrière-temple, de concert avec les trésoriers d'Athéné.*

(18) *Les (nouveaux) trésoriers nommés par tirage au sort feront compter et peser les sommes en présence du sénat, sur l'Acropole, par les trésoriers actuels et les épistates et les sacrificateurs de temple qui sont maintenant en fonction; et ils recevront des mains des archontes actuels et inscriront toutes les sommes en détail sur une stèle, au nom de chaque divinité, selon ce qu'elle possède, et ils marqueront la somme totale, en établissant une distinction entre l'argent et l'or.*

(24) *Et à l'avenir les trésoriers de chaque année les inscriront sur une stèle et rendront compte aux logistes de leur encaisse et des recettes des dieux et s'il y a une dépense faite dans le courant de l'année; et ils soumettront leurs livres au contrôle et rendront compte de Panathénées en Panathénées, comme les trésoriers d'Athéné.*

(29) *Les trésoriers placeront sur l'Acropole les stèles, sur lesquelles ils inscrivent les sommes sacrées.*

*Quand les sommes (dues) seront rendues aux dieux, on employera le surplus pour l'arsenal de la marine et les murailles.....*

Ce décret athénien rendu vers l'olympiade 90,2 (418 avant notre ère), ordonne la restitution des emprunts faits aux trésoreries des temples pendant une des nombreuses crises de la guerre du Péloponnèse. Nous ne connaissons pas encore le montant de ces sommes, car les 3000 talents (17,463,000 fr.), dont il est question l. 3, avaient été empruntés et rendus au Parthénon, et notre inscription n'en parle qu'accidentelle-

ment. Il paraît que les magistrats eux-mêmes ne savaient pas le chiffre exact de ce qu'on devait, sans quoi les lignes 11-13 du décret auraient été inutiles.

4. Le nom de l'archonte manque, mais le reste de la formule est identique à celles qui se trouvent dans Thucydide IV, 118 et dans Aristophane, Thesmoph. 372.

Εὐπέιθης ἐπεστάται. L'*épistate*, prytane-président du jour, gardait le grand sceau de l'État, les clefs de la citadelle et les archives. Le même magistrat dirigeait les séances du sénat ainsi que les assemblées du peuple.

Le nom de *Kallias* figure aussi sur la liste des archontes en ol. 92,1 et 93,3.

7. La *dîme* était imposée aux domaines de la république. Les fermiers de cette dîme s'appelaient δεκατῶνι, les percepteurs δεκατηλόγοι.

8. Notre décret nous apprend l'existence de trente *logistes* à Athènes, avant l'archontat d'Euclide, renseignement d'autant plus précieux que les grammairiens ne nous en avaient fait connaître que dix. Les logistes formaient une cour établie pour examiner les comptes des magistrats sortants. Ils étaient secondés par une chambre de révision (les dix Euthynes et les vingt Apodectes).

11. ἐάμ. που ἄλλοθι, sur des stèles de marbre par exemple.

13. Il y avait à Athènes dix *sacrificateurs annuels* (ἱεροποιοὶ κατ' ἐνιαυτόν) sans compter ceux qu'on nommait extraordinairement à l'occasion de certaines fêtes.

14. *De la même manière que les trésoriers des sommes sacrées d'Athéné* : tous les trésoriers sans exception devaient appartenir à la classe des *pentacosiomédimnes*, c'est-à-dire des riches, qui récoltaient au moins 500 médimnes (263 hectolitres) de grains de blé par an.

15. L'*opisthosome* (arrière-corps) est la partie ouest du Parthénon, réservée pour la trésorerie de la déesse.

25. Il y avait dix comptables de l'Acropole, appartenant aux dix tribus de l'Attique. Ces fonctionnaires changeaient tous les ans, mais on ne contrôlait leurs livres que tous les quatre ans, à l'époque de la célébration des Panathénées.

## B.

(Voir le texte grec, p. 102, 103.)

.....  
 Puisque toutes les sommes empruntées sont maintenant rendues à la déesse (Minerve) dans l'Acropole, d'après le décret (du peuple). .....

(11) Pour ce qui est des autres sommes (conservées) chez Athéné, tant celles qui sont actuellement à l'Acropole, que celles qu'on y montera à l'avenir : on ne s'en servira pas, on n'en dépensera rien pour autre chose, et même dans ce but [les réparations des temples] on ne donnera pas plus de dix mille drachmes, s'il manque quelque chose. Les sommes ne devront pas être employées autrement, à moins que le peuple, dans son assemblée sur le marché, n'ait voté la dispense (de la présente loi).

(16) Si quelqu'un propose de dépenser l'argent d'Athéné ou fait voter cette mesure, sans que la dispense ait été prononcée, il encourra la même peine que le débiteur public <sup>(1)</sup> qui fait une proposition ou la met aux voix contrairement à la loi.

(19) Les Hellénotamies déposeront chaque année leurs recettes respectives chez les trésoriers d'Athéné <sup>(2)</sup>.

Lorsque les sommes empruntées aux autres dieux seront rendues sur les deux cents talents votés pour le remboursement, les trésors d'Athéné seront conservés du côté droit de l'arrière-temple, ceux des autres dieux du côté gauche.

(25) Tous les trésors sacrés qui ne sont encore ni pesés ni comptés, devront être comptés maintenant en pré-

(1) La leçon *φερειν* est sûre, mais ne donne aucun sens. M. Bœckh a proposé de lire *εάν τις όφείλων*. — (2) Le texte était apparemment fautif à cet endroit, car il ne reste pas de place pour le mot *τοις*.



- . . . . .  
 . . . . . ἕ ν α | κ α ἰ | τ ἄ ς | ν ι [ . . . . .  
 . . . . . ἔ π ε ἰ | π α ν τ ε λ ᾿ ο ς [ . . . . | τ ἄ  
 4 [ι | ἐ μ | π ό λ ε ι ] κ α τ ἄ | τ ἄ | ἐ φ σ ε φ ι [ σ μ έ ν α | .  
 [ . . . | κ α θ ι σ ] τ ἄ μ ε ν α | κ α ἰ | ἐ π ι [ σ κ ε υ α σ  
 . . . . . ἡ έ κ α σ τ α | ἡ ε | δ έ [ . . . . .  
 [ . . . . | τ ᾿ ο ν ] ἐ ] π ι σ τ α τ ᾿ ο ν | τ ᾿ ο ν | π λ [ . . . . .  
 8 . . . . . λ α | τ ᾿ ο ν | ἄ ρ χ ι τ ε κ [ τ ό ν ο ν | ἄ  
 . . . . . ] λ ε | χ ρ έ μ α τ α | τ ᾿ ο ν [ . . . . .  
 [ . . . | κ α τ α σ τ ] έ σ ε τ α ι | ἡ ε | α λ λ [ . . . . .  
 [ . . . | τ ο ἱ ς | δ ] ἐ | ἄ λ λ ο ι ς | χ ρ έ μ α σ [ ι ν | π α ρ  
 12 [ἐ μ | π ό λ ε ι | κ ] α ἰ | ἡ ά τ τ | ἄ ν | τ ο λ ο [ ι π ᾿ ο ν | ἄ ν  
 [ α λ ί σ κ ε ν ] ἄ ] π | α ὐ τ ᾿ ο ν | ἐ ς | ἄ λ λ ο [ τ ι | μ ε δ έ  
 [ δ ᾿ ο ν α ι | κ ε λ ] ε ὕ ε ν | ἐ ά ν | τ ι | δ έ ε [ ι ἐ ς | ἄ λ λ  
 [ ι ν | ἐ ἄ ν | μ ἐ | τ ] ἐ ν | ἄ δ ε ι α ν | φ σ ε φ [ ί σ ε τ α ι  
 16 [ε τ α ι | ἐ π | ἄ γ ο ] ρ ἄ ς | ἐ ἄ ν | δ έ | τ ι ς [ ε ἱ π ε ι | ἐ  
 [ ε ς | τ ᾿ ε ς | ἄ δ ε ί ] α ς | χ ρ ᾿ ε σ θ α ι | τ ο ἱ ς | χ ρ έ μ  
 [ θ ο | τ ο ἱ ς | α ὐ ] τ ο ἱ ς | ἡ ο ί σ π ε ρ | ἐ ά ν [ . . . . .  
 [ ἄ | τ ᾿ ο ν | ν ό μ ο ] ν | κ α τ α τ ι θ έ ν α ι | κ [ α τ ἄ | τ ᾿ ο  
 20 [ε ν α | π α ρ ἄ | τ ] ο ἱ ς | τ α μ ί α σ ι | τ ᾿ ο [ ι τ ᾿ ε ς | Ἄ θ  
 [ δ ἄ ν | δ έ | ἐ κ | τ ᾿ ο ν ] δ ι α κ ο σ ί ο ν | τ α [ λ ά ν τ ο  
 [ έ μ α τ α | τ ο ἱ ς ] ἄ λ λ ο ι ς | θ ε ο ἱ ς | ἄ [ π ο δ ο θ  
 [ μ ἐ ν | τ ᾿ ε ς | Ἄ θ ε ] ν α ί α ς | χ ρ έ μ α τ α [ ἐ ν | τ ᾿ ο  
 24 [ τ ᾿ ο ν | ἄ λ λ ο ν ] θ ] ε ᾿ ο ν | ἐ ν | τ ᾿ ο ι | ἐ π | ἄ ρ [ ι σ τ ε ρ  
 [ ὀ π ό σ α | δ έ | τ ᾿ ο ν ] χ ρ ε μ ά τ ο ν | τ ᾿ ο ν [ ἡ ι ε ρ ᾿ ο  
 [ α ἄ ρ ι θ μ έ σ α ] ι ν ὕ ν | μ ε τ ἄ | τ ᾿ ο ν | τ [ ε τ τ ά ρ  
 [ ν | τ ᾿ ο ν | ἐ κ | Π α ν ] α θ ε ν α ί ο ν | ἐ ς | Π α [ ν α θ έ ν  
 28 [ ό σ α | ἄ ρ γ υ ρ ἄ ] ἐ | ὕ π ά ρ γ υ ρ α | σ τ έ [ σ α ν τ ε

*sence des quatre collèges (de trésoriers) qui font leur compte-rendu de Panathénées en Panathénées ; en pesant séparément tout ce qui est or ou argent ou contient de l'argent . . . . .*



. . . . . ε . . . . .  
 .] χ ρ α ς | κ α ι | τ ἄ | π [ά ν τ α | . . . . . ]  
 φ ε λ ό μ ε ν α [ν ὕ ν] ἄ π [ε δ ό θ ε | τ ἔ ι | θ ε ᾱ ]  
 ι φ ε ν α | τ ἔ ς | Π α λ λ ά [δ ο ς | . . . . . ]  
 [έ] σ ε τ α ι | δ ι ἄ | π . . . . .  
 α ι | κ α ι | ἐ π ι σ κ ε υ α [σ θ έ σ ε τ α ι | . . . . . ]  
 λ λ ο ς | τ α μ ί α ι ς | δ ε . . . . .  
 λ | ο ῖ ς π ε ρ | τ ᾠ ν | π ε δ . . . . .  
 τ ο ν | ἡ ό π ο ς | ἄ ρ ι σ τ [α | . . . . . ]  
 α ι | ἐ π ι σ κ ε υ α σ θ έ [σ ε τ α ι | . . . . . ]  
 | τ ἔ ς | Ἄ θ ε ν α ί α ς | τ ο [ῖ ς | τ ε | ν ὕ ν] ᾠ σ ι ν ]  
 φ έ ρ ε τ α ι | μ ἐ | χ ρ ἔ σ [θ α ι | μ ε δ έ | τ ι | ἄ ν -]  
 ς | τ α ὦ τ α | ἡ υ π è ρ | μ υ [ρ ί α ς | δ ῖ ρ α χ μ ἄ ς ]  
 δ έ | μ ε δ έ ν | χ ρ ἔ σ θ α | ι | τ ο ῖ ς | χ ρ έ μ α σ -]  
 δ ἔ μ ο ς | ἐ ά ν π ε ρ | ἡ ε [ἐ κ κ λ ε σ ί α | γ έ ν -]  
 π ι φ σ ε φ ί σ ε ι | μ ἐ | ἐ [π ε φ σ ε φ ι σ μ έ ν -]  
 σ ι ν | τ ο ῖ [ς] τ ἔ ς | Ἄ θ ε [ν α ί α ς | ἐ ν ε χ έ σ -]  
 ε ρ ε ν | ε ῖ π ε ι | ἐ | ἐ π ι [φ σ ε φ ί σ ε ι | π α ρ -] (sic)  
 ἐ ν ι α υ τ ὸ ν | τ ἄ | ἡ ε κ ά [σ τ ο τ ε | γ ε ν ό μ -]  
 ν α ί α ς | τ ὸ ς | Ἐ λ λ ε ν ο [τ α μ ί α ς | ἐ π ε ι -] (sic)  
 ἡ ἄ | ἐ ς | ἄ π ό δ ο σ ι ν | ἐ φ [σ έ φ ι σ τ α ι | χ ρ -]  
 ι | τ ἄ | δ φ ε λ ό μ ε ν α | τ α [μ ι ε υ έ σ θ ο | τ ἄ ]  
 π ἰ | δ ε χ σ ι ἄ | τ ᾠ ὀ π ι σ [θ ο δ ό μ ο | τ ἄ | δ έ ]  
 (espace vide)  
 ἄ σ τ α τ ά | ἐ σ τ ι ν | ἐ | ἄ ν [ά ρ ι θ μ α | τ α ὦ τ -]  
 ν | ἄ ρ χ ᾠ ν | ἡ α ι | ἐ δ ί δ ο [σ α ν | τ ὸ ν | λ ό γ ο -]  
 ι α | ἡ ο π ό σ α | μ ἐ γ | χ ρ [υ σ ᾱ | ἐ σ τ ι ν | ἐ | δ π -]  
 χ ο ρ ί ς | . . . . . ]

Ce décret doit être différent du premier, puisque la somme due aux temples des dieux y est déjà fixée à 200 talents (1,165,000 fr.). On ne se trompera pas beaucoup en attribuant ce document à la troisième année de la

90<sup>me</sup> olympiade, 417 avant l'ère chrétienne. Le commencement de B est très-fruste et extrêmement difficile à déchiffrer. Aussi ne puis-je donner ma lecture comme juste et de tout point satisfaisante.

L. 1-10 (il manque encore trois ou quatre lignes en haut), on ordonne la restauration de certains édifices religieux, situés peut-être dans l'enceinte même du Parthénon (l. 4); c'est ainsi qu'il faut interpréter les mots καθιστάναι et ἐπισκευάζειν qui sont répétés plusieurs fois (l. 5, 6, 10). Au surplus la mention des architectes (l. 8) et des inspecteurs des travaux publics (l. 7) nous apprendrait à elle seule de quoi il s'agit.

15. L'ἄδεια (*sûreté*) était une autorisation qui donnait le droit de commettre une action illégale. Le débiteur public qui voulait sortir de son état d'interdiction et prendre de nouveau part aux affaires; l'exilé qui désirait rentrer dans sa patrie; le citoyen qui proposait la réhabilitation d'un ἄτιμος, avaient besoin de l'ἄδεια pour s'adresser impunément au peuple.

26. Quarante trésoriers d'Athéné déposaient ensemble leur bilan à la fin de la pentétéride. Voir A, 25 (p. 100).

Les deux inscriptions sont gravées en rangées (στοιχηθόν) et en caractères fort anciens (ΑΛΝΙ pour γ λ ν ζ), à la seule exception de Η, dont l'usage n'est plus constant. Les voyelles longues η et ω font encore défaut, ο remplace ου, ε est mis pour ει (πρυτάνες, ιερεῖς, ἐπεστάτε, ὀφελόμενα, ἀποκυαμύεν), χσ et φσ remplacent ξ et ψ. Les consonnes liquides, à la fin de l'article et des particules, s'amalgament assez facilement avec le mot suivant, par exemple : τὸν λόγον, τὸν λογιστῶν; ἐμ πόλει; ἐάμ πο, ἡοτάμπερ (mais ἐάν περ), de sorte qu'il ne faudrait même pas les séparer; μεγ χρέματα. — B, 20. observez l'ancienne forme ταμίασι pour ταμίαις.

Plaque de marbre blanc qui formait la table de l'autel d'une petite église du village de Charvati (Χαρβάτι), appartenant à M. A. de Roujoux, et situé derrière le mont Hymette, au pied du mont Pentélique. Il est évident que le monument y a été transporté de la citadelle d'Athènes. Le côté B est très-mutilé, parce qu'on y a sculpté des feuilles de chêne et une croix byzantine.

A. Copiée par Fourmont et éditée par M. Bœckh, Corpus 76

(Addenda I, p. 896); Staatshaushaltung der Athener II, 198 (deuxième édition, p. 49-56). — Franz, Elementa, p. 132-135. — Rhangabé, Antiq. helléniques I, n. 118.

B. Rhangabé l.c. — Bæckh, Staatshaushaltung II, 56-67.

Hauteur A. 0,52 — Longueur A. 0,71.  
B. 0,42 — B. 0,43.

#### 48. DONATION D'UN TERRAIN A ESCULAPE.

[O] θεὸς ἔχρησεν τῷ δήμῳ τῷ Ἀθηναίων, καὶ |  
τὴν οἰκίαν τὴν Δήμωνος καὶ τὸν κ[ῆπον δοῦναι] |  
τῷ Ἀσκληπίῳ, καὶ αὐτὸν Δήμωνα [ιερέα εἶναι.] |  
Ἰερεὺς Δήμων Δημομέλεις Παιαν[ιεὺς ἔδωκε] |  
καὶ τὴν οἰκίαν καὶ τὸν κῆπον προσ[εχῆ αὐτῆ.] |  
Τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων δόν[τος τὸ ἱερόν] | τοῦ  
Ἀσκληπίου κατὰ τὴν μαν[τείαν τῷ Δήμῳ]. . .

*Le dieu (Apollon à Delphes) a ordonné par son oracle au peuple des Athéniens, de donner à Esculape la maison et le jardin de Démon, et de nommer prêtre Démon lui-même.*

*Le prêtre Démon, (fils) de Démomélès, de Pæania, a donné la maison et le jardin contigu.*

*Comme le peuple des Athéniens a conféré, d'après l'oracle, le sanctuaire d'Esculape à Démon. . . . .*

Démomélès, père de notre Démon, est très-probablement un des cousins de l'orateur Démosthène.

Envoyée d'Athènes par Fauvel. On voit sur le revers du marbre un oiseau chimérique, sculpturé du moyen âge.

Dubois, Cat. Choiseul n. 212. — Osann p. 362, 23. — Bæckh, Corpus 459. — Clarac, Cat. 665; Musée n. 455, et Inscriptions pl. 50.

Hauteur 0,38. — Largeur 0,61.

49. ACHAT DE TERRAINS POUR LE TEMPLE D'APOLLON  
ET D'ARTÉMIS DE KYBIMES, A OLYMOS.

A,

.....  
 ..... ας Μενίππου, Ἐρμῶν Μέλανος,  
 ..... δώρου καὶ υἱὸς αὐτοῦ Βάτων, Ἀπολλώ-  
 [νιος Ἰατρ]οκλείους, Ἐστιαῖος Ὑθέσμα, Εἰρη-  
 4 [ναῖος.....]ιος Μέλανος.

B.

.....ς Διονυσίου καὶ υἱὸς αὐτοῦ  
 [..... Ἀπο]λλωνίου καὶ υἱὸς αὐτοῦ Ἀπολ-  
 [λώνιος, ... Δημ]ητρίου, Ἰάσων Ἀριστέου, Ἀπολ-  
 4 [λώνιος.....] Δημητρίου, Ἀριστέας Ἐκατόμνω,  
 .....ος Ἀπολλωνίου, Ἀπολλώνιος Πρωτέ-  
 [ου,.....]μος Φανίου, Μέλας Φανίου, Ἰατρο-  
 [κλῆς Μαυ]σώλλου, Ἀριστέας Ἀπολλωνίου,  
 8 .....θίδος, Εἰρηναῖος Θ[ι]γηλίου, Ἀριστέ-  
 [ας.....Ἀρ]ιστέας Ἰατροκλείους καὶ υἱὸς αὐτοῦ  
 .....νος, Εἰρηναῖος Μέλανος, Λέων Κα-  
 [.....Ἀρι]στέας Μέλανος καὶ υἱὸς αὐτοῦ,  
 12 .....αῖος Μενίππου, Ἐκαταῖος Μενίππου,  
 .....ς Οὐλιάδου, Μυωνίδης Ἐρμάπι, Ἀρι-  
 [.....Ἰατρ]οκλῆς (sic), Κτήσων Ἀριστέου καὶ  
 υἱὸς αὐ-  
 [τοῦ.....]μιάδης Ἀπολλωνίου, Ἀριστέας  
 Μαρσύ-  
 16 [ου..... καὶ υ]ἱὸς αὐτοῦ Μένανδρος, [Εὐθ]ύκριτος

. . . . .ανος, Μένιππος Κασῆσι και υἱοὶ αὐτοῦ  
 [. . . . Δι]ονύσιος Μέλανος, Εἰρηναῖος Μέλανος  
 [καὶ υἱὸς αὐτοῦ Φ]αίνιππος, Ἀντίχαρμος Προυοῦ,  
 20 . . . . . ἀδῆς Ἑρμίου, Μέλαις Ἑρμίου, Μέλαις  
 . . . . . ας, Ἰάτων Ἀπολλώνιος (sic), Ἰατροκλῆς  
 . . . . . εἰς καὶ υἱὸς αὐτοῦ Μένιππος, Ἀχιλ-  
 . . . . . ν Μενίππου, Ἀριστέας Μενίππου,  
 24 . . . . . ἀδου, Εἰρηναῖος Ἐκαταίου καὶ υἱὸς  
 [αὐτοῦ . . . . . ]ας Μενίππου, Ἑρμίας  
 Ἐκατό-  
 [μνω, . . . . . ] Ἀπολλωνίου . . . . .  
 . . . . .

Je ne traduis pas ces deux fragments de listes de noms propres. Les rapprochements qu'il y aurait à faire ont trouvé leur place dans les tables.

C.

[Ἐπὶ στεφανηφόρου Λιμναίου τοῦ Διονυσίου τοῦ Με-  
 νίππου, μηνὸς . . . . ., ἔδοξε τῷ δήμῳ τῷ Ὀλυ-  
 μέων, γνώ-]  
 μην ἀποφηγαμένου Δημητρίου τοῦ Ἑρμίου τοῦ Ἀντι-  
 πάτρου, καθ' υἱοῦ[εσίαν] δὲ [Λινέου Παρεμβωρ-  
 δέως ἐπειδὴ . . . . . Ἀπόλλωνι καὶ Ἀρτέ-]  
 μιτι ἐν Κυβιμοῖς αἱ οὔσαι Θαρρηλίου τοῦ Ὑβρέου αἱ  
 σύμπασαι, συμφέρον δὲ ἔστιν [κτηματαωνηθῆναι  
 ὑπὸ τοῦ]  
 δήμου Ὀλυμέων ἀπὸ τοῦ ἀργυρίου τοῦ ὄντες ἱεροῦ  
 τῶν προγεγραμμένων θεῶν π . . . . .  
 4 μνω. Δεδόχθαι τῷ δήμῳ ἐλέσθαι ἐκ τοῦ δήμου ἄνδρας,  
 τοὺς δὲ αἰρεθέντας κτ[ήματα πρίασθαι λαδόν-]

τας εἰς τὴν τιμὴν παρὰ μὲν Σιδίλω ἀργυρίου δραχμαῖς  
τετρακισχιλίας, παρὰ δὲ Εὐθ. . . . .

ὅσον ἂν ἐλλείπη εἰς τὴν τιμὴν \* τοὺς δὲ αὐτοὺς ἀνδρας  
πριαμένους τοῖς θεοῖς τὰ ἔγ[γαια. . . . . μισθοῦ-]  
μενος ἔτι αὐτὰ αὐτός ἢ οἱ ἐξ αὐτοῦ ἢ οἷς ἂν ἢ κληρονο-  
μία τῶν ὑπαρχόντων καθήκη [. . . . . κα-]

8 τ' οὐθένα τρόπον διαιρῶν οὔτε τὰ σιταῖα οὔτε τὸν  
φόρον, καὶ τελέσει εἰς τὸν αἰὶ χρόν[ου τὸν φόρον  
ἀνεικον]

καὶ ἀνυπόλογον τοῖς ταμίαις τοῦ δήμου. εἰάν δὲ δι'  
ἐνεχυρασίας ἢ διὰ πληθοσε[. . . . .  
ὁ φόρος ]

τῶν ἐγγαίων ἔσται τοῖς αἰὶ καθισταμένοις ταμίαις ἐκ  
τῶν μεμισθωμένον (sic) ἐγγαί[ων. . . . .]  
κτήσαντι τὴν καταβολὴν τοῦ φόρου ἀποδιδόναι τὴν  
ἐχομένην, ἢ ἂν (sic) μὴ καὶ τὴν[λοιπὴν. Ἐάν δὲ καὶ  
ἐμβόλιμον μῆνα ἢ πόλις ἄγη]

12 προσδιορθώσεται καὶ τοῦ ἐμβολίμου μηνὸς τὸ κατὰ  
λόγον. Ἐάν δὲ τὸν φόρον μὴ διορθώσῃ καθότι  
προγεγράφται, θότω ἡμιολίαν, εἰάν δὲ δις]

ἐφεξῆν (sic) μὴ καταβάλῃ, ὀφιλῆσι (sic) μὲν καὶ τὴν  
καταβολὴν ταύτην ἡμιολίαν, καὶ οὐχ ὑπάρξει[  
αὐτῷ ἢ μίσθωσις . . . . .]

ἐκατέρω ταμειῶν. Ἐάν (sic) καὶ ὀφειλήθη κατὰ τὸν  
πολιτικὸν (sic) νόμον παρὰ τοῦ μισθωσαμέν[ου. .  
. . . . .]

τακτικῆς ἢ τις ἂν τόκον ἀ[γ]ἀ[γ]ι (sic), ἀναμισθωσά-  
τωσαν εἰς πατρικὰ ὡσαύτως καὶ δι' ἐγγύ[ων, μὴ  
ἐλάσσονος τοῦ προγεγραμμένου φόρου, καὶ. . . . .]



16 σαν ὑπὸ τὴν μίσθ[ωσί]ν. Καὶ τοῦδε τοῦ ψηφίσματος  
τὸ ἀντίγραφον οἱ δὲ ἐνεστῶτες τα[μίαι . . . . .  
ἀναθέντων]

ἐν Κυβιμοῖς ἐν ᾧ ἂν ἐπὶ τὴν <sup>(1)</sup> λέ[σ]χην τόπων τῶν  
ναῶν, τῆς τε ὠνῆς καὶ τῆς ἐμβάσεως κα[ὶ τῆς  
ἀναγραφῆς τὸ ἀνάλωμα δό-]

τωσαν ἐκ τῆς προσόδου. Ἠρέθησον κτηματῶναι, οἱ  
δὲ αὐτοὶ καὶ μισθωταί· Δημήτ[ριος Ἑρμίου τοῦ  
Ἀντιπάτρου . . . . .]

Ἀντίπατρος Ἑρμίου τοῦ Ἀντιπάτρου, Διονυσικλῆς  
Μενεκράτου κατὰ δὲ νόθεσσία[ν . . . . .]

20 Διόδωτος Μέλανος τοῦ Πολίτου ἱερεὺς Δισκόρων,  
Ἀριστέας Διονυσίου, Εὐθυλ . . . . .

ἀδου ἱερεὺς Διὸς Λαδραϊνύδου, Εὐδήμος Μενεδήμου,  
Σιδίλως Διοδώρου τοῦ Θρα[σέου . . . . .]

δρος Αἰνήτου, Ἀριστέας Ἰάσονος (sic) τοῦ Ἀντιλέοντος,  
Μηρόφιλος Ἰάσονος (sic). Espace vide.

[Sous l'archonte couronné Limnaios, (fils) de Dionysios, (petit-fils) de Ménippos, le . . du mois de . . .], sur la proposition de Démétrios, (fils) d'Hermias, (petit-fils) d'Antipatros et par adoption [d'Aenéas de Parem bordes, le peuple des Olyméens a décrété]:

*Considérant que tous les biens de Thargélios, (fils) d'Hybréas, [ont été offerts à Apollon et] à Artémis de Kybimes et qu'il est de notre intérêt que le peuple d'Olymos achète des terres avec l'argent sacré des susdits dieux. . . . .*

(4) *Le peuple a décrété qu'on élira des hommes parmi*

(1) Le marbre porte τε:, mais tout ce passage est confus. On s'attendrait à trouver ἐν ᾧ ἂν δοχῇ τόπων ou bien ἐπὶ τὴν λέσχην, mais non pas ces deux expressions à la fois.



le peuple; ces élus achèteront des terres en prenant pour les payer quatre mille drachmes d'argent chez Sibilos, . . . [mille] chez Euth. . . . [et chez un autre] tout ce qui manquera encore pour le paiement. Les mêmes hommes qui achètent les terres au nom des divinités [les loueront ensuite au vendeur] . . . . .

(7) . . . qu'elles soient prises en fermage par lui-même ou par ses fils ou par les héritiers de ses biens . . . . [Le fermier payera la rente en une seule fois] sans morceler [au moyen d'à-comptes] ni les prestations en nature ni la rente en argent, et il acquittera son fermage sans dispute, sans retenues, aux trésoriers du peuple. Mais si à la suite d'une saisie ou d'un. . . . [on mettait ses biens sous séquestre], le fermage des terres louées appartiendra aux trésoriers, constitués en tout temps. . . . . [et le créancier acquéreur? des terres] rendra la partie saisie du fermage, sinon [le tout (?). Dans le cas où la ville intercalerait un mois], le fermier payera en sus la rente proportionnelle du mois intercalé.

(12) Mais s'il ne paye pas le fermage [ainsi qu'il est écrit plus haut, il donnera une amende de la moitié en plus; si deux fois] de suite il ne payait pas, il donnera aussi la moitié en plus de cette (seconde) rente, et [le bail] ne lui appartiendra plus.

(14) . . . . à chacune des deux trésoreriers. Si le fermier s'endette aussi vis-à-vis de la loi civile, [les trésoriers] affermeront (les terres) [à un autre, de façon] à ce qu'elles portent des intérêts, également à bail héréditaire et sous garanties, [et pas à un taux moindre que celui qui est indiqué plus haut].

(16) La copie du présent décret [sera placée] par les trésoriers de l'année suivante à Kybimes à quelque endroit des temples qu'il leur plaira — à la Lesché — [et ils payeront avec leurs revenus les frais] de l'acquisition et de la prise de possession ainsi que [ceux de l'inscription].

Ont été élus acheteurs des terres les fermiers : Démétrios [ fils d'Hermias, petit-fils d'Antipatros ] ; Antipatros (fils) d'Hermias, (petit-fils) d'Antipatros ; Dionysiclès, (fils) de Ménécratès et par adoption de . . . . . ; Diodotos, (fils) de Mélas, (petit-fils) de Politès, prêtre des Dioscures ; Aristéas, (fils) de Dionysios ; Euthyl. . . . . , prêtre de Zeus de Labrandes ; Eudémios, (fils) de Ménédémios ; Sibilos, (fils) de Diodoros, (petit-fils) de Thraséas ; . . . . . dros (fils) d'Ainéas ; Aristéas, (fils) de Jason, (petit-fils) d'Antiléon ; Ménophilos (fils) de Jason.

2. Paremborda est, ainsi que Kormoskona et Maynna, une des trois tribus de Mylasa. Kybimes est une localité située près d'Olymos. Une des grandes familles de cette ville s'appelait en effet Κυβιμεῖς (Voir p. 68).

3. Les mots κτηματώνης (formé comme δεκατόνης, βούνης) et κτηματονοῦμαι, bien qu'ils ne se trouvent nulle part ailleurs, ni dans aucun dictionnaire, sont sûrs et doivent être rétablis dans les inscriptions du *Corpus*, 2693, e, 7 et 2694, b, 17.

8. τὰ σιτᾶῖα (cette forme est très-rare) sont des prestations *en nature*; de même dans les documents grecs de l'Égypte les τελέσματα σιτικά se trouvent toujours opposés au φόρος ἀργυρικός. Dans *mon* n. 52, le fermier est tenu de livrer une certaine quantité d'encens au temple.

12. Comparez le *Corpus* n. 2693, e : δότω ἡμιόλιον, ἐὰν δὲ οἷς ἐφεξῆ μὴ ἀποδοῖ, etc.

14. Les dettes politiques sont les arrérages d'impôts ou de contributions. Une inscription de Mylasa (*Lebas*, voyage n° 404), s'exprime clairement à ce sujet : μὴ ἐξέστω δὲ τοῖς μισθωσαμένοις μήτε ἀποδοῦσθαι τῆγ γῆν τχύτην, μήτε ὑποθεῖναι, μήτε ἄλλοις παραδοῦναι, μηδὲ . . . παρέχεσθαι πρὸς τι τῶν ὀφειλημάτων, μήτε εἰς τὸ βασιλικόν, μήτε εἰς τὸ πολιτικόν, μήτε ἰδιωτῆι μηθέν.

21. La forme Λάβραιονδα (au lieu de Λάβρανδα) se rencontre aussi n. 50 et dans une inscription de Mylasa (*Lebas*, n° 399, 20) : τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐλ Λαβραιόνδοφ Διός. Ailleurs on lit Διὸς Λαβραύνδου (*Corpus*, 2750). Le temple de *Labrandes* tirait son

nom de la hache à deux tranchants (λάβρυς) que tenait la statue du dieu. Le sanctuaire était situé à une distance de 68 stades de Mylasa et réuni à cette ville par une route pavée qu'on appelait *Voie sacrée*, à cause des processions qui s'y acheminaient vers le temple.

## D.

Ἐπί στεφανηφόρου Λιμναίου τοῦ Διονυσίου τοῦ  
Μενίππου, μηνὸς Ὑπε[ρβερεταιίου . . . . ., ἔδοξεν  
τῷ δήμῳ τῷ Ὀλυμέ-]

ων, γνώμην ἀποφνηαμένου Δημητρίου τοῦ Ἑρμίου  
τοῦ Ἀντιπάτρου, κα[θ' υἰοθεσίαν δὲ Αἰνέου Παρεμ-  
βωρδέως. ἐπειδὴ ὅ-]

πάρχει τῷ δήμῳ τῷ Ὀλυμέων ἱερὴν ἀργύριον Ἀπόλ-  
λωνος καὶ Ἀρτέμιδος [ἐγ Κυβιμισῆς, συμφέρων δὲ  
ἐστι . . . . . ὥστε, κα-]

4 θῶς ταῖς προσψηφισμένοις, δι' αὐτοῦ κτηματωνηθῆναι·  
δεδοχθαι τῷ δήμῳ τῷ Ὀλυμέων, ἐλῆσθαι ἐκ  
τοῦ δήμου ἀνδρας οἷς πιστεύει ὁ]

δήμος, λαβόντας παρὰ τῶν προδανειστῶν εἰς τὴν  
τιμὴν τὸ ἀργύριον π . . . . .  
οντως, καὶ ἀναγραψαμένους ταῖς κυριείας αὐτῶν εἰς  
τοὺς θεοὺς ἀκολ[ούθως ταῖς νόμοις . . . . .  
. . . . . εἰς τὰ]

πατρικά, ἐνθήκης τε μὴ ἐλάσσονος τῶν ἡμισῶν [δι-]  
αφόρων τῆς τιμῆς . . . . .

*Sous l'archonte couronné Limnaios, (fils) de Diony-  
sios, (petit-fils) de Ménippos, le . . . du mois d'Hyperbé-  
rétaios, [le peuple des Olyméens a décrété] sur la  
proposition de Démétrios, (fils) d'Hermias, (petit-fils)  
d'Antipatros [et par adoption d'Aenéas, de Parem-  
bordes :*

Puisque] le peuple des Olyméens possède l'argent sacré d'Apollon et d'Artémis [à Kybimes, et qu'il est de ses intérêts] d'acheter des terrains, conformément au décret ci-dessus écrit :

(4) [Le peuple des Olyméens] décrète [qu'on élira parmi le peuple des hommes dans lesquels il a confiance] et qui prendront chez les banquiers l'argent [nécessaire] au payement, en inscrivant sur les temples les droits de propriété des prêteurs, conformément aux lois.

[Ces droits seront] héréditaires. La mise (de fonds) ne pourra être plus petite que la moitié de la dépense

.....  
 Trouvée à *Olymos* (en Carie) et rapportée par Ph. Lebas.

Lebas, Voyage archéologique, partie V (Asie Mineure), n. 329-332.

Hauteur 0,56. — Longueur 1,05.

### 30. ACQUISITION D'UN TERRAIN PAR APOLLON ET ARTÉMIS DE KYBIMES (à Olymos).

#### A.

[Ἐπί] στεφανηφόρου [Διον]υσίου τοῦ Μέλανος τοῦ Φανίου, μηνὸς Πανέ[μ]ου . . . . . ωτης . . . . .

[Κορ]μισκωνεὺς τοῖς εἰρημένους κτηματῶναις ὑπὸ τοῦ Ὀλυμέων δήμου . . . . . τοῦ Ἀν[τι]πάτρου]. .

. . . . .ς ἱερεῖ Δαιμόνων Ἀγαθῶν Παρεμβωρδεῦσιν, Διονυσικῆ Μενεκράτου κατὰ δὲ υἱο[θεσίαν. . .] κιδῶν . . . . .

4 . . . . . Μυνίταις, Ἰάσωνι (sic) Μοσχίωνος Παρεμβωρδεῖ, Ἀριστέα Ἀντιπάτρου κατὰ δὲ υἱ[ο]θεσίαν. . . . .]νος τ[ροῦ] . . . . .

. . . . .να Ἐρμίου τοῦ Ἀντιπάτρου Κορμοσκωνεῦσιν, Ἱεροκλῆ Ἐπαινέτου Τετραφύλῳ, Μεν. . .

- Ἰάσωνος (sic) τοῦ . . . . .
- [. . . . .Κ]ορμοσκωνεῦσιν, Ἀριστέα Διονυσίου τοῦ  
 Ἀριστέου τοῦ Ἐπαινέτου Παρεμβωρδεῖ, Ἀριστέα  
 . . . . .ιερεῖ Διὸς Ὅσογῶ . . . . .  
 . . . . . ανος τοῦ Ἑρμίου Κορμοσκωνεῖ, Μηνεφίλῳ  
 Ἰάσωνος (sic) Τετραφύλῳ, Ἀριστέα Σ[. . . .ο]υ  
 Τετραφύλῳ Ἀρισ[τέα]. . . . .
- 8 [ιερεῖ] Ἀπόλλωνος Πυθίου Παρεμβωρδεῖ, Ἑρμιά  
 Ἀντιπάτρου τοῦ Ἑρμίου ιερεῖ Διὸς Κρηταγένους  
 καὶ Κουρήτῳ[ν]. . . . .  
 [. . . . ὑπὸ] τοῦ Ὀλυμέων δήμου ὥστε κτηματωνη-  
 θῆναι Ἀπόλλωνι καὶ Ἀρτέμιδι, θεοῖς τοῦ αὐτοῦ  
 [δή]μου, γέας [τάς ἐν τῷ πεδίῳ τῷ καλουμέ-]  
 [νῳ Κρ]θουακὰ σὺν ταῖς ἐνούσαις ἀμπέλοις καὶ τοῖς  
 ἄλλοις δένδροισιν πᾶσιν καὶ τῷ ἐποικίῳ κ[αὶ τ]αῖς  
 ἐνούσαις[ις] . . . . .  
 [γέας] τάς οὔσας τῆς ἐν Ὀλύμῳ Μωσσέων συγγε-  
 νείας, πρότερον δὲ φυλῆς καλουμένης, σὺν ταῖς  
 ἐνούσαις[ις ἀμπέλοις]. . . . .
- 12 . . . . ποις τούτοις Πολίτου, ἃ καὶ αὐτὰ ἐπρίατο  
 Πολίτης παρὰ τῶν ταμιῶν τῆς πόλεως τῶν . . . .  
 αἰνητῶν . . . . .  
 . . . . προγεγραμμένοι ἀπὸ τῶν ἰδίων Κωνωνέων  
 ἦνται παρ' αὐτοῦ Πολίτου καὶ πέρας τοῦ ποταμοῦ  
 τοῦ . . . . .  
 . . . . Προκλῆς Ἀριστέου, Ἀριστέας Διοδότου ὀρφανός,  
 Ἀπολλώνιος Ἰάσωνος (sic) [τοῦ] Ἀπολλωνίου,  
 Διονύσιος Εἰρη[ναίου]. . . . .  
 . . . . τοῦ Ἀριστέου, Στρατιόνικος Στρατονίκου τοῦ

- Ἀνδρονίκου, καὶ ἀπὸ τῶν ἐντὸς τοῦ ποταμοῦ  
 Ἀραιῖς Ξεν. . . . .
- 16 ἀπὸ τοῦ σύκωνος καὶ τῆς ὄρεινῆς γῆς Ἀπολλώνιος  
 Ἰάσονος (sic) τοῦ Ἀπολλωνίου, καὶ πέραν τῆς  
 ὁδοῦ τῆς ἐπὶ . . . . .
- [Ἀπολ]λωνίου, καὶ ἡ ἱερά γῆ Ἀπόλλωνος καὶ Ἀρτέ-  
 μιδος, θεῶν δήμου Ὀλυμείων, καὶ ἡ ἱερά γῆ Διὸς  
 Λαδραίουδου . . . . .
- . . . . Δημητρίου, Θαργήλιος Ἀριστέου, καὶ ὑπὲρ  
 τὴν τάφρον· οἱ ταμίαι τῆς πόλεως Μέλας Αἰνήτου  
 τοῦ Θεοδό[του] . . . . .
- . . . . αἴου, Ἀπολλώνιος Ἀριστέου κατὰ δὲ υἱοθεσίαν  
 Πρωτέου, ἀφ' ὧν ἔχουσιν ὑποθέσει παρὰ Λέοντος  
 το[ῦ] . . . . .
- 20 [τὴν δ]ὲ παραχώρησιν ἐποιήσατο λαδῶν παρ' αὐτῶν  
 ἀργυρίου δραχμὰς τρισχιλίας, ἐφ' ᾧ τελέσουσιν  
 τῶν μ . . . . .
- . . . . τῶν δεκάτην· τῶν δὲ αὖ γῶν ὧν τῆ Μωσσέων  
 συγγενεῖα φόρον καθ' ἕκαστον ἔτος ἀργυρίου . . . . .
- . . . . τῆς μάρ[τυρες δικασταί] . . . . .

*Sous l'archonte couronné Dionysios, (fils) de Mélas, (petit-fils) de Phantias, le . . . . du mois de Panémos, [un tel] de Kormoscones [a fait une proposition relative] aux acheteurs de terrain, nommés par le peuple des Olyméens. . . . .*

*à . . . . (fils) d'Antipatros (et) à . . . . ., prêtre des Bons Démons, Parembordiens; à Dionysiclès, (fils) de Ménécratès et par adoption de . . . . [et] à . . . . ., Mynnitiens; à Jason, (fils) de Moschion, Parembordien; à Aristéas, (fils) d'Antipatros et par adoption*



de . . . . . [et] à . . . . . (fils) d'*Hermias*, (petit-fils) d'*Antipatros*, *Kormosconiens*; à *Hiéroclès*, (fils) d'*Epainétos*, *Tétraphylien*; à *Men*. . . . . (fils) de *Jason* . . . . . [et] à . . . . ., *Kormosconiens*; à *Aristéas*, (fils) de *Dionysios*, (petit-fils) d'*Aristéas*, (arrière-petit-fils) d'*Epainétos*, *Parembordien*; à *Aristéas* (fils) de . . . . ., prêtre de *Zeus Osogos*, . . . . .; à . . . . . (petit-fils) d'*Hermias*, *Kormosconien*; à *Ménophilos*, (fils) de *Jason*, *Tétraphylien*; à *Aristéas*, (fils) de *S*. . . ., *Tétraphylien*; à *Aristéas* . . . . ., prêtre d'*Apollon Pythien*, *Parembordien*; à *Hermias*, (fils) d'*Antipatros*, (petit-fils) d'*Hermias*, prêtre de *Zeus Crétois* et des *Curètes*.

(9) *Le peuple des Olyméens* [a décrété] qu'on achètera à *Apollon* et à *Artémis*, divinités du même peuple, les terrains [situés dans la plaine nommée] *Kodouoka*, avec les vignes et tous les autres arbres qui s'y trouvent, et la maison et les . . . . . qui s'y trouvent; [et] les terres appartenant à la famille, ci-devant tribu, des *Mosséens* à *Olymos*, avec les vignes qui s'y trouvent. . . . ., [et les terres] de *Politès* que *Politès* avait achetées aux trésoriers de la ville de . . . . . [jusqu'à l'endroit où les (statues des)] susdits [dieux] ont été élevées aux frais des *Kononéens* par *Politès* lui-même, et jusqu'à la rivière. . . . .

(14) [Les voisins sont] : *Proclès*, (fils) d'*Aristéas*; *Aristéas*, orphelin de *Diodotos*; *Apollonios*, (fils) de *Jason*, (petit-fils) d'*Apollonios*; *Dionysios*, (fils) d'*Irénæus*; . . . . . (fils) d'*Aristéas*; *Stratonicos*, (fils) de *Stratonicos*, (petit-fils) d'*Andronicos*. Et parmi ceux qui sont en deçà de la rivière : *Araïis* (fils) de *Xen*. . . .; du côté du jardin des figuiers et de la montagne : *Apollonios*, (fils) de *Jason*, (petit-fils) d'*Apollonios*; et de l'autre côté du chemin conduisant à . . . : (un tel, fils) d'*Apollonios*, et le terrain sacré d'*Apollon* et d'*Artémis*, divini-



tés du peuple des Olyméens, et le terrain sacré de Zeus de Labrandes ; . . . . . (fils) de Démétrios ; Thargélios, (fils) d'Aristéas ; et au-delà du fossé : (18) les trésoriers de la ville, Mélas, (fils) d'Ainéas, (petit-fils) de Théodotos, . . . . ., Apollonios, (fils) d'Aristéas et par adoption de Protéas, de qui les tiennent par hypothèque (?). . . . .

(Un tel) a fait la cession (des terres), en acceptant d'eux 3,000 drachmes d'argent. Ils payeront en outre . . . . . la dime. Le fermage annuel des terrains appartenant à la famille des Mosséens sera de . . . . . [drachmes] d'argent.

. . . . . seront témoins jurés.

4. La forme Μωνίταις (*Maynna* est une des trois tribus de Mylasa) ne se trouve pas ailleurs. Mes nos 51 et 53, B, 3. 5 portent Μωννίτης, et l'inscription de Mausole fait mention d'un nommé Μανίτης. Nous aurions donc là le même changement de diphthongue qu'on a observé dans le mot *Labrandes* (voir p. 111). — *Parembordes*, *Kormoskones*, *Tétraphyle* sont des localités; les deux premières comptent également parmi les tribus de Mylasa.

6. Zeus Ὀσογῶς avait son temple à Mylasa (*Pausanias*, VIII, 10, 4). C'était, comme Jupiter de Labrandes, une divinité asiatique que les Grecs appelaient *Zénoposeidon*, parce que l'eau de la mer montait jusqu'à son temple.

8. Sur *Jupiter Crétois* et les *Curètes*, voir mon n. 56.

10. Le mot carien Κοδουωκά se retrouve dans le décret B.

## B.

Ce fragment est trop mal conservé pour que je puisse me permettre d'en essayer la transcription. A en juger par les quelques mots qui en restent, c'était un décret autorisant la location d'un terrain sacré qui appartenait à *Apollon* et à *Artémis* (1) de Kybimes et qui se trouvait dans la plaine appelée Κοδουωκά. On l'affermait avec les vignes et les autres

(1) [Ἀρτέ]μιδι (l. 1), Ἀρτέμιδος (l. 6).

plantations (σὺν ταῖς ἐνούσαις ἀμπέλοις καὶ τοῖς ἄλλοις δένδρεσιν) et en suivant toutes les formalités d'usage. Les voisins de la propriété étaient témoins de l'acte de location (μαρτύρων τῶν ὁμόρων, l. 3).

Trouvée à *Olymos* (en Carie) et rapportée par Ph. Lebas.

*Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 338. 337.

Hauteur 0,62. — Longueur 0,85.

**51.** FRAGMENT D'UN CONTRAT DE VENTE (provenant d'*Olymos*, en Carie).

.....  
 [... ὑπὸ τοῦ Ὀλυμέων δήμου, ὥστε πρίασθαι...  
 [... Πα]ρεμβωρδεύς, Διενυσικλῆς (sic) Μενεκρά-  
 του [κατὰ δὲ υἰοθεσίαν .....]  
 [Δημητρί]ω Ἐρμίο (sic) τοῦ Ἀντιπάτρου, Ἀρτεμῶνι  
 Εὐπολι.....  
 4 . . . . Ἀντιλέοντος Κορμοσκωνεῦσιν, Ἡρακλε[ίδῃ].  
 . . Δημη[τρίου Μαυννίταις, Ἀττίνα Ἐρμίου τοῦ  
 Ἀντιπ[άτρου].....  
 . . . . ]ρω Παμμένου Παρεμβωρδεῦσιν (sic), γέας  
 τὰ[ς ἐν τῷ . . . πεδίῳ]  
 κειμένα[ς, καθότι αὐτῷ ὑπῆρχεν, σὺν ταῖς ἐνούσαις  
 [ἀμπέλοις] .....  
 8 . . . . ἐπῆγεν, οὐθέν ὑπολειπόμενος αὐτῷ ἐν τῷ πρ. . .  
 [. . τῶν γε]ῶν αἷς ἔμορσεῦσιν Πολύφημος Ἰάσονος  
 καὶ Ο . . . . .  
 [κτημα]τῶναι Ἐκαταῖος Διονυσίου, Ἡρακλείδῃς Ἀ. .  
 [. . . Εὐθυ]δήμου, Εὐάνδρος Ἀπολλωνίδου καὶ ἡ  
 ἑδὸς [ἡ . . . . .

12 [. . . ἐ]πί τήν κώμην φέρουσα. τήν δὲ παραχώρησιν. .  
 . . . . . λογυθδῆς μάρτυρες δικασταί.

Ce fragment (il ne nous reste qu'un quart de l'inscription) appartient à un contrat de vente (πρίασθαι, l. 1), passé probablement entre le dieu Apollon et un citoyen d'Olymos. Le vendeur cède au dieu plusieurs terres (γέας, l. 6, 9) avec les vignes, etc., et il les abandonne sans réserve aucune (οὐθὲν ὑπολειπόμενος αὐτῶ) et dans l'état où elles se trouvent (καθότι αὐτῶ ὑπῆρχεν). Les limites sont définies l. 9-12 : on parle d'abord des voisins (ὁμοροῦντες), puis d'une route qui conduit à un village. La cession des propriétés (παραχώρησις v. 12) est surveillée par plusieurs jurés et par les acheteurs officiels (κτηματῶναι).

Voir pour la forme Μουρνίτης (v. 5), p. 117. — *Parem-bordes*, l'une des tribus de Mylasa, est ici orthographiée avec deux *m*. L'idiome dorien affectionnait les consonnes doubles. — . . . *logonda* (v. 13) doit également être une localité.

Rapportée d'Olymos par Ph. Lebas et publiée dans son *Voyage archéologique*, partie V, n. 336.

Hauteur 0,27. — Largeur 0,42.

## 52. ACTE DE LOCATION DE LA TERRE SACRÉE D'APOLLON OLYMÉEN.

[. . . γνώμην ἀποφνηαμένων τῶν τοῦ Διὸς Λα-  
 βραύνθου ταμιῶν τῶν ἐν[τῆ Ὀλυμίδι . . . . .  
 . . . . . Μέλανος τοῦ Νυσίου, ἀπὸ δὲ τῆς  
 Κ[ανθηδέων . . . . .]  
 [. . . . . Ἄρισ]τέου Καλλισθέου τοῦ Διογένου τ[ροῦ.  
 4 [. . . . . π]αρόντων μαρτύρων τῶν γειτόνων Φα. . .  
 [. . . ἐπὶ στε]φανηφόρου Οὐλιάδου τοῦ Πύλλ[ιος. . .]  
 . . . . . ιος Αἰνέου, Ἄρτεμων Ἐρμογένου [καὶ  
 Κρατῖνος . . . . .]  
 [. . . . . Ἄ]ρτεμων καὶ Κρατῖνος κατὰ τὰ ἐξ μεγ[. . .

- 8 [ . . . με]μισθωμένους εἰς πατρικά, καθότι ἐφ. . .  
 [. . . τὴν ἱεράν γῆν Ἀπ]όλλωνος Ὀλυμείων ἦν πρότε-  
 ρον εἰς . . . . .  
 . . . . . τοὺς δραχμῶν ἑκατὸν καὶ λιβανωτοῦ . . . . .  
 [. . . αὐτοὶ ἢ οἱ] ἐξ αὐτῶν ἢ οἷς ἂν ἡ κληρονομία τῶν  
 [ὑπαρχόντων καθήκη . . . . .]  
 12 [. . . καὶ τελέσουσι τὸν προγ]εγραμμένον φόρον ἀνει-  
 κουν ἀνυπό[λογον . . . . .  
 [. . . . . μάρτυρες δι]καστα[ι] . . . . .

Sous l'archonte couronné (éponyme) Ouliadès, fils de Pollis, trois fermiers (. . . . ios, Artémon et Cratinos) passent un bail héréditaire (l. 8, 11) pour le terrain sacré d'Apollon d'Olymos. Cette location, si les lignes 1-4 n'appartiennent pas à une autre inscription, avait été réclamée par les trésoriers de Jupiter de Labrandes. Le montant du fermage était de 100 drachmes pour chacun et d'une certaine quantité d'encens, et devait être payé sans dispute ni réclamation aucune (l. 12). Les voisins de la terre sont cités comme témoins.

Fragment trouvé à *Olymos*, en Carie, et rapporté par Ph. Lebas.  
*Lebas*, Voyage arch. partie V, p. 103 (n. 323).

Hauteur 0,34. — Longueur 0,53.

### 53. LOCATION DE LA TERRE SAINTE D'APOLLON ET D'ARTÉMIS DE KYBIMES.

#### A.

. . . . ἀμπέλους τὰς οὔσας ἐν τῷ ἄνω μέρει καὶ  
 εἰς . . . . .  
 [ἐπ]ῆγεν πρὸς Ἑκατόμωνων, οὐθέν ὑπολειπομένου ἑαυτῷ  
 ἐν τ. . . . .  
 . . ν Ἑκαταίου καὶ Εὐξένου υἱῶν Εὐξένου, Ἀβαστῆς

Ἄριστέου . . . . .  
 4 [Ἀρι]στέου Μέλανος τοῦ Φανίου τοῦ Μέλανος, ἀφ'  
 ὧν ἔχει ἐν τ . . . . .  
 ος, κατὰ δὲ υἰοθεσίαν Γλαύκου τοῦ Γνώτωνος ε . . . .  
 [Ἀν]τιπάτρου . . .

**B.**

[Ἐπὶ στεφανηφόρου . . . . .]πριου τοῦ Μενίππου,  
 μηνὸς Δύστρου δευτέ[ρα]. . . . [εἰρ]ημένοι μι-  
 σθ[ωταί] . . . . .  
 [. . . . καθ' υἰ]οθεσίαν δὲ Αἰνέου, καὶ Φαῖδρος Μο-  
 σχίων[ος]. . . . . Ἄγαθοῦ Παρεμβω[ροδέως. . . . .]  
 . . . . . Διονυσ[ικλ]έους Μαυννίτης, καὶ Ἰάσων . .  
 . . . . Ἄντιπατ . . . . .  
 4 . . . . καὶ Ἀπο[λλ]ώνιος Λέοντος, καὶ Ἄρτ . . . .  
 . . οντος καὶ Δημήτρι[ς]. . . . .  
 . . . . ου Μαυννίτη γῆς ἱεράς Ἀπόλλ[ωνος. . . . .]  
 τοῦ αὐτοῦ δήμου τῆς . . . . .  
 . . . [σύν] ταῖς ἐνούσαις ἀμπέλοις κ[αὶ . . . . .  
 θ]ένδρεσι πᾶσιν ἕως τῆς ἀρπέζου τῆς δι . . . . .  
 . . . . . φυτεῖαν τῶν ὑπὸ τοῦ [. . . . . πρ]ότερον ἐνέ-  
 κειτο συκῶν, τὸ ἄνω μέρος ὡς τὰ ορ . . . . .  
 8 . . . γεγραμμένην γῆν [. . . . .] ὑπὸς καὶ [οἱ ε]ξ  
 αὐτοῦ ἢ οἷς ἀ[ν ἡ] κληρονομία τῶν ὑπαρ[χόντων  
 καθήκη]  
 . . . . . ος τοῦ . . . . . ιτου ισ . . . . . τοῦ φόρου καὶ  
 τῆς τριακάδος ἀργυρίου δραχμᾶς διακοσί[ας. . . . .]  
 . . . . . τον ἔτος ταῖς . . . . . τοῦ Ὀλυμείων δήμου ἐν  
 μηνὶ [Ἀ]ρτεμισίῳ ἀργυρίου δραχμᾶς εἰ . . . . .

- [ἐάν δὲ μῆνα ἐμβ]όλιμο[ν ἢ πόλις] ἄγη, τὸ κατὰ  
 λόγον καὶ τοῦ ἐμβολίμου μηνὸς καὶ τὰ ἄλλα ὑπάρ-  
 [χοντα].....
- 12 ..... ωμ..... καθότι τὸ ὑπὸ τοῦ δήμου τοῦ  
 Ὀλυμέων . . . ωμενον ψήφι[σμα].....  
 ..... ενεν μάρτυρες δικασταί.

## C.

Je ne transcris pas les six premières lignes à peu près effacées, sauf quelques mots, tels que δήμῳ τῷ (l. 1), [Παρ]εμβωρῶ[έως] (l. 2).

- 7 . . . . μῆνα ἢ πόλις ἄγη, τὸ κατὰ λόγον καὶ τοῦ  
 ἐμβολίμου μηνὸς.....
- 8 . . . . ἐξουσίαν ἔχων καὶ ἐτέρῳ παρα.. εἰν καὶ οὐ  
 κατὰ μέρος.....  
 . . . . καὶ τῆς τριακάδος τὸν συναγόμενον ἐκ τοῦ  
 τόκου ἀργ.....  
 . . . . τοῦ Ὀλυμέων δήμου ἐν μηνὶ Ἀρτεμισίῳ  
 τὸν συναγόμενον].....  
 .....

Le sens de ces trois fragments est facile à saisir. Il s'agit de la location (μίσθωσις B. 4) d'un terrain sacré appartenant au temple d'Apollon [et d'Artémis] d'Olymos (γῆς ἱερᾶς Ἀπόλλωνος, B. 5), rédigée dans les mêmes termes que les actes précédents. Le fermier, jusqu'à présent propriétaire de la terre, la vend à Apollon tout entière, avec les vignes plantées sur la montagne (A.4) et sans rien se réserver pour lui (A. 2). Le dieu achète cette terre et la donne ensuite en fermage perpétuel au vendeur et à ses descendants ou héritiers (B. 8), également avec les vignes, tous les arbres jusqu'à une certaine haie, toutes les plantations et le ci-devant jardin des figuiers (B. 6. 7). Le fermage annuel, payable au mois d'Artémisios (B. 10, C. 10) est, à ce qu'il



paraît, de 200 drachmes, plus une somme proportionnelle pour les mois intercalés (B. 11, C. 7). Une contribution, affectée probablement au culte, est appelée τριακός (B. 9, C. 9) *la trentième*. Cet usage de vendre un terrain au dieu pour le reprendre immédiatement en fermage, est une manière d'emprunter de l'argent et de se mettre en même temps sous la protection du dieu. — Le nom de l'archonte couronné qui a ratifié ce contrat est perdu et nous ne possédons plus que la date, le 2 du mois macédonien Dystros (B. 1).

Trouvée à *Olymos* et rapportée par Ph. Lebas.

Lebas, Voyage archéologique partie V, n. 326-28.

Hauteur 0,56 — Longueur 0,75.

#### 54. LOCATION DE LA TERRE SAINTE D'ARTÉMIS DE KYBIMES (à *Olymos*).

.....  
 [γνώμη ἀποφηναμένων. . . . . Ἄσκλη-]  
 πιάδου, μετὰ Κυρίου τοῦ υἱοῦ Ἀριστίππου (sic) τοῦ  
 Φανίου, καὶ ὑπὲρ τῆς <sup>(1)</sup> ἱερά[ς γῆς τῶν πρότερον  
 μὲν φυλῶν καλουμένων, νῦν δὲ]  
 συγγενειῶν, ἀπὸ μὲν τῆς Μωσσέων Ἑρμίου τοῦ  
 Μαρσύου, ἀπὸ δὲ τῆς Κυβ[ιμέων. . . . ., ἀπὸ  
 δὲ τῆς Κανθη-]  
 βέων Ἀπολλωνίου τοῦ Μενίππου, ἀπὸ δὲ τῆς Σολω-  
 νέων Μεγακλείου τ[ροῦ. . . . ., ἀπὸ δὲ τῆς. . . . .  
 Ἄριστέου Καλλισθένοῦ τοῦ Δι-]  
 4 ογένου, καὶ αὐλῆς <sup>(2)</sup> τῆς ἐν Κυδιμοῖς καὶ τῶν προσ-  
 ὄντων οἰκοπέδων εἰς τὰ ημ. . . . .

(1) Le marbre porte τῆς. — (2) αὐαες.

Ἀριστέου Περδίλα, Μενίππου τοῦ Μενίππου, Πολί-  
του τοῦ Νυσίου. (espace vide) Ἐπ[ίστεφανηφόρου  
τοῦ Μενίππου τοῦ]

Πρωτέου, μηνὸς Περιτίου δεκάτη ἀπιόντος, δι' ἡγ-  
γύης (sic) ἀνεκατ[ελάβετο ἢ μίσθωσις τῆς ἱεραῆς  
γῆς. Βεβαιωταὶ δὲ ἦσαν Ἀριστέας]

Ἀριστέου, Ἀριστέας Φανίου ταμίας Ὀλυμέων,  
Ἐκαταῖος Μενίπ[που, . . . . . Ἀρι-]

8 στέας δὲ κατὰ τὸ ἔβδομον. Διονύσιον Πέλλιος καὶ  
Ἐρμίαν Ἔστι[αίου. . . . . τοὺς Ὀλυ-]  
μεῖς ἐψηφίσθαι, γῆν ἐν τῇ Ὀλυμίδι ἐγ Κυβιμοῖς  
ἱεράν Ἀρτέμιδο[ς, ἣν νῦν ἔχει ἐπὶ μι-]

σθώσει Μέλας Νυσίου, σὺν τοῖς ἐνοῦσι δένδροισι συ-  
κίνοις ἐκ . . . . .

ἐφ' ᾧ ἔξει τὴν προγεγραμμένην γῆν Διονύσιος καὶ Ἐρ-  
μίας[αὐτοὶ καὶ οἱ ἐξ αὐτῶν ἢ οἷς ἀν' ἡ κληρονομία]

12 τῶν αὐτῶν καθήκη, καὶ τελέσουσιν Ὀλυμεῦσιν κατ'  
ἐνιαυτ[ὸν καὶ εἰς τὸν αἰεὶ χρόνον οἱ μι-]

σθούμενοι τὸ μὲν καθήκοντα φόρον ἀργυρικὸν εἰς τὸ  
πρῶτον [ἐκάστου ἔτους μεσοσέληνον. ἄρξει δὲ  
αὐτοῖς τῆς μισθώσεως ὁ μὴν ὁ]

μετὰ τοὺς περὶ Ἐκαταῖον Αἰνέου, ἐπὶ στεφανηφόρου  
τοῦ Με[νίππου τοῦ Πρωτέου. . . . ., καὶ εἰς τὸν  
αἰεὶ με-]

[τ]ὰ ταῦτα χρόνον ποιήσονται τὴν καταβολὴν τοῖς  
αἰεὶ καθισ[ταμένοις ταμίαις].

. . . . [sur la proposition de] . . . . . (petit-fils) d'As-  
clépiadès, et de Kyrios, fils d'Aristippe, (petit-fils) de  
Phanias; et à cause de la [terre] sainte des [ci-devant

tribus, appelées aujourd'hui] *familles*; (étant fermiers du territoire) :

*des Mosséens : Hermias, (fils) de Marsyas ;*

*des Kybiméens : . . . . .*

*des Kandébéens : Apollonios, (fils) de Ménippos ;*

*des Solonéens : Mégacles, (fils) de . . . . . ;*

*des . . . . . : Aristéas, (fils) de Callisthène, (petit-fils) de Diogènes ; et (à cause ?) de la ferme située à Kybimes et des terrains contigus jusqu'à . . . . .*

*Aristéas (fils) de Perbilas, Ménippos (fils) de Ménippos, Politès (fils) de Nysios :*

(5) *Sous [l'archonte couronné Ménippos, (fils)] de Protéas, le 21 du mois de Pérítios, [le fermage de la terre sainte] a été renouvelé sous garantie. [Les garants étaient Aristéas] (fils) d'Aristéas, Aristéas (fils) de Pharnias, trésorier des Olyméens, Hécatæos (fils) de Ménippos, . . . . . Aristéas en septième.*

*Dionysios (fils) de Pollis et Hermias (fils) d'Hestiaeos [en seront les fermiers.]*

*Les Olyméens ont décrété [qu'on donnera à ferme] la terre sainte d'Artémis à Kybimes, située sur le territoire Olyméen, [affermée jusqu'à présent] à Mélas (fils) de Nysios, avec les figuiers qui s'y trouvent . . . . .*

*A ces conditions, Dionysios et Hermias auront la terre ci-dessus décrite, [eux-mêmes et leurs fils et leurs héritiers]; et les fermiers payeront aux Olyméens annuellement [et à perpétuité], le fermage convenu en argent, la première [nouvelle lune de chaque année. Leur bail commencera le mois] après (la magistrature) d'Hécatæos, (fils) d'Ænéas, sous l'archonte couronné Ménippos [fils de Protéas]. . . . . et ils payeront désormais toujours la rente aux trésoriers constitués. . . . .*

Il a déjà été question ici (voir n. 40. 49) des familles d'Oly-

mos qui formaient autrefois des tribus entières et célébraient des sacrifices à part, mais qui, plus tard, furent obligées de vendre leurs territoires aux dieux. Les noms de ces tribus sont très-instructifs à cause des racines asiatiques dont ils sont formés. Les Κυβιμεῖς, ainsi appelés à cause du village de Κυβιμοί, qu'ils habitaient, rappellent des mots phrygiens tels que Κυβήβη ou Κυβασσός; les Κανδηβεῖς se groupent autour de Κανδαύλης, Κάνδυβα et autres.

Trouvée à *Olymos* et rapportée par Ph. Lebas.

*Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 324, p. 104.

Hauteur 0,41. — Longueur 0,92.

### 55. MNASICRITOS, PRÊTRE DE BACCHUS A THÉRA.

C.

A.	Ἄ βουλ		ἀ και ὁ δᾶμος
	ἔτειμασ		εν Μνασίκριτον,
	Διοδώρ		ου υἱόν, ἱερέα διὰ
	[γέ]νους		τεῦ προπόλεως
<hr/>			
B.	Διον[ύσ]		ου, ἀρετᾶς ἔνεκα
	και καλοκ		[ἀγ]αθίας, τᾶν ἀνά-
	στασιw[π]		αῖσαμένας τᾶς
	γυναικὸς		αὐτοῦ Χαιροπολεί-
	ας, Τι. Κλ		αυδίου, Κυρείνα,
	Ἀγλαοφάν		ους θυγατρὸς,
	ἐκ τῶν		ιδίων.

*Le sénat et peuple* (de l'île de Théra) ont honoré (d'une statue) *Mnasicritos*, fils de *Diodoros*, par sa famille prêtre de Bacchus *Pi* octecteur-de-la-Ville, à cause de sa vertu et de son honnêteté; l'érection (de la statue) ayant eu lieu aux frais de son épouse *Chaeropolia*, fille de *Tiberius Claudius Aglaophanes* (de la tribu) *Quirina*.

Le culte de Bacchus πρόπολις devait être la religion principale des habitants de Théra. Aujourd'hui encore l'île entière est couverte de vignes. *Ross*, Inselreisen I, 83, 101. — Le frère de Chaeropolia s'appelait Tiberius Claudius Médon. Voir les tables. — Le dialecte de l'inscription, qui date à peu près du temps de Néron, est dorien; les extrémités de toutes les lettres sont décorées de petits crochets.

Le Louvre ne possède de cette inscription que les fragments *A* et *B*, trouvés par Fauvel sur le mont Saint-Étienne, à Théra; le morceau *C*, enlevé par le comte Orloff, sous le règne de Catherine II, est aujourd'hui à Saint-Petersbourg, dans la maison du consul Heidecke. *M. Bæckh* (*Corpus* 2462) a le premier réussi à rapprocher ces trois fragments.

*A.* *Cat. Choiseul* 235. — *Osann*, p. 344, 4. — *Clarac*, *Cat.* 577; Musée n. 457 et *Inscript.* pl. 23 et 31.

*B.* *Osann*, p. 364, 24. — *Clarac*, *Cat.* 553; Musée n. 433, et *Inscript.* pl. 23.

Hauteur 0,26 et 0,46. — Largeur 0,46.

### 56. DÉCRET DES MYLASIENS EN L'HONNEUR DE MOSCHON, PRÊTRE DE JUPITER CRÉTOIS.

[Ἐπί στ]εφανηφόρου Ἐκαταίου [τ]οῦ Ἐκαταίου[υ τοῦ]  
 Μενεξένου, | [γραμμ]ατεύοντος βουλῇ Κόρριδος  
 τοῦ Ἐκα[τόμ]νω, ἱερέως Διὸς Λα[β]|[ράν]θου,  
 καὶ ἀρχόντων Ἐκατόμνω τοῦ Ἀριστέου τοῦ  
 4 Ἀλεξάνδρου, | [Λέον]τος τοῦ Ἀριστέου τοῦ  
 Λέοντος τοῦ Ἀριστέου, Διογένου τοῦ | [Ξενο-]  
 μένου, Ξανθικοῦ πεντεκαίδεκάτη, ἐπιστατοῦντος  
 ἀρχο[ν]|[τος] Διογένου τοῦ Ξενομένου · ἔδοξεν  
 τῇ βουλῇ καὶ τῇ δῆμῳ, γν[ώ]|[μην] ἀρχόντων  
 Ἐκατόμνω Λέοντος Διογένου, περὶ ὧν εἰσεγρά-  
 8 ψατο |[Ἐκα]ταῖος Μέλανος τοῦ Ὑψικλείους Κορ-  
 μοσκωνεύς · Ἐπειδὴ Μός |[χω]ν Ἀριστείδου,

ἱερεὺς Διὸς Κρηταγένους καὶ Κυρήτων, ἐξ ἀρ-  
 [χ]ῆς εἰρημένος τὰ βέλτιστα ἐπιτηδεύειν, καὶ  
 προτεθειμένος ἀπὸ τῆς πρώτης ἡλικίας ἰδίᾳ μὲν  
 12 ἐκάστῳ τῶν πολιτῶν εὐχρηστος γ[ί]νεσθαι,  
 κατὰ κοινὴν δὲ τῷ σύμπαντι δήμῳ τὰ συμφέ-  
 ροντα συνα-|τασκευάζειν, ἐν ἀρχείοις τε γενό-  
 μενος διεξαγείωχεν <sup>(1)</sup> πάντα μι|σοπονήρως καὶ  
 ἀξίως τοῦ σύμπαντος δήμου, Εὐρωμένῳ [τ]ε  
 συμ|πολιτευομένων τῷ δήμῳ, τῶν τε ἱερῶν κατα-  
 16 σκευασμάτων, ἔ-τ[ι] | δὲ καὶ τῶν ἰδίων ἐκάστου  
 ὑπαρχόντων κατεχομένων ἐν Ἡρακλείᾳ | ἐξαπο-  
 σταλεις πρὸς Ἡρακλεώτας κατωκορομήσατο τ[ἀ]  
 συμφέροντα | τῇ πόλει· Λεωντέως τε τῶν πολιτῶν  
 καταστάντος ἐπὶ τῇ βουλῇ <sup>(2)</sup> | καὶ τοὺς ἄρχοντας  
 20 περὶ τῶν συντετελεσμένων εἰς αὐτὸν ἀδικημά|των,  
 ἔτι δὲ καὶ ὑπὲρ τῶν ἀπαχθέντων αὐτοῦ ὑπὸ τῶν  
 ἐξ Ἡρακλείας, ἐ|ξαποσταλεις εἰς τὴν τῶν Ἡρα-  
 κλεωτῶν πόλιν καὶ πᾶσαν κακοπαθίαν | εἰσενεγκά-  
 μενος προενοίησεν (sic) εἰς τὸ τῷ πλημμεληθέντι  
 ἀποκατα[τε]|θῆναι πάντα τὰ αὐτοῦ· Φιλίππου  
 24 τε τοῦ Διοφάντου ἐπελθόντος [εἰς] | τὴν βουλήν  
 καὶ τὴν ἐκκλησίαν (sic), δηλώσαντος τε διότι σῶμα  
 αὐτοῦ | ἐψυχαγωγημένον ἦκται εἰς Μύνδον,  
 αἰρεθεὶς πρεσβευτῆς πρὸς Μυν|δίους καὶ ἐγδη-  
 μήσας (sic) ἐφιλοτιμήθη εἰς τὸ τυχεῖν τὸμ. (sic)  
 Φίλιππον τῷ | .....  
 .....

(1) Pour διεξαγέωχεν. — (2) Au lieu de τὴν βουλήν.



*Sous l'archonte couronné Hécataeos, (fils) d'Hécataeos, (petit-fils) de Ménexénos; Korris, (fils) d'Hécatomnos, prêtre de Zeus de Labrandes, étant greffier du sénat; sous les archontes Hécatomnos, (fils) d'Aristéas, (petit-fils) d'Alexandros; Léon, (fils) d'Aristéas, (petit-fils) de Léon, (arrière-petit-fils) d'Aristéas; Diogènes (fils) de Xénoménès; le 15 Xandique; sous la présidence de (l'archonte) Diogènes, (fils) de Xénoménès :*

*Le peuple et le sénat ont décrété, sur la proposition des archontes Hécatomnos, Léon et Diogènes, relativement au sujet pour lequel Hécataeos, (fils) de Mélas, (petit-fils) d'Hypsiclés, de Kormoscones, s'est fait inscrire :*

*(8) Moschon, (fils) d'Aristide, prêtre de Zeus crétois et des Curètes, a la réputation de faire le bien depuis son début; et dès sa première jeunesse il s'est proposé d'être utile à chaque citoyen en particulier, et de contribuer à rendre service au peuple en général. Devenu magistrat, il exécuta tout avec justice et conformément à la dignité du peuple entier; et lorsque les Euroméens formèrent encore, en commun avec nous, un seul état, et que les ustensiles sacrés et la fortune privée de chacun furent retenus à Héraclée, on l'envoya chez les Héracléotes et il arrangea cette affaire au profit de la ville. (18) Quand un de nos citoyens, Léontée, se présenta devant le sénat et les archontes à cause des injustices commises envers lui, et, en outre, à cause de sa fortune enlevée par les habitants d'Héraclée, Moschon fut envoyé dans la ville d'Héraclée, et après avoir rendu compte de ces mauvais traitements, il eut soin de faire restituer tous les biens à la partie lésée. (27) Lorsque Philippos (fils) de Diophantès vint au sénat et à l'assemblée, montrant que son corps presque inanimé, avait été conduit à Myndos, Moschon fut élu ambassadeur (pour aller) chez les*

*Myndiens et, étant parti, il mit toute son ambition à obtenir [qu'on dédommageât] Philippos. . . . .*

Ce document est très-curieux parce qu'il nous met au courant du régime administratif de Mylasa. Il y avait dans cette ville quatre archontes annuels. dont l'un, l'archonte éponyme, était le premier et portait la couronne (στεφανηφόρος); le sénat et l'assemblée du peuple furent présidés alternativement par un des trois autres archontes. De plus, il paraît que tous les sujets dont les deux grands corps d'État furent saisis devaient être sanctionnés d'avance par les trois archontes inférieurs.

2. Pour le dieu de Labrandes, voir p. 411.

5 Le mois de Ξανθικός — en Égypte comme en Asie Mineure on a orthographié Ξανδικός, — correspond à nos mois de février et de mars.

8. *Kormoscona* est l'une des trois tribus de Mylasa.

9. La mythologie ancienne constate un grand nombre de localités qui se disputaient l'honneur d'avoir vu la naissance de *Zeus*, mais la préférence était généralement donnée à l'île de Crète. D'après Hésiode (théogonie 477), le dieu naquit près de la ville de *Lyclos* sur une montagne appelée *Aegaeon*; d'autres placent cette légende sur les monts *Dicté* ou *Ida*. Après sa naissance, Zeus fut confié à deux nymphes, filles du roi MéliSSée, ainsi qu'aux *Curètes*, peuple mythique renommé pour avoir inventé l'art de travailler les métaux. Les bas-reliefs et les médailles de Magnésie et d'Apamée représentent souvent l'enfant divin assis sur les genoux de sa mère ou d'une nymphe, et entouré des Curètes, qui font retentir leurs armes pour que les cris du nourrisson ne le trahissent pas à son père Kronos. L'épithète *Κρηταγένης* se trouve sur des médailles de Crète (Mionnet 2, 257) et dans le traité du *Corpus*, 2554.

14. *Ευρωμος* et *Ήράκλεια* (l. 16. 20) sont deux petites villes situées dans le plus proche voisinage de Mylasa. Leake croit avoir retrouvé les ruines du temple d'Euromus.

28. *Μόνδος* sur l'Archipel, est une des plus anciennes villes lélégiennes de la Carie.

Trouvée à *Mylasa* et rapportée par Ph. Lebas.

*Lebas*, Voyage archéologique, partie V, p. 125, n. 394.

Hauteur 0,50. — Largeur 0,60.

57. TITUS FLAVIUS CLITOSTHÈNES JULIANUS, GRAND-PRÊTRE D'ÉPHÈSE.

Ἀγαθῆ τύχη· | Ἡ βουλὴ καὶ ὁ | δῆμος ὁ Θεῖ|ραίων  
 Τ(ίτου) Φλ(άδιου) | Κλειτοσθέ|νην Ἰουλιαν-|  
 νόν, φιλοσέ|βαστον, Ἀσιάρ|χην ναῶν τῶν | ἐν  
 Ἐφέσω, τὸν ἀ|πὸ προγόνων εὐ|εργέτην τῆς  
 πα|τρίδος.

Que la fortune nous soit propice ! Le sénat et le peuple des Théréens (honnorent d'une statue) Titus Flavius Clitosthènes Julianus, ami de l'Empereur, Asiarque des temples d'Éphèse, bienfaiteur héréditaire de la patrie.

L'inscription, dont les oméga ont la forme d'un M renversé, date de l'époque des empereurs de la famille Flavienne. Elle est entourée d'une moulure. — Le titre de φιλοσέβαστος (ami de l'Auguste) était, à ce qu'il paraît, inséparable des grandes dignités de l'empire. Le cérémonial romain, pastiché sur celui des cours orientales, admettait un certain nombre d'amis du prince régnant (*amici, familiares, comites, φίλοι, ἐτάῖροι, συγγενεῖς, σεβαστόγνωστοι*), qui formaient sa société ordinaire et l'accompagnaient dans ses voyages. Bientôt cette distinction ne devenait qu'un titre des hauts fonctionnaires sans qu'ils eussent des relations personnelles avec l'empereur. — Les Asiarques sont les grands-prêtres de l'Asie Mineure sous la domination romaine. La même formule se retrouve sur une inscription d'Antioche en Pisidie : *asiarch(æ) templ(orum) splend(idissimæ) civit(atis) Ephes(i)*. Orelli, 6153.

Trouvée à Santorin (*Théra*) par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 205. — *Bœckh*, Corpus 2464. — *Clarac*, Cat. 631: Musée 469 et Inscript. pl. 45.

Hauteur 0,97. — Longueur 0,59.

## 58. NICIAS, GRAND-PRÊTRE DES AUGUSTES.

Θ (εοῖς) Κ (αταχθονίαις). | Νεικίας Ονησιφόρου | τοῦ  
 Νεικίου, Ξάνθιος <sup>(1)</sup> | τῆς Λυκίας, ἀρχιερατάμε-  
 νος <sup>(2)</sup> τῶν Σεβαστῶν καὶ | πρεσβεύσας <sup>(3)</sup> ἐκ τρίτου  
 ὑ | πέρ τῆς πατρίδος. Μ(άρκος) | Αὐρήλιος  
 Ἀγησίλαος | τῷ συνεκλείτη μνή | μης χάριν  
 ἐποίησεν.

*Aux dieux souterrains. Nicias (fils) d'Onésiphoros, (petit-fils) de Nicias, né à Xanthos en Lycie, ayant été grand-prêtre des Augustes et pour la troisième fois ambassadeur pour sa patrie. Marcus Aurélius Agésilaus a fait (élever ce monument) à la mémoire de son concitoyen.*

Les Augustes sont les θεοὶ ἀνακτες *Marc-Aurèle* et *Lucius Verus* régnant ensemble 161-169.

Collection Campana. Trouvée à Rome, non loin de la chapelle sépulcrale de *Patron* (Voir nos inscriptions sépulcrales).

*Secchi*, *Bulletino romano* 1843 p. 138. — *Franz*, *Corpus* 6446.

Hauteur 0,40. — Longueur 0,40.

## 59. ARISTON, PRÊTRE DE CÉSAR AUGUSTE.

Ἀρίστωνα Ἀσκληπιάδου, | ἱερέα Καίσαρος σε-  
 βαστοῦ, | πρόβουλον τῶν ναυαρχη | σάντων,  
 Λούκιος υἱός.

(La statue) *d'Ariston (fils) d'Asclépiade, prêtre de César Auguste, conseiller de l'amirauté, (a été élevée ici) par son fils Lucius.*

(1) La pierre porte Ζανθιος. — (2) — ἀμελιος. — (3) πρεσβευσας.

Tambour de colonne trouvé à Arados (*Ruad*), et rapporté par M. Renan (Cat. 53).

*Secchi*, Inscrizioni greche trovate in Arado, p. 14. — *Franz*, Corpus 4536, h.

Hauteur 0,72. — Diamètre 0,67.

**60.** APOLLONIOS, GRAND-PRÊTRE A LYCOPOLIS.  
(Musée égyptien).

Ἀπολλώνιος Ἑρμογέν | οὺς γυμνασιάρχῆσας | και  
ἀγορανομῆσας και | ἀρχιερεὺς γενόμενος, | και  
ιεροποιὸς γενόμενος, | ὁμοίως τῆς Λύκων πόλ | εως  
και τὰς ἄλλας ἀρχαίς | διήλθεν. |

L i', Φαρμουθι κ' . |

*Apollonios* (fils) *d'Hermogénès*, ayant été directeur du gymnase et inspecteur du marché, grand-prêtre et sacrificateur, a également parcouru les autres dignités de *Lycopolis*.

*La dixième année* (on ne dit pas de quel règne), *le 20 Pharmouthi*.

Le bas-relief représente le juge des enfers, Osiris, assis entre Isis et Anoubis, dieu à tête de chacal qui escorte le défunt. Dans le haut, on voit le disque ailé et deux serpents.

Stèle du temps des Ptolémées, trouvée à Lycopolis (aujourd'hui Siut).

*Clarac*, Cat. 863; Musée n. 427 a, et Inscriptions pl. 61. — *Franz*, Corpus 4707.

Hauteur 0,85. — Longueur 0,39.

**61.** LISTE DES PARASITES PERPÉTUELS DU PRYTANÉE  
D'ATHÈNES.

.....  
..... εἶδης.....  
..... ρος Ζωσίμο[υ].....

- 4 [Ἀἴσ]ιτοι . . . . .  
 [Ἱεροφά]ντης . . . . .  
 [Δαδο]ῦχος . . . . .  
 [Ἱερο]κήρυξ . . . . .  
 8 [Ἱερα]ύλης Φλ. Βάχχιος . . . . .  
 [. . . . Ἑρ]μείας Ἀζηνιεύς . . . . .  
 . . . . Φ[λ.] Ἀθηνόδωρος . . . . .  
 . . Φλ. Ἀφροδείσις Κ . . . . .  
 12 . . . . Ἑρμόδωρος Θερν[αίου?] . . . . .  
 [. . . . . Πρ]ωτογένης . . . . .  
 . . . . .

Les parasites perpétuels (ἀἴσιτοι, v. 4) des prytanes étaient : les prêtres d'Eleusis, c'est-à-dire l'hiérophante (v. 5), le dadouque (v. 6), l'épibomo, l'hiérocéryx (v. 7), l'épiskiados, et plus tard le πυρφόρος; ensuite les greffiers, les héraults, les musiciens (ἱεραύλης, v. 8, *joueur de flûte pendant les cérémonies religieuses*), et les gardiens. Voir p. 28. 72.

La famille Flavienne, dont cette inscription mentionne deux membres (v. 8, 11), possédait l'hiérophantie d'Éleusis. Notre Ἀφροδείσις ἱεραύλης se trouve aussi dans le *Corpus*, 184, 194; son fils, n. 353, a vécu sous le règne de Septime-Sévère. Ἑρμείας Ἑρμείου Ἀζηνιεύς (du dème d'Azénia) y figure, n. 194, comme ἐπὶ Σκιαῶδος, surveillant de la galerie ombragée, et n. 184, 187, comme ἱερεὺς φωσφόρος καὶ ἐπὶ Σκιαῶδος.

Trouvée sans doute à Athènes et envoyée par Fauvel.

Dubois, Cat. Choiseul 222. — *Wackh*, Corpus 188. — *Clarac*, Cat. 636; Musée n. 502, et *Inscript. pl.* 46.

Hauteur 0,35. — Longueur 0,36.

## 62. PRÊTRESSE DU PARTHÉNON.

Παλλάς, Ερεχθειδᾶν ἀρχαγ[έτι, σὲ]ν κατὰ ναόν  
 ἄδεται ἰδρύθη φίλτερα Ἡρ[ακλέ]ους,



Βουτιάδων ἐτύμων ἐξ αἵμ[ατος], ἄς γενέτωρ μὲν  
 4 ταγὸς ἔφθ στρατιᾶς πεντάκι Πausίμαχος·  
 τοὶ πρόγονοι δ' ἄνθησαν ἐν Αἰγείδαισι Λυ·οὔργος  
 χῶ χθονὶ τιμᾶεις Ἀτθίδι Διογένης,  
 ὦν τῷ μέ[ν] ῥήτωρ λόγος ἀνθάνει, οὗ δὲ δι' ἔργα  
 8 ἔδρακεν ἀρχαίαν πατρίσ ἐλευθερίαν.

[E]ὐχειρ καὶ Εὐβουλίδης Κρωπίδαι ἐποίησαν.

*Pallas, aïeule des Érechthéides [Athéniens], (c'est) dans ton temple (qu') a été placée (la statue de) cette femme qui t'est plus chère qu'Hercule, (issue) du sang des vrais Boutades. Son père Pausimachos a été cinq fois chef de l'armée. Ses ancêtres, florissant parmi les Égéides [Athéniens], furent Lyeurgue et Diogène, honoré dans le pays de l'Attique. L'un trouva plaisir dans l'art oratoire; grâce à l'activité de l'autre, la patrie revit son ancienne liberté.*

*Eucheir et Euboulidès (du dème) de Kropoia ont exécuté (cette statue).*

Cette inscription en quatre distiques était placée autrefois sous la statue d'une prêtresse d'Athéné Poliade.

V. 1. L'épithète ἀρχηγέτις est assez fréquente; voir *Corpus*, n. 477. *Lebas*, Voyage arch. 1, n. 13, c d; 250.

2. Allusion aux amours de Minerve et d'Hercule.

3. Les vrais Boutades (Ἐτεο-βουτάδαι) sont les descendants de Boutès, fils d'Érechthée, célèbre famille cléricale qui était chargée du sacerdoce d'Athéné. Un tableau d'Isménias représentait tous les membres de cette famille occupés à un sacrifice.

4. Je prends Πausίμαχος, pour ce qu'il est, un nom propre; toute difficulté disparaît ainsi.

5. L'orateur Lyeurgue, fils de Lycophon, du dème des Boutades, né vers la 96<sup>me</sup> olympiade, mourut dans l'ol. 113 (396-327). Mais notre inscription remonte tout au plus au dernier siècle de la république romaine.

9. Une autre inscription portant ces noms a été découverte près de l'ancien Dipylon (à Athènes) par Ross : [Εὐβουλίδης Εὐ]χειρος Κρωπίδης ἐποίησεν : une troisième sur l'Acropole par M. Beulé : Εὐχειρ καὶ Εὐβουλίδη[ς] Κρ[ωπ]ίδαι ἐποίησαν. Les débats sur la généalogie de cette famille d'artistes sont restés stériles. (*Raoul-Rochette*, lettre à M. Schorn, p. 306-9. — *Stephani*, Musée Rhénan 4, 32. — *Brunn*, Kunstlergeschichte I, 551; *Lebas*, mém. de l'Académie des Inscriptions, 23, II, 145).

Trouvée, vers la fin du siècle dernier, sur l'Acropole d'Athènes, près du temple d'Érechthée. Collection Choiseul (Cat. 229).

*Bæckh*, Corpus 666, et surtout *Koehler* dans les Addenda I, p. 916. — *Clarac*, Cat. 616; Musée n. 443 et Inscript. pl. 41. — *Welcker*, Kunstblatt 1827, p. 330, et Sylloge epigrammatum n. 142. (*O. Jahn*, Pausaniæ descriptio arcis Athenarum p. 44.) — *Lebas*, Mémoires de l'Acad. des Inscriptions tome 23, II 145 (de l'année 1858), et Voyage archéologique I. n. 31 a.

Hauteur 0,32. — Longueur 0,55.

**63.** FILLE DE DÉMÉTRIOS, MÈRE DE MARCIEN, HIÉROPHANTIDE D'ÉLEUSIS.

Μήτηρ Μαρκιανοῦ, θυγάτηρ Δημητρίου εἰμί·  
 οὄνομα σιγάσθω· τοῦτ', ἀποκληζομένη,  
 εὐτέ με Κεκροπίδαι Δηοῖ θέσαν ἱερόφαντιν,  
 4 αὐτὴ ἀμαιομακέτοις ἐγκατέρυψα βυθοῖς.  
 Οὐκ ἐμύησα δ' ἐγὼ Λακεδαιμονίης τέκνα Λήθης,  
 οὐδὲ τὸν εὐράμενον παυσινόστους ἀκέσει[ς],  
 οὐδὲ τὸν Εὐρυσθῆι δωάδεκα πάντας ἀέθλ[ους]  
 8 ἐξανύσαντα μύγῳ καρτερόν Ἴρα[κλέα],  
 τὸν χθονὸς εὐρυχώρου δὲ καὶ ἀτρυγέτ[ης μεδέοντα],  
 τὸν καὶ ἀπειρεσίῳ κοίρανον ἡμερί[ων],  
 ἄσπετον ὃς πάσαις πλοῦτον κατέχευε πόλεσσιν,  
 12 Ἀδριανόν, κλεινῆς δ' ἔξοχα Κεκροπίης.

*Je suis la mère de Marcien, fille de Démétrios. Ne*

*prononce pas mon nom ! Séparée du vulgaire depuis que les fils de Cécrops [les Athéniens] m'ont créée hiérophantide de Déo [Cérès], je l'ai moi-même caché (ce nom) dans d'imprénétrables abîmes. Je n'ai pas initié les enfants de la Lacédémonienne Léda, ni celui qui trouva des remèdes pour calmer les maladies, ni le puissant Hercule qui, par ordre d'Eurysthée, accomplit péniblement tous les douze travaux. Mais (j'ai initié aux mystères) le maître de la vaste terre et de la mer stérile, le souverain d'un nombre infini de mortels, celui qui verse des richesses immenses sur toutes les villes, et principalement sur celle du fameux château de Cécrops [sur Athènes], Adrien.*

L'empereur Adrien, de retour de son voyage en Orient, passait l'hiver de 125 à Athènes, y achevait le temple de Jupiter Olympien et faisait construire un grand nombre d'édifices publics, tels que les temples de Junon, de Jupiter Panellénien, le Panthéon, le gymnase, le portique de la bibliothèque. C'est pour cela que les inscriptions l'appellent « fondateur » (κτίστης), et que tout un quartier de la nouvelle ville reçut le nom d'*Adrianopolis* (αἰὲρ εἰς Ἀδριανού κοῦρὴ Θησέως πόλις). C'est probablement pendant ce premier séjour à Athènes que l'empereur fut admis aux petits mystères d'Éleusis; plus tard (en 130), il visita la ville une seconde fois pour prendre le plus haut grade de l'initiation (ἐποπτεία ἢ δευτέρα μύησις).

L'hiérophante et les hiérophantides étaient les principaux fonctionnaires d'Éleusis, chargés d'*apprendre les mystères sacrés* (φαίνειν τὰ ἱερά) aux nouveaux initiés. La dignité de l'hiérophantie féminine était en possession de la famille des Phillides. Après l'entrée au temple la prêtresse perdait son nom, car désormais elle n'appartenait plus qu'à la déesse (ἔξ οὗπερ ὠσιώθησαν, ἀνώνυμοί τέ εἰσι, καὶ οὐκέτι ὀνομαστοί, ὡς ἂν ἱερώνυμοι ἤδη γεγενημένοι. *Lucien, Lexiphanès, 10*).

*Marcien* (v. 4) se trouve aussi mentionné dans une épigramme athénienne : *Philistor III 62*.

Les *Dioscures* (v. 5), *Esculape* (v. 6), et *Hercule* (v. 7-8), étaient, d'après la tradition, initiés aux mystères d'Éleusis.

Trouvée à Lepsine (*Eleusis*) et copiée par Villoison (on venait de la déterrer) ainsi qu'en 1785 par Richard Worsley; rapportée en France par Choiseul-Gouffier.

*Villoison*, Prolégomènes d'Homère p. 55, et Mémoires de l'Acad. des Inscriptions t. XLVII, 330. — *Schow*, Charta pap. musci Borgiani (Romæ 1788), p. 78. — *Visconti*, Museo Pio-Clementino IV, 43. — *Jacobs*, Anthologia græca t. XIII, p. 785. — *Dubois*, Cat. Choiseul n. 198. — *Bæckh*, Corpus 434 (où la bibliographie est très-détaillée). — *Clarac*, Cat. 565; Musée 473, et Inscript. pl. 27.

Hauteur 0,70. — Longueur 0,69.

#### 64. AURÉLIA MAGNA, INITIÉE AUX MYSTÈRES D'ÉLEUSIS.

Κατὰ τὸ ἐπε|ρώτημα τῶν σ[ε]|μνοτάτων Ἀρεο-|  
 παγειῶν, | τὴν ἀφ' ἐστίας | Ἀὐρ(ηλία) Μά-  
 γναν, | [τ]ὴν καὶ Ἑρμιό|νην, οἱ γονεῖς | Ἀὐρ-  
 (ηλιος) Ἐπαφρό|δειτος Ἀσκλη|πιάδου Πιτθεύ[ς] |  
 καὶ Ἀὐρ(ηλία) Μάγνα ο | ἐκ Πιθίων.

Avec la permission des très-vénérables Aréopagites, les parents, Aurélius Épaphroditos, fils d'Asclépiadès, (du dème attique) de Pitthos, et Aurélia Magna, fille de Magna, de Pitthos, (ont fait élever ce monument) à (leur fille) Aurélia Magna, autrement appelée Hermioné, (initiée) du foyer.

Les initiés du foyer (μνηθέντες ἀφ' ἐστίας) étaient rangés autour de l'autel même de la déesse, tandis que les autres mystes s'en trouvaient plus éloignés. Ce privilège n'était accordé qu'à la noblesse athénienne, parmi laquelle les jeunes initiés ἀφ' ἐστίας devaient être élus par tirage au sort.

Table de marbre gris du temps des Antonins, trouvée à Eleusis et envoyée par Fauvel. Collection Choiseul (Cat. n. 207).

*Visconti*, Mon. Gabini p. 138 (copie de Richard Worsley). — *Villoison* (qui la copia encore à Eleusis), Mémoires de l'Acad. des

Inscriptions t. XLVII, 332. — *Bœckh*, Corpus 445. — *Clarac*, Cat. 653; Musée n. 437, et Inscript. pl. 48.

Hauteur 0,80 — Largeur 0,37.

**65.** PRÊTRESSE D'ARTÉMIS LEUCOPHRYÈNE.

Ἀγαθῇ τύχῃ | [ί]έρεια ἐγένετο Ἀρ[τέ]|[μιθ]ος  
 Λευκοφρυ[ήνης] | . . . . .

*A la fortune propice. (Une telle) est devenue prêtresse de Diane Leucophryène.*

Λευκόφρυς (à sourcils blancs) est le nom d'une ville située sur le Méandre, en Carie, et célèbre par son temple de Diane. Pour les suppléments de notre inscription, voir *Bœckh*, Corpus 2914, et *Texier*, Description III, 95.

Trouvée devant l'entrée du temple de Diane, à Magnésie du Méandre, et rapportée par M. Texier.

*Leake*, Voyage en Asie, p. 246 (*Bœckh*, Corpus 2914 b). — *Ch. Texier*, Description de l'Asie Mineure III, 96. — *Clarac*, Musée II, p. 1274 (appendice n 23), et Inscript. pl. 72.

Hauteur 0,50. — Longueur 0,50.

**66.** DÉCRET DES PANELLÈNES EN L'HONNEUR DES MAGNÉSIENS DU MÉANDRE.

Ἀγαθῇ τύχῃ [Λεύ]κιππος.

[Τοῦτο ἐστὶ τὸ ψήφισ]μα τὸ γενόμενον [ὑπ]ὸ τῶν  
 Πανελλήνων[ν]. | [Ἐπειδὴ Μάγνητες, οἱ] πρὸς τῷ  
 4 Μαιάνθρῳ ποταμῷ, ἄποικιοι | [ἔντες τῶν Μαγνή-  
 των] τῶν ἐν Θεσσαλία, πρῶτοι Ἑλλήνων | [δια-  
 βάντες πάσαι εἰς] τὴν Ἀσίαν, καὶ κατεικήσαντες  
 σὺν ἄ|[λλοῖς Ἑλλήνων φύλοις] πολλάκις, Ἴωσι  
 καὶ Δωριεῦσι καὶ τοῖς ἐ|[τέροις τοῦ αὐτοῦ  
 8 γ]ένους Αἰελεύσι, τιμηθέντες καὶ ὑπὸ|[τοῦ δήμου  
 τοῦ Ῥωμ]αίων θι' ἄς ἐποιήσαντο συμμα|[χίας

πρὸς αὐτόν, καὶ δ]ωρεῶν ἐξαιρέτων τυχόντες ὑ- |  
 [πὸ θεοῦ Τραϊανοῦ Ἀδ]ριανοῦ, πατὸρ Τ(ίτου)  
 Αἰλίου Καίσαρος | [σεβαστεῦ, αὐτοκράτο]ρος  
 12 Ἀδριανοῦ Ἀντωνίνου, τὰ σ- | . . . . .

*A la fortune propice.* (La statue de) *Leucippos*.

*Voici le décret rendu par les Panellènes. Considérant que les habitants de Magnésie-sur-le-Méandre descendent des Magnètes en Thessalie, et qu'ils furent les premiers Grecs qui allaient autrefois en Asie (Mineure); qu'ils demeureraient souvent en commun avec d'autres races grecques, les Ioniens, les Doriens et la troisième nation de la même famille, les Éoliens; honorés aussi par le peuple romain à cause des alliances qu'ils ont faites avec lui, et ayant reçu des cadeaux magnifiques de feu TRAJAN Adrien, père du César Auguste (actuel) Empereur Titus Élius ADRIEN Antonin. . . . .*

Magnésie πρὸς Μαϊάνδρῳ était une colonie thessalique, conquise et détruite par les Cimmériens du temps du roi Candaule (vers 726 avant J -C.), puis rétablie par les Milésiens. Le chef de cette première colonie s'appelait *Leucippos*, un des arrière-petits-fils de Bellérophon. Bien que située en Carie, la ville de Magnésie est regardée par les anciens géographes comme appartenant à la race éolienne (*Strabon*, XIV, p. 647 : πόλις Αἰολίς). Dans les guerres contre les rois Antioche et Mithridate, elle se tournait toujours du côté des Romains (1).

Ce décret, placé sous la statue de *Leucippos*, a été rendu par les Panellènes, c'est-à-dire par la corporation des ambassadeurs de tous les États grecs envoyés, depuis Adrien, à Athènes, pour y célébrer la fête des *Panellénies*.

---

(1) Magnetes L. Scipionis et L. Sullæ constitutis nitebantur : quorum ille Antiocho, hic Mithridate pulsus fidem atque virtutem Magnetum decoravere, uti Dianæ Leucophryenæ perfugium inviolabile foret. *Tacite*, Annales III, 62.



Provenant d'Athènes, où Fourmont l'avait vue dans l'église ἁγίου Ἰωάννου. Fauvel l'a retrouvée à 3 lieues de là, entre l'Hymette et le Pentélique. Collection Choiseul (Cat. 206).

*Clarac*, Cat. 654; Musée 479, Inscript. pl. 48 (et additions p. LXIX). — *O. Müller*, Dorier I, 259; II, 503. — *R. Rochette*, sur la forme de l'administration de l'Etat fédératif des Béotiens, p. 28-36. (Mém. de l'Académie des Inscriptions VIII, p. 241; année 1827). — *Bæckh*, Corpus 2910 (parmi les inscriptions de Magnésie, en Carie).

Hauteur 0,46. — Longueur 0,54.

### 67. DÉCRET DES ARTISTES BACHIQUES EN L'HONNEUR DE CRATON, FILS DE ZOTICHOS.

Τὸ κ[ο]ινὸν τῶν περὶ τὸ[ν] Διόνυσον τε-  
 χνιτῶν, τῶν ἐπ' Ἴωνία[ς] | καὶ Ἑλλησ-  
 πόντου, καὶ τῶν περὶ τὸν καθηγεμόνα  
 Διό[νυσον τιμᾶ] | Κράτωνα Ζωτίχου  
 εὐεργέτην ἀρετῆς ἕνεκα καὶ [εὐνοίας] |  
 4 ἣν ἔχων διατελεῖ εἰς τὸ κοινὸν τῶν περὶ  
 τὸν Διόνυσον [τεχνιτῶν]. | Ἐδ[οξε]ν τῷ  
 κοινῷ τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν τῶν ἐπ'  
 Ἴωνίας καὶ Ἑλλ[ησπόντου, καὶ τῶν περὶ τὸν |  
 καθηγε]μόνα Διόνυσον · ἐπειδὴ Κράτων Ζωτίχου  
 ἀύλητής, πρότερόν τε [ἱερεὺς αἰρεθείς τοῦ Διονύ-  
 σου καὶ ἀγων]οθέτης, καλῶς καὶ ἐνθόξως προ-  
 ἔστη τῆς τε ἱερωσύνης καὶ [τῶν ἀγώνων, καὶ νῦν  
 8 δὲ δοκῶν πάν]τ[ε]ως ἄξιός εἶναι ταύτης τῆς τιμῆς,  
 ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν τεχνιτῶν καὶ ἀκρι[φύλαξ  
 καὶ ἱερεὺς κατασταθείς] | [τ]οῦ Διονύσου καὶ  
 ἀγωνοθέτης ἐν τῷ αὐτῷ ἔτει, ὑπερθέμενος τοὺς  
 [πρὸ αὐτοῦ πάντας ἱερέας τε | κ]αὶ ἀγωνοθέτας

τῇ τε χρηργίᾳ καὶ τῇ δαπάνῃ καὶ τῇ αὐτοῦ  
 μεγα[λοπρεπείᾳ, καλῶς καὶ εὐδό[ξ]ως καὶ ἀξίως  
 τῆς συνόδου πάντα τὰ πρὸς τιμὴν καὶ δόξαν  
 12 ἀνήκοντα σπ[ουδάζων, τῷ τε Διονύ] | σῳ καὶ ταῖς  
 Μούσαις καὶ τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Πυθίῳ καὶ τοῖς  
 ἄλλοις θεοῖ[ς καὶ τοῖς γε βασι] | λεῦσι καὶ ταῖς  
 βασιλίσσαις καὶ τοῖς ἀδελφοῖς βασιλέως Εὐμένου  
 καὶ τῷ [κοινῷ τῶν περὶ τὸν Διόνυ] | σον τεχνιτῶν  
 ἀποδεικνύμενος τὴν αὐτοῦ καλοκαγαθίαν καὶ  
 εὐσέβ[ιαν, καὶ ἐμ παντὶ και] | ρῷ καὶ ἰδίᾳ καὶ κοινῇ  
 αἰεί τινος ἀγαθοῦ παραίτιος γινόμενος, ὅπω[ς  
 16 διαμένη εἰς τὸν αἰεί] | χρόνον ἢ παρὰ τῶν τεχνι-  
 τῶν ἀθάνατος δόξα, οὓς καὶ θεοὶ καὶ βασιλ[εῖς  
 καὶ πάντες Ἐλ] | ληνες τιμῶσιν, θεδωκότες τὴν τε  
 ἀσυλίαν καὶ ἀσφαλείαν πᾶσι τ[εχνίταις καὶ πολέ-  
 μῳ καὶ εἰ] | ρήνης, κατακολουθοῦντες τοῖς τοῦ  
 Ἀπόλλωνος χρησμοῖς, δι' οὓς [καὶ τοῖς ἀγῶσι τοῖς  
 τοῦ] | Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου καὶ τῶν Μουσῶν τῶν  
 Ελικωνιάδων καὶ τοῦ [Ἡρακλέους, ἐν Δελφοῖς  
 20 μὲν τοῖς] | Πυθίοις καὶ Σωτηρίαις, ἐν Θεσπιαῖς δὲ  
 τοῖς Μουσειοῖς, ἐν Θήβαις δὲ το[ῖς Ἡρακλείοις,  
 ἐνέκριναν αὐτοὺς οἰ] | ἐκ πάντων τῶν Ἑλλήνων  
 εὐσεβέστατοι.

Ἀγαθῇ τύχῃ, δεδόχθαι ε[ῶν τῇ συνόδῳ, ἵνα φαίνηται  
 τιμῶ] | σα τοὺς αὐτῆς εὐεργέτας καταξίως τῶν  
 εὐεργετημάτων, στεφανῶ[σαι Κράτωνα Ζωτί-  
 χου ἀύλη|τ]ῆν εὐεργέτην καθ' ἕκαστον ἔτος  
 εἰσαιεῖ ἐν τῷ θεάτρῳ ἐν ἧ ἡμέ[ρα ἢ πομπῇ ποι-] |  
 24 εῖται, μετὰ τὴν στεφάνωσιν τῶν δῆμων, στεφά-

νω<sup>(1)</sup> τῷ ἐκ τοῦ νόμου, ἀρετῆς ἕνεκα καὶ εὐ-  
 ν]οίας ἢν ἔχων διατελεῖ εἰς τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν  
 Διόνυσον τεχνιτῶν, τῆς δὲ ἀνακηρύξεως τῆς τοῦ  
 στ|εφ]άνου ἐπιμέλειαν ποιῆσθαι τὸν ἐκάστοτε  
 γινόμενον ἀγνοθετήν· [ἀναθεῖναι δὲ αὐτοῦ εἰκόνας |  
 τ]ρεῖς, τὴν μὲν μίαν ἐν Τέῳ ἐν τῷ θεάτρῳ<sup>(2)</sup>, ὅπως  
 οἱ καθ' ἕναστον [ἔτος γινόμενοι ἀγνοθεῖται ἐν  
 28 τῇ | π]ασηγύρει, καὶ ὅταν ἡ Τηϊῶν πόλις συντελεῖ  
 Διονύσια ἢ ἄλλον τιν[ά ἀγῶνα, στεφανώσουσι  
 τὴν εἰκόνα] | τὴν Κράτωνος στεφάνῳ τῷ ἐκ τοῦ  
 νόμου ὡς πάτριόν ἐστι τοῖ[s τεχνίταις στεφανοῦν  
 τοὺς αὐ] | τῶν εὐεργέτας, τὴν δὲ ἄλλην ἐν Δήλῳ,  
 ὅπως καὶ ἐκεῖ στεφανωσάντ[ων ἔχη τεκμήριον τῶν  
 τε] | χνιτῶν, τὴν δὲ τρίτην οὗ ἂν ἀναθῆ Κράτων,  
 32 ἵνα εἰς ἅπαντα τὸν [χρόνον ὑπομνήματα ἢ Κρά-  
 τωνί τε τῆς πρὸς] | τὸ θεῖον εὐσεβείας καὶ τῆς εἰς  
 τοὺς βασιλεῖς καὶ βασιλίσσας [καὶ τοὺς ἀδελ-  
 φοὺς] | βασιλέως Εὐμένου καὶ τὸ κοινὸν τῶν περὶ  
 τὸν Διόνυσον τεχ[νιτῶν εὐνοίας], | καὶ τῇ συνόδῳ  
 τῆς εὐχαριστίας, διότι τὸν αὐτῆς εὐεργέτ[ην  
 Κράτωνα ἐτίμησεν ἀπο] | διδοῦσα χάριτας ταῖς  
 δικαίαις τῶν εὐεργετημάτων· ἀναγρ[άψαι δὲ  
 38 τόδε τὸ ψήφισμα] | εἰς στήλην λιθίνην καὶ  
 στηῆσαι παρὰ ταῖς εἰκόσι ταῖς Κρ[άτωνος, πέμ-  
 ψαι δὲ καὶ πρέσβεις], | δύο πρὸς τὸν δῆμον τὸν  
 Τηϊῶν οἵτινες αἰτήσονται τόπο[ν ἐν ᾧ ἀνατεθή-

(1) L'original porte στεφανων.

(2) τὸν ἀνδριάντα τὸν Κράτωνος τὸν ἐν τῷ θεάτρῳ, Corpus 3063 a.

σεται] | ἡ εἰκὼν Κράτωνος, καὶ ἄλλους πρὸς  
 τὸν δῆμον τὸν Δηλίων, [οἵτινες παραγενόμενοι] |  
 ἐπελθόντες ἐπὶ τὸν δῆμον καὶ τὴν βουλὴν ἀξιό-  
 σουσιν ἀ[ύτων τοὺς πρυτᾶ]|νεις δοῦναι τῇ  
 40 συνόδῳ τῶν τεχνιτῶν τὸν τόπον, ἐν ᾧ [ἀνατεθή-  
 σεται ἡ εἰκὼν].

*La confrérie des « artistes bachiques dans l'Ionie et sur l'Hellespont » et (celle des artistes) « de Dionysos commandant (de la colonie) » honorent leur bienfaiteur Craton, fils de Zotichos, à cause de sa probité et de la bienveillance qu'il a toujours témoignée pour la confrérie des artistes bachiques.*

(5) *La confrérie des « artistes bachiques dans l'Ionie et sur l'Hellespont » et (celle des artistes) « de Dionysos commandant (de la colonie) » ont décrété :*

*Attendu que Craton, fils de Zotichos, joueur de flûte, autrefois élu prêtre de Bacchus et agonothète, s'est bien et glorieusement acquitté de la prêtrise et (de l'arrangement) des jeux publics, et qu'il semble tout-à-fait digne de cet honneur, il a été nommé par l'assemblée des artistes, et dans la même année, gardien et prêtre du temple sur la montagne et agonothète. (10) Il a dépassé par sa chorégie, son luxe et sa libéralité tous ceux qui avaient été prêtres et agonothètes avant lui, il s'est acquitté glorieusement et d'une façon digne de la confrérie, de tout ce qui regardait notre honneur et notre gloire. Il a montré son honnêteté et sa piété envers Dionysos, les Muses, Apollon Pythien et les autres divinités, les rois, les reines et les frères du roi Euménès et la confrérie des artistes bachiques; et dans toutes les occasions il a fait du bien, soit dans sa vie privée, soit publiquement, afin que la gloire immortelle des artistes durât toujours. (16) Les dieux, les rois et*

tous les Grecs aiment ces artistes et ont accordé à chacun d'eux l'inviolabilité et la sûreté en temps de guerre comme en temps de paix, obéissant aux oracles d'Apollon, à cause desquels les plus pieux de tous les Grecs les ont admis aux jeux d'Apollon Pythien, des Muses de l'Hélicon et d'Hercule : à Delphes, aux jeux Pythiens et aux Sotéries ; à Thespies, aux jeux des Muses ; et à Thèbes, aux fêtes d'Hercule.

(21) Que la fortune nous favorise ! Afin que l'on voie que le synode honore dignement ses bienfaiteurs et dans la proportion de leurs bienfaits, il a décrété de couronner de la couronne prescrite par la loi, son bienfaiteur Craton, (fils) de Zotichos, joueur de flûte, (et de répéter cette cérémonie) chaque année et à perpétuité dans le théâtre, le jour même de la procession, après le couronnement des peuples <sup>(1)</sup> ; (et cela) à cause de la probité et de la bienveillance qu'il a constamment montrées envers la confrérie des artistes bachiques. L'agonothète de chaque année aura soin d'annoncer le couronnement. (26) On lui élèvera trois bustes, l'un à Téos dans le théâtre, afin que les agonothètes de chaque année, pendant l'assemblée générale et quand la ville des Téliens célèbre la fête de Bacchus ou un autre jeu, couronnent le buste de Craton de la couronne prescrite par la loi, attendu que c'est l'habitude des artistes de couronner leurs bienfaiteurs. L'autre (buste sera placé) à Délos, afin que le couronnement de Craton par les artistes y soit également constaté. Le troisième (buste sera mis) là où Craton lui-même voudra le placer, afin qu'il ait à tout jamais un souvenir de sa piété envers les dieux, de sa bienveillance envers les rois, les reines, les frères du roi Eumène et la confrérie des artistes bachiques ;

---

(1) Il s'agit des peuples couronnés, je crois, et non pas des δῆμοι qui couronnent.

et afin que le synode ait une preuve de la reconnaissance par laquelle il a honoré son bienfaiteur Craton en lui offrant de justes remerciements pour ses bienfaits. (35) Ce décret sera inscrit sur une dalle de marbre et placé à côté des bustes de Craton. On encerra aussi deux ambassadeurs chez le peuple des Téiens pour lui demander l'endroit où l'on devra placer le buste de Craton; d'autres chez le peuple des Déliens, qui, arrivés devant le peuple et le sénat, demanderont aux prytanes d'accorder au synode des artistes le terrain où le buste sera élevé.

Les « artistes bachiques dans l'Ionie et sur l'Hellespont » ainsi que ceux *περὶ τὸν καθηγεμόνα Διόνυσον* sont une confrérie d'acteurs et de musiciens, siégeant d'abord dans l'île de Téos (où notre inscription fut décrétée), puis successivement à Éphèse, Myonnèse et Lébédos (1). Les membres de cette société ne demeuraient cependant pas tous au chef-lieu du synode, et il paraît certain que la confrérie se composait de plusieurs petits cercles, dont l'un, appelé « les artistes de Bacchus *καθηγεμόνων* (commandant, fondateur de la colonie), » était probablement celui de la ville même de Téos. Les deux rois mentionnés dans l'inscription sont Eumène II (197-158), et son frère Attale II Philadelphe; car depuis l'an 189, à la suite de la guerre des Romains contre le roi Antiochus le Grand, la dynastie des rois de Pergame possédait presque toute l'Asie Mineure *cis Taurum*. — Craton, fils de Zoti-

---

(1) Nous apprenons cela par un intéressant passage de *Strabon*, XIV p. 643 : Ἐνταῦθα [ἐν Λεβέδῳ, en Lydie, près Colophon] τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν ἢ σύνοδος καὶ κατοικία τῶν ἐν Ἰωνίᾳ μέχρι Ἑλλησπόντου, ἐν ἣ πανήγυρίς τε καὶ ἀγῶνες κατ' ἔτος συντελοῦνται τῷ Διονύσῳ. ἐν Τέῳ δὲ ὄκρουσιν πρότερον τῇ ἐφεξῆς πόλει τῶν Ἰώνων (en Lydie), ἐμπεσοῦσης δὲ στάσεως, εἰς Ἔφεσον κατέφυγον. Ἀττάλου δ' (Attale III) εἰς Μυόννησον αὐτοὺς καταστήσαντος μεταξὺ Τέῳ καὶ Λεβέδου, πρεσβεύονται Τήιοι δεόμενοι Ῥωμαίων (après 133 avant J.-C.), μὴ περιδεῖν ἐπιτελιχομένην σφίσι τὴν Μυόννησον, οἱ δὲ μετέστησαν εἰς Λεβέδον, δεξαμένων τῶν Λεβεδίων ἀσμένως διὰ τὴν κατέχουσαν αὐτοὺς ὀλιγανδρίαν.



chos, natif de Chalcédon (Καλχηδόνιος (1)), demeurait à Pergame, où il mourut vers 150 (*Corpus*, 3068 c, 3069). Il était ἀὐλητῆς κύκλιος, c'est-à-dire *flûtiste des chœurs sacrés* (χοραύλης) de Bacchus et remplit plusieurs fois les fonctions de prêtre et d'agonothète.

Trouvée dans l'île de Délos (où elle fut vue par *Riedesel*, *Bemerkungen auf einer Reise in die Levante* p. 58) et rapportée par Fauvel. Voir ligne 38-40. Coll. Choiseul (Cat. 182).

*Osann*, p. 352, 13 et appendice 233-235. — *Clarac*, Cat. n. 584; Musée n. 451, et *Inscript.* pl. 33, 34. — *Bæckh*, *Corpus* 3067.

Hauteur 0,71. — Largeur 0,71.

### 68. DÉCRET DE LA CONFRÉRIE D'HERCULE TYRIEN A DÉLOS, EN L'HONNEUR DE PATRON, FILS DE DOROTHÉOS.

Ἐπί Φαιδρίου ἄρχοντος, Ἐλαφηβολιῶνος ὀγδοεῖ, ἐκ-  
 κλησ|ία ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος · Διονύσιος  
 4 Διονυσίου | ἀρχιθιασίτης εἶπεν · | Ἐπειδὴ Πά-  
 τρων Δωροθέου, τῶν ἐκ τῆς συνόδου, ἐπελθόν |  
 ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν καὶ ἀνα[μνησ]άμενος τὴν ὑπάρ-  
 χου|σαν αὐτῷ εὐνοίαν εἰς τὴν σύνοδον, καὶ ὅτι  
 πολλάς χρείας | παρείσχηται (2) ἀπαρακλήτως  
 8 δια[νομῆς] διὰ παντός, κ[ρι]|νεῖ τε τῷ συνόδῳ  
 [λέγων] καὶ πράττων τὰ συμφέροντα, | κατὰ πᾶν  
 εὐνοῦς ὑπάρχων ἐκάστῳ τῶν πλεῖζόμε[νων] |  
 ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων συν[ελθόντων] · ἐπ[ευ-]  
 ξημέ|νης (3) αὐτῆς, μετὰ τῆς π[αλαιᾶς] εὐνοίας  
 12 παρεκάλεσεν τὸ | κοινὸν ἐξαποστεῖλαι πρεσβεῖαν  
 πρὸς τὸν δῆμον τὸν Ἀθη|ναίων, ὅπως δοθῆ ἀγῶνα

(1) Pour Καλχηδόνιος sur l'inscription de la Bibliothèque impériale (*Corpus* 3068). — (2) Pour παρέσχηται. — (3) Pour ἐπευξαμένης.

[τῷ θε]ῷ κατασκευάσυσιν τέ|μενος Ἡρακλέους  
 τοῦ Τυρίου, [μεγίστων ἀγαθ]ῶν παραιτίου γε- |  
 γονότος τοῖς ἀνθρώποις, ἀρχηγοῦ καὶ τῆς πατρί-  
 16 δος ὑπάρ|χοντος · αἰρεθεὶς πρεσβευτῆς πρὸς δὲ  
 τὴν βουλὴν καὶ | τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων, τὴν  
 π[ρεσβεί]αν ἀναδεξάμενος ἔ|πλευσεν δαπανῶν  
 ἐκ τῶν ἰδίων, ἐμφανίσας τε τὴν | τῆς συνόδου  
 20 πρὸς τὸν δῆμον εὐνοϊαν παρεκάλεσεν | αὐτὸν καὶ  
 διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν ἐξετελέσατο | τήντων θια-  
 σιτῶν βούλησιν καὶ τὴν τῶν θεῶν τιμὴν, | κηθά-  
 περ ἤρμοττεν αὐτῷ ὑπὲρ δικαίου. Ἀπηρκῶς <sup>(1)</sup> δὲ |  
 καὶ πλείονας ἐν τοῖς μετὰ τοῦτον καιροῖς, εἶρηκεν |  
 24 δὲ καὶ ὑπὲρ τῆς συνόδου ἐν τῷ ἀναγκαιοτάτῳ |  
 καιρῷ τὰ δίκαια μετὰ πάσης προθυμίας καὶ  
 φιλοτι|μίας · καὶ ἐδέξατό τε τὸν θίασον ἐφ' ἡμέρας  
 δύο. Ὑπὲρ|τούτων <sup>(2)</sup>, ἵνα οὖν καὶ εἰς τὸν λοιπὸν  
 28 χρόνον ἀπαρά|κλητον <sup>(3)</sup> ἑαυτὸν παρασκευάζῃ καὶ  
 ἡ σύνοδος φαί|νηται φροντίζουσα τῶν διακει-  
 μένων ἀνδρῶν εἰς ἑαυ|τὴν εὐνοϊκῶς, καὶ ἀξίας  
 χάριτας ἀποδιδούσα τοῖς | εὐεργέταις, καὶ ἕτεροι  
 32 σ[υνάρχοντε]ς τῶν ἐκ τῆς συνό|δου διὰ τὴν εἰς  
 τοῦτον εὐχαριστίαν ζηλωταὶ γίγ|νονται καὶ πα-  
 ραμιλλῶνται, φιλοτιμουμένοις | περιποιεῖν τι τῇ  
 συνόδῳ · Ἀγαθῆι τύχει, | δεδόχθαι τῷ κοινῷ  
 36 τῶν Τυρίων Ἡρακλειστῶν | ἐμπόρων καὶ ναυκλή-

(1) Le marbre porte ἀπηρκῶς. Le régime manque par suite d'un oubli du graveur; il faut suppléer πλείονας πόνους ou κινδύνους (ἀπῆρεν). — (2) Τουτουιν (les lettres ιν grattées). — (3) Probablement ἀπαράκλητον.

ρων, ἐπαινέσαι Πάτρωνα Δωροθέου καὶ στεφάνωσαι αὐτὸν κατ' ἐνιαυτὸν χρυσῶ στεφάνῳ ἐν ταῖς συντελουμέναις θυσίαις | τῷ Προσειδῶνι ἀρε-  
 40 τῆς ἕνεκεν καὶ καλοκάγαθίας, ἧς ἔχων διατελεῖ  
 εἰς τὸ κοινὸν τῶν Τυρίων ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων · ἀναθεῖναι δὲ αὐτοῦ καὶ εἰκόνα γραπτὴν  
 ἐν τῷ τεμένει τοῦ Ἡρακλέους καὶ ἀλλαγῆ ᾧ ἂν  
 44 αὐτὸς βούληται · ἔστω δὲ ἀσύμβολος καὶ ἀλει-  
 τούργητος ἐν ταῖς | γινομέναις συνόδοις πάσαις.  
 Ἐπιμελὲς δὲ ἔστω | τοῖς καθισταμένοις ἀρχιθιασί-  
 ταις καὶ ταμίαις | καὶ τῷ γραμματεῖ, ὅπως ἐν  
 48 ταῖς γινομέναις θυσίαις καὶ συνόδοις ἀναγο-  
 ρεῦνται κατὰ ταύτην | τὴν ἀναγόρευσιν · Ἡ  
 σύνοδος τῶν Τυρίων ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων  
 στεφανοῖ Πάτρωνα Δωροθέου | εὐεργέτην · ἀνα-  
 52 γραψάτωσαν δὲ τότε τὸ ψήφισμα εἰς στήλην  
 λιθίνην καὶ στησατόωσαν ἐν | τῷ τεμένει τοῦ Ἡρα-  
 κλέους · τὸ δὲ ἐσόμενον ἀνήλωμα<sup>(1)</sup> | εἰς ταῦτα  
 μερισάτω ὁ ταμίης καὶ ὁ ἀρχιθιασίτης · | Ἐπι  
 56 ἀρχιθιασίτου | Διονυσίου τοῦ Διονυσίου, | ἱερα-  
 τεύοντος δὲ | Πατρωνος τοῦ Δωροθέου. | Ὁ δῆμος |  
 60 ὁ Ἀθηναίων. (dans une couronne d'olivier) | | Ἡ  
 σύνοδος | τῶν Τυρίων | ἐμπόρων | καὶ ναυκλήρων. |  
 (dans une couronne d'olivier).

*Sous l'archontat de Phaedrias, le 8 Elaphébolion, l'assemblée se tenait dans le temple d'Apollon. Dionysios, (fils) de Dionysios, président de la corporation, fit la proposition (que voici) :*

(1) Pour ἀνάλωμα.

*Patron, (fils) de Dorotheos, membre du synode, est venu à l'assemblée, où il a rappelé sa bienveillance pour le synode et le grand nombre de services qu'il a rendus spontanément durant son administration, en conseillant à la corporation des choses utiles et en les exécutant, toujours plein de bienveillance pour les marins-marchands et les armateurs de l'assemblée. Après la prière, il engagea la société, avec sa bonté ordinaire, à envoyer une ambassade au peuple des Athéniens, afin qu'on leur donnât, pour y célébrer la prochaine fête du dieu, le jardin sacré d'Hercule tyrien, aïeul de leur patrie, et auquel les hommes sont redevables des plus grands bienfaits. (16) Ayant été choisi pour ambassadeur auprès du sénat et du peuple athéniens, il accepta la mission et entreprit le voyage à ses propres frais. Il exprima la bienveillance du synode envers le peuple (athénien), formula la requête, et, en conséquence, obtint ce que la corporation désirait, ainsi que l'exigeait l'honneur des dieux et une si juste demande. Plus tard, il éloigna (de nous) de nombreux dangers et prit avec beaucoup de zèle et de dignité la légitime défense du synode dans une circonstance très-grave. (26) Il donna en outre, pendant deux jours, l'hospitalité à la confrérie.*

*Par ces motifs, afin qu'à l'avenir Craton soit toujours prêt à agir et que le synode manifeste des égards envers les hommes qui lui sont bienveillants, et sa juste gratitude envers ses bienfaiteurs, et afin que les autres chefs du synode soient portés, par la reconnaissance témoignée à celui-ci [Patron], à l'imiter et à faire par ambition et à l'envi du bien au synode :*

*(34) A la fortune propice : il a été décrété par la confrérie des Héracléistes tyriens, marchands et armateurs, de prononcer l'éloge de Patron, (fils) de Doro-*

*théos, et de le couronner tous les ans d'une couronne d'or, aux fêtes communes de Poseidon, à cause de l'honnêteté et de la probité qu'il a toujours montrées envers la société des marchands et marins tyriens. (41) Son portrait peint sera placé dans le jardin sacré d'Hercule et à tel autre endroit qu'il voudra. Dans toutes les assemblées qui auront lieu, il sera exempté des cotisations et des liturgies. Les présidents de la confrérie, les trésoriers et le greffier auront soin de proclamer pendant les sacrifices et dans les assemblées l'annonce que voici :*

« LE SYNODE DES MARCHANDS ET DES ARMATEURS TYRIENS COURONNE SON BIENFAITEUR PATRON, (fils) DE DOROTHÉOS. » *Le présent décret sera gravé sur une dalle de marbre et placé dans le jardin sacré d'Hercule. Le trésorier et le président de la confrérie régleront la dépense nécessaire.*

(55) (Fait) sous *Dionysios*, (fils) de *Dionysios*, président de la confrérie, et sous *Patron*, (fils) de *Dorotheos*, exerçant la prêtrise.

(Contresigné) *Le peuple des Athéniens.*

*Le synode des marchands et des armateurs tyriens.*

La confrérie (θίασος) (1) des *Héracléistes tyriens* était une société religieuse, fondée ἐπὶ τελετῇ καὶ τιμῇ θεοῦ, comme les *Sarapiastes*, *Dionysiastes*, *Paniastes*, *Adoniastes*, *Aphrodisiastes*, *Agathodémoniastes*, *Panathénaïstes*. *Hercule Tyrien* n'est autre que *Baal Melkarth* (roi de la ville de Tyr), fils de *Baal Baalsamin* et d'*Astarté*, c'est-à-dire de *Jupiter* et de *Vénus*.

L'archonte *Phaedrias* est naturellement un magistrat de Délos; le temple d'*Apollon* et le jardin sacré d'*Hercule* sont des localités déliennes. Mais à l'époque de cette inscription,

---

(1) Un *thiasus Placidianus* est mentionné dans une inscription de *Pouzzoles* (Orelli 6082). *Thiasitas* = *Sodalitas*. *Festus* p. 336.

l'île se trouvait encore sous la domination des Athéniens; de là cette ambassade à Athènes, et le couronnement de Patron par cette ville (l. 59). Notre document appartient à peu près au premier siècle avant l'ère chrétienne; l'île de Délos était depuis la destruction de Corinthe le marché le plus important de la Grèce, surtout pour la traite des esclaves.

Marbre à fronton triangulaire, trouvé à Délos par le marquis de Nointel et rapporté par lui successivement à Chios, à Constantinople (où il fut transcrit par Spon) et à Paris.

*Spon*, Miscellanea p. 343. — *Wheler* p. 54. — T T R R dans *D'Orville*, Miscellaneæ observationes III, 186-200. — *Osann*, p. 349, 10. — *Clarac*, Cat. 617; Musée n. 452, et Inscript. pl. 41, 42. — *Bæckh*, Corpus 2271.

Hauteur 1,02. — Longueur 0,37.

---



## II.

### INSCRIPTIONS CIVILES.

PRINCES. — MAGISTRATS. — LOIS ET DÉCRETS.

HONNEURS ACCORDÉS PAR L'ÉTAT.

ARMÉE. — SCIENCES, ARTS ET MÉTIERS.

TRAVAUX PUBLICS. — COMMERCE.

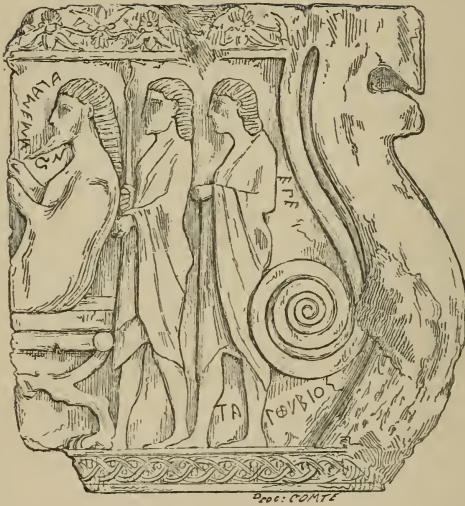
GYMNASE ET CATALOGUES AGONISTIQUES.

GLADIATEURS.

AFFRANCHISSEMENT D'ESCLAVES.







Bas-relief d'Agamemnon.

## INSCRIPTIONS CIVILES.

---

69. BAS-RELIEF D'AGAMEMNON (Salle de la sculpture grecque primitive).

Αγαμέμν | ων.

Ταλθύβιος.

Ἐπε[ός].

Bas-relief de style très-ancien représentant Agamemnon assis sur un *ocladias* (pliant), et derrière lui ses deux hérauts : Talthybius tenant le caducée, et Epéus, le constructeur du cheval de Troie. Les sept premières lettres du nom d'Agamemnon sont écrites à rebours (βουστροφηδόν). L'alphabet, jugé d'après nos principes usuels de paléographie grecque, paraît médiocrement ancien ; mais ces principes s'appliquent tout au plus aux monuments provenant de l'Attique. Les trois noms présentent quinze lettres (1) :

Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π Σ Τ Υ Ω

série qui remonte bien au VII<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. La tradition qui attribue à Simonidès l'invention des lettres η ω ξ ψ est sans fondement, car ω se trouve déjà dans les inscriptions archaïques de *Mélos* (Corpus 2434) et d'Halicarnasse (*Newton*, Monatsberichte der Berliner Academie 1859, p. 660, 661). Aussi voit-on quatre ω de la même forme qu'ici sur le lièvre de Samos (Corpus 2247) et plusieurs autres sur les médailles de la Grande Grèce.

Trouvé dans l'île de *Samothrace* « parmi des ruines fort anciennes situées vers le nord » (Cat. Choiseul, 108), et rapporté en France par Dubois, en 1816.

*Millingen*, Ancient unedited monuments II, pl. 26. — *O. Müller*,

---

(1) L'examen à la loupe ne laisse aucun doute sur la parfaite authenticité de l'oméga. S'il y a trace d'une main moderne, c'est à la jointure de l'ο.

Amalthea III, pl. 35. — *Bæckh*, Corpus n. 40, et Addenda I, p. 888.  
— *Clarac*, Cat. 608; Musée n. 238, pl. 116, et Inscript. pl. 41.

Hauteur 0,46. — Largeur 0,45.

70. BASE D'UNE STATUE DE PRIAME

Καὶ μετὰ λαοφ[ό] | νον ξίφος υἱέ | ος ἤρκεσα πάτρη, |  
κτεῖνα δ' Ἀχιλ | λῆα γήραος εὐ | φραδίη. |  
Ες δεκατὸν δέ | | κράτησα Παν | ελλήνω[ν] | ἐνιαυτόν, |  
πρὸς δὲ μ[ί] | τον Μοίρη[ς] | οὔτις ἔχε[ι] | δύνασιν.

*Même après (que) le glaive meurtrier (fut tombé des mains) de mon fils (Hector), j'ai défendu la patrie et tué Achille par les conseils de ma vieillesse. Jusqu'à la dixième année [pendant 10 ans] j'ai résisté aux Pénélopes, mais personne ne peut lutter contre le fuseau des Parques.*

C'est à l'instigation de Priame qu'Achille fut tué à Troie. Il s'était rendu sans armes au temple d'Apollon Thymbréen pour s'y épouser Polyxène, fille cadette du roi. Mais tous ces détails appartiennent à la légende posthomérique. (*Philostate*, heroïcus, p. 310, Didot).

Inscription gravée sur les deux côtés d'un cippe carré. Collection Campana.

*Leake*, Transactions of the Royal Society of literature, second series, t. I (1843) p. 274, 305. — *Welcker*, Musée Rhénan 1845, p. 274.

Hauteur 0,78. — Largeur 0,43.

71. BUSTE D'ALEXANDRE LE GRAND (Salle de Melpomène).

Ἀλέξανδρος | Φιλίππου | Μάκε[δόνων] | [βασιλεύς]. |

*Alexandre (fils) de Philippe, roi des Macédoniens.*

Buste d'Alexandre, le portrait le plus authentique qui existe du grand conquérant; trouvé en 1779 par le peintre Raphaël Mengs,



dans la villa des Pisons, près Tivoli (1), et offert à Napoléon I<sup>er</sup> par le ministre du roi d'Espagne, Jos. N. Azara, célèbre éditeur des œuvres de Mengs.

*Guattani*, Monumenti antichi inediti. Roma 1784, gennaio pl. 1.  
— *Choiseul-Gouffier*, Voyage pittoresque de la Grèce II, p. 1. 39.  
— *Visconti*, Iconographie grecque, pl. 39, 1 (II, 36) et Musée Napoléon, t. II, 11-26. — *Clarac*, Cat. 132. — *Franz*, Corpus n. 6019.

Hauteur de l'inscription seule 0,15. — Longueur 0,30.

## 72. LETTRE DE L'EMPEREUR AUGUSTE AUX HABITANTS DE MYLASA.

A. Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ, θεοῦ Ἰουλίου  
 υἱός, ὑπατός τε τὸ τρίτον καθεσ-  
 ταμένος, Μυλασέων ἄρχουσι βου-  
 4 λῆ δῆμῳ χαίρειν. Εἰ ἔρρωσθε, κα-  
 λῶς ἂν ἔχοι, καὶ αὐτὸς δὲ μετὰ τ[οῦ]  
 στρατεύματος ὑγίαινον . καὶ [πρό]-  
 8 τερρον μὲν ἤδη περὶ τῆς κατ[αλαβοῦ]-  
 σης ὑμᾶς τύχης προσεπέκ[ειντό]  
 μοι, καὶ νῦν παραγενομένῳ[ν τῶν δύο]  
 πρεσβευτῶν [Διμναίου] Οὐλιᾶδ[ου καὶ . . . .]  
 11 [. . . . .] ἔμαθον πᾶσαν τὴν ὑ-  
 B. [μῶν ἀτυχίαν, τοὺς πολεμίους βίᾳ αἰρεθού-]  
 σης τῆς πόλεως πολλοὺς μὲν αἰχμαλώτο[υς]  
 ἀποβαλῆν (sic), πολίτας οὐκ ὀλίγους μὲν φονευθέν-  
 16 τας, τινὰς δὲ καὶ συνκαταφλεγέτας τῇ πόλε[ι διὰ]  
 τῆς τῶν πολεμίων ὠμότητος, οὐδὲ τῶν  
 ναῶν οὐδὲ τῶν ἱερῶν τῶν ἁγιωτάτων ἀ-

(1) Trovato in un luogo sotto Tivoli chiamato *li Pisoni*, alla distanza di circa 500 passi da Carciano insieme con altre 16 teste di filosofi e poeti greci ed una statua di Britannico (*Guattani*).

ποσχομέ[ν]ης. ὑπέδιξαν (sic) δέ μοι καὶ περὶ  
 τῆς χώρας [τ]ῆς λελεηλατημένης καὶ τῶν  
 20 ἐπαυλέων τῶν ἐμπεπρησμένων ὥστε ἐμ  
 πᾶσιν ὑμᾶς ἠ[τ]υχικέναι · ἐφ' οἷς πᾶσιν συνε-  
 [ιδῶς ἔγνωκ]α [τ]αῦτα πάσης τειμῆς καὶ χάρι-  
 [τος ἄξια εἶναι, ἔτι δὲ καταγν]οὺς ὑμᾶς πρ-  
 24 [ότερον. . . . .]

[Le reste manque.]

*L'empereur César, fils du divin Jules, nommé consul pour la troisième fois, salue les archontes, le sénat et le peuple des Mylasiens. Si vous allez bien, j'en suis content; moi et l'armée, nous sommes en bonne santé. Autrefois déjà on a fait des instances auprès de moi, concernant le malheur qui vous a frappé, et maintenant, par l'arrivée de vos deux ambassadeurs, [Limnaios] (fils) d'Ouliadès, et. . . . ., j'ai appris toute votre infortune : que les ennemis, après avoir conquis la ville, ont repoussé beaucoup de ceux qui se constituaient prisonniers, qu'un grand nombre de citoyens a été tué et que plusieurs ont péri dans l'incendie de la ville, par la cruauté des ennemis, qui ne ménageaient ni les temples ni les sanctuaires les plus sacrés. On m'a aussi parlé du pillage de la campagne et de l'incendie des fermes. Vous avez donc éprouvé des malheurs de toute sorte. Par ces motifs et en connaissance de cause, j'ai jugé cela digne de tout honneur et de toute reconnaissance; et comme je sais que jadis vous étiez [toujours fidèles au peuple romain, je vous exempte de contributions pour un certain nombre d'années].*

Le troisième consulat d'Auguste désigne l'an de Rome 723 (31 avant J.-C.) célèbre par la bataille navale d'Actium; mais le grand événement auquel la lettre impériale fait allusion est la destruction de Mylasa par Labienus, partisan de

Brutus et Cassius, et par le prince royal des Parthes, *Pacorus*, qui avaient dévasté toute la Syrie et l'Asie Mineure, et contre lesquels Marc Antoine envoya, en 714, son général Ventidius. Strabon XIV p. 659 donne les détails que voici : οἱ μὲν γὰρ ἄλλοι [Λαβιήνων] μεθ' ὄπλων ἐπιόντι καὶ Παρθικῆς συμμαχίας (ἤδη τῶν Παρθυαίων τὴν Ἀσίαν ἐχόντων) εἶξαν, ἅτε ἄσπλοι καὶ εἰρηνικοί. Ζήνων δ' ὁ Λαοδικεὺς καὶ Ὑθρέας (de Mylasa) οὐκ εἶξαν, ἀμφοτέροι ῥήτορες, ἀλλὰ ἀπέστησαν τὰς ἑαυτῶν πόλεις · ὁ δ' Ὑθρέας καὶ προσπαρώξυνε φωνῇ τινι [Λαβιήνον] μειράκιον εὐερέθιστον καὶ ἀνοίας πλήρες. ἐκείνου γὰρ ἀνειπόντος ἑαυτὸν Παρθικὸν αὐτοκράτορα, Οὐκοῦν, ἔφη, κἀγὼ λέγω ἑμαυτὸν Καρικὸν αὐτοκράτορα. ἐκ τούτου δὲ ἐπὶ τὴν πόλιν ὄρμησε, τάγματα ἔχων ἤδη συντεταγμένα Ῥωμαίων τῶν ἐν τῇ Ἀσίᾳ. [Ὑθρέαν] αὐτὸν μὲν οὖν οὐ κατέλαβε, παραχωρήσαντα εἰς Ῥόδον, τὴν δ' οἰκίαν αὐτοῦ διελυμήνατο, πολυτελεῖς ἔχουσαν κατασκευάς, καὶ διήρπασεν · ὡς δ' αὐτῶς καὶ τὴν πόλιν ὄλην ἐκάκωσεν. ἐκλιπόντος δ' ἐκείνου τὴν Ἀσίαν, [Ὑθρέας] ἐπανῆλθε καὶ ἀνέλαβεν ἑαυτὸν τε καὶ τὴν πόλιν. — D'après *Cassius Dion* (48, 26) les Mylasiens avaient tué, pendant une fête, la garnison de Labiénus et s'étaient ainsi exposés à la vengeance du général. Notre inscription provient sans doute de l'enceinte du temple d'Auguste, ce beau monument périptère d'ordre corinthien qui a été dessiné par Pococke et Choiseul-Gouffier, mais qui fut détruit depuis par les ordres d'un gouverneur turc.

Trouvée à Mylasa, aujourd'hui *Melasso*, et rapportée par Lebas.

*Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 441 a, b, p. 147.

Hauteur 0,60. — Largeur 0,79.

### 73. BASE D'UNE STATUE DE L'EMPEREUR AUGUSTE.

Ἰλιεῖς καὶ αἱ πόλεις αἱ κοινωνοῦσαι τῆς [θυ] | σίας  
καὶ τοῦ ἀγῶνις καὶ τῆς πανηγύρε[ως] | Αὐτο-  
κράτορα Καίσαρα θεοῦ υἱόν, θεὸν σε[βα] | στὸν  
ἀνυπερβλήτοις πράξεσιν κεχ[ρη] | μένον καὶ εὐερ-  
γεσίαις ταῖς εἰς ἀπ[αν] | τας ἀνθρώπους. |

Ἰππαρχος Ἡγησιδήμου Ἰλιεύς συνεδ[ρεύ]ων <sup>(1)</sup>  
 τὸν ἀνδριάντα ἀνέθηκεν ἐκ τῶν ἰδ[ίων] | διὰ τὴν  
 πρὸς τὸν σεβαστὸν καὶ εὐεργέ[την] | καὶ σωτῆρα  
 ἑαυτοῦ εὐσέδηαν <sup>(2)</sup>.

*Les habitants d'Ilium et les villes participant au sacrifice, au jeu et à l'assemblée générale (honorant d'une statue) l'empereur César, fils de dieu, dieu auguste, qui a accompli des exploits sublimes et (prodigué) des bienfaits à tous les hommes. — Le conseiller Hipparque, (fils) d'Hégésidème, d'Ilium, a élevé la statue à ses propres frais, à cause de son attachement pour l'Auguste, le bienfaiteur et le sauveur.*

Les villes avoisinantes d'*Ilium novum* qui célébraient leurs jeux et sacrifices en commun avec la capitale avaient naturellement le droit d'assister au conseil commun (συνέδριον), et c'est de cette corporation qu'Hipparque, délégué d'Ilium, faisait partie. (Voir n. 35. 38. 39.)

Marbre gris trouvé dans les ruines d'un temple, près de l'emplacement de l'ancienne *Ilium novum*. — Collection Choiseul.

*Le Chevalier*, Voyage de la Troade III, 304. — Cat. Choiseul n. 192. — *Bæckh*, Corpus n. 3604. — *Clarac*, Cat. 661; Musée 475, et Inscript. pl. 49.

Hauteur 0,73. — Longueur 0,78.

#### 74. FRAGMENT DE LA BASE D'UNE STATUE DE GERMANICUS.

[.....] λαιον <sup>(3)</sup> Γερμανικὸν καίσαρα,  
 [Τιβερίου θεοῦ υἱόν, πατέρ]α Γαίου καίσαρος σε-  
 βαστοῦ,  
 ὁ δᾶμός.

(1) Cette conjecture de Villoison est confirmée par la leçon . . . .ων du marbre. — (2) Pour εὐσέθειαν. — (3) Ne corrigez pas Γάϊον, la leçon est sûre.

*Le peuple* (de Théra honore d'une statue). . . . *Germanicus César, fils du dieu Tibère, père de l'auguste César Gaius* (Caligula).

Dans les inscriptions romaines, Germanicus est ordinairement appelé *G. Julius Germanicus César, Tiberi Césaris Aug. filius* (par adoption). Ses prénom et surnom primitifs nous sont inconnus; peut-être ce dernier se cache-t-il dans la terminaison qui commence notre inscription.

Trouvée à Théra, au mont Saint-Étienne, dans les ruines d'un portique, et envoyée par Fauvel. — Collection Choiseul.

*Osann*, p. 369, 34. — *Clarac*, Cat. 588; Musée n. 444, et Inscript. pl. 35. — *Bæckh*, Corpus 2452.

Hauteur 0,38. — Longueur 0,61.

## 75. L'EMPEREUR ADRIEN, DEUXIÈME FONDATEUR D'ATHÈNES.

Αὐτοκράτορι Τραϊᾶ | νῶ Ἄδριανῶ Καίσαρι | σε-  
 βαστῶ Ὀλυμπ[ί] | ω, σωτῆρι καὶ | κτιστῆ.

*A l'empereur Trajan Adrien, César Auguste Olympien, sauveur et fondateur.*

Adrien est appelé *Olympien*, parce qu'il achevait le temple de Jupiter Ὀλύμπιος à Athènes, d'où notre inscription a été rapportée par Fauvel. Pour le mot *κτιστής*, voyez p. 137. — Le texte est gravé entre deux moulures.

Cat. Choiseul 200. — *Bæckh*, Corpus 321. — *Clarac*, Cat. 629; Musée n. 411, et Inscript. pl. 44.

Hauteur 0,48. — Largeur 0,46.

## 76. BASE D'UNE STATUE D'ANTONIN LE PIEUX.

[ Αὐτοκράτορα καίσαρα | θεοῦ Ἄδριανοῦ υἱόν, θεοῦ] |  
 Τραϊανοῦ Παρθικοῦ υἱώνόν, | θεοῦ Νέρουα ἕκ-  
 γονον, Τίτον | Αἴλιον Ἄδριανόν Ἀντωνεῖνον |

σεβαστὸν εὐσεβῆ, πατέρα | πατρίδος, ὁ δῆμος |  
 Ἀδριανῶν Μοψεατῶν τῆς | ἱερᾶς καὶ ἐλευθέρας  
 καὶ ἀσύ|λου καὶ αὐτονόμου, φίλης | καὶ συμμα-  
 χου Ῥωμαίων |

*L'empereur César, fils du dieu Adrien, petit-fils du dieu Trajan le Parthique, arrière-petit-fils du dieu Nerva, Titus Aelius Adrien ANTONIN, Auguste, LE PIEUX, père de la patrie. (Statue élevée par) le peuple d'Adriana Mopsuestia, ville sainte, libre, inviolable et autonome, amie et alliée des Romains.*

Les Μοψεᾶται sont les habitants de Μόψου ἑστία, *Mopsueste*, en Cilicie, aujourd'hui *Missis*. — Une inscription presque pareille à la nôtre a été publiée dans *Gruter*, p. 255, 4.

Trouvée dans le cimetière arménien de Missis et rapportée par M. Victor Langlois (comme le n° 17).

*Langlois*, dans les Archives des missions scientifiques 4, 85; Recueil des inscriptions n. 12; Revue archéol. 12, 412; Voyage dans la Cilicie, p. 450. — *Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 1494.

Hauteur 0,54. — Longueur 0,60.

### 37. BASE D'UNE STATUE DE MARC-AURÉLE.

Ἀγαθῆ τύχη. | Τὸν υἱὸν τοῦ αὐτοῦ | κράτορος Μ(άρκου)  
 Ἀυρή|λιον <sup>(1)</sup> Οὐῆρον καίσα|ρα ὁ οἶκος τῶν ἐν  
 Τό|μει ναυκλήρων, ἀνα|στήσαντος τὸν ἀν-|  
 δριάντα ἐκ τῶν ἰδίων | Τίτου Τίτου | νεωτέρου.

*A la fortune propice. La communauté des armateurs de Tomes (honore d'une statue) le César Marcus Aurelius Vêrus, fils de l'empereur. Titus le*

(1) Le marbre porte Αυρη|λιον.



*Jeune, (fils) de Titus, a élevé cette statue à ses propres frais.*

Le César *M. Aelius Aurélius Verus* (plus tard l'empereur Marc-Aurèle) était fils adoptif d'Antonin le Pieux. Notre inscription a donc été gravée entre les années 138 et 161. La ville de *Τόμοι* (ou *Τόμις*), près d'Odessus, sur le Pont-Euxin (aujourd'hui *Kustendjé*), est surtout renommée par l'exil d'Ovide; elle a été détruite par les Bulgares au x<sup>e</sup> siècle.

Piédestal cylindrique de marbre blanc, trouvé à un kilomètre de *Kustendjé* (*Dobrudja*), au sommet de la rampe du chemin de *Babadai*. Une statue tronquée gisait un peu plus loin et n'a pas été enlevée. — Découvert en 1855 et donné en 1859 par MM. Robert et Blondeau, sous-intendants militaires de la garde impériale.

*Robert*, Note sur les débris antiques recueillis à *Kustendjé*, p. 4 (extrait des Mémoires de l'Académie de Metz). — *Allard*, la Bulgarie orientale p. 69, et *L. Renier*, *ibidem* p. 281.

Hauteur 1,25. — Diamètre 0,65.

### 78. BASE D'UNE STATUE DE L'EMPEREUR COMMODE.

Θεὸν | Κόμμοδ.ν | ἡ πόλις.

*La ville (d'Arados honore d'une statue) le dieu Commode.*

Je n'ai pas admis cette inscription parmi les monuments religieux, parce que, depuis César *Dionæus* jusqu'à Valentinien, tous les empereurs furent déifiés de leur vivant. L'Asie Mineure surtout suivait en cela l'exemple des cours orientales. L'apothéose de *Commode* ne fut prononcée à Rome que par Septime-Sévère (*Spartianus* c. 11); en quelques endroits, on célébrait même des jeux en l'honneur de l'empereur-dieu, les *Κομμόδεια*.

Tambour de colonne trouvé à Arados (*Ruad*) et rapporté par M. Renan (Cat. 55).

*Secchi*, *Inscrizioni greche trovate in Arado*, oggi *Ruad*, p. 48. — *Franz*, *Corpus* 4536 i.

Hauteur 0,84. — Diamètre 0,70.



79

## LE SATRAPE ÉËOP.

Ἔτους κγ, υ(έας) | ι(νδι) κ(τιῶ)υ(ο)ς, Καίσαρος |  
 σεβαστοῦ, | Ἀκτιακὴ Σθάηο | ς Ἀβδουσίρου ἀ | νέ-  
 θηκεν σατραπ | ἡ Ἐεώπ, ἐκ τῶν | ἰδίων.

*La 23<sup>e</sup> année du César Auguste, à la nouvelle indication, Actiacé (fille) de Sthaeus, (petite-fille) d'Abdousiros, a dédié (cette statue) au satrape Éëop, de ses propres deniers.*

Si mes combinaisons sont justes (la lecture n'est sujette à aucun doute), cette inscription date de la 23<sup>e</sup> année de Constantin le Grand (an de Rome 1081 = 328 de l'ère chrétienne), qui coïncide avec le deuxième (*nouveau*) cycle de l'indiction. Σθάηος est probablement Σθαέως, du nominatif Σθαεύς; le nom d'Abdousiros signifie « serviteur d'Osiris. »

Fragment de colonne rapporté de la Phénicie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,75.

### 80. LISTE DES ARCHONTES D'ATHÈNES DRESSÉE A L'OCCASION DE QUELQUE LITURGIE.

[Le nom de l'archonte éponyme manque aujourd'hui] |  
 βασιλεὺς | [Ο]ινόφιλ[ος] Ἀμφίου Ἀφιδναῖος. |  
 πολέμαρχος | Φιλότηας Σ[ο]φοκλέους Σουνιεύς. |  
 θε[σ]μοθεῖται (sic) <sup>(1)</sup> | Μοσχίων Μενάνδρου Φιλαῖ-  
 δης, | Ἀττιναῖς Ἡρακλ[εῖδ]ου Φλυεύς, | Πάτρων  
 Πελέμωνος Περιθοίδης, | Ἀθηνόδωρος Ἀ[θη]νο-  
 δώρου Αἰξωνεύς, | Πόσης Ἀρίστ[ω]νος Φαληρεύς, |  
 Πασίων Ἐρμαῖσκου Ἀναφλύστιος. | κήρυξ βουλῆς

(1) Pour θεσμοθέται.

ἐξ Ἀρείου πάγου, | Εἰρήναιος Εἰρηναίου [Σ]καμβωνίδης. (A la fin il ne manque rien, les noms du flûtiste et du λειτουργός n'y étaient jamais inscrits.)

(Archonte)-roi : *Ænophilos*, (fils) d'*Amphias*, d'*Aphidna*. — (Archonte)-polémarque : *Philotas*, (fils) de *Sophocle*, de *Sunium*. — Les (six archontes)-thesmothètes : *Moschion*, (fils) de *Ménandros*, des *Philaïdes*. *Attinas*, (fils) d'*Héraclidès*, de *Phlya*. *Patron*, (fils) de *Polémon*, des *Périthoïdes*. *Athénodoros*, (fils) d'*Athénodoros*, d'*Aïxoné*. *Posès*, (fils) d'*Ariston*, de *Phaléros*. *Pasion*, (fils) d'*Hermaïsque*, d'*Anaphlystos*. — Le héraut du conseil de l'Aréopage : *Irénæus*, (fils) d'*Irénæus*, des *Scambonides*.

Les neuf dèmes de l'Attique dont il est question dans ce catalogue d'archontes, appartiennent, *Aphidna* et *Phaléros* à la tribu *Æantide*, *Sunium* et les *Scambonides* à la *Léontide*, les *Philaïdes* à l'*Ægéide*, *Phlya* et *Aïxoné* à la *Cécropide*, les *Périthoïdes* à l'*OËnéide*, *Anaphlystos* à l'*Antiochide*.

Autrefois à Athènes, dans l'écurie d'un Turc. — Envoyée par Fauvel.

*Chandler*, Inscript. II, p. 59. — *Cat. Choiseul*, 194. — *Osann*, p. 341, 1. — *Clarac*, *Cat.* 664; Musée n. 489, et *Inscript.* pl. 4. — *Bæckh*, *Corpus* 180.

Hauteur 0,59. — Longueur 0,62.

## 81. QUINTUS ALLIUS ÉPICTÈTE, archonte d'Athènes.

Ἀγαθῆ τύχη. | Ἡ ἐξ Ἀρείου [πά]γου βουλή | και  
 ἡ βουλή [τῶ]ν φ' και ὁ | σεμνότετος δῆμος ὁ  
 Ἀθηναίω[ν] | Κύϊντον Ἀλ[λιο]ν Ἐπίκτητον, |  
 πολειτευσά[μεν] πᾶσαν πολειτεία[ν] | ἄριστα  
 [. . . . .]. | Ψ(ηφίσματα) Β(ουλή).

A la fortune propice. Le conseil de l'Aréopage et le

*conseil des Cinq-Cents et le très-vénérable peuple des Athéniens (honnorent d'une statue) Quintus Al[li]us Epictète, qui a très-bien administré tout l'État. — Par décret du sénat.*

Cette inscription ne remonte pas au delà du règne de l'empereur Adrien; elle se trouvait autrefois sur le même « carré de marbre blanc creusé en forme d'auge, » que mon n. 119. Une moulure règne en haut.

Trouvée à Athènes. Collection Choiseul.

*Chandler*, Inscript. II, 34, p. 55. — *Cat. Choiseul* n. 233. — *Osann*, p. 341, 2. — *Bæckh*, Corpus 420. — *Clarac*, Cat. n. 543; Musée n. 462, et Inscriptions pl. 22.

Hauteur 0,50. — Largeur 0,70.

## 82-86. LISTES DE MAGISTRATS DE L'ILE DE TÉNOS.

### A.

Ἄρχοντας Ἀντιγόνου οἶδε ἤρξαν τὴν | πρώτην  
ἐξάμηνον \*

Γραμματεὺς βου|λῆς

Χαρμενίδης Σωσί[ππου].

[Πρ]υτάνεις |

Ἀρίστων Ἀρτεμιδώρου,

Κλεό[δημ]ος Κλεο|δήμου,

Ἄφροδίσιος Σωτάδου.

Στρατηγοί|

Εὐφίλητος Κλεοφράδου,

Ἐπαφρόδιτος| Σωτίχου,

Φιλῖνος Πρωτομάχου,

Ἐπιτυ|χάνων Ἀθηνίωνος,

Τιμοκλῆς Σατύρου, |

Φιλίνος Ἀντιμέδοντος.

Υποστρατηγός

.....

Dalle de marbre (fragment de colonne) palimpseste.

*Dodwell*, Voyage I. 420. — *Cat. Choiseul* 196. — *Osann*, p. 359, 20. — *Clarac*, Cat. n. 624; Musée n. 423, et *Inscript.* pl. 43. — *Bæckh*, Corpus 202.

Hauteur 0,22. — Longueur 0,61.

### B.

[Ἀρχ]οντο[ς Δ]ιοφόδου εἶδε ἤρξ[αν τὴν | π]ρώτην  
ἐξ[άμ]ηνον ·

Γραμματεὺς [βουλῆς] |  
Ἀντίοχος Ἡφ[αι]στίωνος.

Πρωτάνεις  
[Πρω] | τόμαχος Πρωτομάχου,  
Λεωνίδης Φ[ιλί] | νου,  
Δωρόθεος Σώτου.

Στρατηγοὶ  
Π[ο] | λύξενος Φιλίνου,  
Πτολεμαῖος Ἡρ[ώ]δου,  
Περιγένης Περιγένου νεώτερος,  
Φιλόμου | σος Ἀπολλοφάνου,  
Ἰερώνυμος Παναί | του,  
Ζώσιμος Ἐπιφάνους·

Υποστρατηγός |  
Ἀρκεσίλαος Ἀτάρβου.

Γυμνασίαρχοι |  
Σκύλαξ Θεοδότου,

Ἄριστόδημος Τυ | χάνδρου.

Ταμίας

Ζήνων Ζήνωνος. |

Τραπεζίτης

Ξενοφίλος Σίμου. |

Ἄστυνόμοι

Ἄναξιθεμῖς Ἡφαιστίωνος,

Χαρί | δαμος Ὀφελίωνος,

Διονύσιος Διονυσίου. |

Ἄγωνοθέτης

Περιγένης Κλεοκρίτου,

Πρά | κτορες

Θεοδόσιος Προκλέους,

Φιλῖνος Ἀντι | μέδοντες.

Πολύξενος Λυσιμάχου.

Λογισταί |

Ἄριστομένης Νικολάου,

Κότυς . . . . . |

Θαρσύνων Ξενοκρίτου.

Ἄ[γορανόμοι]

. . . . . | λης Ἀντιφῶντος,

[Π]ολ. . . . . |

. . . . .

Tronçon de colonne.

Cat. Choiseul 193. — *Clarac*, Cat. 562; Musée n. 429, et *Inscript.* pl. 25, 26. — *Bæckh*, Corpus 203.

Il existe des intervalles entre les noms propres, mais non point entre les nominatifs et les génitifs.

Hauteur 0,88.

## C.

[Ἄρχοντο]ς Φαν. . . . . οἶδε ἤρξαν τὴν πρῶ- |  
 [τὴν ἐξά]μηνον .

Γραμματεὺς βουλῆς

Θεό | [δωρος] Θε[σθ]ώρ[ου]. . . . .

[Πρυ]τάνεις

Ἄριστων | [Ἄρτεμιδ]ώρου,

[Δωρόθε]ος Σώτου.

Χαρίδα[μος Ὀφελίωνος]. . . . .

Στρατηγοὶ

Εὐμένης Νι | [κ]ίο[υ].

. . . . . Ἄν. . . . .

Ἐστιαῖος Ἐπάλκου |

. . . . . ἰς . . . . .

Διογένης Βασιλείδου, |

. . . . . νος . . . . . ρος

Γυμνασίαρχος |

. . . . . ας . . . . .

Τα[μίας]

Ἐρμίας Ἄρτεμιδώ | ρου. . . . .

Τραπεζίτης

Σουνιά | θης Φιλίνου.

Ἀστυνόμοι

Δράκων Ἰερω | [ν]ύμου.

Θεριναῖος Θεριναίου.

Πτολεμαί | ος Ἡρώδο[υ].

Ἄγων.θέτης

Κλεοχάρης | Διομήδου.

## Πράκτορες

Σίμος Εὐκράτου. |

. Ἰερώνυμος Παναίτου.

Φίλιππος Φιλίπ | που.

## Λογισταί

Ἐναξίθεμις Ἡφαιστίω | νος.

Λεωνίδης Φιλίνου.

Φιλοφῶν Ἄντι | φίλου.

## Ἀγορανόμοι

Ζήνων Ζήνωνος. |

Ἄπολλωνίδης Ἀπολλοφάνου

## Εἰσαγωγεῖς

Πα[λα]μαίων Εὐθυκράτου.

Αἰμύ | λιος Αἰμυλίου.

Σίμος Μελαλίππου.

## Tronçon de colonne.

Cat. Choiseul 223. — *Osann* p. 361, 21. — *Clarac*, Cat. 625 ;  
Musée n. 427 *ter*, et *Inscript.* pl. 43. — *Bœckh*, Corpus n. 204.

Hauteur 0,92.

## D.

## I.

.....

..... δημος Ρ. . . οσιδήμου υἱός.

..... πλιος Μ. . . . . υἱός.

## Εἰσαγωγεῖς

Ἄριστόλοχος Πολυμνήστου

Μένιππος Κλεοστρατίδ | [ου]

Χαρτάδης Ἀντιγόνου.



## II.

Ἄρχοντος Σίμου τοῦ Εὐκράτου οἶδε ἤρξαν ·

Γραμματεὺς | βουλῆς

Δ[ημοφῶν Δ]ημοφῶντος.

Πρυτάνεις

Βασιλεὺς | Κλεοφράδου, καθ' ὑποθεσίαν δὲ Φιλο-  
φῶντος.

Ἀριστόλοχος | Πελυμνήστου

Χαιρέας Δάμωνος.

Στρατηγοὶ

Πυθ[ίδωρος] | Κλεοφράδου, καθ' ὑποθεσίαν δὲ  
Φιλοφῶντος.

Εἰρηναῖος Ἄρτε | μιδώρου

Ἐπαφρόδιτος Ζωτίχου .

Ἄττων Διονυσίου.

Γυμνα | σιαρχός

Ἀθηνίων Ἀθηνίωνος

Ταμίης

..... | νου

Τραπεζίτης

Σάτυρος Φιλοκλέους.

Ἀστυνόμοι

..... | πάνων Ἀθηνίωνος

Βατσώδης (?) Διονυσίου

Λυσίμαχος ..... |

Ἀγωνοθέτ[ης]

Ἐπαφρόδιτος Πεσιδωνίου.

Πράκτορες

Χαρτάδης | Ἀρχιδίου

Εὐβουλος Φίλωνος

Σωσικλῆς Τιμοθέου.

Λογισταί |

Λεωνίδης Φιλίνου

Ἰερώνυμος Δράκοντος

Ἡρακλείδης . . . . | κύνδρου.

Ἀγορανόμοι

Ἐστιαῖος Ἐπάλλου

Μένιππος Κλεοστρα | τίδου.

Εἰσαγωγεῖς

Πολύξενος Λυσιμάχου

Γοργίας Θεμισωνος

Κλεόδημος Κλεοδήμου.

Tronçon de colonne.

Coll. Choiseul 195. — *Clarac*, Cat. 563; Musée n. 430, et *Inscript.*  
pl. 26. — *Bœckh*, Corpus 205.

Hauteur 0,90.

Ε.

Ι.

[Deux lignes effacées] | Le texte commence par les *stratèges* :

[Εἰρηναῖος] Ἀρτεμιδώρου |

[Τιμοκλῆς] Σατύρου . . . . . |

[Πολύξενος] Φιλίν[ου] |

[Φιλῖνος] Πρωτ[ο]μάχου . . . |

. . . . .όλαος . . . . .

Γυμνασ[ί]αρχοι

. . . . | . . . . .νδρου

Πολύ[ξενος] Πολυξέ[νου].

[Ταμίας] |

. . . . ους Ἀσκληπιάδου.

Τραπεζίτης.

Ζήνων [Ζηνωνος] |

[Ἀστυν]όμοι

Νικίας Νικ[ολ]άου

Εὐμένης Νικίου

. . . . | . . . . . ίνου.

Ἀγωνοθέτης

. . . . . ρίωνος

[Πράκτορες] |

. . . . .

[Με]νεσθεὺς . . . οτυθ. . . .

. . . . . [Διον]υσίου

[Λογισταί] |

. . . . . αμορς Ἀθηνίωνος

Πρώταρχος] . . . . . | . . . . .

[Ἀθηνί]ων Ἀθηνίωνος.

Ἀγορανόμοι

Λ. . . . . |

. . . . . ημέρου.

Εἰσαγωγεῖς

Ἀπέλλα[ς] . . . . . |

. . . . . ξενίδου.

Ἀρκεσίλας Ἀ. . . . .

## II.

[Ἄρχοντος Λ]εωνίδου τοῦ Φιλίνου οἴθ[ε ἤρξαν τὴν  
 δευτέραν ἐξάμηνον] | ·

[Γραμματεὺ]ς βουλῆς

Ἄριστόλοχος Ἄ..... | ..... [καθ' ὑποθεσίαν]  
δὲ Ἀρχιδίου.

Πρυτάνεις

Χ..... | .....ου

Ἀντίοχος Φιλιστίωνος

..... | .....

Στρατηγοὶ

Σωσίδιος Φιλίνου

Σάτ[υρος]..... | .....ωνος

Ζήνων Ζήνωνος

Σωκράτης ..... | .....

Ἵπποστρατηγός

Νικησίας Ἀρτεμισίου. |

[Γυμνα]σίαρχος

Ἐστιαῖος Ἐπάλκου

Ταμίας

Φιλί[νος] | Πολυξένου.

Τραπεζίτης

Ξενοφάνης..... | ..που

Ἀγορανόμι.

...σνάδιος (?)..... |

Αντάλεξις Δευκα .....

Ἀγωνοθέτη[ς]

... | .. .. Νικησίου.

Πράκτορες

Σίμος Εὐκράτους.

[Κλεό]δημος Κλεοδήμου

Ζώπυρος ..... |

[Λογισταί]

.....λογος τοῦ Μεγίστου .....

.....ας .....

.....οχος

Ἄστυ[νόμοι]

.....

.....

Tronçon de colonne.

Coll. Choiseul. — *Clavac*, Cat. 561; Musée n. 428, et Inscript. pl. 25. — *Bæckh*, Corpus 206.

Hauteur 0,88.

On trouve dans ces cinq inscriptions, appartenant au dernier siècle de la république romaine (1), sept listes de magistrats grecs, lesquels se renouvelaient tous les six mois (ἑξάμηνος ἀρχή). Après le nom de l'archonte suivent, à peu près dans le même ordre de hiérarchie municipale :

Le greffier du sénat (γραμματεὺς βουλῆς).

Les trois prytanes, présidents du sénat et des assemblées du peuple.

4 ou 6 stratèges (*généraux et édiles municipaux*).

1 sous-stratège.

1 ou 2 gymnasiarques.

1 trésorier (ταμίης).

1 directeur de la banque (τραπεζεΐτης).

3 astynomes, officiers de police.

1 agonothète, juge dans les concours publics.

3 percepteurs (πράκτορες).

3 contrôleurs (λογισταί).

2 agoranomes, inspecteurs du marché.

3 εἰσαγωγεῖς, magistrats qui ordonnaient les poursuites judiciaires.

(1) On n'y voit qu'un seul nom romain Αἰμύλιος Αἰμυλίου (à la fin de la troisième), orthographié comme n. 91.

Trouvées par Fauvel dans l'île de Ténos (voir *Bœckh*, *Corpus* n. 2329) et rapportées d'abord au Pirée, ensuite en France. — Collection Choiseul.

**87.** BASE D'UN BUSTE ÉLEVÉ A HERMOCRATE PAR LES HABITANTS D'ANTIOCHE, EN CILICIE.

Ὁ δῆμος ὁ Ἀντιοχέων Ἑρμοκράτην | Δημέου, κεινὸν  
 εὐεργέτην γεγεννημένον, | πεπρεσβευκότα δὲ καὶ  
 ὑπὲρ τῆς πατρίδος | ἐγ καιροῖς ἀναγκαίοις πλείστας  
 καὶ μεγίστας | πρεσβείας, καὶ τὰς καλλίστας καὶ  
 ἐπιφανεῖς | ἀποδείξεις πεπονημένον (sic) τῇ πόλει,  
 τῆς | ἑαυτοῦ ἀρετῆς καὶ καλοκαγαθίας καὶ τῆς |  
 εἰς τὰ πράγματα εὐνοίας. |

*Le peuple des Antiochiens (honore d'une statue) Hermocrate, (fils) de Déméas, devenu bienfaiteur de la commune, vu qu'il a rempli au nom de la patrie et dans des temps difficiles plusieurs missions importantes, et accompli à l'avantage de la ville des actes très-beaux et très-distingués. A cause de son honnêteté, de sa probité et de sa bienveillance envers la république.*

Trouvée à Mallus (*Antioche*), où elle faisait partie d'une construction en briques, et rapportée par M. Victor Langlois.

*Langlois*, Archives des missions scientifiques 4, 89; Recueil des inscriptions n. 5; Voyage dans la Cilicie p. 420. — *Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 1486.

Hauteur 0,35. — Longueur 0,81.

**88.** BASE D'UNE STATUE DE DAMIS, ÉDILE D'ARADUS.

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος | Ἀραδίῳ Δᾶμῳ Μνασέου |  
 ἀγορανομήσαντα καλῶς | καὶ φιλοτείμως ἐν τῷ  
 ζῳτῷ | ἔτει, τειμῆς καὶ εὐνοίας | χάριν.

*Le sénat et le peuple des Aradiens (honorent d'une statue) Damis, (fils) de Mnaséas, qui s'est bien et dignement acquitté de ses fonctions d'inspecteur du marché dans l'année 377; à cause de sa haute position et de sa bienveillance.*

L'année 377 des Aradiens correspond à l'année 119 de l'ère chrétienne. Voir *mon* n. 89.

Tambour de colonne, trouvé à Ruad (*Arados*) et rapporté en 1862 par M. Renan (Cat. 56).

*Secchi*, Inscrizioni greche trovate in Arado oggi Ruad. Roma 1838 (Atti dell' Accademia pontificia, vol. IX) p. 22. — *Barth*, Musée rhénan 7, 247 (« auf der Ostseite der Insel in den Damm verarbeitet »). — *Franz*, Corpus 4536 e. — *Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 1840 (p. 454).

Hauteur 0,76. — Diamètre 0,60.

### 89. BASE D'UNE STATUE D'ANTIOCHUS, GREFFIER DE LA VILLE D'ARADUS.

Ἡ βουλὴ <sup>(1)</sup> καὶ ὁ | δῆμος | Ἀντίοχον Δημοκρί|του  
 τοῦ καὶ Μαρίω|νος <sup>(2)</sup>, καλῶς γραμμα|τεύσαντα |  
 τῷ ᾧ ᾤστ' ἔτει, | τειμῆς χάριν.

*Le sénat et le peuple (des Aradiens) honorent (d'une statue) Antiochus, (fils) de Démocrite, autrement appelé Marion, qui s'est bien acquitté de ses fonctions de greffier dans l'année 376.*

L'ère des Aradiens commençant dans l'automne de l'an de Rome 495 (*Eckhel*, Doctr. num. 3,394. *Mionnet*, supplément VIII 315), la date de notre inscription correspond à l'an 871, ou 118 de l'ère chrétienne.

Tambour de colonne trouvé à Ruad (*Arados*) et rapporté par M. Renan (Cat. 54).

(1) L'original porte βουλευτικαὶ et (2) Μαριω|νος.



*Secchi*, Inscrizioni greche trovate in Arado, p. 18. — *Franz*, Corpus 4536 d.

Hauteur 0,72. — Diamètre 0,68.

**90.** AUTEL DÉDIÉ PAR BASSUS, INTENDANT D'UN VILLAGE ÉGYPTIEN (Musée d'Afrique).

Βάσσος | Στράτωνος, ἐπιμελητής | τοῦ τόπου, |  
ἀνέθηκε | ἐπ' ἀγαθῶ. |

*Bassus*, (fils) de *Straton*, intendant du lieu, a dédié (cet autel) pour qu'il porte bonheur (aux citoyens).

Une inscription d'Alexandrie [au Musée de Turin] a été composée par le même personnage : Πάππῳ Θεογνώστῳ, Βάσσος Στράτωνος, ἐπιμελητής τοῦ τόπου καὶ ἱερόφωνος (interprète) τοῦ κυρίου Σαράπιδος, εὐχαριστήριον ὑπὲρ Τριπτολέμας ἀνέθηκα ἐπ' ἀγαθῶ. (*Corpus* 4684). — L'ἐπιμελητής est sans doute le *curator* romain qui réglait les inondations du Nil.

Colonne de marbre gris trouvée probablement à Alexandrie (comme la stèle de Turin), et faisant autrefois partie de la collection Mimaut (Cat. 538).

*Letronne*, Recueil I, 452, pl. 13, 6. — *Clarac*, Cat. 866 b; Musée n. 441 b, et Inscript. pl. 62. — *Franz*, Corpus 4684 b.

Hauteur 1,13.

**91.** M. ÆMILIUS SCAURUS, LIEUTENANT DE POMPÉE.

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος | Μάρκον Αἰμύλιον Μάρκου  
υἱὸν | Σκαῦρον, ἀντιταμίαν, ἀντιστράτηγον, τὸν  
ἐαυτῶν | πάτρωνα εὐνοίας ἔνεκεν.

*Le sénat et le peuple* (honnorent d'une statue) *Marcus Æmilius Scaurus*, fils de *Marcus*, proquesteur, pro-préteur, leur patron. A cause de sa bienveillance.

M. Æmilius Scaurus était lieutenant (*legatus*) de Pompée dans la troisième guerre contre Mithridate; envoyé à Damas, il resta avec deux légions en Syrie jusqu'en 695, et fit même une campagne heureuse contre les Nabatéens. Nommé édile pour l'année 696 (58 avant notre ère), il rechercha la

faveur du peuple par une prodigalité si démesurée, que le sénat lui conféra le droit de frapper monnaie. C'est lui qui a construit à ses frais le célèbre théâtre en bois. Plus tard, Cicéron le défendit (dans son discours *pro Scauro*) contre les Sardes, qui l'accusaient de vexations. Exilé en 700 il disparaît de l'histoire.

Rapportée de Tyr par M. Renan (Cat. n. 77).

*Fræhner Philologus* XIX 136. — *K. Keil Philologus*, suppl. II 584, 585.

Hauteur 0,30. — Largeur 0,50.

## 92. LISTE DE PERSONNES APPARTENANT POUR LA PLUPART A LA FAMILLE AURÉLIENNE.

..... | [Aυ]ῤ̄. Γλύπτως ..... | [A]ῤ̄.  
 Ἀγαθόπους Ἀγαθόποδος. | Ονε. <sup>(1)</sup> Πολύχαρμος. |  
 Αῤ̄. Τειμεκράτης υ(εώ-τερος). | Ουαλ(ήριος)  
 Ἀριστόνικος. | Αῤ̄. Πρωτογένης. | Αῤ̄. Ἀγα-  
 θήμερος Εὐτ(ύχου). | Αῤ̄. Πρεῖμος Πρεΐμου. |  
 Αἰμί(λιος) Εἰσιθωρος. | Αῤ̄. Εἰσιγένης ... υ |  
 Αῤ̄. Ἀλκίδαμο[ς] Εἰσι(θώρου). | Αῤ̄. Ἀγαθό-  
 πο[υς] Ἀγαθόποδος π(ρεσβύτερος). | Αῤ̄. Ἰου-  
 λιανό[ς] Ἀφρι(θεισίου). | Αῤ̄. Εἰρήναιος Ζω-  
 π(ύρου). | Αῤ̄. Φιλῆνος Εἰασεί(ου) <sup>(2)</sup>. | Αῤ̄.  
 Πυλάθης.

Dans cette liste, datant du règne de Marc-Aurèle, le nom du père est tantôt écrit en toutes lettres, tantôt remplacé par le signe  $\mathfrak{D}$ , si le fils porte le même nom que son père.

Trouvée à Athènes par Fauvel.

Cat. Choiseul 219. — *Osann*, p. 372, 38. — *Clarac*, Cat. 648; Musée n. 439, et *Inscriptions* pl. 47. — *Bæckh*, Corpus 307.

Hauteur 0,33. — Largeur 0,23.

(1) La leçon est sûre, mais je ne trouve pas de famille romaine dont le nom commence par *One*..... ou *Hone*..... — (2) Ἰακίου?

93. FRAGMENT D'UNE ANCIENNE LOI CRÉTOISE SUR  
LES HÉRITAGES.

(De droite à gauche.)

1	[..... τὸν ἄνπαντον καὶ μ[.]ε	σαν ἄνκν ἔμεν τέλλεν.....	2
3	[..... τῷ ἀν]πανζμένο καὶ τὰ κρέμα	τα ναυλιθαιατικα κατα[λαμβανέτο.....]	4
5	[..... ὁ ἀν]πανόμενος · πλίυι δὲ τὸν	ἄνπαντομ μὲ ἐπικορὲν[τῷ ἀνπαναμένι.....]	6
7	[..... αἰ δὲ] θάνοι ὁ ἄνπαντος γνέσια	τέκνα μὲ καταλιπὸν παρ τῷ[ν κρεμάτων.....]	8
9	[..... τῷ ἀνπ]αναμένο ἐπιδαλλόνταν	ς ἀνκορὲν τὰ κρέματα, αἰ δ[ἐ.....]	10
11	..... ὁ ἀνπανόμενος ἀποσείπ	αθθο κατ' ἀγοράν ἀπὸ τῷ λα[ῷ.....]	12
13	[..... ἀ]γορεύοντι κατασελσεγ	όντον πωλιατᾶν ἀνθέμε[ν.....]	14
15	..... τατέραν μεδδικαμ τ	.....	16

Ce fragment gravé de la façon archaïque qu'on appelle βουστροφιδόν, et en magnifiques caractères, est mutilé du côté droit. L'alphabet **A B Λ Δ E Θ S K Γ W N O C P M T Y F** est extrêmement ancien, quoique le *κορρα* n'y figure déjà plus, et se rapproche beaucoup des lettres employées dans les inscriptions de Théra et de Mélos. Mais il semble difficile de se former une opinion sur le sens de notre texte, parce que plusieurs mots, justement les plus nécessaires à l'interprétation, sont obscurs et ne se retrouvent dans aucun autre document grec. Nous voyons cependant qu'il y est question des héritages. L'*ἄνπαντος*, le père, laisse en mourant ses biens à son *filz*, l'*ἀνπανόμενος*.

S'il meurt sans enfants légitimes, la loi décide probablement en faveur de l'État; si l'ἀνπανόμενος a été interdit par le peuple, les citoyens disposent dans leur assemblée publique de la fortune du défunt. Quant à l'étymologie du mot ἀνπαντος, j'avais pensé à la loi des Douze-Tables : « Si paterfamilias intestato moritur, familia pecuniæque ejus adgnatum gentiliumque esto » (Cicéron, de Inventione, II 50, 148), parce que l'ἀνπανόμενος pourrait bien être un ἀναφανόμενος (1), mais j'abandonne cette explication. ἄνκος, l. 2, est certainement un *proche parent* (ἀγχος).

Les formes doriennes de ce monument ne sont pas non plus toutes très-faciles à expliquer. Nous trouvons d'abord une série d'infinifits à terminaison raccourcie, tels que ἔμεν (pour εἶναι. *Corpus* n. 3058. *Ahrens*, de dialecto dorica, p. 322), τέλλεν, ἐπιχορέν (ἐπιχωρεῖν), ἀνκορέν (ἀναχωρεῖν), ἀνθέμεν (ἀνατιθέναι. *Ahrens*, p. 315); ἀγορεύοντι (l. 13) est un dorisme connu pour ἀγορεύουσι; ἀποφείπαθθo avec digamma = ἀπέπατο (*vetitus est*); ἐπιβαλλόντας serait, si je ne me trompe, l'équivalent de ἐπιβαλλούσας. L'*apocope* des prépositions παρ et ἀν (mais devant le digamma κατὰ et ἀπό); le changement de χ en κ (κρέματα, κορέν), etc., se reconnaissent au premier coup d'œil. Ligne 5 : πλίει signifie πλέω, ce qui me rappelle la forme crétoise τύϊ = ᾄδε et les mots θίος, ἐμίο, τίος, à côté de θεός, ἐμέο, τέος. — Καταφελσεγόντων ressemble un peu au futur καθέλξω.

Rapportée de Gortyne par M. Thenon. Décembre 1862.

*Thenon*, Revue archéologique 1863, II. 445, avec une photographie.

Hauteur 0,50. — Largeur 0,60.

#### 94. FRAGMENT D'UNE ORDONNANCE RELATIVE AUX VOITURES.

.. νθ.....  
 και λόγιε παρών τὸ πε.....  
 μετρήσει· Προσθήκει δὲ πα[..... πα-]

(1) Comparez le nom archaïque Ἐκφαντος.

- 4 ρόντος ἐκάστοτε τηρούμενον ὠ[φελεῖν . . . τὸ τέθριπ-]  
 πον, ὁπόθεν χρη ἀμείψαντ[ας τοὺς ἵππους καὶ]  
 σκευασαμένους καὶ καθ' ἕκ[αστον . . . . .]  
 τὸ κατέχειν πάντως ἐν ταῖς τά[ξεσιν . . . λα-]
- 8 βόντες αἰροῦντο μάλλον ἐτη . . . . .  
 τα ὑπηρετηκότα αὐτῶ, ὀχλή[ματι . . . . .]  
 . . τιας ἔνεκα μένειν βο[ύλονται]  
 . . ἀλλ' οἷτινες βούλοι[ντο ἀπιέναι, ὅπως ἀπρά-]
- 12 [γμονες] εἶεν, εὐ λήψοντα[ι τοὺς ψωμοὺς τοὺς ]  
 [πάντ]ως εὐζώμους, λαμβ[άνοντες δὲ αὐτοὺς πικρῶς]  
 [κολάσσοντ]αι. Ἄλλου δὲ πα . . . . .  
 . . . . . ι παραπέμψαι κ[αὶ . . . . .]
- 16 [. . . . ἀν]αζεῦξαι πάλι[ν τοὺς ἵππους . . .]  
 . . . . . εἰ δέ τις εὐ . . . . .  
 . . . . . ωφιλι . . . . .

J'ai intitulé ce curieux fragment « *Ordonnance relative aux voitures* » sans être bien convaincu de la justesse de mon interprétation. Un grand nombre de mots, bien que dus en partie à ma conjecture, se rapportent au service des conducteurs de voiture : *atteler* (l. 6), *dételer* (16), *changer de chevaux* (5), *se tenir dans les rangs* (7), *quadrige* (4), *chariot* (9). Ligne 11-14, nous lisons : *Mais ceux qui s'en iraient pour n'avoir plus rien à faire, n'auront pas de bons morceaux (de viande) au jus ; et s'ils en prennent, ils seront amèrement punis*. Il ne paraît donc pas impossible qu'il soit question des cortèges d'honneur qui accompagnaient en certaines occasions les hauts fonctionnaires, et qui, après la cérémonie, étaient invités à un repas, soit par eux, soit par la municipalité. — L'écriture de notre fragment ressemble beaucoup à celle des inscriptions macédoniennes n. 1345. 1360 de *Lebas*. Les ligatures y sont très fréquentes.

Rapportée en 1862 par M. Heuzey, à la suite de sa mission en Macédoine et en Thessalie (son catalogue n'en fait pas mention).

Hauteur 0,32. — Largeur 0,20.

**95. DÉCRET DES HALÉENS RELATIF A LA COMPTABILITÉ.** Olympiade 103, 2. (367 avant J-C).

[E]ὕθήμεων ε[ἴ]πεν ὅπως ἀ[ν] σῶσαι ὧσιν αἱ πρόσοδ- |  
 [ο]ι τοῖς δημόταις, κα[ἰ] τὸν λόγον καλῶς δι[ ] δῶσιν  
 4 οἱ δήμαρχοι κα[ἰ] ταμίαι πάντες, δεδ[ ] ὄχθαι τοῖς  
 δημόταις. [Διδόναι τῆς πρόσοδ] | [ο]υ τὸς <sup>(1)</sup> ταμίαις  
 τὸν λόγ[ου] τῶν τε προσιόν[των] | [ων] καὶ τῶν  
 ἀναλωμάτων, ἐξελεῖν δὲ αὐτοὺς τ[ ] | [ῆν] κισωτὸν  
 8 κατὰ τὸν μῆν[α] . . . . . Ἐάν δὲ οἱ ν[ ] | [ῦν] δὴ  
 καὶ οἱ ἐπὶ Ναυσιγέ[νους] μὴ ἀπολογίσ[ ] | [ω]ντ[α]ι  
 ἐθελονταί, ἐμδα[τεῦσαι] τὸν δήμαρχον αὐτί | [κ]α  
 τ[ὸ]ν λόγον, τὰς δὲ εὐθ[ύνας] δοῦναι ἐν | τῶι  
 [ὑ]στέρωι ἔτει πρὸ [τῆς] . . . . . τοῦ . . . . . |  
 12 ὠνος μηνός, ἐκ τῶν ἐκ[άστου] γραμματεῖ | [ω]ν ,  
 ἐξ ἄλλων δὲ μῆ. στῆ[σαι] δὲ τοὺς ταμίαις | [ἐν  
 τ]ῆι ἀγορᾷ ἀναγρα[φῆν] ἐν στῆλῃ κατὰ τὸ | [ψ]ή-  
 16 φισμα. Ἐξορκούτω [δὲ] ὁ δήμαρχος τὸ | [ν] εὖ-  
 θυνον καὶ τὸς <sup>(1)</sup> πα[ρ] αὐτῶι λογιστάς | [κατ]ὰ τὸ  
 ψήφισμα τὸ ἐ[ν] τῇ Αλαιῶν ἀγορᾷ | [γεγ]ραμ-  
 μένου. Ἐάν δὲ [ἐν] τῷ . . . . . μηνί | [οἱ] τα-  
 μίαι μὴ ἐξέλωσ[ι] τὴν κισωτὸν , . . . . . |  
 20 . . . . . ος . . . . . |

*Euthémon a proposé (la loi que voici) : Afin que les revenus des habitants du dème (d'Hales) soient à l'abri de toute malversation, et que les démarques et tous les trésoriers rendent fidèlement leurs comptes, le peuple décrète (ce qui suit) : les trésoriers sont tenus de rendre*

(1) τὸς archaïsme pour τοὺς.

compte du revenu, tant des recettes que des dépenses, et de faire la caisse au mois de . . . . . Dans le cas où les trésoriers de l'année courante et ceux de (l'archonte) Nausigènes refuseraient de rendre leurs comptes, le démarque mettra immédiatement la main sur les livres et désignera avant le . . .<sup>me</sup> (jour) du mois de . . . . . de l'année suivante les personnes qui auront à réviser les livres (autographes) de chacun et non pas les autres [les copies]. Les trésoriers exposeront leur compte, gravé sur une stèle, sur la place publique, d'après le plébiscite. Le démarque fera prêter serment au contrôleur et à ses collègues, d'après le plébiscite placé sur le marché public des Haléens. Mais dans le cas où les trésoriers n'auraient pas fait leurs caisses au mois de . . . . .

L'archonte Nausigènes est l'éponyme de la première année de la 103<sup>me</sup> olympiade ; notre inscription date, par conséquent, de l'année suivante (367 avant l'ère chrétienne). Le même Euthémon, promoteur de ce décret, est mentionné dans l'inscription n. 89 du *Corpus*. — Le démarque (il n'y en avait qu'un seul par an) est dans l'administration des dèmes (bourgs) de l'Attique ce que le *maire* est chez nous. Il lui incombait d'établir le cadastre, de réclamer les sommes dues à la commune et d'opérer les saisies. Les revenus des dèmes, nécessaires pour subvenir aux frais du culte, consistaient en impositions et en fermages des terres communales. (Voir p. 55, 58.)

Trouvée au bourg d'*Hales Æxonides* (Ἑλαὶ Αἰξωνίδες) de la tribu Cécropide, aujourd'hui Ἄλις, dans l'Attique. L'inscription est alignée en rangées, στοιχισθόν, mais elle est trop fruste pour être complétée avec quelque certitude.

Catalogue Choiseul 220. — *Clarke*, Cat. 539 ; Musée 466 et Inscriptions pl. 20. — *Bœckh*, *Corpus* 88.

Hauteur 0,27 — Longueur 0,18.



96. DÉCRETS DES MYLASIENS RELATIFS A TROIS  
CRIMES DE LÈSE-MAJESTÉ COMMIS CONTRE LE  
ROI MAUSOLE.

A.

Ἐπει τριηκοστῶ καὶ ἐνάτῳ, Ἀρταξέρξης<sup>(1)</sup> βασιλεύ-  
οντες, Μαυσσώλλου ἐξαίθραπεύοντες, ἔδοξε  
Μυλασεῦσιν, ἐκκλησίης κυρίας γενομένης, καὶ ἐπε-  
4 κύρωσαν αἱ τρεῖς φυλαί· ἐπειδὴ Ἀρλισσις Οὐσ-  
σώλλου | ἀποσταλεῖς ὑπὸ Καρῶν πρὸς βασιλέα  
παρεπρέσ | δευτεν καὶ ἐπεβούλευσε Μαυσσώλλῳ,  
ὄντι εὐεργέτῃ | τῆς πόλεως τῆς Μυλασέων, καὶ  
8 αὐτῷ καὶ τῷ πατρὶ | Ἐκατόμῳ καὶ τοῖς προγό-  
νοις τῶν τούτων, καὶ βασιλεὺς | ἀδικεῖν καταγνοὺς  
Ἀρλισσιν ἐζημίωσε θανάτῳ· | πράξαι καὶ τὴν  
πόλιν τὴν Μυλασέων περὶ τῶν | κτημάτων ἐκείνου  
12 κατὰ τοὺς νόμους τοῦ πατρίους· | καὶ πρόσθετα  
ποιήσαντες Μαυσσώλλῳ, ἑπαράς | ἐπιήσαντο,  
περὶ τούτων μῆτε προτιθέναι ἔτι | παρὰ ταῦτα  
μηδένα, μῆτε ἐπιψηφίζειν· εἰ δέ τις | ταῦτα παρα-  
16 θάινει, ἐξώλη γίνεσθαι καὶ αὐτὸν | καὶ τοὺς ἐκεί-  
νου πάντας.

B.

Ἐπει τετρωκοστῶ (sic) καὶ πέμπτῳ Ἀρταξέρξης<sup>(1)</sup> |  
βασιλεύοντες, Μαυσσώλλου ἐξαίθραπεύοντες, |  
ἔδοξε Μυλασεῦσι, ἐκκλησίης κυρίας γενομένης, |  
20 καὶ ἐπεκύρωσαν αἱ τρεῖς φυλαί· τοὺς Πελοδέμῳ |

(1) Pour — ξέρξης (ordinairement — ξέρξου).

παῖδας παρανομήσαντας ἐς τὴν εἰκόνα | τὴν  
 Ἐκατόμνω, ἀνδρὸς πολλὰ καὶ ἀγαθὰ ποιήσαν | τος  
 τῆμ. πόλιν τῆμ. Μυλασέων καὶ λόγῳ καὶ ἔργῳ, |  
 24 ἀδικεῖν καὶ τὰ ἱερά ἀναθήματα καὶ τῆμ. πόλιν |  
 καὶ τοὺς εὐεργέτας τῆς πόλεως · ἀδικεῖν δὲ κατα-  
 γνόντες <sup>(1)</sup> ἐξημίωσαν δημοῦσει τῆς εὐσῆς, καὶ  
 ἐπώ[λη] | σαν τὰ κτήματα αὐτῶν δημοσίῃ, ἐκτιῆ-  
 28 σθαι κυρίως | τοῖς πριαμένοις, καὶ ἐπαράς ἐποιή-  
 σαντο, περὶ τούτων | μῆτε προτιθέναι, μῆτε  
 ἐπιψηφίζειν μηδένα · εἰ δέ τις | ταῦτ[α πα]ρα-  
 βαίνει, ἐξόλη γίνεσθαι καὶ αὐτὸν καὶ τοὺς | ἐκείνου  
 π[άν]τας.

## C.

32 Ἐπειπέμπτω Ἀρταξέρξης βα[σι]λεύοντος, | Μουσ-  
 σώλλου ἐξαίθραπεύο[ν]τος, Μανίτα τοῦ | Πακτύω  
 ἐπιβουλεύσαντος Μουσσώλλῳ τῷ Ἐκατόμνω |  
 ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Διὸς τοῦ Λαμῆραῦνδου, θυσιῆς  
 36 ἐνιαυ|σίης καὶ πανηγύριος εὐσῆς, καὶ Μουσ-  
 σώλλου μὲν | σωθέντος σὺν τῷ Διῷ, Μανίτα δὲ  
 αὐτοῦ τὴν δίκην | λαβόντος ἐν χειρῶν νόμῳ,  
 ἔγνωσαν Μυλασεῖς παρη|νεμημένῳ <sup>(2)</sup> τοῦ ἱεροῦ  
 40 καὶ Μουσσώλλου τοῦ εὐερ|γέτεω ἔρευναν ποιή-  
 σασθαι, εἴ τις καὶ ἄλλος μετέ[σ] | χεν ἢ ἐκοινώνη-  
 σεν τῆς πράξιος · ἐλεγκθέντος (sic) δὲ | καὶ Θύσ-  
 σου τοῦ Σύσκω καὶ κριθέντος συναδικεῖν | μετὰ  
 44 Μανίτα, ἔδοξε Μυλασέουσιν καὶ ἐπεκύρωσαν | αἰ

(1) Il y avait d'abord καταγνοῦς.

(2) Formé comme παρηνόμων, παρηνόμησα. Voir *Buttmann*, Grammaire I, 345.

τρεις φυλακί· τὰ Μανίτα τοῦ Πακτύω καὶ Θύσσω |  
 τοῦ Σύσσω προστεθῆναι Μαυσσώλλω, καὶ τὰ |  
 κτήματα ἐπώλησεν ἡ πόλις δημοσίῃ, ἐπαράς |  
 ποιησαμένη, τούτων τὰς ὠνάς τοῖς πριαμένοις |  
 48 κυρίας εἶναι, καὶ μήτε προτιθέναι μήτε ἐπιψη-  
 φίζειν | μηδένα· εἰ δέ τις ταῦτα παραβαίνει,  
 ἐξώλη γίνε | σθαι καὶ αὐτὸν καὶ τοὺς ἐκείνου  
 πάντας.

## A.

*La 39<sup>e</sup> année du roi Artaxerxès, sous le satrape Maussollos, les Mylasiens, dans leur assemblée ordinaire, ont décrété, et les trois tribus ont approuvé (ce qui suit) : Arlissis, (fils) d'Oussollos, ayant été envoyé par les Cariens auprès du roi, et ayant présenté un faux rapport et causé du tort à Maussollos, bienfaiteur de la ville des Mylasiens, ainsi qu'à son père Hécatomnos et à leurs ancêtres : le roi, reconnaissant ce tort, a condamné Arlissis à la peine de mort, et la ville des Mylasiens a pris à son tour des mesures concernant les biens du condamné, d'après les lois de la patrie. On les a donnés à Maussollos et l'on a prononcé des malédictions, afin que personne ne proposât plus jamais ni ne mît aux voix une mesure contraire au présent décret. Si quelqu'un agissait autrement, lui et toute sa famille seraient malheureux.*

## B.

*La 45<sup>me</sup> année du roi Artaxerxès, sous le satrape Maussollos, les Mylasiens, dans leur assemblée ordinaire, ont décrété, et les trois tribus ont approuvé (ce qui suit) : Les fils de Peldémos ayant insulté l'image d'Hécatomnos, homme qui, en paroles et en actions, a fait beaucoup de bien à la ville des Mylasiens, manquent de respect aux objets votifs du temple*

et à la ville et aux bienfaiteurs de la ville. Ayant reconnu ce tort, ils les ont puni par la confiscation de leur propriété; ils ont vendu publiquement leurs biens, devenus propriété des acheteurs, et ont prononcé des malédictions, afin que personne ne proposât plus de projet de loi à leur égard ni n'en mît aux voix. Si quelqu'un agissait contre le présent décret, il serait malheureux, lui et toute sa famille.

## C.

La 5<sup>me</sup> année du roi Artaxerxès, sous le satrape Maussollos, Manitas, (fils) de Pactyos, ayant attenté à la vie de Maussollos, (fils) d'Hécatomnos, dans le temple de Zeus de Labrandes, à l'occasion du sacrifice annuel et de l'assemblée générale; et Maussollos ayant été sauvé avec l'aide de Zeus, Manitas au contraire s'étant fait justice à lui-même dans la mêlée: les Mylasiens ont décrété d'établir une enquête pour savoir si, le temple et leur bienfaiteur Maussollos ayant été violés, il existait encore un autre complice ou compagnon du crime. Thyssos, (fils) de Syscos, ayant été accusé et jugé coupable de l'attentat avec Manitas, les Mylasiens ont décrété, avec l'approbation des trois tribus, de donner à Maussollos les biens de Manitas, fils de Pactyos, et ceux de Thyssos, fils de Syscos. La ville a vendu publiquement ces biens, en ordonnant, avec des malédictions, que les objets vendus deviendront propriété des acheteurs, et que personne ne doit ni proposer un projet de loi à leur égard, ni le mettre aux voix. Si quelqu'un agissait contre le présent décret, il serait malheureux, lui et toute sa famille.

Les deux premières inscriptions datent du règne d'Artaxerxès II Mnémon, l'une de l'année 367/66, l'autre de l'année 361/60 avant l'ère chrétienne. La troisième ne remonte qu'à Artaxerxès III Ochus, et date de l'année 355/54.

*Mausollos* fut pendant 24 ans (377-353) satrape (1) de la Carie, province qui dépendait alors du roi de Perse. Il transféra sa résidence de Mylasa à Halicarnasse, de sorte que nos inscriptions lui font certainement tort en l'appelant « bienfaiteur des Mylasiens ». Les attentats auxquels nous le voyons exposé étaient provoqués par la violence de son caractère. Nous avons même la preuve que la dénonciation d'Arlistis, qui doit l'avoir accusé de haute trahison, n'a pas été sans fondement, car plus tard (362/61), Maussollos abandonna en effet le roi, en même temps que le satrape d'Égypte et plusieurs préfets de l'Asie Mineure. Son nom est resté célèbre à cause du magnifique tombeau (*Μαυσώλειον*) que sa veuve Artémise lui fit construire, et dont les restes ont été découverts récemment par M. Newton.

3. 19. *Ἐκκλησίαι κυρία* est l'assemblée fixe, ordinaire ; la *σύγκλητος* est la séance extraordinaire. Notre texte nous apprend que les décrets du peuple de Mylasa devaient, pour avoir force de loi, être approuvés par les trois tribus rustiques de la ville : les *Otorcondes*, les *Tarcondares* et les *Kormoscones*.

Le grand-roi seul a le droit de prononcer un arrêt de mort ; la commune ne peut que confisquer les biens des condamnés ; encore dans les inscriptions A et C les donne-t-elle à la partie lésée, au satrape.

27. *Ἐκτῆσθαι κυρίως* = ὅσπερ τὴν κτῆσιν κυρίαν εἶναι.

34. Hérodote, I 158 emploie le génitif *Πακτύεω*. — Pour le temple de Jupiter de Labrandes, voir p. 111, 112.

Trouvée à Mylasa (*Melasso*), sur un tombeau, dans le cimetière arménien, et rapportée par M. Lebas.

Copiée par M. de Breuvéry et publiée (par l'entremise de Cadalvène) dans le *Corpus de Bæckh* n. 2691, c d e. (Voir aussi II, p. 473). — *Franz Elementa* p. 187-192 — *Raoul-Rochette*, Monuments inédits.

(1) Le verbe *ἐξαιθραπέω* fait supposer un substantif *ἐξαιθράπη*, qui est exactement la forme persane *Khsatrapāvan*, avec une voyelle prosodique servant à en faciliter la prononciation aux Grecs. Théopompe (dans Photius biblioth. cod. 176), nous a conservé les formes *ἐξατράπη* et *ἐξατραπέω* ; Hésychius écrit *ξατράπη* ; une inscription de Tralles (*Corpus* 2919) : *ἐξσατραπέουτος Ἰδριέως*.

dits p. 421-423. — *Lebas*, Voyage archéologique, partie V, p. 119-121 (n. 377-79).

Hauteur 1,45. — Largeur 0,64.

**97. DÉCRET DES HABITANTS DE CYZIQUE EN L'HONNEUR DE L'AMIRAL APOLLODOROS, FILS D'APOLLONIOS.**

<sup>1</sup>Ἐδοξεν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ, Γοργόνικος | Διο-  
κλέους εἶπεν · Ἐπεὶ ἡ πόλις ἡ Παρίων ἔν | τε τοῖς  
4 ἔνπρσθε χρόνοις εὔνοος καὶ φίλ[η] | οὔσα διατελεῖ  
τῷ δήμῳ τῷ Κυζικηνῶν, καὶ νῦ[ν] | ἀποστείλασα  
πρέσβεις Κυδίαν Ἀμιάντου | καὶ Ἀρχέφυλον  
Λεόντιος ἀξιοῖ τὸν δῆμον, Ἀπολλόδωρου τοῦ  
Ἀπολλωνίου νησιαρχοῦν | τος καὶ πολλὰ καὶ  
8 μεγάλα χρησίμου γεγενη | μένου τῷ δήμῳ τῷ Πα-  
ρίων, τὰς τιμὰς τὰς δε | δομένας αὐτῷ ὑπὸ τοῦ  
δήμου τοῦ Παρίων ἔν | τε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ  
ἀναγκῶναι, καὶ τοῖς | Διονυσίοις ἐν τῷ θεάτρῳ  
12 στεφανῶσαι καὶ τὰς | τιμὰς ἀναγγεῖλαι, καὶ τόπον  
αἰτοῦνται ἐν τῇ ἀγο | ρᾷ, ἐν ᾧ στήσουσι τὴν  
εἰκόνα·

δεδοχθαι τῇ βου | λῇ καὶ τῷ δήμῳ ἐπαινέσαι μὲν τὸν  
δῆμον τὸν Πα | ρίων, ὅτι εὔνοος ὢν καὶ φίλος  
16 διατελεῖ τῷ δήμῳ τῷ Κυ | ζικηνῶν, ἐπαινέσαι δὲ  
καὶ Ἀπολλόδωρον Ἀπολλω | νίου φιλοτιμίας ἕνεκε  
καὶ εὐνείας τῆς εἰς τὸν | δῆμον τὸν Παρίων · τοὺς  
δὲ πρυτάνεις στεφαν | ῶσαι Ἀπολλόδωρον τοῖς  
20 Ἀνθεστηρίοις ἐν τῷ | θεάτρῳ καὶ ἀναγγεῖλαι τὰς  
τιμὰς τὰς δεδομέ | νας αὐτῷ ὑπὸ Παρίων · δεδό-  
σθαι δὲ αὐτῷ καὶ τό | πον, ἐν ᾧ στήσουσι τὴν  
εἰκόνα, παρὰ τὰς τραπέ | ζας πρὸ τῆς στοᾶς τῆς



24 Δωρικῆς · ἀναγράψαι δὲ | καὶ τὰ ψηφίσματα,  
καθ' ἃ τετίμηται Ἀπολλόδωρος | ὑπὸ Παρίων εἰς  
τὰ δημόσια γράμματα · πέμψαι δὲ | καὶ ξένια  
τοῖς πρεσβευταῖς τοῦς πρυτάνεις καὶ | τὸν ταμίαν,  
καθότι ἀνδοκῆ αὐτοῖς.

28 Τῆς ἀναγραφῆς ἐπεμελήθη Σ[ορῦ]νης | Φίλωνος  
ταμίως.

*Le sénat et le peuple ont décrété,*

*Sur la proposition de Gorgonicos, (fils) de Dioclès :*

*Considérant que dans les temps passés la ville des Pariens s'est toujours montrée bienveillante et amicale envers le peuple de Cyzique, et que maintenant elle honore le peuple en envoyant deux ambassadeurs, Kydias, (fils) d'Amiantos, et Archéphylos, (fils) de Léontis, auprès de l'amiral Apollodoros, (fils) d'Apollonios, qui a rendu plusieurs grands services au peuple des Pariens : (on propose) de lire devant le sénat et le peuple les honneurs rendus à l'amiral par le peuple des Pariens, et de le couronner dans le théâtre pendant les Dionysies, et d'annoncer publiquement les honneurs (qui lui furent rendus par les Pariens). On demande aussi un endroit sur la place publique pour y exposer son buste.*

*Le sénat et le peuple ont décrété de louer le peuple des Pariens, à cause de sa bienveillance et de son amitié pour les habitants de Cyzique, et d'accorder aussi des éloges à Apollodoros, (fils) d'Apollonios, pour sa libéralité et sa bienveillance envers le peuple des Pariens. Les prytanes couronneront Apollodoros dans le théâtre, pendant les Anthestéries <sup>(1)</sup>, et annonceront publiquement les hon-*

(1) Les Ἀνθεστήρια, appelés plus haut Διονύσια (comme dans Thucydide II 15) sont une fête de Bacchus célébrée vers la fin de février. Le mois d'Anthestérion figure aussi dans le calendrier de Cyzique.



neurs qui lui ont été rendus par les Pariens. On lui assignera aussi une place pour y exposer son buste, à côté des tables (des banquiers) devant le portique Dorien. Les plébiscites par lesquels Apollodoros a été honoré par les Pariens seront consignés dans les livres du peuple. Puis les prytanes et le trésorier enverront des cadeaux aux ambassadeurs selon leur bonne volonté.

Sorynès, (fils) de Philon, trésorier, a composé cette inscription.

L'amiral de Cyzique porte le titre officiel de *préfet de l'île* (νησιαρχῶν), parce que la ville, réunie aujourd'hui au continent par un large isthme, était anciennement située sur une île. Les Cyzicéniens possédaient aussi plusieurs îlots de la Propontide, entre autres les célèbres carrières de marbre de Proconnèse (Marmara). — *Parium* est une ville voisine, située sur l'Hellespont.

Stèle à fronton triangulaire. Autrefois au Musée Grimani, à Venise. Acquisée au mois de janvier 1864.

Spon, *Miscellanea erud. antiq.* p. 336. — *Montfaucon*, *Diarium ital.* p. 38 (et l'alphabet seulement dans sa *Palaëographia græca* p. 145). — *Bæckh*, *Corpus* 1864.

Hauteur 1,34. — Largeur 0,36.

### 98. DÉCRET DE LA TRIBU DES OTORCONDES A MYLASA, RENDU EN L'HONNEUR DU STRATÈGE LIMNAIOS.

[Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἀντιπάτρου τοῦ Ἀπολλωνίου,  
 μηνὸς Ἐανθικοῦ ὀγδόῃ ἐπὶ δέκα, ταῖς | [ἀρχαιρε-  
 σίαις, ἔ]δοξεν τῇ Ὀτωρκουδέω φυλῇ, γνώμην  
 ἀποφνηαμένου Ἀπελλείους τοῦ | [. . . . . ,  
 τοῦ Ῥοδίχου Ταρκουδαρείως Ἐπειδὴ Λιμναῖος  
 4 Οὐλιάδου, κατὰ δὲ νόθε | [σίαν Μενάνδρου καὶ  
 Δράκοντος, Ταρκουδαρεῦς, ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ζηλω-  
 τῆς ὧν τῶν ἀ|[ρίστων, ἀκό]λουθα βουλόμενος

πράσσειν τῇ τῶν προγόνων καλοκαγαθία προ- |  
 [θυμία τε, καὶ στρα]τηγὸς γενόμενος ἤρξεν τὴν  
 ἀρχὴν καλῶς καὶ ἀξίως οὐ μόνον τῇ | [βουλήs  
 γνώμη, ἀλλὰ καὶ] τοῦ σύμπαντος δήμου, ἀνερί-  
 8 θευτος καὶ ἀδωροδόκητος γενόμενος· | [χορηγὸς  
 δὲ] χειροτονηθεὶς πᾶσαν τὴν καθ' αὐτὸν ἐκτέ-  
 νειαν καὶ χορηγίαν καὶ θ[α] | [πάντας τῶν ἀθλ]ων  
 εἰσφερόμενος εἰς τὰ κοινά, τῆς τε φυλῆς κατα-  
 σκευαχούσης ἐν [α] | [γοργᾶ νέαν στο]άν, καὶ αὐτὸς  
 ἐπαγγελίαν ποιησάμενος ἐκ τῶν ἰδίων ἔδωκεν εἰς  
 τὴν [κα] | [τασκευὴν τῆς] στοᾶς. Ὅπως οὖν καὶ  
 Ὀτωρκονδεῖς φαίνονται τοῖς καλοῖς καὶ ἀγαθοῖ- |  
 12 [ς ἀνδράσιν π]ροαιρουμένοις φιλιδοξείν, τὴν κατ'  
 ἀξίαν χάριτα καὶ τιμὴν ὑπονέμειν | [τες, δεδόχθαι]  
 ἐπήνησθαι Λιμναῖον καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν χρυσεῶ  
 στεφάνῳ | [ἐν τῇ Διὸς ἑορ]τῇ, ἀρετῆς καὶ φιλιδο-  
 ξίας ἔνεκεν, ἀναθεῖναι δὲ τὴν εἰκόνα ἐν τῷ ἰε- |  
 [ρῷ, τῷ δὲ πρ]οσώπῳ καὶ ἐπιγραφὴν ποιήσασθαι  
 16 τήνδε· Ἡ φυλὴ ἡ Ὀτωρκονδέων ἐτίμησεν | [Λι-  
 μναῖον Οὐλιάδ]ου, κατὰ δὲ υἰοθεσίαν Μενάνδρου  
 καὶ Δράκοντος, χρυσεῶ στεφάνῳ | [κατ' ἐνιαυ-  
 τόν· ἀν]αγράψαι δὲ τότε τὸ ψήφισμα ἐπὶ τοῦ  
 τοίχου τοῦ περιβόλου τοῦ τεμένου.

*Sous l'archonte couronné Antipatros, (fils) d'Apollonios, le 18 du mois de Xandique, à l'occasion des élections municipales, la tribu des Otorcondes, sur la proposition d'Apelles, (fils) de . . . . ., (petit-fils) de Rhodichos, citoyen des Tarcondares, a décrété :*

*Limnaios, (fils) d'Ouliadès et par adoption (fils) de Ménandre et de Dracon, citoyen des Tarcondares, s'est*

montré dès le début attaché aux meilleurs (patriotes), voulant témoigner la même honnêteté et le même zèle que nos ancêtres. Il a dignement rempli ses fonctions de stratège, non seulement d'après l'opinion du conseil, mais d'après celle du peuple entier, incorruptible et intègre qu'il était. Élu chorège par le suffrage du peuple, il a fait tout son possible pour fournir à la caisse commune les frais de la chorégie et des jeux; et lorsque la tribu a voulu bâtir un nouveau portique sur la place du marché, il a tenu sa promesse en donnant (les sommes nécessaires) pour la construction du portique.

Afin que l'on voie combien les habitants des Otorcondes sont fiers des bons patriotes, et qu'ils leur accordent <sup>(1)</sup> les grâces et les honneurs qu'ils méritent : ils ont décrété d'accorder des éloges à Limnaios et de le couronner d'une couronne d'or pendant la fête [de Jupiter], à cause de sa probité et de son ambition. Son image sera placée dans le temple, et au bas de son buste on gravera l'inscription que voici : « LA TRIBU DES OTORCONDES HONORE TOUS LES ANS D'UNE COURONNE D'OR LIMNAIOS (fils) D'OULIADÈS ET PAR ADOPTION (fils) DE MÉNANDRE ET DE DRACON. Ce décret sera inscrit sur le mur d'enceinte du jardin sacré.

*Limnaios*, fils d'Ouliadès, est peut-être le même qui figure comme ambassadeur dans la lettre de l'empereur Auguste (n. 72). Le mot *stratège*, employé durant l'époque romaine, ne signifie plus *général*, mais plutôt *édile municipal*, *inspecteur du marché*, car ses attributions se bornaient à l'approvisionnement de la ville, à la vente du blé, au maintien de l'ordre et à l'entretien des voies publiques (*Philostrate*, *Sophistes* I, 23).

Le mois macédonien de  $\Xi\alpha\nu\delta\iota\kappa\acute{o}\varsigma$  correspond à nos mois de février et de mars, voir p. 130. Nous lisons aussi dans une

---

(1) Ordinairement ἀπονέμοντες.

autre inscription (*mon* n. 103) que les élections municipales de Mylasa avaient lieu le 18 Xandique. — Les *Tarcondares* et les *Olorcondes* sont deux tribus mylasiennes; leurs noms proviennent d'un vieux mot carien et probablement d'une racine commune. Il est permis de leur comparer Τάρκων (*Tarquin*) et Ταρχονδίμοτος (prince de la Cilicie, *Strabon* 14, 676).

Rapportée de Mylasa par Ph. Lebas, et publiée par lui dans son *Voyage archéologique*, partie V, n. 408.

Hauteur 0,37 — Largeur 0,81.

**99.** DÉCRETS RENDUS EN L'HONNEUR DE LYSICLÈS ET D'EUTHYCRITOS, CONVOCATEURS DU PEUPLE D'ATHÈNES. (323 avant l'ère chrétienne.)

**A.**

[Οἱ συλλογεῖς τοῦ δή]μου ἀνέθεσαν Μητρὶ Θεῶν ἐπὶ Ἑγησί[ου ἀρχοντος Λυσικλῆν Εἰρηνίππου καὶ] | [Εὐθύκριτον. . . . . δ]ήμου, ἀρετῆς ἔνεκα καὶ δικαιο[σύνης τῆς περὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων].

**B.**

[Ἐδοξεν τοῖς τοῦ δήμου συλλογεῦσιν· ἐπει]δὴ Εὐθύκριτος | [. . . . . δ]ήμου τὴν ἀρχὴν ἤρξε μετὰ τῶν συναρχόντων | [καλῶς καὶ δικαίως, καὶ προ-  
4 θύμως ἐπεμελ]ήθη πάντων ὧν αὐ | [τῷ ἐπέταξαν οἱ συνάρχοντες, καὶ ἐ]ερσποίησεν τῇ Ἀθ | [ηναῖοι Πολιάδι σὺν τοῖς ἄλλοις συλλογε]ῦσιν, ἐπαινέσαι κα | [ὶ στεφανῶσαι αὐτὸν χρυσῷ στεφάνῳ ἀ]πό :X: δραχμῶν ἀρε | [τῆς τε ἔνεκα τῆς περὶ τοὺς  
8 σ]υνάρχοντας καὶ δι | [καισύνης τῆς περὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθη]ναίων· ἀναγράψαι δὲ | [τόδε τὸ ψήφισμα ἐν στήλῃ καὶ στήσται ὑπὸ τὸ] ἀνάθημα τὸ κεινὸν [τῶν συναρχόντων].

## C.

Ἐδοξεν τοῖς τοῦ δήμου συλλ[ογεῦσιν]. | Ἐπειδὴ Λυσι-  
 κλῆς Εἰρηνίππου [ . . . . . τὴν ἀρχὴν ἤρξε  
 μετὰ τῶν συν] | ἀρχόντων καλῶς καὶ δικαίως, κ[αὶ  
 4 εὐσεβῶς ἱεροποίησεν τῷ Διὶ] | τῷ Ὀλυμπίῳ, καὶ τῶν  
 ἄλλων ἀπά[ντων ἐπεμελήθη, ὧν αὐτῷ ἐπέταξαν  
 οἱ σ] | υνάρχοντες κατὰ τοὺς νόμο[ς. . . . .  
 καὶ ἐθελοντῆς ἀεὶ ὄσ] | ον δύναται ὑπὲρ τῆς ἀρχῆς  
 ἐπ[είησε, ἐπαινέσαι αὐτὸν καὶ στεφανῶσαι] | χρυσῷ  
 στεφάνῳ ἀπὸ :X: δραχμῶ[ν, ἀρετῆς τε καὶ  
 8 δικαιοσύνης] | ἕνεκα τῆς περὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀ[θη-  
 ναίων καὶ τῆς περὶ τοὺς συνάρχον] | τας ἀναγρά-  
 φαι δὲ τόδε τὸ ψήφι[σμα ἐν στήλῃ καὶ στήσαι  
 αὐτὸ ὑπὸ τὸ ἀ] | νόθημα τὸ κοινὸν τῶν συν[αρχόν-  
 των].

A. Les convocateurs du peuple ont consacré à la Mère des Dieux, sous l'archonte Hégésias, (le monument de) Lysiclès, (fils) d'Irénippos, et d'Euthycritos, (fils) de . . . . démos, à cause de leur probité et de leur justice envers le peuple athénien.

B. Les convocateurs du peuple ont décrété : Attendu qu'Euthycritos, (fils) de . . . . démos, a bien et honnêtement rempli ses fonctions de concert avec ses collègues, et qu'il a exécuté avec le plus grand soin tout ce dont ses collègues l'avaient chargé, et qu'il a sacrifié, avec les autres convocateurs, à Athéné Poliade : il doit en être loué et couronné d'une couronne d'or de mille drachmes, à cause de sa probité envers ses collègues, et de sa justice envers le peuple athénien ; et le présent décret devra être inscrit sur une stèle et placé sous le monument votif de la corporation de ses collègues.

C. *Les convocateurs du peuple ont décrété : Attendu que Lysiclès, (fils) d'Irénippos, (du dème de) . . . . ., a bien et honnêtement rempli ses fonctions de concert avec ses collègues, et pieusement sacrifié à Zeus Olympien, et qu'il a exécuté avec soin toutes les affaires officielles dont ses collègues l'avaient chargé, et qu'il s'est toujours empressé de tenter tous ses efforts pour bien remplir ses fonctions : il doit en être loué et couronné d'une couronne d'or de mille drachmes, à cause de sa probité et de sa justice envers le peuple athénien et envers ses collègues; et le présent décret sera inscrit sur une stèle et placé sous le monument votif de la corporation de ses collègues.*

Le nom de l'archonte Hégésias indique l'olympiade 114, 1 (324/23 avant l'ère vulgaire<sup>1</sup>), l'année même de la mort d'Alexandre le Grand. — Quant aux συλλογεῖς (que je traduis ici par le néologisme : *convocateurs du peuple*) et leurs fonctions, ils faisaient partie de la magistrature religieuse d'Athènes. Ils étaient chargés des sacrifices suivis de distributions de viande au peuple ; pour subvenir aux frais de ces repas publics, c'était eux qui dressaient la liste des biens à confisquer (συλλογεῖς, ἀρχοντες ὑπὸ τοῦ δήμου χειροτονητοί, οἵτινες ἀπεγράφοντο τὰς οὐσίας τῶν ὀλιγαρχικῶν, *Lexicon rhet.* p. 30½, Bekker) et qui livraient au trésor les sommes produites par la vente des peaux (τὸ δερματικόν). Nous apprenons par notre inscription qu'ils sacrifiaient à Pallas et à Zeus Olympien, dont la fête (Ὀλυμπιεῖα) était célébrée au mois de Munychion ; en outre, leur monument commémoratif était placé sous la protection de Cybèle. — Les mille drachmes d'argent (970 francs) représentent à peu près 70 drachmes d'or.

Trouvée sans doute à Athènes. Collection Choiseul (Cat. 221).

*Clarac*, Cat. 540; Musée 471; *Inscript. pl.* 21, et *addit. pl.* LXVIII. *Bœckh*, *Corpus* 99.

Hauteur 0,14. — Longueur 0,28.



100. DÉCRET EN L'HONNEUR DE PHANOCRITOS  
DE PARIUM.

. . . . . [ε ὕ]-  
 [ε ρ γ ε] σ ί α ς | ἔ ν ε κ α [π ε ρ ἰ] . . . ν α ι ε ὤ ν | κ α-  
 ἰ | τ ὤ ἰ | δ ῆ μ ω ἰ | δ ο κ ῆ [ν] . . . τ ῆ ν | ε ὕ ε ρ γ ε σ ί-  
 4 [ᾱ] ν α γ ῆ ρ ᾱ ψ α ἰ | [ἔ ν] σ τ ῆ λ ε ἰ | λ ι θ ῖ ν ε ἰ | ἔ ν | Ἄ κ- (sic)  
 [ρ] ο π ὀ λ ε ἰ | κ α [λ ἔ] σ α ἰ | δ ἔ | α ὕ τ ὀ ν | ἔ π ἰ | ζ ἔ [ν ι]-  
 [α] ε ἰ ς | τ ὀ | π ρ υ τ α ν ε ἰ ὀ ν | ε ἰ ς | α ὕ ρ ι ο ν | . . .  
 Κ έ φ α λ ο ς | ε ἰ π ε | τ ᾱ | μ ἔ ν | ᾱ λ λ α | κ α θ ᾱ π ε ρ | τ-  
 8 ῆ ἰ | β ο λ ῆ ἰ | ᾱ ν α γ ρ ᾱ ψ α ἰ | δ ἔ | Φ α ν ὀ κ ρ ι τ ο [ν] |  
 τ ὀ ν | Π α ρ ι α ν ὀ ν | π ρ ὀ ξ ε ν ο ν | κ α ἰ | ε ὕ ε ρ γ [ἔ]-  
 τ ῆ ν | α ὕ τ ὀ ν | κ α ἰ | τ ὀ ς | ἔ κ γ ὀ ν ο ς | ἔ ν | σ τ ῆ λ [ε]-  
 [ι] λ ι θ ῖ ν ε ἰ | κ α ἰ | σ τ ῆ σ α ἰ | ἔ ν | Ἄ κ ρ ο π ὀ λ ε [ι] |  
 12 [τ] ὀ γ | γ ρ α μ μ α τ ἔ α | τ ῆ ς | β ο λ ῆ ς | ἔ π ε ἰ δ ῆ ν | [ᾱ]- (sic)  
 [π] ῆ γ γ ε λ ε | τ ο ἰ ς | σ τ ρ α τ ῆ γ ο ἰ ς | π ε ρ ἰ | τ ὤ [ν] |  
 [ν] ε ὤ | τ ὀ | π α ρ ᾱ π λ ο | κ α ἰ | ε ἰ ὀ | σ τ ρ [α τ ῆ γ ο]-  
 [ι] ἔ π ἰ θ ο ν τ ο | ἔ ᾱ λ ω σ α ν | ᾱ ν | α [ι] | τ ρ ι ῆ [ρ ε ἰ] ς | (sic)  
 16 α ἰ | π ο λ ἔ μ ι α ἰ | ᾱ ν τ ἰ | τ ο ὕ τ ω ν | ἔ ν α ἰ | κ α ἰ | τ-  
 ῆ ν | π ρ ο ξ ε ν ἰ ᾱ ν | κ α ἰ | τ ῆ ν | ε ὕ ε ρ γ ε σ ἰ α ν | κ-  
 α ἰ | κ α λ ἔ σ α ἰ | α ὕ τ ὀ ν | ἔ π ἰ | ζ ἔ ν ι α | ε ἰ ς | [τ ὀ π]-  
 ρ υ τ α ν ε ἰ ὀ ν | ε ἰ ς | α ὕ ρ ι ο ν | μ ε ρ ἰ σ α ἰ | δ ἔ | τ-  
 20 ὀ | ᾱ ρ γ ὕ ρ ι ο ν | τ ὀ | ε ἰ ρ ῆ μ ἔ ν ο ν | τ ὀ ς | ᾱ π ο δ ἔ-  
 κ τ α ς | ἔ κ | τ ὤ ν | κ α τ α β α λ λ ο μ ἔ ν ω ν | χ ρ ῆ μ ᾱ-  
 τ ω ν | ἔ π ε ἰ δ ᾱ ν | τ ᾱ | ἔ κ | τ ὤ ν | ν ὀ μ ω ν | μ ε ρ [ί σ ω]-  
 [σ ι ν] (1) . . . . .

(1) Ligne 3/4, le graveur a oublié la syllabe *αν*, car il faut lire *εὐεργεσίαν ἀναγράφαι*. — L. 12, *ἐπειδὴν* pour *ἐπειδάν* (voir l. 22). — L. 15, *ἐπίθοντο* pour *ἐπέιθοντο*. — L. 22, le marbre porte *μείσαι*.



..... à cause de sa bienfaisance envers les habitants de ..... et (on propose) le plébiscite (que voici) : Le bienfait sera inscrit sur une dalle de marbre (et placé) sur l'Acropole ; lui-même [Phanocritos] sera invité à dîner demain au Prytanée. — Céphalos a dit : que tout le reste soit tel que le sénat l'a proposé, mais le greffier du sénat inscrira (le nom de) Phanocritos, consul de Parium et bienfaiteur, et (ceux de) ses enfants sur une dalle de marbre et la placera sur l'Acropole, parce qu'il a prévenu les généraux du passage des vaisseaux, et si les généraux avaient suivi son conseil, les trirèmes ennemies auraient été capturées. Il aura pour récompense les titres d'hôte et de bienfaiteur, et il sera invité à dîner demain au Prytanée. Quant à l'argent (ci-dessus) mentionné, les receveurs généraux le prendront sur les sommes des revenus, et le distribueront après avoir payé les parts prévues par les lois,.....

La première partie de l'inscription contenait le προβούλευμα du sénat, sur les récompenses à accorder à *Phanocritos de Parium* (en Mysie, sur la Propontide).

7. *Céphalos* est un célèbre démagogue athénien. Ses livres de rhétorique sont mentionnés dans Suidas : Κέφαλος Ἀθηναῖος ῥήτωρ καὶ δημαγωγός, ὃς πρῶτος προοίμια καὶ ἐπιλόγους συντέθεικε· γέγονε δὲ πρὸ τῆς ἀναρχίας ρε'. *Westermann*, Histoire de l'éloquence I 69.

8. Τῇ βουλῇ, c'est-à-dire δοκεῖ.

20. Les 10 *apodectes* étaient les receveurs généraux des revenus publics (τὰ καταβαλλόμενα χρήματα, v. 21) et des emprunts remboursés à l'État; ils établissaient l'assiette de ces revenus, touchaient l'argent en présence du sénat, et transmettaient les sommes perçues aux trésoriers particuliers.

Notre inscription n'est pas beaucoup postérieure à l'archontat d'Euclide. Elle est gravée par rangées (στοιχηδόν), et les voyelles simples ε et ο remplacent encore assez souvent, surtout dans les terminaisons, les diphtongues ει et ου.

Envoyée d'Athènes par Fauvel (Cat. Choiseul n. 185).

Bæckh, Corpus n. 84 et Addenda I p. 897. — Clarac, Cat. 576; Musée n. 491 et Inscript. pl. 31. — Franz, Elementa p. 163. — Schæfer, Philologus XVII 160-163. — Voir Grote, History of Greece, t. X, p. 176, note 1.

Hauteur 0,32. — Longueur 0,32.

**101. DÉCRET DES ILIENS EN L'HONNEUR DES ÉTATS  
GRECS QUI AVAIENT JUGÉ LES DIFFÉREND  
ENTRE ILIUM ET LES VILLES VOISINES.**

..... |  
 [..... δικασται δὲ τ]ήν αὐτῶ[ν περι] | [.....  
 ..... διαφρα]ν κατὰ τοὺς νόμους | [καθεστῶ-  
 4 τας.....]τος διέλυσαν εὐγνω|[μόνως ·  
 τύχη τῇ ἀγαθῇ δ]εδόχθαι τῇ βουλῇ κ[α]| [i τῶ  
 δήμῳ ἐπαινέσαι μὲν] ἐπὶ τούτοις τὰς πόλεις | [καὶ  
 τοὺς ἀποσταλέντας δικασ]τάς · καὶ εἶναι αὐτοὺς |  
 [προξένους καὶ εὐεργέτας τοῦ] δήμου τοῦ Ἰλιέων ·  
 8 στεφ|[ανῶσαι δὲ καὶ Παναθηναί]εις τοῖς νέοις ἐν  
 τῷ γυμνασίῳ|[ἀγῶνι · τὸν δὲ ἀγνωσθέντην] ἀναγο-  
 ρεῦσαι, ὅτι ὁ δῆμο|[ς ὁ Ἰλιέων στεφανοῖ τὸν  
 δῆμον] τὸν Ῥοδίων καὶ τὸν Ἴων|[ων.....  
 12 καὶ τ]ὸν Δηλίων καὶ τὸν Παρί[ων] | [ἀρετῆς ἕνεκα  
 καὶ εὐνοίας τ]ῆς πρὸς αὐτὸν καὶ τοὺς ἀσ|[τυγεῖ-  
 τοντας κοινουμένους τῶν] ἱερῶν καὶ τῆς πατρίδος[ς]. |  
 [.....πρε]πόντως τὰς μὲν ἐν ῥη[τό]-|  
 [ρων βήματος στεφανώσεις, τὰ]ς δὲ ἀναναγγελίας  
 16 ποιη[σ]| [ἀσθων ὁ ..... καὶ ὁ ἀγνω]νοσθέντης  
 Σεύθης · καλέσα|[ι δὲ καὶ εἰς πρυτανεῖον τὸν  
 σύνδικ]ον καὶ τοὺς ἀγαγόντας | [εἰς τὸ δικαστή-  
 ριον · ἔπως δὲ τὰ ἐψ]ηφισμένα φανερά ἢ π[ᾱ-]|

[σι τοῖς βουλευμένοις εὖ πράττειν τὴν πόλιν, ἀνα-  
 20 γράψ | [αι τὸδε τὸ ψήφισμα εἰς στήλην] τῷ λευ-  
 κῷ λίθου καὶ θ | [εἶναι αὐτὴν . . . . . εἰς  
 ἱερὸν τῆς παρ' ἡμῖν | [θεῶς . . . . . μετὰ τῶν  
 ἀλλῶν στήλῶν · ἐλέσθαι δὲ καὶ μά[λι] | [στα  
 . . . . . οἱ δὲ ἐλόμεν]οι δώσουσιν ἐκάστῳ  
 24 καὶ | [. . . . . τὰ πρυτανεῖα, <sup>(1)</sup> εἰσκο-  
 μιζόμενα | [εἰς τὸ ταμιεῖον . . . . . Ἀ]λεξαν-  
 δρείας δρα[χμάς . . . . .]ν Ἀλεξαν-  
 δρείας | [δραχμάς . . . . . διδοσθαι δὲ] τοῖς πρυτά-  
 28 νεσι εἰς τὴν | [θυσίαν . . . . ἀπὸ τῶν πρυ]τανείων  
 τῶν περιόντων | [Ἀλεξανδρείας δραχμάς ἑκατὸν]  
 πενήκοντα · τὴν δὲ δό | [σι γενέσθαι μηνὸς  
 . . . . . τετ]ράδι ἀπιόντος ἀπὸ μισθῷ | [μάτων  
 ἃ δίδοσθαι χρὴ εἰς νομηγίαν] τὴν ἐνισταμένην,  
 32 μεθ' ὧν | [. . . . .] τῶν πρυτανείων · τὴν  
 δὲ ἐπ | [. . . . . ἀπολογ]ισμοῦ οἱ πρυτάνεις  
 καὶ οἱ | [. . . . . εἰς τὴν τῆς πόλεως εὐδαι]μονίαν  
 καὶ σωτηρίαν. |

*Les juges ont terminé avec justice et d'après les lois établies leur différend au sujet des [frontières?]*

*A la fortune propice. Il a été décrété par le sénat et le peuple de louer à cette occasion les villes et les juges délégués, et de leur conférer les titres d'hôtes et de bien-faiteurs du peuple des Iliens. Ils seront couronnés aux nouvelles Panathénées pendant les jeux gymnastiques, et l'agonothète annoncera que le peuple des Iliens couronne les peuples des Rhodiens et des Ioniens . . . . . et des Déliens et des Pariens, à cause de leur probité et de leur*

(1) Le nombre porte πρυτανεῖα.

bienveillance envers lui et envers les villes voisines ayant les mêmes fêtes religieuses et la même patrie. Le . . . . . et l'agonothète Seuthès procéderont aux couronnements et proclameront les éloges comme il convient, du haut de l'estrade des orateurs. L'avocat de la ville et les accusateurs seront invités au Prytanée. Afin que le présent décret soit connu de tous ceux qui désirent le bien-être de la ville, il sera gravé sur une dalle de marbre blanc et placé dans le temple de notre déesse. . . , à côté des autres stèles. On va élire des . . . . . , et les élus donneront à chaque . . . . . (tant de) drachmes alexandrines, sur les sommes des cautionnements judiciaires déposées dans le trésor . . . . . On donnera aussi aux prytanes, pour le sacrifice, 150 drachmes alexandrines, sur le restant des cautionnements. Le cadeau sera remis quatre jours avant la fin du mois de . . . . . , sur les fermages échus le 1<sup>er</sup> du mois prochain . . . . . Les prytanes et les . . . . . contrôleront (ces dépenses) à l'avantage et dans l'intérêt de la ville.

Comparez nos inscriptions n. 35. 38. 39. 73.

Trouvée dans le cimetière du village d'*Haliléli* (près Ilium novum). Collection Choiseul (Cat. 188).

*Clarac*, Cat. 582; Musée n. 478 et *Inscript.* pl. 32. — *Bæckh*, Corpus 3598.

Hauteur 0,60. — Largeur 0,24.

**102.** DÉCRET DES HABITANTS DE LA VILLE DE TÉNOS EN L'HONNEUR DE CHARINOS.

. . . . . |  
 η τούτων. Τύχη τῆι ἀγαθῆι δεδ[όχθαι τῷ δή]μῳ  
 [έπαι] | νέσαι Χαρίνον Χαρίνου Νωλοήτην (?)  
 [καί στεφανῶσαι τῷ έ] | κ τοῦ νόμου στεφάνῳ,

4 ἀρετῆς ἔνεκεν [καὶ φι]λοτι[μίας] | τῆς εἰς τῆμ  
 πόλιν, καὶ ἀναγορεῦσαι αὐτῷ [τὸν στέφα] | νον  
 τὸν ἄρχοντα τῆν στεφανηφόρον ἀρχὴν ἐν τῷ [θε-] |  
 ἀτρῷ Ποσιδείων καὶ Διονυσίων, τῷ ἀγῶνι τῶν  
 τραγῶδ[ω]ν, εἶναι δὲ αὐτὸν καὶ ἐκγόνους  
 8 προξένους καὶ εὐ[εργε] | [τας] τῆς πόλεως τῆς  
 Τηνίων, δεδó[σθαι] δὲ αὐτ[οῖς] παρὰ | [τοῦ δ-]  
 ἡμου καὶ πολιτεῖαν καὶ γῆς καὶ οὐσίας ἔγκτη[σιν], |  
 [καὶ πρὸς] φυλὴν καὶ φρατρίαν προσγραφῆ[ναι]  
 ὁπ[οῖαν] | [ἄμ βούλωντ]αι, καὶ ἐμ πολέμῳ εἰρήνην  
 12 κ[αὶ ἀσφάλειαν] | [καὶ ἀσυλίαν, καὶ προσ]θρίαν  
 ἐν τοῖς ἀγῶσιν, οἷς ἡ πόλις [συ]ντε[λει], | [καὶ  
 πρόσσοδον] πρὸς τῆμ βουλήν καὶ τὸν δῆμον [εἰόν] |  
 [του] θέωνται, πρῶ[τοις] μετὰ τὰ ἱερά. τῆν δὲ  
 βουλή[ν] καὶ τοὺς | [στρατηγούς] τοὺς ἐν τ[ῇ] ἐλει  
 16 ὄντας ἐπιμελεῖσ[θαι] ὅπως μὴ τὰ | [δεδογμένα] τῆ  
 βουλή καὶ τῷ δήμῳ ὑπε[ρεκβαίνωσιν] οἱ ἐπιγιγ- |  
 νόμενοι· ἀναγράψαι δὲ καὶ τὸ ψή[φισμα] [τόδε  
 εἰς] στήλην λιθί[αν] | [νὴν] καὶ στήσαι εἰς τὸ ἱερόν τοῦ  
 Ποσειδῶνος καὶ τῆς | [Ἀμφιτρίτης].

*A la Fortune propice! Le peuple a décrété de louer Charinos, (fils) de Charinos, (originaire) de . . . . . , et de lui conférer la couronne prescrite par la loi, à cause de son honnêteté et de sa munificence envers la ville. Ce couronnement lui sera annoncé par l'archonte éponyme, dans le théâtre, aux fêtes de Poseidon et de Dionysos, pendant le concours des poètes tragiques. Lui et ses descendants seront (nommés) proxènes [hôtes] et bienfaiteurs de la ville des Téniciens, et le peuple leur accorde les droits de citoyen et la faculté d'acquérir des*

biens meubles et immeubles. Ils seront inscrits dans telle tribu et phratrie qu'ils voudront; en cas de guerre (on leur garantit) paix, sûreté (de leur fortune) et inviolabilité (de leur personne). Ils auront les premiers sièges aux jeux célébrés par la ville, et, s'ils en ont besoin, la première audience, après le sacrifice, devant le sénat et le peuple.

Le sénat et les généraux commandants prendront soin que personne n'enfreigne le décret du sénat et du peuple. Le présent plébiscite sera inscrit sur une stèle de marbre et placé dans le temple de Poseidon et d'Amphitrite.

L'île de *Ténos* est une des Cyclades, non loin d'Andros. Voir mes n. 82-86. — Ὁ ἀρχων τὴν στεφανηφόρον ἀρχὴν est l'archonte éponyme, que nos actes publics des villes cariennes appellent simplement στεφανηφόρος; on sait que tous les magistrats en fonction portaient une couronne de myrtes. — Les lacunes de l'inscription sont suppléées à l'aide des n. 2331-33 du *Corpus*, qui contiennent ces mêmes formules de naturalisation.

Trouvée par Fauvel dans l'île de Ténos, et rapportée d'abord à Athènes, puis en France. Collection Choiseul (Cat. 186).

Osann, p. 350, 11. — Clarac, Cat. 566; Musée n. 458 et Inscript. pl. 27. — Bæckh, Corpus 2330.

Hauteur 0,35. — Longueur 0,43.

### 103. DÉCRET DES MYLASIENS EN L'HONNEUR D'IATROCLÈS, FILS DE DÉMÉTRIUS.

#### A.

[Ἰα]τ[ρ]ο | κλείους | τοῦ Δημη | τρίου.

En dessous une couronne de laurier.

#### B.

Ἐπὶ στεφανηφόρου Οὐλιάδου τοῦ Σιβίλω, κατὰ δὲ  
υἰοθεσίαν Εὐθύδη[μου τοῦ . . . . ., μηνός] |



Ξανθικοῦ ὀγδόῃ ἐπὶ δέκα, ταῖς ἀρχαιρεσίαις,  
 ἔδοξεν τῇ Ὀρεικονδέ[ων φυλῆ, γνώμην ἀποφθνα]-  
 μένων τῶν ταμιῶν τῆς φυλῆς Εἰρηναίου τοῦ  
 Ζήνωνος Ταρκονδα[ρέως καὶ . . . .]ω τοῦ. .  
 4 . . . .], | κατὰ δὲ νόθεσίαν Δέοντος τοῦ Ποσει-  
 δωνίου Μαυρνίτου· Ἐπειδὴ Ἰατρ[οκλῆς Δημ]-  
 ητρίου [Ταρκον] | θαρρῆς ἀπὸ τῆς πρώτης ἡλικίας  
 τῶν καλλίστων ζηλωτῆς γενόμε[νος καὶ κ]ατ' ἰδίαν  
 ἐ[κάστω] | τῶν πολιτῶν καὶ κατὰ κοινὸν τῶ  
 σύμπαντι δῆμῳ χρήσιμον ἑαυτὸν παρέσχηται,  
 ὑποθε[ξάμενος] | μὲν τοὺς οἰκείους καὶ κηδεμο-  
 νικῶς αὐτῶν προϊστάμενος, ἐρανίζων δὲ πολλοὺς  
 8 καὶ τὸ [κοινόν] | τῶν πολιτῶν, καὶ χάριεις ἀπὸ  
 τῶν συναλλαγμάτων, ἀναδιδούς τε τὰ γεινόμενα  
 κατόχ[ιμα] | καὶ ἀποδιδούς πίστις καὶ μείζονα;  
 πολλὰς, λυσιτελεστέραν ἡγούμενος τὴν δικαιοσύ-  
 [νην] | τῆς ἀδικίας, ἔτι δὲ φιλανθρωπῶν ἡν (sic)  
 οὔσιον προσδεσμένων ξένων· τιμὰς δὲ καὶ πῶλει  
 π[ράτ] | τω ἐν οἷς ἔσχον χρεῖαν τοῦ δήμου  
 διατετέλεκεν, καθότι διὰ τῶν εὐγράπτων αὐτῶ  
 12 μαρτύρων, | πρὸς δὲ τούτοις ἐν τῷ σύμπαντι δῆμῳ  
 πολλὰς ἐπιδόσεις πεποιήται κατὰ τὰς ἐπειγούσα[ς  
 τήν] | πόλιν χρεῖας, ὅτε μὲν ἐλαίου, ὅτε δὲ εἰς  
 ὑπόληψιν τῆς σιτικῆς οἰκονομίας, τοῖς κατοικοῦσι  
 τ[ὴν πό] | λιν εὐθαιμονίαν κατὰ τὴν ἀγορὰν π[αρ]α-  
 [σκευάζ]ων· πρεσβευτῆς τε αἰρεθεῖς καὶ αὐτό[ς  
 πρὸς] | Μάρκον Ἰούνιον Δικόμου υἱὸν Σιλιανὸν  
 στρατηγόν, πάτρωνα τῆς πόλεως, [διαβαίν]οντα  
 16 εἰς τὴν] | Ἀσίαν, ἐξῆλθεν καὶ ἔπεισεν εἰσεῖν εἰς



τὴν πόλιν ἡμῶν τὸν ἄνδρα καὶ ἐποίησεν εὐεργέ[σ-]  
 τερον διατεθῆναι πρὸς τὸν σύμπαντα δῆμον,  
 αὐτόπτην γενόμενον τῆς σπουδῆς τῶν [πολι] | τῶν  
 τῆς εἰς αὐτὸν τε καὶ τὸν Ῥωμαίων δῆμον, τό τε  
 ἐφόδιον ἀπέδωκεν ὃ ἔλαβεν εἰς τὴν π[ρόσ] | βειαν.  
 χειροτονηθεὶς δὲ καὶ βουλῆς γραμματεὺς ἀνε-  
 20 στράφη ἐπιεικῶς καὶ δικαίως οὐ μόνον | πρὸς τοὺς  
 πολίτας, ἀλλὰ καὶ ξένους, τῆς ἀρίστης αἰεὶ ποτε  
 γνώμης προϊστάμενος, τό τε δι[δάμε] | νον διά-  
 φορον ὑπὸ τοῦ δήμου εἰς τὴν ἀναγραφὴν τῶν δημο-  
 σίων γραμμάτων οὐκ ἔλαβεν, ἀ[λλὰ] | καὶ τοῦτο  
 ἀνέδωκεν τῷ δήμῳ, τὸν ἔπαινον μᾶλλον διὰ παν-  
 τὸς ἢ χρῆμα κτᾶσθαι βουλούμεν[ος]. | χορηγός τε  
 αἰρεθεὶς καὶ αὐτὸς εἰς τοὺς ἀγῶνας τοὺς ἀπολε-  
 λειμμένους ὑπὸ Διοκλείου[ς] | (La suite se trouvait  
 sur une autre dalle de marbre.)

## A.

(Couronne d'honneur) d'Iatroclès, (fils) de Démétrios.

## B.

Sous l'archonte couronné Ouliadès, (fils) de Sibilos et par adoption d'Euthydémos (fils) de . . . . ., le 18 du mois de Xandique, à l'occasion des élections municipales, il a plu à la tribu des Otorcondes, sur la proposition des trésoriers de la tribu, Irénaeus, (fils) de Zénon, des Tarcondares, et . . . . . os, (fils) de . . . . . et par adoption de Léon (fils) de Posidonios, de Maynna :

(4) Attendu qu'Iatroclès, (fils) de Démétrios, des Tarcondares, a depuis sa jeunesse imité les meilleurs

(patriotes), qu'il s'est rendu utile à chaque citoyen en particulier et au peuple en général, accueillant bien ses amis et les protégeant avec soin, prodiguant des secours à beaucoup (d'entre eux) et à tous les citoyens, étant d'ailleurs d'un commerce agréable : (attendu) qu'il a restitué les biens occupés et qu'il a présenté des garants plus sûrs que bien d'autres, jugeant l'équité plus avantageuse que l'injustice ; traitant en outre avec humanité les étrangers pauvres dès qu'il se trouvait à même (de les obliger) ;

(Attendu) qu'il a constamment rendu des services à la ville dans toutes les affaires où l'on a eu besoin du peuple, comme (par exemple) lorsqu'il accusa les témoins ; que du reste il a fait beaucoup de dons à tout le peuple quand les circonstances les rendaient nécessaires, tantôt (fournissant) l'huile, tantôt se chargeant de l'approvisionnement, et qu'il a ainsi procuré aux habitants de la ville un marché abondant ;

(Attendu) qu'Iatroclès fut élu ambassadeur auprès du proconsul Marcus Junius Silanus, fils de Decimus, patron de la ville, à son passage en Asie, et qu'il alla chez lui et le décida à visiter notre ville et rendit ce personnage encore plus bienveillant envers le peuple, quand il eut vu de ses propres yeux le zèle des citoyens envers lui et envers le peuple romain ; — aussi Iatroclès a-t-il rendu les frais de voyage qu'il avait touchés pour son ambassade ;

(Attendu) qu'élu greffier du sénat, il se montra convenable et juste, non seulement à l'égard des citoyens, mais encore à l'égard des étrangers, défendant toujours la meilleure opinion ; et qu'il n'accepta pas l'argent affecté par le peuple à l'inscription des actes publics, mais l'abandonna également au peuple, voulant gagner en toute chose des éloges plutôt que des avantages matériels ;

(Attendu) qu'élu chorège pour les jeux abandonnés par Dioclès .....

Plusieurs phrases de ce document sont un peu obscures, parce que nous ignorons les événements auxquels on fait allusion. Ainsi, nous ne savons rien d'un voyage en Asie qu'aurait entrepris *M. Junius Silmus*, fils de *Decimus*, lieutenant de César dans les Gaules ; mais s'il est permis de hasarder une conjecture à ce sujet, les Mylasiens se sont trompés sur le nom du voyageur, qui s'appelait plutôt *Decimus Silanus*, fils de *Marcus*. Ce magistrat, bien connu par son vote dans la conspiration de Catilina, fut nommé consul de l'année 692 avec Licinius Murena. Ensuite il administra l'Asie avec le titre de proconsul (*Pline*, Hist. nat. II 35. *Drumann*, Histoire de Rome III 135) Le lieutenant de César dont j'ai parlé plus haut est son fils. La forme des caractères de notre inscription, qui date du dernier siècle de la république romaine, nous défend de penser à d'autres personnages du même nom devenus célèbres sous l'empire.—L'adjectif οὐσιος (l. 10) ne se trouve pas dans les dictionnaires. Sauf erreur, il doit signifier *matériellement possible*.

Trouvée à Mylasa et rapportée par Ph. Lebas.

Lebas, Voyage archéologique, partie V, n. 409.

Hauteur 0,42. — Largeur 1,00.

### 104. APELLES, FILS D'HERMIAS, ILIEN.

[Ο δῆμος ὁ Ἀλ]εξανδρέων |  
 Ἀπελλῆν | Ἑρμίου | Ἰλιέα (dans une couronne de  
 laurier)  
 ..... αν | ..... (dans une couronne  
 de laurier).

Le peuple d'Alexandrie (en Troade honore d'une couronne) *Apelles*. (fils) *d'Hermias*, *Ilien* (et). .....

Rapportée d'Alexandria-Troas (en Mysie), par Choiseul-Gouffier.

Cat. Choiseul 217. — *Osann*, p. 373, 41. — *Bæckh*, Corpus 3578. — *Clarac*, Cat. 630 ; Musée 418 et Inscript. pl. 44.

Hauteur 0,60. — Largeur 0,40.

### 105. ARISTOXÈNE, FILS DE DÉMOPHON.

Ὁ δῆμος, | οἱ νέοι, | Ἀριστόξενου Δημοφώντος.

*Le peuple (et) les jeunes gens (ont élevé ce monument) à Aristoxène, (fils) de Démophon.*

Les mots ὁ δῆμος et οἱ νέοι sont inscrits dans deux couronnes d'olivier. Probablement Aristoxène avait bien mérité de quelque gymnase athénien.

Marbre gris trouvé à Athènes par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 216. — *Osann*, p. 473, 42. — *Bæckh*, Corpus 259. — *Clarac*, Cat. 614 ; Musée n. 431 et Inscript. pl. 40.

Hauteur 0,83. — Largeur 0,48.

### 106. EPAPHRODITE, FILS D'ASTECTOS.

Ἡ βουλὴ | καὶ ὁ δῆμος | στεφανοῖ | χρυσοῦ στεφά-  
νω Ἐπαφρό | δειτον Ἀστέ | κτου ἥρωα.

*Le sénat et le peuple couronnent d'une couronne d'or le héros Épaphrodite, (fils) d'Astectos.*

Inscription gravée au milieu d'une couronne d'olivier. Le mot ἥρωα ne signifiait plus, à l'époque romaine, que « bienheureux » ou « défunt ». (Voir p. 23.)

Rapportée de l'Archipel (de Paros peut-être) par le marquis de Nointel. Collection Baudelot.

*Spon* (qui la vit encore à Constantinople), *Miscell.* p. 335. — *Caylus* t. VI 204, pl. 64, 3. — *Lenoir*, Musée français I, 55, pl. 3. — *Bæckh*, Corpus 2427. — *Clarac*, Cat. 478 ; Musée n. 224, pl. 129 et Inscript. pl. 18. — *K. Keil*, *Philologus* 16, 19.

Hauteur 0,47. — Largeur 0,60.

**107.** TIBERIUS CLAUDIUS MÉDON.

Ὁ δᾶμος | ἐτίμασε Τιβέριον Κλαύδιον Ἀγλωφά- |  
 νους <sup>(1)</sup> υἷον Κυρήνα <sup>(2)</sup> Μέδοντα.

*Le peuple a honoré Tiberius Claudius Médon, fils d'Aglaophane, (de la tribu) Quirina.*

Ce personnage est le frère de *Chaeropoieia*, mentionnée dans mon n. 55. — Le dialecte de l'inscription est dorien, son époque à peu près celle de l'empereur Néron.

Base d'une statue; trouvée dans l'île de Théra (mont Saint-Étienne) par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 209. — *Osann*, p. 364, 25. — *Bæckh*, Corpus 2460. — *Clarac*, Cat. 570; Musée n. 449 et Inscript. pl. 29.

Hauteur 0,16. — Largeur 0,97.

**108.** LYSICLÈS, FILS DE CALLISTHÈNE.

Ὁ δῆμος Λυσικλῆν Καλλισθένου, | ἄνδρα ἀγαθὸν  
 ὄντα περὶ τὸν δῆμον | καὶ εὐεργέτην καὶ σωτῆρα  
 τοῦ δήμου.

*Le peuple (a fait élever ce monument à) Lysiclès, fils de Callisthène, excellent homme envers le peuple, bien-faiteur et sauveur du peuple.*

Table de marbre gris provenant probablement de l'Asie Mineure.

Cat. Choiseul n. 190. — *Bæckh*, Corpus 130 (« ad Attica de coniectura rettuli »). — *Clarac*, Cat. 662; Musée n. 482 et Inscript. pl. 50.

Hauteur 0,18. — Largeur 0,75.

**109.** BASE D'UNE STATUE DE MAMILLIUS.

Καστ . . . . | Μαρμίλλι[ον] . . . . | υἷον Εὐτ . . . . |

(1) Le marbre porte Ἀγλωφάνους. — (2) Pour Κυρεῖνα.

Tambour de colonne rapporté en 1862 de *Ruad* (Arados) par M. Renan (Catalogue n. 57).

Hauteur 0,69. — Diamètre 0,61.

### 110. LA NOURRICE MÉLITEIA.

Ἀπελλῆς καὶ Μητρόθεμις οἱ Κλεανακτίδ[ου] | τὴν  
τῆθην Μελίτειαν Λυσανίου, | ἐκτροφῆς ἔνεκεν καὶ  
φιλοστοργίας τῆς ἑαυτῶ[ν].

*Apelles et Métrothémis, enfants de Cléanactide, (ont élevé ce monument à) leur nourrice Méliteia, (fille) de Lysanias, à cause de la nourriture (qu'elle leur a donnée) et de sa tendresse pour eux.*

Marbre gris provenant de l'Asie Mineure et formant autrefois la face droite du calendrier n. 33.

Cat. Choiseul, supplément p. 7. — *Bouillon III*, Cippes et Inscript. sépulcrales pl. 1, 22. — *Welcker*, Sylloge p. 20, n. 15. — *Clarac*, Cat. 647; Musée n. 426 et Incriptions pl. 47. — *Franz*, Corpus 6850 b.

Hauteur 0,26. — Largeur 0,67.

### 111. NIKITÈS, FILS DE DORIMACHOS, A THÉRA.

Ὁ δ[ᾶμ]ος | Νικίτη[ν] Δωριμάχου<sup>(1)</sup> | εὐταξ[ίας]  
ἔνεκα καὶ | καλοκ[ἀγα]θίας θεοῖς.

*Le peuple (honore d'une statue) Nikitès, (fils) de Dorimachos, à cause de sa bonne discipline et de sa probité envers les dieux.*

Marbre gris trouvé par Fauvel à Théra.

Cat. Choiseul n. 227. — *Osann*, p. 381, 5. — *Bæckh*, Corpus n. 2458. — *Clarac*, Cat. 567; Musée n. 487 et Inscript. pl. 27.

Hauteur 0,16. — Longueur 0,48.

(1) Pour Νικίτην Δωριμάχου.

**112.** LISTE DES GUERRIERS ATHÉNIENS DE LA TRIBU ERECHTHÉIDE TUÉS EN 457 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE (Olymp. 80, 3) EN CHYPRE, EN ÉGYPTÉ, EN PHÉNICIE, A HALIES, A ÉGINE ET A MÉGARE. (Marbre de Nointel.)

(Voir le texte grec, pl. III.)

En 457 (olymp. 80, 3), sous l'archontat de Bion <sup>(1)</sup>, la ville d'Athènes envoya le général Cimon avec 200 trirèmes contre *les Cypriotes*. Pendant le blocus de cette île, l'*Égypte*, alors satrapie persane, se révolta contre le gouvernement du Grand-Roi Artaxerxès Μακρόχειρ. Un fils de Psammétik, Inaros, envahit le pays à la tête d'une armée libyenne, prit le titre de roi et conclut un traité d'alliance avec Athènes. Aussitôt la flotte grecque abandonna l'île de Chypre, remonta le Nil et, après une rencontre heureuse, prit les deux tiers de la ville de Memphis. Mais le général persan, Achémènes, oncle du roi, se retira dans la forteresse (λευκὸν τεῖχος) où il tint plusieurs années, jusqu'à l'arrivée de ses renforts. Alors les Athéniens, forcés de brûler leurs vaisseaux, durent quitter l'Égypte.—Une autre partie de la flotte athénienne s'était rendue à *Halies* (Ἁλιῆς) en Argolide, où elle essuya une perte contre les armées alliées des Corinthiens et des Épidauriens. Une troisième expédition, entreprise contre les *Éginètes* qui avaient quitté l'union, fut plus heureuse, car, après avoir gagné une bataille navale, le général (στρατηγῶν) Léocratès mit le siège à la ville et l'aurait prise, si elle n'avait pas été secourue à temps par les Péloponnésiens. L'armée corinthienne, qui tenta une invasion subite dans la *Mégaride*, fut repoussée par le στρατηγῶν Myronidès, chef d'une petite troupe improvisée à la hâte par les jeunes gens et les vieillards. (*Thucydide*, I, 104-106; *Diodore*, XI, 70, 71, 74-79. — *Plutarque*, Cimon, ch. 18.)

---

(1) Dans nos sources, la chronologie de ces événements est on ne peut plus confuse. *Krüger*, Historisch-philol. Studien, attribue notre inscription à l'olymp. 80, 1. — On sait que le général Cimon mourut pendant le siège de la ville de *Cittium*.



Ε Ρ Ε Χ Θ Ε Ι Δ Ο Σ

hoide : εν τῶι : πολέμοι : απέθανον : εν Κύπ[ρ]οι : εν Αιγ-  
[ύ]πτοι : εν Φοινίκει : εν Ἀλιεῦσων : εν Ἀιγίνει : Μεγαρο[ί]

4

Τῶ

ΛΥΤῶ

ΕΝΙΑΥΤῶ

[σ]τ[ρ]α]τ ε γ ὄ ν  
φ[ύ]λ α ρ]χ ο ς  
Π[α ν τ] α λ έ ο ν  
8 Π ο λ ύ σ τ ρ α τ ο ς  
[Δ ρ] α κ ο ν τ ί δ ε ς

Φ ά ν υ λ λ ο ς  
X [ρ ό] ν ι ο ς  
Ε [ὐ γ] ε ί τ ο ν  
Ἄ ρ [χ] ι π π ο ς  
Λ υ [σ] ι κ λ ῆ ς

Ἄ κ ρ υ π τ ο ς  
Τ ι μ ο κ ρ ά τ ε [ς]  
Ἄ ρ χ έ λ α ς  
Ε ὐ θ υ κ ρ ά τ ε ς  
Π α τ ρ ο κ λ ε ί δ ε [ς]

Π ο λ ῦ σ τ ρ α τ ο ς

Λ υ σ ι κ λ ῆ ς

Ἄ κ ρ υ π τ ο ς

ΕΡΕΧΘΕΪΔΟΣ

Αἰθε : ἐν τῷ : παλῶν : ἀπὸθανον : ἐν Κύπ[ρ]οι : ἐν Αἰγ-  
[ύ]πτοι : ἐν Φοινίκαι : ἐν Ἀλεξίαν : ἐν Αἰγίνοι : Μεγαρο[ί]

4	Τῶ	ΑΥΤῶ	ΕΝΙΑΥΤῶ
	[σ]ν[ρ]α]τεγϑν	Φένυλλος	Ἄκρυπτος
	φ[ύ]λα[ρ]χο	Χρ[ε]νιος	Τιμοκράτης[ς]
	Π[ε]ν[α]λέων	Ε[ύ]γεινον	Ἄρχε[λ]ας
8	Πολύστρατος	Ἄρ[χ]ιππος	Εὐθυκράτης
	[Δρ]ακοντίδας	Λυ[σ]ικλῆς	Πατροκλείδης[ς]
	[Δμ]όστ[ρ]πτος	Κί[λ]ευτος	Ἄλκμεονίδης
	[Δμ]έας	Εὐ[θ]όδεμος	Γλαύκων
12	[Εύμ]λαίδης	Δι[ν]αῖος	Δεμόνιος
	[Σο]κράτης	Φι[λ]ῆνος	Ἄναχσίδορος
	[Χα]ιρέδεμος	Καλλικλῆς	Γλαύκων
	[Κη]εσίνας	Ναυσικλῆς	Προκλῆς
16	[Συ]έσανδρος	[Τι]μασίθεος	Ἄντιφθν
	[Αυ]κέρρον	[Μυ]εεργένος	Ἄναχσίλα[ς]
	[Ἄ]πολλό[θ]ερος	Π[ο]λυκλῆς	Ἄρχέπολι[ς]
	Ἄριστεοτέλης	Ἄλ[ε]χσίνας	Καλλίεας
20	[Ἐ]ροτίας	Ἄμύδριππος	Θαλίαρχο[ς]
	Δράκολος	Ἄπολλόδορος	Φιλόνηςχο[ς]
	Μεχανίων	Γοργίας	Εὐκλείδης[ς]
	[Φ]ιλιστίδας	Ν[θ]θάρχος	Διόδορος
24	[Τι]μογένης	Παρμον[ί]δας	Νίκαρχος
	Χαρίσανδρος	Βάκων	Ἐπιτέλης
	[Μ]ενεκλῆς	Πίθων	Κόβων
	[Μ]ελένοπος	Α[ν]αίνας	Χ[α]ίρινας
28	[Κη]κόνδρωτος	Σόστρατος	Δ[α]μέτρι[σ]ος
	Ἄριστοκλείδης	Φιλῆνος	Ἄρχεσίλας
	Θοκυδίδης	Φιλαίθεος	Εὐθόινος
	Εὐθόδεμος	Φιλέταρος	Δεμέτριος
32	[Κη]αλλικράτης	Σοτέλης	Γόργων
	Ἄφοδρος	Α[ν]οσίνας	Στρατίων
	[Ἄ]ριστεΐδης	Ἄριστογένης	Ἄρι[σ]τοφάνης
	[Φ]ιλόδεμος	Φιλῆνος	Γλα[ύ]κων
36	[Κε]ρισόδοτος	Διότιμος	Φυο[ν]ίδης
	[Σ]όφριλος	Καλλονίδης	Ναυ[γ]όδεμος
	[Ἄ]ντιμένιος	Καλλίχσενος	Διο[κ]λήτης
	[Ἐ]πιένετος	Δεινίνας	Φανόστρατος[ς]
40	Ἐργαῖος	Σμίκυθος	Εὐμένιος
	Διογένης	Τιμόδεμος	Θε[δ]όδορος
	Φρῦνος	Λύσις	[Εὐθ]όδλος
	[Κη]εσιάδης	Ἄκείνας	[Κη]ρόν
44	[Κη]ρόσιβος	Ἐπιχάρης	[Ἐ]πιχάρης
	[Κη]ρότυλλος	Νερόνυμος	[Ε]δοχσος
	[Συ]νφάρμιος	Ἄναχσίλας	Π[ο]λύζελος
	[Νι]κίας	Χαιρίνας	Γ[λ]αυκίνας
48	Λυσικλείδης	Νερεκλείδης	Ἐριγένης
	Φρούραρχος	Ἄγασικλῆς	Ἄντιχάρης
	Συ[ρ]σάνδρος	Ἄλκας	Φιλιπείδης[ς]
	Ἰ[λ]υ[α]ν[α]ί[α]ρτος	Κερισόδοτος	Ἄμφικλείδης[ς]
52	Σ[φ]ορίλος	Καλλικλῆς	Φροῦρος
	Μν[ε]σ[φ]ίλος	Κερισόδορος	Τίτων
	Σοσίνας	Νομένιος	Εὐβίος
	Ἄρχιζνος	Χερόφιλος	Καλλίβ[ι]ος
56	Λυκίτιος	Πυρόφβιος	Σμίκαρος[ς]
	Καλλίεας	Ἠάτων	Νεαῖος
	Μνεσιγένης	Πολύχσενος	Ἐροτοτέλης[ς]
	Σίμων	Ἐρχσιμένιος	Φοκίων
60	Ἄμφικλείδης	Νίκων	Ἄριθ . . . .
	Χεένυλλος		

στρατηγός : ἐν Αἴγυπτοι,  
 Πιπποδέμας  
 64 Εὐθύμαχος : Τελένιος  
 Εὐμέλος : μάντις  
 Ἄνδροθένης .  
 τοχόσταϊ : Φρῦνος  
 68 Ταῦρος  
 Θεόδορος  
 Ἄλεχσιμάχος .

Je peux me dispenser de la traduction d'un monument qui ne se compose que de noms propres. On y lit ceux de deux généraux, du stratège de l'année, *Hippodamas*, qui mourut en Égypte (l. 62), et d'un stratège extraordinaire (στρατηγῶν) *Phanyllos* (l. 5); puis celui d'un phylarque (chef de cavalerie) *Chronios* (l. 6), de quatre archers (τοξόται, l. 67-70) et d'un devin, *Eumelos* (l. 65).

Les neuf dernières lignes, à partir de l. 62, sont une addition un peu postérieure à l'achèvement de l'inscription. Elles en diffèrent même par leur caractère paléographique, car σῖγμα y prend une fois (dans le mot Φρῦνος) ce nouveau jambage ξ qui, à partir de l'olympiade 86, est devenu d'un usage exclusif. Il paraîtrait que les personnes dont les noms furent ajoutés après coup moururent plus tard à la suite de leurs blessures, ou que leur mort n'était pas encore connue à l'époque où l'on rédigea le catalogue.

Cette table n'est que la première de dix, car elle cite seulement les guerriers de la tribu Érechthéide. Le second marbre de Nointel (mon n. 113) faisait partie d'un autre monument, et la dalle que Spon (Miscellanea, p. 317) avait par erreur prise pour une troisième table, est notre inscription même. Il est certain qu'à Athènes elle était placée en dehors de la ville, dans la nécropole du *Céramique*. Mais Pausanias (1, 29, 13) n'en parle pas.

Quant à la question paléographique, une inscription datant de la 80<sup>me</sup> olympiade, n'a naturellement pas de voyelles longues (η ou ω); ces dernières ne furent introduites que sous l'archontat d'Euclide (ol. 94, 2). On y lit donc : Ἐρεχθείδος pour Ἐρεχθήιδος, ἐν τῷ πολέμῳ pour ἐν τῷ πολέμῳ, Φοινίκει pour Φοινίκη, στρατεγῶν pour στρατηγῶν, etc.; de même Ο remplace encore la diphthongue ΟΥ (τῷ αὐτῷ ἐνιαυτῷ pour τοῦ αὐτοῦ ἐνιαυτοῦ), et l'esprit rude, pour lequel les Athéniens avaient une certaine prédilection, conserve encore son signe particulier Η (Ηοῖδε = οἶδε, Ηαγνόδεμος = Ἀγνόδημος, Ηιερόνυμος = Ἱερόνυμος, Ηερακλείδες = Ἡρακλειδῆς, Ηυπέρβιος = Ὑπέρβιος). Les consonnes γ, ζ, λ, π, ρ, σ, φ ont les formes Λ Ξ Ν Ρ Σ Φ; ξ est exprimé par les deux consonnes χσ, ψ par φσ (Ἀναχσιδωρος = Ἀναξιδωρος; Ἀλεχσίαις =

Ἀλεξίας, Χσενόφιλος = Ξενόφιλος, τοχόται = τοξόται, Ἀφσέφες = Ἀψέφης). Un autre archaïsme est la forme Κλεόνβροτος au lieu de Κλεόμβροτος.

Les anciens éditeurs n'ont pas reconnu que l'inscription est gravée στοιχηδόν, c'est-à-dire que les lettres sont alignées par rangées, les unes exactement au-dessous des autres.

Marbre pentélique trouvé à Athènes, les 20 et 21 novembre 1674, dans l'église du Crucifié.

Voici la lettre que le célèbre orientaliste et numismate *Antoine Galland*, le traducteur des *Mille et une Nuits*, compagnon de voyage de M. de Nointel, écrivit à ce sujet au P. Montfaucon (*Palæographia græca* p. 133-134) :

« Anno Domini 1674, vigesima die Novembris, cum Domino Giraldo Lugdunensi <sup>(1)</sup> qui Athenis uxorem duxerat, Regioque jussu Gallici consulis (ut vocant) munere functus erat, in Ecclesiam τοῦ σταυρωμένου sive *Crucifixi* dictam concessimus. Est autem Ecclesia illa non muris cincta, sed undique fulta columnis atque adeo luce magna fruitur. Tum mulier quædam, cujus ductu lustrandis monumentis utebatur, alteram ex inscriptionibus quas Dominus de Nointel, Regius in aula Constantinopolitana orator, Lutetiam exportari curavit, inter pavimenti lapides et marmoreas tabulas ostendebat. At vergente in occasum sole rem in crastinum misimus, neque tunc erat legendi facultas, quia luto deformata superficies litterarum vestigia curiosis subducebat. Detersuram se pollicita mulier est, et insequenti die eodem profecti, lectisque iis quæ supererant, mutilam inscriptionem esse comperimus tituloque carere <sup>(2)</sup>. Hinc enata explorandi cupidine, circumquaque dispicimus, et alteram inter pavimenti tabulasprehendimus : eam videlicet, in qua eorum ex tribu Erechtheïde nomina recensentur, qui eodem anno variis in præliis ceciderunt. »

J'ai raconté, dans ma préface, l'histoire détaillée des inscriptions n. 112 et 113. Elles ont appartenu successivement à *M. de Nointel* (mort 1685), à *Melchisédech Thévenot*, bibliothécaire du roi (mort

(1) Son nom est *Giraud*. Voir de *Laborde*, Athènes I, 73.

(2) C'est le n. 113.





1692), à *Charles-César Baudelot de Dairval* (mort 1722), à l'Académie des Inscriptions (jusqu'à sa dissolution, le 21 thermidor an I = 8 août 1793), au dépôt provisoire du Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins (depuis 1795 jusqu'au 17 thermidor an XI, 1803), et enfin au Musée du Louvre.

Les cinq premières lignes furent publiées par *Bernard de Montfaucon*, *Palæographia græca*, p. 134-140 (1708, cabinet Baudelot); *Antiquité expliquée*, tome V, 6. — Les quatre premières seulement par les Bénédictins (*Nouveau traité de diplomatique*, I, p. 626-636). — *Scipion Maffei*, lettre à Alexis Mazochi (Paris, *Kal. Febr.* 1733; il copia l'inscription « in regiæ inscriptionum Academiæ Museo simul cum aliis eiusdem generis reliquiis »), imprimée dans son *Galliæ antiquitates* p. 84-88 et reproduite dans le *Museum Veronense* p. 405-410. — *A. Lenoir*, *Musée des monuments français* p. 60-72 (et pl. 9 les sept premières lignes). — *Clarac*, *Cat.* 222; *Musée* n. 434 et *Inscript.* pl. 10-13. — *Bœckh*, *Corpus* 165 (et I p. 906). — *Franz*, *Elementa* 112-115.

Hauteur 1,44. — Longueur 0,59.

### 113. LISTE DES GUERRIERS ATHÉNIENS MORTS A L'ENNEMI VERS LA 86<sup>e</sup> OLYMPIADE (Marbre de Nointel).

(Voir le texte grec, pl. IV.)

Cette inscription est certainement moins ancienne que le n. 112, les lettres en sont plus petites et plus serrées, et les consonnes ρ, σ, φ, γ ont déjà les formes P, Σ, Φ, relativement modernes. Aussi la disposition du document est-elle bien différente de celle du premier marbre de Nointel, car l'indication de la tribu n'occupe plus tout l'espace des trois colonnes. Quant aux noms des tribus elles-mêmes, il n'en existe aujourd'hui que : 4 la *Léontide*, 5 l'*Acamantide*, 6 l'*Oénéide*, 7 la *Cécropide* et 8 l'*Hippothontide*; 9, 10 (Éantide et Antiochide) manquent à la fin; les noms des trois premières (Erechthéïde, Égéïde et Pandionide) ne s'y lisent plus parce que les commencements des trois colonnes sont aujourd'hui mutilés.

Il n'y a presque rien à ajouter pour l'explication de l'inscription, l'orthographe étant la même que celle du n. 112. Lignes 3 et 42, on rencontre un τριήραρχος, capitaine de



trirème, qui commandait quatorze soldats armés et quatre archers (*Plutarque*, Thémistocle, ch. 14); *l.* 60, un φύλαρχος, chef de cavalerie; *l.* 66, un certain nombre d'archers (τοξόται).

L'histoire et la littérature des deux marbres de Nointel sont les mêmes. Celui-ci a été publié à part dans *Spon* (qui l'a vu à Athènes), *Miscellanea*, p. 315-317; *Boeckh*, *Corpus* 169 (et *Addenda*, I, p. 906).

Hauteur 1,44. — Longueur 0,59.

#### 114. INSCRIPTION VOTIVE DU GÉNÉRAL ATHÉNIEN THÉOMNESTOS.

Θεόμνηστος Θεομνήστου Ξυπεταιίων, | στρατηγὸς  
χειροτενηθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου | ἐπὶ τὴν χώραν τὴν  
Παραλίαν, ἐπὶ | Μενεκράτου ἀρχοντος ἀνέθηκεν.

*Théomnestos*, (fils) de *Théomnestos*, de *Xypète*, général du district de la Côte, élu par le suffrage du peuple, a consacré (ce monument) sous l'archonte *Ménécratès*.

Nous ignorons dans quelle année *Ménécratès* a été archonte; il est cependant postérieur à l'olympiade 123, 2 (voir *Rhangabé* n. 1238, v. 73), époque où les fastes athéniens commencent à nous faire défaut. A n'en juger que d'après le caractère des lettres, cette inscription remonterait à une époque bien plus ancienne. — La *Paralie* est la côte occidentale de l'Attique jusqu'au promontoire de *Sunium*.

Trouvée au cap *Sunium* par *Fauvel* et envoyée en France en 1788. (*Pouqueville* se trompe singulièrement lorsqu'il déclare l'avoir copiée à Athènes en 1815, *Voyage dans la Grèce* IV 102).

*Dodwell* I 545. — *Dubois*, *Cat. Choiseul* 191. — *Bœckh*, *Corpus* 178. *Clarac*, *Cat.* 603; *Musée* 498 et *Inscript.* pl. 39.

Hauteur 0,10. — Longueur 0,83.

#### 115. DÉCIMUS LÆLIUS, AMIRAL DE POMPÉE.

[Ὁ δῆμος] | [Δέκμον Λ]αίλ[ιον] | [Δέκμ]ου υἱὸν |  
[ἔπαρχ]ον στόλο[υ] | [εὐνοία]ς ἔνεκεν. |

*Le peuple* (des Aradiens honore d'une statue) *l'amiral Décimus Lælius, fils de Décimus, à cause de sa bienveillance.*

Décimus Lælius, tribun du peuple en 700, fut, pendant la guerre civile, amiral de l'escadre asiatique de Pompée (César, bellum civile, 3, 5). Il mourut en Afrique, 711.

Fragment d'une base de statue en marbre noir rapporté d'*Aradus* (Ruad), par M. Renan, en 1862.

Les lettres mises entre parenthèses n'existent plus aujourd'hui. Elles avaient été lues par MM. *Henri Guys* (*Secchi*, Inscrizioni greche trovate in Arado p. 7) et *Barth* (qui a copié l'inscription au nord-ouest de l'île), Musée Rhénan 7,246. — *Franz*, Corpus, Addenda 4536 c. — *Lebas*, Voyage archéologique, partie V, n. 1841.

Hauteur 0,25. — Largeur 0,25.

#### 116. M. SEPTIMIUS MAGNUS, CENTURION.

Ἡ βολυλή και | ὁ δὴ[μος ὁ Ἀραδίων] | Μάρκον  
[Σεπτίμιον] | Μάρκου υἱόν, Φα[σίχ], | Μάγνον,  
ἐκατοντάρχην | λεγεῶνος (sic) δ' Ἰσχυθικῆς, | τὸν  
ἑαυτῶν πολίτην, | εὐνοίας και τιμῆς χάριν.

*Le sénat et le peuple des Aradiens* (honorent d'une statue) *Marcus Septimius Magnus, fils de Marcus, (de la tribu) Fabienne, centurion de la quatrième légion, (appelée) Scythique, leur concitoyen; à cause de sa bienveillance et de sa haute position.*

La quatrième légion stationnait, sous Septime-Sévère, en Syrie et en Phénicie. Voir l'inscription suivante.

Tambour de colonne trouvé à Ruad (l'ancienne *Arados*) et rapportée par M. Renan (Cat. n. 58).

*Secchi*, Inscrizioni trovate in Arado, p. 41. — *Franz*, Corpus, Addenda 4536 g.

Hauteur 0,70.

## 117. M. SEPTIMIUS MAGNUS, CENTURION.

M(arco) Septimio M(arci) f(ilio), Fab(ia tribu), Magno  
7 (centurioni) | leg(ionis) III Gal(licæ) iter(um), et leg(ionis)  
III Scyt(hicæ), et | leg(ionis) XX V(aleria) v(ict-  
trici) iter(um), et leg(ionis) I Miner(viæ) et leg(ionis)  
X Fr(etensis) II (iterum), | L(ucius) Septimius Mar-  
cellus fratri optimo.

Μάρκῳ Σεπτιμίῳ Μάρκου υἱῷ Φαβ[ία] Μάγνῳ  
Κ(εντυρίωνι) | λεγεῶνος γ' γ[αλατικ]ῆς τὸ β,  
καὶ λεγ(εῶνος) δ' σκυθικῆς, καὶ | λεγ(εῶνος) κ'  
Οὐαλερίας νεικηφόρου τὸ β', καὶ λεγ(εῶνος) α'  
Μινερ|ουίας, καὶ λεγ(εῶνος) ι' Φρετηνσίας τὸ  
β', | Λούκιος Σεπτίμιος Μάρκελλος ἀδελφῷ  
ἀγαθῷ. |

A son excellent frère Marcus Septimius Magnus, fils de Marcus, (de la tribu) Fabienne, pour la seconde fois centurion de la troisième légion, (appelée) Gallique, et de la quatrième légion, (appelée) Scythique, et pour la seconde fois (centurion) de la vingtième légion, (appelée) Valérienne victorieuse, et de la première légion, (appelée) Minervienne, et pour la seconde fois (centurion) de la dixième légion, (appelée) du détroit (de Sicile), (ce monument a été élevé par) Lucius Septimius Marcellus.

Le nom de la troisième légion a été gratté dans l'antiquité même. Cette mutilation, qui se rencontre souvent dans les inscriptions de l'Algérie, paraît avoir été causée par la révolte de cette légion contre les Gordiens.— Voir mon n. 416.

Autel sépulcral orné de moulures; trouvé à Ruad (Arados) et rapporté par M. Renan.

Froehner, Philologus XIX 135.—K. Keil, Philologus suppl. II 584.

Hauteur 0,59. — Longueur 0,52.

## 118. LE CENTURION LONGINUS. (Musée d'Afrique.)

Ἔτους δ' . . . . (1) | Καίσαρος | αὐτοκράτορος | σε-  
 εαστοῦ, ἐπὶ | Οὐῆτρασίου | Πωλίωνος | ἡγεμό-  
 νος, | Παγωνίου Κέλερος | ἐπιστρατήγου, |  
 Λογγίνος κεντυρί[ων].

L'an 4 de [Tibère], César, empereur, Auguste, sous Vitrasius Polion, préfet (de l'Égypte, et sous) Ragonius Céler, épistratège, le centurion Longinus (a fait élever ce monument).

L'an 4 de Tibère est l'an de Rome 769 (16 de notre ère). Vitrasius Polion, oncle du philosophe Sénèque, gouverna l'Égypte pendant seize ans, de 768 à 773 (15-20), et de 775 à 785 (22-32). Il mourut préfet, sur le vaisseau même qui le ramenait à Rome (en 785). Voir *Sénèque*, Consolation à Helvie, 17. — *Cassius Dion*, 58, 10.

Sous la domination romaine, les trois épistratèges étaient les commandants militaires des trois grands districts de l'Égypte : la Thébaïde, l'Heptanomide et le nord avec le Delta.

Κεντυρίων est le mot latin *centurio*, équivalant de ἑκατοντάρχης.

Cippe en grès trouvé en Égypte. Collection Mimaut (consul général à Alexandrie).

Letronne, dans le Catalogue Mimaut (par Dubois) n. 536, et dans son Recueil I, 418. 234, pl. 13, 8. — *Clarac*, Cat. 866 h; Musée 501 b. — *Franz*, Corpus 4963.

Hauteur 0,64. — Largeur 0,50.

(1) Ce mot a été effacé dans l'antiquité même, probablement parce que le marbrier avait commis une erreur. Il ne peut exister de doute sur le nom à rétablir (Τιβερίου), mais je ne vois d'espace que pour quatre lettres. Le nom qui s'y trouvait gravé auparavant commençait par un Γ (Γάιος).

**119.** PUBLIUS HERENNIUS DEXIPPOS, historien (vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle).

Κατὰ τὸ ἐπερώτημα τῆς ἐξ Ἀρίου (sic) πάγου βουλῆς  
καὶ τῆς βουλῆς τῶν ψῦ καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθη-  
ναίων, τὸν ἄρξαντα τὴν τοῦ βασιλέως ἐν Θεσμο-  
θέταις ἀρχήν, κα[ί] ἄρξαντα τὴν ἐπώνυμον ἀρχήν,  
καὶ πανηγυριαρχήσαντα καὶ ἀγωνοθετήσαντα τῶν  
μεγάλων Παναθηναίων, οἴκοθεν ἱερέα παναγῆ,  
Πό(θλιον) Ἐρέν(υιον) Δέξιππον Πτολεμαίου |  
Ἐρμείου, τὸν ῥήτορα καὶ συγγραφέα, ἀρετῆς  
ἔνεκα οἱ παιῖδ[ες]. |

Ἀλκῆ καὶ μύθοισι καὶ ἐν βουλαῖσι κρατίστους  
ἄνδρας ἀγακλειτοὺς γείνατο Κεκροπίη,

ὧν ἓνα καὶ Δέξιππον, ὃς ἱστορίην ἐσαθρήσας

4 αἰῶνος δολιχὴν ἀτρεκέως ἔφρασεν.

Καὶ τὰ μὲν αὐτὸς ἐπεῖθε, τὰ δ' ἐκ βιβλῶν ἀναλέξας  
εὔρατο παντοίην ἱστορίας ἀτραπὸν.

Ἡ μέγα κλεινὸς ἀνὴρ, ὃς νοῦ ἄπο μυρίον ἔμμα

8 ἐκτείνας, χρονίους πρήξις ἐξέμαθεν.

Φήμη μὲν περίσωτος ἀν' Ἑλλάδα, τὴν ὁ νεανθῆς  
αἴνος Δεξιππῶ δῶκεν ἐφ' ἱστορίῃ.

Τοῦνεκα δὴ <sup>(1)</sup> καὶ παῖδες ἀγακλειτὸν γενετῆρα

12 μορφάεντα λίθου θῆκαν ἀμειβόμενοι.

*Avec la permission du conseil de l'Aréopage et du conseil des sept cent cinquante et du peuple athénien, les enfants (de Dexippos ont honoré d'une statue), à cause de sa vertu, Publius Herennius Dexippos (fils)*

(1) Le marbre porte δέ.

de *Ptolémée*, (du dème) d'*Hermos*, *rhéteur et historien*, qui a exercé la fonction d' (archonte-) roi parmi les *Thesmothètes*, rempli la charge d' (archonte-) éponyme, présidé les assemblées générales, et siégé comme juge dans les concours des grandes *Panathénées*, (homme) très saint, de famille sacerdotale.

(1) *Le château de Cécrops* [Athènes] a donné le jour à des hommes fort célèbres, les premiers par leur courage, leurs paroles et (leur prudence) dans les conseils. (3) *Dexippos* était aussi de ce nombre, lui qui, ayant recueilli la longue histoire de tous les siècles, l'a racontée avec véracité. (5) Il a vu lui-même une partie (des faits); quant aux autres, il les a rassemblés d'après les livres, et trouvé (de la sorte) le sentier varié de l'histoire. (7) (Ce fut) en effet un homme fort célèbre qui, étendant (au loin) les regards infinis de son esprit, se renseigna sur les événements des temps. (9) *La renommée de Dexippos* est très-répandue en Grèce; son éloge toujours florissant l'a illustré à cause de son « histoire ». (11) C'est donc pour cela que ses enfants reconnaissants ont placé (ici) leur père célèbre, bien formé en marbre.

L'historien *Dexippos*, de la famille sacerdotale des *Herenii* ἱεροκήρυκες, a vécu au troisième siècle de notre ère, sous les empereurs Aurélien et Probus. Vers 269, nommé général, il arrêta l'invasion des Goths et les força à se retirer de l'Attique. Comme cet exploit mémorable n'est pas mentionné dans notre inscription, elle doit être antérieure à la victoire de *Dexippos*. Le patriarche *Photius*, dans sa *Bibliothèque* (Codex 82), signale trois ouvrages de cet écrivain : une histoire des événements survenus après *Alexandre-le-Grand* (τὰ μετὰ Ἀλέξανδρον), en quatre livres; un abrégé de l'histoire universelle (χρονικὴ ἱστορία), jusqu'à l'empereur *Claude le Goth* (268), et une description de la guerre contre les *Scythes*. Nos distiques ne paraissent connaître que la



*chronique universelle*, et c'est à elle que les phrases *ιστορίη αἰῶνος δολιχή, παντοίη ιστορίας ἀτραπός, μυρίον ὄμμα* ou bien *χρονίους πρήξιας* font allusion. Les fragments qui nous en sont restés ont été recueillis par *Niebuhr* (*Corpus hist. Byzantinae*, tome I, Bonnæ 1829) et *Ch. Müller* (à la fin du *Flavius Joseph*, de la collection Didot, Paris, 1847).

Nous apprenons, par notre inscription seulement, que le conseil des Cinq-Cents, dont le nombre variait souvent du reste, a été porté une fois à 750 et par conséquent le nombre des tribus de 10 à 15, chaque tribu y envoyant 50 délégués. Quant à l'expression *βασιλεὺς ἐν θεσμοθέταις*, le titre de *Thesmothètes* (législateurs) était commun à tous les archontes d'Athènes.

Marbre portant autrefois sur son revers mon inscription n. 81; envoyé d'Athènes par Fauvel.

*Spon*, Voyage III p. 2, 129. — *Pococke* I 55. — *Papiers de Fourmont*. — *Chandler* II 35, p. 56. — *Cat. Choiseul* n. 233. — *Bæckh*, *Corpus* 380 (où toutes les réimpressions sont mentionnées en détail). — *Clarac*, *Cat.* 537; *Musée* 472 et *Inscript.* pl. 20.

Hauteur 0,50. — Longueur 0,74.

## 120. HERMÈS DU SOPHISTE JULIUS CNOSUS.

(Pavillon Denon.)

Ἰουλίου Κνώσου | σοφιστῆ | καὶ φίλου ἀγαθοῦ | Φλ(άουτος)  
Οὐάληγυς | οὕτως βουλευθέντι | ἐποίησεν. |

*Flavius Valens a fait exécuter* (cet hermès) *pour son excellent ami, le sophiste Julius Cnosus, d'après son désir.*

Sur la gaine d'un hermès du 1<sup>er</sup> siècle.

Collection *Campana* (*Cat.* n. 508).

*R. Rochette*, lettre à *M. Schorn* (2<sup>e</sup> éd.) p. 452. — *Clarac*, *Manuel de l'histoire de l'art* III 304. — *Franz*, *Corpus* 6584 (*Romæ*, in villa *Campana* prope *Lateranum*).

Hauteur 1,18. — Largeur 0,29.



121.

EURIPIDE.

Statuette assise du grand poète tragique Euripide (480-406 avant J.-C.). Sur la plinthe on lit Εὐρι[πίδης]; sur le dossier du fauteuil, en deux colonnes, le catalogue de ses pièces :

## A.

- <sup>1</sup> Ἀλκηστis <sup>(1)</sup>, écrite olympiade 85,3.  
<sup>2</sup> Ἀρχέλαος  
 Αἰγεύς  
 4 Αἴολος  
<sup>3</sup> Ἀλόπη  
<sup>3</sup> Ἀντιγόνη  
<sup>3</sup> Ἀλκμαίων (Euripide a écrit deux pièces sous ce titre : l'une Ἀ. ὁ διὰ Ψωφίδος fut composée olymp. 85,3; l'autre Ἀ. ὁ διὰ Κορίνθου est une œuvre posthume.)  
 8 Ἀνδρομέδα, écrite olymp. 91,4.  
<sup>3</sup> Ἀλέξανδρος, olymp. 91,2.  
 Αὔγη  
<sup>3</sup> Ἀνδρομάχη  
 12 Ἀντιγόνη (corrigez Ἀντιόπη)  
 Αὐτόλυκος, comédie satyrique.  
Βάκχαι, œuvre posthume.  
 Βελλεροφόντης  
 16 Βούσειρις, pièce satyrique.  
 Δίκτυς, écrite olymp. 87,2  
 Δανάη  
Εἰφιγένεια (Il en existe deux : Ἴφιγένεια ἡ ἐν Αὔλειδι, œuvre posthume, et Ἴφ. ἡ ἐν Ταύροις.)

(1) Les pièces soulignées existent encore.

20 Ἐλένη, olymp. 91,4

Εἰνώ

Ἐκάδη

Ἐρεχθεύς

24 Εὐρυσθεύς, pièce satyrique.

Ἐπέος (pour Ἐπειός) titre que nous ne connaissons que par ce marbre.

Κάθ[μος] <sup>(1)</sup>

.....

### B.

Κρήτες, olymp. 85,3

28 Κρήσσα

Κρεσφόντης <sup>(2)</sup>

Κύκλωψ, comédie satyrique.

Λικύμνιος <sup>(3)</sup>

32 Μελάνιππος (les grammairiens ne nous ont conservé que les titres *Μελανίππη ἡ δεσμῶτις* et *Μελ. ἡ σοφή.*)

Μήδεια, olymp. 87,2

Μελέαγρος

Οἰνεύς

36 Οἰδίπους

Ορέστης, olymp. 92,4

[La suite n'a pas été gravée.]

Cette statuette est peut-être une imitation réduite de la grande statue du poète, placée dans le théâtre d'Athènes par les soins de l'orateur Lycurgue (*Plutarque*, vitæ X orat.

(1) Le haut du  $\mu$  est encore visible. — (2) Le marbre porte *Κρεσφοντες*. — (3) *Λικυηνιος*.

p. 61, Westerm.), et qui y existait encore du temps de Pausanias (I, 21, 1). On ne sait pas avec certitude le nombre des tragédies d'Euripide; les anciens en ont compté 92 sur la foi des didascalies, mais il n'est parvenu jusqu'à nous qu'environ 80 titres. Le catalogue de notre marbre n'est ni exact ni complet, même dans les parties conservées. Il y manque par exemple le titre d'Ἀλκμήνη et toute la série comprise entre Ἐπέος et Kadmos.

Trouvée en 1704 (sous Clément XI) sur le mont Esquilin, à Rome, près du jardin des chanoines réguliers de Saint-Antoine. Villa Albani. — Les onze noms du côté B furent découverts par Winckelmann dans le Musée Kircher du Collège romain.

*Ficoroni*, Gemmæ antiquæ litteratæ, p. 111. — *Winckelmann*, Monumenti inediti pl. 168, p. 224-226. — *Marini*, Iscrizioni Albane (1785) p. 171. — *Welcker*, die Tragœdie I 444; Bonner Kunstmuseum p. 47. — *Franz*, Corpus 6047. — *Clarac*, Cat. 65; Musée n. 465, pl. 294 et Inscript. pl. 3.

Hauteur 0,55.

## 122. APHRODISIOS, DIRECTEUR DES CHŒURS D'ALEXANDRIE-EN-TROADE.

Ἔστιν τοῦνομά μιν Ἀφροδείσιος, ὃ παροδεῖται, |  
 εἰμι δ' Ἀλεξανδρεὺς, τῶν δὲ χορ[ῶν] ὁ μέστος. |  
 θνήσκω δ' οἰκτρῶτάτῳ θα | νάτῳ διὰ τὴν ἀλλαγὴν μου, |  
 4 κλεψίγαμον, μιερῶν, | ἣν περ[ι] Ζεὺς ὀλέσει. |  
 Ταύτης<sup>(1)</sup> γὰρ λάθριος γαμέτης | κάμὸν γένος αὐχῶν |  
 εἴλξε<sup>(2)</sup>, μὲ κάφ' ὕψους δισκοβόλησε νέον. |  
 Δις δέκατον γὰρ ἔτος κατέχον | τὰ με, κάλλος ἔχοντα |  
 8 κλώσασαι Μοῖραι πέμ. | ψαν ἀγαλμ' Αἰδῆ. |  
 χαῖρε

*O passant, mon nom est Aphrodisios, je suis d'Alexandrie et chef des chœurs. Je meurs de la mort la*

(1) Le marbre porte ταύτην. — (2) Comparez l'expression ὄνομα ἔλκειν.

*plus amère, par suite du crime de mon épouse adultère que Jupiter détruira. (5) Son mari occulte [son amant] se vantait d'être de ma famille, et néanmoins il m'a tué dans ma jeunesse d'un coup de flèche tiré d'en haut. (7) A l'âge de vingt ans et resplendissant de beauté, les Parques qui filent (nos jours) m'ont envoyé à l'Hadès pour en faire l'ornement. — Adieu.*

Aphrodisios s'appelle lui-même Ἀλεξανδρεύς, ce qui désigne la ville d'*Alexandrie-en-Troade*, d'où ce marbre a très-probablement été rapporté. — Τῶν χορῶν ὁ μέσος est le μεσόχορος, le directeur du chœur qui était placé au milieu de l'estrade et qui porte plus ordinairement le titre de κορυφαῖος.

Bas-relief de la décadence (1). Le défunt, vêtu de la chlamyde, tenant à gauche une patère, à droite quelque chose comme un rouleau, est placé sur un cartel entre deux colonnes ioniques. L'inscription traverse tout le bas-relief, ne laissant libre que la figure.

Cat. Choiseul 177. — *Bouillon* III, Cippes et inscript. pl. 1, 5. — *Welcker*, Sylloge epigr. n. 51 et *Zu der Sylloge* p. 55. — *Clarac*, Cat. 671; Musée n. 222 pl. 198 et *Inscript.* pl. 51. — *Bœckh*, *Corpus* 3588.

Hauteur 0,48. — Longueur 0,48.

### 123. INSCRIPTION SÉPULCRALE DU POÈTE ÉLÉMON. (Musée égyptien.)

Πατρις μὲν μοί ἐστι Λύκων πόλις, εἰμι δ' Ἐλήμων, |  
εἴκοσι καὶ ἐνὶ κῆρα καταζῶσθεῖς ἐνιαυτῶ. |  
Φοῖβου καὶ Μουσῶν ὁ θεὸς ῥα ψ παντῶνυμος ἤμην. |

*Ma patrie est Lycopolis; moi je suis Élémon, dont le cœur s'éteignit à 21 ans. J'ai été un célèbre serviteur de Phébus et des Muses.*

---

(1) La forme μεράν (v. 4) pour μαράν, et περί avec un i bref devant la double consonne, indiquent à leur tour un poète de la basse époque.

Παντόνομος, signifiant ailleurs « celui qui porte tous les noms, » doit ici être traduit comme je l'ai fait (*ὄνομα nom célèbre*). La forme *καταζέσθεις* pour *καταβέσθεις* n'est pas aussi insolite que l'accusatif *κῆρα*; on dirait plutôt τὸ κῆρ, κῆρος.

Le bas-relief colorié représente Anoubis et Athor escortant le défunt devant Osiris. En haut, le disque ailé et les deux vipères.

*Letronne*, Journal des savants 1830 p. 503. — *Clarac*, Cat. 848 bis, Musée 481 c et Inscript. pl. 60. — *Franz*, Corpus 4709.

Trouvée probablement à Lycopolis (en Égypte).

Hauteur 0,60. — Largeur 0,42.

### 124. AGASIAS D'ÉPHÈSE, SCULPTEUR. (Salle du Gladiateur).

Ἄγασίας | Δωσιθέου | Ἐφέσιος | ἐπίει.

*Agasias* <sup>(1)</sup> (fils) de *Dosithéos*, *Ephésien*, a exécuté (cette statue).

Inscription gravée sur le tronc d'arbre qui sert de support à la statue du célèbre héros combattant dit *Gladiateur Borghèse*. Les caractères datent du dernier siècle de la république romaine.

Trouvée sous le pontificat de Paul X, au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, dans les ruines du palais impérial de *Nettuno*, ancien port d'*Antium* (Capo d'Anzo). — Villa Borghèse.

*Spon*, Miscellanea (1685) p. 121. — *Gudius*, Phèdre fab. V, 1 p. 102. — *Montelatici*, p. 218. — *Bouillon*, Musée des Antiques II 16. — *Franz*, Corpus 6132 (où la bibliographie est très-détaillée). — *Clarac*, Musée n. 412, et Inscriptions pl. 16. — *Brunn*, Künstlergeschichte I 571.

### 125. HÉRACLIDE ET HARMATIOS, SCULPTEURS.

Ἡρα[κλεί]	Nœud du tronc de l'arbre.	δης
Ἄγα[ύ]ου		Ἐφέσιος
καὶ Ἄρ		μάτιος
ἐπί		ου

(1) Le nom d'Ἄγασίας vient d'ἄγαμαι, comme Ἄγασικλῆς, Ἄγασισθένης, Ἀγάσιλλος. Voir *Bœckh*, Corpus n. 2285 b.

*Héraclide, (fils) d'Agavos, Ephésien, et Harmatios, ont exécuté (cette statue).*

Il ne peut exister de doute sur l'exactitude de ma transcription. Les leçons Ἄγασιού (v. 2), Ἀρνεῖος ou Ἀγνεῖος (v. 3) proposées par les savants sont impossibles, et le deuxième nom n'a effectivement pas d'ethnicum. A la ligne 3, on lit aujourd'hui KAIBAP, mais B paraît dû à une main moderne. Y avait-il une lettre ancienne en dessous? et faut-il lire Χαρμάτιος?

Statue d'un héros grec, restaurée en Mars.

*Visconti*, Notice du Musée du Louvre n. 88 (opere varie IV 321) et dans les Monuments du Musée Napoléon, IV 135. — *Bouillon et Saint-Victor*, Musée des Antiques, I pl. 8. — *Clarac*, Cat. n. 401; Musée de sculpture n. 470 (pl. 313, fig. 1439) et Inscript. pl. 17 (appelée défectueuse) et 56. — *Letronne*, Explication d'une inscription grecque p. 20 et Revue archéologique III 390 contre *R. Rochette*, Lettre à M. Schorn p. 165. — *Franz*, Corpus 6152. — *Brunn*, Griechische Künstlergeschichte I 572.

## 126. CLÉOMÈNE D'ATHÈNES, SCULPTEUR.

(Salle des Caryatides.)

Κλεομένης | Κλεομένους | Ἀθηναῖος ἐ | ποίησεν.

*Cléomène, (fils) de Cléomène, Athénien, a exécuté (cette statue).*

Inscription gravée sur l'écaille de la tortue qui se trouve aux pieds de l'orateur romain, représenté en Mercure (dit Germanicus). Les caractères sont de l'époque d'Auguste. L'artiste était peut-être le fils de Κλεομένης Ἀπολλοδώρου Ἀθηναῖος, qui sculpta la Vénus de Médicis.

Exposée autrefois à la Villa Montato (où Spon la copia); acquise pour Versailles par Louis XIV.

*Spon*, Miscellanea (1685) p. 124. — *Gudius*, Fables de Phèdre V, 1, p. 102 (Augusti clypeus [busto] Romæ in hortis Montalti). — *Visconti*, Op. varie 4, 226. — *Bouillon*, Musée des Antiques II 36. — *Franz*, Corpus 6158. — *Clarac*, Musée de sculpture n. 2314, pl. 318. — *Brunn*, Künstlergeschichte I 544.

**127.** SOSIBIOS D'ATHÈNES, SCULPTEUR. (Salle de la sculpture grecque primitive.)

Σωσίβιος | Ἀθηναῖος ἐποί(ει). |

*Sosibios d'Athènes a exécuté (ce vase).*

Inscription d'une célèbre amphore en marbre de Paros [anses à quatre mascarons et à quatre cols de cygne], représentant le sacrifice bachique d'Hermès et d'Artémis. Le nom de l'artiste est gravé sur la base même de l'autel. Les lettres sont peu anciennes, mais le bas-relief suit toutes les traditions du style archaïque.

Villa Borghèse.

*Bouillon* III, Vases pl. 8. — *Clarac*, Cat. 332; Musée n. 118 [pl. 126.130] et Inscript. pl. 61; Cat. des artistes p. 204. — *Franz*, Corpus 6170. — *Brunn*, Künstlergeschichte I 551.

**128.** OPHÉLION, SCULPTEUR.

Ωφελίων | [Ἀ]ριστωνίδα.

*Ophélion*, (fils) d'*Aristonidas* (a exécuté cette statue).

Cet artiste est probablement un sculpteur rhodien qui travaillait à Rome vers la 150<sup>me</sup> olympiade. Nous connaissons un peintre du même nom devenu célèbre par deux tableaux qui représentaient le dieu Pan et la reine Aëropé, épouse d'Atrée (Anthologie palatine, n. 315, 316).

Le redoublement du σ (διπλασιασμός) est une particularité du dialecte dorien (*Ahrens*, De dialecto dorica, p. 400), dont il existe de nombreux exemples.

Signature gravée sur la cuirasse de la statue romaine qu'on a appelée à tort « Sextus Pompée. »

Trouvée à Monte Porzio, près Tusculum.

*Visconti*, Monumenti gabini tav. I p. 30. — *Clarac*, Cat. 150; Musée n. 2320, pl. 332. — *Franz*, Corpus 6177. — *Brunn*, Geschichte der griechischen Künstler I 465.



**129.** PIERRE SÉPULCRALE DU BOULANGER APOLLONIOS. (Magasin du Musée égyptien.)

Ἀπολλώνιος | ἀρτοκόπος | ἐτῶν λζ' | εὐψύχι |

*Apollonios, boulanger, (mort à l'âge) de 37 ans.  
Adieu, âme pieuse!*

Pierre calcaire rapportée du Sérapéum de Memphis par Mariette-Bey.

Hauteur 0,21. — Largeur 0,41.

**130.** STÈLE FUNÉRAIRE D'UN FABRICANT DE LITS.

Π(όβλιος) Βοιτηνός

Ἑρμῆς κλεινο | πηγός νεώτερος | ἐνθάδε κείμει. |

Παροδεῖτα χαῖρε.

*(Moi) Publius Bithynus (?) Hermès le jeune, fabricant de lits, je couche ici. Passant, salut!*

Dans le temple sépulcral, dont le fronton est orné d'un disque, on voit quatre outils de menuiserie : le compas, l'équerre, le rabot et la cerce.

Les barbarismes de l'hexamètre, ainsi que la forme romaine du sigma (S) à la fin du mot κλεινοπηγός, montrent que cette stèle date de la basse époque.

Marbre de Paros, provenant d'une des îles de l'Archipel et amené à Constantinople (où il fut copié par *Spon*, Misc. p. 334), ensuite à Paris par le marquis de Nointel. Collection Baudelot.

*Caylus* VI 201, pl. 62, 3. — *A. Lenoir*, Musée français I, pl. 6. — *Osann*, Syll. p. 372, 38 et Auctarium lex. græc. p. 97. — *Bouillon* III, Cippes pl. 1, 6. — *Welcker*, Syll. epig. p. 7. — *Clarac*, Cat. n. 8; Musée n. 442 et Inscript. pl. 1. — *Bœckh*, Corpus 2135.

Hauteur 0,57. — Largeur 0,27.

**131.** STÈLE SÉPULCRALE D'UN FONDEUR DE  
BRONZE.

Σωσίνοσ Γορτύνιοσ χαλκόπτησ. |  
Μνημα δικαιοσύνησ καὶ σωφροσύνησ ἀρετῆσ τε |  
Σωσίνοι στήσαν παῖδεσ ἀποφθιμένο[ι]. |

*Sosinos de Gortyne, fondeur de bronze. Ce monument a été élevé à feu Sosinos par ses enfants, en mémoire de sa justice, de sa modestie et de sa vertu.*

Ce beau bas-relief représente le mort, homme barbu, assis sur une chaise à dossier, tenant à gauche un bâton et à droite deux boucliers. Trois barres de bronze gisent par terre. L'inscription est assez ancienne.

Le χαλκόπτησ est un χαλκοκόπτησ (c'est-à-dire χαλκοτύποσ); M. Bœckh a expliqué : ὁσ ὀπτᾶ τὸν χαλκόν, qui coquit aes, comme dit *Lucain*, Pharsalia VI, 405 : « Immensis coxit fornacibus æra. » Voir *Lobeck*, Paralipomena p. 44.

Trouvée en Attique par Fauvel et rapportée par le Comte de Forbin.

*Osann*, p. 355, 14. — *Bouillon* III, Cippes choisis pl. 1, 3. — *Welcker*, Sylloge p. 5. — *Clarac*, Cat. n. 224 bis; Musée n. 297 (pl. 198) et Inscriptions pl. 53. — *Bœckh*, Corpus 837.

Hauteur 1,00. — Largeur 0,60.

**132.** TROIS CITOYENS DE L'ILE DE THÉRA COUVRENT  
UN PORTIQUE D'UNE NOUVELLE TOITURE.

Υπὲρ τῆσ τοῦ μεγίστου | καὶ θεῶν ἐμφανεστάτου |  
αὐτοκράτοροσ Νέρβα Τραϊανοῦ | καίσαροσ σέδα-  
στοῦ, Γερμανικοῦ, | Δακικοῦ ὑγείασ καὶ διαμονῆσ,  
καὶ | ἱερᾶσ συνκλήτου καὶ δήμου Ῥωμαίων | ὁμο-  
νοίας, Ἀγαθόπουσ Εὐτύχου | καὶ Πολυεύχοσ καὶ  
Ἀριστόδαμοσ, | οἱ Καρτιδάμα, τὴν στοάν ἐστέ-

γασαν | ἐκ τῶν ἰδίῳν, τὴν τῶν ξύλων καὶ τῶν |  
 στρωτήρων ὕλην καὶ τὴν ἐπακολουθοῦ | σαν εἰς τὴν  
 στέγην δαπάνην πᾶσαν πα | ρασχόμενοι κατὰ  
 δωρέαν· τὴν δὲ πε | ριλειπομένην ἐκ τῆς πρώτης  
 στέγης | [ξύλικὴν ὕλην ἐξ]εχώρησαν <sup>(1)</sup> τῇ πόλει |  
 πρὸς τὸ ἐκ τούτων τῶν ξύλων καὶ ἔ | τερα τῶν  
 κατεπειγόντων καὶ κατη | ρειμμένων ἔργων διορθώ-  
 σεως | τυχεῖν.

*Pour la santé et le long règne du plus grand et du plus manifeste des dieux, l'empereur Nerva TRAJAN, César Auguste, le Germanique (et) le Dacique, ainsi que pour le sénat sacré et la concorde du peuple romain. Agathopous (fils) d'Eutychès, et Polyouchos et Aristodamos, fils de Cartidamas, ont rétabli à leurs propres frais la toiture du portique, en fournissant gratuitement le bois pour les poutres et les lattes et (en supportant) toutes les dépenses consécutives de la construction du toit. Quant à la charpente de bois provenant de l'ancienne toiture, il l'ont cédée à la ville, afin que l'on pût, avec ces matériaux, réparer d'autres monuments qui menaçaient ruine ou s'étaient écroulés.*

L'inscription a été gravée entre 855 et 869 (102 et 116 de l'ère chrétienne), années dans lesquelles Trajan reçut les titres de *Dacique* et de *Parthique*. — Le même Πολυούχος τοῦ Καρτιδάμαντος (génitif attique) se trouve aussi nommé dans l'inscription n. 345 du *Corpus*.

Colonne d'un portique, découverte à *Théra* avec notre statue restaurée en Uranie (Clarac n. 905) et envoyée par Fauvel.

Copie de Villoison (*Osann*, p. 356, 18). — Cat. Choiseul 197.

(1) Les lettres ξυλικηνυληνεξ ne sont conservées que dans les copies de Villoison, de Dubois et de Fauvel.

— *Clarac*, Cat. 626; Musée n. 413 et Inscript. pl. 43. — *Bœckh*, Corpus 2454.

Hauteur 0,88.

### 133. CONSTRUCTION D'UN AQUEDUC A MYLASA.

Αντίγραφον τῆς [ἐπιγραφῆς τῆς προθείσης] | ἐν τῇ  
 παραστάδι . . . . . | Βασιλεύοντος  
 4 Φιλίπ[που ἔτει . . . , τοῦ δεῖνος] | σατραπεύοντος  
 ἔθο[ξε Μυλασεῦσιν· ἐπειδὴ βασιλέ] | ως Φιλίππου  
 τὸ χωρίον [κείμενον ἐγγὺς τῆς παλαίσ] | τρας τῆς  
 Νικάνορος τοῦ . . . . . ἀνδρὸν ἐστίν ἐν  
 θέρει, γίγνε] | ταί τε ξηρά<sup>(1)</sup> ἢ κρήνη ἢ ἐγ[γύς·  
 8 διὰ μέσου ἀγροῦ ὃν ἔχει νῦν] | Ἀρλαιθίς, καὶ ἄχρι  
 τῆς χαρά[θρας ποιήσασθαι ὑδραγωγεῖον, ὥστε  
 χέειν] | ὕδωρ εἰς τὴν παλαίστραν [καὶ τὸ βασιλέως  
 χωρίον, καὶ οὕτως ἐκάτερον] | ὅ, τι ἂν βεβύληται  
 καὶ ἔχει[ιν ὕδωρ . . . . .] | .. βίς δὲ ἀνέ-  
 12 θηκεν τὰ[ς ὑδραγωγίας τῆ τε πα] | [λαίσ]τρα καὶ  
 τῷ γυμν[ασίῳ καὶ ὁμοῦ ἢ] | [γλά]ϊσεν ἱερὸν τέμε-  
 ν[ος τοῦ . . . . .] |

*Copie de l'inscription exposée sur la colonne. . . . .*

*La. . .<sup>me</sup> année du roi Philippe, sous le satrape . . .*

*. . . . ., les Mylasiens ont décrété : Attendu que le jardin du roi Philippe, situé à côté de la palestres de Nicanor (fils) de . . . . ., manque d'eau pendant l'été, et que la source voisine dessèche, il importe de construire à travers le champ qui appartient maintenant à Arlathis, un aqueduc allant jusqu'à la rivière, afin qu'il con-*

(1) Le marbre porte ξηρά.

*duise l'eau dans la palestre et la terre royale, et que les deux propriétaires aient ainsi autant d'eau qu'ils en voudront.*

*..... bios a donné les tuyaux conducteurs pour la palestre et le gymnase, et en même temps décoré le jardin sacré de .....*

Le roi mentionné est Philippe Ἀριδαῖος, frère et successeur d'Alexandre-le-Grand (323-317).

Trouvée à Mylasa et rapportée par Lebas.

*Chandler*, I p. 27 (n. LXV). — *Bœckh*, Corpus 2692. — *Lebas*, Voyage archéol. partie V n. 387 (p. 123).

Hauteur 0,40. — Largeur 0,29.

### 134. ASSASSINAT DE TROIS PILOTES. (Musée égyptien.)

Ἀντιλαβοῦ, κύριε Σάραπι. Βῆσις | πρεσβύτερος καὶ  
 Βῆσις νεώτε | ρος, ἀμφότεροι Σεντωοῦτος, | κυβερ-  
 νήτου ἀπὸ Πτολεμαῖδος, | καὶ Βῆσις Κάρβας,  
 ἀδελφὸς τῆς | μητρὸς αὐτῶν, ἐσφαγμένοι ἐν ὄρ | μῳ  
 Πούχεως τοῦ Ἀνταιοπολεί | του νομοῦ. Καὶ τὸ  
 πλῦν <sup>(1)</sup> αὐτῶν ἐνπέ | πρηκαν.

*Accepte* (la dédicace de cette stèle), *seigneur Sarapis!*  
*Bésis l'aîné et Bésis le cadet, tous les deux* (fils) *de Sen-*  
*tôout, pilote de Ptolémaïs, et Bésis Carbas, leur oncle*  
*maternel, assassinés dans le port de Pouchis, du dis-*  
*trict d'Antéopolis. Et ils* [les assassins] *avaient brûlé*  
*leur barque* [celle des trois victimes].

Σεντωοῦτ ou bien Ψεντωοῦτ signifie « fils de Tot » (*P. se-n-Tot*); Brugsch, demotisch-griechische Eigennamen, p. 40, connaît la forme Ψενθούτης. Il paraîtrait que le meurtre mentionné dans cette inscription a été commis par des pirates.

Le haut de la stèle représente les trois navigateurs conduits par

(1) τὸ πλοῖον.

Anoubis devant le juge des enfers, Osiris. Ils lèvent les bras en signe d'invocation. Au centre, on voit le disque ailé, les vierges et les deux chacals couchés.

Stèle rayée et coloriée trouvée probablement à Antéopolis, en Égypte.

Clurac, Cat. 856; Musée n. 441 b et Inscript. pl. 58. — Franz, Corpus 4712 b.

Hauteur 0,48. — Longueur 0,29.

**135. 136.** TOMBEAU D'UN MARCHAND DE  
BRIC-A-BRAC.

A. Θήκη Μάλ|χου παντο|πόλου.

B. Θήκη Μάλ|χου παν|τοπού|λου.

*Cercueil de Malchus, marchand de toutes sortes d'objets.*

Les marchands de bric-à-brac (ὁ παντοπόλης) sont de très-ancienne date puisque Platon (République VIII, 557<sup>d</sup>) mentionne déjà leurs étalages.

Rapportées de Phénicie par M. Renan (Cat. n. 60).

Hauteur 0,21. — Longueur 0,32.

**137.** ABASCANTOS, PÉDOTRIBE A VIE D'UN GYMNASÉ  
ATHÉNIEN.

Παρά Ἀρεοπαγαιτῶν | αἰτησάμενοι εἰ ἐπὶ Λυ|κομή-  
δου ἀρχοντος | ἔφηβοι, διὰ τοῦ κοσμη|τοῦ αὐτῶν

Πρ(πλίε) Αἰλίου Θε|οφίλου, παραδόξου, Σου-  
μιέος <sup>(1)</sup>, τὸν διὰ βίου παι|διπρίστην τῶν ἐφήβων |

Ἄβασκαντον Εὐμόλπου | Κηφισιέα.

*Les jeunes gens, sous l'archonte (du gymnase) Lyco-*

(1) Pour Σουμιέως.

mède, ayant demandé l'autorisation de l'Aréopage par (l'entremise de) leur chef, le célèbre (athlète) Publius Élius Théophilos de Sunium, (ont élevé l'hermès d') Abascantos fils d'Eumolpe, (du dème attique) de Céphisia, pédotribe à vie des jeunes gens.

Cette inscription date du temps de Marc-Aurèle le Philosophe; à l'époque des Antonins, le *cosmète* était le directeur du gymnase, et l'Aréopage seul pouvait accorder la permission d'élever des statues. Le nom d'Abascantos, fils d'Eumolpe, se lit sur plusieurs inscriptions (*Bœckh* n. 262, 270-272); au début de sa carrière, ce gymnaste n'était que παιδευτής, plus tard il devint pédotribe, c'est à-dire maître de gymnastique pratique; dans *mon* n. 138 il est déjà dans la 26<sup>me</sup> année de ses fonctions.

Ce marbre formait la partie antérieure de la gaine d'un hermès; le phallus qui existait au bas du texte a été détruit par les Turcs.

Trouvée en 1743 à Athènes, par Léon Beninzéla, et encastrée dans sa nouvelle maison, rue du Bazar. — Collection Choiseul (envoyée par Fauvel).

*Belley*, Mém. de l'Académie des Inscriptions t. 23, 182 (d'après une copie transmise au ministre M. de Maurepas par le consul de France M. Gaspari). — Cat. Choiseul n. 203. — *Bœckh*, Corpus 263. — *Clarac*, Cat. 644; Musée 480 et Inscript. pl. 47. — *Lebas*, Voyage archéologique I n. 530.

Hauteur 0,89. — Longueur 0,33.

### 138. CATALOGUE DES DIRECTEURS ET ÉLÈVES D'UN GYMNASÉ ATHÉNIEN SOUS LE RÈGNE DE MARC-AURÈLE.

#### A.

Ἀγαθῆ τύχη. | Ἀρχῶν Γ(άιος) Ἰού(λιος) Κασσιανός | Ἀπολλώνιος. | Βασιλεὺς | Γ(άιος) Ἰού(λιος) Κ[ά]σιος. | Στρατηγὸς Κλ(αύδιος) Εὐκαιρ[ος]. | Κήρυξ Γοργίας Γοργίου. |



## B.

Ἐπί ἄρχοντος Μεμ(μίου) Ἐπί Βωμῶ Θορικίου, ὁ  
 κοσμητὴς τῶ[ν ἐφηβῶν] | Γ(άιος) Ἰούλιος Κασια-  
 νὸς Ἀπολλώνιος Στειριεὺς τοὺς συνάρχ[ουτας καὶ] |  
 τοὺς ὑπ' αὐτῶ ἐφηβεύσαντας ἀνέγραψεν, παιδοτρι-  
 βοῦ[ντος] | Ἀβασκάντου τοῦ Εὐμόλπου Κηφει-  
 σιέως ἔτος κς', ἀντικισ[μήτης] | Ἀσκληπιάδης  
 Ἀχαρνεύς, Κλώ(διος) Διόδωτος καὶ Κλώ(διος)  
 Ἰθακος τὴν στήλην ἀνέστησ[αν]. |

## PREMIÈRE COLONNE.

Σωφρονισταὶ |  
 Ἀπελλῆς Ἀπελλοῦ Φλυ(εύς). | Κλ(ώδιος) Σωκράτης  
 Μαρ(αθώνιος). | Σύντροφος Συντρόφου Εὐω(νυ-  
 μεύς). | Ἀφροδείσις Ἀφροδείσιου Φλυ(εύς). |  
 Ποντιανὸς Λαμπρ(εύς) <sup>(1)</sup>. | ἱερεὺς Σωκράτης  
 Σκαμ(βωνίδης). |

Ὑποσωφρονισταὶ |  
 Οἰνόφιλος Οἰνοφίλου Σφή(ττιος). | Κλ(ώδιος) Γάιος  
 Μαρ(αθώνιος). | Εὐέλπιστος Συντρόφου Εὐω(νυ-  
 μεύς). | Ἀσκληπιάδης Ἀσκληπιάδου Παλ(λη-  
 νεύς). | Εἰσιδῶρος Εἰσιδῶρου Φλυ(εύς). | Κό-  
 ρυ[μβ]ος Κορύμβου Παι(ανιεύς). |

Γυμνασάρχαι |  
 [Π]όβ(λιος) Ἰούλ(ιος) Μουσώνιος Στε(ριεύς). | ..  
 Μέμ(μιος) Σορικὸς ὁ καὶ. .ιμ. . | . . . . [Σ]έμνος  
 . . . . . | . . . . . νος . . . . . | . . . . .

(1) Pour Λαμπρέυς.

[Le reste manque, ainsi qu'au commencement du catalogue des éphèbes les tribus Erechthéide, Egéide et une partie de la Pandionide.]

## DEUXIÈME COLONNE.

Ἄνθος Σωσιγέ(νους). | Ζώσιμος Ζωσίμου. | Ἀγάθων  
 Φιλέρωτ(ος). | . . . . . [Ἱερ]ωνύ(μου). | . . . .  
 . . . . . ος Γλυκυ(μῆδους?). | [Θε]ρίφιλος Θεοφίλου. |  
 Ὀναστος Θεοφίλ(ου). | Νουμάτιος Νουματίου. |  
 Μεγιστόδωρος Ἀπολ(λοδώρου). | Δημήτριος Ἐρ-  
 μω(νος). |

Λεωντίδης. |

Ἐλευσίνιος<sup>(1)</sup> Κίττου. | Χαρίτων Καρποδ(ώρου). |  
 Κάρπος Καρποδώρ(ου). | . . . . . ας Καλλίστ(ου). |  
 . . . . . σθεύς Στάχυ(ος). | Εἰσιδωρος Διονυ(σίου). |  
 Διοκλῆς Λεωνίδ(ου). | Ἀφροδίσιος Λεωνίδ(ου). |  
 Ὀ. . . . . | . . . . . |  
 . . . . . ου. | . . . . . Εὐόδου. | . . . . .  
 . . . . . Στεφά(νου). | . . . . .

[Manquent les tribus Ptolémaïde, Acamantide, Adrianide, OEnéide et une partie de la Cécropide.]

## TROISIÈME COLONNE.

Θεοπέιθης Ἀγαθούπο(δος) (sic) παιδοτρίβη[ς]. |  
 Ἀσκληπιάδης Ἀσκλη[ηπ](ιάδου). | Εὐπορος Εὐπό-  
 ρου. | Ἐρμόλαος ὁ καὶ Ὑγε[ῖνος]. | Ἀθηναῖς Ζω-  
 σίμ(ου). | Στέφανος Στεφάνου. | Ἀπολλώνιος  
 Ἀπολλωνίου. | Γλύκερος Χρυσο(. . . . .). |  
 Δημήτριος Ἀπολλω(νίου). | Κάλλιστος Εὐπό-  
 ρ(ου). | Ἀρτεμίδωρος Βωμια(. . . . .). |

(1) Le marbre porte Ἐλευσινισίς.

## Ἰπποθωντίδος.

Σπένδων Κάρπου. | Ἐλευσίσιος Παμφ(ίλου). | Μηνό-  
 θωρος Παρ(.....). | Λεωκράτης Πρωτογέ-  
 (νους). | Ἐρμῶν Ἐρμῶνος. | Ἐπικράτης Ἐρμῶ-  
 (νος). | Πυλαίης ὁ καὶ Στρά(των). | Βραύρων  
 Διονυ(σίου). | Ἐπι . . . . ος Διονυ(σίου). | Ἡρ-  
 [ακλεί]δης Ἡρακλείδου. | Νι[κόστρ]ατος Νίκω-  
 (νος). | . . . . ος Ἐπαγάθ(ου). | . . . . . λος. |  
 . . . . . ντι . . . . . | . . . . .

[Manquent les tribus Eautide, Antiochide et une grande partie de l'Attalide.]

## QUATRIÈME COLONNE.

. . . . . | Ὀνησίμου. | [Ἄπ]ήμων  
 Εὐσ(. . . . .). | . . . Ἀντ(ώνιος) Εὐτύ(χης). |  
 Ἐπέ[ν]γραφοι].  
 Μ(άρκος) Ἰού(λιος) Γ. . . . . | Ἀνδρόν[ικος]  
 . . . . . | Κλ(ώδιος) Προ . . . . . | Μενε-  
 κλ[ῆς . . . . .]. | Φιλήσιο[ς] . . . . . | Λού(κιος)  
 Φλ(άδιος) Ἐπα(. . . . .). | Εὐτύχης Ε. . . . . |  
 Ὑμηττός Ἰλ. . . . . | Κλ(ώδιος) Σείγηρ[ος] . . . . . |  
 Κλ(ώδιος) Ζώπυρ[ος] . . . . . | Σκέπτος  
 Σ. . . . . | Ἐπιτύ[χανος] . . . . . |  
 Ἀσκληπι . . . . . | Ἀλέξανδ[ρος] . . . . . |  
 Μέανδ[ρος] . . . . . | Ἐπίκτητο[ς] . . . . . |  
 Διονύσιο[ς] . . . . . | Ἀθηνόδ[ωρος] . . . . . |  
 Ζώσιμ[ος] . . . . . |

[Le bas de l'inscription est mutilé.]

## A.

A la fortune propice ! ARCHONTE (éponyme) : *Gaius*

*Julius Cassianus Apollonios*. (Archonte-) ROI : *Gaius Julius Cassius*. GÉNÉRAL <sup>(1)</sup> : *Claudius Eucairos*.  
HÉRAUT : *Gorgias* (fils) *de Gorgias*.

L'archonte éponyme *Cassianus* est, chez Bœckh n. 271, ἀντικοσμητής, et dans notre inscription B κοσμητής (directeur en chef du gymnase). L'archonte-roi *Cassius*, du dème de Stiria, porte le titre d'éponyme sur un marbre d'Oxford (*Corpus*, 270).

### B.

Sous l'archonte *Memmius Epibomo* (du dème) de *Thorikos*, le cosmète des jeunes gens, *Gaius Julius Cassianus Apollonios* (du dème) de *Stiria* a dressé la liste de ses collègues et des gymnastes de son administration. *Abascantos* (fils) d'*Eumolpos*, (du dème) de *Céphisia* étant pédotribe dans la 26<sup>me</sup> année (de sa charge), le sous-directeur *Asclépiade* des *Acharnes*, *Clodius Diodotos* et *Clodius Ithakos* ont élevé cette stèle.

L'archonte éponyme *Memmius* fonctionnait en même temps parmi les prêtres d'Eleusis ; son titre ἐπὶ βωμῶν (chargé de l'autel) était devenu un surnom comme celui de l'hiérophante. Le même personnage se trouve cité dans les inscriptions n. 184, 185, 187, 192, 193, 194 du *Corpus*, documents du temps de Marc-Aurèle. — Sur *Abascantos*, voir mon n. 137.

Vient ensuite la liste des collègues du directeur : 6 *sophronistes*, 6 *sous-sophronistes* (inspecteurs du gymnase) et un certain nombre de *gymnasiarques* (2). Le catalogue des éphèbes est dressé d'après l'ordre reçu des 13 tribus ; on n'y remarque qu'au commencement de la troisième colonne, le nom d'un éphèbe : *Théopeithès*, fils d'*Agathopous*, qui paraît avoir été nommé pédotribe (3) pendant qu'on gravait

---

(1) Remplaçant l'ancien *archonte polémarque*. — (2) La leçon Σοφικός est sûre. On pense à *Θορίσιος*. — (3) Son titre παιδοτρίβης[ς] occupe encore le haut de la quatrième colonne.

cette inscription. Après les éphèbes, qu'on appelait *πρωτέγγραφοι* (inscrits les premiers), viennent les gymnastes supplémentaires (*ἐπέγγραφοι*), jeunes étrangers résidant à Athènes et qui avaient obtenu la permission d'assister aux cours.

Marbre pentélique décoré d'un fronton (pour l'inscription *A*), trouvé à Athènes, près du Bazar. Collection Choiseul (Cat. 208).

*Spon*, Voyage III p. 76.161.166. — *Chandler* p. 64, n. 58. — *Clarac*, Cat. 568; Musée n. 486 et Inscript. pl. 28. 29. — *Bæckh*, Corpus 272.

Hauteur 0,50. — Longueur 0,63.

### 139. CATALOGUE AGONISTIQUE ATHÉNIEN.

.....νας Γ..... | [.....Π]ο(βλίου)  
 Μαραθώνιος. | .....ς Θ' Αθμονεύς. | [Ε]πα-  
 φρόδειτος Ἀνδροκλείδου..... |

#### PREMIÈRE COLONNE.

..... νης Βούλωνος Φυ(λάσιος). | [Βούλω]ν  
 Μοιραγένους Φυ(λάσιος). | ..... όβουλος ..  
 ... οβούλου Μαρα(θώνιος). | [Βο]ύλων Βούλωνος  
 Μελιτεύς. | [Διο]νύσιος Ἀβρωνος Βερε(νικιίδης). |  
 ..... τατος Ἀβρωνος Βερ(ενικιίδης). |  
 [Δημ.]ήτριος Ἀρίστω(νος) ἐκ Μυ(ρρινούττης). |  
 ..... ος Πο(βλίου) Μαρα(θώνιος). | [.....  
 Φυ]λάσιος. | .....

#### DEUXIÈME COLONNE.

Ἀσκληπιόδωρος Ἀσκληπιόδωρου Ἐξ(ωνεύς) <sup>(1)</sup>. |  
 Στέφανος Στεφάνου Κηφι(σιεύς). | Θεμίσιων Ἀρι-  
 (.....) Κηφι(σιεύς). | Ἐνκόλιπιος Ἐνκολπίου

(1) Pour Αἰξωνεύς.

Βησ(αιεύς). | <sup>2</sup>Οκταῖος Δωρ(. . . . .) Εὐπ(υρί-  
 δης). | <sup>2</sup>Επιγένης <sup>2</sup>Αρ(. . . . .) Μελι(τεύς). |  
<sup>2</sup>Ἐπάγαθος Κο(ρ. . . . .) <sup>2</sup>Αναφ(λύστιος). | Νικήτης  
 Κορ(. . . . .) <sup>2</sup>Ανα(φλύστιος). | Ποτίκιος <sup>2</sup>Αφρ(. . . . .)  
 Σημα(χίδης). | Διονύσιος Διονυσίου <sup>2</sup>Αχαρ(νεύς). |  
 Λύκος Πυλά(δου) Τρικ(ορύσιος), | Πυλάδης Πυ-  
 λάδου Τρικ(ορύσιος). | Φιλαθήναιος [Φιλαθηναίου]  
 Μαρ(αθώνιος). | <sup>2</sup>Ονήσιμος Εὐτ(. . . . .) Λαμ-  
 (πτρεύς). | Σκῆρος Κλέωνος Με(λιτεύς). | Μάρκος  
 Εὐκτᾶ Σουνι(εύς). | Χρυσόγονος Φαρ(. . . . .)  
 Φλυ(εύς). | Μηνόφιλος Θεοκ(. . . . .) . . . . . |  
 Δημήτριος Δημητρίου Λα(μπτρεύς). | [Δημ]-  
 ήτριος Δημητρίου Βε(ρενικίδης). | . . . . .  
<sup>2</sup>Αλεξάν(δρου) . . . . . | . . . . .

## TROISIÈME COLONNE.

Κ . . . . . | Ζώ(σιμος) . . . . . | Κω . . . . . |  
 Κωπ . . . . . | Νάρκ[ισσος . . . . .] | Κέρδω[ν.  
 . . . . .] | Εὐτυχ . . . . . | Μητρα . . . . . |  
 Διόδωρ[ος . . . . .] | <sup>2</sup>Αντίοχ[ος . . . . .] |  
<sup>2</sup>Ανθύμν[ιος . . . . .] | <sup>2</sup>Ἐπίκτ[ητος . . . . .] |  
 Εὐέλπ[ιστος . . . . .] | Στρ . . . . . | Πε . . .  
 . . . | Λ . . . . . | . . . . .

Cette inscription doit remonter à l'époque de Trajan, car on y lit le nom du même Βούλων Μοιραγένους Φυλάσιος, qui figure sur *mon* n. 42. Comme dans toutes les listes agonistiques, le nom de l'éphèbe est suivi des noms abrégés du père et du dème. Les bourgs attiques mentionnés sont : *Marathon*, *Athmonon*, *Phylé*, *Mélitè*, *Bérénicides*, *Myrrhinoutté*, *Aïxoné*, *Céphisia*, *Bésa*, *Eupyrides*, *Anaphlystos*, *Sémachides*, *Acharnes*, *Tricorythos*, *Lampra*, *Sunium*, *Phlya*.

Trouvée sans doute à Athènes, où Pouqueville (Voyage 4, 107) l'a copiée dans la maison de M. de Gaspari. Envoyée par Fauvel (1).

Dubois, Cat. Choiseul n. 202. — Osann, p. 347, 8. — Bœckh, Corpus 305. — Clarac, Cat. 589, Musée n. 461 et Inscript. pl. 35.

Hauteur 0,27. — Largeur 0,29.

140. LISTE D'ÉPHÈBES ATHÉNIENS DU TEMPS  
DE SEPTIME-SÉVÈRE.

[κοσμητεύοντος] . . . | . . . . άτου του Ἰλαροῦ Παλ-  
ληνέως. | [γρ]αμματεὺς ἱερεὺς Στράτων Κιθαιρῶ-  
νος Ἀχαρνέως. |

Ἐρεχθίδος <sup>(2)</sup> | . . . νκτος Ναταλίου. | Μέμ(μιος)  
Ἀθηνόδωρος. | Μέμ(μιος) Μαρεῖνος. | Μέμ(μιος)  
Πτολεμαῖος. | [᾽Ο]φφριανός Εὐελπί(στου). | [᾽Α]φρο-  
δίσιος Ἀφροδισίου | . . . ηρόσυρος Ἀφρο(δισίου)  
[Μ]ύρων Μύρωνος. | [Δι]ονύσιος Ἀττικῶ. | [Τ]-  
ρόφιμος Ἀττικοῦ. | [᾽Απ]ολλώνιος Ἐπαγ(άθου). |  
[᾽Ατ]τικὸς Ἀκάστου. | [Κά]θως Σωτηρί(ου). |  
[Πρ]όκλος Ἐπικτή(του). | [Εὐά]γγελος Μουσαί-  
(ου). |

Αἰγεῖδος. | [Ἡρ]ακλίδης Ἡρακλίδου. | [Δι]ονύσιος  
Ἡρακ(λίδου). | Λ(ούκιος) Αὐ(ρήλιος) Σεκοῦνδος. |  
. . . Αὐ(ρήλιος) Ῥεπεντῖνος <sup>(3)</sup>. | [Σεκ]οῦνδος Σε-  
κούνδου. | . . . κιος Σεκούν(δου). | [Διο]νυσόδωρος  
Διονυσόδωρου. | . . . ναιος Διο . . . . . | . . . . .  
λι. Αἰλ . . . . . | ,

[Les tribus Pandionide, Léontide et Ptolémaïde manquent.]

(1) C'est à tort que Dubois la croyait trouvée à Marathon. Il s'est laissé tromper par le mot Μαραθῶνιος qu'on lit au commencement de l'inscription. — (2) Pour Ἐρεχθεῖδος. — (3) Le marbre porte Ῥσπεντῖνος.



Ἄκαμαντίδης. | Πομπώνιος Πομπωνίου. | Εὐδοξὸς  
ὁ καὶ Ζώσιμος. | Ζοῖλος Ζοῖλου. | Ἀμπλιάτος Ζοῖ-  
λου. | Εἰσίων Εἰσίωνος. | Ἀφροδείσιος Διου-  
(σίου). | Ἐπίγονος Εἰσίδου. | Σωσιγένης. | Ἀσκλη-  
πιάδης Σωσι(γένους). | Μητροδῶρος Σωσι(γέ-  
νους). | Αἴλ(ιος) Σωκράτης. |

Ἀδριανίδης. | Ῥαδινὸς Γενεθλίου. | Στρατόνεικος  
Προσδ(οκίμου). | Πανέας Μαρείνου. | Ἱεροκλῆς  
Ἀφροδείσιου. | Τρόφιμος Ἀμιάντου. | Ἀθηνόδωρος  
Ἀγαθο(κλέους). | Ἀνδρόνεικος Ἀνδρονείκου. |  
Φαῦστος Ὀνάστου. | Ἔρωσ Ὀνάσ[ου]. |

[Ici manquent les tribus Οἰνείδε, Κέκροπιδε, Ἱπποθοντίδε et une partie de l'Ἄεαντίδε.]

Ἐπαφροδείτιος Ἀρισταίου. | Εὐπόρος Ἀγαθο-  
κλέους. | Εὐδίοτος Ἀγαθοκ(κλέους). | Λεύκιος  
Λευκίου. | Δέκκιος Εὐκλήης. | Δέκκιος Θεοφ(ίλου). |  
Ἀντιοχίδης. | Εὐλ(γος) Κλεωνύμου <sup>(1)</sup>. | Λεωνίδης  
Λεωνίδου. | Θρεπτίων Δημητρίου. | Γλαῦκος Γλαύ-  
κου. | Ἀλέξανδρος Γλαύκου. | Σώζων Θεογό(νου). |  
Εὐθαίμων Δημοκ(ρίτου). | Ζοῖλος Δημοκ(ρίτου). |  
Λεοντεὺς Χαιρεσί(ου). | Λούκιος Ὑαλος. | Διονύ-  
σιος Χ. . . . . | Ζώσ[ιμος. . . . .] | . . . . .

La tribu Attalide manque. La quatrième colonne est trop mutilée pour être rétablie; on n'y voit que les noms Ἀλ. . . . . | Ζώσ[ιμος] | Ἀλέξ[ανδρος] | Ἀπο[λλώνιος] | Εὐπ[ορος] etc.

[Sous le cosmète, ou peut-être sous le pédotribe à vie]  
. . . . . atos, (fils) d'Hilaros, Pallénéen, le prêtre-scribe

(1) Les points signifient que ce nom a été substitué, dès l'antiquité, à un autre qui y était gravé auparavant.



*On dit qu'Hercule avait accompli douze combats ; moi, après en avoir mené autant à bonne fin, j'ai succombé dans le treizième.*

*Thallos et Zoé ont élevé (ce monument) à leurs propres frais, à la mémoire de Mélanippos.*

Le combat du rétiaire et du mirmillon avait pour idée primitive le spectacle d'une pêche. Le mirmillon (μορμύλος, μορμύρος) était une espèce de poisson du Pont-Euxin, et les gladiateurs-mirmillons (on ferait mieux d'écrire *Murmil-lones*, Μουρμίλωνες) portaient un casque dont la crête était ornée d'une figure de poisson. Le rétiaire, vêtu d'une simple tunique de pêcheur, avait pour armes le heaume à visièrre, un bouclier quadrilatère, un trident (*fuscina*) et un filet (*rete*), qu'il cherchait à jeter par-dessus la tête de son adversaire, en criant : « *non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?* » S'il ne réussissait pas, l'autre se mettait à sa poursuite (*secutor*). Les monuments, il est vrai, lui donnent souvent un costume quelque peu différent de celui-là, mais il faut faire la part des époques. — Les gladiateurs formaient une armée militairement organisée et entraient souvent en campagne avec les légionnaires. Une inscription romaine de l'an 177 (*Marini*, iscriz. Albane, p. 12; Orelli, 2566), mentionne un centurion *retiariorum veteranorum*, quatre centurions *retiariorum tironum* et un centurion *retiariorum n(ovorum?)*. De même que le premier capitaine d'une légion s'appelait *primus pilus* (primopilus, primipilus, de « *pilum* » javelot), les gladiateurs étaient commandés par un *primus palus* (πρωτος πάλος, πρωτόπαλος), ainsi nommé à cause de sa petite épée de bois. En Espagne les matadors des combats de taureaux s'appellent encore aujourd'hui *primera espada* et *segunda espada*.

V. 2. ῥητιάριον est une forme du bas temps pour ῥητιάριον. Il faut remarquer d'ailleurs que tous les vers de cette épitaphe sont empruntés à différentes poésies sépulcrales. Le mot δεύτερον, s'appliquant à Mélanippos, a été intercalé sans égard à la mesure de l'hexamètre qui réclame πρωτον.

3-4. Quand le combat sérieux devait commencer, on

sonnait de la trompette; les flûtes retentissaient pendant la lutte; on les appelait *inéguales* à cause des différentes gammes qu'elles parcouraient.

5. Une inscription d'Halicarnasse (*Corpus* 2663) parle d'un Στέφανος ῥητιάρις ἀήσσητος, de même que celle du musée de Vérone est dédiée GENEROSO RETIARIO INVICTO PVGNARVM XXVII. Une troisième, qui a la plus grande ressemblance avec la nôtre, se trouve à Nicée (*Corpus* 3764; je la transcris en me permettant un petit changement dans le troisième vers :

Τὸν θρασὺν ἐν σταδίοις ἐσορᾷς με νέκυν, [παροδεῖται],  
 ἔ, Χρυσόμαλλον ῥητιάριον, τὸν πρὶν δὲ κυνηγόν (*bestiaire*),  
 Θήρας ἐν σταδίοις πάσας παλάμαις ἀνύσαντα.  
 Ἐκτείνειν δέ με Ἴχθύς, ὃν οὐκ ἴσχυσα πλανῆσαι.  
 μοῖραν δ' οὐκ ἔφυγον, ἐπεὶ ἦν μίτος οὗτος ὁ Μοιρῶν.

Rapportée d'Asie Mineure par Choiseul-Gouffier. Sur le revers il y avait autrefois une inscription chrétienne, *Clarac* n. 581.

Cat. Choiseul n. 210. — *Osann*, p. 366, 30. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 1, 21. — *Clarac*, Cat. 578; Musée 485 et Inscript. pl. 31. — *Welcker*, Sylloge epigr. n. 47. — *Bæckh*, *Corpus* 3765.

Hauteur 0,47. — Largeur 0,44.

## 142. LE GLADIATEUR MYRON.

### Μύρων.

Stèle sépulcrale à frontispice orné d'un disque. Le bas-relief représente un gladiateur armé d'un casque rond à visière fermée et d'une cotte d'écaillés; ses avant-bras et ses jambes sont couverts de larges courroies; de la main droite il tient un glaive très-court (*machæra Herculæana*) et de la main gauche un objet que la cassure du marbre ne permet plus de distinguer. \*

Marbre de la Collection Choiseul (Cat. 174).

*Bouillon* III, Cippes et inscript. pl. 2, 26. — *Clarac*, Cat. n. 620; Musée n. 324, pl. 222 et Inscript. pl. 43. — *Franz*, *Corpus* n. 6971.

Hauteur 0,65. — Longueur 0,32.

## 143. LE GLADIATEUR STROBILUS.

Βάσσα Στρεβείλω ἰδίῳ | ἀνδρὶ μνείας χάριν.

*Bassa à la mémoire de son mari Strobilus:*

Le bas-relief représente un gladiateur debout, vu de face, ceint du *subligaculum*, les jambes couvertes de cnémides. Il tient de la main droite une longue palme; à sa gauche, on voit un casque rond posé sur un bouclier ovale. Στρόβιλος signifie la pomme de pin.

Marbre rapporté de Grèce et donné par le vice-amiral Massieu de Clerval.

Hauteur 0,51. — Largeur 0,31.

## 144. LISTE D'ESCLAVES AFFRANCHIS DANS LA VILLE DE PHÈRES EN THESSALIE.

## A.

- .....[ἀπὸ Ἄρ] | χελιάου [τοῦ.....  
 4 .....] | Ἐπίνικος ἀπὸ..... | τοῦ Πολέ-  
 μωνος. Ἐτερο[.....ᾶ] | πὸ Κρατίνου τοῦ Πο-  
 λέμ[ων]ος. |  
 8 Ἀντιλέοντος | τοῦ Ἐπικράτους ταμειύ[ο]ν | τὸς  
 τῆς πόλεως τὴν πρώτην | ἐξάμηνον τοῦ ἐνιαυτοῦ  
 τοῦ | ἐπὶ στρατηγοῦ Θεμιστογέ[νο]ν τοῦ Ἀνδρο-  
 12 σθένους οἱ | δεδωκότες ἐπ' αὐτῷ ἀπελεύ[θε]ροι τῇ  
 πόλει τοὺς δέκα πέν | τε στατήρας κατὰ τὸν νό- |  
 16 μον· Κλήτα ἀπὸ Ἀρχελάου | τοῦ Ἴπποκράτους  
 καὶ Ἠγησάν[θ]ρα τῆς Ἴππομάχου· Καλλισ[τ]ῶ  
 ἀπὸ Κρατίνου τοῦ Πολέμωνος καὶ | Δικαιοπόλεως  
 τῆς Ἀρίστωνος. |  
 20 Νικολάου τοῦ | χρηματίζοντος Κύ[θ]α τοῦ  
 Νίκωνος ταμ[ι] | εὔοντος τῆς πόλεως ἐν | τῇ στρα-

- 24 τηγία τῆ Θεμιστ[ο] | γένους τοῦ Ἄνδρoσθένου[ς] |  
οἱ δεδωκότες ἐπ' αὐτῷ ἀπ[ε] | λεύθεροι τῆ πόλει
- 28 τοὺς δέκα | πέντε στατηῆρας κατὰ τὸν νό | μον ·  
Χρήστα ἀπὸ Ἄπολλωνίδ[ου] | τοῦ Παυσανίου,  
φύσει δὲ Ἄμφι | στρατεύ. Ἀγάθων ἀπὸ Θεοδότ[ου]
- 32 | τοῦ Μνασέου Εὐβοιέως · | Τρυφέρα ἀπὸ Ἡρα-  
κλείδου | τοῦ Ἡρακλείδου. |
- 36 Ἀλκίμου τοῦ | Σωκράτους ταμιεύ | οντος τῆς πό-  
λεως τὴν | πρώτην ἐξάμηνον τοῦ ἐν[ι] | αυτοῦ τοῦ ἐπὶ
- 40 στρατηγῷ Εὐ[βιό] | του οἱ δεδωκότες ἀπελεύθερο[ι]  
| τῆ πόλει τοὺς δέκα πέντε στατηῆ | ρας κατὰ τὸν  
νόμον · Νίκη ἀπὸ Ἄρ | τεμισίας τῆς [Τιμ]άρχου.
- 44 Σώσιμος | ἀπὸ Φερεκράτους τοῦ Ὀνά[το]υ. Ἐπά-  
γα | θος καὶ Δάμας ἀπὸ Σίμου καὶ Φιλίππο[υ] |  
καὶ Δάμωνος τῶν Σίμου, Κρίτων ἀπὸ | [Κλ]εο-
- 48 μάχου τοῦ Τύγου. Παρμενίων | ἀπὸ Μενεκράτου  
τοῦ Δαϊμένου. Καλ[λι] | σθένης καὶ Ἄφροδισία  
[ἡ κ]αλυ[μέ] | νη καὶ Ἄμμα ἀπὸ Καλλιστοῦς |
- 52 τῆς Κλέωνος τοῦ Ἀριστίωνος. Ζω | πύρου (sic)  
ἀπὸ Νικοτέλους τοῦ Φιλίπ | που καὶ Φιλίππου  
τοῦ [Νικ]οτέλους. | Παμφίλα ἀπὸ Εὐθυνομου τοῦ |  
Εὐθυνόμου.

.....

(6) Antiléon (fils) d'Épicrate étant trésorier de la ville pour le premier semestre de l'année du stratège Thémistogènes (fils) d'Androsthènes, les affranchis (ci-dessous mentionnés) ont donné à la ville, pendant son administration, les 15 statères fixés par la loi :

Cléta, affranchie d'Archélaus (fils) d'Hippocrate, et d'Hégésandra (fille) d'Hippomachos.



*Callisto, affranchie de Cratinos (fils) de Polémon, et de Dicéopolis (fille) d'Ariston.*

(20) *Nicolaos, appelé Cydas, (fils) de Nicon, étant trésorier de la ville durant la stratégie de Thémistogènes (fils) d'Androsthènes, les affranchis (suivants) ont donné à la ville, pendant son administration, les 15 statères fixés par la loi :*

*Chresta, affranchie d'Apollonidès (fils) d'Amphistratos et fils adoptif de Pausanias.*

*Agathon, affranchi de Théodotos, (fils) de Mnaséas d'Eubée.*

*Tryphéra, affranchie d'Héraclide (fils) d'Héraclide.*

(36) *Alcimos (fils) de Socrate étant trésorier de la ville pour le premier semestre de l'année du stratège Eubiotos, les affranchis (suivants) ont donné à la ville les 15 statères fixés par la loi :*

*Nicé, affranchie d'Artémise (fille) de Timarchos.*

*Sosimos, affranchi de Phérécratès (fils) d'Onatas.*

*Epagathos et Damas, affranchis de Simos, Philippos et Damon (les trois fils) de Simos.*

*Criton, affranchi de Cléomachos (fils) de Tygas.*

*Parménion, affranchi de Ménécratès (fils) de Daïménès.*

*Callisthènes et Aphrodisia, appelée Amma, affranchis de Callisto (fille) de Cléon (fils) d'Aristion.*

*Zopyros, affranchi de Nicotélès (fils) de Philippos, et de Philippos (fils) de Nicotélès.*

*Pamphila, affranchie d'Euthynomos (fils) d'Euthynomos.*

## B.

(Sur la tranche) :

[στατ]ῆ[ρας κα] | [τὰ τὸ] νόμ[ον] | [ἀ γ]ίνετα[ι] | [κ]-  
ατὰ τὸ διό | [ρθ]ῶμα δεῖ | νάρια εἶκο | σι δύο ἡμυ-



συ (sic) · μηνός | Ἐρμαίου, Φι | [λ]οκλεία ἀπό |  
 . . ατείας τῆς | . . πλώνου. |

Νικίου | τοῦ Πα | ραμόνου τα | μιεύοντος | τῆς πόλε- |  
 ως τῆν πρῶ | τῆν ἐξάμη | νον ἔτους | τοῦ ἐπὶ αὐ | το- |  
 κράτορος | καίσαρος | θεοῦ υἱοῦ | σεβαστοῦ | [ο]ἰ |  
 δεδωκό | [τ]ες ἐπ' αὐ | [τ]ῷ ἀπε | λεύθεροι | τῆ πόλει |  
 τοὺς δέκα | [π]έντε στα | [τ]ῆρας κατὰ | τὸν νόμον |  
 ἃ γίνεται | δεινάρια | εἴκοσι δύο | ἡμυσυ (sic) · μη- |  
 νός Ἐρμαί | ου, Ἀγάθη | ἀ ἀπό Παυ | σανίου τοῦ |  
 Εὐδιότου | φύσει δὲ | [Π]αυσανίου. |

... [L'affranchie suivante a payé les 15] *statères* fixés par la loi, soit 22 deniers 1/2 d'après la réduction :

*Au mois d'Hermaeus : Philoclée, affranchie de . . .*

(13) *Nicias* (fils) de *Paramonos* étant trésorier de la ville pour le premier semestre de l'année sous l'empereur César, fils de dieu, *Auguste*, les affranchis (suivants) ont donné à la ville, pendant son administration, les 15 *statères* fixés par la loi, soit 22 deniers 1/2 :

*Au mois d'Hermaeus : Agathia, affranchie de Pausanias, fils de Pausanias et (par adoption) d'Eubiotos.*

### C.

Le troisième côté du marbre est trop endommagé pour que le déchiffrement puisse donner quelque résultat.

Le fait le plus intéressant que cette inscription nous révèle est la réduction officielle (διόρθωμα) de la monnaie grecque en deniers romains. Quinze *statères* (30 drachmes) équivalaient à 22 deniers 1/2; par conséquent, le *statère* représentait 1 denier 1/2, proportion confirmée d'ailleurs par un célèbre passage de Tite-Live (34, 52) : « *Trium fere denariorum in singulis (tetradrachmis) argenti est pondus* ». Voyez *Priscien* de *Ponderibus*, v. 30. Les autres sources iden-

tifient simplement le denier (de 3,90 grammes) avec la drachme attique (de 4,00 grammes). La monnaie provinciale avait donc en tout cas un cours moindre que sa valeur effective.

Le mois d'Ἑρμαῖος (formé comme Ἀθαναῖος, Ἀπελλαῖος, Ἡραῖος) se rencontre aussi dans les calendriers béotien et étolien (voir p. 50).

Trouvée à Phères (Φεραί, aujourd'hui *Valestino*), en Thessalie, et rapportée en 1862 par M. Heuzey (Cat. n. 42).

*Ussing*, Inscriptiones græcæ ineditæ n. 4. — *Lebas*, Voyage archéologique, Thessalie n. 1217, p. 292.

Hauteur 1,50. — Largeur 0,46. — Épaisseur 0,16.

---

III.

INSCRIPTIONS SÉPULCRALES.



## INSCRIPTIONS SÉPULCRALES \*.

---

### 145. ABDÉLIMOS. (Salle asiatique.)

Ἀβδὴλι [μοῦ] | Τύριος χ[αῖρε].

*Abdélimos de Tyr, adieu.*

Le nom phénicien Ἀβδὴλιμος signifie, comme celui d'Ἀβελώνυμος « *servus superiorum* », esclave des dieux.

Fragment trouvé à Oum-el-Awamid et rapporté, en 1862, par M. Renan (Cat. n. 46).

Hauteur 0,20. — Largeur 0,12.

### 146. ADÉA ET THRASON.

Ἀδέα | Σάμου. | — Θράσωνι | Δίμνου. | — Ἀδέα |  
Ἀρχελάου. | — Θράσωνι | Ἀρχελάου.

*A Adéa (fille) de Samos. — A Thrason (fils) de Dimnos. — A Adéa (fille) d'Archélaus. — A Thrason (fils) d'Archélaus.*

Stèle à fronton triangulaire. Thrason, fils de Dimnos, couché sur le lit funèbre, prend le repas suprême que deux jeunes esclaves lui apportent. Son épouse, Adéa, fille de Samos, est assise devant lui; derrière le lit on voit la jeune personne que l'inscription appelle Adéa, fille d'Archélaus, tandis que son frère Thrason, enveloppé dans son manteau, se tient à droite. Il paraît que ces deux enfants sont le petit-

---

\* Classées d'après l'ordre de l'alphabet grec.



**148.** ATHÉNODORE.

Ἀθηνόδωρος . . . . . (le reste est effacé).

Au-dessus, repas funèbre : deux personnes sont attablées en présence d'une femme assise. Deux esclaves se tiennent dans les coins.

Cat. Choiseul n. 163. — *Bouillon* III, Cippes et inscript. pl. 1, 1. *Clarac*, Cat. 557; Musée 286, pl. 159 et Inscript. pl. 24. — *Franz*, Corpus 6869.

Hauteur 0,55. — Largeur 0,39.

**149.** AMÉRYIS. (Musée égyptien, C. 127.)

Ἀμερυς υἱὸς Βήσ[ει]τις ἐτῶ | ν κ'. Ἀράβας Νυμφίης.

*Améryis*, fils de *Bésis*, (âgé) de 20 ans. *Arabas Nymphies* (lui a élevé ce monument).

Stèle sépulcrale égyptienne avec une inscription démotique devenue indéchiffrable. Anoubis conduit le défunt devant Osiris et Isis. En haut, le disque ailé et les deux vipères.

*Clarac*, Cat. 851; Musée 419 et Inscript. 60. — *Franz*, Corpus 4972.

Hauteur 0,36. — Longueur 0,33.

**150.** AMPLIATA DE SIDON ET SA FAMILLE.

Ἀμπλιᾶτα Γενναῖδος | Σειδῶνια τὸν βωμὸν | κατε-  
σκεύασεν ἐκ τῶν | [ιδ]ίῳν αὐτῆ [τε] καὶ τῶ ἀν | δρι  
αὐτῆς Ἑρμητι Σηκράτ[ους] | καὶ τῶ υἱῶ αὐτῆς  
Ἑρμαφίλω | Ἑρμεος· Ἑρμητι μὲν ζήσαν | τι ἔτη  
ξγ, καὶ τῶ υἱῶ αὐτῶν | Ἑρμαφίλω | ζ[ήσ]αντι ἔτη  
κε · | αὐτὴ δὲ Ἀμ[πλιᾶτα] ζήσασα | ἔτη οζ'. τ[ῆς  
δ]ὲ ἀναστάσε | ως τοῦ κρηπιδώματος | καὶ βωμοῦ  
καὶ στήλης | ἐξ ἐντολῆς Ἀμπλιᾶτης | ἐπεμελήθη



Ὁμήριχος | Ἑρμαφίλου ἰς (sic) τὸ ἀνάστη | θῆναι  
(sic) . | [χαῖρε παρ]οδεῖτα . |

*Ampliata*, (fille) de *Gennaïde*, (originare) de *Sidon*, a, de ses deniers, élevé cet autel à sa propre mémoire et à son mari *Hermès*, (fils) de *Socrate*, et à son fils *Hermaphilos*, (fils) d'*Hermès* : à *Hermès* qui a vécu 63 ans, et à leur fils *Hermaphilos* qui a vécu 25 ans. *Ampliata* elle-même a vécu 77 ans. Par ordre d'*Ampliata*, *Homérichos* (fils) d'*Hermaphilos* a pris soin de construire la base, l'autel et la stèle, jusqu'à ce que tout fût élevé. *Salut au passant !*

Cippe trouvé à Kustendjé en 1855, et donné par les sous-intendants militaires MM. Robert et Blondeau.

*Robert*, Note sur les débris antiques recueillis à Kustendjé (Dobrudja) p. 6, n'a publié que les 10 premières lignes. — *Allard*, la Bulgarie orientale p. 70 et *L. Renier*, ibidem p. 294.

Hauteur 1,35. — Largeur 0,45.

## 151.

## AMYNTIEN.

Ἀσκληπιάδης Ἑρμού | ένου Ἀμυντιανῶ τῶ | υἱῶ  
μνήμης χάριν.

*Asclépiade* (fils) d'*Hermogène* à la mémoire de son fils *Amyntien*.

Cippe rond décoré de trois bustes (femme, homme et garçon), trouvé à *Missis* (Mopsueste), en Cilicie, et rapporté par M. Victor Langlois.

*Langlois*, Archives des missions scientifiques 4, 86; Recueil des inscriptions n. 20; Voyage dans la Cilicie (Paris 1861) 413. 456.

Hauteur 0,93.

## 152.

## ANTHÉSTÉRIOS.

Ἀνθεστήριος | Δάμωνος | Φηγαίου.

*Anthestérios* (fils) de *Dâmon*, de *Phégée*.

En dessous deux rosaces,  
Φηγαία est un dème de l'Attique, relevant de la tribu  
Égéide.

Envoyée d'Athènes par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 130. — *Bœckh*, Corpus 782. — *Clarac*, Cat. 630;  
Musée n. 422 et inscript. pl. 46.

Hauteur 0,40. — Largeur 0,40.

**153.** ANOUBARION. (Musée égyptien, C. 125.)

Ἄνουδάριον Τσε | νεροντίο τοῦ Π | ετκλωνθεκίο.

Ἄνουδάριον est un diminutif. Au-dessous du texte grec, il  
y a une inscription démotique.

Stèle coloriée. Le bas-relief représente les cinq divinités Osiris,  
Isis, Ammon, Anoubis et Paht, qui tient la balance pour peser les  
âmes. Le défunt se trouve à côté, en relief plus saillant. En haut, le  
disque ailé et les deux chacals.

*Clarac*, Cat. 854; Musée 421 a et Inscript. pl. 61. — *Franz*, Corpus  
n. 4973.

Hauteur 0,39. — Longueur 0,29.

**154.** ANTIOCHUS.

Χῆραι (sic) | Ἀντίοχε | χρηστὲ | ζήσας | ἔτη οἴ'.

*Adieu, brave Antiochus. Il a vécu 78 ans.*

Colonnnette envoyée en 1864.

Hauteur 0,37.

**155-157.** LES TROIS VASES DE MARATHON. (Salle  
de la sculpture grecque primitive).

a. Ἀντιφῶν — Ἀνείας — . . . . .

b. Σώστρατος — Καλλυνθίς<sup>(1)</sup> — Σωστρατίδης.

(1) Et non pas Καλλυνοίς.

c. Σωστρατιδῆς — Καλλυνθίς — Σώστρατος.

*Antiphon. Antias. Sostrate. Kallynthis. Sostratidès.*

a) Antiphon, le père de famille, figure à gauche, enveloppé dans son manteau. Antias tient d'une main son cheval et donne l'autre à une femme assise; un quatrième personnage s'appuie sur le dossier du siège.

b) Sostrate donne la main à sa femme assise; le jeune fils s'appuie sur le fauteuil de sa mère.

c) Même scène; seulement Sostrate est placé à droite, et le fils à gauche.

Trois vases de marbre pentélique dont *a* et *b* trouvés à Marathon par Fauvel; *c* envoyé d'Athènes par le même (« Athenis super portam ecclesiae S. Thomæ, » *Fourmont*).

*a. Dubois*, Cat. Choiseul 122. — *Bouillon* III, Vases pl. 8. — *Bæckh*, Corpus 915. — *Raoul-Rochette*, Mon. inédits pl. 46, 1. — *Clarac*, Cat. 706; Musée 272 pl. 152. 153, et Inscript. pl. 52. — *Lebas*, Monuments d'antiquité figurée recueillis par la commission de Morée, p. 136. — *Friedländer*, de anaglyphis p. 49.

*b. Dubois* 117. — *Bouillon* l. c. — *Bæckh* 1009. — *Clarac*, Cat. 708; Musée 274 pl. 153. 153, et Inscript. pl. 53.

*c. Caylus* VI pl. 50, 1. p. 170 (papiers de *Fourmont*). — *Dubois* 118. — *Bouillon* l. c. — *Bæckh* n. 1010. — *Clarac*, Cat. 705; Musée 271, pl. 152. 153 et Inscript. pl. 52.

Hauteur	<i>a</i> 0,79	<i>b</i> 0,72	<i>c</i> 0,68.
Largeur	<i>a</i> 0,54	<i>b</i> 0,38	<i>c</i> 0,40.

## 158.

## ANTONIA.

Ἀντωνία | Γ. ν. . τινά | χα[ῖρ]ε. | Ἀντωνία | Φιλου-  
μενά | χαῖρε.

*Antonia G. n. . tina, adieu. Antonia Philouména, adieu.*

Au-dessus de l'inscription on voit un repas funèbre. Le mari

et deux fils sont couchés sur la κλίνη, en présence de quatre femmes assises. Deux esclaves se tiennent dans les coins.

Cat. Choiseul n. 161. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 1, 3. — *Clarac*, Cat. 677; Musée n. 290, pl. 155 et Inscript. pl. 52. — *Franz*, Corpus 7010.

Hauteur 0,51. — Longueur 0,46.

### 159. ANTONIA TIMARÈTE.

..... | [Ἄν]τωνία Τειμαρέτα | ἐπεσκεύασεν.

*Antonia Timarète a fait élever (ce tombeau).*

Fragment trouvé en Cyrénaïque. — Acquisition Vattier de Bourville 1852.

Hauteur 0,07. — Longueur 0,27.

### 160. APOLLODORE.

Ἄπολλόδω | ρε χρηστὲ καὶ | ἄλυπε χαῖρε, | ζήσας ἔτη |  
σεΐ.

*Brave Apollodore, (maintenant) sans chagrin, adieu!  
Il a vécu 75 ans.*

Cippe couronné d'une guirlande; rapporté de Saïda par M. Renan (Cat. 107).

Hauteur 0,42. — Largeur 0,14.

### 161. APOLLON (Musée égyptien).

Πατρὶς μὲν μοί ἐστι Λύκων πόλις, εἰμὶ δ' Ἄπόλ-  
λω[ν],

ἐν Φαρίῃ γαίῃ θυμὸν ἀποφθίμενος,

νήπιος· ἠρπάσθη δ' ἐκκαιδεκάτου ἐνιαυτοῦ

4 ἔκτον ἀωροσύνης μῆνα παρερχόμενος.

Νῦν δ' Ἀβυθηναίου τὸν Ὀσεΐριδος ἀμφιπολεύω

θῶκον καὶ φθιμένων οὐκ ἐπάτησα δόμους·

ἀθανάτων καὶ τέκνα μεμορμένον οἶτον<sup>(1)</sup> ἐπισπ[εῖν],  
 8 ἀλλ' οἰκεῖ μακάρων Ἡλύσιον πεδίον.  
 Ἐνθ' ἄμα παισι θεῶν με φ[έρ]ων Κυλλήνιος Ἑρμῆς  
 ἴδρυσε, καὶ Δήθης οὐκ ἔπιον λιβάδα.

*Ma patrie est Lycopolis, et moi je suis Apollon, ayant perdu la vie très-jeune dans la terre de Pharos. Je fus enlevé trop tôt, au moment où je dépassai le sixième mois de ma seizième année. (5) Maintenant je suis serviteur près du trône d'Osiris à Abydos, et je n'ai pas mis le pied dans la demeure des trépassés. (7) Le destin veut que même les enfants des immortels meurent, mais ils habitent le champ élyséen des bienheureux. (9) Hermès, (le dieu) de Cyllène, m'y a conduit et m'a placé parmi les enfants des dieux, et je n'ai pas bu l'eau du Léthé.*

Le tombeau d'Osiris s'élevait dans le temple d'Abydos (*Strabon*, 17, 813), et les Égyptiens nobles aimaient à se faire enterrer dans le voisinage du dieu (ἐν τε Ἀβύδῳ τοὺς εὐδαίμονας τῶν Αἰγυπτίων καὶ δυνατοὺς μάλιστα θάπτεσθαι, φιλοτιμουμένους ὁμοτάφους εἶναι τοῦ σώματος Ὀσίριδος. *Plutarque*, de Iside et Osiride, p. 359). — Le Phare (v. 2) est naturellement celui d'Alexandrie; *Cyllène* (v. 9) la montagne séparant l'Arcadie de l'Achaïe, et célèbre par son temple de Mercure. — Les fautes de prosodie (Ἀβυδῆναίου et ἴδρυσε) ne doivent étonner personne dans une poésie gréco-égyptienne.

Le haut de la stèle représente le disque ailé et deux vipères. Ensuite Anoubis présentant à Osiris le jeune défunt qui tient dans la main un rouleau, le rituel funéraire.

Trouvée en Égypte (peut-être à Lycopolis même).

*Welcker*, Musée rhénan 1832 p. 293. — *G. Hermann*, Opuscula 5, 204. — *Clarac*, Cat. 865; Musée 481 a et Inscript. pl. 60. — *Franz*, Corpus 4708.

Hauteur 1,00. — Longueur 0,52.

(1) La pierre porte οἶων; G. Hermann a corrigé.

**162.** APOLLONIA.

[ Ἀπολλων]ίας Πόλλ[ιος].

(Monument) d'Apollonia (fille) de Pollis.

Gravé sur un fragment d'architrave provenant d'une chapelle sépulcrale.

Rapportée, en 1862, de la Phénicie, par M. Renan.

Hauteur 0,06. — Largeur 0,20.

**163.** APOLLONIDÈS.

Ἀπολλωνίδης Δειω|τίμου τοῦ Ἑρμωγένου ζῶν  
 ἡαυτῷ (sic) καὶ τοῖς | ἰδίοις ἐποίησεν. Ἡάν (sic) | δέ  
 τις ἐπιχρήσι (sic) τούτ | ῳ τῷ μνημῖῳ ἢ ἐξάλλ-  
 ωτριώση (sic) ἀπωτίσι (sic) Μ | ητρι Σιπυληνῇ | \*  
 (δηνάρια) , α.

Apollonidès, (fils) de Diotimos, (petit-fils) d'Hermogène a, de son vivant, élevé (ce tombeau) pour lui-même et pour les siens. Mais si quelqu'un touche à ce monument ou le vend, il payera 1,000 deniers à la Mère de Sipyle.

Magnésia πρὸς (ὑπὸ) Σιπύλῳ en Lydie est devenue célèbre par la victoire des Scipions sur le roi Antiochus, en 190 avant notre ère. — La Mère est Cybèle.

Hauteur 0,28. — Largeur 0,36.

**164.** APOLLONIUS DE LYCOPOLIS. (Musée égyptien).

Ἀπολλώνιος Ἐρωτος τοῦ Ἐρω|τος, μητρός Ἀρι-  
 στίου, λεγόμενος Ὀτου|έρωσψα, Λυκοπελείτης,  
 ἄωρος<sup>(1)</sup> ἐτελεύ|τησεν τῷ ἐξέθῳμῳ ἔτι (sic), μνημι

(1) La stèle porte ἄωρος.

Παχῶν | κα΄, ἐτῶν λδ΄, μηνῶν ε΄, ἡμερῶν ιε΄.  
 Κύρι | ε Σάραπι, δὸς αὐτῷ τὴν κατεξουσίαν |  
 κατὰ τῶν ἐχθρῶν (sic) αὐτοῦ. |

*Apollonius (fils) d'Éros (et) de sa mère Aristion, (petit-fils) d'Eros, appelé Otouéropsa, de Lycopolis, est mort trop tôt, la septième année (du règne de .....), le 21 Pachon; (âgé) de 34 ans, 5 mois, 15 jours. Seigneur Sarapis, donne-lui la supériorité sur ses ennemis !*

Le nom égyptien d'Apollon est Ἀρούηρις (Ἀρώηρις).

Stèle égyptienne en pierre calcaire blanche; le cintre porte le disque (soleil) ailé et les deux vipères, symboles des quatre divisions du ciel. Le bas-relief représente le défunt faisant une offrande à Osiris, juge des enfers. Le sceptre du dieu est surmonté d'un chacal.

Trouvée probablement à Lycopolis (en Égypte).

Clarac, Cat. 853; Musée 481 e et Inscript. pl. 60. — Franz, Corpus 4710.

Hauteur 0,56. — Longueur 0,32.

### 165. CLAUDIUS APOLLONIUS. (Musée égyptien C, 130.)

Ἀπολλωνίου, υἱοῦ Κλαυδίου<sup>(1)</sup> | Ποστόμου, ἐτῶν κδ΄.

(Stèle funéraire) *d'Apollonius, fils de Claudius Postumus, (âgé) de 24 ans.*

Cette inscription est précédée d'un texte démotique. Le bas-relief représente Anoubis conduisant le défunt devant Osiris, Isis et Athor. En haut, le disque ailé et les deux vipères.

Trouvée en Égypte.

Clarac, Cat. 862; Musée n. 427 et Inscript. pl. 60. — Franz, Corpus 4974.

Hauteur 0,49. — Longueur 0,32.

(1) La pierre porte Κλαυδίω.



**166.** ÉPOUSE ET MÈRE D'APOLLONIUS, FILS  
D'EUPOROS.

Ἀπολλώνιος Εὐπόρου τῆ γυναικὶ καὶ [Π]υσταμάν-  
τουσι τῆ μητρὶ μνήμης χάριν <sup>(1)</sup>. |

*Apollonius (fils) d'Euporos (a élevé ce monument) à  
la mémoire de sa femme et de sa mère Pystamantoun.*

Le bas-relief, d'exécution barbare, représente les trois bustes du  
donateur, de sa mère couverte d'un voile, et de sa femme.

Rapportée de Salonique, en 1833, par M. de Saint-Sauveur.

*Clarac*, Cat. 866 d; Musée 464 a et pl. 161 a; Inscript. pl. 62.

Hauteur 0,55. — Longueur 0,77.

**167.** APOLLONIS.

Ἀπόλλωνις | χρηστὲ καὶ ἄ | λυπε χαιρε.

*Brave Apollonis, sans chagrin, adieu !*

Ἀπόλλωνις est la forme raccourcie d'Ἀπολλώνιος, comme  
Δήμητρις, Δάφνις, Θέσπις pour Δημήτριος, Δάφνιος, Θέσπιος.

Cippe en forme de colonnette, envoyé en 1864.

Hauteur 0,35.

**168.** ARCHÉDÉMUS ET SA FAMILLE.

a. Ἀρχέδημος Ἀρχεδίκου | Ἀθμονεύ[ς]. |

b. Ἀρχεδίκος Ἀρχεδήμου | Ἀθμονεύς. |

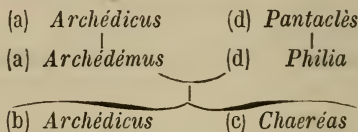
c. Χαιρέας Ἀρχεδήμου. |

d. Φιλία Παντακλέου | Ἀθμονεύς. |

Le bas-relief représente une amphore à *tromba*, dont la

(1) Les lettres τηγ de la première ligne, τημητ et μνημης de la  
seconde sont liées ensemble.

panse est décorée de trois figures (un jeune homme donnant la main à son père et une femme debout derrière ce groupe). Les inscriptions *a b c* sont gravées sur le fronton du relief, *d* sur l'orifice du vase. En outre il faut observer que *b* est une addition postérieure aux autres inscriptions. Voici la généalogie de la famille :



Le dème attique d'*Athmonon* appartenait à la tribu Cécropide.

Trouvée près du Pirée par Fauvel et rapportée par le Comte de Forbin.

*Osann*, p. 355, 16. — *Bouillon* III, Cippes choisis pl. 1, 2. — *Clarac*, Cat. 214 bis; Musée n. 276 pl. 164. 155 et *Inscript.* pl. 54. — *Bæckh*, Corpus 555.

Hauteur 1,40. — Largeur 0,47.

### 169. ASCLÉPAS. (Magasin du Musée égyptien.)

Ἀσκληῖ | πᾶς L ε' | εσῆς (sic) <sup>(1)</sup> ἄ | πῆλθε.

*Asclépas, âgé de 5 ans, est parti.*

Pierre calcaire trouvée en Égypte. Les lettres en relief, cinq dans chaque ligne.

Hauteur 0,21. — Largeur 0,20.

### 170.

### ATTALE.

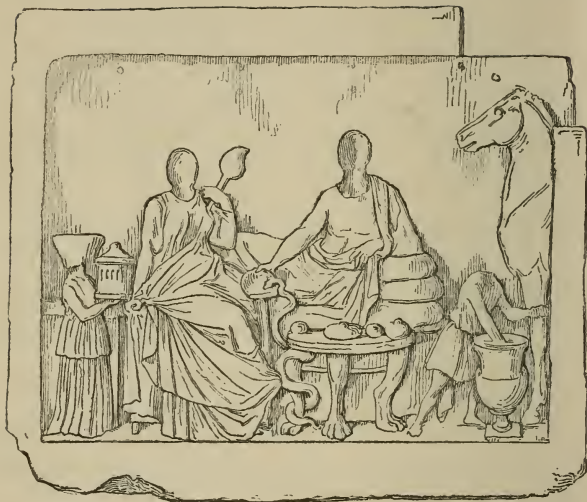
Ἄτταλε | Ἀσκληπιοδώρου | χαῖρε.

*Attale (fils) d'Asclépiodore, adieu.*

Le bas-relief représente un nécrodipnon. Le défunt, couché sur son lit, tend la patère à un grand serpent (symbole de

(1) Lisez ἔζησεν ou ζήσας.





Repas funèbre d'Attale, fils d'Asclépiodore.

la renaissance) qui vient y boire. Devant lui est une table chargée de pains et de fruits. La femme d'Attale, assise au pied du lit, tient le flabellum (éventail) ; derrière elle, on voit sa corbeille à ouvrage, et une femme esclave qui apporte une grande ciste. De l'autre côté, un échanson puise dans un cratère ; plus loin se trouve le cheval du défunt. [Les têtes d'Attale et de sa femme ont été enlevées dans l'antiquité même, pour être remplacées par les portraits d'une autre famille].

Rapportée de Cyzique et donnée, en 1854, par M. Waddington.

A. de Longpérier, Bulletin arch. de l'Athénæum français 1855 p. 60.

Hauteur 1,04. — Longueur 1,25.

### 171. AURÉLIUS ONÉSIMUS.

Αὐρήλι[ος Ὀνή] | σιμος κὲ Αὐρη | [λ]ία Εὐσέ[βεια] |  
 Αὐρηλία [Ε]ὐ | τυχίδι ἐ[ποίησα]ν. | Ὅς δὲ ἄν  
 τολμή | ση ἄν[ευ] τοῦ κλ | ηρονόμου μου | [ἐξ]οδίζ-  
 ξε[ιν, δώ]σε[ι] | τῷ ταμεί[ω -X- , β]φ'.

*Aurélius Onésimus et Aurélia Eusebia ont élevé (cette stèle) à Aurélia Eutychis. Celui qui osera la vendre sans (le consentement de) mon héritier, payera au trésor (du temple) 2,500 deniers.*

Au bas de l'inscription on voit une hache enfoncée dans un billot. — Le tombeau est ἀνεξοδίστων (Corpus 2050).

Rapportée probablement d'Alexandrie-en-Troade.

Cat. Choiseul n. 173 (« cette même pierre étoit autrefois décorée d'un bas-relief dans sa partie supérieure »). — Clarac, Cat. 591; Musée 438 et Inscript. pl. 35. — Franz, Corpus 6930.

Hauteur 0,62. — Longueur 0,32.

### 172. AURÉLIUS ASCLÉPIODOTOS.

Αὐρ(ήλιος) | Ἀσκληπιόδοτ[ος] | Διονυσίου.

*Aurélius Asclépiodotos (fils) de Dionysios.*

Cippe à chapiteau corinthien, rapporté de Tyr par M. Renan (Cat. 62).

Hauteur 0,30.

**173.** M. AURÉLIUS DIONYSIUS ET MÉLITON.

Μάρκος Αὐρήλιος | Διονύσιος Διονυ|σίου τοῦ Ἐπα-  
γάθου | τοῦ Ἀρτεμιδώρου. | | Μελίτωνος μνίας  
χάριν.

*Marcus Aurélius Dionysius, (fils) de Dionysius, (petit-fils) d'Épâgathe, (arrière-petit-fils) d'Artémidore. A la mémoire de Méliton.*

En haut on voit le buste du jeune défunt, la chlamyde fixée sur l'épaule droite par une agrafe. — L'inscription pour Méliton est une addition postérieure, gravée sur le cadre du bas-relief. — Époque des Antonins.

Envoyée de Smyrne par M. Jassaud. Collection Choiseul.

Cat. Choiseul n. 159. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 1, 20. *Bæckh*, Corpus 3298. — *Clarac*, Cat. 645; Musée 295 pl. 158 et Inscript. pl. 47.

Hauteur 0,56. — Largeur 0,37.

**174.** AURÉLIUS THÉOPROPOS.

[Αὐρ(ήλιος) Θεόπρ]οπος Χαροφίλου | [προμοίρως  
β]ιώσας.

*Aurélius Théopropos (fils) de Charoepilos, mort trop tôt.*

Bas-relief : Homme, femme et enfant attablés devant le nécropignon.

Trouvée à *Parechia* (Παροικία, l'ancienne Paros), d'après les notes manuscrites de *Dubois* et de *Kæhler*.

*Visconti*, Journal des savants 1817 p. 37. — *Dubois*, Cat. Choiseul 168 (ils ont vu l'inscription encore plus complète; toutes les

lettres que j'ai mises entre parenthèses n'existent que dans leurs copies). — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 2, 35. — *Welcker*, Sylloge epigrammatum p. 110. — *Clarac*, Cat. 548; Musée 285 pl. 157 et Inscript. pl. 23. — *Franz*, Corpus 6946. — *K. Keil*, Philologus 16, 15.

Hauteur 0,38. — Longueur 0,29.

175.

AURÉLIUS.

Αὐρή[λιος?] . . . . . | Προι . . . . . (Πρόκλος?)

Fragment d'une inscription sépulcrale avec nécrodipnon; on ne voit aujourd'hui que l'un des pieds de la cliné.

*Clarac*, Musée 440 et Inscript. pl. 48. — *Franz*, Corpus 6910.

Hauteur 0,21. — Largeur 0,13.

176.

BÉRÉNICIANUS.

Βερνικι | ανὸς (sic) χρ | ηστὲ κ | αὶ ἄλυ | πε ζή | σας |  
ἔτη νη'.

*Brave Bérénicianus, sans chagrin. Il a vécu 58 ans.*

Petit cippe fruste, rapporté de Syrie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,50.

177.

GRANIA HYGIE ET SA FILLE.

D(is) M(anibus). | Μητήρ καὶ θυγάτηρ | κεῖτ' (sic)  
ἐνθάδε, ἡ μὲν | Γρανία Ὑγεία ἔ(των) κέ' 2, | ἡ δὲ  
Ἰουλία Παυλεῖνα ἔ(των) | ἦν ιδ'. Π(όβλιος)  
Κορ(νήλιος) Μάγνος, | τῇ ἰδίᾳ συνβίῳ καὶ | θυγατρὶ  
μνήμης χάριν.

*Aux dieux Mânes. La mère et la fille reposent ici : Grania Hygie, âgée de 25 ans 1/2, et Julia Paulina qui avait 12 ans. Publius Cornélius Magnus (a fait*



élever ce monument) *à la mémoire de sa femme et de sa fille.*

Le chiffre  $\bar{2}$  doit représenter une fraction quelconque, peut-être  $1/2$ , de sorte que nous aurions ici un signe numérique se rapprochant des chiffres arabes. L'âge de la fille ne doit pas étonner; sa mère s'était mariée à 12 ans  $1/2$ , ce qui n'est pas sans exemple dans l'antiquité romaine. Voir *Friedländer*, *Sittengeschichte Roms* I, 324.

Trouvée en Italie. Collection Campana.

Hauteur 0,30. — Largeur 0,20.

**178.**

P. GRANIUS EROS.

Ποπλίου Γρανίου | Ἐρωτος ζῆ (1) |

Sur la plinthe : [θ]εοδωρήσασα (2) Αιστρατοε (sic).

Le verbe θεοδωρέω (*consacrer aux dieux*) n'est pas encore reçu dans nos dictionnaires.

Petit autel à fronton triangulaire décoré d'un disque et de deux acrotères. En bas, bucranes et guirlandes.

Hauteur 1,00. — Largeur 0,43.

**179.** DÉMARQUE ET PYTHOPHANÈS. (Salle de la sculpture grecque primitive.)

Δήμαρχος. — Πυθοφάνης.

Partie supérieure d'une stèle : deux hommes barbus se donnent la main, celui qui occupe la droite s'appuie sur un bâton.

Donnée, en 1833, par M. Despréaux de Saint-Sauveur, consul à Salonique.

*Clarac*, Cat. 866 c; Musée 453 a, pl. 161 a et *Inscript.* pl. 62.

Hauteur 0,50. — Longueur 0,39.

---

(1) Il faudra suppléer ζή[σαντος ἔτη . . .] — (2) Le premier σ a la forme romaine S.

## 180. DÉMÉTRIA.

Δημη[τρία] | Μηνο[φίλου].

*Démétria* (fille) de *Ménophilos*.

Fragment d'un bas-relief funéraire, représentant (presque en ronde bosse) une femme assise et son esclave. La figure du mari (à droite) est brisée.

Hauteur 0,50. — Largeur 0,20.

## 181. DÉMÉTRIA ET ARISTOMÉNÈS.

Δημητριάς τῆς | Στρομβίχου. | | Ἀριστομένου[ς] | τοῦ  
Δημητρίου.

(Stèle) de *Démétria*, fille de *Strombichos*.

— d'*Aristoménès*, fils de *Démétrius*.

Bas-relief : deux personnes au nécrodipnon ; l'homme couché, la femme assise ; une femme esclave apportant un coffret.

Cat. Choiseul n. 149. — *Osann*, p. 372, 40. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 1, 8. — *Bæckh* 933. — *Clarac*, Cat. 547; Musée n. 284 pl. 156 et Inscript. pl. 22.

Hauteur 0,73. — Longueur 0,46.

## 182. DÉMÉTRIUS.

Δημήτριος | Δημητρίου | Σφήττιος.

*Démétrius* (fils) de *Démétrius*, (du dème) de *Sphette*.

Stèle à fronton triangulaire décoré d'un bouclier rond et de trois acrotères. Le bas-relief représente le défunt avec son petit garçon debout sous le portique de l'Héraeum (chapelle sépulcrale). Au-dessus, deux rosaces.

Trouvée à Athènes par le marquis de Nointel et apportée d'abord à Constantinople, puis en France. Collection Baudelot.

*Spon*, Voyage III p. 2, 204. — *Caylus*, VI p. 203, pl. 63, 2. — *Lenoir*, Musée français I, 61, pl. 7. — *Bœckh*, Corpus 771. — *Clarac*, Cat. 701; Musée 454 pl. 249 et Inscript. pl. 52.

Hauteur 1,10. — Longueur 0,49.

### 183. DÉMÉTRIUS, FILS DE MÉNOPHANÈS.

Δημητρίου τοῦ | Μηννοφάνου.

(Stèle) de *Démétrius*, (fils) de *Ménophanès*.

Le bas-relief représente un homme couché sur la cliné ; au chevet, on voit un échanton devant un cratère.

La forme *Μηννοφάνου* est récente ; il pourrait cependant avoir existé une  $\Sigma$  à la fin du mot, le marbre étant fort usé.

Fragment de stèle, rapporté de *Cyzique* et donné par M. Waddington en 1854.

*A. de Longpérier*, Bulletin arch. de l'Athenæum français 1855, p. 60.

Hauteur 0,59. — Largeur 0,42.

### 184. DIOGNÈTE ET DIODÈLE.

Διόγνητος Ῥαμνόσιος <sup>(1)</sup>. Διόδηλος Ῥαμνό[σιος].

*Diognète de Rhamnunte*. — *Diodèle de Rhamnunte*.

L'inscription est gravée sur l'architrave d'un *naos* sépulcral, dans lequel deux hommes barbus se donnent la main. Diognète a la tête ceinte d'une bandelette.

Envoyée d'Athènes par Fauvel. Marbre pentélique.

Cat. Choiseul n. 129. — *Osann*, p. 352, 72. — *Bouillon* III, Cippes choisis pl. 1, 6. — *Bœckh*, Corpus 761. — *Clarac*, Cat. 554; Musée n. 298, pl. 152 et Inscript. pl. 23.

Hauteur 0,97. — Largeur 0,48.

---

(1) Archaisme pour Ῥαμνούσιος.

**185.** DIONYSIOS ET CLÉANDRE.

Διονύσιε Μήνιδος | χαῖρε. καὶ Κλέανδρε | Μήνιδος  
χαῖρε.

*Dionysios* (fils) *de Ménis*, adieu. *Et Cléandre* (fils)  
*de Ménis*, adieu.

Au-dessus de l'inscription on voit un repas funèbre : trois hommes sont couchés sur le lit; devant eux est placée une table chargée de fruits; deux femmes voilées sont assises à côté de ce groupe; une esclave vient apporter un coffret; dans le coin opposé un serviteur se tient les jambes croisées. — Les mots καὶ Κλέανδρε Μήνιδος χαῖρε sont une addition postérieure à la première inscription.

Trouvée probablement dans l'Attique.

Cat. Choiseul n. 146. — *Bouillon* III, Cippes pl. 1, 9. — *Clarac*, Cat. 643; Musée n. 288, pl. 159 et Inscript. pl. 47. — *Franz*, Corpus 6910.

Hauteur 0,51. — Largeur 0,46.

**186.** DOULOS.

Δουῦλε εὐψύχι (sic).

*Doulos*, adieu, âme pieuse!

Bas-relief barbare, représentant le défunt couché; devant lui, sur une table, le repas funèbre.

Hauteur 0,18. — Longueur 0,25.

**187.** DOMITIA ET SA FAMILLE.

Bas-relief représentant une femme voilée et assise (Δωμετία, *Domitia*); devant elle son mari (Μάξιμος [sic] *Maximus*), sa fille (Ζωσίμη) et son petit garçon (Μάριος, *Marius*). Au fond, deux femmes esclaves portant un vase et un parasol. En bas, on lit l'inscription : Εὐτυχὴς Φαύστου | τοῖς εἰδίοις

ζῶσα (1) |, *Eutyphis* (fille) de *Faustus*, de son vivant (a fait élever ce monument) à sa famille.

Stèle trouvée à Salonique et rapportée par M. Heuzey en 1862 (Cat. n. 34).

Hauteur 0,68. — Largeur 0,46.

## 188.

## DONATA ET PAUSANIAS.

Δωνάτα | Ἰουλί[ου Π]έλοπος | θυγάτηρ. | χαῖρε. | |  
[Παυσ]ανίας.

*Donata*, fille de *Julius Pélops*. Adieu. — *Pausanias* (le mari).

Au-dessus, un fronton triangulaire.

*Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 1, 10. — *Clarac*, Cat. 556; Musée 460 et Inscript. pl. 24. — *Franz*, Corpus 6917.

Hauteur 0,62. — Longueur 0,40.

## 189.

## ELPIS.

Ἐλπίς ἐμοίγ' ὄνομ' ἐ[στί], | πατρὶς δ' Ἀσίας προὔ-  
χουσα |  
Λαοδίκει' (2), ἔθανον δ' ἐκ[τω] | καιδεκέτις. |

*Mon nom est Elpis, ma patrie Laodicée, première ville de l'Asie; je suis morte à l'âge de dix-huit ans.*

La ville mentionnée est *Laodicée-sur-le-Lycus*, située sur les confins de la Carie, de la Lydie et de la Phrygie. Fondée par Antiochus II (262-246) en l'honneur de son épouse *Laodicée*, elle devint, sous les empereurs romains, la deuxième capitale de l'Asie Mineure (λαμπρότατη τῆς Ἀσίας πόλις).

Collection Campana.

Hauteur 0,10. — Largeur 0,20.

(1) Le marbre porte εἰλίους ζῶζα. — (2) Le marbre porte Μοδίκει.

190.

ÉPAGATHE.

.....καὶ ὁ μ ..... |  
 Ἐπαγάθῳ σοι γένετο [νεκρῶν ἐν δόμοις] |  
 καλή σου πᾶσα ὥρα, εὐεργε[σίας χάριν.]

*Épagathe, que dans la demeure des trépassés toute heure te soit belle, à cause de ta bienfaisance.*

Collection Campana.

Hauteur 0,20. — Largeur 0,15.

191.

HERMAS.

Ἐρμᾶ ἄλυπε χαῖρε.

*Hermas, sans chagrin, adieu.*

Bas-relief barbare, représentant le défunt debout, enveloppé de son manteau. Fronton triangulaire orné d'un disque.

Hauteur 0,31. — Longueur 0,21.

192.

HERMIAS.

Ἐρμίᾳ | θρεπτῶ | γλυκυτάτῳ | Σέξ[τ]ίος | Σεουῆρος.

*Sextius Sévérus à son cher Hermias, (esclave) élevé (à la maison).*

Autel creux décoré de colonnes en torsade. En haut, on voit deux poules se disputant une graine; en bas une chasse.

Le θρεπτός est le *verna* des Romains.

Collection Campana.

Hauteur 0,80. — Largeur 0,60.

193.

EVARESTE.

Εὐαρέστες (sic) <sup>(1)</sup> | Ἀφροδισίου.  
*Evarestes* (fils) d'*Aphrodisios*.

Au-dessus de cette inscription on voit en bas-relief le jeune Bacchus, qui, sans autre vêtement que sa chlamyde rejetée sur l'épaule, donne une grappe de raisin à sa panthère. Un fronton triangulaire, décoré d'un bouclier rond, couronne la stèle.

Trouvée probablement à Athènes.

Cat. Choiseul n. 137. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. sépulcrales pl. 1, 12. — *Bæckh*, Corpus 945. — *Clarac*, Cat. 613; Musée 115 pl. 124 et Inscript. pl. 40.

Hauteur 0,56. — Longueur 0,37.

194.

EUNOUS ET HERMÉROS.

Ερμῆς Διοσκουρίδου καὶ | Εὐνοῖα Εὐνοῦν καὶ | Ἑρμέ-  
 ρωτα, τὰ ἐοῦτων | τέκνα, μνίας <sup>(2)</sup> χάρι[ν].

*Hermès*, (fils) de *Dioscoride*, et *Eunoea*; à la mémoire de leurs enfants, *Eunous* et *Herméros*.

Le bas-relief représente les Dioscures qui, montés sur leurs chevaux et suivis de deux chiens de chasse, attaquent un sanglier. Au milieu de la scène, un grand serpent se roule autour d'un arbre mort. Il est certain que les Dioscures, fréquents d'ailleurs sur les monuments sépulcraux de la Macédoine, sont destinés ici à rappeler le nom de Dioscoride, mais ils sont aussi le symbole de l'immortalité de l'âme, car ils vivent alternativement (ἑτερήμεροι) un jour dans l'Olympe et l'autre dans leur tombeau à Théragné. L'arbre mort est le symbole du trépas, le serpent signifie la renaissance. Notons ensuite que, dans notre inscription, les noms des enfants Εὐνοῦς et Ἑρμέρως sont évidemment formés d'après ceux de leurs parents Εὐνοῖα et Ἑρμῆς.

(1) Forme barbare pour Εὐαρέστης. — (2) Pour μνείας.







Stèle sépulcrale d'Eurythmos.

Envoyée de Salonique par Cousinéry. Coll. Choiseul.

*Villoison* (qui l'avait copiée dans la maison de Cousinéry), Mém. de l'Acad. des Inscriptions t. 47, 302. — Cat. Choiseul n. 154. — *Bouillon* III, Cippes pl. 1, 13. — *Bæckh*, Corpus 1972. — *Clarac*, Cat. 598; Musée 252 pl. 147 et Inscript. pl. 39. — *Friedländer*, de operibus anaglyphis p. 48.

Hauteur 0,65. — Longueur 0,51.

## 195.

## EURYTHMOS

Η βουλὴ καὶ ὁ δῆμος | στεφανοῖ χρυσῶ στε | φάνῳ  
 Εὐρυθμον Ἐπι | τύχεος, προμοίρως | βιώσαντα. | |  
 Ἐλι | κωνι | ἀς Ἐρ | μίου.

*Le sénat et le peuple couronnent d'une couronne d'or Eurythmos (fils) d'Epitychès, mort prématurément.*

*Héliconiade, (fille) d'Hermias.*

Stèle sépulcrale. Le bas-relief représente un magistrat couronnant l'hermès du défunt. Héliconiade, sa femme, est assise à côté de lui; un petit garçon s'appuie sur le terme.

Trouvée dans l'île de Mélos (1); apportée à Constantinople (où elle fut copiée par *Spon*, Miscell. p. 335) et ensuite à Paris par le marquis de Nointel. Collection Baudelot.

*Fabretti*, p. 193. — *Caylus* VI 203, pl. 64, 1. — *Lenoir*, Musée des monuments français I 56, pl. 4. — *Bouillon* III, Cippes choisis pl. 2, 14. — *Clarac*, Cat. 683; Musée 269 pl. 155 et Inscript. pl. 52. — *Bæckh*, Corpus 2426. — *Friedländer*, de operibus anaglyphis p. 38.

Hauteur 0,70. — Largeur 0,48.

## 196. EUTHYLÉA. (Salle de la sculpture grecque primitive.)

Εὐθύλεια Διογένους<sup>(2)</sup> θυγάτηρ.

(1) M. *Keil*, Philologus 16, 17, croit qu'elle provient de l'île de Paros, à cause de la formule parienne προμοίρως βιώσας. —

(2) Formes archaïques pour Εὐθύλεια Διογένους.

*Euthyléa, fille de Diogène.*

Stèle à fronton triangulaire, décorée d'acrotères. La jeune défunte, assise, donne la main à sa mère. Diogène, appuyé sur son bâton, se tient debout derrière le siège.

Rapportée de Grèce par Lebas et donnée en 1845 par le ministre de l'instruction publique.

*Clarac* Musée II 1236 (n. 269 a) et pl. 224 a. — *Lebas*, Voyage arch. (mon. figurés) pl. 72.

Hauteur 0,64. — Longueur 0,38.

**197.**

## ZÉNONIS.

Ζηνωνίς | χρηστή | και ἄλυπε | χαῖρε.

*Bonne Zénonis, sans chagrin, adieu.*

Comparez l'inscription 6934 du *Corpus* (préface IV, p. 20 b).

Cippe rapporté de Phénicie en 1862 par M. Renan.

*Frœhner* Philologus XIX 135. — *K. Keil*. Philologus, suppl. II 584.

Hauteur 0,40.

**198.**

## ZOSIMA.

Ζωσίμα <sup>(1)</sup> | χρηστή | και ἄλυ | [πε ζή]σασ | [α ἔτη  
..... | χαῖρε].

*Bonne Zosima, sans chagrin, ayant vécu . . . . ans, adieu !*

Petit cippe, rapporté de Phénicie par M. Renan.

Hauteur 0,30.

**199.**

## HÉRACLIUS. (Musée égyptien).

Ἡράκλειος υἱὸς Ἑρμί | ου, τοπάρχου Ἀριανσαί- |  
τιος <sup>(2)</sup>, ἐτῶν εἴκοσι πέντε. |

(1) Ζωσιαα. — (2) L'original porte — σαιτιοσι.

*Héraclius, fils d'Hermias, toparque d'Ariansaitis, (âgé) de 25 ans.*

Le toparque égyptien, comme le démarque grec, remplissait les fonctions de nos maires. Ἀριανσαΐτις est le nom du bourg qu'administrait Héraclius.

Stèle coloriée du temps des Ptolémées. Le bas-relief représente le défunt tenant un rouleau (le rituel funéraire), et conduit par Anoubis devant le tribunal d'Osiris. En haut, on voit le disque ailé et les deux serpents; en bas une rangée de fleurs de lotus, symboles d'une nouvelle naissance.

Clarac, Cat. 855; Musée n. 471 a et Inscript. pl. 60. — Franz, Corpus 4976.

Hauteur 0,56. — Longueur 0,41.

## 200.

## HÉRACLITA.

Ἡρα[κλει] | τα χρη | στέ (sic) κ[α] | ι ἄλυ[πε] |  
χ[αῖρε].

*Bonne Héraclita, sans chagrin, adieu.*

Cippe rapporté en 1862 de Phénicie par M. Renan.

Hauteur 0,30.

## 201.

## THAIS ET EUPOROS.

Θαῖς Ἐλ | πιδος | Μιλησία.

Εὐπορος[ς] | Ἐλπιδος[ς] | Μιλήσ[ιος].

*Thaïs, (fille) d'Elpis, de Milète. Euporos, (fils) d'Elpis, de Milète.*

L'inscription est gravée sur un architrave surmonté d'un fronton triangulaire et couronné d'un cône. — Milète est un dème de l'Attique, Elpis un nom propre masculin.

Trouvée à Athènes et copiée par *Fourmont* et *Pococke* (Inscript. ant. I p. 51).

Coll. Choiseul n. 141. — *Bouillon* III Inscr. sép. pl. 1, 16. — *Bæckh*, Corpus 717. — *Clarac*, Cat. 587; Musée n. 497, et Inscr. pl. 33.

Hauteur 0,22. — Largeur 0,22.

## 202. THÉODORE ET ARTÉMISE.

[Θ]εόδωρος Χητηθαιρε. . | Ἀρτεμεισεία Μητρ[οδώ-  
ρου] | χαῖρε |

*Théodore . . . , Artémise, (fille) de Métrodoros, adieu !*

Le bas-relief, dont le frontispice est décoré d'un disque, représente les défunts debout. Il appartient à la basse époque.

Hauteur 0,73. — Largeur 0,40.

## 203. JULIA ECLECTA.

Θεοῖς κατακτθο | νίοις (sic). | Ψυχῇ ἀγαθῇ | Διόδωρος  
ἀνήρ | καὶ Ἀντιγενίδας | υἱὸς μνίας χάριν | αἰωνίας |  
Ἰουλίᾳ Ἐκλέκτη | ἐπόησαν (sic). | ἔζησεν ἔτη λγ'.

*Aux dieux souterrains ! A l'âme pieuse de Julia Eclecta et à sa mémoire éternelle, son mari Diodoros et son fils Antigenidas ont fait élever (ce monument). Elle a vécu 33 ans.*

Dalle de marbre gris provenant de la villa Borghèse.

*Manilli* p. 94. — *Montelatici* p. 267. — *Gruter*, p. 1142, 6 (ex epistola Sirmondi) = *Fleetwood* syll. p. 264, 1. — *Clarac*, Cat. n. 585; Musée n. 456 et Inscript. pl. 33. — *Franz*, Corpus 6579.

Hauteur 0,42. — Longueur 0,42.

## 204. CÆCINA EUTYCHIANUS.

..... αλία | Αὐρηλί | α Κακίνα Εὐτ[υ] | χιανῶ |  
 τῶ συρ. | βίῳ μνεί | ας<sup>(1)</sup> χάριν. |

..... *alia Aurélia à la mémoire de son mari Caecina Eutychianus.*

Trouvée à Thessalonique. Époque de Marc-Aurèle.

Cat. Choiseul n. 228 (?). — *Osann*, p. 373, 43. — *Bouillon III* Inscript. pl. 1, 15. — *Bæckh* 1990. — *Clarac*, Cat. 619, Musée 436 et Inscript. pl. 43.

Hauteur 0,41. — Longueur 0,29.

## 205. CALLISTON.

Καλλίσ | των<sup>(2)</sup> χρ[ησ] | τὲ και ἄλυ | πε χαῖ[ρε] |  
 ἔτη. . . . |

*Brave Calliston, sans chagrin, adieu! (Il a vécu). . .*  
*. . . ans.*

Colonnnette, envoyée en 1864.

Hauteur 0,35.

## 206. CALLISTRATE ET SA FAMILLE.

[Καλι]στράτη. Κάλιππος. Ἀριστοτέλης. | Φιλο-  
 κύδης.

*Callistrate. Calippos. Aristote. Philocydès.*

Inscription d'un très-beau bas-relief représentant un homme barbu debout devant une femme (*Callistrate*) assise, qui de la main gauche soulève son voile. Fronton décoré d'acrotères. [Presque toute la figure de la femme est moderne, et due à la restauration du sculpteur *Lange*].

(1) Le marbre porte μείας. — (2) Le marbre porte Καλλίσμων.



Trouvée dans l'Attique par Fauvel et rapportée par le comte de Forbin.

*Bouillon* III, Cippes choisis pl. 1, 1. — *Clarac*, Cat. 224 (*ter*); Musée n. 275 et Inscript. pl. 54. — *Bæckh*, Corpus 960.

Hauteur 1,40. — Largeur 0,80.

## 207.

## CALLISTRATOS.

[Κ]αλλίσ[τρ]ατο[ς] | [Δη]μητρίου χαῖρε.

*Callistratos*, (fils) de *Démétrius*, adieu.

Le bas-relief représente le défunt avec son père; le fronton triangulaire est décoré d'un bouclier rond.

Trouvée probablement dans l'Attique.

Coll. Choiseul n. 140. — *Bouillon* III Cippes et Inscript. pl. 1, 18. — *Bæckh*, Corpus n. 961. — *Clarac*, Cat. 652; Musée n. 277, pl. 198 et Inscript. pl. 48.

Hauteur 0,54. — Largeur 0,40.

## 208.

## CASSIA APOLLODORA.

Κασσία | Ἀπολλο | δώρα | χρηστή | και εὖμο | ρε<sup>(1)</sup>  
χαῖρε.

*Cassia Apollodora*, brave et bienheureuse, adieu.

Petit cippe rapporté de Phénicie par M. Renan.

Hauteur 0,46.

## 209.

## CORINTHIA.

Κορινθία | χρηστή | και ἄλυπε | χαῖρε, ζήσα | σα<sup>(2)</sup>  
ἔτη λ'.

(1) Pour εὖμοιρε. — (2) Le marbre porte χαρεζησα|σας.

*Brave Corinthia, sans chagrin, adieu. Elle a vécu 30 ans.*

Stèle ornementée rapportée de Phénicie par M. Renan (Cat. 107).

Hauteur 0,36.

**210.**

CORINTHOS.

Κόρινθος | χρηστὲ κα | ἰ ἄλυπε <sup>(1)</sup> | χαῖρε.

*Brave Corinthos, sans chagrin, adieu.*

Petit cippe rapporté de Phénicie par M. Renan.

Hauteur 0,30.

**211.** TIBERIUS NÉOPTOLÈME ET SA FAMILLE.

Κ(ορνηλία) Πρόκλα Τιβερίω Νεπτολέμω | τῷ ἀνδρί,  
καὶ Λέοντι τῷ υἱῷ (sic), | ἐαυτῆς ζῶσῃ, μνήμης  
χάριν. |

*Cornélia Procla, de son vivant (a fait élever cette stèle) à la mémoire de son mari Tibérius Néoptolème, de son fils Léon, et d'elle-même.*

Le bas-relief représente les deux défunts couchés sur la cliné et servis par un esclave; Cornélia est assise auprès d'eux.

La forme Νεπτόλεμος est justifiée par la prosodie grecque, qui permet la contraction des mots νεοσσός, νεοχμός, νεολαία et même de Νεοπτόλεμος (*Sophocle, Philoctète, V. 4. 241*).

Stèle rapportée de Macédoine par M. Heuzey, en 1862.

Hauteur 0,42. — Largeur 0,44.

**212.**

LYCINUS.

Λυκῖνος Λυκίο[υ] | Σικυώνιος.

*Lycinus, (fils) de Lycius, Sicyonien.*

(1) Le marbre porte αλυτιε.

Cette stèle est décorée de deux rosaces et couronnée d'un fronton triangulaire ainsi que toutes les pierres tombales sicyoniennes (*Pausanias* II, 7, 2: Σικυώνιοι τὸ μὲν σῶμα γῆ κρύπτουσι, λίθου δὲ ἐποικοδομήσαντες κρηπίδα κίονας ἐφιστάσι, καὶ ἐπ' αὐτοῖς ἐπίθημα ποιοῦσι κατὰ τοὺς ἀετοὺς μάλιστα τοὺς ἐν τοῖς ναοῖς).

Trouvée à Athènes. Coll. Choiseul (Cat. n. 138).

*Bouillon* t. III, Cippes et Inscript. pl. 1, 19. — *Clarac*, Cat. n. 646, Musée n. 481 (Inscript. pl. 47). — *Bæckh*, Corpus 896.

Hauteur 0,92. — Largeur 0,62.

## 213.

## FRAGMENT.

Λυσ[ . . . . . ] | Γαργ[ηττόθεν].

*Lys* . . . . . (du dème) de *Gargettos*.

Le bas-relief, trouvé sans doute dans l'Attique, représente la défunte donnant la main à son mari.

Hauteur 0,30. — Longueur 0,27.

## 214.

## LYSIMACHÉ.

Λυσιμάχη Αιλίνου Θορικίου.

*Lysimaché*, (fille) d'*Aelinos*, (du dème) de *Thorikos*.

Stèle à fronton arrondi. Le bas-relief représente un homme barbu entre deux femmes qui se donnent la main.

Marbre pentélique trouvé à Athènes par Fauvel et rapporté par le comte de Forbin.

*Bouillon* III Cippes choisis pl. 2, 10. — *Clarac*, Cat. 214 *ter* Musée n. 276, pl. 153 et Inscript. 54 — *Bæckh*, Corpus 642.

Hauteur 1,00. — Largeur 0,38.

215.

MA.

Πρωτάγαθος | ἄννου Μᾶ τῆ συμ | βίῳ μνήμης | χάριν.  
 ἐτῶν λή' | χαῖρε.

*Protagathos, (fils) d'Annas, à la mémoire de son épouse Ma, (âgée) de 38 ans. Adieu.*

Mā (en latin *Ma*) est aussi un surnom de Cybèle.

Rapportée d'Épire (?) par M. Heuzey, en 1862.

K. Keil, *Philologus* Suppl. II 586.

Hauteur 0,40. — Largeur 0,44.

216.

MACÉDONUS.

Ἀμύνανδρος τῷ εἰδίῳ τέ | κνῳ Μακεδόνῳ μνείας |  
 [χάριν].

*Amyinandros à la mémoire de son propre fils Macédonus.*

Inscription du bas temps dont les lettres se rattachent par de nombreuses ligatures; ο ω σ ont des formes carrées. Le bas-relief représente l'un des Dioscures à cheval, suivi de son chien, et chassant un sanglier. Un serpent se roule autour d'un arbre mort. Voir *mon* n. 194.

Trouvée à Salonique et rapportée par le consul de France, M. de Saint-Sauveur.

Clarac, *Musée* II p. 1237 (n. 252 a) et *Inscript.* pl. 90.

Hauteur 0,38. — Largeur 0,41.

217.

MARCELLA.

Μάρκελλα | χρηστὲ (sic) | καὶ ἄλυπε | χαῖραι (sic).

*Bonne Marcella, sans chagrin, adieu.*

Cippe couronné d'une guirlande; rapporté de Saïda par M. Renan (*Cat.* n. 107).

Hauteur 0,40.

**218.** MARCELLINA.

Μαρκε | λῖνα (sic) | ἄλυπε | χαῖρε.

*Marcellina, sans chagrin, adieu.*

Fronton triangulaire décoré de feuillage.

Trouvée à *Antioche* en Syrie.

*Lebas*, Voyage archéologique, partie VI p. 453, n. 1835.

Hauteur 0,32. — Longueur 0,22.

**219.** MARCIEN.

Χᾶρε (sic) | Μαρκία | νὲ ζήσας | [ἔ]τ[η] . . . . . |

*Adieu, Marcien! Il a vécu . . . ans.*

Cippe fruste, rapporté de Syrie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,30.

**220.** DECIMUS MARCIUS.

Δέκμε Μάρκιε | [ἦρ]ως χρηστὲ | [κ]αὶ ἄλυπε, χαῖρε.

*Decimus Marcius, bon héros sans chagrin, adieu.*

Le redoublement des voyelles longues *a e u*, emprunté aux Osques et introduit dans l'orthographe romaine par le poète tragique *Attius* (an de Rome 584-670), se conserva dans les inscriptions depuis le temps des Gracques jusqu'au consulat de Cicéron (voir le beau mémoire de M. *Ritschl* : *monumenta epigraphica tria*, p. 22). Les formes *Maarcus Maarcus Maurcellus* ont été les plus fréquentes, et durèrent même jusqu'au commencement de l'empire :

MAAPKOY *Corpus* 887. 5644.

MAARCO *Musée rhénan* 8, 288.

MAAPKION *Corpus* 1137.

MAAPΚΕΛΛΟΣ *Corpus* 5644.

Rapportée de Phénicie par M. Renan (Cat. 105).

*Fræhner*, Philologus XIX 135. — *K. Keil* Philologus, Supplément II 584.

Hauteur 0,20. — Largeur 0,36.

**221.** MÉGACLÈS ET CANTHYS.

Μεγακλήης | Μίκου. | Κάνθυς | Ἀριστοφώντις.

*Mégaclès* (fils) de *Micus*. *Canthys* (fille) d'*Aristophon*.

Stèle sépulcrale surmontée d'un fronton triangulaire à acrotères. Le défunt, debout, donne la main à sa femme assise; à leur côté se tient un garçon, les jambes croisées.

Trouvée en Asie Mineure et donnée en 1833 par M. Despréaux de Saint-Sauveur, consul de France à Salonique.

*Clarac*, Cat. 866 e; Musée 484 d. pl.161 a et Inscript pl. 62.

Hauteur 0,75. — Largeur 0,24.

**222.** METHÈ.

Μέθη ῥηγιλλου μήτηρ | ἐτῶν -μ' - χαῖρε. |

*Méthé*, mère de *Régillus*, âgée de 40 ans. *Adieu*.

Le bas-relief représente le nécrodipnon de la défunte placée dans une niche demi-circulaire; son miroir est suspendu près d'elle; un esclave sert les plats. Sur l'une des antes de la niche, on voit plusieurs objets à l'usage des femmes, tels que fuseau, vase, flacon à baume.

Hauteur 0,71. — Largeur 0,61.

**223.** MÉNÉSTRATE.

Μενέστρατε Μενεκράτου[ς] | χαῖρε.

*Ménéstrate* (fils) de *Ménécrate*, adieu.

Le bas-relief représente un nécrodipnon: deux hommes sont couchés sur le lit de repos; devant eux est dressée une

table, sur laquelle on voit deux lapins. Une femme en deuil est assise à côté du groupe, un esclave occupe le coin de la chambre.

Cat. Choiseul n. 148. — *Bouillon* III Cippes et Inscript. pl. 2, 23. — *Clarac*, Cat. 535; Musée n. 283, pl. 161 et Inscript. pl. 19. — *Franz*, Corpus 6963.

Hauteur 0,62. — Longueur 0,40.

## 224. MÉNODORA ET ANTIOCHUS.

Μηνο | δῶρα | χαῖρε. | Ἀντίο | χε χαῖρε.

*Ménodora, adieu! Antiochus, adieu!*

Stèle sépulcrale se rétrécissant vers le haut; le frontispice est orné d'une rosace, sur l'architrave on lit ces deux inscriptions séparées l'une de l'autre par des couronnes et des fleurons. La défunte est assise près d'un mur à hauteur d'appui sur lequel figure un coffret mystique dont le couvercle est tombé. Un serpent se roule autour d'un arbre mort (symbole de l'immortalité de l'âme). Le mari et l'enfant sont debout devant Ménodora; une jeune esclave se tient dans un coin.

*Bouillon* III, Cippes choisis pl. 2, 15. — *Clarac*, Cat. 231, Musée 262 pl. 153, 253 et Inscript. pl. 14. — *Franz*, Corpus 6879.

Hauteur 0,50. — Largeur 0,31.

## 225. MÉNOPHILE LE BARBIER.

Συνέτη τῷ θρέψαντι Μ[η] | νοφίλω, τῷ καὶ Σελλίω-  
ν[ι], | τὴν στήλην ἐπέθηκεν | εὐχαριστίας ἔνεκεν. |  
Μηνόφιλε κυρεῦ | χαῖρε.

*Synété a élevé cette stèle à son (père) nourricier Ménophile, autrement appelé Sellion, pour lui témoigner sa reconnaissance.*

*Barbier Ménophile, adieu!*

Bas-relief : repas funèbre; le défunt est attablé et servi



par un esclave. Une femme voilée est assise à côté de lui; sa servante se tient près d'elle.

Cat. Choiseul 145. — *Ossian*, Sylloge p. 370, 36. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 2, 24. — *Clarac*, Cat. 605; Musée n. 289, pl. 155 et Inscript. pl. 40. — *Franz*, Corpus 6965.

Hauteur 0,65. — Longueur 0,47.

226.

MNASÉAS.

Μνασέα | χρῆστῆ (sic) | καὶ ἄλλο | πε χαῖρε.

*Brave Mnaséas, sans chagrin, adieu.*

Petit cippe rapporté de Phénicie par M. Renan.

Hauteur 0,30.

227.

MOSCHOS.

Μόσχε Μόσχου χαῖρε.

*Moschos (fils) de Moschos, adieu.*

Stèle surmontée d'un fronton triangulaire à deux acrotères. Dans le naos, formé de deux colonnes ioniques cannelées, on voit le défunt et son fils en bas-relief.

Rapportée d'Athènes par le marquis de Nointel. Collection Baudot.

*Maffei*, Galliae Antiquitates p. 81 [ad regiam inscriptionum academiam pertinens]. — *Caylus* VI 200, pl. 62, 1. — *Lenoir*, Musée français I 60, pl. 6. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 2, 25. — *Clarac*, Cat. 36; Musée 278 pl. 198, 252 et Inscript. pl. 1. — *Franz*, Corpus 6969.

Hauteur 0,73. — Largeur 0,44.

228. MYRTIA ET CÉPHISIA. (Salle de la sculpture grecque primitive.)

Μυρτιά : Κηφίσια.

*Myrtia (et) Céphisia.*

Le bas-relief, d'un très-beau style, représente *Céphisia* assise, et devant elle sa compagne, qui paraît tenir une lampe allumée. — Fronton triangulaire.

Trouvée à Athènes et donnée en 1850 par le vice-amiral Massieu de Clerval.

Hauteur 0,96. — Largeur 0,60.

## 229.

## BAS-RELIEF BARBARE.

Μωμορzesυσι Ἀλεξοῦ | τῷ | ἀνδρὶ | Κτωϊῶ.

Le bas-relief, du style le plus barbare du <sup>v</sup>e siècle, représente les bustes, vus de face, d'un homme barbu, d'une femme voilée et d'un garçon placé entre ses parents et portant la bulle au cou.

Ne sachant pas d'où cette inscription provient, je m'abstiens de l'interpréter. La leçon, toutefois, n'est pas aussi douteuse qu'on serait tenté de le croire. Ἀλεξοῦ (génitif d'Ἀλεξᾶς) est sûr; au commencement on pourrait supposer un nom Μωμοσθένης ou plutôt, d'après l'orthographe de l'inscription, Μωμοζθένης; mais peut-être est-ce là le nom de la femme, — le dernier mot signifierait alors καὶ τῷ (υ)ῖῳ.

Coll. Choiseul (Cat. 176).

Clarac, Cat. 536: Musée n. 344, pl. 158 et Inscript. pl. 19. — Franz, Corpus 6907 (qui propose: Δημοσθένη Ἀλεξάνδρου τῷ ἀνδρὶ Κτωϊῶ).

Hauteur 0,32. — Longueur 0,45.

## 230.

## NICON.

Ἀπολλωνία Νείκωνι τῷ ἰδίῳ | ἀνδρὶ μνήμης χάριν.

*Apollonia à la mémoire de son mari Nicon.*

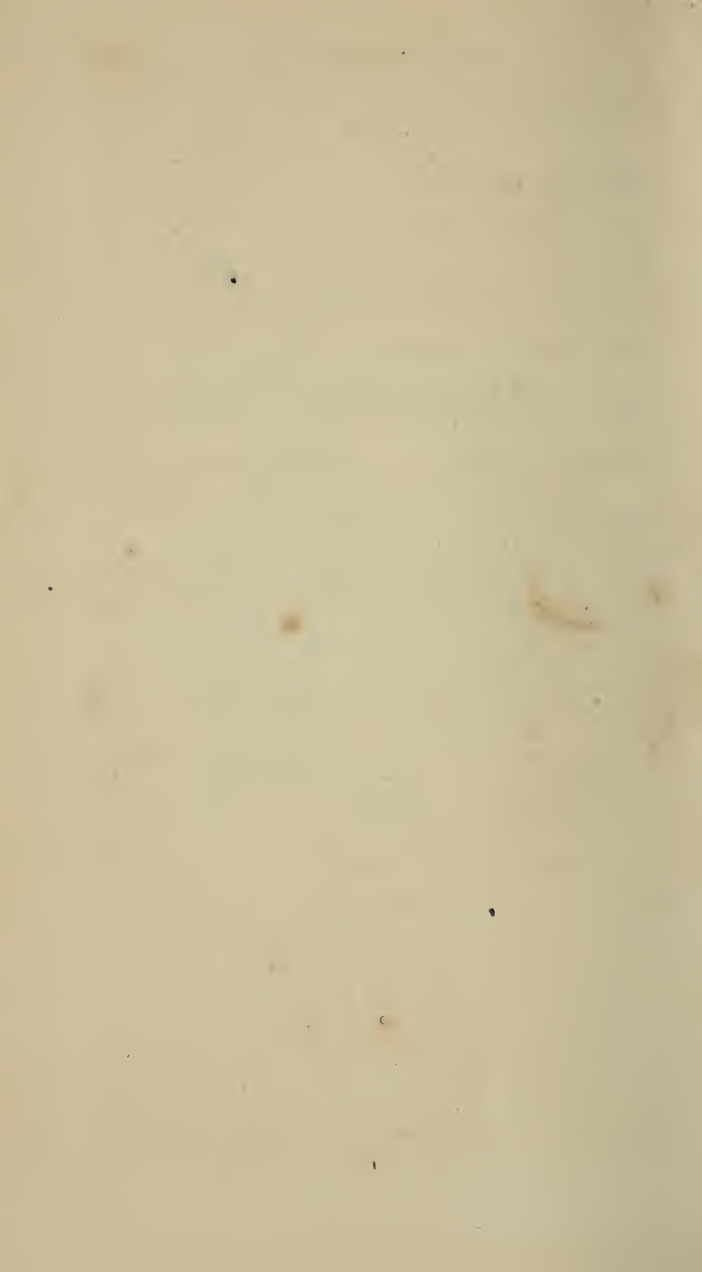
Le bas-relief représente six bustes de la famille de Nicon.

Rapportée d'Amphipolis par M. Heuzey (Cat. n. 28).

Hauteur 0,68. — Longueur 0,54.



Monument sépulcral de Céphisia.



## 231. NUMÉNIUS. (Salle asiatique.)

Νουμήνιος | Κιτίου[ς].

*Numénius de Citium (en Chypre).*

Stèle de marbre pentélique décorée d'une belle palmette et de deux rosaces qui séparent l'inscription grecque de l'inscription phénicienne placée au-dessus, dont voici la transcription :

לבנחדש בן עבדמלקרת  
בן עבדשמוש בן תגנץ אש כתי

*A Benkhodesch (Numénius), fils d'Abdmelecart (Héraclius), | fils d'Abdschèmesch (Héliodore), fils de Tagginetz (Stéphanos), homme de Kittion.*

Trouvée à Athènes non loin de l'ancienne Académie, copiée par Gell, et donnée par Fauvel à l'Académie des Inscriptions (Inventaire du 18 nivôse, an II. *Letronne*, *Revue archéologique* III 465).

*Åkerblad*, lettre à M. le chevalier Italinsky sur une Inscription phénicienne. Rome 1817 (reproduite par Millin, *Magasin encyclopédique* 1817, tome II 193-214). — *Silv. de Sacy*, *Journal des Savants* 1817 p. 433. — *Bouillon* III, *Cippes choisis* pl. 1, 5. — *Clarac*, *Cat.* 213 *ter*; Musée n. 488 pl. 252 et *Inscript.* pl. 54. — *Gesenius* dans *Bœckh*, *Corpus* 859 et dans les *Monumenta phœnicia* p. 118; pl. 10, 6. — *A. de Longpérier*, *Antiquités assyriennes du Louvre* n. 593.

Hauteur 0,90. — Largeur 0,30.

## 232. NUMÉNIUS.

Νουμήνιος | Νουμήνιου | χαῖρε.

*Numénius (fils) de Numénius, adieu.*

Bas-relief : le défunt, attablé, dépose une couronne sur la tête de sa femme qui est assise au pied du lit. Une jeune esclave apporte un coffret; l'échanson (*ὄνορχος* *pozillu'or*, *puer a cyathu*), tenant l'œnochoé et un puitsoir à long manche (*cyathus*), est occupé à mêler le vin et l'eau. Un cratère et un

seau sont placés devant lui sur le buffet (ἐγγυθήκη, *incitega*) à brasier.

Collection Choiseul (Cat. 157).

*Bouillon* III, Cippes pl. 2, 27. — *Clarac*, Cat. 552; Musée n. 340, pl. 156 et Inscript. pl. 23. — *Bœckh*, Corpus 979 (ce savant croit que l'inscription vient de l'Attique).

Hauteur 0,56. — Longueur 0,43.

## 233.

## PANTAGATHE.

Παντά | γαθε χρ[η]στὲ | χα[ῖ]ρε] | ζήσας [ἔτη. . .]

*Brave Pantagathe, adieu. Il a vécu . . . . . (ans).*

Cippe fruste, rapporté de Syrie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,30.

## 234-241.

## PATRON ET SA FAMILLE.

## A.

Οὐ βάται, οὐ τρίβολοι τὸν ἐμὸν τάφον ἀμφὶς ἔχουσι,  
οὐδ' ὀλολυγαία νυκτερὶς ἀμπ[έ]ταται,  
ἀλλὰ με πᾶν δένδρος χαρίεν περι ρίσκον ἀνέρπει,  
4 κυκλόθεν εὐκάρποις κλωσὶν ἀγαλλόμενον.  
πρωτᾶται δὲ πέριξ λιγυρὴ μινυρίστρι' <sup>(1)</sup> αἰθῶν  
καὶ τέτιξ γλυκεροῖς χεῖλεσι λειρὰ χέων,  
καὶ σοφὰ τραυλίζουσα χελειθονίς, ἧ τε λιγύπνουσ  
8 ἀκρίσ ἀπὸ στήθο[υ]σ ἠδὲ χέουσα μέλος] <sup>(2)</sup>.  
Πάτρων ἕσσα βροτοῖσιν ἐράσμια πάντ' ἐτέλεσσα,  
ᾄορα καὶ εἰν <sup>(3)</sup> Αἰδῆ τερπνὸν ἔχοιμι τόπον.

(1) La pierre porte μινυρίστρια. — (2) Les mots placés entre parenthèses existaient autrefois. — (.) iv.

τᾶλλα δὲ πάνθ' ἅ<sup>(1)</sup> λέλοιπα καὶ ἐν νεότητι κατέ-  
κτη[ν] <sup>(2)</sup>

12 οἴχεται <sup>(3)</sup>, πλήν ἅ πρὶν ζῶν ἀπεκαρπισάμην.

**B.**

Πατήρ Πάτρων μὲν, Ἀπολοηία δ' ἐγώ,  
τεκνῶ δὲ δίσσα τέκνα, πατέρα δ' εὖ λέγω.

**C.**

[Πάτρων εἰμί], πατρὶς δ' | . . . . .αν ἐλοχεύσατο |  
[γαῖα],

[Αἰδῆς] δ' ἐν τιμαῖς πρα | [ότατον δέχ]εται.

Ω μάκαρ, | [ἄνθος] ἐς ἀελίου πάλιν | [οὔ μ' ἄν] ἀπέμ-  
πεις.

εὐπα | [τριδῆς γὰρ ἔην ἐνθάδε] θαπτόμενος.

**D.**

Χαῖρε Πάτρων.

[Fragment d'un bas-relief funéraire].

**E.**

Πάτρωνος [ια]τρ[οῦ].

[Fronton d'un naos sépulcral : oiseaux becquetant des raisins].

**F** <sup>(4)</sup>.

[Πάτρ]ων, [οἱ συμπρέσ]βεις.

[Fragment d'un bas-relief].

**G.**

[Fro~~s~~que.]

1 [Κύ]βων.

(1) πάντα. — (2) De κτῆμι. — (3) οἴχεται. — (4) La restitution des deux fragments E et F, due au P. Seechi, me paraît si hasardée que je n'ai pas voulu m'en servir pour remplir les lacunes de C.



- 2 Ἀπολλώνιος.  
 3 Λαμέδων.  
 4 Μαλχίων.  
 5 Ἀντιγόνα.  
 6 Γυνή Πάτρωνος | Ἀθηνώ.  
 7 Θυγάτηρ Πά|τρωνος | Ἀπ[πολη]ία.  
 8 Διοκ[λής].  
 9 . . των.  
 10 Νίκα.

## H.

. . . . . Ἱερόν και ἄσυλον | . . . . . *sacrum*.

[Architrave d'une chapelle sépulcrale. Du côté gauche l'inscription est incomplète, car ces trois mots forment la fin d'un hexamètre.]

## A.

*Ni ronces ni épines n'entourent mon tombeau; nulle chauve-souris aux cris perçants ne tournoie au-dessus; mais toutes sortes de charmants arbustes, les branches ornées de beaux fruits, poussent autour de mon cercueil et on y voit voltiger le rossignol aux mélodies retentissantes, et la cigale à la voix douce et harmonieuse, et l'hirondelle aux doctes <sup>(1)</sup> gazouillements, et la sauterelle aux cris sonores, qui, du fond de sa poitrine, répand ses jolies chansons. (Moi) Patron, j'ai rendu aux hommes beaucoup de bons services pour avoir aux enfers une place agréable. De tous les biens que j'ai quittés et que je possédais dans ma jeunesse, il ne me reste rien, si ce n'est (le souvenir) des jouissances que j'ai goûtées durant ma vie.*

(1) *Doctes*, parce que l'hirondelle prophétise les changements du temps.

## B.

*Mon père est Patron, moi je suis Appuleja. J'ai eu deux enfants et je bénis mon père.*

## C.

*Je suis Patron; . . . . est mon pays natal; maintenant l'Hadès m'a reçu, moi qui fus si bienveillant pendant mon administration. Heureux Hadès ! tu ne me renvoies plus à la lumière du soleil, car j'ai appartenu à une noble famille, moi qui suis enterré ici.*

## D.

*Adieu, Patron.*

## E.

*(Monument) du médecin (?) Patron.*

## F.

*Patron. (Monument élevé par) ses collègues d'ambassade (?).*

## G.

Cette fresque représente toute la famille de Patron, sa femme Athéno (n. 6), sa sœur (n. 7) et huit esclaves (1).

## H.

*Sanctuaire et asyle. Dédié à. . . . .*

Trouvées à Rome dans un souterrain en dehors de la *porta Capena*, non loin de *porta Latina* et du tombeau des Scipions. Collection Campana.

*Secchi*, Monumenti inediti d'un antico sepolcro di famiglia greca, scoperto in Roma sulla via *Latina*. Roma 1842 (Bulletino rom. 1843

(1) Deux autres inscriptions (*Corpus* 6271 d. g) trouvées au même endroit et appartenant au même monument ne sont pas entrées au Louvre. L'une contenait la formule  $\chi\rho\eta\sigma\tau\acute{\epsilon}\ \kappa\alpha\iota\ \delta\acute{\iota}\kappa\alpha\iota\epsilon\ |\ \Pi\acute{\alpha}\tau\rho\omega\nu,\ \chi\alpha\iota\rho\epsilon$ ; l'autre le fragment  $\acute{\epsilon}\tau\epsilon\iota\ \bar{\gamma}\iota\ .\ .\ .\ .$

p. 135). — *Welcker*, Musée rhénan 1845, tome III 259. — *Franz*, Corpus 6270, 6271.

Hauteur A	0,31	—	Largeur A	1,10.
B	0,31	—	B	1,02.
C	0,56	—	C	0,56.
D	0,56	—	D	1,00.

## 242. M. POMPÉE EVODOS ET ISIDORA.

Μ(άρκιος) Πομπήϊος | Εὐδοσος. |  
 Ἰσιδώρα Πραξιτέλους | ἐκ Φυλασίων. |

*Marcus Pompée Evodus.*

*Isidora* (fille) *de Praxitèle*, (du dème) *de Phylé*.

Stèle à fronton triangulaire décoré d'acrotères. Le bas-relief représente Pompée tenant son testament, et Isidora assise, un coffret de toilette sur les genoux.

Trouvée à Athènes par le marquis de Nointel et apportée à Constantinople, puis en France. Collection Baudelot.

*Spon*, Voyage III p. 2, 217. — *Caylus* VI, 201; pl. 62. — *Lenoir*, Musée français I 58 (pl. 5). — *Bouillon* III, Cippes choisis pl. 2, 7. *Bœckh*, 795 (où la bibliographie est détaillée). — *Clarac*, Cat. 688; Musée 270 pl. 155 et 252; Inscript. pl. 52.

Hauteur 0,92. — Longueur 0,55.

## 243. L. POPPIUS AUCTUS.

Λευκίῳ Ποππίῳ | Αὐκτῳ ἐτῶν ιθ' | Δεύκιος Πόππιος |  
 Κίμβρος καὶ Ποπ | πία Καλλιτύχη | οἱ γονεῖς.

*A Lucius Poppius Auctus* (âgé) *de 19 ans*, *Lucius Poppius Cimber* et *Poppia Callityché*, ses parents.

Trouvée en 1837 à Salonique par M. Prassacachi, près de l'arc de triomphe de Constantin, et acquise par le consul de France, M. Guys.

*Texier*, Description de l'Asie Mineure 3, 56. — *Clarac*, Musée II p. 1191 (n. 232 g) et Inscript. pl. 90.

Hauteur 0,41. — Longueur 0,30.

244.

PROCLA.

Πρόκλα | χρηστή | και ἄορε (sic) χαῖρε |

*Brave Procla, morte trop tôt, adieu!*

Colonnnette envoyée en 1864.

Hauteur 0,40.

245.

RHODÉ.

[P]ῶδη Ἀπολήξιδος.

*Rhodé (fille) d'Apolexis.*

Bas-relief : la défunte, assise, donne la main à son mari.  
— Apolexis est un nom propre masculin.

Envoyée d'Athènes par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 127. — *Bouillon* III Inscript. sépulcrales, pl. 2, 28. — *Bœckh*, Corpus 1022. — *Clarac*, Cat. 669; Musée n. 268 pl. 181 et Inscript. pl. 51. — *Friedländer*, de operibus anaglyphis p. 11.

Hauteur 0,75. — Largeur 0,43.

246.

SAMOS.

Σάμος | χρηστὴ | κῆλυπε <sup>(1)</sup> | χαῖρε <sup>(2)</sup> ζή | σας ἔτη | π .

*Brave Samos, sans chagrin, ayant vécu 80 ans, adieu!*

Petit cippe rapporté de Phénicie par M. Renan.

Hauteur 0,30.

(1) La pierre porte κελυπε — (2) γερε.

247.

## SÉVÉRA PARÉGOROS.

Σεουήρα | Παρήγορε | ζήσασα | ἔτη σ' | μῆν(ας) σ' |  
ἔαρο (sic) | .

(Adieu) *Sévéra Parégoros* ! (Elle est morte) à l'âge de 6 ans, 6 mois, trop tôt.

Παρήγορος est aussi l'épithète de la déesse de la persuasion, Πειθώ. Au lieu d'ἔαρο il faut sans doute lire ἄωρε.

Rapportée de Syrie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,15. — Largeur 0,11.

248.

## SINOPE.

Μιδίας Σινώπη τῇ ἐαυτοῦ γυναικὶ μνήμης χάριν.

*Midias à la mémoire de sa femme Sinopé.*

Sous un fronton triangulaire décoré d'un bouclier rond, on voit les bustes de la défunte et de son mari. Tous les deux portent un collier; Midias est coiffé du pètase.

Trouvée probablement dans l'Attique.

Cat. Choiseul n. 170. — *Osann*, Sylloge p. 344, 6. — *Bouillon III*, Cippes et Inscript. sépulcr. pl. 2, 30. — *Bæckh*, Corpus 971. — *Clarac*, Cat. 601; Musée n. 294 pl. 158 et Inscript. pl. 39.

Hauteur 0,43. — Largeur 0,43.

249.

## SINOPIS.

Σινωπίς Διονυσίου[υ], | [γ]υνὰ δὲ Διοφάντ[ου] |  
[ἀγα]θῶ, χαῖρ[ε].

*Sinopis* (fille) de *Dionysios* et femme de l'excellent *Diophantos*, adieu.

Stèle à frontispice orné d'un bouclier rond. Dans une niche demi-circulaire on voit une femme assise et une corbeille à ouvrage (*calathus*).

Trouvée à Héraclée du Pont.

Cat. Choiseul n. 151. — *Osann*, p. 344, 5. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 2, 31. — *Clarac*, Cat. 590; Musée 296 pl. 180 et Inscript. pl. 35. — *Franz*, Corpus 6991.

Hauteur 0,51. — Longueur 0,29.

## 250. SOSTHÈNES ET MÉNIPPOS.

Σωσθένης Ἀσκληπιοδότου χαί[ρε]. | Μένιππε Ἀσ-  
κληπιοδότου [χαίρε]. |

Οὐ τὸ θανεῖν ἀλγε[ινόν, ἐπεὶ τύγε Μοῖρ'] | ἐπέκλωσε[ν,  
ἀλλὰ πρὶν ἡλικίης καὶ | γυνέων πρότερον].

*A Sosthènes (fils) d'Asclépiodotos : adieu ! Ménippos (fils) d'Asclépiodotos, adieu. La mort n'est pas douloureuse parce que la Parque (nous) l'a destinée ; mais (il est pénible de mourir) avant l'âge et avant ses parents.*

Le bas-relief représente le père à demi-couché, entouré de sa femme et de ses deux fils défunts. Deux esclaves apportent les plats. — La restitution du distique est sûre, car on trouve à peu près les mêmes vers dans *Bœckh*, Corpus 3136; *Ross*, Inscript. ineditæ, fasc. III. 281; *Lebas*, Revue de philologie, I, 334.

Cat. Choiseul n. 144. — *Osann*, p. 365, 27. — *Bouillon* III, Cippes et Inscript. pl. 2, 33. — *Clarac*, Cat. 602; Musée n. 287, pl. 159, et Inscript. pl. 39. — *Franz*, Corpus 6996.

Hauteur 0,40. — Longueur 0,51.

## 251. SOSIAS ET NICOPATRA.

Σωσίας Ἀναφλύστιος. Νικοπάτρα | Μεν[ε]κλείδο<sup>(1)</sup> |  
Ἄγγ[ε]λ[η]θεν.

*Sosias d'Anaphlystus. Nicopatra (fille) de Ménéclicès, d'Angélé.*

(1) Archaïsme pour Μενεκλείδου.

Anaphlystus et Angélé sont deux dèmes de l'Attique. Osann avait lu Ἀγρυλῆθεν, Clarac Ἀθηνῆθεν, mais ma restitution est sûre.

Marbre gris surmonté d'une sorte de frontispice arrondi (pour recevoir une palmette peinte) et venant sans doute d'Athènes.

Cat. Choiseul n. 142. — *Osann*, p. 349, 10. — *Bæckh*, Corpus 590. — *Clarac*, Cat 618 ; Musée n. 496, Inscript. pl. 43.

Hauteur 0,83. — Largeur 0,29.

## 252.

## TÉLESPHORE.

Ἵπόμνημα Τελεσφόρου, ὃ ἐποίησεν | αὐτῷ ἡ γυνή  
Χρήστη μνήμης χάριν.

*Monument commémoratif de Téléphore que lui a élevé son épouse Chresté pour (honorer) sa mémoire.*

Au-dessus de l'inscription on voit les bustes du défunt et de sa femme. En bas, Téléphore est couché sur le lit funèbre, où il prend son dernier repas ; son épouse est assise à côté de lui.

Trouvée à Smyrne (ou plutôt aux environs de Cyzique, d'après la conjecture de M. Keil).

Cat. Choiseul n. 152 (« ce monument a été retiré du Musée de Marseille »). — *Bouillon* III, Cippes pl. 2, 34. — *Clarac*, Cat. 675 ; Musée n. 291, pl. 157 et Inscript. pl. 52. — *Bæckh*, Corpus n. 3383. — *Friedländer*, de operibus anaglyphis p. 52. — *K. Keil*, Philologus 16, 23. 27.

Hauteur 0,65. — Largeur 0,44.

## 253.

## BUSTE DE TITIUS GÉMELLUS.

Τίτιος Γε | μέλλος | ἑαυτῷ | τὴν προτομὴν | μνήμης |  
χάριν | ἐποίησεν, ἐπὶ τῷ | ἐνθάδε κηδευθῆναι | |  
αὐτόν<sup>(1)</sup>. |

(1) Le mot αὐτόν est gravé au-dessus (après ἐπὶ τῷ), parce que l'espace manquait dans la dernière ligne.



*Titius Gemellus s'est fait exécuter ce buste à lui-même et à sa propre mémoire, afin qu'il soit enterré ici.*

Base d'un buste de marbre de Paros, autrefois à Marseille. Collection Champion de Tersan (Cat. n. 51).

Osann, p. 404, 5 (papiers de Seguiet). — *Visconti*, iconographie grecque I 582 (Museo Pio-Clement. VI préf. p. 11). — *Clarac*, Cat. 866 g; Musée 500 a, Inscript. pl. 62. — *Letronne*, explication d'une inscription grecque p. 34. — *Raoul-Rochette*, Lettre à M. Schorn p. 419 (édit. 2); Questions sur l'histoire de l'art p. 155. — *Franz*, Corpus 6767 (*Brunn*, Künstlergeschichte I 616).

Hauteur 0,78.

## 254. M. ET Q. TURPILI FLORI.

Ὁ οἶκος σὺν τῇ ἐπικειμένῃ | νη σορῶ Μάρκου Τουρπι-  
λί|ου Φλώρου Διογένους Μειλησ[ίου Π]ανισκάρ-  
χου, καὶ Κοῖντου Ἐουρπι[λίου] | Φλώρου Ἀριστέα  
τοῦ ἀδελφοῦ α[ὐτο]ῦ Μ[ειλησίου] <sup>(1)</sup>, τῶν καὶ  
Μαγνήτων, | [τέ]κνων Ἀριστέου Ζωσί[μου].

*La chambre sépulcrale avec le cercueil qui y est déposé, (appartient) à Marcus Turpilius Florus Diogène, Paniscarque, de Milet, et à son frère Quintus Turpilius Florus Aristéas, de Milet; tous deux aussi (citoyens) de Magnésie et enfants d'Aristéas Zosimus.*

Les deux frères sont affranchis de M. (ou Q.) *Turpilius Florus*. J'ai imaginé le mot Πανίσκαρχος en me fondant sur l'analogie de Ἐρμαρχος; ici cependant le Paniscarque doit être une dignité ecclésiastique, comme l'Asiarque ou le Spirarque. — Notez ensuite les deux formes du génitif Ἀριστέα et Ἀριστέου.

Trouvée à Magnésie du Méandre.

*Clarac*, Musée II p. 1324, n. 146 et Inscript. pl. 90.

Hauteur 0,21. — Largeur 0,43.

(1) Le marbrier avait d'abord écrit [Μ]ειλησίων.

**255.** TRIADELPHOS. (Musée égyptien.)

Τριάδελφος Σαράπου | L κδ , μ(η)ν(ῶν) ε΄ .

*Triadelphos* (fils) de *Sarapas*, (âgé) de 24 ans, 5 mois.

Le bas-relief représente Anoubis conduisant le défunt devant Osiris. En haut, le disque ailé et les deux serpents.

Stèle de pierre calcaire blanche, trouvée en Égypte.

*Clarac*, Cat. 861 ; Musée 500 c et *Inscript.* pl. 61. — *Franz*, *Corpus* 4977.

Hauteur 0,46. — Largeur 0,32.

**256.** PHILÉTOS.

Φείλητε | χρησστὲ (sic) | καὶ ἄλυπε | χαῖρε, ζή | σας  
ἔτη | κς΄ .

*Brave Philétos*, sans chagrin, adieu. Il a vécu 26 ans.

Petite dalle de marbre, rapportée de Syrie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,20.

**257.** PHILOTIMOS.

Φιλότειμος βασι | λέως Ῥοιμητάλκα | δοῦλος . |  
Ῐπὸ τῆς γυναι | κὸς Μούσης τε | [[θειμένον].

*Philotimos*, esclave du roi *Rhoemétalkas*.  
(Monument) élevé par sa femme *Mousa*.

Le bas-relief représente le défunt donnant la main à son épouse. Entre eux se trouve un petit garçon.

Le roi de Thrace, *Rhœmétalkas* I, était contemporain et ami d'Auguste. Prince des Odryses et successeur de *Cotys* IV, il fut alternativement vainqueur des Besses et vaincu par

eux (Cassius Dion, 54, 20 ; Tacite, Annales 2, 64). Son portrait se trouve dans l'iconographie de *Clarac*, n. 2973.

Trouvée par Cousinéry dans les ruines d'*Amphipolis* (en Macédoine). Collection Durand (n. 2719), acquise en 1824.

*Clarac*, Cat. 797 ; Musée 276 bis, pl. 151 bis et Inscript. pl. 55. — *Bæckh*, Corpus 2009.

Hauteur 0,48. — Longueur 0,30.

## 258. PHILOCHARÈS ET TIMAGORA.

Φιλοχάρης | Φιλωνίδο<sup>(1)</sup> | Κηφισιεύς. |  
 Τιμαγόρα | Ἡφαιστοδώρο. |

*Philocharès* (fils) de *Philonidès*, de *Céphisia*.

*Timagora* (fille) d'*Héphestodore*.

Stèle ornée d'une simple moulure destinée à recevoir une palmette peinte. Sur le bas-relief, on voit le défunt suivi de son cheval et donnant la main à son épouse.

Trouvée à Athènes et apportée à Constantinople, puis en France par le marquis de Nointel. Collection Baudelot.

*Maffei*, Galliae antiquitates p. 81 [ad regiam inscriptionum academiam pertinens]. — *Caylus* VI 202 ; pl 63, 1. — *Lenoir*, Musée français I 57, pl. 5. — *Bouillon* III, Cippes choisis pl. 2, 8. — *Bæckh*, Corpus 655. — *Clarac*, Cat. 695 ; Musée 267 pl. 152, 252 ; Inscript. pl. 52.

Hauteur 0,81. — Longueur 0,41.

## 259. L. OLIUS OCTAVIANUS.

Λ. Ὀλιος Ὀκταβιανὸς [κατεσκευά] | σε τὸ μνημεῖον  
 ζῶν ἐαυτῷ καὶ [τῇ συμβίῳ].

*Lucius Olius Octavianus* a de son vivant érigé ce monument pour lui-même et pour son épouse.

---

(1) Φιλωνίδο, ainsi que Ἡφαιστοδώρο sont des formes archaïques pour — νίδου et — δώρου.

Inscription surmontée d'une moulure, trouvée à Athènes par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 230. — *Bouillon* III, Inscript. sépuler. pl. 2, 29. *Bæckh*, Corpus 1023. — *Clarac*, Cat. 583; Musée n. 341 et Inscript. pl. 32. — *Friedländer*, de operibus anaglyphis p. 13. 53.

Hauteur 0,18. — Largeur 0,85.

## 260. FRAGMENT D'UN FRONTON.

Μαραθῶν[ως . . . . .]

[*Un tel, du dème*] de *Marathon*.

Marbre gris trouvé à Marathon par Fauvel.

Cat. Choiseul n. 231. — *Bæckh*, Corpus 1049. — *Clarac*, Cat. 660; Musée n. 484 et Inscript. pl. 49.

Hauteur 0,62. — Largeur 0,35.

## 261. FRAGMENT.

[Κατὰ τὴν τῆς εἰ]μαρμένη[ς νόμον]

[. . . . . ἐτελεύτα] ἔτους ν' . . . . .

*D'après la loi du Destin, . . . . est mort à l'âge de 50 ans.*

Fragment rapporté de Syrie par M. Renan, en 1862.

Hauteur 0,20.

## 262. FRAGMENT.

Δώσουσι . . . . .

*Ils donneront. . . .*

Fragment de bas-relief représentant un jeune chasseur qui tient son chien en laisse. L'inscription, gravée en grands caractères, était peut-être : δώσουσι θεοὶ ἄγραν καλήν.

Rapportée de *Cyzique* et donnée en 1854 par M. Waddington.

*A. de Longpérier*, Bulletin arch. de l'Athénæum français, 1855 p. 60.

Hauteur 0,46. — Largeur 0,44.

**263.** FRAGMENT.

..... ρος ἤρωις.

*Le défunt*..... *ros*.

Fragment de stèle représentant une femme voilée et à sa droite un jeune garçon, devant lequel passe la jambe d'un cheval.

Rapportée de *Cyzique* et donnée par M. Waddington en 1854.

A. de Longpérier, Bulletin arch. de l'Athénæum français 1854 p. 60.

Hauteur 0,40. — Longueur 0,20.

**264.** FRAGMENT.

..... | χρ[ηστῆ] | και ἀγαθὲ | ἀ ..... |  
ζή[σας .....] | ἔτ[η.....] |

*Brave et bon*..... [adieu] ! *Il a vécu*... *ans*.

Petit cippe rapporté de Phénicie par M. Renan, 1862.

**265.** FRAGMENT.

..... | χρησ[τῆ] | και ἄλυ | [πε] χαῖρε, | ζήσας  
ἔ | τη κῆ . |

*Brave*..... *sans chagrin, adieu. Il a vécu* 22 *ans*.

Petit cippe rapporté de Phénicie par M. Renan en 1862.

Hauteur 0,30.

**266.** FRAGMENT.

..... | χῆρε (1) ζή | σας ἔτη | λβ' .

..... *adieu. Il a vécu* 32 *ans*.

Petit cippe rapporté de Syrie par M. Renan, en 1862.

(1) L'original porte XCPE.

**267.**

## FRAGMENT DE BYBLOS.

... τὸ μυστήριον ... | ... του τόπος ἐμ...  
 [ἐδόθη παρά] | [τοῦ δήμου, ἡ δὲ βουλή θή[κην  
 παρεσκεύασεν] | ... ο ἐμοῦ ὡς ἐξουσ[ίαν...]

... La place (du tombeau) de ... a été accordée par le peuple; le sénat a donné le cercueil....

Bloc tiré d'un caveau funéraire à Byblos et rapporté en 1862 par M. Renan (Cat. n. 40).

Hauteur 0,60. — Largeur 0,82.

**268.**

## FRAGMENT.

ἔχει

[Cette sépulture] *tient* [le corps de.....]

Bloc trouvé dans un caveau funéraire à Byblos et rapporté en 1862 par M. Renan (Cat. 102).

Hauteur 0,60. — Largeur 0,82.

IV.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

ET BYZANTINES.





# INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

## ET BYZANTINES.

269-274. MOSAÏQUE DE SAINT-CHRISTOPHE, PRÈS  
DE SOUR, EN PHÉNICIE.

### A.

† Γέγονην τὸ πᾶν ἔργον τῆς ψηφώσεως <sup>(1)</sup> τοῦ ἐν-  
δόξου | καὶ πανσέπτου μάρτυρος ἁγίου Χριστοφόρου  
ἐπὶ τοῦ | θεοφιλεστ(άτου) Γεωργίου ἀρχιερ(έως) καὶ  
χορευτικ(όπου), καὶ ἐπὶ τοῦ θεοφλεστ(άτου) |  
Κύρου διακ(όνου) καὶ ἐπιτρ(όπου), ὑπὲρ σωτηρ(ίας)  
τῶν δύο κτημάτ(ων) οἴκουσ | μων καὶ γεωργῶν <sup>(2)</sup>  
καὶ τῶν τέκνων αὐτῶν καὶ τῆς κλήρου καὶ τῶν  
καρ | ποφορούτ(ων), ἐν χρόνοις τοῦ θεοσεδεστ(ά-  
του) Ζαχχαρία πρεσ | βυτέρου ἐλαχίστου, ἐν μηνί  
Δεσίου τοῦ ψα ἔτους, ἐνδ(ικτιῶνος) θ' .

### B.

† Εἰρήνη εἶη <sup>(3)</sup> εἰς ὁδόν σου, ᾧ βλέπων <sup>(4)</sup> [πρὸς τὸν  
Χριστόν].

### C.

[Κύριε τ]ῷ οἴκῳ <sup>(5)</sup> σου πρέπει ἁγία σ[ιωπή].

(1) La mosaïque porte : ψηφώσεως. — (2) γεωργῶν. — (3) Εἰρηνη.

— (4) ) βλέπον. — (5) οἴκο.

## D-F.

7 Ἀρτεμίσιος	8 Δέσιος
1 Βορέας	9 Πάνεμος
b Θερνή	c Μετοπ(ω)ρ(ινή) <sup>(2)</sup>
10 Λώος	III Εὔρος <sup>(3)</sup>
11 Γορπιῶς	12 Ὑπερβερεταῖος <sup>(4)</sup>
<hr/>	
1 Δῖος	2 Ἀπελλῆος
3 Αἰδυνῆος	IV Νότος <sup>(5)</sup>
d Χειμερινή	a Ἐαρινή <sup>(6)</sup>
II Ἀπαρκτίας <sup>(1)</sup>	4 Περίτιος
5 [Δύστηρος]	6 Ξανθικός.

## A.

*Tout le dallage en mosaïque (de l'église) du célèbre et très-vénéré martyr saint Christophe a été exécuté sous l'archiprêtre et évêque du diocèse George, favori de Dieu, et sous le diacre et administrateur Cyros, favori de Dieu, pour le salut des deux économes-fermiers et de leurs enfants et du clergé et des bienfaiteurs de l'église, dans les temps du très-humble prêtre Zacharie, favori de Dieu, au mois de Désios de la 701<sup>me</sup> année, la 9<sup>me</sup> indiction*

## B.

*Que la paix soit sur ton chemin, toi qui lève les yeux vers le Christ.*

## C.

*O Seigneur ! un saint silence convient à ta maison.*

---

(1) La mosaïque porte : Ἡπαρκτίας. — (2) Μεθοβ(ρινή). — (3) Ηουρος. — (4) Ὑπερβερετῆος. — (5) Νωτος. — (6) Ἀερινή.

D-F

Sont les inscriptions de vingt portraits représentant :

a-d. *Les quatre saisons* : printemps, été, automne et hiver.

i-iv. *Les quatre vents* : nord, nord-est, est et sud.

1-12. *Les douze mois* macédoniens.

Des marchands de fruits (surtout de figues) sont représentés sur plusieurs médaillons de la mosaïque ; mais il ne faut pas les confondre avec les *καρποφοροῦντες* de l'inscription qui sont les *bienfaiteurs du temple*. Voir le Corpus, n. 8825-8826.

La 107<sup>me</sup> année de l'ère d'Antioche correspondrait à l'an 652-53 de l'ère vulgaire, mais le chiffre de l'indiction ne convient pas à cette date. On comptait donc d'après une des nombreuses ères particulières des villes de la Syrie, commençant presque toutes à l'époque de Jules César.

B et C se trouvaient à l'entrée de l'église.

On voit que les vents et saisons ont été placés les premiers d'après un système que je ne m'explique pas, le reste des cadres fut ensuite rempli par les mois.

Grande mosaïque (pavé d'une église) trouvée à deux heures de Sour, près du monument phénicien connu sous le nom de Tombeau d'Hiram, et rapportée, en 1862, par M. Renan (Cat. p. 26).

275. STÈLE SÉPULCRALE D'ANTIOCHIS.

† | [Ἀνεπαύσατο ἡ μ.]ακκρία | . . . . . Ἀντιοχίς  
 α | [. . . . . μηνός Ὑπερβέρε]τέου θύ' | . . . . .  
 Oct [obr . . . ] | . . . . .

*La bienheureuse Antiochis fut enterrée le 29 du mois d'Hyperberetaeus, le . . . . octobre.*

Fragment rapporté de Syrie par M. Renan en 1862.

276. LE BIENHEUREUX ASTÉRIOS.

Εὐλ γία πάσι . . . | θήκη εἰσπυει . . . | ου τοῦ  
 μακαρίου . . . | Ἀστερίου | .

Bloc retiré d'un caveau funéraire à Byblos et rapporté, en 1862, par M. Renan (Cat. n. 39).

Hauteur 0,32. — Largeur 0,80.

237.

AULOSE (Musée égyptien.)

† Ἐνθα κατὰ κ|αίτε ὁ <sup>(1)</sup> μακαρία | Αὐλωσέ. Ἐτε-  
 λ[ώ] | θει <sup>(2)</sup> ἐν μηνὴ Ἰωβέ <sup>(3)</sup> | ε', ἰνδι(κτιῶν)ς α'. |  
 Ἀναπαύσι αὐτῆ <sup>(4)</sup> | ὁ θ(εὸ)ς εἰς κέλπων | Ἀβράμ.  
 κ(αί) Ἰσάκ | κ(αί) Ἰακώβ. †† | Ἀμήν. †

*Ci-gît la bienheureuse Aulosé. Elle est morte le 5 du mois de Tybi, dans la 1<sup>re</sup> indiction. Que Dieu la fasse reposer dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Amen.*

Inscription d'une époque très-basse et avec de nombreuses formes du dialecte copte ; trouvée sans doute en Nubie.

Clarac, Cat, 857; Musée 484c et Inscript. pl. 59. — Kirckhoff, Corpus 9132.

Hauteur 0,16. — Largeur 0,14.

238.

DIONYSIA ET SÉRAPION.

A.

Ἦν συνετὴν ἄλοχον | Διονυσίαν ἐνθάδε κει|σθαι :  
 τύμβῳ τῷθ', ὑπ' ἐ|μοί ὄν πόσις ἠγλαίσειν, |  
 ὄπως ταῖς παριοῦσι | πέλοι μνημῆια ταῦτα, |  
 4 ταῖς σεμναῖς ἀλόχοις | μαρτύρια προφέρειν. |  
 Ταῦθ' ὁ βίος, παροδεῖ | τα φίλ' <sup>(5)</sup>, ἐλπίδες ἐν ζῳοι-  
 σιν.

Εὐφραϊνε σεαυτὸν. |

(1) Pour : κατάκειται ἡ. — (2) ἐτελειώθη. — (3) μηνὶ Τυβί. —  
 (4) ἀναπαύση αὐτήν. — (5) La pierre porte φίλε.

Μὴ παρόδου ταχυτῆς | βραχέος λαθέτω σε  
(croix ansée) | χρόνου. |

## B.

Σεραπίωνος διδασκάλου ἐφῆ | βων τόδε σῆμα. |

## A.

(Sachez) que je repose ici (moi) la sage épouse Dionysia, dans ce magnifique tombeau que mon mari m'a élevé, afin d'engager les passants à offrir des témoignages (semblables) aux épouses chastes. Voilà la vie, cher passant; ceux qui vivent, espèrent. Réjouis-toi. N'oublie pas la rapidité de notre passage!

## B.

Voici le tombeau de Sérapion, professeur de la jeunesse.

La première inscription est une composition incohérente de plusieurs morceaux détachés d'autres épitaphes métriques. Ainsi v. 1, le verbe, dont dépend κεῖσθαι, manque; εὐφραϊνε σεαυτὸν n'est que la fin d'un hexamètre, et puis χρόνου, à la fin, ne présente aucun sens, l'original ayant probablement exprimé une pensée telle que : μὴ παρόδου ταχυτῆς βραχέος (au lieu de βραχείας) λαθέτω σε βιοῦντα, à moins qu'on ne préfère, avec M. Keil, la correction πάροδε. La dernière ligne formerait alors un trimètre iambique.

Marbre trouvé à Byblos et rapporté, en 1852, par M. Renan (Cat. 3).

Fræhner, Philologus XIX 137.— K. Keil, Philologus, supplément II 585.

Hauteur 1,18. — Largeur 0,53.

## 279. EUGÉNIANUS. (Musée chrétien.)

Ἐπὲρ εὐχίης (sic) Ἀνατολίου πρεσβ(υτέρου) καὶ πατρὸς  
τοῦ ψαλτιρίου (sic) τὸν τιμιώτατον [Εὐγέν]ιανόν.

A la prière d'Anatolius, prêtre et père du psautier, (on a enterré ici) Eugénianus, (homme) très-estimé.

Au-dessus de l'architrave on voit une rosace flanquée de deux ornements gravés à la pointe. Le père du psautier est probablement le directeur du chœur (πρωτοψάλτης, δομέστικος τῶν ψαλτῶν).

Collection Choiseul.

Cat. Choiseul n. 236. — Clarac, Cat. 672; Musée 420 et Inscript. pl. 51. — Kirchoff, Corpus 8865.

Hauteur 0,29. — Largeur 1,76.

**280.** EUGNOMONIUS, GARDE-DU-CORPS. (Musée chrétien.)

Εὐθάδε τὸν ἀγρήγορον | ὕπνον καθεύδει, φίλε, | Εὐγνω-  
μόνιος, προτίκτο[ρ] | τῶν γενναιοτάτων <sup>(1)</sup> | ἀριθ-  
μοῦ Μαρτησίων, προ|απελθῶν τοῦ καθ' ἡμᾶς |  
βίου μηνί Ἰουλίῳ δεκά | τη, ἰνδ(ικτιῶνι) ἐνδεκάτη,  
ὑπα|[τία]ς Φαβίου Μάγνου |[μόνου, τ]οῦ μεγα-  
λοπρε|[πεστάτου].

Ami, c'est ici que dort du sommeil sans réveil Eugnomonius, l'un des plus vaillants gardes-du-corps de la cohorte des « MARTENSES. » Il nous a quittés le 10 juillet, la onzième indiction, sous le consulat de Fabius Magnus, sans collègue, (homme) très-libéral.

Le consulat de *Fabius Magnus sine conlega* indique l'an de Rome 1270, après J.-C. 518. — Les προτίκτορες (protectores) sont les gardes-du-corps de l'empereur, établis par Gordien-le-Jeune, et la caserne (προτικτόριον) de cette troupe d'élite se trouvait dans le palais impérial même. Avant d'en-

(1) Le marbre porte γενναιοτάτου.



trer dans ce corps, Eugnomonius avait fait partie des *Martenses* (Μαρτήσιοι), cohorte formée de la 14<sup>me</sup> légion (*Martia victrix*) et qui, au commencement du 5<sup>me</sup> siècle, stationnait sur le Haut-Rhin (*Notitia dignitatum*, p. 117 *Bæcking* : Sub dispositione viri spectabilis ducis Mogontiacensis : Præfectus militum Martensium Alta Ripa [*Altrip* près Spire]).

Trouvée probablement en Grèce ou en Asie Mineure. (Cat. Choiseul 175).

*Osann*, p. 369, 35. — *Bouillon* III, Inscript. pl. 1, 11. — *Clarac*, Cat. n. 658; Musée n. 463 et Inscript. pl. 48. — *Kirchhoff*, Corpus 9449.

Hauteur 0,73. — Largeur 0,54.

## 281. EUPRÉPIS, TANOUARIS, EUDOXIE ET PLINTHAS.

α + ω || Σταυρός Χ(ριστο)ῦ νεκρῶν (sic) ἀνάστασις. ||  
 3 + Ἀνεπάη ὁ μ[ακάρι]ος Εὐπρεπίς | μη(νι) Μαίω  
 . . . . . [τ]οῦ ἐκχ[ ] ἔτους. + || Ἀνεπάη ὁ μακά-  
 7 ριος | Τανουαρίς ὑποδιάκ(νος) μη(νι) Δεσίου βλ. ||  
 Ἐκομήθη ἡ μακαρία Εὐδοξία | ἐν μη(νι) Δύστρου  
 θκ + [feuille]. || Ἀνεπάστατο ὁ μακάριος | Πλίνθας  
 ἐν μη(νι) Αὐδυννέου αί. ||

*Alpha, oméga. La croix du Christ est la résurrection des trépassés. Le bienheureux Euprépis est mort le . . . . . (jour) du mois de mai de l'année 625.*

*Le bienheureux Tanouaris, sous-diacre, est mort le 32 Désios. La bienheureuse Eudoxie est morte le 29 Dystros. Le bienheureux Plinthas est mort le 11 Audynnéos.*

L'année 625 de l'ère des Séleucides correspond à l'an 313 de l'ère chrétienne; mais il faut remarquer que les lignes 3-5, gravées en lettres cursives, sont une addition plus récente. Aussi cette partie de l'inscription a-t-elle déjà adopté le calendrier romain. — La date du 32 Désios nous apprend

que les Macédoniens intercalaient à la suite de ce mois et que le Δάσιος avait par conséquent 35 jours.

Dalle demi-circulaire trouvée à Saïda et rapportée, en 1862, par M. Renan (Cat. 103).

Hauteur 0,60. — Largeur 0,53.

**282.** STÈLE SÉPULCRALE D'EUPHÉMIE. (Musée chrétien.)

(En haut) Ἐνθάδε ἀναπαύετε<sup>1</sup> (1)

(Sur le bois perpendiculaire de la croix) ἡ εὐλαδ(εστᾶτη)  
δοῦλη τοῦ Χ(ριστο)ῦ,

(Sur le croisillon) παρθένος | Εὐφημία.

(A gauche) πρεσβίαις | αὐτῆς, ὁ<sup>(2)</sup> θ(εὸ)ς, | ἐλέησον |  
τοὺς ἀδελ|φούς αὐτ|ῆς PAT<sup>(3)</sup> | κ(αι) ROYΦ<sup>(4)</sup>. |

(A droite) κ(αι) φύλαξον | προνοία | τῆ ἀγία | σου τὸν |  
ἀνεψιὸν | αὐτῆς τὸ | δοῦλόν | σου ΛΟΤ<sup>(5)</sup> | .

*Ici repose la vierge [nonne] Euphémie, très-pieuse servante du Christ. Sur sa prière, ô Seigneur, ayez pitié de ses frères . . . . . et couvrez de votre sainte providence, son cousin, votre serviteur. . . . .*

Ce monument date du v<sup>me</sup> siècle. Il paraît difficile de déchiffrer les noms des frères et du cousin de la défunte, donateurs de la stèle. L'un s'appelait peut-être *Rufus*.

Trouvée probablement en Grèce. Cat. Choiseul n. 178.

Clarac, Cat. n. 641; Musée n. 464 et Inscript. pl. 46. — Kirchoff, Corpus 9448.

Hauteur 0,67. — Largeur 0,32.

(1) Pour ἀναπαύεται. — (2) C'est-à-dire ὦ. — (3) PA en ligature. — (4) Les lettres OYΦ forment un monogramme. — (5) ΛΟ en ligature.

283.

MARIA. (Musée chrétien.)

[Ω] θεός τῶν πνευμά|των] και πάσας σαρκός,  
 ἀνάπαυτου | τῆς ψυχῆς τῆς | μακαρίας Μαρίας. |  
 Οἰκ. μέρη<sup>(1)</sup> δὲ | ἐν μηνι Παῦνι | λ, ἰνδ(ικτιῶν)ος σ,  
 ἀπὸ Διο | κλητιανοῦ ἐ(τ)ῶ[γ] | υκγ.

*O Dieu des esprits et de toute chair, fais reposer (en paix) l'âme de la bienheureuse Maria! Elle est morte le 30 Payni de la sixième indiction, 423 ans après Dioclétien.*

L'ère de Dioclétien ou des Martyrs commence le 29 août 284, la date de notre inscription correspond donc avec l'année 707-708 après J.-C.

Stèle aux caractères presque cursifs et marqués d'accents, trouvée sans doute en Égypte.

Clarac, Cat. 859; Musée 484 b et Inscript. pl. 59. — Kirchhoff, Corpus 9134.

Hauteur 0,36. — Largeur 0,35.

284.

MARIA. (Musée égyptien.)

† Ἐνθα κατὰ[κει] | ται ἡ μακαρ[ί] | α Μαρία. Ἐτε- |  
 λειώθει<sup>(2)</sup> μην(νι) | Παῖνει ιθ', | ἰνδ(ικτιῶνος) ια'.  
 † Ἄνα | παύσει αὐτή<sup>(3)</sup> ὁ θε(εὸς) | ἐν κόλποις Ἄβρα- |  
 ἄμ κ(αι) Ἰσαάκ κ(αι) Ἰα | κώδ. Ἀμήν. †

*Ci-gît la bienheureuse Maria. Elle est morte le 19 Payni, de la onzième indiction. Que Dieu la fasse reposer dans le sein d'Abraham et d'Isaac et de Jacob. Amen.*

Inscription d'une époque très-basse, et ayant été rédigée par un Copte, comme mon n. 277, qui en est le pendant. Les caractères sont presque cursifs.

(1) Pour ἐκοιμήθη. — (2) ἐτελειώθη. — (3) ἀναπαύση αὐτήν.

Trouvée sans doute en Nubie.

*Clarac*, Cat. 858; Musée n. 484 a et Inscript. pl. 59. — *Kirchhoff*, Corpus 9133.

Hauteur 0,16. — Longueur 0,14.

## 285. FRAGMENT D'UNE INSCRIPTION SÉPULCRALE.

[Ἐνθάδ]ε κίτε (sic) | . . . . . ἀπο | . . . . . θ' τοῦ | . . .  
 . . . . . † |

Les lettres ου en monogramme.

Fragment rapporté de Syrie par M. Renan en 1862.

## 286-287. MONOGRAMMES (Musée chrétien).

Deux clefs d'arcade, représentant chacune dans un cercle le monogramme chrétien XP (Χριστός) et les lettres α et ω, qui se rapportent aux paroles de la Sainte Écriture : « je suis l'alpha et l'oméga » (le commencement et la fin). *Apo-calyptse*, I, 8. XXII, 13. En-dessous, la croix inscrite dans un carré placé sur la pointe.

Trouvés à Guidjel, en Algérie.

*Clarac*, Musée II p. 1326 n. 151, 152 et Inscript. pl. 90.

Hauteur 0,46. — Largeur 0,28.

## 288. ÉVANGILIAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS. (Galerie d'Apollon.)

Couverture d'un livre; plaque en argent doré représentant le Saint-Sépulchre vide qu'un ange assis montre aux deux femmes. Cette scène est encadrée par l'inscription suivante :



1 † Ὡς εὐπρεπῆς ταῖς γυναιξίν ὁ  
 ἄγγελος  
 2 νῦν ἐμπεφάνισται, καὶ τηλαυγῆ  
 φέρων τῆς  
 3 ἐμφύτου σύμβολα αἵλου καθαρῶ-  
 τητος, τῇ μορφῇ τε μηνύων τὸ

4 φέγγος [τῆς ἀν]αστάσεως, κράζω [ν' ἀνε]γέρθη ὁ κύριος.

Près du tombeau : 5 ὁ τάφος τοῦ κυρίου.

6 θεῦτε ἴδετε τὸν τόπον ὅπου ἔκειτο ὁ κύριος.

7 εἶχε δὲ αὐτὰς τρόμος καὶ ἔκστασις.

Et dans le bas : 8 καὶ οἱ φυλάσσοντες ἀπενεκρώθησαν.

1-4. *Qu'il était beau, l'ange qui alors apparut aux femmes, avec les signes éclatants de sa pureté innée et immatérielle, annonçant par sa beauté la gloire de la résurrection, et s'écriant : le Seigneur est ressuscité!*

5. *Le tombeau du Seigneur.*

6. (Saint Mathieu 28, 6) *Voici l'endroit où le Seigneur était couché.*

7. (Saint Marc 16, 8) *Elles furent saisies de crainte et d'effroi.*

8. (Saint Mathieu 28, 4) *Et les gardiens restèrent comme morts.*

Travail grec du XIII<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Denis (*De Laborde, Catalogue des émaux du Louvre n. 841*). — L'inscription porte des accents.

Hauteur 0,42. — Largeur 0,29.

## 289. ÉDIT DE L'EMPEREUR ANASTASE I<sup>er</sup>, CONCERNANT LA SOLDE DES TROUPES. (Musée d'Afrique.)

Cette grande et curieuse inscription (1), qui nous a con-

(1) La porosité naturelle de la pierre et le mauvais état dans lequel elle se trouve ne m'ont pas encore permis de rétablir le texte dans son intégrité. Je n'en donne ici qu'un aperçu, choisissant de préférence les passages que ma transcription a un peu éclaircis.

servé l'édit *divin* (Θεῖος τύπος) d'un empereur byzantin, date de l'an de Rome 1244 (ou 501 de l'ère chrétienne). Elle commence par les mots [Αὐτοκ]ράτωρ Καῖσαρ Φλ(άβιος) Ἀναστάσιος, νικητή[ς, εὖσ]έ[θης . . . . .τρο] | [παι]οῦχος, ἀεισέβαστος, ἄγουστος (1), δεκάτου ἔτους : *L'empereur César Flavius Anastase, vainqueur, pieux, triomphateur, vénérable à jamais, Auguste, la dixième année* (de son règne); et s'annonce comme ordonnance impériale relative aux appointements des *comtes* (Θεῖους τύπους ἐπὶ τὸ ὑπὲρ τῶν κομίτων Καί[σα]ρος δα[πά]νημα). Ces officiers (κόμητες, *comites*) étaient les chefs d'escadron de l'armée byzantine et commandaient chacun ce qu'on appelait une *bande* de 400 hommes (2).

Le rescrit règle ensuite le nombre et la solde des *ducs* (τοὺς νῦν καὶ κατὰ καιρὸν δουκικοὺς καὶ τοὺς ταύτην [τὴν τάξιν] | π[ληρ]ώσα[ν]τας ἢ πληροῦντας), c'est-à-dire des chefs de baillon qui, placés à la tête des garnisons, dirigeaient l'administration militaire des provinces. Leur nombre est fixé à quarante (ὥστε εἶνα[ι] τοὺς | δουκικοὺς μ[ὲ]ν τεσσεράκοντα μόνους), de sorte qu'ils consomment quarante rations de blé et de viande, qui leur sont livrées par l'*éparque*, le préfet du prétoire (τὰς τεσσεράκοντα ἀν[ν]ώνας (3) | καὶ τὰ τεσσεράκοντα κάπιτα (4) τὰ [παρ]α[γι]νόμενα αὐτοῖς παρὰ τῶν ἔνδον ἐν ταῖς . . . . | ἐπάρχων). Les vivres des troupes sont pris sur les approvisionnements conservés dans les magasins de l'État (ἐκ τῶν οἰκίων σιτηρεσίων), et suivant l'ordre établi dans les registres matricules (5) de l'armée (ἐκ ματρίας στρατωτικῆς, [ὥστ]ε κρατεῖν τὰς ματρίας τὰς παρὰ Δανιῆλ[ος] . . .).

A partir de la l. 16, il est question d'une distribution d'argent aux soldats. Les comptables de l'armée (νομιεράριοι) sont chargés de cette opération, et ils remettent aux uns le

(1) Cette leçon est très-fréquente dans les manuscrits. On peut lui comparer les formes ἀτῆς = αὐτῆς (mon n. 3), ἀτοῖς = αὐτοῖς (Mommsen, *inscript. Neap.* n. 6); *Avelius*, etc. — (2) *Léon* (*Tactica* IV, 6) : Πρώτη κεφαλὴ ὁ στρατηγός, καὶ μετ' αὐτὸν οἱ μέραρχαι, εἶτα δρουγγάριοι, εἶτα οἱ κόμητες ἡγουν οἱ τῶν λεγομένων βάνδων ἄρχοντες. — (3) Τακτὸν σιτηρέσιον, βασιλικὴ ἀννώνα, *Glossaire*. — (4) *Caput* ou *capitum annonæ*, tête de bétail. — (5) Le mot usuel serait μάτριξ ou ματρίκιον.



dixième, aux autres le douzième d'une pièce d'or (?) sur la somme allouée par l'État (δωδεκάτην (sic) κατὰ ἀναλογίαν ἔχειν ἕκαστον | τῶν προσώπων), le tout à titre de gratification extraordinaire (παραμυθία) pour un heureux fait d'armes. Les soldats qui se sont le plus distingués partagent le reste entre eux (τὰ δὲ λοιπὰ μέρη | τοὺς γενναιοτάτους κομίζεσθαι στρατιώτας).

L'*adjutant* (πάρεδρος) du duc et le *domesticus* (σὺν τῷ δομει|στικῷ τοῦ αὐτοῦ) reçoivent 400 pièces d'argent (νομίσ-ματτα); le *licteur* (δέκανος) 4; le *préfet du silence* (σειληντιάριος), qui veillait à la tranquillité du palais, le *garde-du-corps* (σπαθάριος), le *trompette* (βουκινάτωρ) et les autres fonctionnaires du duc chacun 100 pièces, payables probablement le premier janvier (τῷ | τεταγμένῳ καλανδαρικῷ). Le décret fixe ensuite le montant légal d'un certain nombre de taxes.

Nous savons par les historiens que l'empereur Anastase I<sup>er</sup> (491-518) s'était surtout appliqué au règlement des finances de l'empire. *Malalas*, 46 p. 400. *Priscien*, de *Laudibus imp. Anastasii*, v. 149. sq.

Trois tables de grès trouvées à *Ptolémaïs*, en Cyrénaïque, où elles étaient encastrées dans la façade d'une caserne romaine. Acquisition Vattier de Bourville, en 1852.

*Pacho*, Relation d'un voyage dans la Marmarique et dans la Cyrénaïque (Paris 1827), pl. 73 (p. 178. 179. 397). — *Letronne*, Journal des savants 1826, p. 168. — *Franz*, Corpus n. 5187. — *G. Hanel*, Corpus legum ab imperatoribus romanis ante Justinianum latarum (Lipsiæ 1860) p. 281.

Hauteur 1,20. — Longueur 4,06.

## 290. MANUEL DUCAS COMNÈNE GAVRAS DONNE UNE VIGNE AU COUVENT. (Musée chrétien.)

• A.

+ Αὐ(τη) ἡ ἀμπελος <sup>(1)</sup> ἱεροθε[ῖσα. . . . .] | . . . . . ην  
ἀνέστησεν ταύτην τῆν μοῖην. . . . . |

(1) Le marbre porte ἀμπελος.



Κομνηνός ὁ Γοβραῖς κύρ(ιος) Μανουήλ ὁ Σκουλικᾶς  
 ησιουν. . . | εἰς ὑπέρπυρ(α) ἡ καὶ προσέθηκαιν  
 πάλην ταῦτ(α) εἰς μνημο(σύν)η(ν) ψ(υχῆς).

## B.

† Αὔτ[η] ἡ ἄμπελος ἡ εὕρισκαμένη | γυρόθ(εν) τ(ο)ῦ  
 τριούτου κριμητηρίου μ|[ε]τά τ(ῶν) ὀποροφόρων(sic)  
 δένδρων | ἐπράθ(η) παρὰ τοῦ καθηγουμένου  
 κυ|ροῦ Ἀγάθωνος ἱερο(μου)άχου κ(αὶ) πάντ(ων)  
 εὕρισ | κομένων ἀδ(ελφῶν)<sup>(1)</sup> πρὸ(ς) τ(ὸν) Σκουλικ(ᾶν)  
 κύρι(ον) Μανουήλ | Δουκαῖ(ν) Κομνην(έν) τ(ὸν)  
 Γαυραῖν εἰς ὑπέρ(πυρα) μ̄ κ(αὶ) πάλ(ιν) | δέ-  
 δοκ(εν) (sic) πρὸ(ς) τὴν μονὴν ἕνεκα ψυχικῆς |  
 σωτηρίας. Ἐν ἔτη ̅̅ωθ̅̅ ἰνδ(ικτιῶνος) ια'. †

## A.

*Le seigneur Manuel Comnène Gavras Scoulicas ayant  
 construit ce couvent, a acheté cette vigne sainte pour  
 20 perpres, et y a ajouté la même somme afin que le  
 couvent se souvienne de son âme.*

## B.

*Cette vigne, qui se trouve autour de ce cimetière, a  
 été vendue, avec les arbres fruitiers, par le seigneur  
 abbé Agathon, moine-prêtre, et tous ses frères, au  
 seigneur Scoulicas Manuel Ducas Comnène Gavras,  
 pour 40 perpres; et il l'a rendue au couvent pour le  
 salut de son âme. L'an 6809, la 11<sup>me</sup> indiction.*

(1) Le marbre porte λα. — Cette inscription est un peu difficile à lire, à cause des nombreuses ligatures et abréviations qui s'y trouvent, et surtout de la similitude des lettres π μ η. Il faut aussi faire attention aux accents et aux minuscules superposés.

L'an du monde 6809 correspond à l'an 1301 de notre ère, c'est-à-dire au règne de l'empereur byzantin Andronic Paléologue II; mais la première inscription est incontestablement antérieure de quelques années à la seconde.

Nous ne savons rien de précis sur le *Commène-Gavras* qui abandonna cette vigne au monastère, à la condition de dire quelques messes pour le repos de son âme. Il porte le surnom de Σκουλικᾶς (ou Σκολικᾶς), *vermisseau*, mot qu'on a voulu traduire par « chef de garde, » parce que les factionnaires de l'armée byzantine s'appelaient σκουλκᾶτορες. Mais les anciens termes militaires sont eux-mêmes souvent empruntés aux animaux; on n'a qu'à se rappeler les expressions : *testudo, musculus, aries, alauda, aquila, corvus, cuniculus, draco, cornu, galea, pinna*, etc. — Le *perpre* (ὑπέρπυρον νόμισμα, πέρπερον, *pourpre*) est une petite monnaie byzantine en or.

Rapportée d'Asie Mineure par le comte de Choiseul-Gouffier (Cat. n. 210). Elle formait autrefois le revers de mon n. 141.

*Clarac*, Cat. n. 581; Musée 483 pl. 32, et Addenda p. LXIV. — *Hase*, dans *Clarac*, Musée de sculpture II, additions p. LXVII. — *Kirchhoff*, Corpus n. 8763.

Hauteur 0,71. — Largeur 0,47.

---



# TABLE.

## I. DIVINITÉS ET HÉROS.

<i>Ammon</i> 1. 153	<i>Artamis</i> 32, 8; 12; 35
<i>Amphiction</i> , le héros 32, 26	<i>Artémis</i> 127
[ <i>Amphitrite</i> ] 102	ἰοχέαιρα 8, 93
ἄνακτες, voir <i>Dioscures</i>	de Kybimes (à Olymos) 40.
<i>Andirène</i> , voir <i>Cybèle</i>	49 <i>cd.</i> 50, 9. 54
<i>Anoubis</i> 1. 2. 60. 134. 149. 153.	Leucophryène 65
165. 199. 255	<i>Asclépios</i> 6. 26. 48. 63, 6
<i>Aphrodite</i> 34 <sup>a</sup>	<i>Athéné</i> 7, 16; 30. 8, 86; 94. 46
Athor 165	(p. 90). 47.
Cypriote 9	ἀρχαγέτις 62
du mont Ida 8, 44	d'Ilium 37, 12
• nouvelle déesse très-grande	Pallas 47 <sup>b</sup> , 4. 62
( <i>Plotine</i> ) 3	Poliade 46, 4; 6. 99 <sup>b</sup>
Uranie 24	τριτογένεια 7, 1
<i>Apollon</i> 4. 36 <sup>a</sup>	<i>Athor</i> , voir <i>Aphrodite</i>
Délien 68	<i>Curètes</i> 50, 8. 56 (p. 130)
de Delphes 48	<i>Cybèle</i> d'Andires 9
de Kybimes (à Olymos) 49 <sup>d</sup> .	du mont Sipyle 163
50, 9. 52. 53 <sup>b</sup>	mère des dieux 99
Pythien 32, 8; 11; 35. 50.	mère reine 10
67	Δαίμονες ἀγαθοί 50, 3

NOTA. Les chiffres se rapportent aux numéros du catalogue. Le chiffre précédé d'une virgule ou d'un point et virgule signifie la *ligne* de l'inscription. Les mots empruntés aux textes chrétiens portent une †. Ensuite j'ai corrigé dans les tables les quelques erreurs qui ont échappé à la révision : n. 31 (Εὐχάριστος et Εισιδώρα), 92 (Οὐαλέριος), 98, 1 et 103, 2 où il faut naturellement rétablir ἐπὶ δέξια, ταῖς ἀρχ. Voir p. 94, et ici au mot *mois*.

- Déméter* 7, 37. 12. 13  
 (omponia) 34  
 Déo 7, 5. 63  
 l'ancienne 8, 46  
 la nouvelle 8, 46  
*Démos de Mopsueste* 17  
*Déo*, voir *Déméter*  
*Dionysos* 14. 67. 193  
 καθηγεμών 67  
 πρόπολις de Théra 35  
*Dioscures* 49<sup>c</sup>, 20. 63. 194. 216  
 ἀνακτες 15. 36<sup>a</sup>  
 θεοὶ μεγάλοι 16  
*Éole* 7, 36. 121, 4  
*Erèbe* 1, 7  
*Erinys triopéenne* 7, 39  
*Euphroné* (la Nuit) 1, 6  
*Ganymède* 8, 79  
*Hadès* 7, 25. 122. 234<sup>ac</sup>  
*Hélios* 16. 17  
 Phébus 123  
*Héraclès* 36<sup>a</sup>. 62, 2. 63. 67. 141  
 ἀρχηγός 68  
 Tyrien 68  
*Hermaon*, voir *Hermès*  
*Hermès* 8, 72. 126. 127  
 Κυλλήνιος 161  
 Hermaon 8, 64  
*Héroïnes* 8, 48; 95  
*Héros* 32, 32. 106. 220. 263  
*Hersé* 8, 72; 94  
*Hygiène* 18  
*Ino* 121  
*Isis* 60. 149. 153. 165  
 πολυώνυμος 1, 5  
 Κλωθῶες ἀρπυιαι 8, 54  
*Kora* 12. 13. 33  
*Kronos* 1, 3. 8, 49  
*Lato* 31, 8; 11  
*Léto* 22, 7  
*Minervienne* (légion I) 117  
 Μοῖραι, voir *Parques*  
*Muses de l'Hélicon* 67. 123  
*Némésis* 7, 34  
*Nésépteitis* (?) 19  
*Nicé*, voir *Victoire*  
*Olympien* (épithète d'Adrien) 75  
*Osiris* 1. 22. 60. 134. 149.  
 153. 164. 165. 199. 255  
 d'Abydos 161  
*Oupis de Rhamnunte* 7, 2  
 Οὐρανώωναι θεαί 8, 45  
*Ouranos* Εὐφρονίδης 1, 6  
*Pacht* 153  
*Pallas*, voir *Athéné*  
*Pandie* 36<sup>a</sup>  
 Πάντες θεοί 37  
*Parques* 7, 18. 70. 122. 250  
*Phébus*, voir *Hélios*  
*Poseidon* 68. 102  
*Ptensénès* (*Hermès*) 20  
*Rhadamanthe* 8, 87  
*Sarapis* 1, 4. 21  
 κύριος 134. 164  
*Sphinx de Gizeh* 22  
 Θεοὶ καταχθόνιοι 58. 203  
 Θεοὶ μεγάλοι, voir *Dioscures*  
*Thésée* 23. *Théséide* 8, 73  
*Triopéennes* (déesses) 7, 6; 39  
 Τύχη ἀγαθή 1. 15. 37. 42. 57.  
 65-68. 77. 81. 102. 138  
*Uranie*, voir *Aphrodite*  
*Victoire* 16. 46, 5  
*Zeus* 8, 51. 59-61. 122  
 ἐλευθέριος 34  
 ἐπουράνιος 25  
 ἐρίγδουπος 7, 8  
 Κρηταγένης 50. 56 (p. 130)

*Zeus* Κρονίδης 1, 3  
 de Labrandes 49<sup>c</sup>. 50. 52.  
 56. 96<sup>c</sup>  
 μειλίχιος 26  
 Ὀλύμπιος 99<sup>c</sup>. Voir 75  
*Osiris* 1  
 Ὅσογός 41<sup>b</sup>. 50, 6 (p. 117)  
 πολιεὺς (d'Ilium) 37

*Arsinoé*, déesse philadelphe 5

*Jules-César* 72. 73  
*Auguste* 59 73  
*Nerva* 76  
*Trajan* 76. 132  
*Plotine* (nouvelle déesse très-  
 grande, Aphrodite) 3  
*Adrien* 76  
*Faustine l'Ancienne* (la nou-  
 velle Déo) 8, 46  
*Marc-Aurèle et L. Verus* 58  
*Commode* 78

## II. NOMS GÉOGRAPHIQUES.

### *Tribus d'Athènes.*

*Αἰαντίς* 46, 3  
*Αἰγίς* 46, 5. 140  
*Οἰνίς* 46, 7. 113, 47  
*Ἀκαμαντίς* 46, 10. 113, 38. 140  
*Κεκροπίς* 46, 13. 47, 1. 113, 51  
*Λεοντίς* 46, 14. 113, 30, 138  
*Ἀντιοχίς* 46, 21. 140  
*Ἴπποθωντίς* 32, 1. 46, 27. 113,  
 59. 138  
*Ἐρεχθίς* 42. 46. 112. 140  
*Πανδιονίς* 46, 37  
*Ἀδριανίς* 140

### *Dèmes de l'Attique.*

*Ἀγγελή* 251  
*Ἄγνοῦς* 46, 4  
*Ἀζηνία* 61  
*Ἄθμονον* 139. 168

*Αἰγίλια* 46, 35  
*Αἰζωνή* 80. 139  
*Ἄλα* 46, 1  
*Ἄλωπεκή* 46, 24  
*Ἀναγυροῦς* 42  
*Ἀνακαία* 46, 36  
*Ἀνάφλυστος* 80. 139. 251  
*Ἄφιθνα* 46. 80  
*Ἀχαρναί* 138-140  
*Βερενικίδα* 139  
*Βῆσα* 139  
*Βουτάδα* 46  
*Γαργηττός* 213  
*Ἐρμος* 119  
*Ἐρχία* 46, 7  
*Ἐὑπυρίδα* 139  
*Ἐδωνυμία* 42. 46. 138  
*Θορικός* 46<sup>b</sup>. 138. 214  
*Θυμαϊτάδα* 46<sup>b</sup>.  
*Ἰκαρία* 46, 4  
*Κηρισία* 42. 137-139. 258  
*Κολωνός* 42

Κρωπίδαι 62  
 Κυδαθήναιον 46  
 Κυδαντίδαι 46, 36  
 Λαμπτρά 42. 138. 139  
 Μαραθών 8, 45. 46, 2. 138. 139.  
     260  
 Μελίτη 139  
 Μίλητος 201  
 Μυρρινούττη 139  
 Ξυπέτη 114  
 Παιανιά 48. 138  
 Παλλήνη 138  
 Περιθοῖδαι 80  
 Πίτθος 64  
 Πλώθεια 36  
 Προβάλινθος 46<sup>b</sup>  
 Πρόσπαλτα 42  
 Ῥαμνοῦς 7, 2; 7. 184  
 Σημαχίδαι 139  
 Σκαμβωνίδαι 80. 138  
 Σούνιον 80. 137. 139  
 Στειρία 138  
 Σφηττός 46, 20. 138. 182  
 Τρικόρυθος 139  
 Φάληρον 80  
 Φηγαία 152  
 Φιλαίδαι 80  
 Φλύα 46, 19. 80. 138. 139  
 Φρεάρριοι 46, 35  
 Φυλή 42. 139. 242  
 Χολαργός 46

---

Abydos 161  
 Achéens 8, 65  
 Adiabénique, surnom de Sep-  
     time Sévère 30  
 Alexandrie 37. 101  
 Alexandrie (en Troade) 104. 122

Andires (en Mysie) 9  
 Ἄνταιοπολείτης νομός 134  
 Antiochiens (en Cilicie) 87  
 Arabique, surnom de Septime  
     Sévère 30  
 Aradiens 88. 116  
 Ariansaitis 199  
 Asie 66. 103  
 Athènes 7, 1; 7. 8, 77; 86. Voir  
     Cécropia  
 Athéniens 36<sup>b</sup>. 46. 48. 68. 81.  
     99. 119. 126. 127  
 Ἄτθίς 62, 6  
 Camiréens 27  
 Cariens 96  
 Cécropia (Athènes) 63. 119  
 Citium (en Cypre) 231  
 Clyménide (?); tribu d'Ilium 44  
 Crétois 121, 27. Voir Zeus.  
 Crétoise 121, 28  
 Cyllène 161  
 Cypre 112, 2  
 Cyzicéniens 97  
 Dacique (Trajan) 132  
 Déliens 67. 101  
 Délos 67  
 Delphes 32, 45; 46; 47. 67  
 Doriens 66. 97  
 Égine 46<sup>b</sup>, 7. 112, 3  
 Éginétique (statère) 32 (passim)  
 Égypte 22, 9. 112, 2; 62  
 Éléphantine 20  
 Éoliens 66  
 Épacia 36<sup>b</sup>  
 Éphèse 57  
 Éphésien 124. 125  
 Érétrie 46, 17  
 Étrusques (Τυρσηνοί) 8, 71  
 Eubée 144



- Euroméens, voir Mylasiens  
 Fabia (Tribu romaine) 116. 117  
 Φρετηνσία (légion x) 117  
 Galatique (légion III) 117  
 Germanique (surnom de Trajan)  
     28. 132  
 Gortyne 131  
 Halies (en Argolide) 112, 3  
 Hélicon 67  
 Hellas 8, 76. 119  
 Hellespont 67  
 Hellènes 66. 67  
 Héraclée (en Carie) 56  
 Héracléotes 56  
 Ida (mont) 8, 44  
 Iliens 37-39. 73. 101. 104  
 Ionie 67  
 Ioniens 66. 101  
 Κοδοῦωκὰ 50 (bis)  
 Kormosconiens, voir Mylasiens  
 Κυβιμοί 49<sup>c</sup>. 54  
 Κυρεῖννα (Quirina tribus) 53. 107  
 Labrandes 49<sup>c</sup>. Voir Zeus de L.  
     et Mylasiens  
 Lacédémon 63, 5  
 Laodicée 189  
 Létopolis (en Égypte) 22, 7  
 Libye 10  
 Lycie 58  
 Lycopolis 60. 123. 161. 164  
 Macédoniens 71  
 Magnésiens du Méandre 66. 254  
 Magnètes en Thessalie 66  
 Maynnitiens, voir *Mylasiens*.  
 Méandre 66  
 Mégare 112, 3  
 Milète 254  
 Mopséates 76  
 Mopsuestia Hadriana 76  
 Mylasiens 72. 96  
 Euroméens 56  
 Kormosconiens 50. 51. 56  
 Labrandéens 41<sup>b</sup>  
     ... λογονδεύς 51  
 Maynnitiens (Mynn.) 50. 51.  
     53<sup>b</sup>. 103  
 Otorcondiens 98. 103  
 Parem bordiens 50. 51. 53  
 Tarcondaréens 98. 103  
 Tétraphyliens 50  
 Myndiens 56  
 Myndos 56  
 Νωλοήτης (?) 102  
 Océan 8, 61  
 Olyméens 40. 41. 49<sup>cd</sup>. 50. 51.  
     53<sup>bc</sup>. 54  
 Olymis 54  
 Olymos 50, 11  
 Olympe 1, 8  
 Otorcondiens, voir *Mylasiens*  
 Panellènes 70  
 Παρραλία 36<sup>b</sup>  
 Παρραλία 114  
 Parem bordiens, voir *Mylasiens*  
 Parium (en Mysie) 97. 100. 101  
 Parthique (Trajan) 76  
     (Septime-Sévère) 30  
 Pharos (d'Alexandrie) 161  
 Phénicie 112, 3  
 Πούγειος ὄρμος 134  
 Ptolémaïs 134  
 Pylos 46, 10  
 Rhodiens 101  
 Romains 66. 76. 103. 132  
 Rome à cent portes 7, 3  
 Salamine (en Cypre) 14  
 Samos 46, 20; 34; 35  
 Scamandre 35

Scamandriens 38	Θυβριάδες γυναῖκες 8, 41
Scythique (légion iv) 116. 117	Tibre 8, 41
Sicyonien 212	Tomes 77
Sidon 150	Triopéum 7, 39, 8, 89 (p. 18. 19)
Sipyle 163	Tyrien 68. 145
Tarcondaréens, voir <i>Mylasiens</i>	Xanthus (en Lycie) 58
Téiens 67	
Téniens 102	
Tentyra 3	
Téos 67	
Tétraphyliens, voir <i>Mylasiens</i>	
Thèbes 22. 67	Champs-Élysées 161, 8
Théréens 57	Iles fortunées 8, 49
Thespies 67	Κύκλωψ 121, 30
Thessalie 66	Léthé 161

---

*Noms mythologiques.*

---

### III. NOMS PROPRES.

#### *EMPEREURS ROMAINS ET LEURS FAMILLES.*

<i>Jules César</i> 10. 72	<i>Faustine l'Ancienne</i> 8, 46;
<i>Auguste</i> 72. 73	88
<i>Germanicus</i> 74	<i>Marc-Aurèle</i> 8, 96. 58. 77
<i>Tibère</i> 118	<i>L. Verus</i> 58
<i>Gaius</i> (Caligula) 74	<i>Domitia Lucilla</i> 8, 96
<i>Nerva</i> 76	<i>Commode</i> 78
<i>Trajan</i> 3. 28. 66. 76. 132	<i>Septime-Sévère</i> 30
<i>Plotine</i> 3	<i>Caracalla</i> 29. 30
<i>Adrien</i> 63. 65. 75. 76.	<i>Géta</i> 29
<i>Antonin le Pieux</i> 8, 60; 96.	<i>Dioclétien</i> 283
76	<i>Anastase I<sup>er</sup></i> 289

## NOMS GRECS.

- Ἀβάσκαντος τοῦ Εὐμόλ-  
που 137. 138  
Ἀβάστης Ἀριστέου 53  
Ἀβρων 139  
Ἀγάθηα 144  
Ἀγαθήμερος Εὐτύχου 92  
Ἀγαθοκλῆς 140  
Ἀγαθόπους Ἀγαθόποδος  
92  
— Εὐτύχου 132  
Ἀγαθούπους (sic) 138  
Ἀγαθός 53<sup>b</sup>  
Ἀγάθων 43. 144. 290  
— Φιλέρωτος 138  
Ἀγαμέμνων 69  
Ἀγασίας Δωσιθέου 124  
Ἀγασικλῆς 112, 49  
Ἀγανός 125  
Ἀγηςίλαος 58  
Ἀγλαοφάνης 55  
Ἀγλωφάνης 107  
Ἀγνόδημος 112, 37  
Ἀγνόστρατος 113, 63  
Ἀγνων 113, 56  
Ἀγχισίης 8, 44  
Ἀδείμαντος 113, 42  
Ἀδῆα Ἀρχελάου 146  
Ἀδῆα Σάμου 146  
Ἀθήναϊς Ζωσίμου 138  
Ἀθηνίων 82  
— Ἀθηνίωνος 85. 86  
Ἀθηνόδωρος 43. 61. 113,  
24. 138. 147. 148  
— Ἀγαθοκλέους 140  
— Ἀθηνοδώρου 80  
Ἀθηνώ 240  
Ἀιγεύς 121  
— Ἐγεΐδες 62  
Ἀἴλιος 214  
Ἀινέας 40. 52. 53<sup>b</sup>. 54  
Ἀινείας 8, 65  
— Ἐνέαδες 8, 43; 68  
— Αἰνειώνη (*Régilla*)  
8, 78  
Ἀινήτης 46<sup>c</sup>  
— τοῦ Θεοδό[του] 50  
Ἀισιμίδης 113, 67  
Ἀισχυλίδης 113, 19  
Ἀκαστος 140  
Ἀκησίας 112, 43  
Ἀκρυπτος 112, 5  
Ἀκτιακή Σθάης 79  
Ἀλέξανδρος 42. 56. 121.  
138. 139  
— Γλαύκου 140  
— Φιλίππου (*Alexan-  
dre le Grand*) 71  
Ἀλεξᾶς 229  
Ἀλεξίης 112, 19  
Ἀλεξίμαχος 112, 70  
— Ἀρισταινέτου 27  
Ἀλέξιππος 113, 44  
Ἀλκαμένης 113, 21  
Ἀλκας 112, 50  
Ἀλκηστις 121  
Ἀλκίδαμος Εἰσιδώρου  
92  
Ἀλκιμος Σωκράτους 144  
Ἀλκιμαίων 121  
Ἀλκιμεωνίδης 112, 10  
Ἀλκμήνη 8, 99  
Ἀλόπη 121  
Ἀμεινοκράτης 113, 49  
Ἀμήνιτος 113, 60  
Ἀμιάντης 97. 140  
Ἄμμα 144  
Ἀμύδριππος 112, 20  
Ἀμύνανδρος 216  
Ἀμυντιανός 151  
Ἀμφιάνης 113, 25  
Ἀμφίας 80  
Ἀμφικλήδης 112, 60  
Ἀμφικλείδης 112, 51  
Ἀμφίστρατος 144  
Ἀναΐτιος 46, 20  
Ἀναξ. . . . 13, 26  
Ἀναξίδωρος 112, 13  
Ἀναξίθεμις Ἰφαισιτίω-  
νος 83. 84  
Ἀναξίλας 112, 17; 46  
Ἀνατόλιος 279  
Ἀνδροκλείδης 139  
Ἀνδρομάχη 121  
Ἀνδρομέδα 121  
Ἀνδρόνεικος Ἀνδρονεί-  
κου 140  
Ἀνδρόνικος 50. 138  
Ἀνδροσθένης 112, 66.  
144  
Ἄνδρων 113, 5  
Ἀνθεστήριος Δάμωνος  
152  
Ἄνθος Θεάνορος 14  
Ἄνθος Σωσιγένης 238  
Ἀνθύμνιος 139

Ἄννας 215	Ἄντιχάρης 112, 49. 113,	Ἄπολλώνιος Ἰάσονος
Ἄντάλεξις Δευκα . . . .	51	50
86	Ἄντιχαρμος Προνοῦ 49 <sup>b</sup>	— [Ἰατρ]οκλείους 49
Ἄντιάς 113, 65. 155	Ἄπελλᾶς 86	— Λέοντος 53
Ἄντιγενίδας 202	Ἄπελλῆς Ἄντιφάν[ους]	— Μενίππου 54
Ἄντιγόνα 240	35	— Πρωτέου 49 <sup>b</sup>
Ἄντιγόνη 121	— Ἄπελλοῦ 138	Ἄπόλλωνις 167
Ἄντιγόνοσ 85	— Ἑρμίου 104	Ἄράβας Νυμφίαι 149
— archonte de Ténos	— Κλεανκτίδου 110	Ἄραιθ . . . 112, 60
82	— τοῦ . . . Ῥοδίχου 98	Ἄρίσστιππος Φανίου δ
— πρ(εσβύτερος) 42	Ἄρήμων Εὐσ . . . 138	Ἄριστωνίδας 128
— νε(ώτερος) 42	Ἄρόληξις 245	Ἄρισταίνετος 27
Ἄντιδοτος 113, 37	Ἄπολλοδώρα 208	Ἄρισταῖος 140
Ἄντικλῆς 113, 50	Ἄπολλοδώροσ 112, 18;	Ἄρίσταρχοσ 113, 17
Ἄντικλειδῆς 113, 17	21. 113, 56. 138.	44; 55
Ἄντιλέων 51	160	Ἄριστέασ 49 <sup>b</sup> . 234
— Ἐπικράτουσ 144	— τοῦ Ἄπολλωνίου 97	— τοῦ Ἀλεξάνδρου 56
Ἄντιμαχοσ 113, 15	Ἄπολλοφάνησ 83. 84	— Ἄντιπάτρου 50
Ἄντιμέδων 82. 83	Ἄπόλλων 161	— Ἄπολλωνίου 49 <sup>b</sup>
Ἄντιμένησ 112, 38	Ἄπολλωνία 230	— Ἀριστεύου 54
[Ἄντιόπη] 121, 12	— Πόλλ[ιοσ] 162	— Διοδότου 50
Ἄντιοχίς 275	Ἄπολλωνίδησ 51	— Διονυσίου 49 <sup>c</sup> . 50
Ἄντιοχοσ 42-44. 139.	— Ἄπολλοφάνου 84	— Ἑκατόμνου 49 <sup>b</sup>
154. 224	— Δειωτίμου 163	— τοῦ Ἐπαινέτου 50
— Δημοκρίτου 89	— Πausανίου, φύσει δὲ	— Ζωσίμου 254
Ἑφριστίωνοσ 83	Ἄμφιστράτου 144	— Ἰάσονοσ 49 <sup>c</sup>
— Φιλιστίωνοσ 86	Ἄπολλώνιοσ 3. 30. 42.	— Ἰατροκλείουσ 49 <sup>b</sup>
Ἄντιπάτροσ 40. 49 <sup>cd</sup> .	97. 98. 129. 138.	— [Καλλισθένου] 54
50. 51. 53	165. 240	— τοῦ Λέοντοσ 56
— τοῦ Ἄπολλωνίου, ar-	— Ἄπολλωνίου 138	— Μαρσού 49 <sup>b</sup>
chonte de Mylasa	— Ἀριστεύου, κατὰ δὲ	— Μέλανοσ 49 <sup>b</sup> . 53
98	υἰοθεσίαν Πρωτέου	— Μενίππου 49 <sup>b</sup>
— Ἑρμίου τοῦ Ἄντι-	50	— Περβίλα 54
πάτρου 49 <sup>c</sup> . 50	— Δεικπιτιανόσ 11	— Σ . . . οὐ 50
Ἄντιφάντοσ 113, 53	— Ἐπαγάθου 140	— Φανίου 54
Ἄντιφιλοσ 84	— Ἑρμογένουσ 60	Ἄριστείδησ 56. 112, 34.
Ἄντιφῶν 83. 112, 16.	— Ἐρωτοσ 164	113, 31
155	— Εὐπόρου 166	Ἄρίστιον 164

- Ἄριστιππος Ἄριστιπ-  
που 33
- Ἄριστίων 144
- Ἄριστογένης 112, 34
- Ἄριστόδαμος Καρτιδά-  
μα 132
- Ἄριστόδημος Τυχάνδρου  
83
- Ἄριστοκλείδης 112, 29
- Ἄριστοκλῆς 113, 41, 56
- Ἄριστοκράτης 46, 35.  
113, 14
- Ἄριστόλοχος Πολυμνή-  
στου 85
- καθ' ὕθεσιν Ἄρχι-  
δίκου 86
- Ἄριστομένης τοῦ Δημη-  
τρίου 181
- Νικολάου 83
- Ἄριστομήδης 113, 47
- Ἄριστόνεικος 92
- Ἄριστόνομος Ἄριστο-  
νόμου 38
- Ἄριστόζενος Δημοφών-  
τος 105
- Ἄριστοτέλης 112, 19.  
206
- Ἄριστότιμος 36<sup>b</sup>
- Ἄριστοφάνης 46, 36.  
112, 34
- Ἄριστοφῶν 221
- Ἄριστων 59. 80. 139.  
144
- Ἄρτεμιδώρου 82.84
- Ἄσκληπιάδου 59
- Ἄριστώνυμος 113, 31
- Ἄρκεσίλαος Ἄτάξου 80
- Ἄρκεσίλας 86. 112, 29
- Ἄρμάτιος, sculpteur  
125
- Ἄρριανός, poète 22
- Ἄρσινόη III, reine d'É-  
gypte 5
- Ἄρτεμεισεία Μητροδώ-  
ρου 202
- Ἄρτεμίδωρος 82.84-86.  
173
- Βωμια. . . . 138
- Ἄρτεμισία ἡ Τιμάρχου  
144
- Ἄρτεμισίος 86
- Ἄρτεμῶν Ἐρμογένου 52
- Εὐπολι. . . . 51
- Ἄρχεδάμας 113, 34
- Ἄρχέδημος Ἄρχεδίκου  
168
- Ἄρχέδικος Ἄρχεδήμου  
168
- Ἄρχέλαος 113, 70. 121.  
144. 146
- τοῦ Ἴπποκράτους 144
- Ἄρχέλας 112, 7
- Ἄρχέπολις 112, 18
- Ἄρχέστρατος 113, 59
- Ἄρχέφυλος Λεόντιος 97
- Ἄρχίλας 113, 2; 45; 57
- Ἄρχίδικος 85. 86
- Ἄρχικλῆς 113, 28
- Ἄρχίνος 112, 55
- Ἄρχιππος 112, 8
- Ἄσκληπᾶς 42. 169
- Ἄσκληπιάδης 42. 43. 54.  
59. 64. 86. 138
- Ἄσκληπιάδου 138
- Ἄσκληπιодώρου 26
- Ἐρμογένου 151
- Ἄσκληπιάδης Σωσιγέ-  
νους 140
- Ἄσκληπιόδοτος 250
- Ἄσκληπιόδωρος 26. 170
- Ἄσκληπιодώρου 139
- Ἄσπασίος τοῦ Διογένης  
28
- Ἄστεκτος 106
- Ἄστέριος 276
- Ἄτάρβης 83
- Ἄτταλος Ἄσκληπιодώ-  
ρου 170
- Ἄττικός 140
- Ἄττικὸς Ἀκάστου 140
- Ἄττινᾶς Ἐρμίου τοῦ Ἄν-  
τιπάτρου 51
- Ἡρακλείδου 80
- Ἄττων Διονυσίου 85
- Ἄγνη 121
- Ἄυτοκράτης 113, 46
- Ἄυτόλυκος 121
- Ἄυτομάθης 113, 40
- Ἄυχένιος 113, 8
- Ἄφροδισία ἡ καλουμένη  
καὶ Ἄμμα 144
- Ἄφροδεΐσιος 42. 61. 92.  
122. 140. 193
- Ἄφροδεΐσιου 42. 138
- Διονυσίου 140
- Ἄφροδίσιος Ἄφροδισίου  
140
- Λεωνίδου 138
- Σωτάδου 82
- Ἄχιλ. . . . 49<sup>b</sup>
- Ἄχιλλεύς 70
- Ἄψήφης 12, 32 (corri-  
gez p. 214)
- Βάχχιος 61

Βάκων 112, 25	Γοργόνικος Διοκλέους 97	Δημόκριτος ὁ καὶ Μαρίν 89
Βασιλεὺς Κλεοφράδου, καθ' ὑποθεσίαν δὲ Φιλοφῶντος 85	Γόργος 113, 54	Δημομελῆς 48
Βασιλείδης 84	Γόργων 112, 32	Δημόνικος 112, 12
Βασσώδης(?) Διονυσίου 85	Δάξιμένης 144	Δημόστρατος 42. 112, 1
Βάτων 49	Δάμας 144	Δημοφῶν 105
Βελλεροφόντης 121	Δάμις Μνασέου 88	— Δημοφῶντος 85
Βλέπυρος 113, 9	Δάμων 85. 152	Δήμων Δημομελῆτος 48
Π. Βοιτηνὸς Ἐρμῆς 130	— Σίμου 144	Δειτρέφης 113, 54
Βουλείδης τοῦ Μητροδώ- ρου 10	Δανάα 16	Διενυσικλῆς Μενεκράτε 51
Βούλων Βούλωνος 139	Δανάη 121	Δικαιόπολις ἡ Ἀρίστου νος 144
— Μοιραγένους 42. 139	Δάρδανος 8, 79	Δίκτης 121
Βούσειρις 121	Δειαπτιανός 11	Δίμνος 146
Βουτάδαι 62, 3	Δεινίας 112, 39. 113, 63	Διναῖος 112, 12
Βραύρων Διονυσίου 138	Δειώτιμος Ἐρμογένου 163	Διογένης 52. 54. 62. 112 41. 196. 254
Βωμια . . . . . 138	Δεξικράτης, stratège athénien 46, 35	— Ἀσπασίου 28
† Γαυρᾶς 290	Δέξιππος 119	— Βασιλείδου 84
Γενέθλιος 140	Δευκα . . . . . 86	— τοῦ Ξενομένου, archi de Mylasa 56
Γενναῖς 150	Δήμαρχος 179	Διόγνητος 184
† Γεώργιος 269	Δημέας 87. 112, 11	Διόδηλος 184
Γλαυκίας 112, 47	— Δημέου 42	Διόδωτος 50. 138
Γλαύκιππος, archonte d'Athènes 46, 1	Δημητρία Μηγοφίλου 180	— Μέλανος 46 <sup>c</sup>
Γλαῦκος Γλαύκου 140	— ἡ Στρομβίχου 181	Διόδωρος 55. 112, 23 139. 203
— Γνώτωνος 53	Δημήτριος 49 <sup>b</sup> . 50. 53 <sup>b</sup> . 63. 103. 112, 28; 31. 113, 42. 140. 181. 207	— Διοδώρου 42
Γλαύκων 112, 11; 14; 35	— Ἀπολλωνίου 138	— τοῦ Θρασέου 49 <sup>c</sup>
Γλύκερος Χρυσό . . . 138	— Ἀρίστωνος 139	— πρ(εσβύτερος) 42
Γλύκινα Μηγοφῶντος 9	— Δημητρίου 139. 182	Διοκλ . . . 113, 33
Γλυκυμήδης (?) 138	— τοῦ Ἐρμίου τοῦ Ἀν- τιπάτρου, καθ' υἱο- θεσίαν δὲ Αἰνέου 40. 49 <sup>cd</sup> . 51	Διοκλείδης 113, 48
Γλύκων 43	— Ἐρμωνος 138	Διοκλῆς 97. 103. 112, 38 240
Γλύπτος 92	— ὁ Μηγοφάνου 183	— Λεωνίδου 138
Γνώτων 53	Δημόκριτος 140	Διομήδης 84
† Γοβρᾶς (et Γαυρᾶς) 290		Διονυσία 278
Γοργίας 112, 22		
— Γοργίου 138		
— Θεμίσωνος 85		



μιουσικληῆς 53 <sup>b</sup>	Ειάσειος (?) 92	Ἐνκόλιπος Ἐνκολπίου
— Μενεχράτου 49 <sup>c</sup> . 50	Εἰρηναῖος 49. 50	139
μιουσοκληῆς 42	— Ἄρτεμιδώρου 85.	Ἐπάγαθος 138.140.144
μιούσιος 42. 43. 46. 49.	86	190
51. 85. 86. 138.	— Εἰρηναίου 80	— Ἄρτεμιδώρου 173
140. 172. 249	— Ἐκαταίου 49 <sup>b</sup>	— Κορ. . . . 139
— Ἄβρωνος 139	— τοῦ Ζήνωνος 103	Ἐπαίνετος 50. 112, 39
— τοῦ Ἀριστεύου 50	— Ζωπύρου 92	Ἐπάλληξ 84-86
— Ἀττικοῦ 140	— Θ[ι]γγηλίου 49 <sup>b</sup>	Ἐπαρμείνων 4
— Διονυσίου 68.83.139.	— Μέλανος 49 <sup>b</sup>	Ἐπαφρόδειτος 64
173	Εἰρήνιππος 99	— Ἄνδροκλείδου 139
— Εἰρη[ναίου] 50	Εἰσιγένης 92	— Ἀρισταίου 140
— τοῦ Ἐπαγάθου 173	Εἰσιδῆς 140	— Ἀστέκτου 106
— Ἰρακλίδου 140	Εἰσιδώρα, sur la tran-	Ἐπαφρόδιτος Ποσιδώ-
— τοῦ Μέλανος, ar-	che du n. 31	νίου 85
chonte d'Olymos	Εἰσιδώρος 92	— Σωτίχου 82
49 <sup>b</sup> . 50	— Διονυσίου 138	— Ζωτίχου 85
— Μενίππου 41. 49 <sup>d</sup>	— Εἰσιδώρου 138	Ἐπεός 69. 121
— Μήνιδος 185	Εἰσιών Εἰσιώνος 140	Ἐπὶ βωμῶ 138 <sup>b</sup>
— Πόλλιος 54	Ἐκάθη 121	Ἐπιγένης Ἄρ. . . . 139
μιουσοδώρος 42	Ἐκαταῖος 49 <sup>b</sup> .	Ἐπίγονος Εἰσιδίου 140
— Διονυσοδώρου 140	— Αἰνέου 54	Ἐπίδρομος 113, 41
μιουσκουρίδης 194	— Διονυσίου 51	Ἐπικράτης 144
Μιότιμος 112, 36	— Ἐκαταίου, archonte	— Ἐρμωνος 138
Μιοφάνης 113, 15	de Mylasa 56	Ἐπίκτητος 81. 138-140
Μιοφάντης 56. 249	— Εὐξένου 53	Ἐπιλήθης 113, 20
Μιόφοδος, archonte de	— Μέλανος 56	Ἐπιλυσαμενός 113, 59
Ténos 83	— Μενεξένου 56	Ἐπίνικος 144
Μύλλος 46, 7	— Μενίππου 49 <sup>b</sup> . 54	Ἐπιτέλης 112, 25
Μύριλος 113, 54	Ἐκλέκτη 203	Ἐπιτύγχανος 138
Μούλος 186	Ἐκτωρ 70	Ἐπιτυγχάνων Ἀθηνίω-
Μράχαλος 112, 21	Ἐλένη 121	νος 82
Μρακοντιδῆς 112, 9	Ἐλευσίνιος Κίττου 138	Ἐπιτύχης 195
Μράκων 85. 98	— Παμφίλου 138	Ἐπιφάνης 83
— Ἰερωνόμου 84	Ἐλήμιων 123	Ἐπιχάρης 112, 44
Μωρίμαχος (sic) 111	Ἐλικωνιάς Ἐρμίου 195	Ἐργαῖος 112, 40
Μωρόθεος 68. 113, 56	Ἐλπίς 189	Ἐργοτέλης 112, 58
— Σώτου 83. 84	Ἐλπὶς 201	Ἐργότιμος 113, 39



Ἐρετριεύς 113, 14	Ἐρωτίας 112, 20	Εὐθύκριτος . . . δήμου
Ἐρεγθεύς 46 (p.90). 121	Ἐστιαῖος 54	Εὐθυλ. . . . 49 <sup>c</sup>
— Érechthéides 62	— Ὑθέσμα 49	Εὐθύλεια Διογένους 19
Ἐριχθόνιος 7, 30	— Ἐπάλκου 84-86	Εὐθύλεος 112, 42
— de Troie 8, 80	Ἐτεοβουτάδα 62, 3-	Εὐθύμαχος 112, 64
Ἐρμαῖσκος 80	Ἐτερο. . . . 144	Εὐθύνομος τοῦ Εὐθυ-
Ἐρμαπιδ 49 <sup>b</sup>	Εὐάνγγελος Μουσαίου 140	μου 144
Ἐρμαῖς 191	Εὐάνδρος Ἀπολλωνίδου	Εὐκαιρος 138
Ἐρμάφιλος Ἐρμεος 150	51	Εὐκλείδης 112, 12; 22
Ἐρμείας 61	Εὐαρέστες (sic) Ἀφροδει-	— stratège athénie
Ἐρμέρως 194	αίου 193	46, 17
Ἐρμηῖς 130	Εὐβιος 112, 54	Εὐκλῆς 140
— Διοσκουρίδου 194	Εὐβίσιος 144	Εὐκράτης 84-86
— Σωκράτους 150	— Ἀγαθοκλέους 140	M. Εὐκτᾶ 139
Ἐρμιάς 49 <sup>b</sup> . 50. 104.	— stratège de Phères	Εὐλογος Κλεωνόμου 14
192. 195. 199	144	Εὐμένης II, roi de Pei-
— τοῦ Ἀντιπάτρου 40.	Εὐβουλίδης, sculpteur	game 67
49-51	62	— Νικίου 84. 86
— Ἀρτεμιδώρου 84	Εὐβουλος Φίλωνος 85	Εὐμένιος 112, 40
— Ἐκατόμνω 49 <sup>b</sup>	Εὐγείτων 112, 7	Εὐμηλος 112, 65
— Ἐρμίου 37	† Εὐγενιανός 279	Εὐμολπος 137. 138
— Ἐστιαίου 54	Εὐγνωμόνιος 280	Εὐνοια 194
— τοῦ Μαρσίου 54	Εὐδαίμων Δημοκρίτου	Εὐνους 194
Ἐρμιόνη 64	140	Εὐξενος Εὐξένου 53
Ἐρμογένης 52. 60. 151.	Εὐδημος Μενεδήμου 49 <sup>c</sup>	Εὐδοξος 43. 138. 242
163	Εὐδοξία 281	— δ καὶ Ζώσιμος 140
Ἐρμόδωρος Θερν. . . .	Εὐδοξος 112, 45	Εὐπίθης 47, 2
61	Εὐέλπιστος 139. 140	Εὐπολι. . . 51
Ἐρμοκράτης Δημέου 87	— Συντρόφου 138	Εὐπολις 46, 25. 113, 5
Ἐρμόλαος δ καὶ Ὑγεῖνος	Εὐεργίδης 113, 30	Εὐπορος 166
138	Εὐημένη 24	— Ἀγαθοκλέους 140
Ἐρμων 46, 10. 138	Εὐθήμων 95	— Εὐπόρου 138
— Ἐρμωνος 138	Εὐθόινος 112, 30. 113, 52	[Εὐπ]ρέπης 43
— Μέλανος 49	Εὐθύδημος 51. 103. 112,	Εὐπρεπὶς 281
Ἐρξιμένης 112, 59	11; 31	Εὐριπίδης, le poète 12!
Ἐρως 178	Εὐθυκλείδης 113, 58	Εὐρυθμος Ἐπιτόχεος 19!
— τοῦ Ἐρωτος 164	Εὐθυκράτης 84. 112, 8	Εὐρυσθεύς 63, 7. 121
— Ὀνάσου 140	Εὐθύκριτος 49 <sup>b</sup>	Εὐσέβεια 171

Εὐτόχης 92. 132. 138	Ἡρακλείδης Ἡρακλείδου	Θεόδοτος 50. 83. 113, 6
Εὐτυχία 147	138. 140. 144	— Μινασέου 144
Εὐτυχιανός 204	— . . . κἀνδρου 85	Θεόδωρος 112, 41; 69.
Εὐτυχίς 171	Ἡράκλειος Ἐρμίου 199	113, 68; 70. 202
— Φαύστου 187	Ἡρακλείτα 200	— Θεοδώρου 84
Εὐφάνης 113, 27	Ἡρακλέων 43	Θεόκριτος 113, 34
Εὐφημία 282	Ἡρακλίδης 42	Θεόμνηστος Θεομνήστου
Εὐφίλητος 113, 40	Ἡριγένης 112, 48	114
— Κλεοφράδου 82	Ἡρώδης 83. 84	Θεοπέιθης Ἀγαθούποδος
Εὐφρανορίδης 113, 18	— Ἀττικός, le rhéteur	138
Εὐφράνωρ 113, 45	7, 12. 8, 73; 77	ἐπρόπος Χαροφίλου
Εὐχάριστ[ος], corrigez	(p. 17. 22)	174
ainsi 31	— Ἀττικός, le fils 8,	εοφάνης 113, 33
Εὐχειρ, sculpteur 62	63	ἠερόφιλος 137. 138. 140
Ἐφιάλτης 113, 20	Ἡσιδώρα Μεγίστου 3	— Θεοφίλου 138
Ζεύων 6	Ἡσίοχος 113, 31	Θεριναῖος Θεριναίου 84
Ζήνων 103	Ἡφαιστίων 83. 84	Θερν. . . . 61
— Ζήνωνος 83-86	Ἡφαιστώδωρος 258	Θ[ι]γῆλιος 49 <sup>b</sup>
Ζηωνίς 197	Θαῖς Ἐλπίδος 200	Θουκυδίδης 112, 30.
Ζόη (sic) 141	Θαλίαρχος 112, 20	113, 4
Ζοῖλος Δημοκρίτου 140	Θάλλος 43. 141	Θρασέας 49 <sup>c</sup>
— Ζοΐλου 140	Θαργῆλιος 41	Θρασύλοχος 46 <sup>b</sup>
Ζώπυρος 86. 92. 144	— Ἀριστέου 50	Θράσων 46
Ζωσίμα 198	— Ἰατροκλείους 41	— Ἀρχελάου 146
Ζωσίμη 187	— Ὑβρέου 49 <sup>c</sup>	— Δίμνου 146
Ζώσιμος 43. 61. 138-	Θαρσύνων Ξενοκρίτου 83	Θρεπτίων Δημητρίου 140
140. 238. 254	Θεάνωρ 14	Ἰάσων 51. 53 <sup>b</sup>
— Ἐπιφάνους 83	Θεμιστογένης Ἀνδρυσθέ-	— Ἀντιλέοντος 49 <sup>c</sup>
Ζώτιχος 67. 85	νους, stratège de	— Ἀπολλωνίου 46 <sup>b</sup> . 50
Ἠγήσανδρα Ἴππομάχου	Phères 144	— Ἀριστέου 49 <sup>b</sup>
144	Θεμιστοκράτης 14	— Ἰάσονος 41
Ἠγησίας, archonte	Θεμισών 85	— Μοσχίωνος 50
d'Athènes 99	— Ἀρι. . . 139	Ἰατροκλῆς 41. 49
Ἠγησιδῆμος 73	Θεογένης 113, 23	— Δημητρίου 103
Ἠραῖς 29	— Θεογένους 42	— Λέοντος τοῦ Μέλανος,
Ἠρακλείδης 51. 80. 112,	Θεόγνητος 10. 113, 39	archonte d'Oly-
48	Θεόγονος 140	mos 40
— Ἀγαυοῦ, sculpt. 125	Θεοδόσιος Προκλέους 83	— Μαυσιώλλου 49 <sup>b</sup>

Ἱεροκλῆς Ἀφροδεισίου	Καλλιστώ 144	Κλεόμαχος τοῦ Τύγου
140	— ἢ Κλέωνος 144	144
— Ἐπαινέτου 50	Καλλίστων (?) 205	Κλεομένης Κλεομένους,
Ἱερώνυμος 41. 84. 112,	Καλλιτέλης 113, 36	sculpteur 126
45. 138	Καλλιτύχη 243	Κλεόνβροτος 112, 28
— Δράκοντος 85	Καλλιφῶν 113, 47; 49	Κλεοστρατίδης 85
— Παναίτου 83. 84	Καλλυνθίς 156. 157	Κλεοφράδης 82. 85
Ἰθακός 138	Κάλλωνίδης 112, 37	Κλεογράφης Διομήδου 84
Ἰλαρός 140	Κάνθος Σωτηρίου 140	Κλέων 139
Ἰνώ 121	Κάνθους Ἀριστοφῶντος	— Ἀριστίωνος 144
Ἰππαρχος Ἡγησιδήμου	221	Κλεώνυμος 140
73	Καρῖνος 113, 46	Κλήτα 144
Ἱπποδάμας 112, 63	Καρπόδωρος 138	Κνώσος 120
Ἱπποκράτης 144	Κάρπος Καρποδώρου 138	† Κομνηνός ὁ Γοβραῖς
Ἱππόμαχος 144	Καρτιδάμας 132	Μανουῆλ ὁ Σκου-
Ἱππων 113, 61	Καρτίνικος 14	λικῆς 290
Ἰσιδώρα Πραξιτέλους 242	Κάσιος 138	Κόροιβος 112, 44
Ἰφγένεια 8, 93. 121	Κεκροπίδαι 8, 70. 63	Κόρρις τοῦ Ἐκατόμνω 56
Κάδμος 8, 99. 121	Κέλευσος 112, 10	Κορινθία 209
Κάλιππος 206	Κέρδων 112, 43. 139	Κόρινθος 210
Καλλέας 112, 19	Κέφαλος, démagogue	Κόρυμβος Κορύμβου 138
Καλλίας 46, 26. 47, 2.	100	Κότυς 83
112, 57. 113, 49; 51	Κήρυξ 8, 73	Κρατῖνος 52
Καλλίβιος 112, 55	Κηφεισόδωρος 43	— Πολέμωνος 144
Καλλιθάλης 113, 28	Κηφίσια 228	Κράτυλλος 112, 45
Καλλικλῆς 112, 14; 52	Κηφισόδοτος 112, 36; 51.	Κράτων Ζωτίχου 67
Καλλικράτης 112, 32	113, 16	Κρεσφόντης 121
Καλλιμάχος 46, 4	Κηφισόδωρος 112, 53.	Κρίτων 144
— Καλλιμάχου 42	113, 32	Κτησιάδης 112, 43
Καλλίξενος 112, 38	Κιθαιρών 140	Κτησίας 112, 15. 113, 7;
Κάλλιππος 113, 13	Κίττος 138	26
Καλλισθένης 108. 144	Κλεανακτίδης 110	Κτησιφῶν 113, 58
— Διογένου 52. 54	Κλέανδρος 185	Κτήσων Ἀριστέου 49b
Κάλλιστος 138	Κλειγένης 46, 1	Κύβων 112, 26. 240
— Εὐπόρου 138	Κλειτοσθένης 57	Κύδας 144
Καλλιστράτη 206	Κλεοδήμος Κλεοδήμου	Κυδίας Ἀμιάντου 97
Καλλίστρατος 46, 2	82. 85. 86	Κύριος Ἀριστίππου 54
— Δημητρίου 207	Κλεόκριτος 83	† Κῦρος 269

Ααμέδων 240	Λυσικλῆς Καλλισθένου	Μεν..... Ἰάσονος 50
Αικύμνιος 121	108	Μένανδρος 49 <sup>b</sup> . 80. 98.
Αεοντεύς Χαρείσιου 140	Λυσιμάχη Αἰλίνου 214	138
Αέοντις 97	Λυσιμαχίδης 113, 7	Μενέδημος 49 <sup>c</sup>
Αεοχάρης 113, 55	Λυσίμαχος 83. 85. 113,	Μενεκλείδης 251
Αεύκιππος 66	9; 40	Μενεκλῆς 112, 26. 113,
Αεωκράτης Πρωτογένους	Λύσις 112, 42. 113, 12	16. 138
138	Λυσίστρατος 113, 35	Μενεκράτης 44. 49 <sup>c</sup> -51.
Αέων 50. 53 <sup>b</sup> . 211	Λυσιφάνης 113, 48	223
— Ἀριστέου 56	Με 215	— Δαίμενος 144
— Ἀριστέου, archonte	Μαικ..... 41	— arch. d'Athènes 114
de Mylasa 56	Μακέδονος 216	Μενεξένης 56
— Κα..... 49 <sup>b</sup>	Μαλχίων 240	Μενεσθεύς 86
— Μέλανος, 40	Μάλχος 135. 136	Μενέστρατος Μενεκρά-
— Ποσειδωνίου 103	† Μαρία 283. 284	τους 223
Αεωνίδης 113, 41. 138	Μαρίων 89	Μένιππος 41. 49 <sup>ad</sup> . 54
— Αεωνίδου 140	Μαρσύας 54	— Ἀσκληπιοδότου 250
— Φιλίνου, archonte de	— Οὐλιάδου 41	— Κασῆσι 49 <sup>b</sup>
Ténos 86 (83-85)	Μεγακλῆς 41. 54	— Κλεοστρατίδου 85
Αεωντεύς 56	— Μίκου 221	— Μενίππου 54
Αήδρα 63	Μεγιστόδωρος Ἀπολλο-	— Πρωτεύς; archonte
Αιμναῖος Οὐλιάδου 72. 98	δώρου 138	d'Olymos 54
— Διονυσίου, archonte	Μέγιστος 3. 86	Μήδεια 121
d'Olymos 49 <sup>ca</sup>	Μέθη Ῥηγίλλου 222	Μήνιλλος 113, 29
Αυκέας 113, 42	Μελάνιππος 84. 121. 141	Μῆνις 185
Αυκῖνος 112, 56. 113, 1	Μελάνωπος 112, 27	Μηνοδώρα 224
— Αυκίου 212	Μέλας 40. 49	Μηνόδωρος Παρ..... 138
Αύκιος 212	— Αἰνήτου 50	Μηνοφάνης 183
Αυκομήδης 137	— Ἑρμίου 49 <sup>b</sup>	Μηνόφιλος 180
Αύκος Πυλάδου 139	— Νυσίου 52. 54	— Θεοκ..... 139
Αυκοῦργος, l'orateur 62	— Οὐλιάδου 41	— Ἰάσονος 49 <sup>c</sup> . 50
Αυκόφρων 43. 112, 17	— Πολίτου 49 <sup>c</sup>	— ὁ καὶ Σελλίων 225
Αυσανίας 110	— Ἰψικλέους 56	Μηνοφῶν 9
Αυσίας 112, 27; 33	— Φανίου 49 <sup>b</sup> . 50. 53	Μητροδῶρος 10. 202
Αυσίθεος 46 <sup>b</sup> (passim)	Μελέαγρος 121	— Σωσιγένους 140
Αυσικλείδης 112, 48	Μελίτεια Αυσανίου 110	Μητροθέμις Κλεανακτί-
Αυσικλῆς 112, 9	Μελίτων 173	δου 110
— Εἰρηνίππου 99	Μελπομενός 43	Μηχανίων 112, 22

Μιδίας 248	Νικάνωρ 133	Οϊνεύς 121
Μίκος 221	Νίκαραχος 112, 24	Οϊνόφιλος Ἀμφίου 80
Μίμων 113, 22	Νίκη 144	— Οϊνοφίλου 138
Μνασέας 99. 144. 226	Νικήρατος, 46, 36	᾽Ολυμπιάρατος 112, 51.
Μνασίκριτος Διοδώρου 55	Νικησίας Ἀρτεμισίου 86	113, 37
Μνησιγένης 112, 17; 58	Νικήσιος 86	᾽Ομηρίχος Ἐρμαφίλου
Μνησίθεος, greffier du sénat à Athènes 47, 1	Νικήτης Κορ. . . . 139	150
Μνησικλῆς 113, 62	Νικιάδης 113, 35	᾽Οναςος 140
Μνησικράτης 113; 21; 35	Νακίας 84. 86. 112, 47.	— Θεοφίλου 138
Μνησόφιλος 112, 53	113, 48	᾽Ονατᾶς 144
Μοιραγένης 42	— Νικολάου 86	᾽Ονήσιμος 43. 138. 171
Μοσχίων 50. 53 <sup>b</sup>	— Παραμόνου 144 <sup>b</sup>	— Εὐτ. . . . 139
— Μενάνδρου 80	Νακίτης Δωριμάχου 111	᾽Ονησιφόρος τοῦ Νεικίου
Μόσχος Μόσχου 227	Νικόδημος 113, 6	58
Μόσχων Ἀριστείδου 56	Νικοκλῆς 113, 37	᾽Ονο. . . . 113, 25
Μοῦσα 257	Νικόλαος 83. 86	᾽Ορέστης 121
Μουσαῖος 140	— ὁ χρηματίζων Κύδας τοῦ Νίκωνος 144	Οὐλιάδης 41. 49 .72. 98
Μυρτία 228	Νικοπάτρα Μενεκλείδου	— Πόλλιος, archonte
Μύρων 43. 142.	251	d'Olymos 52
— Μύρωνος 140	Νικόστρατος Νίκωνος 138	— Σιβίλω, archonte de
Μυωνίδης Ἐρμάπι 49 <sup>b</sup>	Νικοτέλης τοῦ Φιλίππου	Mylasa 103
Μωμοζθένης (?) 229	144	᾽Οψιάδης 113, 34
Νάρκισσος 139	Νίκων 112, 60. 138. 144	Παγκλῆς Παγκλέους 44
Νατάλιος 140	Νουμάτιος Νουματίου 138	Παλαμαίων Εὐθυκράτου
Ναυαρχίδης 23	Νουμήμιος 112, 54. 231	84
Ναυσιγένης, archonte d'Athènes 95	— Νουμηγίου 232	Παρμένης 51
Ναυσικλῆς 112, 15	Νυμφίος (?) 149	Παρφιλα 144
Νεαῖος 112, 57	Νύσιος 52. 54	Πάναιτος 83. 84
Νείκαιος 43	Νώθαρχος 112, 23	Πανέας Μαρεῖνου 140
Νεικίας ᾽Ονησιφόρου 58	Ξενοκρίτος 83	Παντάγαθος 233
Νεικύλας 43	Ξενομένης 56	Παντακλῆς 168
Νείκων 43. 230	Ξενοφάνης 86	Πανταλέων 112, 7
Νεοκλειδῆς 113, 29	Ξενοφίλος 112, 55	Παραιβάτης 113, 32
Νεπτόλεμος 211	— Σίμου 83	Παράμονος 144 <sup>b</sup>
Νίκα 240	Ξενοχάρης 113, 44	Παρήγορος 247
	Ξένυλλος 112, 61	Παρμένισκος 42
	Οϊδίπους 22, 6. 121	Παρμενίων 144
		Παρμονίδης 112, 24



- Πασιφῶν, 46, 35  
 Πασίων Ἐρμιάσκου 80  
 Πατροκλείδης 112, 9  
 Πατρόφιλος 42  
 Πάτρων 234. 235. 237-  
 240  
 — Δωροθέου 68  
 — Πολέμωνος 80  
 Παισανίας 113, 45. 144.  
 188  
 — Εὐθιότου, φύσει δὲ  
 Παισανίου 144  
 Παισίμαχος 62  
 Πειθόξενος 43  
 Πέλοψ 188  
 Περιγένης Κλειοκρίτου 83  
 — Περιγένου νεώτερος  
 83  
 Περικλῆς 46. 113, 36  
 Πίθων 112, 26  
 Πίνδαρος 113, 11  
 Πλίνθας 281  
 Πολέμων 80. 144  
 Πολίτης 49. 50  
 — Νυσίου 54  
 Πόλλις 52. 54. 162  
 Πολύρατος 46, 21  
 Πολύζηλος 112, 46  
 Πολυκλῆς 112, 18  
 Πολυκράτης 113, 36  
 Πολύμηστος 85  
 Πολύξενος 86. 112, 58  
 — Λυσιμάχου 83. 85  
 — Πολυξένου 86  
 — Φιλίνου 83. 86  
 Πολυούχος Καρτιδάμα  
 132  
 Πολύστρατος 112, 8  
 Πολύφημος Ἰάσονος 51  
 Πολύχαρμος 92  
 Ποσειδίππος 113, 19  
 Ποσειδώνιος 133  
 Πόσης Ἀρίστου 80  
 Ποσιδώνιος 81  
 Πραξικράτης Ἐπαμεινο-  
 νος 4  
 Πραξιτέλης 242  
 Πριάμος 70  
 Πρόκλα 211. 244  
 Προκλῆς 83. 112, 15  
 — Ἀριστέου 50  
 Πρόκλος Ἐπικτήτου 140  
 Πρόμαχος 113, 58; 69  
 Προνοῦς 49<sup>b</sup>  
 Πρόξενος 46  
 Προσδ(όκιμος) 140  
 Πρωτάγαθος Ἄωνου 215  
 Πρώταρχος 46<sup>b</sup>. 85  
 Πρωτέας 49<sup>b</sup>. 50. 54  
 — Ὑποβολιμαίου 41  
 Πρωτογένης 61. 92. 138  
 Πρωτόμαχος 82. 86  
 — Πρωτομάχου 83  
 Πτολεμαῖος 20. 43. 119  
 — Ἡρώδου 83. 84  
 Πυθέας, archonte d'A-  
 thènes 32, 1  
 Πύθης Πύθειω 42  
 Πυθόδωρος 113, 4; 60; 62  
 — Κλεοφράδου, καθ' ὅ-  
 θεσιν δὲ Φιλο-  
 φῶντος 85  
 Πυθοφάνης 179  
 Πυλάδης 92  
 — Πυλάδου 139  
 — ὁ καὶ Στράτων 138  
 Πύρρανδρος 113, 8  
 Ραδινὸς Γενεθλίου 140  
 Ρίνων 113, 43  
 Ῥόδη Ἀπολῆξίδος 245  
 Ῥόδιχος 98  
 Σάμος 146. 246  
 Σαραπᾶς 255  
 Σάτυρος 82. 86. 113, 37;  
 53  
 — Φιλοκλέους 85  
 — Σείγηρος 138  
 Σελλίων 225  
 Σεμέλη(Καχόμεϊώνη) 8, 99  
 Σεραπίων 278  
 Σεύθης (?) 101  
 Σίκων 112, 59  
 Σιλανός 103. 113, 66  
 Σῆμος 83  
 — Εὐκράτου, archonte  
 de Ténos, 84. 85  
 — Εὐκράτους 86  
 — Θεμιστοκράτους,  
 sculpteur 14  
 — Μελανίππου 84  
 — Σίμου 144  
 Σινώπη 248  
 Σινοπίς Διονυσίου 249  
 Σκέπτος 138  
 Σκῆρος Κλέωνος 139  
 † Σκουλικᾶς, Σκολικᾶς  
 290  
 Σκύλαξ Θεοδότου 83  
 Σμῆκος 112, 56  
 Σμίκυθος 112, 40. 113, 57  
 Σορικὸς (?) 138  
 Σ[ορ]ύνης Φίλωνος 97  
 Σουινιάδης Φιλίνου 84  
 Σοφοκλῆς 80

Σπένδων Κάρπου 138	Σώστρατος 112, 28. 113, 26; 28; 68. 156. 157	Τύγας 144
Σπεύτων 113, 64	Σωτάδης 82	Τύχανδρος 83
Σπίνθαρος 113, 30	Σωτέλης 112, 32	Υάλος (Λούκιος) 40
Σποῦδης 46, 19	Σωτηρίδης 10	Υβρέας 49 <sup>c</sup>
Στάχυς 138	Σωτήριος 140	Υγεία 177
Στέφανος 138	Σωτίμος 113, 55	Υγεῖνος 138
— Στεφάνου 138. 139	Σώτιχος 82	Υμηττός Ἰλ. . . . 138
Στήσανδρος 112, 16	Σῶτος 83. 84	Υπέρβιος 112, 56
Στρατόνειακός Προσδοκίμου 140	Σώφιλος 112, 37; 52	Υποβολιμαῖος 41
Στρατόνικος τοῦ Ἀνδρονίκου 50	Ταλούβιος 69	Υψικλῆς 56
— Στρατονίκου 50	Ταῦρος 112, 68	Φαιδρίας, archonte de Délos 68
Στράτων 90. 112, 33. 138	Τελεσφόρος 252	Φαῖδρος Μοσχίωνος 53 <sup>b</sup>
— Κιθαιρῶνος 140	Τηλένικος 112, 64	Φαίνιππος 49 <sup>b</sup>
Στρόβειλος 143	Τειμοκράτης 92	Φάλανθος 46, 23
Στρόμβιχος 181	Τελεσῆγορος 113, 52	Φανίας 49 <sup>b</sup> . 50. 54
Συνέτη 225	Τιμαγόρα Ἰφαιστοδώρου 258	— Μέλανος 53
Σύντροφος Συντρόφου 138	Τίμαρχος 144	Φανοκλείδης 113, 29
Συμφέρμιος 112, 46	Τιμησίθεος 112, 16	Φανοκλῆς 113, 61
Σώζων Θεογόνου 140	Τιμογένης 112, 24	Φανόκριτος 100
Σωκράτης 86. 112, 13. 138. 140. 144. 150	Τιμόδημος 112, 41. 113, 40	Φανόστρατος 112, 39
Σωκρατίδης 113, 13	Τιμόθεος 85. 113, 50	Φάνυλλος, stratègeathé nien 112, 5
Σωσθένης Ἀσκληπιοδότου 250	Τιμοκλῆς Σατύρου 82. 86	Φείλητος 256
Σωσίας 112, 54. 251	Τιμοκράτης 112, 6. 113, 33	Φερεκράτης Ὀνάτου 144
Σωσίβιος, sculpteur 127	Τίτων 112, 53	Φιλαθόνησιος 42. 139
— Φιλίνου 86	Τλησωνίδης 113, 43	Φίλαιθος 112, 30
Σωσιγένης 140. 238	Τριάδελφος Σαράπου 255	Φιλέας 113, 22; 50
Σωσικλῆς Τιμοθέου 85	Τριόπας 8, 89 (p. 19)	Φιλεῖνος 42
Σωσίμαχος 113, 68	— Ἰέολιδε 7, 36	Φιλέριος 138
Σώσιμος 144	— Δηῶος 7, 5	Φιλέταιρος 112, 31
Σωσίνοσ 131	Τρόφιμος Ἀμιάντου 140	Φιλήσιος 138
Σώσιππος 82. 113, 18	— Ἀττικοῦ 140	Φίλητος [Παρμ.]ενίσκου 42
— Ναυαρχίδου 23	Τρυφέρα 144	Φιλίχ Παντακλέους 168
Σωστρατίδης 156. 157	Τρώς 8, 80	Φιλῖνος 83-86. 112, 13; 29; 35
		— Ἀντιμέδοντος 82. 83



Φιλῆνος Εἰασείου (?) 92  
 — Πολυζένου 86  
 — Πρωτομάχου 82. 86  
 Φίλιππος 113, 32  
 — roi de Macédoine 71  
 — Aridee 133  
 — Διοφάντου 56  
 — Νικοτέλους 144  
 — Σίμου 144  
 — Φιλίππου 84  
 Φιλιστίδης 112, 23; 50  
 Φιλιστίων 86  
 Φιλόδημος 112, 35. 113,  
 43  
 — Φιλοδήμου 42  
 Φιλοκλεία 144  
 Φιλοκλῆς 85  
 — Ἴσχυολάου 47  
 — Φιλοκλέους, archi-  
 tecte 17  
 Φιλοκράτης 113, 10  
 Φιλοκύδης 205  
 Φιλόμουσος Ἀπολλοφά-  
 νου 83  
 Φιλόνηχος 112, 21  
 Φιλόπαππος ὁ καὶ Α. Αἰ-  
 λιανός, archonte  
 athénien 42  
 Φιλότειμος 257

Φιλουμενά 158  
 Φιλοφῶν 85  
 — Ἀντιφίλου 84  
 Φιλογάργης Φιλωνίδου  
 258  
 Φίλων 46, 6. 85. 97. 113,  
 27; 62  
 Φιλωνίδης 258  
 Φιλώτας Σοφοκλέους 80  
 Φρασιτελίδης 46, 4  
 Φρούραρχος 112, 49  
 Φροῦρος 112, 52  
 Φρῦνος 112, 42; 67  
 Φυσίος Διοκλ. 113, 33  
 Φυσωνίδης 112, 36  
 Φωκίων 112, 59. 113, 3  
 Χαί...ων 113, 60  
 Χαίρεας Ἀρχεδήμου 168  
 — Δάμωνος 85  
 Χαίρεδδημος 112, 14  
 Χαίρεστρατος 113, 53; 61  
 Χαίρεφῶν 113, 46  
 Χαίριάδης 113, 27  
 Χαίρις 112, 27; 47  
 Χαίροπολεία 55  
 Χαρείσιος 140  
 Χαριάδης 113, 11  
 Χαρίδαμος Ὀφελίωνος 83  
 84

Χαρίδημος 113, 12  
 Χαρίνος Χαρίνου 102  
 Χαρίσανδρος 112, 25; 50  
 Χαρίτων Καρποδώρου  
 138  
 Χαρμενίδης Σωσίππου 82  
 Χαροφίλος 174  
 Χαρτάδης Ἀντιγόνου 85  
 — Ἀρχιδίου 85  
 Χρήστα 144  
 Χρήστη 252  
 † Χριστός 281, 282  
 † ὁ ἅγιος Χριστοφόρος  
 269  
 Χρόνιος, phylarque 112,  
 6  
 Χρυσο... 138  
 Χρυσόγονος Φαρ... 139  
 Ὄσφάνης 113, 38  
 Ὄφελίων 83  
 — Ἀριστωνίδα, sculp-  
 teur 128  
 ...ηρόσυρος Ἀφροδισίου  
 140  
 ...μασος 113, 64  
 ...σφόρος 113, 69  
 ...πριος Μενίππου ar-  
 chonte d'Olymos  
 536

NOMS ROMAINS.

Αἰλιανός (Α.) 42  
 Αἴλιος Θεόφιλος (Π.) 137  
 — Σωκράτης 140  
 Αἰμίλιος Εἰσίδωρος 92

Αἰμύλιος Αἰμυλίου 84  
 — Σκαῦρος (Μ.) 91  
 Ἄλλιος Ἐπίκτητος  
 (Κυίντος) archonte

d'Athènes 81  
 Ἀμπλιᾶτα Γεννάδος 150  
 Ἀμπλιᾶτος Ζοίλου 140  
 Ἀντωνία Γ.ν..τινα 158

Ἄντωνία Τειμαρέτα 159	Βερνικιανός 176	Κλαύδιος Πόστομος 165
— Φιλουμενά 158	Γεμέλλος 253	Κλώδιος (Γ.) 138
Ἄντωνιος Εὐτύχης 138	Γρανία Ὑγεία 177	— Διόδοτος 138
Ἄπποληγία 235. 240	Π. Γράνιος Ἐρως 178	— Ζώπυρος 138
Αὔκτος 243	Δέκκιος Εὐκλῆς 140	— Ἴθακος 138
Αὐρηλία 204	— Θεοφίλου 140	— Προ..... 138
— Εὐσέβεια 171	† Δουκᾶς 290	— Σείγηρος 138
— Εὐτυχία 147	Δωμετία 187	— Σωκράτης 138
— Εὐτυχίς 171	Δωνάτα 188	Κορνηλία Πρόκλα 211
— Μάγνα ἢ καὶ Ἐρ- μιόνη 64	Ἐρέννιος Δέξιππος (Π.), historien 119	Κορνήλιος Μάγνος (Π.) 177
Αὐρήλιος Ἀγαθήμερος Εὐτύχου 92	Ἰουλία Ἐκλέκτη 203	Κυντιανός 43
— Ἀγαθόπους πρ. 92	— Παυλεῖνα 177	(Λαβιῆνος) 72
— Ἀγησίλαος (Μ.) 58	Ἰουλιανός 57	Λαίλιος Δέκμου υἱός (Δ.) 115
— Ἀλκίδαμος Εἰσιδώ- ρου 92	Ἰοῦλιος Κασιανός Ἀπολλώνιος (Γ.), archonte d'Athènes 138	Λεύκιος Λευκίου 140
— Ἀσκληπιόδοτος 172	— Κάσιος (Γ.) 138	Λογγῖνος 118
— Γλύπτος 92	— Κνωσος, sophiste 120	Μαάρκιος (Δ.) 220
— Διονύσιος (Μ.) 173	— Μουσώνιος (Π.) 138	Μάγνα 64
— Εἰρηναῖος Ζωπύρου 92	— Πέλοψ 188	Μάγνος 116. 117. 177. 280
— Εἰσιγένης 92	— Τ... (Μ.) 138	Μαμίλλιος 109
— Ἐπαφρόδειτος Ἀσ- κληπιάδου 64	Ἰούνιος Δικόμου υἱός Σιλανός (Μ.) 103	Μάξιμος 43
— Θεόπροπος 174	Καικίνα Εὐτυχιανός 204	Μάξιμος (sic) 187
— Ἰουλιανός Ἀφρο- δεισίου 92	Κασιανός 138	Μαρεῖνος 43. 140
— Ὀνήσιμος 171	Κασσία Ἀπολλοδώρα 208	Μαρκελίνα 218
— Πρεῖμος 92	Κέλερ 118	Μάρκελλα 217
— Προ..... 175	Κίμβρος 243	Μάρκελλος 43. 117 — poëte 8, 40
— Πρωτογένης 92	Κλαύδιος Ἀελαοφάνης (Τι.) 55	Μαρκιανός 63. 219
— Πυλάδης 92	— Ἀντίοχος 42	Μάρκος 43
— Ρεπεντῖνος 140	— Ἀπολλώνιος 165	Μάριος 187
— Σεκοῦνδος (Δ.) 140	— Εὐκκιρος 138	Μέμμιος Ἀθηνόδωρος 140
— Τειμοκράτης 92	— Μέδων (Τι.) 107	— ἐπὶ βωμοῦ, archonte d'Athènes 138 <sup>b</sup>
— Φιλῖνος Εἰασείου 92		— Μαρεῖνος 140
Βάσσα 143		— Πτολεμαῖος 140
Βάσσης Στράτωνος 90		

Μέμιος Σορικός ὁ καὶ ..... 138	Ποππία Καλλιτύχη 243	Στλάχκιος Μ. υἱὸς (Μ.) 10
Μουσώνιος 138	Πόππιος Αὔκτος (Α.) 243	Τιβέριος Νεπτόλεμος 211
᾽Οκταβιανὸς 259	— Κίμβρος 243	Τιτιανὸς Τίτου υἱὸς 34
᾽Οκταῖος Δωρ..... 139	Πόστομος 165	Τίτιος Γεμέλλος 253
᾽Ονε. Πολύχαρμος 92	Ποτίκιος ᾽Αφρ..... 139	Τίτος Τίτου νεώτερος 77
Οὐαλερία (légion xx) 117	Πρεῖμος Πρεΐμου 92	Μ. Τουρπίλιος Φλώρος Διογένης 254
Οὐαλ(έριος) ᾽Αριστόνει- κος 92	Πωλίων 118	Κ. Τουρπ. Φλώρος ᾽Αρι- στέας 254
Οὐάληγς 120	Ῥαγώνιος Κέλερ 118	Φάβιος 12. 13
Οὐίτρασιος Πωλίων, pré- fet d'Égypte 118	Ῥηγίλλα, femme d'Hé- rode Atticus 8, 42 (p. 17. 20. 23)	— Μάγνος 280
᾽Οφριανὸς Εὐελπίστου 140	Ῥήγγιλλος 222	Φαῦστος 187
Παυλεῖνα 177	Σαβῖνος 42	— ᾽Ονάσου 140
Περτίνιξ, surnom de Sept.-Sévère 30	Σεκουῖνος 43	Φλάβιος ᾽Αθηνόδωρος 61
Πόβλιος 139	— Σεκούνδου 140	— ᾽Αφροδείσιος 61
Πομπήιος Εὐόδος (Μ.) 242	Σέξιτιος Σεουῆρος 192	— Βάχχιος 61
Πομπώνιος Πομπωνίου 140	Σεουῆρα Παρήγορος 247	— ᾽Επα..... (Α.) 138
Ποντιανὸς 138	Σεουῆρος 192	— Κλειτοσθένης ᾽Ιουλι- ανός (Τ.) 57
	Σεπτίμιος Μάγνος (Μ.) 116. 117	— Οὐάληγς 120
	— Μάρκελλος (Α.) 117	Λ. ᾽Ωλιος ᾽Οκταβιανὸς 259
	Σκαῦρος 91	

## NOMS CARIENS.

᾽Αραιῖς Ξεν..... 50	Κασῆσις 49 <sup>b</sup>	Πελδέμως 96 <sup>b</sup>
᾽Αρλαιθις 133	Κυβιμεῖς 40. 54	Περβίλας 54
᾽Αρλισσις Οὐσσώλλου 96	Κωνωνεῖς 50, 13	Σιβίλως 49 <sup>b</sup> . 103
Ἐκατόμνως 49 <sup>b</sup> . 53. 56	Μανίτας τοῦ Πακτύω 96 <sup>c</sup>	— Διοδώρου 49 <sup>c</sup>
— ᾽Αριστέου, archonte de Mylasa 56	Μαύσσωλλος 49 <sup>b</sup>	Εὐσκως 96 <sup>c</sup>
— roi des Cariens 96	— satrapè de Carie 96	Σωλωνεῖς 54
Θύσσως τοῦ Σύσκω 96 <sup>c</sup>	Μωσσεῖς 40. 50. 54	Υθέσμας 49
Κανδηβεῖς 40. 54	Οὐσσωλλος 96	Voir au mot <i>Mylassiens</i> p. 329
	Πακτύως 96 <sup>c</sup>	

## NOMS SÉMITIQUES.

'Αβδήλι[μος] 145	'Αρταξέρξης III 96 <sup>c</sup>	'Ισάκ 277
'Αβδούσιρος 79	'Εεώπ, satrape 79	† Μανουήλ 290
'Αβραάμ. 284	† Ζαχχαρίας 269	[Pacorus, prince des
'Αβράμ. 277	'Ιακώβ 277. 284	Parthes] 72
'Αρταξέρξης II 96 <sup>ab</sup>	'Ισάκ 284	Σθαεύς 'Αβδουσίρου 79

## NOMS ÉGYPTIENS.

'Αμερυσ Βήσειτος 149	Βῆσις Κάρβας 134	Πετκλωνθόεικος 153
'Ανουβάριον 153	Θάμινις 30	Σεντωούτ 134
'Αρτβίωτ 3	Κάρβας 134	Τανουαρίς 281
Αύλωσέ 277	Λάβυς 3	Τοενοσόντιος 153
Βῆσις 134. 149	'Οτουέρωσψα 164	ἘΩρος Λάβυτος 3

## NOMS BARBARES.

Κτωϊώ (?) 229	Πυσταμάντων 166	Scythes 257
Μωμοζέσινισι (?) 229	Ροιμητάλκας, roi des	Τοονειτία[ς] 16

## IV. ARCHÉOLOGIE.

† α et ω 281. 286. 287	Adjoints (parêtres) 46.	Affranchis 144
† Abbé 290	289	— de l'empereur 147
Acropole d'Athènes 47.	Adjutant 289	Agés (les trois) 43
100	† Administrateur de	Agonothète 37. 42. 43.
Acteurs 67	l'église 269	67.83-86.101.119
ἀδεια 47 <sup>b</sup> , 15	Adultère 122	Aigrette 32, 30

- Allumoir de lampes 21  
 Alphabet ancien 46. 47  
     69. 93. 112. 113  
 Ambassadeurs 58. 67.  
     68. 72. 87. 96. 97.  
     103  
 Amendes 32. 34. 49<sup>c</sup>.  
     147. 163. 171  
 Ami de l'empereur 57  
 Amiral 97. 115  
 Amiraute 59  
 Amphictions 32.  
 Amphictyons 32, 21  
 Amphore 127. 153-157.  
     168  
 Ane, sacrifice apolli-  
     nien 32, 14  
 † Ange 288  
 ἀνώμα 289  
 Anticosmète 138  
 Apodectes 100  
 Arbre mort 46 (p. 90).  
     194. 216. 224  
 Archers 112, 67. 113, 66  
 Archiprêtre 58. 60.  
     † 269  
 Architecte 17. 47<sup>b</sup>  
 Archithiasite 68  
*Archontes* d'Athènes  
     32. 42. 46. 93. 99.  
     114  
     éponyme 119. 138  
     roi 80. 119. 138  
     polémarque 80. 138  
     législateurs 80. 119  
 — de Mylasa 56. 98. 103  
 — d'Olymos 40. 49<sup>d</sup>.  
     50. 52-54  
 Archontes de Ténos 82-  
     86. 102  
 — dugymnase 44. 137  
 Aréopage 64. 80. 81.  
     119. 137  
 Armateurs 68. 77  
 Arpent 32, 17  
 Arrérages d'impôts 49<sup>c</sup>  
 Arsenal 47, 31  
 Artisans 36<sup>b</sup>  
 Artistes bachiques 67  
 Asiarque 57  
 Assassinat 122. 134  
 Assemblée générale 67.  
     73. 119  
 — ordinaire 96  
 Asyle 7, 14. 23. 67. 76.  
     241  
 Atélie 36  
 Athlothètes 46, 5  
 Autel 150  
 — creux 192  
 Baguette 37  
 Βάχχι 121  
 Balance (pour peser les  
     âme-) 153  
 Balsamarium 9. 222  
 Banquiers 49<sup>d</sup>. 97  
 Barbier 225  
 Barres de bronze 131  
 Bélier 10. 11. 37  
 Bouclier 32, 29. 131. 143  
 Βουκινάτωρ 289  
 Boulanger 129  
 Brochette 39  
 Bronziers 131  
 Bucranes 178  
 Buffet 232  
 Bustes 67. 96-98. 253  
 — peint 68  
 Caducée 69  
 Caisse 95  
 Calendrier de Delphes  
     p. 50  
 — des Phocéens p. 50  
 — des Locriens p. 50  
 — des Étoliens p. 50  
 — d'une ville de l'Asie  
     Mineure n. 33  
 — voir *mois*  
 Casque 143  
 Centurion 116-118  
 Cerce 130  
 Cercueil 135. 136. 147.  
     234. 254. 276  
 Chacals 134. 153. 164  
 Chapelle sépulcrale 8,  
     86. 182. 184. 227.  
     254  
 Chasse 192  
 Chasseur 262  
 Chauve-souris 234  
 Chêne sacré 10  
 Cheval du défunt 155.  
     170. 258. 263  
 Chiens de chasse 194.  
     216. 262  
 Chœnix 39  
 Chorégie 67. 98. 103  
 Cigale 234  
 † Cimetière 290  
 Ciste 170  
 † Clergé 269  
 Cnémides 143  
 Coffret de toilette 181.  
     185. 224. 232. 242

Cohorte 280	† Couvent 290	Édit byzantin 289
Collier 248	Cratère 170. 183. 232	Ἐγγύχρη à brasier 232
Colonne 133	Criobole 10. 11	Ἐισαγωγεῖς 84-86
Comédies d'Euripide 121	Croissant d'ivoire 8, 63; 67	Élections 98. 103
Compas 130	Croix ansée 278	Enceinte d'un temple 28. 98
Comtes byzantins 289	<i>Cyathus</i> 232	Encens 8, 42. 52
Condamnation à mort 96	Cymbales 10	Entrée au théâtre 46, 10 etc. (p. 89.91)
Confiscations 96. 103	Dadouque d'Eleusis 12. 13. 61	Éparque 289
Conseiller 73	Danses élyséennes 8, 98	Ἐπέγραφοι 138
— de l'amirauté 59	Débiteur 47 <sup>b</sup> , 18	Éphèbes 105. 138
Consul 72. 280	Δέκατος; 289	Épibome 138 <sup>b</sup>
Contrôleurs 37. 41, 14. 83	Démarque 36 <sup>a</sup> . 95	Épistate 47, 2; 18. 56
Convocateurs du peu- ple 99	Deniers 144 <sup>b</sup> . 147. 163. 171	— des travaux publics 47, 7
Convocation (du peu- ple) 33	Dénonciateurs 32, 26	Épistratège 118
Corbeille à ouvrage 170. 249	Devin 112, 65	Équerre 130
Cosmète 43. 137. 138	† Diacre 269	Ère d'Antioche 269
Cotte d'écaillés 142	Dîme 4. 47, 7	— d'Aradus 88. 89
Cour du temple 32, 35	Diobélie 46, 10 etc. (p. 89. 91. 96)	— byzantine 290
Couronne 32, 28; 31. 67. 68. 97-99. 102. 106. 195. 224. 232	Directeur du chœur 36 <sup>b</sup> . 122	— de Dioclétien 283
— de l'archonte 56 (p. 130)	Disque ailé 60. 123. 134. 149. 153. 161. 164. 165. 199. 255	— des Séleucides 281
— de laurier 103. 104	— votif 27	Esclave 146. 148. 158. 170. 180. 181. 185. 187. 211. 222-225. 232. 250. 257
— murale 9	<i>Domesticus</i> 289	— né dans la maison du maître 192
— d'olivier 105. 106	Drachmes 39. 41. 49c. 50. 52. 53 <sup>b</sup> . 99. 147	Escrime 43
Couronnement de peu- ples 67. 101	— Alexandrines 37. 101	Estrade du chœur 42
Course double (diaulo- drome) 43	<i>Ducs</i> byzantins 289	Euthynes 47, 27. 95
— longue (dolicho- drome) 43	Échanson 170. 183. 232	† évangélique 288
	† Économes de l'Église 269	Éventail 170
	Édiles municipaux 83. 84	† Évêque 269
		Experts publics 32. 35
		Familles (πάτραι) d'Oly- mos 41



Fermages 36	Fossé 50	Héraut des Amphic- tions 32, 13
Ferme 54, 4. 72	Fourrage des chevaux 46	— de l'Aréopage 80
Fêtes d'Actium 44	Foyer 64	— d'Éleusis 34. 61
— Ἀνεμῶναι à Delphes (?) 32, 34	Froment 22. 39	Héritiers 49 <sup>c</sup> . 52-54. 93. 171
— Anthestéries 97	Fumier 32, 21	Hermès 120. 195
— d'Aphrodite 36 <sup>a</sup>	Fuseau 222	Héros (culte des) 8, 82
— d'Apollon 36 <sup>a</sup>	— de la vieillesse 8, 58	Hiéromnémons 32
— des Athénées 43	Gage 36 <sup>b</sup>	Hiérophante 61
— des Dioscures 36 <sup>a</sup> . 67	Galerie ombragée du stade 42	Hiérophantide 63
— de Dionysos 97.102	Galle 10	Hipparque (de Cyzi- que) 10
— d'Hercule 67	Garant 36 <sup>b</sup> . 54. 103	Hippodrome de Del- phes 32
— d'Ilium novum 37. 39	Garde-du-Corps 280. 289	Hirondelle 234
— du nouveau labou- rage 33	Gardien de la galerie ombragée 42	Historien 119
— des Muses 67	Gâteaux 37	Hoplomachie 43
— des Panathénées 36 <sup>b</sup> . 47	Gladiateur 141-143	Huile 45. 103
— grandes 46, 6. 119	Glaive 142	Huissier 39
— nouvelles 101, 8	Gratification 289	Hydroposie 33
— des Pandies 36 <sup>a</sup>	Greffier <i>περὶ τὸ βῆμα</i> 42. 140	Hyposophronistes 138
— des Paralies 36 <sup>a</sup>	— militaire 20	Hypostratèges 82.83.86
— des Philadelphies 43	— du sénat 41 <sup>b</sup> . 46, 1. 47, 1. 56. 82-86.	Hypothèque 50
— de Poseidon 102	89. 100. 103	Indiction 79. 269. 277. 280. 283. 284
— pythiennes 32, 37; 45. 67	— de synode 68	Initiée du foyer 64
— Sotéries 67	Gymnasiarque 60. 83- 86.138	Inspecteur du marché 60. 83-86. 88
Fibules d'or 32, 27. 31	Hache 7, 25. 171	— des travaux publics 47 <sup>b</sup> , 7
Figuier 50, 16. 53 <sup>b</sup> . 54	Haie 53 <sup>b</sup>	Intendant du lieu 90
Fleuves 32, 43. 50	Heaume à visièrè 142	Intérêts (d'argent) 36. 37
Flûte 141	Hécatombe 32, 15. 46, 7	Invocation 23. 134
— double 10	Hellénotamies 46. 47	Jardins de temple 48. 68. 98. 133
Flûtiste 42. 61. 67	Héracléistes 68	Juge 41. 45
Fondateurs d'Athènes 75	Héraut 43. 69. 138	



Καλανδαρικόν 289	† Martyre 269	Ἄρτεμίσιος 40. 53.
Κάπιτον 289	Matricules de l'armée	274
Labourage 33	289	Δαΐσιος 269. 274. 281
Lance 32, 30. 46 (page	Menuisier 130	Πάνεμος 50. 274
90	Mer 32, 22	Λῶος 274
Lapins 223	Miroir 222	Γορπιαῖος 274
Lattes 132	† Moines 290	Ἵπερβερεταῖος 49 <sup>d</sup> .
Lectisternium 16	Mois	274. 275
Légion III gallique 117	— de l'Asie Mineure	— romains
— IV scythique 116.	Ἄπολλώνιος 33	Maius 281
117	Δῖος 33	Julius 280
— XX Valérienne vic-	Ἡφαίστιος 33	October 275
torieuse 117	Ἴουλαῖος 33	— thessaliques
— I Minervienne 117	Ποσιδεῖος 33	Ἐρμαῖος 144
— X Fretensis 117	— attiques	
Lesché du temple de	Ἐκατομυθίων p. 97	μὴν ἐμβόλιμος 49 <sup>c</sup> .
Kybimes 49 <sup>c</sup> , 17	Μεταγρετινῶν 46	53 <sup>bc</sup>
Lions gardiens d'une	Βοηδρομιῶν 46	Ἐπαγομένους 281
colonne 24	Ἐλαφροβελίων 68	νουμηγία 33. 46 <sup>b</sup>
Lits 130	Σκιροφοριῶν p. 97	μηγὸς Ἰσταμένου 46 <sup>b</sup>
Liturgie 39. 42. 45	— delphiques	ἐπὶ δέκα 46 <sup>b</sup> . 98. 103
Livres de compte 47,	Βουκάτιος 32, 45	(où il faut corriger
11	Βύσιος 32, 46	δέκα, ταῖς ἀρχ.)
Logistes 35. 47. 84-86	— égyptiens	φθίνοντος 46 <sup>b</sup>
Lotus 20. 199	Ἐπιφίη 20	ἀπιόντος 38. 54. 101
Loyer 32, 23	Τυβίη 277	ἐνη καὶ νέα 46 <sup>b</sup> , 12
Lunula 8, 63	Μεχίρη 30	Monogrammes 282
Lutte 43	Pharmouthi 60	Montagne 50
Magasins de blé 289	Pachon 164	Morceaux de viande
Malédiction 32. 41. 96	Payni 3. 283. 284	94
Manteau 32, 27	— macédoniens	Mertier 32, 24
Marchand 68	Δῖος 274	Mosaïque 269
— de bric-à-brac 135.	Ἄπελλαῖος 274	Moulin 32, 24
136	Αὔδωναῖος 274. 281	Murailles 47. 98
— de fruits 269	Περίτιος 54. 274	Mystères d'Eleusis 63.
Marché 93. 95. 97. 103	Δύστρος 53 <sup>b</sup> . 274. 281	64
Margelle d'un puits 3	Ξανθικός 56. 98. 103.	Nécrodipnon, voir re-
Μαρτήσιοι 280	274	pas funèbre

Nésiarque de Cyzique 97	Parèdres 46. 289	Poules se disputant une graine 192
Nimbe d'Osiris 1, 2	Parthénon, arrière-corps 47	Poutres 132
Nom perdu (de l'hiérophantide) 63	Patron 91. 103	Préfet de l'Égypte 118
— inscrit sur la victime 37	Pédotribe 138 <sup>b</sup>	Président des Prytanes 47, 2
Νομίματα 289	— à vie 137	Prestations en nature 49 <sup>c</sup>
+ Nonne 282	Pentétéride 36 <sup>b</sup>	Prêt d'argent 36 <sup>b</sup>
Νομάρχαι byzantins 289	Percepteurs 83-86	Prêtre 35-39. 45. 47-50. 53. 56. 59. 67. 68. 119. 138. 140. † 239. † 279.
Nourrice 110	Père nourricier 225	Prêtresse 65
Oboles 39	— † du psautier 278	Prêtrise 40
Oie plumée 20	Périodonique 44	Prière 2. 9
Olivier (couronne d') 68	Perpres 290	Procès 45. 101
— de Minerve 46 (p. 90)	Pesage de l'or 47	Procession 33. 37. 67
Oncle maternel 134	— des âmes 153	Proconsul 103
Oracle 48. 67	Pétase 248	Professeur 278
Ordre (de la divinité) 11. 33	Phénicienne (inscription) 231	Πρωτόργος βιώσας; 174 195.
Ormes 7, 10	Phratries de Ténos 102	Prophétie 40
Orphelin 5)	Φροντιστής du temple 3	Propréteur 91
Palais royal (d'Ilium) 37	Phylarque 37. 112. 6. 113, 60	Proquesteur 91
Palestre 133	Pileus 23	Proscynème 3 <sup>b</sup>
Palme 143	Pilote 134	Πρωτεργραφοι 138
Palmette 231	Pliant 69	Προτέκτωρ 280
Palus 141	Plomb (dalles de) 28	Proxène 100
Panathénæum (à Ilium) 37, 16; 18	Poëme épique 42	Proxénie 102
Paneration 43	Poëte 123	Prytanée 33. 61. 10)
Panellènes 66	— épique 43	Prytanes 35. 37. 42. 47. 10. 67. 82-86. 97. 401.
Paniscarque 254	— lyrique 43	Prytanies athéniennes 32. 46
Panthere 193	— tragique 102. 121	+ Psautier 278
Parasites du Prytanée 61	Police 37	
Parasol 187	Pomme 9	
	Ponts 32, 41	
	Portique 32, 22. 97. 98 132	
	Portraits remplacés par d'autres 170	

Pséphisma 35. 36 <sup>b</sup> . 39. 46. 3. 47. 49 <sup>cd</sup> . 53 <sup>b</sup> . 54. 66. 68. 95-99. 101. 102	Saisons 272	Source 32, 36. 133
Puits 3	Sanglier 194. 216	† Sous diacre 281
Pyramides 22, 5	Satrape 79. 96. 133	Σπαθάριος 289
Pythiade sacrée 32, 38. 44	Sauterelle 234	Stade 43
Quittances 47, 11	Sceller (les portes de la trésorerie) 47, 17	Statères 144
Rabot 130	Sculpteur 14. 124-128	— éginétiques 32 <sup>passim</sup>
Raisins 20. 193. 238	Seau 232	Statue 14. 32. 73. 77. 119.
Réduction de la mon- naie 144	Σαιλεντιάριος 289	Stratèges 27. 35. 42. 45. 46, 17; 35. 62, 4. 82-86. 93. 100. 112, 5; 62. 114
Repas publics 36 <sup>b</sup> . 37	Semestre 82-86. 144	— ἐπὶ τὰ ἔπλα 42
— funèbres 146. 148. 158. 170. 175. 181. 183. 185. 186. 211. 222. 223. 225. 232. 250. 252.	Sénat d'Aradus 88. 89. 116	<i>Subligaculum</i> 143
Rétiaire 141	— d'Athènes 46. 47. 68. 100	Succession mâle 40
Revenus de l'État 40. 46. 95	— des Cinq-Cents 81	Suicide 96 <sup>c</sup>
Rhéteur 62, 7. 119	— des DCCL : 119	Συγγένεια d'Olymos 40. 41. 50. 54
Rituel funéraire égyptien 161. 199	— de Byblos 267	Συλλογαῖς 99
Rosaces 152. 182. 224 231. 279	— de Cyzique 97	Synedrium 34
Rossignol 234	— de Délos 67	Synodes 35. 40. 44. 67. 68
Sacrificateurs 47, 13; 19. 60	— d'Ilium 101	Tables des banquiers 97
— annuels 46, 6	— de Mylasa 56. 72. 103	— à libation 20
Sacrifices 10. 35. 36 <sup>ab</sup> 37. 40. 68. 73. 96 <sup>c</sup> . 99	— d'Olymos 41 <sup>b</sup>	Talents 47, 3; 21
(triple s. lustral) 32, 34	— de Paros 106 (?). 195 (?)	Taureau (d'Amphic- tion) 32, 32
Saisie 49 <sup>c</sup> , 9	— de Rome 8, 74. 132	— combats 45
	— de Ténos 82-86. 102	— sacrifice 32, 14
	— de Théra 55. 57	Témoins 50-53. 103
	— de Tyr 91	Terre sacrée de Del- phes 32, 15
	† S. Sépulture 288	Testament 242
	Serment 32. 95	Théâtre 67. 97. 102
	Serpents 60. 123. 134. 149. 161. 164. 165. 170. 194. 199. 216. 224. 255	Thiasus 68
	— d'Esculape 26	Toit 132
	Songe 10	† Tombeau du Christ 288
	Sophiste 120	
	Sophonistes 138 <sup>b</sup>	

Toparque 199	Tribus [Voir les noms géographiques]	Vaisseau à quatre bords 10
Τόπος égyptien 90	— de Caryandes 45	Vente de denrées 39
Torrent 133	— d'Ilium 37. 44	Vents 273
Tortue 126	— de Mylasa 96. 98. 103	— élyséens 8, 62
Toupie magique 7, 34	— d'Olymos 40. 41. 50. 54	Vermissseau 290
Tragédies d'Euripide 121	— de Ténos 102	Verna 192
Trapézites 35. 37. 83-86	Tridrachmes 35	Viande distribuée 45
Traité religieux 38	Triérarque 46, 36. 113, 3; 42	Vignes 50. 53. 290
Trésoriers 36 . 40. 42. 46. 47. 49c. 50. 52. 54. 68. 83-86. 95. 97. 103. 144	Triobole 37	Village 51
Trêve de Dieu 32, 48	Trirèmes 100	Vin doux 36 <sup>b</sup>
Τριακᾶς 53 <sup>bc</sup>	Trompette 141. 289	Visitation de la terre sainte de Delphes 32, 15.
Tribus attiques XIII 138 xv 119	Trophée 289	Vivres 103
	Vache 37	Voituriers 94
		Zéphyr 8, 62

## V. GRAMMAIRE.

Archaïsmes 23. 36. 46. 47. 68. 93. 95. 100. 102. 112. 113. 131. 184. 196. 251. 258	v devant κγχ ἐγ καιροῖς 87. μέγ γάρ 8, 83. μέγ χρήματα 47. ἱερῶν χρημάτων 46, 2	Dialecte copte 277. 284
Assimilations	v devant λ τὸλ λόγον 47. τῶλ λογιστῶν 47	— dorien 62
x devant σ ἐχ Σάμου 46 20; 34	v devant μ τῶμ μισθώσεων 36 <sup>b</sup>	en Carie 96
v devant πβφ τῆμ πόλιν 96. 102. ἐμ πόλει 47. ἐμ πολέμῳ 102. τῆμ βουλῆν 102. τὸμ Φίλιππον 56. — ὀτάμπερ 47. ἐάμ-που 47	v devant σ ἐς Σάμῳ 46, 35	en Crète 93
	Augment irrégulier παρείσχηται 68. παρ-ηνομημένου 96 <sup>c</sup>	à Delphes 32 (p. 47)
		à Rhodes 27
		à Théra 55. 74. 107. 111. 132
		— égypto-grec 3. 22. 134. 164
		<i>Diplasiasmos</i>
		Double voyelle romaine :
		<i>Maarcus</i> 220

Double consonne :	ν non assimilé	ε = α
Ἄρισστιππος 54	ν = μ devant εφφ :	μιεράν 122
Ἄριστωνίδας 128	Κλεόνθροτος 112.	ε = αι
Μάυσσωλλος 96	ἐνθασιλεύω 8, 49.	Ἄλκμεωνίδης 112, 10.
Οὔσσωλλος 96	Ἵλυνπιάρατος 112,	Ἐξωνεύς 139. προ-
Παρεμυβωρδεύς 51	51. 113, 39. ἐν-	θυρέους 29. χῆραι
Fautes de concordance	προσθε 97. συνφέ-	154. κέ 171
des mots 3	ροντα 68. ἐνφανεσ-	ε = ει
— de genre 3, 8, 90	τάτου 132	ἐσσάμενος 7, 28. ἔστωρ
— de métrique	ν = γ devant γκ	7, 29
Voyelles longues de-	Εὐάνγελος 140. ἐν-	ε = η
venues brèves : 7,	γράφτων 103. Ἐν-	ἐπενήθη 45
37. 63, 1. 122. 161	κόλπιος 139. ἐν-	ε = ο
Voyelles brèves de-	κτησις 102. συν-	Διενυσικλῆς 51. ἔχγε-
venues longues :	κλήτου 132	νος 7, 28. Ἄρταξέρ-
8, 57, 69 (p. 22)	ξ = σ	ξευς 96
Syntaxe 46 (p. 90)	ἔξαθηραπέω 96	η = α
	π omis	ἀνασθηθῆναι 150
	Λαμτρ(εύς) 138	η = ε
<i>Pathologie des con-</i>	Consonne simple	ἡαυτῶ 163. ἡάν 49.
<i>sonnes.</i>	ἐκλησία 56.	103. 163
		η = εα
γ = κ		φρητός 3
ἐγδημήσας 56	<i>Pathologie des</i>	ι = ιο
ζ = σ	<i>voyelles.</i>	ῥητιάριν 141. μυστήριν
καταζέσθεσθεις 123. Μω-	α = αυ	267. πλῦν (πλοῦν)
μοζθένης 229. μάξω	ἀτῆς 3. Ἄγουστος 289.	134
(= μάσσω) 22	ἀνεπάη 281	Fautes de iotacisme
θ = δ	αι = α	ει = η
οὔθῆν 49 <sup>c</sup> . 53	Λαβραύνδου 49. 50.	ἀγείωγεν 56. ἀτρεῖες
θ = τ	ἔξαθηραπέω 96	7, 18. νειόν 7, 37
ἔξαθηραπέω 96	αι = ε	ει = ι
κ = χ	χαῖραι 217	Εἰφιγένεια 121. τειμή
ἐλεγκθέντος 96 <sup>c</sup> . κα-	αυ = α	passim. Ὅσειρις 1.
τακθονίσις 203.	Μαυννίτης (voir Myla-	22. ὑειῶ 10
ἐκθρῶν 164 et mê-	σιens). Λαβραύνδου	η = ει
me ἐκχθρός 45	52 et Λαμβραύνδου	ἀναθήη 7, 19. ἐκθήσις
μ intercalé (son nasal)	96 <sup>c</sup>	45
Λαμβραύνδου 96 <sup>c</sup>		

Iotacisme : η = ι	μῖς 42	ο = ω
Ἰσιδώρα 3. μὴν 8, 91	οι = ει	Ἰάσονος 41. 49-51.
η = ιη	ἀποτιμήσοι 7, 33	παντοπόλου 135
ἐπόησαν 203. πε-	υ = ι	ου = ω
ποημένον 87	ῥῆμυσι 144	παντοπούλου 136
ι = ει 163	υ = οι	ω = α
ἰ 8, 80. ἰς 3. 150.	λυπῶν 3	τετρωκοστῶ 96b
σίσκα 7, 16. ἀπο-	υ = υι	ω = ο
ελλῶν 72 etc.	ὄῳ 211. ὑοθεσία 85	περίθωλον 3. ἀγείω-
ι = η	ο = α	χεν 56. ἀπωτίσι 163.
ἀγάγι 49c. Εὐωνυ-	οφέρου 3	ἐξαλλωτριώση 163

## MOTS NOUVEAUX OU RARES.

Ἄνατριακροσιολόγιστον	Κτηματωνέω 49 <sup>d</sup> . 50	Πανίσκαρχος 254
37, 20	Κτηματώνης 49 <sup>e</sup> , 18. 50.	Πυρίς = πυρός 22
Ἄωροσύνη 161	51	Σιταῖα 49 <sup>e</sup>
Γέα 50. 51	Μινυρίστρια 234, 5	[Σκ]άπτειρα 1, 10
Θεοδωρέω 178	Μολιθῶν 28	Ταυραφέτης 45
Δῶτις (?) 32, 26	Οὔσιος (?) 103	Χλωραθέω 7, 24

## VI. ÉPIGRAPHIE.

Accents 288. 290	Gravure de l'inscrip-	— en relief 169
Βουστροφηρόν 69. 93	tion 33. 35. 40. 47.	Ligatures 37, 23. 94.
Chiffre arabe 177	67. 68. 95. 97-102.	216. 290
Copie 49 <sup>b</sup> . 133	138 <sup>b</sup>	Lignes tracées à la
Erreurs des graveurs,	Inscription entrecou-	pointe 3
voir les notes	pée par une autre	Ponctuation 46. 112,
Mots grattés 96 <sup>b</sup> . 118.	3	62 etc. 228
140	— traversant un bas-	Signes d'abréviation
— nom de Géta 29	relief 22	Ϟ 92. 140
— — de la 3 <sup>e</sup> légion	Lettre romaine (s) 130	κ̄ κεντυρίων 117
117	Lettres cursives 43	L (ἔτους) 28. 169. 255



-X- (deniers) 147.	<i>Signes numériques</i> (av.	n. 81. 99. 117.
171	Euclide) 36 <sup>a</sup> .46	119. 129 etc.
Ψ B (sénatus-con-	(p. 93); d'autres	Στοιχηδόν 36.46 <sup>b</sup> .47 <sup>ab</sup> .
sulte) 81	plus modernes	95. 100. 112. 113

## VII. INSCRIPTIONS MÉTRIQUES.

- Ἄλκῃ καὶ μύθοισι καὶ ἐν βουλαῖσι κρατίστους 119  
 Δεῦρ' ἴτε, Θυβριάδες, νηὸν προτὶ τόνδε, γυναῖκες 8  
 Ἐλπίς ἐμοίγ' ὄνομ' ἐστί, πατρίς δ' Ἀσίης προὔχουσα 189  
 Ἐπαγάθω σοι γένοιτο [νεκρῶν ἐν δόμοις] 190  
 Ἐρμῆς κλεινοπηγὸς νεώτερος ἐνθάδε κεῖμαι 130  
 Ἔστιν τοῦνομά μοι· Ἄφροδείσιος, ὃ παροδεῖτα 122  
 Καὶ μετὰ λαοφόνον ζήφος υἱέος ἤρκεσα πάτρη 70  
 Μήτηρ Μαρκιανοῦ, θυγάτηρ Δημητρίου εἰμί 63  
 Μνήμα δικαιοσύνης καὶ σωφροσύνης ἀρετῆς τε 131  
 Οὐ βάτοι, οὐ τρίβολοι τὸν ἐμὸν τάφον ἀμφὶς ἔχουσιν 234  
 Οὐρανίων πάντων βασιλεῦ, χαῖρ', ἄφθιτ' Ἄνουβι 1  
 Οὐ τὸ θανεῖν ἀλγεινόν, ἐπεὶ τόγε Μοῖρ' ἐπέκλωσεν 250  
 Παλλάς, Ἐρεχθειδᾶν ἀρχαγέτι, σὸν κατὰ ναὸν 62  
 Πατὴρ Πάτρων μὲν, Ἀπποληγῖα δ' ἐγὼ 235  
 Πατρίς μὲν μοί ἐστι Λύκων πόλις, εἰμί δ' Ἀπόλλων 161  
 Πατρίς μὲν μοί ἐστι Λύκων πόλις, εἰμί δ' Ἑλήμων 123  
 Πάτρων εἰμί, πατρίς δ' . . . . .αν ἐλοχεύσατο γαῖα 236  
 Πότιν' Ἀθηνάων ἐπιήρανε, Τριτογένεια 7  
 Σὸν δέμας εὐσκευον τεῦξαν θεοὶ αἰὲν ἐόντες 22  
 Σωτήροιν ἀνάκοιν τε Διοσκούροιν ὄδε βωμός 15  
 Τὴν συνετὴν ἄλογον Διονυσίαν ἐνθάδε κεῖσθαι 278  
 Τὸν θρασὺν ἐν σταδίοις ἐσορᾶς με νέκυν, παροδεῖτα 141  
 . . . . . ἱερὸν καὶ ἄσυλον 241

FIN.



Δ

Ac  
Bc  
Ch  
Cof  
Err

Not

---





GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00739 6803

